This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 175 hq

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(18e ANNÉE)

52

1re LIVRAISON — 15 JANVIER 1886

SOMMAIRE

ÉM. DE LAVELEYE. En Roumanie, souvenirs de voyage.
L. VANDERKINDERE. Les doctrinaires.
HÉLÈNE FRÉDÉRICQ. Contes serbes.
É. VAN ELEWYCK. Le livre de Stanley.
A. MICHEL. La poésie au théâtre. Les *Jacobites*, de M. Coppée.

ESSAIS ET NOTICES :

A. RAHLENBECK. Le recueil des instructions données aux ministres de France.

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1886

TOUS DROITS RÉSERVÉS

A ce numéro est joint le prospectus illustré de STANLEY, **CONGO.**

151 B

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE.*

MM. Alb. Callier, recteur de l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, professeur à l'Université de Bruxelles, rue Defacqz, 28.

Ch. Potvin, membre de l'Académie, à Bruxelles, rue Vautier, 58.

J. Stécher, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége.

On est prié d'envoyer à M. le comte Goblet d'Alviella tout ce qui concerne la rédaction, à l'exception des livres, qui devront être adressés à M. Ch. Potvin, rue Vautier, 58, à Bruxelles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique . . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . » 15 —

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt,

18-20-22, RUE DES PAROISSIENS,
à Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— DIX-HUITIÈME ANNÉE —

TOME LII

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DES PAROISSIENS, 18-20-22
MÊME MAISON A LEIPZIG

1886

Digitized by Google

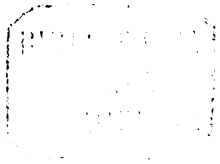

Digitized by Google

MÜNCHEN

— 15 JANVIER 1886 —

EN ROUMANIE

Souvenirs de voyage.

Wo Urwald hohe Felsen krönt,
Der Bergstrom wild zu Thale dröhnt
Und tausend Blumen blühen,
Viele süsse Düfte sprühen,
Da liegt, den schönsten Gärten gleich,
Mein Königreich.

CARMEN SYLVA.

Je quitte à regret Constantinople et mon ami Halin, qui m'avait fait passer des jours si charmants à San Stefano. Hélas! je ne devais plus le revoir. Je prends le bateau autrichien, qui, parti à une heure de l'après-midi, arrive déjà à deux heures et demie de la nuit à Varna. Au débouché du Bosphore, dans la mer Noire, les côtes d'Europe et d'Asie sont également sévères. Je n'y aperçois que des forts et quelques cabanes de pêcheurs. Des canons et des misérables; d'admirables sites, abandonnés ou dévastés par les hommes : c'est bien l'image de la Turquie.

Le train quitte Varna à cinq heures. Il suit une vallée marécageuse, dominée par des montagnes calcaires. La culture est très primitive : une charrue informe, tirée par huit bœufs, retourne le terrain en jachère. La femme qui guide les bœufs est vêtue de haillons en coton violet. L'homme qui tient le manche de la charrue porte le costume turc. Dans toute cette région, jusque dans la Dobrudja, les musulmans sont en majorité. Les emblavures de blés et de maïs n'occupent qu'une petite partie de la superficie; le reste forme des pâturages vagues où errent des chevaux, des buffles et des bœufs à longues cornes.

Digitized by Google

Les habitations des paysans sont des chaumières en torchis, couvertes de roseaux. Les cours, où vague la volaille, sont entourées de clayonnage ou de branches mortes. Dans l'Europe orientale, on voit peu de haies vives. C'est qu'il faut plusieurs années avant qu'elles soient assez fortes pour servir de clôture, et la prévoyance, le travail en vue de l'avenir font défaut. Le manque de sécurité étouffe le goût des améliorations.

Privasy, petite ville avec trois mosquées. Beaucoup de musulmans, comme à Varna. Au delà, les montagnes calcaires, qui enserrent la vallée que nous remontons, ont une forme étrange. Au haut de pentes douces, revêtues de broussailles, se dressent des escarpements à pic, comme des murs de forteresse ; cela rappelle Königstein, en face de la Suisse saxonne. La terre est de bonne qualité, car les herbes non encore fauchées sont très hautes et les accotements de la voie sont ornés d'une parure de papillonnacées rouges, bleues, jaunes de la plus luxuriante vigueur. Avec du sainfoin et de la luzerne nourrissant un bétail amélioré, on enrichirait tout ce pays. Anciens cimetières turcs, dont les pierres blanches gisent à terre. Tout l'Orient n'est qu'un vaste cimetière.

Après Ischiklar, on traverse une grande étendue de bois, mais rien que des taillis. Toute la futaie a été enlevée, sauf quelques tilleuls à large feuille, essence rare. On aperçoit Rasgrad à quelque distance. Ville assez importante, où les musulmans dominent. Dans les environs, je remarque des champs de seigle. On n'en voit guère en Orient.

Voici le Danube, majestueux, immense, plus large que le Bosphore. Des navires de mer le remontent, toutes voiles déployées. Routschouk apparaît à gauche, au haut de collines rougeâtres dominant le fleuve. Un petit vapeur nous fait passer à Giurgevo, où l'*Orient express* nous attend. Giurgevo est composé de maisons basses à un étage, comme les bourgades hongroises; mais elles sont bien blanchies, entretenues, et je ne vois pas de ruines. On s'aperçoit aussitôt qu'on n'est plus sous le régime turc. Quelle différence avec Stamboul !

Digitized by Google

Les campagnes roumaines que je traverse jusqu'à Bucharest sont bien mieux cultivées que celles qui s'étendent entre Varna et le Danube : moins de terres vagues; le maïs mieux biné, le froment moins rempli de mauvaises herbes. Les hommes qui travaillent aux champs sont vêtus de laine blanche, avec le kalpac en peau de mouton, et les femmes d'une longue chemise, avec un tablier de couleurs éclatantes.

Par-ci par-là, des groupes de beaux arbres; ce qu'on ne voit guère en Turquie, où l'on ne songe qu'à faire argent de tout.

Bucharest fait une impression très agréable; les hommes n'y sont pas trop entassés les uns sur les autres. Sauf dans les rues centrales, comme la Calea Mogochoi, devenue, depuis la prise de Plevna, la rue de la Victoire, les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée et elles ne se joignent pas. Une grande porte donne accès à un jardin, où se trouvent les dépendances et la cuisine, souvent reliée à l'habitation par une galerie.

Lorsqu'on regarde la ville du haut d'une tour, les toits sont perdus dans les arbres; cela rappelle Moscou. Mais au centre, où le terrain est cher, on construit maintenant de hautes maisons comme à Paris.

Le *Grand-Hôtel* est bon, propre, élégant même. Mais tout y est excessivement cher, ce qui est d'autant plus singulier que les vivres sont fabuleusement bon marché. Un gigot coûte 2 francs, un poulet 1 franc, un dindon 2 francs; le poisson du Danube est abondant et à vil prix. Le sterleton est excellent. Les vins du pays sont très agréables et se vendent 20 à 30 centimes le litre. Je m'étonne que les Suisses ne soient pas venus établir ici des hôtels-pensions, où l'on obtient le confort à des prix modérés, comme ils l'ont fait en Italie et en Espagne.

Ma première visite est pour le ministre d'Angleterre, sir William White, mon collègue au Cobden-Club. J'avais pour lui une lettre du *Foreign-Office*, signée lord Edmond Fitz-Maurice. Accueil tout à fait cordial. Sir William est pétillant de verve, dévoué aux idées libérales, et il connaît la Roumanie mieux que personne. Il veut me conduire à l'in-

Digitized by Google

stant chez le président du conseil, M. Bratiano. Mais le fils du premier ministre nous dit que son père a fait une chute sérieuse et que les médecins lui commandent le repos. Nous allons prendre le thé chez M. Demeter Stourdza, ministre des affaires étrangères. Il est un des hommes éminents de son pays. Chez Mme Stourdza, je retrouve un « salon », un vrai salon, qui me fait penser à celui de Mme Minghetti à Rome. Elle a l'art de causer et, chose plus rare, de faire causer. Elle sait diriger la conversation sur des sujets intéressants, très au-dessus des banalités habituelles, sans toucher jamais à la région des bas-bleus et des pédants. Sa voix d'or est pénétrante et douce; autant de bonté que d'esprit : chose rare.

Elle me parle longuement de la reine Élisabeth, qu'elle adore. Je ne la verrai pas, malheureusement : elle est dans sa famille, à Neuwied. Mme Stourdza me donne ses livres, les *Pensées d'une reine*, où il y a des maximes si profondes, si hardies et si bien dites; ses *Légendes des Karpathes*, *Pelesch-Märchen aus Carmen Sylva's Königreich*, et un poème sur le Juif errant, en vers allemands, d'une poésie étrange, saisissante et qui pénètre au fond du problème de la vie humaine.

La reine, me dit-elle, est une femme supérieure à l'humanité, détachée de tout intérêt matériel, vivant dans l'idéal, amoureuse de la nature, de la poésie, de la musique, de la peinture, de tous les arts, entièrement dévouée aux nobles causes, à la Roumanie, au peuple roumain, surtout aux humbles et aux malheureux. Elle s'efforce de faire conserver les industries domestiques. L'été, quand elle est à son romantique château de Pelesch, près de Sinaïa, au pied des Karpathes, elle et ses dames d'honneur portent le costume des femmes roumaines, qui ont les beaux plis droits des draperies antiques et qui sont ornées de broderies ravissantes. Sous sa protection, une société s'est fondée pour faire connaître l'industrie locale et, dans une boutique de la Mogochoi, on trouve ces charmants produits. Presque chaque jour, je termine ma soirée chez Mme Stourdza. J'en emporte l'un des plus charmants souvenirs de mon voyage.

M. Stourdza me parle avec une vive satisfaction de la

Digitized by Google

situation financière de la Roumanie. Comme l'Italie, elle est arrivée au *pareggio*, à l'équilibre ; elle a même une soixantaine de millions en caisse. Tous les services sont assurés. Et ce que l'État doit est régulièrement payé. Depuis dix ans, le progrès est considérable.

Dans le *Grand-Hôtel* se trouve logé, à côté de moi, mon confrère de l'Académie de Bruxelles, le général Brialmont. Il est appelé ici par le roi, qu'il voit chaque jour, pour donner son avis sur un projet de forts à construire autour de Bucharest. Je ne m'en étonne pas. Depuis la mort de Todtleben, il est certes le plus grand artiste en fortifications de l'Europe. Il me parle avec enthousiasme de ses plans. Bucharest sera encore mieux défendu qu'Anvers, grâce à une série de forts détachés, avec batteries cuirassées mobiles, comme ceux des navires à tourelles. — « Le grand point maintenant, me dit-il, est de mettre à l'abri les pièces et les artilleurs. Les effets du tir actuel sont si terribles, que les canons non protégés seront vite démontés. Bucharest deviendra un camp retranché inexpugnable, où l'armée roumaine pourra tenir en échec des forces dix fois supérieures.

« La Roumanie est, comme la Belgique, un lieu de passage ouvert pour les belligérants. Elle ne peut actuellement défendre sa neutralité contre le plus fort. Il faut qu'elle lui ouvre la porte et que même elle s'allie à lui. Dans ces conditions, l'indépendance du pays est un vain mot. Il s'agit ici de couvrir le Danube, comme il faudrait, en Belgique, barrer la vallée de la Meuse.

« On a dit que les grands États voisins avaient pris ombrage de ces projets. Je ne le crois pas : mettez les petits pays en état de se défendre ; c'est une garantie de paix ; les grands songeront moins à les attaquer. »

Je suis porté à croire que le général avait raison. La Roumanie faible est une proie que convoiteront tour à tour la Russie et l'Autriche. La Roumanie capable de repousser une agression empêchera l'ambition des voisins de regarder de ce côté, et, en même temps, servira de barrière pour empêcher les chocs.

Digitized by Google

En 1859, la réunion de la Valachie et de la Roumanie fut combattue en Angleterre à la fois et par lord Palmerston, et par Disraéli. Elle fut défendue, alors comme maintenant, par M. Gladstone et aussi par lord Robert Cecil, aujourd'hui lord Salisbury, dans le premier discours qu'il prononça au sujet de la question d'Orient. « Si l'Europe soutient les revendications de la Turquie, disait-il, les Principautés seront livrées à la merci du gouvernement turc, le plus rapace et le plus oppresseur des régimes (*the most oppressive and rapacious government*). Tant que la Turquie restera debout, elles seront livrées à ce régime, et quand elle tombera, ce qui est inévitable, elles deviendront une proie, que d'autres puissances se partageront. J'espère que la Chambre des communes se montrera, en cette circonstance, amie de la liberté. Un moment opportun se présente, qui ne reviendra peut-être plus, d'appuyer ces principes que nous révérons, d'établir ces institutions à qui nous devons notre félicité et d'assurer la liberté et le bien-être d'un grand nombre de nos semblables. »

M. Disraéli reprocha à lord Cecil de vouloir créer un « royaume fantastique » et « un fantôme d'indépendance ».

On voit aujourd'hui à quel point Disraéli s'est trompé et lord Cecil a eu raison. Comme ces paroles s'appliquent exactement aujourd'hui à la réunion de la Bulgarie et de la Roumanie ! S'il s'en était souvenu à Berlin, il n'aurait pas contribué à mettre à néant le traité de San Stefano. Un État viable, capable de se défendre, une seconde Roumanie aurait été constituée au delà du Danube et les complications actuelles et futures auraient été évitées. Heureusement, en ce moment, lord Salisbury semble ne plus avoir oublié ce qu'avait dit lord Cecil en 1859.

Le roi Léopold avait bien voulu me donner une lettre d'introduction pour le roi Charles, qui me reçoit dans sa villa de Cotroceni, à peu de distance de Bucharest. Cette villa est établie dans un ancien couvent, dont l'église subsiste encore, comme l'était aussi l'ancienne résidence royale de Pelesch, à Sinaïa. Je suis reçu de la façon la plus gracieuse

Digitized by Google

par le roi. Il me parle avec enthousiasme de « son bon frère » Léopold, qui se montre digne de son illustre père. Le roi Charles est en uniforme; il a l'allure correcte de l'officier prussien. Il est élancé, décidé en ses mouvements et paraît jeune. C'est de tout point ce qu'on nomme un beau cavalier. Comme je lui dis combien j'ai admiré les beaux ombrages du parc de Cotroceni, après les paysages dénudés de la Turquie : « J'adore, en effet, les beaux arbres, me dit-il; j'en plante et j'en fais planter le plus que je peux. C'est ce qui manque dans nos plaines si fertiles. Je n'ai pas voulu qu'on en abattît à Pelesch, même pour ouvrir des percées. C'est là la beauté des Karpathes. Je reviens d'une excursion dans des parties très peu connues de la chaîne, où j'ai campé dans de véritables forêts vierges. Si vous étiez arrivé quelques jours plus tôt, je vous aurais emmené. C'est splendide. On voit couchés à terre des troncs énormes qui vous viennent à l'épaule. On est transporté au sein de la nature primitive. C'est l'*Urwald*, comme on dit si bien en allemand. »

Il me parle de la question sémitique, toujours agitée en Roumanie : « L'Occident, dit-il, et vous autres, messieurs les publicistes, vous êtes en ce point très injustes à notre égard. Ai-je besoin de dire que je n'ai aucun préjugé contre les juifs? Je reviens des fêtes de Jassy, où je me suis trouvé au milieu d'une population aux trois quarts juive; nulle part je n'ai reçu plus chaleureux accueil. Je suis le premier à reconnaître leurs aptitudes commerciales. J'en ai eu une preuve récente. Dans nos dernières grandes manœuvres, on a voulu confier le service de l'intendance à des fournisseurs chrétiens. Le premier jour, les vivres arrivaient. « Vous voyez, me disait-on, il n'est pas nécessaire de recourir aux israélites. » Le second jour, tout était en retard; le troisième, l'armée faillit mourir de faim. Je fus forcé d'appeler en toute hâte les juifs. Sans les fournisseurs juifs, l'armée russe, dans sa dernière campagne, aurait beaucoup plus souffert. Ils avaient toujours tout ce qu'on désirait, depuis la bouteille de champagne pour l'officier jusqu'au tabac à bon marché pour la pipe du soldat. Les israélites ont de grandes qualités : ils

Digitized by Google

sont intelligents, économes, très actifs; mais ce sont ces qualités mêmes qui les rendent redoutables pour nous sur le terrain économique. A tort ou à raison, ce que l'on craint ici, c'est qu'ils ne parviennent peu à peu à monopoliser en leurs mains la propriété du sol tout entier. »

Le roi Charles a parfaitement compris et rempli son rôle de roi constitutionnel. Lui et son pays s'en sont bien trouvés. La pratique du régime parlementaire a donné lieu ici, comme partout ailleurs, à des crises pénibles, à des situations difficiles. Mais si le souverain se maintient dans la sphère élevée qui doit être la sienne, très au-dessus de ces misères et de ces intrigues, s'occupant avec suite des intérêts permanents du pays et favorisant tous ses progrès, il conserve toute sa popularité, et la nation ne peut s'en prendre qu'à elle-même de ses mécomptes. C'est ce que Louis-Philippe n'a pas compris, et il y a perdu sa couronne. C'est ce que ne veut pas comprendre aujourd'hui le roi de Danemark, et le voilà à l'état de guerre ouverte avec son peuple, qui est le meilleur du monde. Que le prince Alexandre de Bulgarie imite son voisin de Roumanie, et il n'aura pas à s'en plaindre, ni les Bulgares non plus.

Au journal libéral progressiste le *Romanul*, je suis reçu de la façon la plus gracieuse par l'un de ses rédacteurs, M. Nicolas Xénopol, qui veut bien me piloter pendant mon séjour ici. Il me présente à Rosetti, qui, comme président de la Chambre, jouit d'une influence prépondérante et très méritée. L'illustre patriote, dont Michelet, dans ses *Légendes du Nord*, a si bien raconté la dramatique évasion en 1848, est encore très vigoureux; ses cheveux sont d'un blanc d'argent, mais son œil noir, pénétrant et presque dur, révèle une volonté ferme et un esprit net. Il est mort l'an dernier.

« La Roumanie, dit-il, a fait d'étonnants progrès dans la pratique des institutions libres. Le pays se gouverne lui-même, nous jouissons sans nulle entrave des libertés les plus complètes et, comme vous le voyez, notre vie politique s'écoule paisiblement, comme en Belgique, sans autres orages que ceux soulevés par les partis dans la Chambre; mais cela n'agite pas le pays. »

Digitized by Google

D'après ce que j'entends, on se plaint ici comme ailleurs des changements trop fréquents de ministère; mais ce qui aggrave singulièrement le mal, c'est l'usage qui se répand de plus en plus de destituer ou de déplacer un grand nombre de fonctionnaires de tous les degrés et même de magistrats, afin de récompenser les services électoraux. C'est l'application de la fameuse maxime des politiciens américains : « Aux vainqueurs les dépouilles ». Rien de mieux fait pour empoisonner la vie politique et pour répandre partout la corruption, sans compter la désorganisation des services publics. Les conséquences de cette détestable pratique sont bien plus funestes en Europe qu'en Amérique, où le rôle de l'État est très réduit et où les hommes trouvent de toutes parts des carrières ouvertes.

Voici le tableau de ce qui se passe en Espagne en cette matière : « En Espagne, il y a, au ministère de l'intérieur, environ 1,500 employés, et un changement de ministère en déplace au moins 900, qui cessent d'émarger jusqu'à ce que leurs patrons rentrent, et alors le chassé-croisé recommence. Il en est de même dans les autres départements ministériels. Cette fois, il s'agit de contenter les divers groupes de la coalition libérale, qui ont chacun un état-major nombreux. On ne peut se figurer le nombre incroyable de candidats qui se présentent, et tous assurent qu'ils sont d'anciens coreligionnaires. » (*Indépendance belge*, 5 *décembre* 1885.)

Depuis quelque temps, le Parlement roumain imite la sagesse du Parlement hongrois. Il maintient au pouvoir M. Bratiano, comme les Hongrois M. Tisza, au grand bénéfice du progrès régulier et de la bonne administration des affaires.

La Constitution roumaine garantit aux citoyens, de la façon la plus absolue, toutes les libertés. Elle reproduit, presque mot pour mot, la Constitution belge : Égalité complète devant la loi. (Art. 10.) — Nulle distinction de classe, ni privilèges. (Art. 11.) — Liberté individuelle garantie. (Art. 14.) — Domicile inviolable. (Art. 15.) — Point de confiscation, ni peine de mort, sauf dans le code pénal militaire.

Digitized by Google

(Art. 16-17.) — Liberté de conscience et des cultes. (Art. 21.) — Les actes de l'état civil exclusivement du ressort de l'autorité civile. (Art. 22.) — L'enseignement libre. L'instruction primaire gratuite et obligatoire. (Art. 23.) — Liberté complète de la parole et de la presse. Ni censure ni autorisation préalable : nulle mesure préventive. Les délits de presse justiciables du jury. (Art. 24.) — Secret des lettres garanti. (Art. 25.) — Droit de s'assembler paisiblement et sans armes. (Art. 26.) — Droit d'association. (Art. 26.) — Droit de pétition. (Art. 27.) — Les fonctionnaires publics soumis aux poursuites des parties lésées, sans autorisation préalable. (Art. 29.) — Tous les pouvoirs émanent de la nation. (Art. 31.) — Le pouvoir législatif exercé par les deux Chambres, élues toutes deux, et par le Roi. (Art. 32.) — Vote préalable du budget et des impôts. (Art. 108 à 115.) — Cour des comptes. (Art. 116.) — Réunion de droit des Chambres le 15 novembre. Elles ne peuvent être ajournées qu'une fois par session. (Art. 95.) — La revision de la Constitution a lieu après qu'elle a été votée par les deux Chambres, dans un congrès comprenant les deux assemblées réélues, et aucun changement ne sera adopté que s'il réunit les deux tiers des suffrages. (Art. 128.) — Les députés et les sénateurs sont élus par trois collèges, où les électeurs sont partagés d'après leur fortune. Sont électeurs, tout Roumain « payant un impôt, si faible qu'il soit », et, en outre, tous les capacitaires.

Je ne connais guère de constitution plus libérale. La division en collèges paraît arbitraire; mais elle se justifie peut-être par la diffusion encore très restreinte de l'instruction et de la capacité politique. Il est regrettable que l'inamovibilité des juges ne soit inscrite nulle part. Elle est indispensable, si l'on veut avoir une justice équitable et soustraite aux influences illégitimes de nature diverse.

Je déjeune chez M. Aurelian, ministre de l'instruction publique et directeur de l'école d'agriculture qu'on a établie aux portes de la capitale, à gauche de la Chaussée. Il est l'auteur de l'excellente notice sur la Roumanie envoyée à l'Exposition universelle de Paris de 1867 et de plusieurs

Digitized by Google

autres écrits. Il connaît à merveille l'économie rurale de son pays. L'école a de beaux bâtiments, avec des classes, des laboratoires et des étables qui ne laissent rien à désirer. On y fait des études comparées sur les différents assolements. Ceux de Norfolk et une rotation septennale sont le plus en faveur. Les plantes fourragères, betteraves et rutabagas, et les légumineuses, trèfle, luzerne, sainfoin, poussent à merveille. Au lieu de ne produire que du blé, dont le prix est écrasé par la concurrence de l'Amérique et de l'Inde, augmenter énormément les fourrages de toute espèce, pour doubler la quantité des animaux de race améliorée, voilà, me semble-t-il, le moyen d'enrichir la Roumanie. Dans les pépinières, les aylanthes, les tilleuls, les acacias, et même les conifères, ont des pousses énormes. Il faut planter des arbres de toutes parts pour embellir le pays, provoquer plus de pluie l'été, et couper les vents froids l'hiver. Faute de bois, les paysans brûlent la paille ou la fiente des animaux ! C'est déplorable ; cela rappelle trop l'Orient ! Dans l'école, on ne s'occupe pas assez de l'amélioration de la race bovine. C'est cependant le point capital.

Comme en Russie, l'émancipation des paysans, en 1864, a empiré leur situation.

Autrefois, la classe rurale comprenait les paysans, petits propriétaires, appelés en Valachie *mochenéni* et en Moldavie *résèchi*, vivant et exploitant en communautés de famille, et les paysans corvéables, qui cultivaient les terres de l'État, des couvents et des particuliers, moyennant un certain nombre de journées de travail (*clavachi*) affectées à la terre seigneuriale, et la dîme du produit brut. Le seigneur devait leur donner un lot de terre proportionné au bétail qu'ils possédaient. Ils avaient, en outre, des droits de jouissance sur le pâturage et la forêt, jadis propriété communale, mais passée peu à peu aux mains du seigneur. La loi d'émancipation leur a concédé le tiers du sol, soit un lot quitte et libre d'environ 3 à 6 hectares, moyennant une indemnité d'environ 120 francs l'hectare, payable au propriétaire par l'État et remboursable en quinze annuités. Plus de quatre cent mille familles agri-

Digitized by Google

coles sont devenues ainsi propriétaires [1], mais l'étendue de leur exploitation, qui augmentait jadis en proportion de leurs ressources, est strictement limitée aujourd'hui, et, avec leur système de culture extensive, elle est insuffisante. Ils sont donc obligés de travailler sur les *latifundia*, restés aux grands propriétaires, pour une part du produit trop minime. Ils sont, par suite, très pauvres. D'après M. James Samuelson (*Roumania*, 1882), un tiers des paysans ont tout remboursé. Les autres sont encore sous le coup de la dette contractée en 1864. Ils doivent, en outre, acheter du bois et payer pour le pâturage, comme les anciens serfs russes, ce qui est très dur. L'État a conservé d'immenses domaines, et souvent des demandes et des propositions sont faites pour les partager entre les paysans; seulement, il faudrait, comme en Bosnie, en Serbie et dans plusieurs États américains, introduire la loi du *homestead*, qui garantit à chaque famille agricole une maison et un lot de terre insaisissables. Il faut lire à ce sujet le livre si instructif de M. Rudolf Meyer, dont une traduction française paraîtra bientôt. Le *homestead* serait un moyen de mettre des bornes à « l'accaparement sémitique » du sol, que l'on redoute tant en Roumanie. Les lots des paysans ont été déclarés inaliénables, mais pour trente ans seulement.

M. Aurelian pense que si les paysans parvenaient à cultiver la propriété qui leur appartient d'une façon intensive, ils n'auraient plus besoin de louer leurs bras pour une rémunération insuffisante. Il croit aussi que, par l'association, qu'ils comprennent très bien, ils pourraient, en commun, acheter des machines aratoires, des engrais et même les terres mises en vente par les propriétaires ruinés. On voit déjà les habitants de certaines communes s'associer pour prendre à bail ou en métayage une grande ferme. Ils la répartissent entre eux, et chacun paye une part du fermage, en rapport

[1] La première répartition a attribué, en moyenne, 3 hectares 70 ares à 279,684 familles en Valachie, et 5 hectares à 127,214 familles en Moldavie; total, 406,898 familles qui ont reçu, estime-t-on, la huitième partie du sol.

Digitized by Google

avec l'étendue qu'il cultive et le nombre d'animaux qu'il fait pâturer. C'est à peu près le *township* écossais.

L'association pour l'exploitation pastorale se rencontre aussi, comme dans le Jura et en Suisse. Les propriétaires de troupeaux les envoient en commun sur le pâturage, choisissent les pâtres, qui font le lait et le beurre, et règlent ensuite le partage entre les associés en raison du nombre d'animaux et de leur produit moyen.

Dans une étude comparée, très bien faite, sur l'emphytéose, M. G. Tocilesco parle des communautés agraires du *résèchis*, qui descendent, pense-t-il, des vétérans auxquels les princes concédaient des bénéfices militaires, à l'exemple des empereurs romains. Jusqu'à nos jours, les *résèchis* ont conservé la propriété collective du sol. La communaut constitue une personne civile à laquelle appartiennent en pleine propriété les terres de la « résèchie ». Celle-ci est même reconnue par la loi. L'article 8 du Code de procédure est ainsi conçu : « La généralité des *mosnénis* (*cetele de mosneni* ou *obstea resecilor*) seront appelés en justice par une seule citation collective, accompagnée d'une seule copie de la requête du réclamant. »

On peut consulter sur le même sujet les circulaires du ministère de la justice de Valachie de 1849, nos 2579 et 2581, dans la collection des lois de M. C. Brailoin : *Legiu rea Caragea*, etc., 2e édit. Buchar., 1865, p. 442 et suiv.

« En 1875, dit M. Tocilesco, lorsque j'occupais les fonctions d'avocat des domaines de l'État roumain, j'ai eu l'occasion de compulser quelques documents très anciens et fort curieux, appartenant à la généralité des *résèches* d'Ivanesti, arrondissement de Racova, qui se trouvaient en procès avec l'État. Il est extrêmement difficile, cela est même passé en proverbe, de procéder à une opération de partage entre les *résèches*. Il faut, en effet, dresser l'arbre généalogique de chacune des familles qui composent la *résèchié*, en remontant de plusieurs siècles, jusqu'à l'ancêtre (*batranul*, *mosiul*) qui a figuré dans la concession primitive du sol. Les *résèches* sont très nombreux dans le district de Vasloni. Le prince

Digitized by Google

Étienne le Grand leur a fait de nombreuses concessions de terres, à la suite de la mémorable victoire remportée sur les Turcs dans la vallée de Racova. C'est du district de Vasloni qu'étaient originaires les vainqueurs de Grivitza, au siège de Plevna, en 1877. »

La Roumanie est le pays le mieux disposé de toute l'Europe pour servir de théâtre à la plus riche agriculture. Avec des proportions doubles, elle ressemble à la Lombardie. Au nord s'élève, au lieu des Alpes, la haute barrière des Karpathes, d'où sortent, d'une infinité de vallées, un nombre égal de cours d'eau qui, suivant la pente du terrain, coulent directement du nord au sud, vers le Danube, lequel tient ici la place du Pô. Au pied des Karpathes s'étend, de l'est à l'ouest, la région des collines : elles descendent en pente douce pour se perdre dans la grande plaine danubienne. Celle-ci se compose d'une argile jaunâtre très fertile et, dans la région qui borde le fleuve, d'une bande de cette fameuse terre noire, qui constitue la richesse de la Russie méridionale. Le district compris dans le coude que fait le Danube pour se jeter dans la mer Noire rappelle les plaines basses de la Vénétie; mais, au lieu des admirables cultures qui s'étendent entre Padoue et les lagunes, on trouve ici la grande steppe inhabitée du Baragan.

Le seul inconvénient de cet admirable amphithéâtre, c'est qu'il est ouvert vers l'Orient, c'est-à-dire vers les steppes de la Russie, d'où la bise, qui souffle pendant 155 jours de l'année, amène la sécheresse et le froid, dont aucun massif forestier ne vient arrêter les fâcheux effets.

L'alluvion qui recouvre la surface du bas pays semble indiquer qu'il y a été déposé dans un fond de mer, à une époque récente. Les terrains tertiaires dominent sur les flancs des Karpathes; la crête est formée de roches secondaires, notamment de calcaires qui livreraient de beaux marbres et d'excellentes pierres à bâtir. Dans la plaine, on ne rencontre ni gravier pour faire des routes, ni même un caillou gros comme le poing. Le bois faisant aussi défaut, les matériaux naturels de construction manquent complètement dans les campagnes. On pourrait faire des briques, mais le combustible est introu

Digitized by Google

vable. Il ne reste donc, pour faire des habitations, que du clayonnage revêtu d'argile. Serait-il impossible à la Roumanie d'acquérir cette richesse agricole qui a fait de la Lombardie le jardin de l'Europe? Nullement; mais il faudrait imiter ce que les habitants de la vallée du Pô ont fait déjà depuis l'époque romaine et appliquer ici les procédés qu'a chantés Virgile et que Tacite reprochait aux Germains de négliger. Arthur Young raconte, dans les notes de son voyage en Italie, que, le soir, au théâtre de la Scala, en voyant une foule de belles dames avec leurs toilettes élégantes et leurs resplendissants bijoux, il pensait aux fermes qu'il avait visitées le matin et il se disait : C'est cependant du lait et du fromage de leurs vaches que sort ce déploiement d'opulence et de luxe. En Lombardie, toutes les rivières qui viennent des Alpes et des lacs sont captées, endiguées, emprisonnées dans des canaux, puis distribuées dans tout le pays, afin de l'irriguer à volonté, créant ainsi une fertilité merveilleuse et une richesse énorme. En Roumanie, les cours d'eau ne font que du mal, et aucun bien; ils forment obstacle aux transports sur les routes; ils creusent et ravinent leurs rives, entraînent la terre d'alluvion et, en approchant du Danube, forment des marais qui produisent la fièvre. La première chose à faire serait une étude générale et approfondie du régime hydrographique existant et des moyens d'en tirer parti, comme on l'a fait en Lombardie. Ceci suppose que les cultivateurs sont prêts à adopter des cultures exigeant les arrosages. Mais quel bienfait que de l'eau et des arbres dans une contrée où, durant quatre mois, il ne tombe de pluie que pendant quelques rares orages et où tout est brûlé par un soleil impitoyable!

En Roumanie, — sans compter la Dobrudscha, — sur 12 millions d'hectares, 5,708,945 sont consacrés à la culture et aux pâturages, et 2 millions sont occupés par les forêts; le reste est improductif, mais par la faute de l'homme, non par celle de la nature.

D'après un travail très bien fait de M. Aurelian, *Terra nostra*, Bucharest, 1880, complété par les données qu'a

Digitized by Google

recueillies récemment M. Paul Dehn (*Deutschland im Orient*, 2ter Th., f.83), les produits de l'agriculture sont estimés ainsi qu'il suit: Froment, 559,560 hectares, produisant 895,287 tonnes, d'une valeur moyenne de 221,900 francs, dont 400,000 tonnes exportées; seigle, 110,775 hectares, produisant 110,162 tonnes, d'une valeur de 8 millions de francs, dont 78,111 tonnes exportées; orge et avoine, 356,894 hectares, produisant 694,823 tonnes, valant 47 millions de francs, dont 413,665 tonnes exportées.

Le maïs, qui sert à faire la *mamaliga* (la *polenta* italienne), principale nourriture du peuple, occupe à lui seul autant d'espace que toutes les autres céréales: 1,034,755 hectares, livrant 1,885,025 tonnes, d'une valeur de 150 millions de francs, dont 636,831 tonnes sont exportées.

Le bétail est relativement nombreux : il comprend 2,557,381 bêtes à cornes, dont 111,943 buffles; 1,053,403 porcs et 4,758,366 moutons et chèvres. L'exportation se borne aux porcs et aux moutons, elle s'élève à 275,062 têtes, d'une valeur de 10 millions de francs environ, à quoi il faut ajouter pour 6 millions environ de laine.

La vigne vient admirablement dans la région des collines en avant des Karpathes. Elle occupe environ 100,000 hectares, livrant de 500,000 à 1 million d'hectolitres. Le vin de Delu Mare et de Dragaschani, dans la Valachie, et celui d'Odobesci et de Cotnar, en Moldavie, sont agréables et à très bon marché. Au *Grand-Hôtel* de Bucharest, j'ai bu d'excellent dragaschani. La viticulture et surtout l'art de faire le vin réclament de grandes améliorations. Les arbres fruitiers de toute espèce, abricotiers, pêchers à fruit dur, cerisiers surtout, viennent à merveille, et si les paysans se donnaient la peine d'en entourer leurs chaumières, ils pourraient en tirer un revenu notable, outre l'agrément d'un dessert agréable et sain; mais il faudrait exécuter un travail qui ne rapporterait que dans quelques années. C'est trop demander ici à l'esprit de prévoyance. On continue à faire ce qu'ont fait les aïeux, rien de plus. Cependant, dans la région des collines et dans toute la Moldavie, on trouve beaucoup de pruniers à fruits

Digitized by Google

bleus servant à faire une eau-de-vie, appelée *tzouica*, dont les paysans abusent parfois.

C'est dame Routine aussi qui empêche le progrès en agriculture. Il est vrai que le mode de tenure est si détestable qu'il aurait ruiné à fond tout autre pays, même le Far-West américain. En Valachie, sauf quelques grands boïards ou financiers grecs, les propriétaires ne font pas valoir leurs terres. Ils les louent à de grands fermiers ou intermédiaires, semblables aux *mercanti di campagna* de *l'Agro romano*, lesquels les sous-louent aux cultivateurs. Ces fermiers n'ont aucun capital à eux, si ce n'est parfois quelques charrettes ou des machines à battre à vapeur qu'ils mettent à la disposition des cultivateurs, à un prix convenu. Le paysan exploite, outre le lopin de terre qui lui a été attribué lors de l'émancipation, la terre restée au propriétaire moyennant la moitié du produit. C'est donc un métayage, mais où personne n'engage de capital. Le tenancier laboure, sème, récolte, bat le grain et le conduit à l'échelle du Danube ou à la gare la plus voisine. Le propriétaire abandonne la moitié nette, qui lui revient, à l'intermédiaire, pour une somme fixe, basée sur le revenu moyen. Seulement, comme le propriétaire roumain a presque toujours besoin d'argent comptant pour ses dépenses à Bucharest, les voyages ou le jeu, il abaisse ses prétentions, afin d'obtenir des avances. L'intermédiaire rançonne ainsi les deux parties avec lesquelles il traite, sans compter la pauvre terre qui est écorchée sans pitié par tout le monde.

Le mode de culture est le type de ce que Liebig appelle *Raub-Kultur*, culture-brigandage : sans cesse elle dérobe, sans jamais restitue .

La terre est labourée au moyen d'un charrue grossière en bois qui n'a pas changé depuis l'époque de Trajan; elle déchire la superficie, sans la verser régulièrement. Le blé ou le maïs sem sur les mottes croît parmi les mauvaises herbes de toute sorte, reste toujours bas et donne un produit de si mauvaise qualité qu'il se vend moins cher que le blé américain, et parfois il ne trouve pas d'acheteurs. Le seul binage qui nettoie un peu le sol est celui donné au maïs après qu'il

Digitized by Google

a poussé ses premières feuilles. Mais jamais la terre ne reçoit d'engrais. La paille est brûlée sur place ou dans le foyer des batteuses à vapeur. Près de Bucharest, on aperçoit un vaste amas de fumier qui provient des chevaux entretenus dans la capitale; quand le tas est bien sec, on y met le feu. C'est un crime de lèse-nature et de lèse-humanité. A supposer que le blé n'exige pas d'engrais, ce qui n'est déjà plus vrai, avec le fumier et la paille on pourrait obtenir des récoltes de plantes industrielles qui vaudraient deux et trois fois le prix de la terre : du tabac, du chanvre, de la chicorée à café, du houblon, etc.

La récolte faite, le sol est livré au pâturage jusqu'à ce qu'il se recouvre d'une végétation naturelle suffisante pour tenir lieu de fumure. La terre, quelque riche qu'elle soit, finit par s'épuiser, surtout si, la population augmentant, on fait revenir la culture à intervalles plus rapprochés, pour les besoins accrus soit de la consommation intérieure, soit de l'exportation. Le cultivateur ne fait pas de fumier et n'a pas besoin de litière pour ses animaux, parce que ceux-ci vaguent en plein air, été et hiver; ils n'ont pas d'étables. C'est à peine si parfois on leur construit un léger abri. Cependant, le climat est très dur : il est extrême, comme dans la Russie méridionale; on a jusque 30 et 40 degrés au-dessus de zéro l'été, et 25 à 30 au-dessous, l'hiver. Rien de plus lamentable que de voir, en janvier et en février, les vaches et les chevaux réunis en troupes, tournant le dos au chasse-neige qui les fouette et les ensevelit à moitié. Parfois, l'extrême froid les tue et aussi la faim. Peu de fourrages sont conservés. Point de ces belles meules de foin, artistement construites et qui promettent de bons repas à notre bétail. Pour toute nourriture, ils ont les pailles de maïs qu'ils déterrent de dessous la neige ou qu'ils arrachent d'un tas mis à leur portée. Dans ces conditions, les produits — je ne puis dire de l'étable, puisqu'il n'y en a point, mais des animaux domestiques — sont presque nuls. De beurre, il ne peut guère être question. Les vaches sont toujours maigres; à la fin de l'hiver, ce ne sont plus que des squelettes.

Digitized by Google

Le bœuf est recherché, mais comme bête de trait plutôt que comme viande de boucherie. On va en chercher en Russie, d'où ils rapportent souvent la peste bovine. Le porc est une sorte de petit sanglier, dont la chair est excellente, mais le poids fait défaut. Le mouton des Karpathes et du Baragan est exquis. La race tsigaye donne de la chair si exquise que les sultans n'en voulaient pas manger d'autre. Seulement, le moyen d'en faire de l'argent quand un gigot se vend à Bucharest un franc et demi à deux francs! Les chevaux sont petits, légers, très durs à la fatigue et aux intempéries, très peu exigeants; mais, faute de formes et de taille, ils n'ont aucune valeur. On en exporte un peu en Transylvanie; mais, d'autre part, on en importe de Russie de qualité supérieure, entre autres ces charmantes bêtes qu'on voit attelées aux calèches de louage à Bucharest. Autrefois, d'après l'historien Démétrius Cautemir, un proverbe turc disait: Rien de supérieur à un cheval moldave.

Le système de la *mesta* espagnole, c'est-à-dire des troupeaux à migration périodique, est encore pratiqué en Roumanie, comme dans certaines parties de l'Italie méridionale. Des bergers conduisent des troupeaux dans les Karpathes pendant l'été, pour s'y nourrir de l'herbe succulente des montagnes, et ils les ramènent dans la plaine pendant l'hiver. Des Tzintzares de la Macédoine viennent jusqu'ici acheter des bêtes à cornes maigres; ils les engraissent dans les pâturages soumis à inondation, le long du Danube; puis ils les abattent pour sécher la viande, qui, sous le nom de *pastrama*, est, avec les poissons secs du Danube, l'accompagnement préféré de la bouillie de maïs, *mamaliga*.

Le mûrier résiste aux hivers, et, par suite, l'élevage du ver à soie est possible. Il a été pratiqué de temps immémorial et il produisait la soie dont s'habillaient les femmes des boïards. Un moment, la Roumanie exporta même des graines de la précieuse chenille en Occident, mais les falsifications furent telles qu'il devint impossible de continuer à vendre, surtout quand la concurrence du Japon amena la baisse des prix.

Digitized by Google

Avec le froment à 18 ou 20 francs les 100 kilogrammes, quel revenu peut donner ici une terre aussi mal cultivée? La différence entre le prix au lieu d'origine et le prix au point d'arrivée est considérable, non pas seulement à cause du fret plus élevé, — 20 à 30 francs la tonne, de Braïla à Londres ou au Havre et seulement 10 ou même 5 francs de New-York aux mêmes ports, — mais à cause des prélèvements exagérés opérés par les intermédiaires, fermiers, négociants, spéculateurs. Si la Roumanie n'améliore pas la qualité de ses blés, la concurrence américaine ne lui permettra plus d'arriver dans les ports de l'Occident.

Cependant, en visitant quelques grandes fermes exploitées en régie, comme celles de Maratchesti, qui appartient à M. Negroponte, on voit tout ce que cette terre, bénie du ciel, pourrait livrer, en produits végétaux et animaux, de froments splendides, de moutons de race anglaise aussi gras, aussi beaux que dans leur patrie, de jolis chevaux hongrois, de fruits de toute espèce. Ah! si les propriétaires le voulaient, ce pays deviendrait un paradis; mais il y a un obstacle terrible : l'absentéisme, fléau pire que les Turcs. Malheureusement, il ne s'explique que trop, car, il faut bien l'avouer, le pays a été rendu inhabitable pour un homme cultivé.

Rien de plus mélancolique que cette vaste plaine à blé de la basse Roumanie. Pas de verdure, pas de prairies, pas d'arbres; l'été, la steppe, coupée de routes poudreuses, toute jaune du nuage de poussière que soulève le moindre vent ou la voiture du voyageur; l'hiver, l'immense névé vide. Les villages font mal au cœur, et à l'économiste, et au philanthrope, et à l'artiste. A l'économiste, car rien n'y est aménagé pour la production de la richesse; nul capital accumulé; pas de bâtiments d'exploitation; quelques instruments aratoires, mais de la pire espèce; très peu d'approvisionnements et pas même de bois de chauffage; au philanthrope, car ces demeures offrent l'image du dénuement le plus complet, conséquence d'un asservissement héréditaire et d'une exploitation à outrance du faible par le fort; la demeure est en terre glaise sur clayonnage; parfois elle est à moitié enfoncée dans le sol, et

Digitized by Google

alors elle est, au moins, chaude en hiver et fraîche l'été. Après que le carré qui servira de logis a été creusé comme une sorte de cave, on y fait un grand feu de paille; l'argile se cuit à moitié, comme de la brique, et fait un revêtement dur et assez sec. Le trou est recouvert d'une légère charpente, qui supporte du chaume, des roseaux. Presque point de mobilier : quelques escabeaux, mais toujours un grand coffre pour mettre les vêtements des jours de fête; généralement, point de cheminée; la fumée s'échappe comme elle peut, par les interstices du toit. On la croit saine; et de fait, elle doit avoir des qualités antiseptiques puisqu'elle éloigne les insectes des jambons. En tous cas, elle chasse les moustiques, ce qui est précieux. En somme, nulle aisance, nul confort; la hutte du nègre de l'Afrique centrale est mieux faite pour satisfaire aux nécessités de la vie. Voilà le sort des descendants des colons de Trajan, qui parlent la langue du peuple-roi et qui, depuis dix-sept cents ans, cultivent sans relâche cette terre, la plus fertile du monde !

L'œil de l'artiste s'afflige aussi, car l'aspect de ces campagnes et de ces villages est d'une uniformité désolante. Sauf dans les parties emblavées de maïs, tout le sol est jaunâtre, et les habitations, faites d'argile et de chaume, ont la même teinte terne et triste. Parfois, pour protéger le devant des maisons de l'ardeur du soleil, on pose, sur des pieux, des branches d'arbres avec leur feuillage mort et jauni. Pas une couleur gaie ou brillante. Je ne connais que les plaines de la Castille qui présentent un paysage aussi désolé. Comment le propriétaire viendrait-il se fixer dans ses terres, où il ne trouverait ni ombre, ni eau, ni vue agréable, ni société, ni occupation d'aucune sorte, puisque le sol est exploité par les paysans de la façon la plus sommaire et la plus uniforme? Rien qu'un désert fertile, un soleil brûlant et des flots de poussière. Comme les seigneurs de l'Italie méridionale et de la Sicile, il se réfugie dans les villes, aux lieux de bains ou dans les casinos où l'on joue. Le Roumain, comme son ancêtre le Romain et comme la plupart des peuples greco-latins, préfère la vie citadine.

Tout est à créer ici. Et d'abord, il faudrait transformer

Digitized by Google

l'aspect des campagnes à l'aide de plantations, faire des prairies et des pelouses au moyen des arrosages, créer des parcs, bâtir des résidences simples, rustiques, mais confortables, et il faut que cela se fasse de divers côtés à la fois, afin qu'on puisse, comme en Angleterre, retrouver dans le commerce avec ses voisins ces relations de société, indispensables au bonheur des Roumains et surtout des Roumaines, qui, à la façon des Parisiens, dont ils imitent volontiers les modes, sont très sociables et ennemis de l'isolement. En parcourant ces immenses plaines nues et brûlées sur une distance de cinq cents kilomètres, depuis Galatz jusqu'à Verciorowa, pour me rafraîchir je fermais les yeux et je voyais devant moi ces paysages enchanteurs de la Suisse et de l'Angleterre, uniquement dus à la main de l'homme, qui les a embellis rien qu'en y réunissant des herbages et de beaux arbres, Tunbridge-Wells, Shere, Liesthal près de Bâle, l'Emmenthal ou le Simmenthal.

C'est seulement quand les campagnes auront été rendues agréables à voir et à habiter que le propriétaire viendra s'y fixer, et pour opérer cette transformation, il faudra immobiliser du capital. Puis une occupation qui absorbe l'activité du châtelain et de la châtelaine est indispensable. Elle est tout indiquée et il n'en est pas de plus belle, de plus digne de l'homme : faire valoir et embellir sa propriété ainsi que le faisaient les Romains, comme Caton, du temps de la république. Ainsi que le dit si bien Cicéron : *Nihil est agriculturâ melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine libero dignius.* (*De Off.*, I, 42) (Rien de meilleur que l'agriculture, rien de plus productif, rien de plus doux, rien de plus digne de l'homme libre). Et ce bel éloge, que les boïards roumains devraient tous prendre pour devise : *Voluptates agricolarum mihi ad sapientis vitam proximi videntur accedere* (Les jouissances de celui qui cultive la terre sont presque égales à celles du sage). Écoutez aussi Horace : « Heureux celui qui fait valoir le domaine paternel avec ses propres bœufs sans être chargé d'aucune dette, » *solutus omni fœnore.* (Épode, II.)

Quel plaisir, quel bienfait, quelle œuvre patriotique de trans-

Digitized by Google

former tout un canton par ses soins et son intelligence ! C'est à des travaux de ce genre que l'État et l'opinion doivent réserver les honneurs et les récompenses. Mais le grand obstacle reparaît encore. Pour améliorer le bétail, se procurer de bons instruments aratoires, introduire des rotations plus rationnelles, remplacer la culture, peu rémunératrice, du blé par celle des plantes industrielles, il faut de l'argent, toujours de l'argent. Or, le propriétaire roumain n'en a pas. Loin d'être *solutus omni fœnore*, il a trop souvent à payer de gros intérêts pour une lourde hypothèque, et d'ordinaire son revenu est mangé à l'avance. Toutefois, la voie est toute tracée. C'est aux hommes influents à y entraîner la classe aisée. Les exemples ne sont même pas à chercher à l'étranger. On en trouve dans le pays même, surtout en Moldavie. Déjà, prétend-on, on a introduit des centaines de machines à battre et plus de 50,000 charrues de systèmes anglais et américains.

Le progrès agricole pourrait aussi s'accomplir, en partie, par l'initiative des paysans, améliorant leurs demeures et les entourant de vergers, plantant des arbres pour se donner de l'ombre, construisant des étables et ainsi faisant de l'engrais, pour obtenir des racines fourragères et faire du beurre, produit toujours cher et recherché partout. Pour cela, il faudrait leur faire comprendre qu'il est une existence plus heureuse que celle qui consiste à manger de la *mamaliga* à suffisance et de coucher sur la dure, dans une tanière. Cette instruction agricole ne pourrait se répandre que par les conseils du maître d'école et du pope, qu'il faudrait préparer à cet apostolat économique.

Il ne faut pas s'étonner si les paysans sont encore très routiniers. Avant 1864, sans être véritablement serfs ou *adscripti glebæ*, ils étaient tenus à des redevances en travail ou corvées, *claca*, et à des prestations en nature, *szima*. Comme nous l'avons dit, ils ont été non seulement complètement affranchis, mais, en outre, la loi leur a attribué des terres d'une étendue de 2 1/2 à 5 1/2 hectares, suivant le nombre d'animaux de travail qu'ils possédaient, les mettant à même de cultiver leur petite

Digitized by Google

propriété. Celui qui n'avait pas de bétail n'a obtenu que le minimum; celui qui avait deux bœufs, 4 hectares, et celui qui avait quatre bœufs, 5 à 6 hectares.

En Flandre, sur une petite ferme de cette contenance, une famille vivrait très à l'aise et même ferait des économies, car en beurre, viande de boucherie, lin, chicorée, colza, pommes de terre précoces, elle obtiendrait un produit brut de 4,000 à 5,000 francs. Mais avec la culture extensive en usage ici, cela est insuffisant pour subsister. On a essayé la culture de la betterave à sucre, et une vaste usine a été établie sur la propriété de Kitila, aux portes de Bucharest, avec les capitaux du propriétaire, le prince Bibesco, et de la maison Cail, qui avait fourni l'outillage. Une seconde a été créée à Sascut. On a pu faire du sucre, mais sans obtenir les bénéfices qu'on espérait. Faut-il s'en étonner quand le prix de ce produit est tombé à la moitié de ce que l'on considérait comme un prix normal et quand partout les fabriques se ferment, ruinées par ce bon marché excessif?

La fabrication du sucre, favorisée par le fisc, rencontre ici deux obstacles qui neutralisent ces faveurs: la sécheresse persistante de l'été, qui parfois est très nuisible au grossissement de la betterave, et la cherté du combustible. Le bois manque et le charbon anglais, grevé d'un fret de 20 à 30 francs la tonne, coûte trois fois aussi cher qu'en France. La plus grande partie du sucre arrive encore de l'étranger : 7,646,000 kilogrammes en 1882, dont 5,236,000 importés d'Autriche-Hongrie.

La Roumanie possède, dans toute la région des Karpathes, les plus belles forêts de l'Europe et cependant elle manque de bois. Dans les massifs forestiers des montagnes, depuis Verciorowa jusqu'au Butchech, en chassant à l'ours ou en gravissant les sommets, j'ai souvent rencontré gisant à terre des troncs si gros qu'on pouvait y appuyer son fusil et ailleurs des fûts de pins et de chênes élancés et hauts comme des piliers de cathédrale. Et néanmoins, dans la liste des importations de l'année 1882, je vois figurer 15 millions pour « bois et objets en bois ». C'est que, dans toute la plaine,

Digitized by Google

les arbres ont été impitoyablement coupés, et les magnifiques forêts des Karpathes sont inabordables. La première chose à faire serait donc d'imiter les Hongrois et de planter partout des acacias, qui poussent admirablement dans ces terres d'alluvion fertiles et sèches.

Sous le rapport financier, la Roumanie a fait des progrès merveilleux. Depuis dix ans, on dirait que la guerre, qui ruine les autres peuples, a enrichi celui-ci. L'intérêt habituellement payé pour tout emprunt ou papier escompté de premier ordre, n'était pas inférieur à 10 ou 12 p. c. Tout d'abord, en 1873 fut fondée la *Première société roumaine de crédit foncier*, qui, fin 1883, avait émis pour 91 millions de lettres de gage, partie à 7, partie à 5 p. c. La *Banque nationale roumaine* a rendu des services plus signalés encore. Elle a sauvé les commerçants indigènes des griffes des banquiers étrangers. Fondée en 1882, au capital de 30 millions, dont 12 millions versés par l'État, qui est intervenu pour un tiers, elle a ramené le taux de l'escompte à 6 et même à 5 p. c. Elle a des succursales dans les principales villes : Braïla, Jassy, Galatz, Kraïova, et elle parvient à maintenir en circulation pour 80 millions de billets.

Le revenu de l'État a doublé sans que des charges réellement plus lourdes aient été imposées au pays. En 1871, il s'élevait seulement à 66 millions de francs, et en 1882 à 122 millions. L'impôt sur le tabac donnait un demi-million; constitué en monopole, il produit 16 millions. Au lieu d'un million et demi, l'alcool en donne 7, les douanes 16 au lieu de 8, l'impôt foncier 8 au lieu 4, et il en va de même pour le reste. Chose rare en ce temps de déficit universel, la Roumanie est arrivée à se constituer un trésor. Il est vrai qu'elle ne le gardera pas longtemps. On lui a trouvé un emploi très productif : on va l'utiliser à fortifier Bucharest !

Par une opération excellente sous tous les rapports, l'État est redevenu maître de ses chemins de fer en les rachetant de la faillite du fameux banquier Strousberg. Il a ôté ainsi un dangereux prétexte à l'ingérence de l'étranger. Les voies ferrées sont devenues l'un des moyens qu'emploient les grands États pour subalterniser les petits.

Digitized by Google

Le pétrole peut aussi devenir pour la Roumanie une source de richesse. La région oléifère, sur la pente sud des Karpathes, occupe une surface considérable, mais dont on ignore encore les limites ; elle est probablement le prolongement de celle qu'on rencontre en Galicie et en Hongrie. Les sources les plus riches se trouvent dans les districts de Prahowa, de Dimbowitza et de Buzen. On n'a encore exploité que les couches supérieures. Le trou de sonde le plus profond n'a pas dépassé 240 mètres, et on croit que, plus bas, la production sera beaucoup plus puissante et plus régulière. D'après M. Paul Dehn, à qui j'emprunte ces détails, on obtient deux sortes d'huile, l'une assez grossière, la *pacura*, l'autre plus légère, appelée *titei*, qui contient 78 p. c. d'huile de lampe. On en exporte des quantités notables en Hongrie : plus de 14,000 tonnes en 1882. La production totale est estimée à 30,000 tonnes. Elle satisfait à toute la demande intérieure, car on n'a importé, en 1882, que 730 tonnes. Il est vrai qu'elle est protégée par des droits d'entrée élevés : 5 francs pour le pétrole brut et 30 francs pour le raffiné, aux 100 kilogrammes. Cependant, cela ne suffit pas pour assurer des bénéfices. Trois compagnies étrangères exploitent les sources pétrolifères: une compagnie autrichienne près de Kolibaschi, mais elle a payé ses concessions trop cher; une compagnie allemande près de Plojesti, mais elle est, dit-on, administrée à trop grands frais; enfin une compagnie anglaise, qui est située trop loin du chemin de fer. On prétend qu'en deux ans, elles ont perdu plus de 4 millions. Le pétrole ne manque pas; seulement, la concurrence de la Pennsylvanie et de Bakou amène des prix trop bas. La Roumanie ferait mieux de conserver son huile minérale pour l'époque où elle commencera à s'épuiser ailleurs.

Les mines de sel gemme d'Ocna, de Slanic et de Telega ne sont pas inférieures à celles de Maros-Ujvar, en Transylvanie, et de Wielitzka, en Galicie. Elles paraissent inépuisables et elles sont très faciles à exploiter. Elles le sont par l'État, qui y fait travailler les condamnés aux travaux forcés. En 1882, elles ont exporté 21,916 tonnes, d'une valeur de

Digitized by Google

plus de 1 million. La Bulgarie en a pris 11,153 tonnes, et la Serbie, 9,098. Comme la régie a abaissé, en 1883, le prix à 40 francs la tonne pour l'exportation, celle-ci est destinée à s'accroître notablement.

La Roumanie manque de capitaux pour améliorer son agriculture, qui est, certes, sa principale source de richesse. Et cependant, elle s'efforce de les détourner vers l'industrie manufacturière, artificiellement protégée et subventionnée. On semble croire dans toute l'Europe orientale et méridionale qu'un pays n'est civilisé et prospère que quand il a des fabriques. Ne voit-on pas que les ouvriers entassés dans les ateliers des villes populeuses, nécessairement mal logés, sont, en outre, exposés aux grèves et aux chômages qui résultent des crises périodiques? *O fortunati nimium si sua boona norent agricolæ!* Il faut bien comprendre que le capital ne peut pas agir de deux côtés à la fois. Si, par des primes, vous le dirigez arbitrairement vers l'une ou l'autre industrie, nécessairement il ne peut aller féconder le sol. On parvient à maintenir en vie deux fabriques de draps, l'une à Neamtzu, l'autre à Peatra, mais en leur réservant la livraison pour les troupes, et une grande fabrique de papier, au capital de 3 millions, à Bacau, mais en lui assurant, par une loi spéciale, le droit de fournir tout le papier que réclame une administration déjà presque aussi « paperassière » que celles de notre Occident.

Il est cependant une industrie qui prospère non seulement sans les secours de l'État, mais malgré des droits écrasants : c'est celle de la bière. Il est vrai que partout, du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident, dans le monde entier, Gambrinus étend son empire. On comptait, en 1883, 27 brasseries et on importait encore pour près de 400,000 francs de bières étrangères. Le droit d'accise au profit de l'État est de 20 francs par hectolitre, plus, à Bucharest, 15 francs d'octroi, tandis qu'on ne paye à Paris que 22 francs, à Vienne 10, à Munich 3 et à Berlin 1 fr. 50 c.

Les industries domestiques jouent un rôle très considérable, mais inaperçu, dans la création des choses utiles à l'homme; car, à la campagne, les paysans se font eux-mêmes

Digitized by Google

presque tous leurs meubles, leurs outils et leurs instruments aratoires, et les femmes fabriquent et confectionnent les vêtements pour toute la famille. Mais les étrangers ont en mains ce que l'on appelle les affaires, parce que, jusqu'à présent, les jeunes Roumains préfèrent occuper une place dans l'administration, dans l'armée ou dans la magistrature. Les Français et les Belges ont eu pendant un temps le monopole de la banque; ils ont fondé successivement la *Banque de Roumanie* en 1879, le *Crédit mobilier roumain* en 1881 et la *Société roumaine de construction* la même année. Le capital français a créé aussi la *Compagnie du gaz*, la *Société des basaltes artificiels* et d'autres entreprises moins importantes. Dans les ports du Danube, Galatz et Braïla, dominent les Anglais et les Grecs pour les importations diverses et surtout pour les exportations des blés. Une firme anglaise, *The Sulina elevator Company*, a établi récemment sur le fleuve un élévateur, modèle américain, pour charger les grains. Ce sont les Anglais qui ont construit le chemin de fer Tchernavoda-Küstendjeh, à travers la Dobrustcha, et la ligne Routschouk-Varna, qui est encore un tronçon de la voie rapide de Vienne à Constantinople.

Les Grecs occupent toujours dans le commerce une place très importante, et comme le Phanar dominait jadis en Roumanie, plusieurs grandes familles phanariotes y ont conservé d'immenses domaines. Les Suisses sont ici, comme partout, excellents exportateurs, très au courant des besoins locaux, économes, simples et faisant honnêtement de bonnes affaires. Les Hongrois sont très nombreux : ils forment une grande partie de la haute domesticité. Les cuisinières et les cochers dans les bonnes maisons viennent de la Transylvanie. Parmi les maçons, on trouve des Italiens, et des Allemands dans les divers métiers.

Chose inouïe, les Roumains, ce peuple essentiellement agricole, n'ont pas songé à cultiver des légumes pour la capitale. Elle n'aurait ni une salade, ni une carotte si les Bulgares n'arrivaient pas, chaque année, louer des terres aux environs de Bucharest et y faire de la culture maraîchère. Quand vient

Digitized by Google

l'hiver, ils s'en retournent chez eux, le gousset bien garni, et reviennent au printemps, avec les hirondelles. Ce fait seul suffit pour montrer ce qu'il faudra d'efforts et de propagande si l'on veut introduire la culture intensive en Roumanie.

Parmi les étrangers, faut-il nommer les Juifs? Oui, car la législation les considère comme tels, à moins qu'ils ne se fassent naturaliser, ce qui n'est pas facile. Cependant, ils forment le dixième de la population totale du royaume, le quart de celle de la Moldavie prise à part et les six dixièmes de celle de sa capitale, Jassy. La question des Juifs est ici plus difficile qu'on ne se l'imagine en Occident. Elle préoccupe tout le monde. Chacun m'en parle, depuis mon hôtelier jusqu'au ministre et au Roi. Je crois donc devoir y revenir.

Tolérance, égalité de droits, égalité des races, ce sont là des principes de justice que personne ne songe à contester. Mais, me dit-on, pouvons-nous voir sans effroi se préparer un ordre de choses où toute la propriété, terres, maisons, usines, chemins de fer, appartiendrait aux Juifs et où nous, Roumains, serions leurs tenanciers, leurs valets, leurs ouvriers, leurs subordonnés en tout et partout? Dans le combat économique, le Juif dévore le Roumain aussi sûrement que l'araignée la mouche.

Le Roumain est brillant, intelligent, mais peu travailleur et très dépensier, surtout imprévoyant, toujours prêt à s'endetter pour satisfaire la soif actuelle du plaisir. Le paysan vend sa récolte au cabaret pour avoir de l'eau-de-vie, le boïard engage sa terre pour aller à Paris ou à Mehadia. Le Juif est économe, avisé, toujours à l'affût d'un marché avantageux, disposant de cette puissance irrésistible dans un pays de gens endettés : l'argent comptant. Pour faire les affaires, il a une supériorité incontestable.

Il est mieux doué, sous tous les rapports, que les autres races au milieu desquelles il vit. Proportion gardée, la race israélite a plus de philosophes, plus de poètes, plus d'artistes, plus d'écrivains et surtout plus de journalistes, supériorité énorme en un temps où la presse est non le quatrième, mais le pre-

Digitized by Google

mier État. Armé de cette intelligence supérieure, si la libre concurrence, toutes les libertés et toutes les égalités sont proclamées, la victoire définitive du Juif est inévitable. Mettez dans une bouteille de l'huile et de l'eau; secouez, mélangez tant qu'il vous plaira : le mélange intime ne s'opère pas, et dès que la bouteille est au repos, l'huile surnage. Il en est ainsi du Juif en Orient. Si l'on ne considère que le progrès de la richesse, on ne peut regretter que la race la plus énergique, la plus apte à produire et à épargner prenne la place d'une autre race plus légère, moins apte à créer du capital. Seulement, on comprend que la race destinée à être mangée, ou tout au moins subalternisée, ne s'y résigne pas de bon cœur et tâche de se défendre. C'est ce que font les Roumains d'une façon toute particulière.

Émus par les réclamations et les plaintes des Juifs, les grands États avaient imposé à la Roumanie, au traité de Berlin, l'obligation d'admettre l'égalité des droits pour tous, sans distinction de culte. Aussi, la constitution roumaine, modifiée en 1879, proclame, dans l'article 21, que « la liberté de conscience est absolue », et dans l'article 7, que « la différence de croyances religieuses et de confessions ne constitue pas, en Roumanie, un empêchement à l'acquisition et à l'exercice des droits civils et politiques ». Certes, on ne peut rien réclamer de plus. Les constitutions des États les plus libres ne contiennent point de garanties plus complètes, plus explicites. Seulement, le § 5 du même article 7 dit : « Ne peuvent acquérir des immeubles ruraux en Roumanie que les Roumains ou ceux qui sont naturalisés Roumains. » Or, les Juifs sont considérés comme étrangers. Ils peuvent, à la vérité, se faire naturaliser. Mais la naturalisation ne s'obtient que par une décision du pouvoir législatif et sur une demande en règle suivie « de dix années de domicile et d'actes utiles au pays ». De cette façon, les Juifs n'acquerront la nationalité roumaine que peu à peu, et non brusquement, comme à la suite d'une invasion. Cela donnera le temps aux Roumains de se préparer à la lutte pour l'existence sur le terrain économique. Mais s'ils ne veulent pas être évincés à tous les

Digitized by Google

degrés de l'échelle sociale, ils devront travailler davantage.

On cite cette boutade du ministre Bratiano, dans un discours prononcé le 26 janvier 1884, à propos de la réforme de la magistrature : « Nous devrions travailler deux fois plus que nous ne le faisons, autant au moins que les étrangers avec qui nous sommes en concurrence. Voyez Gladstone, qui a plus de 75 ans : il travaille quatorze heures par jour et il en exige autant de ses employés. Savez-vous pourquoi, chez nous, chacun demande une place à l'État? Parce qu'au lieu d'exploiter ou d'administrer nous-mêmes nos terres, nous préférons les louer en bloc à des intermédiaires, afin de nous amuser dans les villes ou à l'étranger. Voyez nos cafés, nos casinos, nos jardins publics : ils sont toujours remplis de propriétaires inoccupés, et surtout d'employés. »

Quand, au traité de Berlin, la Russie a forcé la Roumanie à lui céder une partie de la Bessarabie en échange de la Dobrudja, le cabinet de Bucharest a protesté avec énergie et persistance. Cette étrange façon de le récompenser du précieux concours qu'il avait apporté à l'armée russe à Plevna a laissé au cœur du Roumain un sentiment d'amertume et de rancune qui ne s'effacera pas vite. Cependant, il est certain que la Roumanie a gagné au change. Depuis la guerre de Crimée, où la Dobrudja est devenue le tombeau d'un si grand nombre de Français, emportés par les fièvres et les maladies, cette région a conservé une détestable réputation. Cependant, elle est formée de collines assez élevées, couvertes d'herbages propres à nourrir des troupeaux et de vallées fertiles où rien ne s'oppose à une bonne culture. Les colonies allemandes qui se sont établies à Kataloï, Atmadscha, Koscholak et Tanhri-Verdi l'ont bien prouvé : elles ont bâti de beaux villages, avec de bonnes maisons, bien entretenues, et des champs bien cultivés, qui font contraste avec les huttes qu'habitent les Bulgares et les Tartares qui les entourent. Les deux tiers du pays sont, paraît-il, susceptibles de produire de tout, et surtout de très bon vin, sur les premières pentes des collines. La Dobrudja pourrait nourrir facilement un demi-million d'hommes. Malheureusement, elle se dépeuple rapi-

Digitized by Google

dement. Les musulmans émigrent en grand nombre, pour se soustraire à la conscription, et les pâtres de langue roumaine, les Mokanes, qu'on s'efforce de faire venir de la Hongrie, où ils sont fixés, ne suffisent pas à les remplacer. De 250,000 âmes, la population est tombée à 170,000. Cependant, Kustendjeh, sur la mer Noire, devient un lieu de bains très fréquenté. Si on fait un pont sur le Danube et si on améliore le port, cette ville deviendra la principale échelle de la Roumanie, car elle n'est jamais fermée par les glaces, comme l'est souvent le Danube en face de Galatz et de Braïla.

Dois-je résumer mon impression? Elle ressort de ce qui précède. En beaucoup de points, par son amour de la liberté, par ses institutions, par les visées de ses hommes d'État et de son souverain, la Roumanie m'a rappelé la Belgique. Seulement, comme, au lieu de 29,451 kilomètres carrés, son territoire en mesure 129,947 et qu'elle n'a que 40 habitants par 100 hectares, elle est appelée à devenir trois ou quatre fois plus peuplée et plus puissante si elle continue à être bien gouvernée. Qu'elle se garde de jalouser ses voisins, de se mêler à la politique extérieure, sauf pour se défendre, et qu'elle s'applique surtout à développer ses ressources naturelles, et son avenir est assuré.

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

LES DOCTRINAIRES

Nommer un parti, c'est souvent le définir, car les mots ont cette rare puissance d'évoquer à l'esprit tout un ensemble de formes et de notions. Mais il arrive aussi que les mots remplacent les idées absentes. Gœthe le disait :

Denn eben wo Begriffe fehlen,
Da stellt ein Wort zur rechten Zeit sich ein.

Quand on ne sait comment prendre en défaut son adversaire, on lui applique une épithète qui le déprécie. De nos jours, *doctrinaires* est l'injure à la mode dont on fait arme contre le libéralisme; catholiques et radicaux en usent à l'envi; dans un meeting, elle fait merveille, elle vaut celle de crânes préhistoriques ou de renégats.

Au fond, cependant, jusqu'à quel point est-il légitime de nous l'appliquer? La chose mérite d'être examinée ; car elle se rattache à l'histoire des idées et des partis politiques, qui, à l'insu de bien des gens, se sont singulièrement modifiés depuis un quart de siècle.

I

Le terme *doctrinaires* a eu dans le passé une acception sur laquelle il n'est pas difficile de se mettre d'accord. La Révolution et l'Empire avaient tous deux échoué; le rationalisme républicain et le césarisme militaire semblaient également condamnés; la France se croyait enfin sûre de l'avenir; pour la première fois, elle allait tenter d'appliquer chez elle le

Digitized by Google

régime constitutionnel, qui avait fait la force et la gloire de l'Angleterre. Un petit groupe d'hommes, au dedans et au dehors de la Chambre, Royer-Collard, Camille Jordan, De Serre, De Barante, Guizot, pleins de talent, dévoués aux intérêts du pays, s'étaient donné pour tâche de tracer la formule de ce gouvernement nouveau, encore plein d'obscurités pour le continent entier. Comment pouvait fonctionner ce mécanisme délicat dans un pays qui venait de passer par tous les extrêmes? Quel était exactement le rôle de la Chambre? Celui du roi ? Fallait-il accepter pour l'exercice des libertés publiques des solutions absolues? Toutes ces questions étaient ouvertes, et l'on conçoit que, dans les préoccupations des penseurs de 1815, la théorie politique dût tenir une grande place.

Mis en présence d'une formidable majorité réactionnaire qui se croyait sûre de l'appui de la masse, Royer-Collard ne voyait de contrepoids efficace que dans l'autorité monarchique. La royauté elle-même devait sauver la liberté contre un despotisme clérical dont le triomphe ne pouvait manquer de ramener au despotisme révolutionnaire. Aussi l'éloquent orateur soutenait-il avec énergie la prérogative royale sous sa forme la plus accentuée. « La France, disait-il, veut que son roi le soit véritablement et qu'il ait tout pouvoir nécessaire pour la gouverner. » C'était nier presque entièrement les droits de la Chambre. « Le jour où le gouvernement n'existera que par la majorité de la Chambre, le jour où il sera établi en fait que la Chambre peut repousser les ministres du roi et lui en imposer d'autres qui seront ses propres ministres et non les ministres du roi, ce jour-là c'en est fait non seulement de la Charte, mais de notre royauté ; ce jour-là, nous sommes en république... » Et il répondait à l'objection que l'on tirait de la pratique du gouvernement anglais, que ce n'était pas là un véritable gouvernement parlementaire représentatif; il aurait pu ajouter : tel que je m'en suis créé l'image d'une façon arbitraire.

De Serre ne parlait pas autrement. Il niait le droit d'amendement. « En Angleterre, il est vrai, disait-il, l'initia-

Digitized by Google

tive appartient à la Chambre des Communes, mais la France n'est point l'Angleterre, et l'Angleterre n'est point une monarchie... En France, la royauté ne doit point être inerte, immobile, mais agissante. »

En réalité, ces théories, qui nous paraissent singulières aujourd'hui, ne devaient leur existence qu'à la situation précaire où se trouvait le gouvernement parlementaire en France. La majorité, ennemie jurée de la Charte, était si puissante qu'il fallait lui opposer à elle-même une barrière, la seule qu'elle hésitât peut-être à franchir, celle du droit royal.

Mais ce qui caractérisait le groupe de Royer-Collard, c'était le ton dogmatique avec lequel il défendait ses idées; on employait des formules absolues pour enseigner une théorie sur laquelle la relativité des phénomènes sociaux exerçait visiblement une très profonde influence. Et ce fait bizarre s'explique par la combinaison de deux tours d'esprits bien différents, qui venaient, sous la Restauration, se heurter comme deux courants adverses; l'ancien procédé rationaliste français, dont s'étaient inspirés le XVIII^e^ siècle et la période révolutionnaire, avait façonné dans leur jeunesse des esprits que l'expérience des faits accomplis, si contraires, hélas! aux théories, avait de force conduits à des conceptions nouvelles : ces conceptions étaient celles de l'école historique allemande, groupée autour de Savigny et de Niebuhr; elles enseignaient qu'on n'échappe pas aux lois de la tradition, qu'on ne peut renier son passé sous peine de suicide, et si elles avaient le tort d'en tirer cette conséquence que l'homme n'est point l'artisan du progrès, elles rendaient ce service de ramener les penseurs sur le terrain solide de la réalité pratique.

Mais, pour Royer-Collard et ses collaborateurs, le départage entre les deux méthodes n'était pas encore complet, et ils appliquaient aux idées que mûrissait la situation nouvelle les procédés anciens. C'est ce qui leur valut le nom de *doctrinaires*, qui paraît leur avoir été appliqué pour la première fois par une petite feuille imprimée en 1816, à Bruxelles, le

Digitized by Google

Nain jaune réfugié, organe des républicains et des bonapartistes qui essayaient de pousser le prince d'Orange à disputer le trône à Louis XVIII.

Doctrinaires ils étaient, parce qu'ils semblaient, surtout aux esprits encore imbus des traditions révolutionnaires, les esclaves d'une *doctrine* artificielle, qui ne plaisait ni aux *ultras* de la réaction, ni aux partisans de la liberté absolue.

Doctrinaires, parce qu'ils donnaient à leurs paroles un tour superbe et dédaigneux, et que, malgré les variations auxquelles ils furent entraînés, leur assurance était imperturbable.

On se tromperait fort, en effet, si l'on croyait que leurs idées demeurèrent toujours identiques; l'homme qui ne change pas est un cadavre, et nous voyons que l'autorité en apparence la plus immuable, la papauté, ne peut se défendre de céder dans une certaine mesure aux sollicitations du temps.

Dès 1816, Guizot, qui était destiné à devenir plus tard le docteur du parti, publiait un livre dans lequel il exposait une théorie du *gouvernement représentatif* très différente de celle de Royer-Collard. Sans se rallier à la thèse que le ministère *doit* être l'expression réelle de la majorité, il montrait cependant, par l'exemple de l'Angleterre, combien est funeste l'hostilité entre le roi et les deux Chambres et combien il est plus *sage* de gouverner *avec* elles que *contre* elles. Nous trouvons là, suivant l'expression de M. Duvergier de Hauranne, la transition vers la notion nouvelle du gouvernement parlementaire, à laquelle Royer-Collard allait bientôt prêter lui-même l'appui de son éloquence et de son autorité. Du jour, en effet, où la Chambre renouvelée se rapprochait des opinions libérales, on sentait que le centre de gravité se déplaçait et que la royauté, forcément, inclinerait en sens contraire.

Mais quelle garantie durable trouverait-on dans la Chambre?

La confection de la loi électorale qui devait organiser pratiquement les principes contenus dans la charte fournit l'occasion d'appliquer la recette sur laquelle on comptait pour ce résultat.

Digitized by Google

Royer-Collard soutint énergiquement le principe du cens et les prérogatives de la classe moyenne; elle seule paraissait assez éclairée, assez exempte de préjugés et de passions pour demeurer fidèle au programme libéral. « Un certain degré de richesse personnelle, disait-il, étant nécessaire aux yeux de la loi pour fonder la présomption d'un jugement libre et éclairé, c'est-à-dire la présomption du jugement politique, partout où cette présomption se rencontre, elle déclare l'aptitude personnelle, et l'aptitude est le fondement du droit, elle est le droit lui-même. »

Les ultra-royalistes, Villèle par exemple, défendaient, au contraire, la thèse de l'extension du suffrage, car ils comptaient sur l'appui des petits, et ils se défiaient non sans raison de la bourgeoisie voltairienne.

Dès sa première application, en effet, la loi de 1817 envoya à la Chambre une majorité libérale. Le calcul des doctrinaires n'avait donc pas été maladroit. Mais quand le pays entier parut appuyer cette évolution vers la gauche, eux-mêmes sentirent bientôt qu'il était désirable d'intéresser à la politique des couches plus profondes, et De Serre, tout le premier, formula en 1819 un projet qui avait pour objet d'élargir la base du gouvernement parlementaire. Les événements et surtout la réaction qui suivit, en 1820, l'assassinat du duc de Berry, vinrent en entraver la réalisation.

Sur la question de la presse, que les rigueurs du gouvernement impérial avaient si longtemps enchaînée, les doctrinaires appuyèrent toujours les solutions libérales. Dès 1817, Camille Jordan et Royer-Collard soutenaient la nécessité de l'institution du jury, et deux ans plus tard De Serre, devenu garde des sceaux dans le cabinet Dessoles, présentait et défendait avec énergie la loi qui, faisant rentrer les délits de presse dans le droit commun, fut la plus libérale de toutes celles qui se succédèrent en France pendant un demi-siècle.

Que l'on songe, après cela, au rôle que joua Royer-Collard pendant les dernières années du règne de Charles X. Élu par sept collèges électoraux en 1828, président de la Chambre,

Digitized by Google

il se fit, en mars 1830, l'avocat de la fameuse adresse des 221, qu'il lut en personne au roi et dans laquelle était énergiquement soutenue la prérogative de la Chambre. Assurément, ses idées ne cadraient plus avec ses déclarations de 1815, et ses adversaires se plaisaient malignement à le lui rappeler. Mais il pouvait dire qu'à d'autres temps répondent d'autres solutions. Et si, embrassant d'un regard l'œuvre politique des *doctrinaires* et de leur illustre chef pendant cette période de quinze années, on essaye de porter sur eux un jugement impartial, on ne peut se défendre, sans partager aujourd'hui leurs idées, de rendre hommage à leur talent, à leur sens politique, je dirai même à leur faculté d'accommodation qui leur permit de tenir compte des exigences de milieux variables.

Ce qui reste de plus sérieux à leur passif, c'est leur aspect quelque peu empesé, leur tour pédant, cette trop grande sûreté de soi, en un mot, cette allure *doctrinale* qu'ils ne quittèrent jamais et qui leur avait valu leur nom de *doctrinaires*.

Sous le règne de Louis-Philippe, les destinées de ce groupe furent plus fâcheuses. Royer-Collard bouda toujours le nouveau roi. Assurément, on peut croire, avec l'un des historiens les plus éclairés de la monarchie de Juillet, Karl Hillebrand, que la révolution de 1830 fut, au fond, un malheur pour la France. On sait comment les chefs de l'école historique l'accueillirent en Allemagne : Niebuhr en fut atterré, il mourut inconsolé en 1831.

Il eût été sage cependant de grouper toutes les forces libérales autour du trône qu'allaient saper sans cesse les républicains, les bonapartistes, les partisans du droit divin.

Plus malheureuse encore fut l'influence de Guizot : lui aussi n'acceptait qu'à contre-cœur un régime où, suivant l'expression de Thiers, le roi régnait et ne gouvernait pas. Mais il était trop ambitieux, trop pénétré de sa propre valeur pour se tenir à l'écart, et quand il eut réussi à vaincre la froideur que Louis-Philippe lui témoigna à l'origine, il fut bientôt le maître incontesté.

Digitized by Google

A la politique *personnelle* du roi se substitua alors, sans que le roi s'en doutât, la politique personnelle de Guizot. Louis-Philippe se félicitait d'avoir trouvé « le ministre de son règne » ; il ne sentait pas que lui-même, entre les mains de ce ministre, n'était plus qu'un instrument. C'est alors qu'il se fait le champion de la *politique de résistance* dans toute l'Europe occidentale ; il réussit à se brouiller avec Palmerston et l'Angleterre, avec la Suisse, avec les libéraux d'Espagne et d'Italie. L'Autriche de Metternich est devenue son alliée. Sa *pensée immuable* est de ne pas plier devant l'opinion publique, et aux réclamations des hommes les plus éminents, Thiers, de Rémusat, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, il n'oppose que d'orgueilleux refus.

La politique intérieure est stationnaire, on ne se décide que tardivement à faire quelques efforts pour favoriser le développement de l'industrie, le protectionnisme domine toujours, l'administration est corrompue, la Chambre manque d'indépendance ; la loi électorale de 1830 n'a abaissé le cens que de 300 à 200 francs. Le pays est humilié et mécontent.

Quant à Guizot, entêté, infaillible, il n'écoute rien et ne voit rien. Quelques mois avant les journées de février, il déclare qu'il tient la France entre ses mains, que jamais la situation n'a été meilleure et le ministère plus assuré. Son arrogance n'est comparable qu'à son aveuglement.

Ainsi le nom de *doctrinarisme* était devenu le synonyme d'immobilité et même de réaction, et il est bon de le retenir, car c'est vers cette époque que se cristallisèrent les idées et le vocabulaire des radicaux français, dont les nôtres ne furent bientôt que la copie.

Quarante-huit brisa donc ce parti des doctrinaires, désormais absolument stérile, et il est visible qu'en France il n'en demeura rien. L'Empire, en adoptant d'emblée le suffrage universel, se donna l'appui du *quatrième État*, qu'il put manier à sa guise. Les libéraux n'eurent plus, pendant des années, qu'une préoccupation, celle de trouver l'air respirable qui, sous un régime de démocratie impériale, menaçait de leur faire entièrement défaut. Il y a dans la vie des peuples des

Digitized by Google

évolutions auxquelles on ne résiste pas; elles peuvent amener la ruine et la mort, mais elles s'accomplissent avec la puissance des forces naturelles; la seule ressource d'un homme d'État habile est de les prévoir, non pour les empêcher, mais pour en capter la force et pour en adoucir la violence.

En Belgique cependant, les traditions de l'ancienne politique libérale n'étaient pas complètement abandonnées; mais, pour être juste, il faut que l'on tienne compte de la situation toute particulière d'un pays où les influences cléricales sont formidables. Les hésitations étaient dues surtout à la crainte de voir se produire, à la suite de réformes quelque peu accentuées, la défection de l'élément libéral conservateur. Ajoutons-y les inquiétudes causées par la réaction à laquelle l'Europe s'abandonnait depuis 1850 : beaucoup de gens pouvaient croire qu'un sommeil d'hibernation était le meilleur préservatif contre la tourmente.

Mais quand huit années de domination cléricale nous eurent infligé leur humiliation, on comprit que l'heure de l'action avait sonné. L'Europe entière était entraînée dans le tourbillon démocratique qui sera, nous ne le savons pas encore, son salut ou sa perte.

S'isoler de ce mouvement, c'était se condamner sans espoir. Les catholiques, abaissant le cens communal et provincial, n'en avaient retiré que des avantages. Le parti libéral, qui s'était toujours appuyé sur la classe éclairée, ne pouvait espérer conquérir les masses qu'en les éclairant à leur tour. Il fallait donc accepter franchement les nouvelles conditions de la lutte, répudier les traditions démodées et faire de l'instruction populaire, de l'amélioration morale et matérielle de l'ouvrier, de l'extension du droit de suffrage, les bases d'un nouveau programme.

Les libéraux de 1878, à commencer par leur chef, M. Frère-Orban, n'y ont point failli; ils se sont mis résolument à l'œuvre, et s'ils n'ont pas abouti complètement, c'est la durée éphémère de leur administration qui en a seule été la cause. Mais ils avaient affirmé leur volonté d'agir, et désormais rien n'autorise plus les mécontents à dire qu'ils ne savent que

Digitized by Google

piétiner sur place. Ils ne sont plus enchaînés par des formules; leur *pensée immuable* n'est plus d'exclure du gouvernement la classe populaire; la *résistance* n'est plus leur mot d'ordre; l'intérêt des déshérités de la fortune est au premier rang de leurs préoccupations.

Mais encore faut-il, pour que cette politique active et généreuse puisse s'affirmer et grandir, qu'elle rallie autour d'elle les sympathies du pays. Imposer des réformes n'est pas plus sage que de les refuser : notre propre histoire nous l'a plus d'une fois démontré. Hier, on reprochait au libéralisme de ne pas écouter les appels de l'opinion publique; aujourd'hui, on le déchire parce qu'il ne veut pas la violenter. Une seule réforme, celle de l'instruction populaire, a déjà fourni aux catholiques l'occasion d'une campagne qui n'a été, hélas! que trop heureuse. L'adjonction des capacitaires au droit électoral n'a pas donné les résultats favorables qu'on pouvait en espérer : cinq conseils provinciaux restent acquis à nos adversaires, et des villes qui, naguère, nous appartenaient et que l'abaissement du cens nous avait fait perdre, aucune ne nous est revenue.

Est-ce du *doctrinarisme* de ne pas vouloir cueillir les fruits avant qu'ils soient mûrs? Est-ce du *doctrinarisme* de redouter avant toute chose le maintien d'un gouvernement qui, systématiquement, livre le pays au plus fanatique des clergés? Est-ce du *doctrinarisme* de songer à l'avenir de notre enseignement populaire et de ne pas vouloir mettre tout l'enjeu de notre avenir sur une carte qui n'est pas encore entre nos mains?

II

Le mot *doctrinaires*, si on veut l'employer encore, ne peut plus être pris dans l'acception qu'il a conservée de 1815 à 1848. Personne ne songerait à mêler à nos luttes actuelles les dénominations de *statistes* et de *vonckistes;* en Espagne, on ne parle plus des *serviles* et des *josefinos*. Même l'Angleterre, si tenace dans ses habitudes, a substitué aux *whigs* et aux *tories* les *libéraux* et les *conservateurs*. Les partis se trans-

Digitized by Google

forment, et c'est augmenter inutilement la confusion que de les appeler d'un nom qui ne répond pas à leur programme.

Si cependant les radicaux belges prétendent nous imposer l'épithète de doctrinaires, c'est qu'ils ne se rendent pas un compte exact des modifications qui se sont opérées insensiblement dans les idées et dans les procédés politiques; ils sont restés eux-mêmes ce qu'ils étaient en 1848, et par une singulière illusion d'optique, ils croient que leurs adversaires sont encore ceux qu'ils combattaient alors.

La politique moderne a pris une allure réaliste; sans perdre de vue l'idéal, qui est la liberté et le bien-être pour chacun et pour tous, elle apprécie la force des circonstances et mesure à chaque jour sa tâche. Elle s'inspire de la méthode expérimentale qui, après avoir transformé les sciences naturelles, exerce enfin son action sur les sciences morales. Les écrivains du XVIII^e^ siècle étaient trop imbus de principes abstraits pour douter un instant du succès des solutions rationnelles. Montesquieu, l'un des premiers, avait compris que les événements obéissent à des lois et ne relèvent pas absolument du caprice des hommes. Mais bien des épreuves étaient nécessaires avant que cette conception scientifique s'introduisît dans le domaine de la politique pratique.

Toute l'école révolutionnaire avait procédé par voie d'abstraction et s'était renfermée dans le rationalisme pur. Ce n'est pas l'amoindrir que de signaler un vice de méthode qui était inséparable de l'époque. N'a-t-on pas vu la philosophie allemande essayer de reconstruire l'histoire *a priori?* Ce qu'on tentait pour le passé, à plus forte raison pouvait-on songer à le réaliser pour l'avenir.

La première réaction contre cette erreur fut l'œuvre de l'*école historique*. Mais, en proclamant la puissance de la tradition, les droits légitimes du passé, la force invincible du *réel*, elle dépassa le but; car elle oubliait que, dans les siècles antérieurs, les hommes ont aussi joué un rôle, et elle voulut, sans aucun droit, les transformer en simples spectateurs du drame qui se déroulait devant eux. Elle aboutissait au conservatisme et même à la réaction systématique.

Digitized by Google

Le libéralisme de la Restauration et de la monarchie de Juillet prit une position intermédiaire entre les deux écoles; né de la Révolution et fidèle aux grands principes qu'elle avait proclamés, il ne put échapper à l'influence des idées que la théorie allemande jetait dans la circulation.

Cependant, le procédé des sciences d'observation s'étendait chaque jour : de la chimie, de la physique, de la zoologie, de la botanique, il empiétait sur les domaines voisins; l'histoire se faisait critique avec Niebuhr et ses disciples; la littérature et l'art se donnaient pour mission de reproduire le réel; la politique ne pouvait éternellement planer dans les nuages. Trop d'efforts généreux avaient été consumés en pure perte! Trop d'échecs avaient attristé les plus belles espérances, et il semblait que les faits se donnassent le malin plaisir d'infliger d'incessants démentis à toutes les prédictions libérales! C'est que la disproportion était criante entre le but et les moyens; c'est que, semblable au physicien qui, dans la recherche du mouvement perpétuel, oublie de calculer le frottement des rouages, on avait agi comme si les passions humaines, les préjugés, les intérêts, les habitudes acquises étaient des quantités négligeables.

Aujourd'hui encore, il se trouve des hommes pour continuer cette politique au vol audacieux, dont les ailes de cire sont toujours condamnées à se fondre. Les radicaux de tous pays se croient les Icares qui affranchiront l'humanité des lois de la pesanteur. Et si l'on considère leur aveuglement, leur insouciance des données de la vie, leur incroyable présomption, on sera autorisé à leur appliquer le nom de *doctrinaires*, qui, désormais, n'a plus qu'un sens, celui d'hommes entêtés dans une doctrine et qui prétendent y plier les faits. Il y a longtemps que le terme est employé dans cette acception en Allemagne, et l'on y parle couramment de *doctrinaires monarchiques*, de *doctrinaires républicains*, de *doctrinaires conservateurs* et *cléricaux*, comme de *doctrinaires libre-penseurs*. Quiconque ferme les yeux à la réalité est un *doctrinaire*. Sans conteste, aucun groupe ne mérite mieux cette qualification que les radicaux ou les intransigeants, et ce

Digitized by Google

n'est ni une injure, ni une boutade que de la leur infliger.

Issus des jacobins français, qu'ils vénèrent comme leurs ancêtres spirituels, si vous touchez à l'une des figures les plus ébréchées de leur panthéon, ils s'indignent comme devant une profanation odieuse. Les terroristes sont pour eux des saints; ils les ont placés dans des niches devant lesquelles ils voudraient obliger le monde à s'anéantir. La République n'a pas été compromise et détruite par les crimes de Marat et de Robespierre. C'est sur les princes étrangers et sur Bonaparte que pèse toute la responsabilité de son avortement. Comme si la première condition de l'existence d'un État n'était pas précisément l'accommodation possible avec ses voisins! Comme si, d'autre part, l'histoire n'avait jamais montré que le despotisme est le compagnon fidèle de la démagogie!

Sous la monarchie de Juillet, leurs protagonistes sont ces furieux qui ne rêvent que complots et insurrections, qui, à Paris comme à Lyon, arment les ouvriers contre le gouvernement légal et, par leurs folies et leurs violences, contribuent plus sûrement à la réaction que tous les conservateurs réunis.

En 1848, les radicaux deviennent maîtres de la situation; ils décrètent le suffrage universel, qui va se tourner contre eux et légitimer le coup d'État; ils proclament le droit au travail, qui provoquera la plus sanglante des émeutes. Quant à des réformes sérieuses, dénotant la moindre intelligence des besoins de la France, le sens politique le plus élémentaire, c'est en vain qu'on les cherche. Ils marchent en avant *vers l'inconnu*, suivant le mot de Lamartine. Bientôt devenus minorité dans l'Assemblée, ils sont réduits à fomenter des désordres contre leurs collègues qui représentent l'opinion moyenne de la nation.

Jamais plus pitoyable impuissance n'a accompagné des prétentions plus orgueilleuses; la rhétorique éclatante des tribuns ne parvient pas à masquer le vide des idées; on est en pleine anémie morale, et malgré les grands mots de fraternité et d'humanité, une seule chose se révèle, la haine qui divise les classes de la société et à laquelle on ne trouve point de remède.

Digitized by Google

Que la France, dans ce cercle infernal, ait préféré la servitude à l'anarchie, on doit le déplorer, mais on le comprend sans peine.

La Belgique devint le refuge de tous les professeurs de radicalisme et leur éloquence eut beau jeu dans un pays où l'habileté de la parole n'est pas un don de la nature. C'est alors que fut jetée cette graine dont nous voyons aujourd'hui l'éclosion. Les Bancel et les Madier de Montjau furent les prophètes de toute une génération qui se crut appelée à régénérer le monde : elle seule aimait le peuple, elle seule pratiquait la justice, elle seule était honnête; elle avait tout inventé; aucune idée grande et généreuse ne lui était étrangère, et l'admiration qu'elle professait pour soi n'avait d'égal que le mépris dont elle accablait les audacieux qui se refusaient à accepter son évangile.

On a parlé de l'arrogance des « doctrinaires » ; elle n'était qu'humilité devant le ton des radicaux. Lisez leurs discours ou leurs articles, en France comme en Belgique, vous n'y trouverez d'une manière persistante que la paraphrase de la fameuse apostrophe de Guizot : « Vos injures n'atteindront jamais à la hauteur de mon dédain. » Seulement ce n'est pas aux injures de leurs adversaires, c'est aux arguments présentés avec le plus de modération qu'ils opposent un langage aussi outrageant.

Doctrinaires par tempérament, les radicaux le sont aussi par la fixité, l'immobilisme de leurs idées. Qu'ont-ils appris depuis un demi-siècle ? Rien. L'expérience pour eux est demeurée stérile. Leur cadran marque toujours 1848.

Ils croient à la vertu magique du mot république. La république est la forme parfaite, la forme unique du gouvernement. Le suffrage universel amènera le règne de la fraternité, en même temps que la prospérité, la production abondante et l'équitable distribution des richesses. Les républicains sont par essence simples, probes, ennemis du luxe et des excès. Il y a dans la masse ignorante une sagesse innée, un désintéressement complet, une intelligence sans égale des nécessités politiques; *l'instinct est le plus grand des législateurs :* c'est

Digitized by Google

encore un mot de 48! Et le programme se développe comme l'expansion naturelle de ce double préjugé que la même forme de gouvernement est applicable dans tous les milieux et que les principes abstraits doivent fatalement réaliser la justice et donner aux hommes le bonheur.

Imaginez un tailleur qui s'engagerait à faire un habit modèle, bon pour tous les âges, toutes les tailles, toutes les conformations physiques, tous les climats, toutes les professions, et vous aurez quelque chose qui approche de la constitution idéale, parfaite, dont rêvent ces théoriciens naïfs.

Et cependant, que de leçons le XIX^e^ siècle nous a données! Combien de bulles de savon la réalité, de son souffle impitoyable, n'a-t-elle pas fait crever sous nos yeux! Si notre époque est celle de l'histoire, c'est que, comparant le présent au passé, elle nous montre partout les mêmes impatiences, les mêmes erreurs et les mêmes déceptions.

La république s'est réalisée sous les formes et avec les destinées les plus diverses. A Rome, elle est aristocratique et elle se maintient pendant quatre siècles; démocratiqne à Athènes; elle s'épuise en un petit nombre d'années; en Suisse, elle fait naître la liberté, à Venise elle la comprime; en Grèce et dans les États-Unis du Sud, elle s'accommode de l'esclavage, en France, elle l'abolit; elle est puritaine en Angleterre, corrompue dans les communes de la Renaissance italienne, intolérante dans les Provinces-Unies, batailleuse dans les cantons helvétiques ; elle n'empêche pas les guerres civiles, témoin les cités antiques. Et de nos jours même, y a-t-il une différence appréciable entre Londres et New-York en ce qui concerne le paupérisme et les extrêmes choquants du luxe et de la misère?

Enfin la troisième République française a-t-elle résolu une seule question? A-t-elle rapproché les classes? A-t-elle fait cesser l'animosité que ressentent les pauvres contre les riches? Quelle garantie offre-t-elle pour le lendemain?

Elle a cependant le suffrage universel, un système qui a pour lui la netteté, la simplicité, la justice. Mais si ce système peut fonctionner admirablement dans une nation jeune, dans

Digitized by Google

une tribu peu nombreuse, comme, par exemple, chez les Germains primitifs, là où règne à peu près l'égalité, comme chez les Slaves des Balkans, dans les Alpes suisses, combien il en est autrement au milieu d'une civilisation complexe! Ici viennent s'entre-choquer des forces qu'il faut, bon gré mal gré, faire vivre ensemble : l'industrie et l'agriculture, le capital et le travail, les intérêts matériels et ceux de l'intelligence, et comme, avec notre fâcheuse centralisation, tous les mouvements partent d'un même point, la moindre oscillation dérange toutes les fonctions de la vie sociale. Aussi quoi de plus flottant, quoi de plus incertain que les démocraties modernes! Une impulsion les précipite; elles se jettent d'un extrême à l'autre. A aucun de leurs apôtres n'ont été épargnés les amers retours d'une trop courte popularité.

Combien d'hommes la France usera-t-elle encore? Combien les États de l'Amérique du Sud massacreront-ils de présidents? Est-ce là l'idéal qu'on nous prépare?

Et quant aux mœurs républicaines, les chercherons-nous dans le passé, dans les perversions des Grecs, dans le luxe insolent et les désordres de la société romaine après la chute de Carthage et la conquête de l'Orient? On se plaisait à croire que le second Empire avait seul corrompu la France; mais quinze années de république n'ont fait qu'accroître dans des proportions inouïes le scandale d'une littérature éhontée, dont l'action pernicieuse sur la jeunesse ne se mesurera que dans un prochain avenir.

Qu'on n'exagère pas le sens de mes paroles. Je ne prétends pas sottement rendre la république responsable de toutes ces vilenies ; cent monarchies ont valu moins encore. Je constate seulement que la forme républicaine n'empêche rien; elle n'est pas ce préservatif suprême et ce salut espéré de tous; elle est indifférente; le courant suit sa pente, qu'il traverse une région déserte ou fleurie.

Pareillement, la prospérité économique ne se lie à aucun système. On avait cru naguère que la formule de la liberté commerciale mettrait à l'abri de toute crise. Nouvelle déception : ni le fatalisme libre-échangiste, ni le fatalisme protecteur ne nous apportent de talisman universel.

Digitized by Google

Que d'illusions on s'était faites sur le rôle des parlements, qui devaient spontanément trouver le remède de tous les maux; sur la presse, qui ne défendrait que les bonnes causes; sur l'opinion publique, qui, laissée à elle-même, se prononcerait toujours pour l'ordre et pour la paix!

Sans doute, les abus de l'ancien régime ne se sont pas reproduits sous la même forme; mais d'autres abus ont pris leur place; la presse est devenue un instrument de spéculation qui égare les consciences au lieu de les éclairer; le régime parlementaire se perd dans une sorte d'impuissance, et les intérêts particuliers y parlent souvent plus haut que les intérêts de la nation; les hommes abandonnés à eux-mêmes ne sont pas plus sages que lorsqu'ils suivent un chef choisi ou accepté : placés en face les uns des autres, ils sont plus d'une fois les uns pour les autres les *loups* farouches dans lesquels Hobbes résumait à tort l'humanité.

Que faut-il conclure de ces tristes constatations? Que la liberté est un mal? Que le despotisme est notre mot d'ordre? Bien fou celui qui parlerait de la sorte.

Le vrai, c'est qu'il n'y a pas de solution absolue. Les sociétés humaines traversent des périodes variées, comme l'homme lui-même depuis la naissance jusqu'à la mort. A l'état de maladie, elles n'ont pas les mêmes besoins qu'à l'état de santé; au pôle, elles ne peuvent se contenter de ce qui leur suffit à l'équateur; industrielles, elles réclament un autre régime qu'agricoles; gâtées, efféminées par la douceur de la paix, le bien-être, le plaisir, elles n'ont plus la force de résistance que présentent leurs voisines viriles et endurcies.

Tout dans la vie est relatif; tout est relatif dans la politique.

Aucune forme de gouvernement n'était plus capable que la république de donner à la cité romaine la puissance de conquête et d'assimilation qui devait soumettre le monde; car il fallait pour cette œuvre unique l'énergie indomptée d'une race sûre d'elle-même, fière de ses droits, et la direction éclairée d'une aristocratie que l'expérience enrichissait chaque jour d'une force nouvelle.

Digitized by Google

Mais une fois cette période héroïque franchie, aucune forme de gouvernement ne pouvait, avec plus de succès que l'empire, tenir les liens d'un État aussi vaste et fondre dans une unité harmonique les éléments bigarrés qui le constituaient. Désormais l'ambition des personnalités trop accusées était une menace de déchirement, et tous les efforts devaient porter sur l'organisation d'un régime bienfaisant pour tous et qui, loin d'accentuer la supériorité de la cité romaine, tendît à rapprocher et à égaliser toutes les parties. Caracalla lui-même eut la gloire de donner à tous les habitants de l'Empire le nom de *citoyens*.

Viennent les invasions des Barbares et ce déchaînement des forces individuelles qui n'acceptent aucun frein. La féodalité seule trouvera le juste milieu entre l'indépendance absolue qui réduit la société en poussière et la soumission complète que la fierté des guerriers ne saurait tolérer.

De la même façon, on établirait sans peine que le gouvernement représentatif en Angleterre et la monarchie centralisée en France répondaient chacune à des besoins inéluctables du temps et du pays.

Quoi de plus propre enfin au développement de la civilisation dans les solitudes du Nouveau-Monde que cette large démocratie anglo-saxonne qui laisse un champ libre à la puissance de l'initiative privée?

Est-ce là du fatalisme, et prétendrai-je que toutes les formes de gouvernement sont bonnes, par cela seul qu'elles ont été réalisées quelque part? Ce serait l'apologie du fait accompli.

Assurément non. Car si l'on veut poursuivre cette revue historique, on découvrira aisément autant d'échecs que de succès : la république marchande et égoïste de Carthage, les royaumes germaniques fondés en terre romane, l'Empire allemand du moyen-âge, l'absolutisme espagnol, les républiques latines de l'Amérique du Sud, et combien d'autres?

L'homme n'est donc pas absent de la vie des États. Sa volonté y a un rôle immense; mais elle peut être salutaire ou pernicieuse, suivant qu'il s'est mis ou non à l'unisson des

Digitized by Google

forces dont il avait à disposer. Toute la question est de savoir s'accommoder au milieu dans lequel on opère.

Si l'on avait voulu octroyer à l'Empire romain les faveurs de la liberté, on aurait fatalement échoué; car les peuples vaincus rendus à eux-mêmes auraient échappé à la domination latine et seraient retournés à leur barbarie. Ce n'était donc pas gouverner l'Empire, mais le détruire et rendre impossible cette assimilation civilisatrice qui est un des grands faits de l'histoire du monde.

De même, remplacer la féodalité dès l'origine par un gouvernement absolu, c'était provoquer des résistances invincibles; dénouer, au contraire, les liens qui rattachaient le vassal au suzerain, c'était décomposer l'État en minuscules principautés, analogues aux tribus de l'Afrique ou de l'Océanie avec leurs perpétuels déchirements.

Les villes arrivées à l'apogée de leur richesse ont essayé de se passer de toute tutelle gênante; leurs propres rivalités les ont mutilées et abattues.

Que la politique pratique bannisse donc les thèses absolues, comme la médecine expérimentale condamne les doctrines abstraites et les panacées universelles. L'instruction elle-même, quelque bonne, quelque salutaire qu'elle soit, ne tiendra pas toutes les promesses qu'on a cru en obtenir: dans un pays catholique, au milieu d'un peuple livré à la domination du clergé, elle n'arrivera que lentement à donner cette indépendance de la pensée dont les pays protestants se rendent maîtres avec bien moins d'efforts.

La séparation de l'Église et de l'État n'aboutira sans doute, là où l'Église est vénérée, qu'à lui donner une force et une ardeur nouvelles.

Il en est ainsi de toutes les réformes; il ne faut désespérer d'aucune, mais il ne faut pas s'imaginer qu'on les improvise et qu'on les rende fécondes par cela seul qu'on a su les décréter.

Est-ce à dire qu'on doive vivre d'expédients, dire adieu à toute vue grande et généreuse? Pas davantage. L'homme qui pense aura toujours son idéal de justice et de raison qui le guidera au milieu du labyrinthe des faits.

Digitized by Google

Dans tous les régimes, il voudra s'en rapprocher le plus possible; il s'efforcera de sauvegarder la liberté, de diminuer les inégalités trop vives, d'élever l'intelligence et la moralité, de donner à chacun de ses semblables une vie *humaine*. Poète ou philosophe, il croira par moments que son rêve est près de s'accomplir. Homme politique, il fera la part du contingent; il évitera de déchaîner les démons, qu'il est plus facile d'évoquer que de réduire au silence.

Die ich rief die Geister
Werde ich nun nicht los (1).

Il n'essaiera pas d'escalader le ciel; mais, étudiant de près la terre, il ne dédaignera aucune des ressources qu'elle peut fournir. Sans optimisme orgueilleux, sans pessimisme maladif, il se contentera d'être homme et sera satisfait du *bien* s'il ne peut obtenir le *mieux*.

Sans doute, l'approche de 1889 et les grands souvenirs que cette date réveille rendent une certaine popularité à la politique des principes absolus, qui ne connaît ni la prudence, ni la patience; mais les échecs qu'elle se prépare et dont, hélas! la France paraît devoir souffrir cruellement encore, ne peuvent que lui valoir une condamnation définitive.

L'ère de la politique *critique* est commencée. Elle ne se vante pas de tout résoudre; elle est modeste et hésitante. On lui reprochera peut-être de douter souvent, de passer même d'une solution à l'autre : ce qu'elle cherche, en effet, ce n'est pas à avoir raison, c'est à faire le bien.

A coup sûr, on ne lui reprochera pas d'être *doctrinaire;* car sa doctrine fondamentale est de n'en point avoir.

L. VANDERKINDERE.

(1) Goethe.

Digitized by Google

CONTES SERBES

Au moment où l'attention de l'Europe est fixée sur les populations slaves de la péninsule des Balkans, il est d'un intérêt actuel d'étudier leur littérature. C'est dans leurs traditions nationales que les peuples puisent leurs aspirations; celles-ci ont donc une influence décisive sur les événements. Les Serbes ont toujours conservé le souvenir de leur antique grandeur, et tous les chants relatifs à la bataille de Kossowo (1389), qui détermina la chute de la nationalité serbe, entretiennent vivant parmi eux l'espoir de voir se reconstituer un jour l'empire du grand czar Lazare.

Les Serbes s'établirent sur les bords de la Morawa au VII^e^ siècle. Un certain nombre d'entre eux, 35,000 ou 40,000 zadrugas (communautés de familles), équivalant à 400,000 ou 500,000 âmes, émigrèrent en Hongrie, sous le règne de l'empereur Léopold, et se fixèrent dans une région ayant Neusatz pour capitale.

Ces populations ont conservé leur religion et leur idiome, malgré tous les efforts qui furent faits pour les magyariser, et le gouvernement hongrois est très hostile au réveil du sentiment national. Les Serbes ont gardé leur nom primitif, dont il est fait mention pour la première fois à l'époque de l'empereur Constantin Porphyrogenête, au VII^e^ siècle. Les Slaves les nommaient *Servi*, et les Teutons, *Wenden*. Outre les alphabets ciryllique et glagolitique employés autrefois, il en existe un troisième nommé *boukvitza* (alphabet serbe); mais c'est l'alphabet ciryllique dont les Russes, les Bulgares et les

Digitized by Google

Serbes se servent actuellement, avec l'addition de quelques lettres. Les Serbes appartiennent à la division orientale de la race slave, leur langue est la même que le croate et le dalmate. En Bosnie et en Herzégovine, où le langage populaire est le serbe, il y a beaucoup de mahométans convertis, d'origine slave, qui ont conservé leurs anciens noms et leurs anciennes coutumes.

La première période de la littérature serbe a été étudiée à fond par le célèbre Shafarik. On trouve dans ses travaux des résumés des principales œuvres paléo-slaves, des traductions de saint Jean Chrysostome et d'autres écrits. Le premier archevêque de Serbie fut saint Siméon. Son fils, saint Sabbas, composa une biographie de son père, vers 1210. La vie des rois et des archevêques serbes fut écrite par l'archevêque Daniel (mort en 1338). Cet ouvrage porte le nom de Rodoslov. Le code du roi Étienne Doushan (1349) offre le premier spécimen de législation serbe. Malgré quelques peines qui nous paraissent très barbares, ces lois se distinguent par des tendances humanitaires et spécialement par les encouragements qu'elles accordent à l'exercice de l'hospitalité. Les chroniqueurs serbes dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous ont, en général, un style sec et vide, qui devient emphatique et boursouflé dès qu'ils essayent de s'élever jusqu'à l'éloquence. Ils ne rapportent, le plus souvent, que des détails peu intéressants, et l'on n'en connaît plus après la conquête turque.

Après la bataille de Kossowo (15 juin 1389), on composa une série de ballades guerrières d'une inspiration vraiment héroïque, qui furent conservées oralement par le peuple et que Mme Mijatovitch a traduites en anglais [1], avec un grand talent. Malgré leur asservissement, les Serbes n'oublièrent pas qu'ils avaient constitué jadis une puissante nation.

A une époque où les superstitions étaient si répandues, il eût été impossible de conter une histoire sans y introduire quelques-uns de ces esprits dont l'imagination populaire peu-

[1] *Kossovo*, par Mme Csedomille Mijatovitch.

Digitized by Google

plait les lacs et les vallées, les forêts et les montagnes. La littérature orientale est d'une richesse infinie sous ce rapport; mais il est impossible de retrouver la forme première des légendes innombrables qui charment les veillées des paysans serbes. Cependant, il est probable que les matériaux primitifs qui ont servi à la formation de la littérature légendaire du monde entier sont relativement peu nombreux, et que les différences que l'on remarque de pays à pays ne sont que le fruit de l'imagination des narrateurs. On peut supposer que les contes, si appréciés par les Orientaux, ont eu pour origine quelque événement réel, relatif à l'histoire d'un peuple ou d'un individu. En passant de bouche en bouche, ils se sont peu à peu transformés et, par l'introduction d'éléments surnaturels, le fait est devenu une fiction. Grâce à la mention de certains animaux ou de certaines fleurs, on peut retrouver le pays où ont pris naissance maintes légendes. Ainsi, de ce que des crocodiles figurent dans les contes serbes, on peut conclure qu'ils sont originaires de l'Inde. Il est probable que les bardes populaires ont introduit les fréquentes répétitions qui caractérisent presque toutes les légendes, afin d'allonger leurs récits, et qu'ils se sont souvent laissés emporter par leur imagination personnelle, soit en y ajoutant des détails nouveaux, soit en y adaptant des faits tirés de l'histoire de leur pays. Il est curieux de voir comment des traditions, formant à l'origine la propriété d'une race, se sont modifiées selon les mœurs, les religions et les climats différents, après que la souche primitive se fût divisée en nationalités diverses.

En Serbie, il existe une coutume curieuse. Tandis que tous les contes dits par les femmes sont en prose, ceux récités par les hommes sont toujours en vers. Ainsi, la même légende prendra des formes différentes selon le sexe du narrateur. Les contes en prose sont généralement répétés dans les cercles domestiques. Pendant les longues soirées d'été, lorsque le travail des champs est terminé, les jeunes filles ont coutume de se grouper sous les arbres et, tandis qu'elles filent activement, une de leurs amies, plus âgée, leur raconte les tra-

Digitized by Google

ditions populaires. Les hommes ne sont pas admis dans ces réunions; le droit de raconter des histoires en prose est un privilège exclusif des femmes. Les bardes chantent leurs poésies au son monotone de la *guzla*. Ces *lieder* ont généralement rapport à des événements historiques, mais ils disent aussi parfois de simples légendes dans le genre de celles que nous publions ici. Il est possible que certaines traditions religieuses aient été primitivement racontées en chaire par les popes.

Les Serbes ont l'instinct poétique si développé qu'ils mettent tout en vers; ainsi, les longs débats de la Skouptchina, à propos du droit d'ouvrir des magasins dans les villes et les villages, ont été répandus dans tout le pays d'une façon qui étonnerait fort les lecteurs de nos *Annales parlementaires*. Toute la discussion, avec ses arguments interminables, a été recueillie dans de longs poèmes récités aux paysans réunis le soir devant leur porte.

Ne serait-ce pas d'une manière semblable que les combats de la guerre de Troie ont été immortalisés? En tous cas, nous avons dans cette antique coutume un exemple de la manière dont un Homère serbe eût conté à ses compatriotes les péripéties d'un siège et la mort glorieuse des héros nationaux.

Mme Élodie Mijatovitch vient de publier en anglais un recueil de contes populaires serbes [1]. La plupart d'entre eux sont tirés de la *Srbske Narodne pripovijetke*, recueil publié à Vienne, en 1853, par Vuk Stefanovitch. D'autres proviennent du recueil fait par la Société de la jeune Bosnie, imprimé à Sissek en 1854 et traduit en allemand.

M. Vuk Karadjitch a recueilli les légendes qu'il a fait paraître de la bouche même des bardes de profession et des vieilles femmes.

Mme Mijatovitch nous a gracieusement autorisée à traduire, pour la *Revue de Belgique*, quelques-uns des contes qu'elle a réunis.

MARGUERITE D'HODINFOSSE.

[1] *Serbian Folklore*, by Madam Csedomille Mijatovitch, Ibister Co, 56, Ludgatehill, London.

Digitized by Google

LA FILLE SENSÉE.

Il y avait une fois un pauvre homme qui demeurait dans une misérable petite chaumière. Son seul bien en ce monde était sa fille; il est vrai qu'elle était fort sensée. Elle lui avait appris à demander l'aumône de façon à toujours émouvoir ceux auxquels il s'adressait.

Le pauvre homme s'en vint un jour mendier chez le roi, qui s'informa où il demeurait et qui voulut savoir qui lui avait enseigné à s'exprimer si bien. Il indiqua au roi d'où il venait et ajouta que c'était sa fille qui le dirigeait en toutes choses et qui lui avait appris à mendier.

« Et qui a instruit ta fille? » lui demanda le roi.

Le pauvre homme répliqua : « Le bon Dieu et notre pauvreté lui ont ouvert l'esprit. »

Alors le roi lui donna trente œufs en lui disant : « Porte ces œufs à ta fille et dis-lui que, si elle parvient à les faire éclore, je lui ferai de riches présents; mais si elle n'y réussit point, je te ferai mettre à la torture. »

Le pauvre homme regagna sa chaumière en pleurant et raconta à sa fille ce qui était arrivé. Celle-ci s'aperçut tout de suite que les œufs du roi avaient été cuits. Mais elle rassura son père et lui dit d'aller tranquillement se coucher. Pendant qu'il dormait, elle fit bouillir des haricots.

Le lendemain matin, elle dit à son père d'atteler les bœufs à la charrue et de se mettre à labourer près d'un bois où le roi devait passer. « Quand tu verras arriver le roi, prends une poignée de haricots et commence à les semer en criant : Hue! hue! mes bœufs! Dieu veuille que des haricots cuits puissent germer et donner d'abondants produits! » Si le roi te dit : « Comment peux-tu t'attendre à voir pousser des haricots cuits? » réponds-lui : « De même que vous espériez faire éclore des œufs qui ont été bouillis. »

Le pauvre homme suivit le conseil de sa fille et alla labourer. Lorsque le roi s'approcha, il se mit à crier : « Hue! hue! mes bœufs! en avant! Dieu fasse que ces haricots bouillis

Digitized by Google

me donnent une belle récolte ! » Le roi, entendant ces paroles, fit arrêter sa voiture et lui dit : « Malheureux ! comment des haricots bouillis donneraient-ils une récolte ? — Tout aussi bien que des œufs cuits des petits poussins. »

Le roi s'aperçut aussitôt que sa fille lui avait fait la leçon et il ordonna à ses serviteurs de le lui amener. Il prit alors une botte de lin et lui dit : « Emporte ce lin et fais-m'en toutes les voiles nécessaires à un navire. Si tu n'y réussis pas, tu perdras la vie. »

Le pauvre homme, fort effrayé, prit la botte de lin et retourna en pleurant à sa chaumière ; mais sa fille le rassura, lui conseillant d'aller tranquillement se coucher.

Le lendemain, elle lui donna un petit morceau de bois et lui dit de le porter au roi afin qu'il en fît faire des métiers à filer et à tisser. « Alors seulement, dit-elle, je pourrai me mettre à la besogne. »

Le roi fut fort étonné et un peu pris au dépourvu ; il finit cependant par dire : « Porte ce petit verre à ta fille, et dis-lui qu'elle doit s'en servir pour vider la mer, de telle sorte qu'il y ait partout de la terre ferme, là où maintenant roulent les flots. »

Le père remit la petite coupe à sa fille et lui apprit en pleurant ce que le roi exigeait d'elle. Celle-ci lui conseilla de ne pas s'inquiéter avant que le matin fût venu : elle saurait bien trouver ce qu'il faudrait faire. Le lendemain, elle appela son père et lui donna une livre d'étoupe en disant : « Porte ceci au roi et demande-lui qu'avec cette livre d'étoupe, il commence par faire boucher toutes les sources des rivières et des fleuves ; après cela, il me sera facile de tarir la mer. »

Le pauvre homme se rendit auprès du roi et l'informa du désir de sa fille. Le roi, voyant que cette jeune fille parvenait chaque fois à le mettre dans l'embarras, ordonna qu'on l'amenât en sa présence.

Comme elle s'inclinait devant lui, le roi lui dit : « Quelle est la chose qu'on peut entendre à la plus grande distance ? »

Elle répondit : « Majesté, le tonnerre et le mensonge. »

Alors le roi, caressant sa barbe, se tourna vers ses courti-

Digitized by Google

sans et leur posa cette question : « Quelle est la valeur de ma barbe? » Quelques-uns dirent autant, d'autres davantage; mais la jeune fille fit observer qu'aucun d'eux n'avait deviné et que la barbe du roi valait trois pluies d'été. Le roi, très surpris, leur dit : « C'est vrai, c'est elle qui a bien répondu. »

Alors il lui demanda si elle voudrait devenir sa femme.

La jeune fille s'inclina profondément et répondit : « Qu'il soit fait selon le désir de Votre Majesté; mais signez d'abord, de votre propre main, l'engagement suivant : si jamais je vous déplais et si vous m'éloignez de votre présence, vous m'octroyez la permission d'emporter avec moi l'objet que j'aimerai le plus dans votre palais. »'

Le roi y consentit et signa la promesse.

Ils vécurent heureux quelque temps; mais, un jour, le roi se mit en colère et dit à la reine : « Je ne veux plus désormais vous avoir pour femme; quittez le palais, je vous l'ordonne. »

La reine répondit : « J'obéirai à Votre Majesté, mais permettez-moi de rester encore une nuit dans votre palais; demain, je m'en irai. »

Le roi ne put guère lui refuser cela.

Le soir, au souper, la reine mélangea une poudre au vin qu'elle offrit à son époux en lui disant : « O roi! ne vous mettez pas en peine; nous allons nous séparer demain, et, croyez-moi, je serai plus heureuse que la première fois que je vous vis. »

Le roi but le breuvage et s'endormit bientôt après.

Alors la reine fit atteler sa voiture et emporta le roi avec elle dans sa chaumière.

Le lendemain, quand le roi s'éveilla dans cette pauvre masure et qu'il vit où il était, il s'écria : « Qui m'a amené ici? — C'est moi! » répondit la reine. — « Comment avez-vous eu l'audace de faire cela? Ne vous ai-je pas prévenue que je ne vous veux plus pour femme? »

Mais la reine lui rappela sa promesse et lui dit : « Voyez, vous avez promis par écrit qu'il me serait permis d'emporter avec moi ce que j'aimerais le plus dans tout votre palais, le jour où vous me forceriez à quitter la cour. »

Digitized by Google

Le roi, reconnaissant sa signature, embrassa sa femme; ils revinrent ensemble au château royal et y vécurent heureux.

JUSTICE OU INJUSTICE?

Un roi avait deux fils; l'un était fourbe et rusé; l'autre, franc et loyal. Après la mort de leur père, l'aîné dit au plus jeune : « Va-t-en, je ne veux plus vivre dorénavant avec toi. Voici trois cents ducats et un cheval; c'est ta part de l'héritage paternel. Prends-les, je ne te dois rien de plus. »

Le plus jeune fils accepta l'argent et le cheval, et partit en disant : « Dieu soit loué! nous verrons plus tard la part du royaume qui me reviendra. »

Quelque temps après, comme les frères chevauchaient tous deux sur la même route, ils se rencontrèrent par hasard. Le plus jeune salua l'autre : « Que Dieu te garde, mon frère! dit-il. » Mais l'aîné lui cria : « Pourquoi toujours parler de Dieu? Par le temps qui court, l'injustice vaut mieux que la justice. » Le jeune frère lui répondit : « Veux-tu gager que l'injustice n'est pas préférable à la justice? » Ils parièrent cent sequins d'or, et il fut convenu qu'ils prendraient pour arbitre le premier homme qu'ils rencontreraient. Tout en continuant leur route, ils aperçurent Satan qui s'était déguisé en moine et ils le prièrent de décider ce qui valait mieux : la justice ou l'injustice. Satan répondit : « L'injustice! » et le bon frère paya au méchant les cent sequins convenus.

Ils parièrent trois fois de suite la même somme, et chaque fois Satan prit les traits d'un personnage différent et décida que l'injustice valait mieux que la justice.

Le plus jeune frère perdit ainsi successivement tout son argent et même son cheval. Alors il s'écria : « Dieu merci! je n'ai plus d'argent, mais j'ai encore des yeux et je parie mes yeux que la justice est préférable à l'injustice. »

Alors, sans même attendre la décision d'un arbitre, le

Digitized by Google

frère aîné se précipita sur le plus jeune et lui creva les yeux avec son couteau, en disant : « Implore la justice, maintenant que tu n'y vois plus! » Malgré sa misère, le bon frère ne cessait de louer Dieu, disant : « J'ai perdu mes yeux pour l'amour de la sainte justice. Je t'en prie, mon frère, donne-moi dans ce vase un peu d'eau pour laver mes blessures et m'humecter la bouche et, avant de me quitter, mène-moi à ce sapin, près de la source. »

Son cruel frère lui donna un peu d'eau et le conduisit près de la source, sous le sapin.

Le malheureux resta étendu sur le gazon tout le jour. Après le coucher du soleil, des fées vinrent se baigner dans la source, et l'une d'elles dit à ses compagnes : « Avez-vous appris, mes sœurs, que la fille du roi souffre de la lèpre? Le roi a fait appeler tous les médecins de son royaume et aucun n'a pu la guérir. Mais si le roi le savait, il prendrait un peu de cette eau dans laquelle nous nous baignons, il en laverait sa fille et, au bout d'un jour et d'une nuit, la lèpre aurait complètement disparu. Cette eau guérit aussi les sourds, les aveugles et les muets. » — Les fées disparurent au premier chant du coq. Dès qu'elles furent parties, le pauvre aveugle se leva et chercha son chemin en tâtonnant jusqu'à la source bienfaisante. Il y baigna ses yeux et aussitôt il recouvra la vue. Il prit ensuite une petite provision d'eau et accourut chez le roi. Il s'adressa aux serviteurs, disant : « Je viens pour guérir la princesse; si le roi me permet d'essayer, je promets de rendre la santé à sa fille en un jour et une nuit. »

Dès que le roi apprit cela, il ordonna qu'on l'introduisît à l'instant dans la chambre de sa fille, et on lava immédiatement la princesse avec l'eau de la source. Après un jour et une nuit, elle apparut à tous belle et florissante de santé.

Le roi fut si heureux de cette guérison inattendue qu'il donna la moitié de son royaume au prince et lui offrit sa fille en mariage. Le bon frère devint ainsi le gendre du roi et, après lui, le premier du royaume.

La nouvelle de ce grand événement se répandit partout et arriva jusqu'à son méchant frère. Il devina immédiatement

Digitized by Google

que l'aveugle avait trouvé fortune sous le sapin. Il s'y rendit donc aussi pour essayer de l'y trouver comme lui. Il emporta un vase rempli d'eau et se creva les yeux avec son poignard. A la tombée de la nuit, les fées revinrent à la source et, comme elles s'y baignaient, elles causèrent entre elles de la guérison miraculeuse de la princesse. Elles se dirent : « Quelqu'un doit avoir surpris notre conversation l'autre jour, car c'est impossible autrement. Peut-être nous écoute-t-on de nouveau; allons voir. »

Elles se mirent à chercher de tous côtés et, arrivées au pied du sapin, elles découvrirent le frère injuste qui était venu y chercher fortune et qui persistait à croire que l'injustice vaut mieux que la justice. Elles se saisirent de lui et l'écartelèrent. Et ainsi il finit par apprendre à ses dépens que la justice vaut mieux que l'injustice.

Traduction d'Hélène Frédéricq.

Digitized by Google

LE LIVRE DE STANLEY

Pauvre grand Livingstone! Il s'épuisait dans de longues et pénibles marches entre les lacs Tanganika, Moëro et Bangouelo, croyant que ce fleuve, qui coulait vers le nord et que les indigènes appelaient le Loualaba, était le Nil mystérieux dont on cherchait vainement les sources depuis Hérodote. Livingstone se trompait : quelques années plus tard, Stanley descendait le Loualaba, à travers des difficultés sans nombre, arrêté par les cataractes et les rapides, harcelé par les tribus des rives et des îles et apparaissant tout à coup sur la côte occidentale d'Afrique, épuisé, mourant. Le Loualaba n'était autre que le Congo! Ce que Tuckey, en 1816, n'avait point réussi à faire en venant de la pointe de Banana, Stanley le fit en venant du Manyema.

On comprit aussitôt qu'une grande voie commerciale et civilisatrice vers les régions centrales de l'Afrique était trouvée. Le roi des Belges prit l'initiative d'une œuvre grandiose; de savantes collaborations joignirent leurs efforts aux siens et Stanley repartit pour le Congo, avec mission d'établir des stations le long des rives de ce grand fleuve et de relier ainsi le centre africain à la côte occidentale. C'est la relation de ce travail que Stanley nous présente, sous ce titre : *Cinq années au Congo* [1].

« Le personnel d'une station, écrivait M. H.-S. Sanford à M. Morgan, membre du Sénat des États-Unis, se composera d'un chef et d'un certain nombre d'employés, choisis ou acceptés par le comité exécutif de l'Association internationale africaine. Le premier soin du chef de la station doit être de

[1] *Cinq années au Congo.* — Voyages. Explorations. — Fondation de l'État libre du Congo. Un gros volume grand in-8°, 716 pages, illustré de 120 gravures et de 4 cartes en couleurs, dont une murale : Bassin du Congo et des pays limitrophes, résultat de 400 observations nouvelles, mesurant 1m25 sur 1m00, dressée par H.-M. STANLEY. Broché, 20 francs; relié, 25 francs. 1886. Institut national de géographie, Bruxelles.

Digitized by Google

trouver un emplacement convenable et d'utiliser les ressources du pays, afin que la station puisse suffire à son propre entretien.

« La mission scientifique de la station embrasse, autant que possible, des observations astronomiques et géographiques : la formation des collections géologiques, botaniques et zoologiques; la levée des plans du territoire environnant la station; la préparation d'un vocabulaire et d'une grammaire du langage du pays; des observations ethnologiques; la transmission des récits des voyageurs indigènes, au sujet des régions parcourues par eux, et la rédaction d'un journal relatant tous les événements et observations dignes d'être rapportés.

« La mission hospitalière d'une station sera de recevoir tous les voyageurs que le chef en jugera dignes; de leur fournir au tarif local des instruments, des marchandises et provisions, ainsi que des guides et des interprètes; de renseigner sur les meilleures routes à suivre et de transmettre leur correspondance. Il incombera également à la station d'assurer des communications aussi rapides et aussi régulières que possible, de poste à poste, entre la côte et l'intérieur. »

On voit que les attributions des stations établies le long des rives du Congo ont une importance considérable, tant au point de vue humanitaire qu'au point de vue scientifique. Le livre de Stanley raconte la fondation de quelques-unes d'entre elles et résume l'histoire de leurs travaux. Il est regrettable, toutefois, que l'Association n'ait point donné aux rapports de ses agents toute la publicité qu'il convenait. Des raisons politiques ont motivé le secret qui s'est fait autour de l'œuvre africaine avant la conférence de Berlin; Stanley regrette même que le Comité se soit départi de sa prudente réserve, « en divulguant ses idées à tous les représentants de nationalités différentes qui assistaient à la conférence. Pareille imprudence, dit-il, allait jusqu'à rendre douteux le succès même de l'expédition, car il devenait évident, pour quiconque y réfléchissait, que les soi-disant sociétés géographiques et commerciales n'étaient pas uni-

Digitized by Google

quement destinées à développer les connaissances géographiques, mais encore à favoriser les intérêts politiques de leurs gouvernements. » Quoi qu'il en soit, le secret n'a plus de raison d'être aujourd'hui et le Comité a tort de se plaindre de l'indifférence du public, de l'hostilité d'un grand nombre d'hommes peu au courant de la question et de l'opposition de plusieurs journaux belges. Les premiers renseignements sur les ressources du pays nous sont venus d'Angleterre, où Stanley, il y a plus d'un an, donnait des conférences nombreuses. Où sont les plans, les notes sur les dialectes bantous des groupes occidental et central, les récits des voyageurs indigènes et les journaux relatant les événements et observations dignes d'être rapportés? Dans les casiers de l'Association, où les curieux en peuvent prendre connaissance, nous répond-on. C'est fort bien, mais il serait désirable que ces trésors fussent régulièrement publiés, non pas sommairement, comme le sont quelques-uns dans le *Mouvement géographique*, mais intégralement, de manière que la science en puisse tirer tout le parti possible. Déjà, les renseignements particuliers du lieutenant Van Gèle nous ont valu une communication intéressante de M. Houzé à la Société d'anthropologie; le Comité devrait tout faire pour que ces travaux se généralisassent. En linguistique, on consulte F. Müller et Hahn; en ethnographie, on s'adresse à Hartman, à Hore; en sociologie, on interroge Spencer. Les Belges sont fort effacés en tout ceci, et c'est regrettable. S'agit-il d'entreprises commerciales? les Anglais et les Allemands tiennent la corde. L'apathie est complète chez nous; le Comité la réveillerait s'il était moins silencieux.

Et, cependant, combien de Belges dévoués ont couru les aventures de longs voyages, dans un climat dangereux si l'on n'y suit un régime sévère, au milieu de peuplades inconnues, toujours sur le qui-vive et prêtes à barrer le passage aux caravanes! Dans l'Afrique orientale, Cambier, Popelin, De Raymaekers, Crespel, Becker, Storms, Dutrieux, etc.; dans l'Afrique occidentale, Hanssens, Van Gèle, Coquilhat, Braconnier, Van den Heuvel, Allard, Valcke, Liebrechts, Janssen,

Digitized by Google

Amelot, Parfonry, Grang, Destrain, Casman et bien d'autres encore. Plusieurs sont morts à la tâche, frappés loin de la patrie indifférente, dans l'accomplissement de l'œuvre grandiose à laquelle ils donnaient leurs forces et sacrifiaient leur vie. Le livre de Stanley nous parle souvent d'eux, plein d'admiration pour ces hommes vaillants qui ouvraient avec lui à la civilisation le continent mystérieux d'Afrique, perdu pour le monde il y a vingt ans à peine, et où les races supérieures pénètrent aujourd'hui par les quatre points cardinaux. Chacun de ces Belges illustres a son odyssée, faite de patience, de courage, de fatigues et de privations. Qu'en savons-nous? L'Association internationale se tait et les pays de l'Europe ignorent ce que l'œuvre africaine doit à tant d'intrépides compatriotes.

De quoi s'agissait-il là-bas, de la pointe de Banana aux Stanley-Falls? Stanley nous l'apprend. Assurer sa base d'opération, en établissant des postes à Boma et à Vivi; ouvrir une large route aux caravanes et aux chariots, le long des cataractes, de Vivi au Stanley-Pool, et traîner le long de cette voie de petits steamers pour le service du haut Congo; échelonner des stations qui relieraient le Congo inférieur au Congo supérieur; s'établir fortement au Pool et planter, sur les rives du fleuve, des postes nombreux, à demeure fixe, chargés d'assurer les communications des cataractes de Livingstone aux cataractes de Stanley. Travail immense, qui eût paru invraisemblable en 1877 et que l'on a réalisé en 1885! Tandis que l'Afrique se refermait du côté du Nil, derrière les hordes du Mahdi, elle s'ouvrait du côté du Congo, devant Stanley et ses infatigables collaborateurs. Le Portugal avait essayé d'obtenir ce résultat sur le Zambèse, et le Portugal échoua. Ce qu'une nation européenne ne put faire, elle qui avait rêvé jadis d'être maîtresse de la route et du commerce des Indes, qui avait donné l'élan à la colonisation du Brésil et qui régnait sur tant de côtes africaines, l'Association internationale belge le conçut et elle trouva les hommes capables de l'exécuter. C'est ce que dira l'histoire impartiale, dans l'avenir.

Digitized by Google

Le plan primitif était plus grandiose encore. « Avec votre permission, écrivait Stanley à Cambier, je vais vous exposer brièvement le but de l'Association internationale. Cette société désire établir des stations entre Nyangoué et la côte orientale, sur la route la plus sûre et la plus praticable qu'il soit possible de trouver entre Bagamayo et Ma-Sikamba, sur le territoire de Mompara, sur la route du Tanganika à Nyangoué. » Il s'agissait donc d'échelonner des stations entre la côte orientale et la côte occidentale et de relier ainsi Banana, situé à l'embouchure du Congo, à Bagamayo, planté en face de Zanzibar. Les efforts de l'Association se sont concentrés entre Banana et les Falls de Stanley.; les postes de l'Afrique orientale jusqu'au Tanganika ont été abandonnés. Pourquoi ? Il est difficile de le dire; mais si l'on songe que l'Allemagne s'est établie dans le Zanguebar et qu'elle domine ainsi les routes vers les grands lacs, si l'on constate que l'abandon de ces routes et des stations de Karema et de Mpala coïncide avec la conférence de Berlin, il est permis de se demander si cet abandon n'est pas le résultat d'un échange de vues entre l'empire allemand et l'Association internationale et comme le prix auquel le prince de Bismarck vendit son appui aux directeurs belges de l'œuvre africaine.

La région du Congo se divise ainsi : le bas Congo, de la mer à Léopoldville, comprenant la zone maritime et une partie de la zone montagneuse; — le haut Congo, s'étendant des chutes de Livingstone, près de Léopoldville, aux Stanley-Falls;—la région du Webb-Loualaba, ainsi désignée par le docteur Livingstone en l'honneur de M. W.-F. Webb, de Nottingham; — la section du Zambèse, — et le bassin du Tanganika.

Le bas Congo est navigable sur une étendue de 36 lieues. A partir de Boma jusqu'au Pool, dans lequel le fleuve s'élargit, la distance est de 70 lieues environ; c'est à travers cette région montagneuse que sera construit le chemin de fer qui reliera le haut Congo à la mer. De Léopoldville aux Stanley-Falls, le fleuve est navigable sur un parcours de 340 lieues. Telle est cette admirable voie africaine, le long

Digitized by Google

des rives occupées par l'Association internationale, actuellement. Mais de récentes découvertes élargissent, pour l'avenir, le champ d'opération des blancs en Afrique. De Kouamouth au confluent de la Louloua, le Koua est navigable, nous apprend le lieutenant Wissmann; Stanley remonta le Koua jusqu'au Mfini et, en explorant cette rivière, découvrit le lac Léopold II. Nous ne tarderons pas à connaître le cours de l'Alima, dont les explorateurs français s'occupent activement; le Dr Lenz, croyant que le Mobangi pourrait bien s'identifier avec l'Ouellé de Schweinfurth, se dispose à remonter ce puissant affluent du Congo, découvert par le révérend M. Grenfell; celui-ci remonta l'Itimbiri, sur une longueur de 40 lieues, avant de rencontrer une cataracte; d'après M. Coquilhat, le Loulougo peut être remonté « pendant deux ou trois lunes »; MM. Grenfell et von François ont entrepris une nouvelle expédition vers certains affluents du Congo et, récemment, le Dr Buttner descendait le Koango, depuis les chutes de Kamalambo jusqu'au Koua, sans rencontrer de cataractes ni de rapides, sur une étendue de 70 lieues environ.

Stanley attache une importance considérable aux tributaires et aux sous-tributaires du Congo supérieur; il leur attribue une longueur approximative de 4,436 lieues: «Quand on part du Stanley-Pool, dit-il, pour reconnaître la navigabilité des tributaires du nord, la première rivière qui se présente est le Lawson Loufini, navigable sur une distance de 48 à 50 kilomètres. Puis on rencontre le Mikené Alima, dont on peut remonter le cours sur la même longueur. Plus haut coule le Likouba, navigable sur 80 kilomètres environ. A quelques kilomètres en amont, on atteint l'embouchure de la rivière connue sous le nom d'Issanga ou Bounga, et qui est probablement la Likoua de Ballay. On est d'accord pour affirmer que 195 kilomètres de ce fleuve sont navigables. Voici, maintenant, presque en face de l'embouchure du Loukanga, la rivière Baloui, grand cours d'eau formant delta. Il doit être navigable sur 560 kilomètres, étant donné l'itinéraire suivi par mon ami Miyougo, d'Ousindi. Au-dessus du Baloui coule un autre tributaire : la grande rivière d'Oubangi; plus haut

Digitized by Google

encore le Ngala, qui vient de l'est pour affluer au Congo, à mi-chemin entre Oupoto et Iboko. Les résultats d'une exploration que j'ai faite sur ce cours d'eau me donnent à penser que, en comptant les affluents, la voie navigable est de 725 kilomètres environ. Nombre de grandes villes se trouvent sur ses bords.

« Au-dessus du Ngala est l'Itimbiri, qui a été exploré sur une longueur de 48 kilomètres. Etant donnés son volume et les rapports des indigènes, j'estime que les eaux navigables y ont une longueur totale de plus de 400 kilomètres. La rivière voisine, le Nkoukou, peut vraisemblablement être remontée sur 96 à 100 kilomètres de son tracé. Le Biyuré a été reconnu navigable sur 155 kilomètres; quant au Chofou, il devient infranchissable après un parcours de 40 kilomètres. La navigation ne souffre donc aucune interruption sur un parcours total d'environ 8,400 kilomètres, en partant de la baie fluviale de Léopoldville.

« Je suis persuadé que le Loubilash et le Loumani, formant le Loubiranzi, fournissent, à eux seuls, plus de 1,280 kilomètres d'eau navigable, car les Arabes de Kibourouga m'ont affirmé avoir franchi ce cours d'eau à plusieurs reprises et y avoir navigué pendant plusieurs jours. »

C'est donc la région du haut Congo qu'il faut conquérir à la civilisation et au commerce. Stanley évalue la population des deux rives, fleuves et affluents, à 806,300 habitants. « En admettant, dit-il, que ces 806,300 habitants soient établis dans une zone de 4,844 kilomètres de longueur sur 16 kilomètres de largeur et en supposant que la même densité existe dans toute la superficie de la section du haut Congo, notre évaluation de la population s'élèverait à 29 millions d'âmes. » Il serait facile de transcrire toutes les données de Stanley relativement à la densité de la population le long des rives du haut Congo. Dans le district de Bolobo, « les villages se succèdent sans interruption pendant une heure ». Du fleuve Lawson à Ouenya, 313,800 habitants; de Kintamo à Ouenza, 319,000; sur 155 kilomètres de rives le long du Biyerré, 94,500; autour du lac Matoumba, 25,000;

Digitized by Google

le long du Koua et autour du lac Léopold II, 54,000. A Irebou, « grande ville ou agglomération de villages construits si près les uns des autres que l'étranger ne peut les distinguer, la population peut être évaluée à 15,000 âmes, et même à 30,000 si l'on additionne les habitants de la ville proprement dite et ceux des villages suburbains, car Irebou a des faubourgs ». Le Dr Pogge et le lieutenant Wissmann, qui ont traversé le Loubilash supérieur, signalent des villages de plusieurs kilomètres de longueur. Le traitant arabe, Tippo-Tip, confirmait ces renseignements à Stanley; il avait mis deux heures à traverser certains villages. Schweinfurth lui-même ne s'étonnait-il pas de l'énorme population qu'il rencontrait dans la partie nord-est de la région du haut Congo?

Quant à la fertilité du pays, est-il encore possible d'en douter? Les Belges qui ont séjourné entre le Pool et les Falls sont d'accord sur ce point. Depuis le dernier article que je consacrai au commerce du Congo, les renseignements affluent de tous côtés. Le lieutenant Coquilhat raconte que, au pays des Bangalas, il ne payait la livre d'ivoire que 82 centimes; à Liverpool, le prix est de 12 à 13 francs. Le lieutenant Mikic parle « d'immenses forêts, remplies de caoutchoutiers, où l'indigène même n'a jamais pénétré. On ne peut prévoir, dit-il, la fin d'une exploitation de ce genre. » A propos des richesses, à peine exploitées, entre le Tchiloango et les sources de la Loukoulou, M. Mikic remarqua que le mavoumba, arbre à coton, s'élève jusqu'à 30 mètres au-dessus du sol. « Partout des champs de manioc, de maïs, de fèves, d'arachides, s'écrie-t-il, des champs à perte de vue, coupés par des plantations de bananiers et des bosquets de palmiers à huile. Plus d'une fois, il m'est arrivé de côtoyer des plantations d'un kilomètre de longueur. » L'huile de palme vaut à Liverpool, 632 fr. 75 c. la tonne; les amandes de palme, 293 fr. 73 c.; les arachides décortiquées, 312 fr. 50 c.; non décortiquées, 200 francs; le caoutchouc, 375 francs; l'ébène, 175 à 362 francs la tonne; le café, 36 à 37 francs le quintal; le coton, 50 centimes la livre; le sésame d'Afrique, 56 fr. 25 c.

Digitized by Google

à 62 fr. 50 c. les 384 livres ; la gomme copale rouge d'Angola, 125 francs le quintal; l'orseille, 50 à 60 francs le quintal; les rotins, 200 francs la tonne; la cire végétale, 8 fr. 75 c. le quintal; le cacao, 81 à 90 francs le quintal. J'en passe et des meilleurs.

Cueillons dans Stanley : ...A Ngoma, « pays merveilleusement fertile, d'ailleurs, bien qu'il soit encore peu cultivé... » A Kindouta, « le pays que nous traversons était, au demeurant, d'une fertilité inouïe; à chaque pas que nous faisions, il gagnait en beauté et en richesse ». A Kintamo, « les neuf chefs ont plus de huit cents esclaves, des serviteurs, qui passent littéralement leur vie les bras croisés et manquent même de mourir de faim, tandis qu'autour d'eux gisent, dans un état d'abandon complet, près de 50,000 arpents carrés du sol le plus fertile qu'on puisse trouver sur un point quelconque du globe ». A l'embouchure du fleuve Sankourou, « se présente une superbe forêt d'arbres de gomme copale, dont les sommets sont chargés d'orseille. Un cri d'admiration s'échappe des lèvres des Zanzibarites : Quel pays! s'écrient-ils. Il y a là une véritable fortune en orseille et en copal. Jamais on n'a rien vu de semblable. Et ces buissons de caoutchouc!... » Van Gèle, Coquilhat, Valcke confirment ces renseignements sur la fertilité du plateau central du Congo; récemment encore, Brunfaut m'en parlait avec le plus grand enthousiasme; lisez les lettres manuscrites de Hanssens. Le doute n'est plus permis et c'est une étrange fantaisie géographique que celle des adversaires de l'œuvre africaine qui se prévalent des Tisdel, des Zöller, des Monkmeyer, tous voyageurs qui n'ont pas dépassé Boma ou Vivi, n'ont jamais gravi la rampe des cataractes, n'ont jamais atteint le Stanley-Pool, n'ont, en un mot, jamais vu le haut Congo, pour soutenir que le Congo est stérile comme le désert du Kalahari!

Pas n'était besoin de ces facétieux géographes pour nous apprendre la désolation du bas Congo. Ouvrez le livre de Stanley; de nombreuses pages décrivent l'aspect morne, aride, silencieux des rives : « Ces remparts d'argile rouge, jonchés

Digitized by Google

de blocs de pierre grise et de quartz; ces fatigantes successions de montagnes alternant avec des vallons auxquels la nature n'a accordé qu'en lésinant quelques grêles buissons verts; ces étroites terrasses, parsemées de quelques rares palmiers; ces rives sauvages; ces longues côtes greyeuses; ce fleuve profond dont les eaux brunes sont encaissées dans leur lit rocailleux par deux rangées de hauteurs uniformes, tout cela offre à la vue un spectacle plutôt déplaisant qu'agréable. La triste impression de l'isolement, du néant, ne quitte pas un instant le voyageur. Le paysage respire incontestablement l'indigence, la misère même, et en août, alors que le gazon est chauffé à blanc, il a positivement l'air d'avoir soif. »
M. Coquilhat se demandait avec raison que penser d'un voyageur qui se prononcerait sur la fertilité de la Belgique d'après l'aridité des sables de la Campine.

C'est au milieu de cette nature désolée que l'Association internationale planta les postes de Boma et de Vivi. Les derniers travaux du Dr Chavanne font connaître, avec une grande précision, le fleuve depuis son embouchure à la pointe de Banana jusqu'aux premières cataractes. Les plus grands navires peuvent atteindre Ponta da Lenha; ceux qui ont un tirant d'eau de 4m50 remontent facilement jusqu'à Vivi. Mais, à partir de là, comment atteindre le plateau central, si fertile, si riche, si peuplé, comment mettre en communication le haut Congo avec la mer, c'est-à-dire avec les principaux marchés du monde? Si l'Angleterre était maîtresse de la région du Kouiliou, que la conférence de Berlin abandonna à la France, ou de la région dont la côte va de la pointe Padron à Ambriz et que le Portugal sut obtenir, il est certain qu'un chemin de fer serait rapidement jeté entre le Stanley-Pool et Landana ou entre Léopoldville et Mpozo. Les Anglais comprennent fort bien que, si l'État libre du Congo tarde à relier le Pool à Vivi par une voie ferrée, les Français se décideraient peut-être à construire cette voie pour relier Brazzaville aux régions maritimes du Kouiliou et détourner ainsi, au profit de la France, vers les possessions françaises, tout le mouvement commercial du haut

Digitized by Google

Congo. « Un syndicat constitué provisoirement en Angleterre, sous la dénomination de « The Congo Railway Syndicate limited, » mais qui est destiné à être remplacé ultérieurement par une société qui ne sera plus aussi exclusivement anglaise, écrivait M. Georges de Laveleye, vient de traiter de la concession du chemin de fer reliant le haut Congo à la partie navigable du fleuve. Plus exactement, il s'agit du *service à vapeur* entre le haut et le bas Congo, service composé de deux sections de chemin de fer et d'un service intermédiaire de bateaux à vapeur, l'une des sections, entre Vivi et Isanghila, étant sur la rive droite du Congo, du côté des possessions françaises, la seconde section sur la rive gauche. La ligne sera à petite section, ce qui est, du reste, largement suffisant pour la qualité du trafic à desservir. Les premiers fonds, s'élevant à un million sterling, base minima de dépense, formeront le premier capital social; par une clause spéciale introduite à la demande de l'État du Congo, la souscription au capital devra être ouverte dans les quatorze États qui ont pris part à la conférence de Berlin. « De cette façon, continue M. de Laveleye, avec une pointe d'ironie, la Belgique notamment sera à même de décider s'il est bon et raisonnable de laisser à l'Angleterre seule l'initiative du chemin de fer du Congo. »

Ce qu'il y a de plus joli, c'est que les adversaires, en Belgique, de l'œuvre africaine, ceux qui, soit par l'indifférence qu'ils manifestaient, soit par les attaques qu'ils dirigeaient contre les hommes et les actes de l'Association internationale, ont encouragé l'apathie de nos compatriotes ou les ont déterminés à se montrer hostiles aux travaux accomplis là-bas, dans la région des tropiques, se lamentent aujourd'hui sur le prétendu abandon de la voie ferrée congolane à l'Angleterre et signalent, comme une spoliation abominable, l'intervention des Anglais en toute cette affaire.

De Vivi à Isanghila, la voie n'offre guère de difficultés bien sérieuses : un pont établi au-dessus d'une petite rivière et du ravin de Nkoussou irait communiquer directement

Digitized by Google

avec le plateau de Vivi. « Quand nous aurions, dit Stanley, pratiqué au pied du mont Vivi une route tournante, avec des conduits souterrains destinés à faire écouler l'eau dans les ravins, un chemin de fer pourrait courir presque à niveau jusqu'à la vallée du Loufou et de la Loa. Une légère inclinaison, ménagée sur le versant de la gorge de Mouzouzila, conduirait le chemin de fer, à travers un tunnel ou par un chemin de traverse, jusqu'au pied des hauteurs, à partir de quel point la voie ferrée s'abaisserait vers la vallée du Boundi. Deux ponts jetés sur le Boundi prolongeraient la route jusqu'à l'embouchure de la Louenda, à 50 kilomètres de Vivi. En travers de l'embouchure de ce cours d'eau, nous construirions un pont de 200 mètres; puis un vaste quai, inaccessible à la marée haute, nous mènerait à l'embouchure du Loulou, où il conviendrait d'établir un pont un peu plus grand. A partir du Loulou, il nous faudrait longer le Congo par une route taillée dans le flanc du mont Nyougena. De ce dernier point, le chemin de fer passerait en ligne droite vers la pointe de Ngoma, sur un pont de 550 à 600 mètres, soutenu par de légères travées en fer, ou serpenterait autour de l'extrémité orientale du mont Nyougena jusqu'au fleuve Boula, au-dessus duquel un pont le mènerait, par un léger détour jusqu'à Ngoma, dans l'intérieur. En faisant sauter 20 mètres de roc de ce côté, nous aurions une route très large et très sûre vers la terrasse boisée qui s'étale au pied de Ngoma. La terrasse elle-même, dont la surface est presque plane, serait accessible au chemin de fer sur une longueur de 6 1/2 kilomètres jusqu'aux arêtes des rochers, entre les plaines de Nkenge et de Khonzo. Ici il y aurait de nouveau des rochers à faire sauter et quelques petits ponts à jeter entre les ouvertures des ravins. De la plaine de Khonzo à Isanghila, rien d'important à entreprendre. » La voie ferrée s'arrête ici; les marchandises sont transbordées en petits steamers qui remontent jusqu'à Manyanga. La voie ferrée recommence sa course. Des ingénieurs, envoyés là-bas pour lever les plans du chemin de fer en projet, nous fourniront plus tard, sur la nature du terrain, des indications plus exactes que les notes de

Digitized by Google

Stanley, prises dans la fièvre de l'action, au milieu de préoccupations poignantes, étrangères, pour la plupart, à la construction de la voie nouvelle. Mais les renseignements qu'il nous fournit et que je viens de transcrire nous démontrent que l'œuvre n'est pas si aisée que d'aucuns se plaisent à le dire. Le continent noir défend avec énergie l'accès de ses mystérieuses régions. Mais, cette fois, les obstacles longtemps infranchissables, que sa ceinture de montagnes dressaient contre les entreprises du monde civilisé, s'abaisseront devant la volonté de l'Europe.

Les stations d'Isanghila, Banza Mantaka, Vounda, Manyanga, Louteté et Saboukas relient Vivi à Léopoldville, c'est-à-dire le bas au haut Congo. A partir de Manyanga, la rive droite appartient à la France ; les possessions françaises s'étendent jusqu'à l'embouchure de la Likoua, sur une longueur de rives de 125 à 150 lieues. C'est ce qui explique que la seconde section du chemin de fer du Congo passe sur la rive gauche ; si la première section suivait la même rive, elle aboutirait, en partant de Mbelo, en face d'Isanghila, à Mpozo, sur la frontière des possessions portugaises, qui s'étendent, sur la rive du fleuve, depuis l'embouchure jusqu'à Nokki. Il en résulte que, si l'on prolongeait la voie ferrée d'Isanghila ou plutôt de Manyanga au Stanley-Pool, on travaillerait bénévolement pour la France, et que, si l'on construisait la première section sur la rive gauche, on travaillerait non moins bénévolement pour le Portugal. De là, nécessité de passer, entre Isanghila et Manyanga, d'une rive à l'autre.

Ces difficultés étaient prévues par l'Association africaine. Il faut lui rendre cette justice qu'elle avait prévenu Stanley des projets, en voie d'exécution, de l'explorateur français Brazza et qu'elle avait conseillé une marche en avant, rapide, vers le Pool, pour empêcher les progrès de la France dans ces régions. Stanley ne crut pas devoir suivre les conseils du comité exécutif : « Quant aux renseignements que vous me fournissez sur la marche de l'expédition française de l'Ogoué à Stanley-Pool, écrivait-il au colonel Strauch, le 6 février 1880, et des excursions des missionnaires dans les

Digitized by Google

mêmes parages, permettez-moi de déclarer que je ne suis point partisan d'une course au clocher vers Stanley-Pool. J'ai visité cette localité il y a juste deux ans et demi, et je ne me propose d'y retourner que lorsque je pourrai y arriver avec mes cinquante tonnes de marchandises, mes bateaux, tout mon matériel, et seulement après avoir achevé ma seconde station. Si j'avais simplement pour mission de marcher sur Stanley-Pool, j'y pourrais parvenir en quinze jours. Mais quelle en serait l'utilité pour l'expédition que j'ai entreprise? » La conférence de Berlin se chargea de répondre à Stanley en livrant à la France une partie considérable de la rive droite. L'Association me paraît avoir vu plus juste que Stanley. Son erreur, à elle, fut de créer les nombreuses stations intérieures du Kouiliou, — Franktown, Stanley-Niadi, Stephanieville, Strauchville, Philippeville, — étapes assurées pour les entreprises françaises vers le Pool, bases excellentes d'opération pour Brazza, sur la rive droite du Congo. Il était certain que, du jour où l'Association donnait ordre à Stanley de passer sur la rive gauche et d'éviter le contact avec le drapeau français, elle reconnaissait les droits de la France sur la partie abandonnée de la rive droite; dès lors, le Kouiliou était perdu pour nous. Peut-être eût-il mieux valu répondre à Brazza en quittant avec armes et bagages les stations échelonnées sur le Niadi, mais en conservant les côtes par l'occupation des deux postes de Baudouinville et de Kitahi sur le fleuve Kouiliou, et par l'occupation des côtes de Nyanga à Grantville. N'a-t-on pas vu le Portugal conserver un lambeau de côte de Landana à Yaba? Stanley aurait dû marcher en avant, avec la plus grande célérité, vers le Pool, et le Comité exécutif aurait dû couper à Brazza sa base d'opération en ordonnant l'évacuation des postes du Niadi; les stations françaises, établies entre la ligne des stations belges et le Congo n'auraient pu tenir et Brazza n'avait pas les ressources nécessaires pour occuper le Niadi et assurer ainsi ses communications avec la côte. Ce sont là de lourdes fautes qui ont coûté le Kouiliou à l'Association internationale.

Pas une station belge n'a été fondée sur la rive droite du

Digitized by Google

Congo, depuis le Stanley-Pool jusqu'au premier degré de latitude sud, même antérieurement à la conférence de Berlin, c'est-à-dire avant que les droits de la France ne fussent reconnus. Nous trouvons sur la rive gauche les stations de Léopoldville, Kinchassa, Kimpoko, Mswata, Kouamouth, Loukela, Ngombé. Que s'est-il passé? Un des plus vaillants explorateurs me racontait que, pendant que Stanley ouvrait à ses petits steamers démontés, à ses chariots et à ses bagages une route de Vivi au Pool, en échelonnant des postes fixes le long des cataractes et des rapides, Brazza ne perdait pas son temps sur le haut Congo. Il rappelait aux indigènes le terrible blanc qui, plusieurs années auparavant, descendit le grand fleuve, suivi de nombreux canots d'où les balles de plomb partaient en sifflant; et Brazza de mettre la peur au ventre de ces pauvres noirs et de leur promettre, moyennant des cessions importantes de territoire, un fétiche devant lequel Boula-Matari, le casseur de pierres (sobriquet que les indigènes donnaient à Stanley) reculerait certainement. Les concessions furent octroyées et Brazza remit aux chefs des villages échelonnés le long de la rive droite des drapeaux français. Lorsque les agents de l'Association apparaissaient, Babouendés et Batekès se réfugiaient derrière les palissades ou les haies qui défendaient les villages et pardessus les huttes le drapeau français était hissé. Stanley se retirait et allait établir des stations sur l'autre rive, ce qui donnait aux noirs cette conviction que le fétiche du blanc avait une puissance incomparable. La plaisanterie ne serait pas désavouée par maître Renard lui-même; elle est de bonne guerre et nous aurions mauvaise grâce d'en garder rancune à l'explorateur français.

Le livre de Stanley est fort réservé quant aux rapports qu'eurent ensemble l'agent principal de l'Association et celui de la France. Brazza rendit visite à Stanley, près de Ngoma; l'entrevue fut cordiale. Mais, quelques semaines plus tard, Malamine, sergent sénégalais que Brazza avait laissé derrière lui, arriva au camp de Stanley, à Bouaboua-Njali, et déploya un traité aux termes duquel un chef du nom de Makoko

Digitized by Google

cédait à la France le territoire compris entre le fleuve Gordon Bennett et Impila. Malamine suscita aux agents de l'Association de fâcheuses difficultés, fort habilement du reste, avec une finesse rare de diplomate et un coup d'œil admirable de stratégiste. Et cependant, actuellement encore, les postes français du Congo ne sauraient se maintenir sans la sécurité que leur offre le voisinage des agents de l'État libre.

Stanley fonda sur le Pool les stations de Léopoldville, de Kinchassa et de Kimpoko, bases d'opération pour les entreprises que l'on allait tenter le long du grand fleuve, jusqu'aux Falls. Les steamers avaient été montés par les mécaniciens de l'expédition; Léopoldville était fourni d'armes, de munitions et de marchandises; les blancs avaient, après de longs efforts, grâce à une patience inépuisable, fraternisé, à la mode du pays, avec les indigènes; tout était donc prêt et en ordre pour le départ. Les auvents des roues battirent l'eau brune du Congo et Stanley salua le Pool avant de s'enfoncer dans les régions mystérieuses du haut fleuve, dont il ne se souvenait que vaguement, comme d'un cauchemar. Le Mfini et le lac Léopold II avaient été découverts, pendant une courte expédition; les stations de Kouamouth, de Bolobo, de Loukolela, d'Équateur, de Bangala, d'Oupoto, d'Arouwimi et des Falls furent fondées par Stanley et par des agents de l'Association. La distance entre chacun de ces postes varie sensiblement : de Kimpoko à Kouamouth, 25 lieues environ; idem de Kouamouth à Bolobo; 28 à 30 lieues de Bolobo à Loukolela, et de ce dernier poste à Équateur, 30 à 35 lieues environ; d'Équateur à Bangala, 28 à 30 lieues; de Bangala à Oupoto, une cinquantaine de lieues; d'Oupoto à Arouwimi, 70 lieues; d'Arouwimi aux Falls, 45 lieues à peu près.

La station dont l'établissement rencontra le plus de difficultés est celle de Bolobo. « L'air qu'on respire à Bolobo, dit Stanley, est très sain, mais les habitants n'ont pas la douceur du climat; le chef Gatoula était de ces nègres qui aiment à faire sentir leur force à l'Européen isolé. C'est ainsi qu'il avait assassiné et haché en morceaux, à titre d'essai, deux des membres de la station de Bolobo. » Deux fois, la station fut

Digitized by Google

incendiée; mais l'énergie de Hanssens et de Stanley, la fermeté de Brunfaut, le courage et le tact du lieutenant Liebrechts vinrent à bout des farouches Bayanzis de Bolobo. Cette station fut établie par le capitaine Hanssens et le lieutenant Orban; ce fut encore Hanssens qui fonda la station de Bangala, au milieu de tribus exceptionnellement belliqueuses; le lieutenant Coquilhat, qui commanda ce dangereux poste, n'eut qu'à se louer de ses rapports avec les indigènes. La station de l'Équateur fut fondée par le lieutenant Van Gèle; c'est encore au capitaine Hanssens que l'on doit la station d'Oupoto et celle d'Arouwimi. En définitive, sur le haut Congo, la seule station que l'on doive à Stanley est celle des Falls; les officiers belges ont fait le reste. N'avons-nous pas raison de regretter que l'Association africaine conserve dans l'obscurité des casiers les précieux rapports de ses agents?

« La paix, écrivait un jour le moraliste Vauvenargues, rend les peuples plus heureux et les hommes plus faibles. » On pourrait se demander si la faiblesse des hommes ne fait pas un jour le malheur des peuples. N'est-ce point de la faiblesse que les lamentations qui gémissent dans une partie de la presse belge au sujet des coups de fusil et des coups de lance que blancs et noirs échangent de loin en loin? Croit-on que les coups de chapeau de Fontenoy suffisent pour assurer dans toutes les occasions la sécurité des Européens perdus, au cœur de l'Afrique, dans la foule noire, ombrageuse, méfiante? La patience seule ne vient pas toujours à bout des indigènes turbulents de l'Afrique centrale. Je crois très sincèrement que les nègres du Congo, qui n'ont point été gâtés, comme dans l'Ounyanyenbé et dans le Soudan, par le contact des Arabes, sont plus dociles, plus malléables que leurs frères des régions orientales; mais encore est-il impossible d'éviter constamment l'effusion du sang. Le capitaine Hanssens en savait quelque chose; Becker également. Pourquoi l'Association fait-elle le silence autour de ces escarmouches? On craint les critiques de la presse? Prouveront-elles autre chose que la faiblesse de notre caractère

Digitized by Google

national? Ce sera tant pis pour ce caractère, et voilà tout. Quelle œuvre vraiment grande a été accomplie sans laisser des victimes derrière elle? Le livre de Stanley se préoccupe, semblerait-il, d'écarter de notre esprit toute idée de conflit entre noirs et blancs; les indigènes du Congo ne sont pas les bons sauvages des contes du siècle dernier, et Stanley le prouve en maints portraits de son ouvrage.

N'oublions pas que l'influence des Européens, lorsqu'elle s'exerce avec sagesse, est salutaire. Que serait l'Inde sans l'action commerciale de l'Angleterre? Voyez la Birmanie, qui, jusqu'à présent, a échappé à cette action. Dans le Turkestan, jadis décimé par les guerres de khanats à khanats, l'influence russe n'a pas été sans produire des résultats satisfaisants, quelque brutale qu'elle soit. Dans la Cafrerie, la population indigène s'est accrue dans des proportions inouïes depuis que la domination anglaise a mis fin à ces guerres perpétuelles de village à village, qui dépeuplaient la contrée. C'est le malheur de l'Afrique, que l'extrême morcellement des territoires politiques; ce morcellement est la seule cause des progrès que les Arabes ont fait là-bas, car il laisse la population sans défense, les forces étant émiettées à l'infini. Les noirs se réunissent-ils, au contraire, en un groupe compact, ils font essuyer aux traitants mahométans les échecs que leur fit essuyer Mirambo.

Le long des rives du Congo, le terrain est propice aux semailles de la civilisation européenne. On a vu Stanley apaiser des conflits entre deux chefs voisins et épargner ainsi aux tribus ennemies les horreurs de la guerre. A Léopoldville, la confiance des indigènes est telle, que « femmes et enfants apportaient des vivres sur la terrasse de la station et les vendaient, soit en gros, au chef de la station, soit en détail, aux employés ou aux indigènes de Kintamo, qui venaient faire leurs emplettes chez les blancs. » Et Stanley ajoute : « Dès que je vis notre terrasse convertie en marché ouvert, je compris que les idées conservatrices des aborigènes étaient vaincues. » L'esprit commercial des Bayanzis de Bolobo est des plus actifs; les trafiquants bayanzis ont au

Digitized by Google

Stanley-Pool, à 60 lieues de chez eux, des agents d'affaires ; tel a 75,000 francs de fortune, tel autre 150,000 ; les canots et les esclaves de Mangourou, un vrai nabab noir, explorent et exploitent les moindres criques et affluents du fleuve jusqu'à Irebou et Oubangi. « Irebou, dit Stanley, était la résidence des grands trafiquants du haut Congo, résidence qui l'emporte sur toutes au point de vue du nombre et de la prospérité des habitants, hormis sur celle d'Oubangi, située sur la rive droite. Les commerçants d'Irebou, ayant descendu le fleuve en canots, avaient absorbé dans leur nombre les aborigènes de Loukolela, comme ceux-ci nous l'avaient eux-mêmes avoué. Ils s'étaient rendus maîtres de la populeuse région de Ngombé, ils avaient fait trembler Nkoukou, Boutounou et Ousindi, et les féroces Bangalas avaient eux-mêmes appris à respecter ces énergiques trafiquants. Nous nous trouvons, en somme, devant la Venise du Congo, fièrement assise entre les sombres eaux du Loukanga et les profonds chenaux du grand fleuve principal. » L'esprit commercial des noirs est, pour l'Europe, une garantie du succès de son œuvre dans l'Afrique occidentale. « Je gage, écrit Stanley, que l'indigène du Congo l'emporte sur tous les juifs, chrétiens ou parsis que compte l'univers. Ceux qui n'y réfléchissent pas objecteront que la finesse et l'habileté en affaires ne sont pas possibles chez des noirs dont les mœurs sont si grossières, dont l'ingénuité est la caractéristique. Ingénus, les Africains !... Hommes ou enfants, ils sont tout ce qu'on voudra, hormis ingénus, quand ils ont appris à trafiquer. Il m'est arrivé de voir un enfant de huit ans duper plus de monde en une heure que le plus expert des commerçants européens au Congo n'en peut duper en un mois. A Bolobo, il y a un petit garçon de six ans, du nom de Lingenji, qui tirerait plus d'argent d'une pièce de drap valant 100 francs qu'un Anglais de quinze ans ne saurait en tirer d'une pièce de drap qui en vaut 1,000. Chaque fois qu'il est question d'un indigène du Congo, — de la tribu des Bagoukos, des Byanzis, des Batekès, peu importe, — il faut se figurer un personnage sans rival sur le terrain de la chicane et

Digitized by Google

du négoce. » Lisez l'épisode de Ngaljema, vous verrez que le plus chicanier des négociants indigènes du Congo peut devenir un marchand fort loyal, sans que l'activité qu'il déploie dans les affaires en soit diminuée le moins du monde. Ce turbulent particulier, en quelques mois, avait changé ses allures : au lever du soleil, le dimanche, il arborait le drapeau bleu à étoile d'or, il rendait de nombreuses visites, des plus amicales, au chef de la station de Léopoldville et ne dédaignait pas de glaner des renseignements sur la constitution du monde civilisé.

Le danger est que les postes de l'Association, n'ayant pas mission de créer un courant commercial, mais seulement d'en favoriser la création, n'ont pas des besoins assez considérables pour qu'il soit nécessaire d'effectuer d'importants échanges. Actuellement, des caravanes d'indigènes indépendants font la navette entre le Pool et la côte, portant ici les denrées de l'intérieur, là-bas les marchandises d'Europe. Le chemin de fer seul pourrait élargir ce courant, de façon à fournir à l'activité des noirs du haut Congo les éléments indispensables au succès complet de l'œuvre africaine. Dans l'état actuel des communications, le progrès économique du plateau central ne saurait se développer suffisamment pour faire comprendre aux indigènes tout ce qu'ils ont à attendre de leurs rapports avec les Européens. Il importe donc que, dans le plus bref délai possible, les locomotives emplissent de fumée, dans leur course à travers les régions des cataractes vers le Pool, les vallées sauvages et les frondaisons épaisses des forêts inexplorées. Le percement de l'isthme de Suez rapprochait l'Inde et la Chine de l'Europe, le chemin de fer du Congo ouvrira le continent africain tout entier au monde civilisé.

Il faut, pour se rendre compte de la difficulté de l'œuvre accomplie par Stanley entre Vivi et Léopoldville, lire les émouvants chapitres qu'il consacre à cette expédition. Le but de cet article n'est point de résumer le livre du grand explorateur africain ; j'y renvoie le lecteur. Stanley, ne l'oublions pas, est, avant tout, un homme d'action ; c'est le reporter

Digitized by Google

américain dans toute l'acception du mot, courant de la guerre contre les Indiens Cheyennes et Kiowas à la guerre d'Abyssinie, parcourant le Caucase, la Géorgie et la Perse jusqu'aux Indes, pénétrant en Afrique, à la recherche de Livingstone, traversant le continent noir de l'est à l'ouest et repartant enfin pour diriger, sur le Congo, une des plus colossales entreprises qui aient été rêvées. Il n'a ni la patience, ni l'observation scientifique d'un Livingstone ; il passe, rapide, comme s'il avait hâte d'arriver au journal bon premier; aussi ne trouve-t-on dans ses livres ni la précision, ni l'abondance de notes qui rendent si précieux les ouvrages de Livingstone; il a, plus que celui-ci, la résolution qui n'hésite jamais, la décision prompte, toujours heureuse, grâce au bonheur du hasard. Lorsqu'il descendit le Congo, que Livingstone croyait être le Nil supérieur, il a pris son parti sans longue réflexion, attiré par l'inconnu, par un besoin d'action sur un champ nouveau et non pas, comme l'eût été son maître, par la curiosité admirable du savant se dévouant à un grand problème. L'homme explique le livre; il n'est point de récits de voyage plus abondants en observations de toute sorte, plus utiles à la science de quelque spécialité que ce soit, que ceux de Livingstone; il n'en est point de plus vifs, de plus attachants, de plus étonnants que ceux de Stanley, mais la science n'y tient qu'une place accessoire, et encore les notes spéciales qu'on y trouve ont-elles grand besoin d'être contrôlées. Mais la forme a tant de décision, de rapidité, de poésie, qu'on se surprend le matin lisant avidement le livre commencé le soir. Les qualités de l'homme ont été utilisées avec intelligence pour la première partie de l'entreprise congolane, celle qui exigeait des facultés exceptionnelles d'exécution; Stanley est-il l'homme de la seconde partie de l'œuvre, où l'administration va tenir une si grande place? Je ne le pense pas.

Une nature comme la sienne devait créer autour d'elle des inimitiés profondes. Nature personnelle, d'autant plus autoritaire que, dans les longs voyages à travers l'Afrique, les ordres du chef étaient passivement obéis, Stanley ne souffrait

Digitized by Google

chez ses collaborateurs ni faiblesse, ni hésitation, ni négligence d'aucune espèce, et, peut-être même, ni supériorité à côté de la sienne. Je pense, en écrivant ces lignes, au capitaine Hanssens, l'agent le plus complet que l'Association internationale ait eu à son service et qui, d'après certains bruits, ne vivait pas toujours avec Stanley dans les meilleurs termes. Mais qu'importe, après tout, les angles de ce caractère ? Stanley est un homme, et un vrai; cela suffit à notre admiration.

Sait-on ce que l'explorateur eut à souffrir de certaines collaborations négligentes, incapables? L'incurie de quelques agents compromettait les bases d'opérations de Vivi et de Léopoldville : marchandises avariées, constructions en ruines, herbes folles encombrant les jardins des stations, démêlés avec les indigènes, tout cela attendait Stanley, à son retour du haut Congo, tandis que des stations mieux dirigées prospéraient : les potagers fournissaient les légumes, les bâtiments bien entretenus offraient un réel confort, les marchandises étaient soignées, bien emmagasinées, les routes étaient nettes et les relations les plus cordiales régnaient entre blancs et noirs. Voici comment Stanley s'exprime contre les défaillants : « Au lieu de trouver en Afrique tous les accessoires de la civilisation, comme ils s'en étaient étourdiment flattés, ils se voyaient imposer la tâche ardue de préparer eux-mêmes la civilisation pour les immigrants futurs... Je n'ai rencontré en Afrique que bien peu de ces héros du travail qu'on découvre souvent en Europe. Je n'ai pas eu la fortune d'avoir affaire bien souvent à ces nobles aspirants à la fortune ou à l'honneur dont les romans fournissent tant d'exemples. Je puis dire que, pendant les trois premières années de mon séjour au Congo, le nombre de ces vaillants n'a pas dépassé 4 p. c. de notre personnel. »

Ayons de l'indulgence pour ceux qui n'ont pas su accomplir leur tâche comme ils le devaient. L'affaissement que provoque le climat africain est pour beaucoup dans les défaillances d'un grand nombre d'agents de l'Association internationale. Mon ami le Dr Dutrieux a étudié les troubles

Digitized by Google

organiques qui affectent les blancs sous l'équateur et analysé les causes de cette dépression morale dont souffraient les collaborateurs en disgrâce de Stanley. Est-ce à dire que l'Européen ne puisse supporter le climat du Congo pendant de nombreuses années? « Les hommes de race blanche, après quelque temps de séjour dans ces foyers actifs d'impaludisme, — les missionnaires à la côte, les Arabes à Tabora, — ne sont plus atteints que de fièvres à intermittence bien nette, » écrit le Dr Dutrieux. Ce qu'il faut avant tout, là-bas, c'est un régime sévère. D'après Stanley, les courants d'air froid, affrontés témérairement, exercent le plus de ravages. « Le séjour de l'Européen dans des creux de terrain, dit-il, tels que celui de Banza Manteka, vient en seconde ligne comme cause déterminante de la mortalité. Après ces deux catégories de victimes, la plus nombreuse est celle de jeunes gens qui succombent à l'impureté de leurs mœurs et à leur intempérance, puis celle des Européens qui dépérissent faute d'une nourriture assez forte, nourriture qu'il nous a été difficile de leur procurer dans les premiers temps; enfin, en dernier lieu, figurent les victimes d'accidents occasionnés par la légèreté, l'irréflexion, la témérité ou la faiblesse organique. » L'une de ces causes, l'insuffisance de la nourriture, celle qui fit les plus nombreuses victimes pendant les premières années d'établissement, a presque entièrement disparu actuellement par suite de l'organisation des stations. Les mauvaises mœurs et l'intempérance, fatales partout, le sont plus encore sous les tropiques, mais il ne tient qu'aux jeunes gens établis sur le Congo de se garer de l'une et de l'autre de ces causes mortifères. Il en est de même des courants d'air froid, dans une certaine mesure. Le chapitre que Stanley consacre au climat africain offre, à tous ces points de vue, un réel intérêt. Encore une fois, l'exagération des attaques dirigées contre l'entreprise du Congo induit bien des gens en erreur, en leur faisant supposer que le Belge qui s'en va dans les régions tropicales est voué à la mort. Demandez ce qu'il en est au jeune Glave, de Yorkshire, qui dépérissait à Léopoldville et ne se porta jamais mieux qu'à Loukolela; interrogez le lieu-

Digitized by Google

tenant Liebrechts, qui retrouva une santé nouvelle à Bolobo; consultez bien d'autres voyageurs et la plupart vous diront que le climat du Congo n'est généralement meurtrier que pour les natures affaiblies, imprudentes ou peu ordonnées. De 1879 à 1885, il y eut, sur 263 Européens, 24 morts à déplorer, soit 10 p. c. de déchet. « Le climat du Congo, dit Stanley, est beaucoup moins dangereux que celui de certaines régions de l'Inde anglaise, de l'Amérique du Sud ou des Indes occidentales. »

Trêve donc à des critiques qui ne font qu'encourager le Belge à la pusillanimité et que décourager notre commerce et notre industrie de chercher au delà des mers des marchés nouveaux! Loin de contribuer à l'abaissement de notre caractère, le devoir de la presse et des hommes publics est de l'élever, de manière à nous rendre aptes aux grandes conceptions et aux grandes entreprises. Il est loin de nous le temps où les flottes brugeoises et anversoises couraient les mers! Et voici qu'à la fin du XIX^e^ siècle, l'initiative de l'œuvre qui doit ouvrir l'Afrique au monde part de Belgique, comme la Hollande ouvrit jadis les Indes à l'Europe. Partout, les deux hémisphères s'agitent sous la poussée de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Russie; la Belgique choisit sa tâche et elle se charge de la plus lourde, de la plus redoutable, de celle qui fit reculer tant de siècles d'efforts et de sacrifices. Dans l'histoire coloniale, qui occupe si activement la fin du siècle, notre pays a joué le rôle le plus difficile, le plus magnifique, et ce sera une gloire pour lui d'avoir déchiré les voiles, si longtemps impénétrables, du continent mystérieux.

Je ne puis terminer cet article sans rendre hommage à notre compatriote M. Harry, qui sut traduire le livre de Stanley avec méthode et avec netteté. Son style coloré, chaud, riche, a la souplesse qui fait d'une traduction une œuvre personnelle, sans nuire à la fidélité du texte primitif. Quant à l'Institut national de Géographie à Bruxelles, qui a publié *Cinq années au Congo*, il a compris qu'il s'agissait d'une œuvre nationale et il l'a éditée avec tout le luxe qui convient à une œuvre de ce genre. ERNEST VAN ELEWYCK.

Digitized by Google

LA POÉSIE AU THÉÂTRE

(*LES JACOBITES*, DE M. COPPÉE)

Allons donc au théâtre apprendre des poètes
Comment dans un pays grandi par les revers
Les belles actions renaissent des beaux vers.
(THÉODORE DE BANVILLE. *Socrate et sa femme*, scène III.)

Nous sommes, le plus souvent, fort injustes envers notre époque. Il nous plaît d'en médire et de mordre le sein qui nous a donné la vie. A entendre les esprits chagrins, la poésie se meurt, la poésie est morte! Eh bien! non, tout au plus s'endort-elle quelquefois; mais cette fâcheuse aventure n'arrive-t-elle pas, de temps à autre, au père de la poésie, au bon Homère lui-même?

Quandoque bonus dormitat Homerus.

N'en croyons pas trop le naturalisme ni le pessimisme contemporains : malgré leurs affirmations ou plutôt leurs négations dogmatiques, il est encore des yeux qui aiment à se tourner vers le ciel, des cœurs qu'agitent d'immortelles espérances. De très récentes pièces de théâtre le démontrent de la plus éloquente façon, comme un philosophe démontrait le mouvement, par exemple démonstratif. C'est *Cynthia*, dans laquelle M. Louis Legendre fait preuve d'une pureté de style toute classique, en même temps qu'il semble avoir retrouvé la verve de l'auteur d'*Amphitryon;* — c'est le *Conte d'avril*, un délicieux motif shakspearien revêtu par M. Auguste Dorchain de toutes les grâces de la poésie moderne; — c'est aussi *Socrate et sa femme*, de M. de Banville, dont les Grecs du siècle de

Digitized by Google

Périclès eussent applaudi la langue souple et sonore, — et c'est enfin, *last not least*, les *Jacobites* de M. François Coppée[1].

Nous n'entretiendrons nos lecteurs que de cette dernière œuvre. Les autres, comme des pêches après une bise glaciale, perdraient à l'analyse leur duvet exquis et charmant. La forme y est tout, et le sujet n'est qu'un prétexte, c'est-à-dire peu de chose. Vous souvient-il de votre enfance et des grammairiens de collège d'alors? De quelle barbare façon ils disséquaient, opérateurs sans entrailles, — et tuaient — les beaux vers ! Ne réveillons pas le souvenir de ces morts.

I

Dans *Severo Torelli*, M. Coppée s'était plu à nous montrer une de ces cités italiennes du moyen-âge où le pouvoir tour à tour absolu, aristocratique ou populaire, donnait lieu aux compétitions les plus sanglantes. Cette fois, dans sa pièce des *Jacobites*, qui vient de remporter à Paris un grand et légitime succès, il nous transporte sous le ciel âpre et brumeux de l'Écosse, au temps de Georges II.

L'Écosse, sous le talon de l'Angleterre et de la maison de Hanovre, a perdu son antique liberté; mais elle a gardé fidèlement le souvenir des Stuarts :

> On se souvient que c'est grâce aux gens de Hanovre
> Que l'Angleterre est riche et que l'Écosse est pauvre ;

[1] C'est surtout à l'Odéon et à son directeur, M. Porel, que revient l'honneur d'avoir organisé cette fête de la poésie dramatique. Toutes les pièces citées, en effet, sauf celle de M de Banville, ont été mises à la scène par ce théâtre. Elles ont été respectivement représentées pour la première fois : le *Conte d'avril*, le 22 septembre; *Cynthia*, le 28 octobre; *les Jacobites*, le 21 novembre 1885. La première représentation de *Socrate et sa femme* a eu lieu à la Comédie-Française, le 2 décembre suivant.

Sur ces deux grandes scènes, qui sont l'honneur, de l'esprit français, le but poursuivi a été le même. M. Coppée a dédié sa pièce à M. Porel, qui, dit-il, « m'a aidé avec tant de courage et de désintéressement à défendre *la poésie au théâtre* ». Et dans la préface de sa pièce, M. de Banville écrit que le public de la Comédie-Française a attesté « une fois de plus combien il aime *la poésie au théâtre* ». Ceci explique le titre de notre article et en indique aussi la portée.

Digitized by Google

On n'a pas oublié que tout le mal vient d'eux ;
On aime les Stuarts, on hait ce Georges deux ;
Et si, pour renvoyer, là-bas, à sa mangeoire,
Ce cheval d'Allemagne à la lourde mâchoire
Qui s'est, contre tout droit, dans nos prés mis au vert,
Un espoir de succès, un seul, était offert,
Eh bien ! on essayerait : on nous verrait encore
Décrocher le mousquet, mettre au vent la claymore,
Et sur les vieux pibrocks jouer les airs anciens.

Ainsi parle, au début de la pièce, un montagnard du clan des Mac-Fingalls. Ceux-ci, assemblés en partie dans le cimetière d'un village des Hautes-Terres, viennent d'apprendre le débarquement du prétendant Charles-Édouard, le fils de Jacques II Stuart. Une grande partie de l'Écosse est déjà soulevée. Les Fingalls, qui se souviennent des défaites et des déceptions passées, hésitent à se joindre de nouveau à la révolte; ils sont las de s'ouvrir les veines :

Car je connais, hélas ! notre sanglant passé.
Nos révoltes toujours ont ainsi commencé
Par des cris de triomphe aux lueurs des épées,
Et toujours ont fini par des têtes coupées
Et des champs de carnage où planent les corbeaux.

Le chef du clan lui-même, le vieux lord Fingall — que pousse à la guerre sa jeune et charmante, mais futile femme, lady Dora — s'efforce en vain de triompher de ces hésitations; son autorité est méconnue. Alors apparaît le mendiant aveugle Angus, guidé par sa petite-fille Marie. M. Coppée — qui a gardé aux « humbles » tout son ancien amour — a entouré le front d'Angus et de Marie d'une auréole d'héroïsme et de désintéressement : en eux s'est conservé sans alliage l'amour de la patrie intimement uni à celui de la dynastie déchue :

Angus a fait un vœu :
Aux portes du manoir et de la métairie,
Il surgit, vieux témoin des maux de la patrie...
Les malheurs des Stuarts aux siens se sont mêlés,
Et le vieux vagabond ressemble aux exilés.

Digitized by Google

Lorsque l'aveugle entend quelque clocher qui vibre,
Il va là, répétant : « L'Écosse n'est pas libre! »
Et ses affreux haillons, et ses tristes yeux morts,
Au cœur des oublieux font naître le remords.

Mais, cette fois, les « oublieux » sont rétifs aux éloquentes supplications de l'aveugle. La voix de la prudence étouffe chez eux celle du patriotisme. Alors, Angus, qui porte, dissimulé sous ses haillons, le drapeau des Stuarts « rouge avec la croix blanche », a recours à un moyen suprême : puisque l'Angleterre est désormais la maîtresse incontestée, l'aveugle, aidé d'un fossoyeur, enfouira au plus profond du sol ce symbole des libertés écossaises :

La tombe, qu'on la creuse!
J'y veux, ô pauvre Écosse, enterrer ton drapeau.

Et le noble mendiant, avec un lyrisme superbe, évoque ainsi toutes les gloires du passé prêtes à disparaître :

Mon Dieu! que c'était beau,
L'Écosse d'autrefois, pauvre, fière et fidèle!
Le grand aigle qui la traversait d'un coup d'aile
Sentait qu'un air plus libre emplissait ses poumons ;
Et l'azur de nos lacs, la neige de nos monts
. . . . . .
Etaient moins purs qu'un cœur de pauvre montagnard!
Là, palpitait, auprès des vertus domestiques,
L'amour de nos vieux chefs et de nos lois antiques ;
Le vent de la montagne y faisait circuler
Un sang pour le pays toujours prêt à couler ;
. . . . . .
Mais cette Écosse-là, l'Écosse de vos pères,
Elle n'existe plus, ô gens des Hautes-Terres!
Il est mort, l'étendard autrefois triomphant
Que pleurent seuls ici l'aveugle et son enfant!
Sa tombe n'est pas prête! a-t-on dit. Je m'en charge :
Je la ferai profonde et je la ferai large ;
Car il convient aussi de jeter au fossé
Toute la gloire et tous les malheurs du passé...
Disparais, reliquaire aimé de la patrie!
Lourdes clefs des prisons de la reine Marie,

Digitized by Google

Hache qui la frappas, à la tombe, au fumier!
Spectre pâle et sanglant du roi Charles premier,
Donne-nous, pour la fosse et pour la pourriture,
Les instruments sacrés de ta longue torture,
Le drap de l'échafaud sur lequel tu marchas,
Et ton gant, essuyant sur ton front les crachats!
Faites un trou profond, profond pour qu'on y jette
Les armes du vaincu, la lyre du poète,
Tous nos espoirs chéris, tous nos grands souvenirs,
Les pleurs des exilés et le sang des martyrs!
Puis, lorsque tout aura disparu sous l'argile,
Piétinez bien le sol pour qu'il soit infertile
Et que, derniers témoins venant vous accuser,
Les chardons écossais n'y puissent plus pousser!

N'est-ce pas que voilà de beaux vers et qui nous entraînent bien haut dans leur vol sonore? Je ne sais trop, mais en les lisant, il me semble que j'ai pleuré. La tragédie classique a-t-elle rien de plus pur; le drame romantique, rien de plus éloquent et de plus emporté? Ce haut souffle pénètre et soutient toute l'œuvre, mais tempéré de ci de là par une nuance particulière de tendresse et de mélancolie dont nous reparlerons plus loin.

Comme le drame a pour objet la fidélité des Jacobites, il va de soi que les montagnards sont, en fin de compte, convaincus et entraînés par l'émouvante imprécation de l'aveugle. La guerre est décidée. A ce moment, le prétendant, en tournée de conquête, fait enfin son entrée en scène; il ne lui reste qu'à moissonner, besogne même que cette tête à l'évent ne parviendra pas à mener à bonne fin. L'auteur a marqué en traits précis — vivant contraste avec la simplicité des fidèles Écossais — la physionomie de ce prince léger et de mœurs galantes qui vient

Conquérir un pays comme on cueille une fleur.

Les illusions politiques ont, comme les autres, leurs désenchantements; c'est l'éternelle amertume de la vie. On part en guerre pour quelqu'un ou pour quelque chose; et puis, dernier et peu consolant épisode, on s'en revient chez soi,

Digitized by Google

comme Don Quichotte, l'âme brisée par les heurts de la vie réelle. Ah! le beau rêve d'Angus s'adressant au prince; il résume les espérances de l'Écosse :

Lorsque tu régneras, que ton cœur compatisse
Aux maux des pauvres gens! Sois bon, fais-nous justice,
O jeune homme, à qui tout un peuple s'est donné!
Et souviens-toi, lorsque tu seras couronné
Et que tu sentiras le sceptre dans ta paume,
Qu'un mendiant t'a fait l'aumône d'un royaume!

Ces espérances seront déçues pour des raisons probablement complexes; mais il va sans dire que le drame ne peut les envisager toutes. Il doit se borner à celles qui atteignent un suffisant degré de pathétique et, dans le nombre, l'amour s'offre naturellement comme la plus puissante, la plus humaine, la plus dramatique. Le ressort, quoique vieux, fonctionne toujours d'une manière admirable, et on ne le remplacera pas de sitôt. C'est la futile liaison du prince et de lady Dora qui, en dehors de son intérêt propre — assez mince, avouons-le, — est chargée de nous expliquer l'insuccès final de la tentative jacobite. Sans compter que, pour nous, spectateurs, il y a ce grand intérêt que présente le contraste entre l'indignité cachée de Charles-Édouard et le dévouement sans bornes des montagnards. Une idole aimable dont les pieds baignent dans le sang de ses serviteurs. Ce prince, « charmant et brave », épris du rêve d'Alexandre, voudrait

Mourir jeune et laisser un vide dans le monde,
De même que le ciel semble rapetissé,
Et plus triste et plus bas, quand un aigle a passé!

Mais, quoi qu'il en pense, Charles-Édouard n'est pas un aigle. Il a seulement ce vernis de chevalerie et d'honneur qui recouvre la dynastie des Stuarts, au fond molle et de peu de consistance. Il est piquant, mais douloureux aussi, de voir tant de nobles cœurs s'éprendre de ce prince léger qui, dans la sévère et puritaine Écosse, étale les mœurs corrompues de la cour de Versailles.

Et, à côté de la passion coupable, la fin du premier acte

Digitized by Google

nous fait entrevoir, dans un incident caractéristique, l'amour pur, mais sans espoir, de Marie. Le prétendant baise au front la fille de l'aveugle :

Moi-même, je veux mettre, ainsi qu'un fiancé,
Un baiser tendre et doux sur ce beau front baissé.
Il me semble que c'est l'Écosse que j'épouse.

DORA, *à part.*

Vraiment, je suis presque jalouse.

MARIE, *à part.*

Ses lèvres ! sur mon front !...

II

Nous avons donné une analyse peut-être un peu longue de ce premier acte, d'abord parce que, suivant la règle traditionnelle, qui est aussi celle du bon sens, il contient l'exposition du drame; ensuite parce qu'il donne bien la note caractéristique du talent et des procédés de M. Coppée, que nous essayerons de définir tout à l'heure; enfin, parce qu'on ne se lasse pas de citer les beaux vers qui nous ont charmé.

Les actes suivants ne font que développer le double thème de la fidélité à une dynastie déchue et de l'amour, permis ou non.

Au deuxième acte, nous sommes transportés dans le camp du prétendant. Les farouches chefs montagnards ont appris les rendez-vous de Charles-Édouard avec une inconnue qu'ils soupçonnent d'être la femme d'un des leurs et qui, en effet, n'est autre que lady Fingall.

Ils ne veulent pas d'un « roi de débauche » et, si leurs soupçons se confirment, ils sont décidés à abandonner le prince. Le lieu, l'heure du rendez-vous ne sont plus un secret. Ce soir même, dans un instant, ils connaîtront le nom de l'inconnue. Mais Marie a surpris l'entretien des chefs, elle les devance, prévient lady Dora et, par un sublime sacrifice, prend la place de la coupable. Les chefs écossais, qui se soucient médiocrement de l'honneur d'une fille du peuple, sont

Digitized by Google

sur le point de faire retraite et l'incident serait terminé, sans l'apparition inopinée d'Angus, qui, parlant, lui, au nom du peuple, veut à son tour connaître le nom de la coupable. Personne ne répond à ses interrogations multipliées; alors, le vieillard, irrité, maudit solennellement la femme inconnue. Ici, un jeu de scène très pathétique :

Ah! je prévois qu'il est terrible, le mystère
Que tous, autour de moi, vous voulez épaissir!
O mes yeux, que le sort fatal vint obscurcir,
Rouvrez-vous! Il s'agit du bonheur de l'Écosse!...
Et vous, qui vous taisez et laissez lâchement
Un pauvre infirme en proie à cet affreux tourment,
Et sans doute riez de mes regards sans flamme,
Soyez maudits!... Et toi, toi! misérable femme,
Coupable objet d'amour d'un roi que tu perdras,
Toi que j'ai suppliée en te tendant les bras
Et qui gardes toujours cet obstiné silence,
C'est le peuple écossais tout entier qui te lance
Sa malédiction par la voix du vieillard!
Je ne crois plus à tes sanglots. Il est trop tard!
Je te voue au malheur, et pour toute ta vie.
J'en ai le droit, par tant de misère subie,
Par ces yeux dont les pleurs ont éteint les flambeaux,
Par mes quatre-vingts ans passés, par les tombeaux
Où la mort a couché mes quatre fils, ces braves,
Que ne vengera pas le roi que tu dépraves!
Et l'Écosse candide ainsi que ses sommets,
L'Écosse aux mœurs de neige, être impur! où tu mets
La tache qui jamais ne sera plus détruite,
Te chasse par mes mains et te dit : « Sois maudite! »

MARIE, *avec un cri désespéré.*

Ah! grand-père!

A la lecture et en y réfléchissant un peu, l'intervention d'Angus paraît peu naturelle, et l'auteur la justifie par un motif assez laborieux : la nécessité pour les lords d'avoir un témoin non suspect de l'adultère royal. Comment croire que le peuple ait si peu de confiance en des chefs dont l'austérité est hors de conteste?

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

Mais ce troisième acte est si plein de beautés, l'intérêt dramatique en est tellement soutenu, que les hors-d'œuvre n'apparaissent que lorsque l'esprit a eu le temps de se ressaisir.

Les lords s'étant retirés, Marie s'empresse de faire connaître à l'aveugle la vraie situation. L'enfant recouvre la tendresse du vieillard; mais la confiance de celui-ci à l'égard du prétendant est ébranlée; la désillusion commence :

Ma foi dans ce Stuart n'est plus du tout la même.

MARIE.

Ne parlez pas ainsi, grand-père, car je l'aime.

ANGUS.

Tu l'aimes?

MARIE.

Oui, mon cœur, à lui s'est fiancé
Avec toute l'Écosse.

ANGUS.

Hélas! c'est insensé!
Cette folie, enfant, doit être combattue.

MARIE.

Je ne le puis. Je sens que cet amour me tue,
Mais il est désormais tout le bonheur pour moi,
Grand-père, et j'en veux bien mourir!

VOIX, *au dehors.*

Vive le Roi!

La révolte écossaise a été définitivement écrasée à la sanglante bataille de Culloden. Le prince s'est réfugié dans la cabane d'un de ses fidèles montagnards. Celui-ci, par un de ces hasards dont les poètes disposent en maîtres, donne également asile à lord Fingall.

Dora, prise de remords, s'est fait tuer à Culloden, et sa faute serait peut-être restée à jamais ignorée du mari, n'était un fâcheux médaillon où elle a enfermé une lettre de son royal amant. Au moment où Fingall, après une visite pieuse à la tombe de Dora, vient d'apprendre l'arrivée du prétendant fugitif, un

Digitized by Google

jeune innocent lui remet, sans penser à mal, la pièce à conviction. Désespoir de Fingall, qui, armé d'une hache, est sur le point de faire justice de l'insulteur, quand le sentiment de la fidélité — toujours ! — retient le bras près de frapper.

> Cet homme est un infâme, un traître, un adultère;
> La mort, la pire mort est tout ce qu'on lui doit.
> Je le hais ! je le hais !... Mais il est sous mon toit !...

On le voit : la fidélité, de même que l'hospitalité écossaise, est sans bornes. Elle ira plus loin encore, s'il est possible : Fingall, après avoir épargné la vie du prince, sacrifie la sienne. Des soldats anglais, soupçonnant qu'un noble jacobite est caché dans la cabane, se disposent à la visiter; mais Fingall se livre volontairement aux Anglais et sauve ainsi Charles-Édouard. Puis, jetant un regard sur la chambre du prince :

> Dors en paix, toi !... Voilà comme un Fingall se venge !

Certes, tout cela est très intéressant; mais, il faut l'avouer, c'est un peu aux dépens de la vraisemblance. On ne s'explique pas, en effet, pourquoi les soldats anglais ne donnent pas suite à leur projet de visiter la cabane; ou plutôt on se l'explique par ceci : c'est que, sans l'abandon de ce projet, il n'y aurait pas de cinquième acte.

Celui-ci nous montre le prince se traînant péniblement sur des récifs de la côte écossaise. Il y guette l'arrivée d'un vaisseau qui doit le transporter en France. Mais avant qu'il s'embarque, Marie et Angus, Marie surtout, ont voulu le revoir une dernière fois, assister à cette agonie de toutes leurs espérances. Ce cinquième acte est touchant au suprême degré et plein de beaux sentiments noblement exprimés. Le prince a conscience des fautes commises :

> Pauvre Écosse ! Dis-moi ! me pardonnera-t-elle ?
> A ton verdict, enfant, le prince se soumet.
>
> MARIE.
>
> L'Écosse ne peut pas juger... Elle t'aimait !

Digitized by Google

LE PRINCE.

J'ai courbé tous les fronts.

MARIE.

Les âmes restent hautes.

LE PRINCE.

J'ai fait tous vos malheurs.

MARIE.

Nous oublierons tes fautes.

LE PRINCE.

J'ai répandu pour rien un sang trop généreux.

MARIE.

Nous admirons en toi le héros malheureux.

LE PRINCE.

On devrait m'abhorrer et me maudire.

MARIE.

On t'aime!

ANGUS.

Crois sa parole, elle est la patrie elle-même!
Tu peux partir, braver la mer et son péril,
Va! les tombeaux seront indulgents pour l'exil.

LE PRINCE.

L'exil! souffrance amère et que j'ai trop connue!
L'exil aux jours sans fin, où toujours diminue
Et recule toujours de plus en plus l'espoir,
Comme un navire en mer dans la brume du soir!

Mais le navire attendu arrive enfin. Le prince s'embarque, et, au moment où un coup de canon annonce qu'il est définitivement en sûreté, Marie, épuisée par les fatigues et les privations, tombe morte dans les bras d'Angus. Et celui-ci :

Sur la tombe où sera tout ce qui reste d'elle,
A tâtons j'écrirai ce simple mot : « Fidèle! »

Digitized by Google

III

Tel est ce beau drame, dans lequel, s'il n'était permis de tout attendre de ce talent aussi varié que souple, nous dirions que M. Coppée s'est surpassé. Il ne nous a pas été donné de le juger à la scène, mais les critiques français sont unanimes à constater le très vif succès qu'il y a obtenu. C'est que, toute autre considération mise à part, il y a tant de plaisir à contempler autre chose que le bourbier naturaliste où l'on a la prétention, en vérité plus naïve qu'odieuse, de nous retenir à perpétuité. On contemple plus volontiers un pan de ciel, même voilé par les nuages, qu'un coin de ruisseau. A moins qu'on ne soit myope, explication physiologique qui a sa valeur.

Mais les nuages, — s'il y en a, —dans l'œuvre de M. Coppée, sont légers et transparents comme ceux d'un ciel parisien, par une belle matinée d'avril. On ne s'en inquiète pas, tant est divin l'air qu'on respire. Ce que nous pourrions, à cet égard, signaler de plus grave, c'est çà et là, chez le poète parnassien, quelques traces de la phraséologie romantique. Ainsi, des vers comme celui-ci :

Car le Vice est la fleur effroyable du Crime,

rappellent un peu trop le Victor Hugo de la dernière manière, qui n'est pas la meilleure. Mais de pareils vers sont rares et ne valent pas qu'on s'y arrête.

Les esprits sévères et qui aiment à rêver « sur la poudre des temps passés » ne goûteront pas, j'imagine, ce qu'on pourrait appeler le côté intime du talent dramatique de M. Coppée. Les *Jacobites* ne sont pas conçus d'après l'esthétique hautainement inflexible de la tragédie classique : les fameuses unités y sont dédaigneusement oubliées; — ils n'ont pas non plus la grandiloquence des drames éclos au souffle de 1830. L'auteur des *Intimités* et des *Humbles* n'oublie pas ses origines. Sa muse a haussé le ton, elle embouche avec un fier courage la trompette tragique; mais, parfois elle

Digitized by Google

s'oublie, elle reprend dans un coin les petits chalumeaux de jadis et module alors de doux airs imprégnés d'une exquise mélancolie.

Vous est-il parfois arrivé, après avoir longtemps marché sur de vastes plateaux, d'où l'on découvre des horizons infinis, de rencontrer quelque étroite vallée, où tout semble limité, la vie et les choses; un ruisseau qui s'égoutte, des feuilles qui doucement frémissent, vous ont-ils alors, pour un instant, reposé des larges échappées de tout à l'heure? Si oui, vous goûterez, j'en suis sûr, la poésie des *Jacobites*.

Au moment où le prétendant, fugitif, traqué comme une bête fauve, est prêt à s'embarquer pour la France, tout à coup, au milieu des récifs sauvages, dans la clarté finissante d'une après-dînée d'automne, le chalumeau se fait entendre après la trompette éclatante. C'est Marie qui parle à Charles-Édouard :

Dans les pays dorés, dans les cités célèbres,
Oui, tu regretteras l'Écosse aux cieux funèbres
Et songeras, rêveur sous un climat vermeil,
Que la chaleur du cœur vaut mieux que le soleil!
Mais par les belles nuits de France ou d'Italie,
Quand tu souffriras trop de ta mélancolie,
Pense à nos nuits du Nord, sereines par hasard!
La lune, tout à coup dissipant le brouillard,
Se mire dans le lac où les daims viennent boire;
Les astres sont brillants, la campagne est moins noire;
On distingue les pics neigeux à l'horizon;
Et le son d'un pibrok venant d'une maison
Où veille une lumière et qu'un pauvre homme habite,
Soudain s'élève et joue un vieil air jacobite...
Quand tu verras briller les astres au ciel pur,
Pense à nos froides nuits de triste et pâle azur,
Où passe quelquefois la musique confuse
Que joue une lointaine et douce cornemuse!

Cette note intime et voilée fait, suivant nous, le grand charme du drame de M. Coppée. On pourrait ainsi citer plus d'un passage où le poète, frappé de ce divin mal du siècle, la

Digitized by Google

mélancolie, s'y abandonne tout entier. Mais ceci m'amène à parler d'un dernier point : la vérité humaine ou, si l'on veut, dramatique, de l'œuvre.

IV

Nos confrères français ont surtout insisté sur le caractère symbolique des *Jacobites*. A les entendre, Marie, la fille d'Angus, personnifierait l'Écosse d'une façon absolue, et ils attribuent le même rôle à d'autres acteurs du drame, tels qu'Angus et Fingall, quoique à un degré moindre.

Ce n'est plus un drame humain, des passions humaines qui se déroulent à nos yeux, mais des sentiments abstraits revêtus d'une enveloppe humaine.

Cette façon de comprendre les *Jacobites* n'est pas la nôtre. Ou plutôt, il s'agit de s'entendre. Si l'on adopte la forme poétique, on en est, par là même, réduit à ne pas se traîner dans le terre-à-terre de la prose. Ce qui fait la valeur propre de la première, ce sont les grands coups d'aile, les larges envolées à travers le temps et l'espace.

M. Jourdain fait de la prose sans le savoir, parce qu'il ne se sert des mots que pour exprimer les choses de la vie courante; mais on ne fait pas des vers sans le savoir, précisément parce qu'on emprunte cette forme spéciale pour exprimer autre chose que la réalité toute nue.

L'auteur des *Jacobites* devait donc, par la force des choses, je veux dire en vertu même de la forme adoptée, exprimer dans son œuvre une part de vérité générale, y décrire des sentiments généraux. Si c'est de ce symbolisme-là que l'on entend parler, nous y souscrivons d'autant plus volontiers que nous ne voyons pas comment il serait possible de ne pas lui faire place. Mais si, au contraire, on veut dire qu'il n'y a rien de réel, rien d'humain dans les personnages mis en scène par M. Coppée, nous ne pouvons en aucune façon partager cette manière de voir.

Une vérité, pour être générale, ne s'en incarne pas moins dans des hommes ; mais conclure de là que les hommes

Digitized by Google

chargés d'exprimer cette vérité sont de purs symboles, cela a presque l'air d'une plaisanterie. Nous vivons à une époque où les plaisanteries passent aisément à la dignité d'axiomes, et l'on ne peut les aborder que le chapeau à la main. Pour nous en tenir aux *Jacobites*, il est clair que l'auteur a considéré comme l'élément le plus attachant de son drame la fidélité de l'Écosse aux Stuarts; et dès lors, ne fallait-il pas que les héros de la pièce incarnassent, chacun à sa façon, cette fidélité? Mais cet élément n'est pas le seul; il y en a d'autres qui, pour être secondaires, n'en existent pas moins et contribuent au haut intérêt de la pièce : l'amour de Marie pour le prétendant, son mépris pour Dora, l'adultère de celle-ci, ses remords, la jalousie de lord Fingall, tout cela est décrit de la façon la plus vive et la plus saisissante.

Peut-on dire qu'il y ait du symbolisme dans ces vers touchants où Marie exhale sa tendresse longtemps contenue ?

Parfois en grelottant, je rêvais, pauvre fille !
Que, comme un autre, un jour, j'aurais une famille,
Un brave et bon mari, laboureur ou berger,
Un foyer, près duquel, trop vieux pour voyager,
L'aveugle chercherait de ses mains amicales
Plusieurs petits enfants aux têtes inégales.
J'ai rêvé tout cela... Puis ce prince est venu ;
. . . . . .
Maintenant, c'est fini, plus jamais je ne rêve
D'une chaumière au fond du pays montagnard,
D'un époux et d'enfants bénis par le vieillard...
. . . . . .
L'aimé-je? Suis-je folle à ce point? Eh ! qu'importe?
Si, tout en devenant pâle comme une morte,
Je sens s'épanouir mon cœur, rien qu'à le voir !

On voudra sans doute bien convenir que l'Écosse ne pourrait pas tenir un tel langage, et que le dévouement et l'amour de Marie, s'ils sont sublimes, n'ont toutefois rien de symbolique.

Digitized by Google

Prenons-y bien garde, et c'est pourquoi nous nous sommes permis de tant insister sur ce point. Si, pour avoir mis à la scène des personnages disant en beaux vers des faits ou des sentiments généraux, M. Coppée doit s'entendre jeter l'accusation de symbolisme, le débat devient en réalité beaucoup plus vaste, et c'est alors à la forme poétique adoptée par l'auteur qu'est fait le procès. Ainsi comprise, la question se réduit à savoir s'il faut adopter définitivement la théorie du drame tel que l'a ébauché — on ne peut dire réalisé — l'école naturaliste.

Pour nous, qui croyons encore qu'il y a quelque chose de supérieur aux basses passions qui grouillent dans la rue et ailleurs, et qui ne pensons pas qu'elles constituent — en quelque sens qu'on veuille l'entendre — l'objet propre de la littérature, nous ne pouvons assez applaudir aux efforts faits par M. Coppée en vue de relever la scène française. Au charme des nobles idées, il joint celui d'une forme toujours précise et châtiée. Son drame est de ceux que l'on n'oublie pas.

ALBERT MICHEL.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française.—Suède. Avec une introduction et des notes par A. Geffroy, membre de l'Institut. — Paris, 1885, 1 vol. gr. in-8°.

C'est une pensée à la fois généreuse et patriotique qui a présidé à la publication de ces documents diplomatiques. Un gouvernement républicain n'a certes point pour mission de mettre en relief les grands côtés de la monarchie, surtout de celle des Bourbons, dont le souvenir n'est point tout à fait mort; mais, à coup sûr, c'est fort louable et peut-être même très adroit de sa part de montrer combien, de Louis XIII à Louis XVI, la France a été bien servie au dehors par ses agents et comment elle a su conquérir et conserver le grand mot à dire en Europe.

Un premier volume, publié par M. Albert Sorel, nous donne sur ce sujet de curieux renseignements. Il s'agit de l'Autriche sauvée, en 1648, par la paix d'une ruine complète; de l'Autriche haletante, que le soleil levant de la monarchie française jalouse encore, surveille âprement dans ses moindres démarches et contrarie où cela peut se faire décemment.

Cette lutte d'apparence courtoise, à part quelques brouilles passagères, dure un siècle; nous ne la voyons s'arrêter qu'au moment où le vieil et caduc empire des Hapsbourgs se figure avoir, à son tour, trouvé un Richelieu en la personne du bienveillant et pacifique prince de Kaunitz.

Le second volume de la collection, — celui dont nous avons ici à rendre compte, — s'occupe des relations de la France monarchique avec la Suède. Il aurait pu précéder son aîné, et cela avec d'autant plus de raison qu'à partir de 1631, sous son grand roi Gustave-Adolphe, jusqu'à la paix de Westphalie, la Suède protestante, tout en

Digitized by Google

combattant pour sa foi, fait admirablement les affaires de la France catholique, et finit, quand elle est à bout de ressources, par la servir pour de l'argent, à unir ses soldats aux siens. Cette alliance contre nature, qui fut fatale à l'Autriche et peu profitable à la Suède, eut au moins pour la France ce bon résultat de lui assurer la possession de ses frontières naturelles, si longtemps et si ardemment désirées. C'est au moment où ce résultat important est à la veille d'être obtenu que s'ouvre le volume publié par M. A. Geffroy. D'Avaugour, un diplomate de l'école de Richelieu et du P. Joseph, est en Suède. Il renouvelle, en 1657, l'antique alliance de la France avec ce pays et, après un court intermède, il est remplacé, en 1665, par Pomponne, un ambassadeur de plus grande envergure. L'ambition de Louis XIV commence à percer, et il convient, à l'étranger, d'endormir la défiance des amis qu'on croit avoir en faisant, suivant l'occasion, sonner des sacs d'écus ou entrevoir des accroissements de territoire. Sous ce rapport, rien n'est plus curieux que la seconde ambassade de Pomponne en Suède, en 1671. Son glorieux souverain voudrait humilier les fiers républicains de Hollande, qui osent lui tenir tête, et, pour commencer, il ne trouve rien de mieux que de les brouiller avec les Suédois. Pomponne a passé plusieurs années en Hollande et, comme il connaît ce pays mieux que personne, le roi le charge de rédiger les instructions qu'il s'adressera à lui-même. Celles-ci sont datées de Tournai, en Flandre, le 8 juin 1671. Elles ne servirent à rien; Pomponne, à peine arrivé à Stockholm, ayant été rappelé à Paris pour y remplacer, comme ministre des affaires étrangères, Lyonne, qui venait de mourir.

Il compose après cela des instructions pour autrui, et le fait avec un tel succès, que la ligue des puissances du Nord, si nécessaire à la réussite des projets politiques de la France, se forme et se maintient. L'un des ambassadeurs qu'il envoie en Suède est son parent, le petit marquis de Feuquière, qui, comme lui, sacrifie aux Muses et compose de si belles lettres, que Mme de Sévigné dit de lui, qu'il avait un coin d'Arnault dans sa tête qui le faisait mieux écrire que d'autres courtisans.

Dix ans plus tard, en 1692, c'est un comte d'Avaux, petit-neveu du célèbre négociateur de Munster, qui réside à Stockholm. Il ne devient pas célèbre à son tour; le règne du grand roi décline dans les hommes comme dans les faits. On est loin, bien loin de l'hôtel de Rambouillet. Voiture n'écrivait qu'à de grandes dames et de grands seigneurs; Boileau aime mieux s'entretenir avec son ami Brossette.

Digitized by Google

Chacun son goût. Le nôtre nous fait préférer le langage des ministres de Louis XIV à celui des ministres de Louis XV, qui ne marie pas au même point l'élégance de la forme à la force de la pensée.

D'ailleurs, c'est dans l'ordre. La France n'a plus la même autorité, la même foi en elle-même. Ses diplomates n'ont pu empêcher le nord de l'Europe de se transformer. Le roi Charles XII, à tort ou à raison, se défie d'eux, leur échappe presque toujours. Sa rancune le pousse à leur jouer de mauvais tours; il les reçoit un jour de siège dans la tranchée, quand le canon gronde de toutes parts et que les boulets sifflent dans l'air. On raconte que le baron de Bescaval se déguisa en colporteur pour rejoindre en pays ennemi ce prince peu soucieux de l'alliance française. Ce fut en vain; ce fut en vain aussi que jusqu'à la Révolution les Brancas, les Saint-Séverin, les d'Havrincourt et les Breteuil firent tout au monde pour empêcher la Suède de tomber toujours plus bas au très grand profit de la Prusse, de la Russie et du Danemark. La fortune de Frédéric II fut plus forte et plus heureuse que celle de Gustave III, parce que, entre autres raisons qu'il serait hors de propos d'exposer ici, la révocation de l'édit de Nantes avait plus fait pour lui que la cour de Versailles ne pouvait faire pour le dernier roi de Suède qu'elle prit en tutelle.

Ainsi, d'un bout à l'autre, le volume que vient de publier M. Geffroy est aussi intéressant qu'instructif, et l'on ne saurait assez en louer l'ordonnance et les nombreuses annotations, qui font preuve d'une rare érudition.

C. A. R.

Digitized by Google

LE FEU

ESSAI DE MONOGRAPHIE RELIGIEUSE [1]

III. — Mythologie du feu.

Nous ne sommes plus au temps où l'on voyait dans les mythes soit des contes à dormir debout, indignes d'occuper l'attention des gens sérieux, soit d'ingénieuses allégories inventées par les prêtres ou les sages pour recouvrir de profondes vérités scientifiques et morales. S'il y a aujourd'hui une thèse bien établie dans l'histoire des religions, c'est d'abord que les mythes sont un produit sincère et spontané de l'imagination humaine, c'est ensuite qu'ils reflètent des événements naturels, — et quelquefois historiques, — en donnant aux forces impersonnelles ou collectives qui s'y révèlent un caractère d'agents personnels et conscients.

L'homme primitif personnifie toutes les forces de la nature; il ne tarde donc pas à voir dans leurs combinaisons et dans leurs conflits le résultat d'actions qu'il attribue à des êtres taillés sur son propre modèle, bien que doués de facultés extraordinaires et merveilleuses. Sous ce rapport, la mythologie représente le raisonnement auquel recourt l'homme dans son enfance pour s'expliquer les phénomènes dont il est entouré, et c'est avec raison qu'on a pu la nommer une philosophie primitive de la nature.

Pour comprendre l'histoire mythologique du feu, il est nécessaire de connaître l'histoire des procédés qui ont servi à le produire. Les observations recueillies de nos jours parmi

[1] Voir la livraison des 15 octobre et 15 décembre 1885.

Digitized by Google

les peuples encore incultes sont ici d'un grand secours pour interpréter les documents de notre plus lointain passé.

Si l'on examine la façon respective dont les différentes fractions des non-civilisés se procurent le feu, on y remarque différents degrés de perfectionnement qui correspondent à autant d'étapes dans les voies de la civilisation. Ainsi l'on trouve, au degré inférieur de l'échelle, des populations qui, à l'instar de certaines tribus australiennes, utilisent le feu dû à une heureuse rencontre ou à un accident naturel, mais qui semblent incapables de l'engendrer, s'il vient à s'éteindre. De nombreuses peuplades, déjà plus avancées, font du feu en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre. Darwin raconte que les indigènes de Taïti produisaient de la sorte une flamme en quelques secondes. Lui-même réussit à les imiter, mais avec beaucoup plus de temps et de peine.

Ailleurs, ce procédé s'est perfectionné : l'un des deux bois devient une sorte de bûche que l'opérateur fixe sur le sol ou tient entre les genoux; l'autre est alors un bâton ou plutôt un foret, d'une essence plus résistante, qu'on fait tourner entre les mains jusqu'à ce que le feu jaillisse. Cette ébauche d'*ignitérébrateur* se trouve chez les Australiens, les Tasmaniens, les Malais, les Veddahs de Ceylan, les Lepchas de l'Himalaya, plusieurs tribus sibériennes, les nègres de l'Afrique orientale, etc. Anciennement, elle était en usage parmi les Guanches des îles Canaries, et, comme on a pu le constater par un bas-relief, chez les Aztèques du Mexique.

Ailleurs encore, on a perfectionné l'instrument, en enroulant autour de la tarière une corde qu'on tire alternativement de droite et de gauche. Les Védas décrivent déjà ce procédé : « On passe une lanière autour du bâton, dit un hymne (*Rig Veda*, I, 28, 48), comme une rêne au cou d'un cheval. » C'est de la sorte qu'Homère nous montre Ulysse perforant l'œil du Cyclope; cet ignitérébrateur est, du reste, décrit par plusieurs auteurs grecs, et Théophraste nous apprend qu'il était souvent fabriqué avec le bois d'un parasite qualifié d'*atragène*, mot qui fait immédiatement songer au nom du feu chez les Perses, *Atar*. Enfin, en Allemagne, les *niedfeuers*,

Digitized by Google

dont j'ai déjà parlé, étaient fréquemment allumés par friction à l'aide d'un moyau qu'on faisait tourner au centre d'une roue ou d'un disque en bois. De tous les faits ainsi relevés chez les nations de race indo-européenne, on a inféré que l'usage de ce procédé devait être antérieur à la dispersion des peuples aryens, et on a même voulu en faire une caractéristique de la civilisation aryenne. Il y a ici un exemple du danger que présentent ces sortes de généralisations; on a, en effet, constaté depuis lors qu'un procédé identique est en vigueur à la Nouvelle-Zélande, aux îles Aléoutiennes et au Groenland [1]. Il y a même des peuples, étrangers à la race aryenne, qui ont poussé le perfectionnement plus loin; ils enroulent autour de la tarière la corde d'un arc qu'il suffit de tendre, puis de lâcher, pour provoquer une rotation des plus rapides.

Parmi les moyens élémentaires de produire le feu, il faut mentionner aussi la percussion du silex par des pierres contenant de la pyrite. Ce procédé est en usage chez les Fuégiens, ainsi que parmi certaines tribus de l'Amérique septentrionale. Il a pu donner naissance au briquet; toutefois, je ferai observer que le briquet proprement dit exige l'emploi de l'acier ou du fer, ce qui présuppose l'utilisation du feu.

Des instruments plus perfectionnés encore, puisqu'ils exigent la connaissance, soit du verre, soit de l'acier poli, sont les lentilles ou les miroirs qui concentrent les rayons du soleil sur un foyer de matière inflammable. Ils étaient connus des anciens, notamment en Grèce au temps de Socrate, ainsi

[1] Un collaborateur de la *Calcutta Review*, M. Nesfield, rapproche d'une gravure publiée dans la *Civilisation primitive* de M. Tylor,—où l'on voit un Esquimau en train de faire du feu avec l'assistance de sa femme, — le procédé employé par les brahmanes de notre époque pour allumer leur feu sacré: « L'emploi de ce système, dit-il, exige le concours de deux personnes. L'une, ordinairement l'épouse du brahmane, tire la corde enroulée autour de la tarière, tandis que son mari maintient le bâton en place, empêche les bois de se séparer et récite des *mantras* (textes sacrés rédigés pour la production du feu)... La seule différence avec le sauvage, c'est que celui-ci ne voit rien de sacré dans l'opération, tandis que le prêtre hindou la regarde avec les sentiments de la plus intense vénération. (*Calcutta Review*, avril 1884, p. 375.)

Digitized by Google

qu'en Chine et au Pérou. Il est permis de penser que, dans certains cas, des cristaux naturels ont pu fournir l'idée première de ce procédé; mais le cas a dû être absolument exceptionnel. Au Mexique, on produisait du feu avec des miroirs d'obsidienne.

Quant aux procédés chimiques pour produire le feu, ils appartiennent en propre à notre civilisation et ils y sont d'invention récente. On rapporte néanmoins que, dans le territoire d'Alaska, les indigènes, qui produisent le feu par friction, emploient du soufre natif pour faciliter la production et le développement de la flamme.

En résumé, on peut distinguer dans l'histoire du feu quatre périodes :

1° L'homme connaît le feu, mais il ne sait pas l'utiliser;

2° Il sait l'utiliser, mais non le produire;

3° Il découvre l'art de le tirer du bois par friction et de la pierre par concussion;

4° Il perfectionne cette découverte par la fabrication d'instruments, tels que l'ignitérébrateur, le briquet, le miroir, la lentille, en dernier lieu, l'allumette.

Bien entendu, ces subdivisions ou plutôt ces *âges* de l'industrie du feu n'ont rien d'absolu. Il est difficile d'imaginer qu'un peuple quelconque ait jamais pu rétrograder en cette matière; toutefois, c'est seulement à la longue que la découverte d'un procédé supérieur fait absolument disparaître celui qui l'a précédé. Ce dernier peut même survivre longtemps encore, soit dans les districts écartés, soit dans les usages religieux. C'est une particularité générale des cultes, que par suite de leur répugnance aux innovations, ils conservent indéfiniment, dans la célébration de leurs rites, les instruments et les usages contemporains de leur institution, alors que ceux-ci ont disparu de l'industrie nationale et souvent de la mémoire populaire. En Amérique, les Chippeways tirent leur feu sacré du silex, comme dans l'Inde actuelle les brahmanes le font jaillir de l'ignitérébrateur. A Rome, si le feu de Vesta venait à s'éteindre, il fallait, suivant Festus, le rallumer par le procédé de la friction. C'est également à la friction qu'on recou-

Digitized by Google

rait dans l'Église primitive pour allumer les lampes perpétuelles, et j'ai déjà rappelé que, dans l'office du samedi saint, on emploie encore le briquet pour allumer le cierge pascal[1].

C'est là ce qu'on nomme avec raison des *survivances*. Qu'elles se rencontrent dans les rites officiels ou dans les coutumes populaires, elles jouent, dans l'histoire des religions, le même rôle que, dans l'histoire de la terre, les *témoins* géologiques des couches dénudées : nous allons mieux le voir encore à propos des mythes qui rapportent les origines du feu.

§ 1. — *Des mythes relatifs aux origines naturelles du feu.*

L'homme quaternaire connaissait — du moins dans notre climat — l'usage du feu. On a soutenu qu'il en était autrement de l'homme tertiaire; mais l'existence même de l'homme tertiaire reste encore à établir. Quoi qu'il en soit, le bon sens indique que les hommes ont dû traverser, dans leur évolution sociale, une période où ils ne savaient ni engendrer, ni utiliser le feu. Ils devaient néanmoins le connaître par suite des conflagrations dues à la chute de la foudre, au frottement des arbres secs et peut-être, sur quelques points, aux éruptions des volcans. Si alors ils divinisèrent le feu, ce dut être comme une puissance particulièrement terrible et malfaisante. Mais je n'ai connaissance d'aucun mythe, soit parmi les races civilisées, soit parmi les sauvages, qu'on puisse faire remonter à cet état barbare confinant à l'animalité.

Sommes-nous mieux partagés pour la période suivante, où l'homme, s'étant emparé d'un tison, enflammé par quelque

[1] Je me souviens d'avoir lu, l'hiver dernier, que l'autorité ecclésiastique venait de proscrire, à Rome, l'emploi de la lumière électrique dans les églises. Il est probable que l'éclairage au gaz a naguère soulevé des scrupules identiques. C'est le même esprit de conservatisme religieux qui faisait repousser l'emploi du fer pour celui des vieux couteaux en silex, dans la circoncision, chez les Juifs; dans l'embaumement, chez les Égyptiens, et dans les sacrifices humains, chez les Aztèques.

Digitized by Google

cause naturelle, en tira un foyer sans cesse renouvelé par l'apport de nouveau combustible? Cette acquisition précieuse, bien que précaire encore, semble avoir laissé des traces dans un certain nombre de récits mythiques où la flamme bienfaisante est représentée soit comme spontanément apparue sur terre, soit comme apportée aux hommes par les dieux du ciel, de la foudre ou des feux souterrains. Mais il faut tenir compte du fait que les récits de ce genre peuvent parfaitement dater de la période suivante, c'est-à-dire de l'époque où l'on n'ignorait plus depuis longtemps l'art de produire le feu à volonté. Même alors, en effet, les hommes ont dû se demander non seulement d'où leur venaient les procédés pour engendrer le feu, mais encore d'où venait ce feu lui-même et, dans les deux cas, pour peu qu'ils fussent dans ce que M. Max Muller a nommé l'âge mythique, ils ont répondu par des mythes. Les causes de combustion spontanée continuaient, du reste, à agir sous leurs yeux et leur fournissaient ainsi les éléments d'une réponse à la seconde question. De là les diverses origines ou *naissances* que certaines mythologies attribuent simultanément au feu.

J'ai déjà cité la « triple naissance » d'Agni dans les Védas. Un hymne mongol énumère complaisamment en ces termes toutes les origines du feu : « O mère Ut, reine du feu, toi qui sors du tilleul sur le sommet des montagnes de Changaï-Chan et de Bourkatou-Chan, toi qui es née alors que le ciel et la terre étaient séparés — (par l'orage) —, toi qui es sortie des entrailles de la terre, créée que tu as été par le roi des dieux! » « O mère Ut, toi dont le père est le dur acier et dont la mère est le silex, toi dont les ancêtres sont tous les tilleuls..., nous t'apportons en offrande de l'huile jaune et un bélier blanc à tête jaune. » — On remarquera qu'il s'attache ici un caractère de sainteté supérieure au feu produit par des causes naturelles, puisque, dans le premier couplet, on en fait remonter la création au roi des dieux.

Là même où l'on ne trouve aucune allusion à des procédés d'ignition artificiels, il ne s'ensuit pas encore que les mythes, attribuant la naissance du feu à des causes naturelles, remon-

Digitized by Google

tent à une époque où l'on ignorait l'art de l'engendrer. Ainsi les Néo-Zélandais parlent de deux noirs qui, une nuit, lancèrent le feu, comme une étoile, du haut d'une colline ; les hommes, après s'être d'abord enfuis, se rapprochèrent de ce foyer et y allumèrent du bois; quant aux deux noirs, ils remontèrent au ciel, où ils forment notre constellation de Castor et Pollux. Voilà bien une légende qui semble refléter la création du premier foyer et même l'attribuer à la chute d'un aérolithe ou à la descente de la foudre. Mais rien ne prouve que ce n'est pas un mythe inventé, après coup, pour expliquer les origines du feu que les Néo-Zélandais tirent journellement de leurs ignitérébrateurs. De même, certaines tribus de Peaux-Rouges font remonter leur possession du feu à un buffle légendaire qui l'aurait engendré en frappant le roc de ses sabots. Il est possible, à la rigueur, que l'observation d'un fait de ce genre ait conduit à l'invention du briquet; mais personne ne soutiendra que des étincelles dues aux sabots d'un animal sauvage aient jamais pu provoquer une combustion, et, par suite, donner directement à l'homme son premier foyer.

Tout au plus peut-on chercher à distinguer, parmi les diverses explications mythiques du feu qui coexistent chez certains peuples, celles qui, par leur apparence archaïque ou par les éléments qu'elles mettent en scène, semblent revêtir un plus haut caractère d'antiquité.

Les Indo-Européens ont plusieurs catégories de ces mythes, en quelque sorte juxtaposées dans leurs traditions populaires.

Tout d'abord, nous trouvons chez eux des légendes relatives à l'apparition du feu sur la terre qui se relient au mythe de l'arbre cosmologique. Il s'agit de cet arbre du monde qui a la terre pour racine et le ciel pour cime. Les nuages figurent ses branches; un oiseau qui y niche brise soudain un rameau et l'apporte sur terre. — Comme l'a montré Adalbert Kuhn, l'oiseau, c'est l'éclair, et le rameau qu'il dérobe au ciel, c'est le feu.

L'arbre cosmogonique est tantôt un chêne, comme le chêne

Digitized by Google

ailé sur lequel le Zeus de Phérécyde déploie l'univers [1], tantôt un frêne, comme le frêne Yggdrasill des Germains avec son aigle perché à la cime, où le frêne (μελία) des Grecs qui donna naissance à la troisième génération des hommes et qui devint peu à peu, dans un mythe engendré par un mythe, la nymphe Mélia, mère de Phoronée, lui-même une personnification de l'oiseau porte-feu. Dans les Védas, l'arbre est un figuier, habité par deux oiseaux, dont l'un est Agni, « le puissant épervier, l'oiseau aux ailes d'or »; plus tard, il fut l'arbre de Brahma, dont les racines forment le ciel, et les branches, la terre, grâce à un renversement assez explicable par le spectacle du ciel. Le même mot, du reste, *vana*, sert, en sanscrit, à désigner la forêt et la nuée. Dans l'Avesta, il est l'arbre à l'aigle (ou à l'épervier); quand l'oiseau s'envole, mille rameaux poussent à l'arbre; quand il revient, il brise mille rameaux et fait tomber les semences (la pluie).

Ce sont bien là, comme le fait observer M. Baudry, des conceptions dignes de l'âge primitif, où l'homme tâchait de s'expliquer le monde par l'image la plus simple qu'il pût emprunter à la nature. M. Baudry, pour justifier l'antiquité relative de ce mythe, s'appuie sur ses rapports incontestables avec la légende des arbres paradisiaques, peut-être « le seul monument d'une communication antéhistorique entre les Sémites et les Aryens; nous nous trouverions ainsi reportés à l'âge le plus reculé, avant la fixation des langues et des grammaires ». L'argument est sujet à caution; je ne vois pas, en effet, de motif pour que ce mythe n'ait pu naître spontanément chez les Sémites, comme chez les Aryas, puisqu'on rencontre également des arbres cosmogoniques chez les anciens Chinois, les habitants de Taïti, les Khasias du Bengale, les Dayaks de Bornéo, les Malais, les Mbocobis et les Gayaros de l'Amérique méridionale. Mais, d'un autre côté, on peut dire que le seul fait de retrouver une pareille conception

[1] Peut-être les chênes prophétiques de Dodone, qui laissaient entendre la voix de Zeus dans le bruissement de leurs feuilles, se rattachent-ils à la croyance qui faisait du tonnerre la voix du ciel retentissant dans la ramure de ce chêne céleste.

Digitized by Google

chez des peuples aussi arriérés devient un puissant argument en faveur de son extrême antiquité chez nos ancêtres.

M. Kuhn s'est appliqué, avec autant de patience que de sagacité, à retrouver les derniers fragments de ce mythe dans les légendes, les coutumes et jusque le langage des divers peuples européens. L'arbre cosmogonique des Aryas se révèle encore dans le *Wetterbaum* des campagnards allemands, l'arbre du temps ou des nuages, qui semble parfois envahir le ciel de sa blanche végétation[1]. Mais sa signification primitive a disparu, sauf dans quelques légendes du moyen-âge où l'on fait allusion au chêne dont Jésus-Christ aurait fait le support du monde. En revanche, l'oiseau qui y nichait, il y a plusieurs milliers d'années, — après avoir donné à la Grèce un personnage mythique, Phoronée, et à l'Italie un dieu, Picus, — se retrouve, en Norvège, dans le pic noir à huppe, en Allemagne dans la cigogne, en France, dans la pie et le roitelet, qui tous se rattachent plus ou moins, par certains traits de leurs légendes, à l'*avis incendiaria*, l'oiseau incendiaire de Pline.

Il faut remarquer que tous ces oiseaux légendaires sont marqués de rouge dans les pattes, le plumage ou le bec. C'est la même particularité qui, chez les Murri du Gippsland, a fait également attribuer l'invention du feu à un petit oiseau marqué de rouge sur la queue. Sans doute, comme l'a fait observer récemment M. Lang, l'oiseau porte-feu de toutes ces traditions ne doit pas partout être forcément une personnification de l'éclair. Ainsi, chez les Peaux-Rouges, qui attribuent à toute espèce d'animaux les arts de la civilisation, voire la création et l'organisation du monde, on peut très bien faire remonter l'introduction du feu à un oiseau, — comme chez les Thinkleets à un corbeau, — sans qu'il faille voir dans ce démiourge ailé autre chose qu'un animal doué de facultés merveilleuses. Mais, en général, la comparaison de l'éclair avec un oiseau, et surtout avec un oiseau aux plumes étin-

[1] Dans nos campagnes wallonnes, on donne à cette végétation météorologique le nom d'*Arbre de la Vierge*.

Digitized by Google

celantes, qui d'un coup d'aile apporte le feu sur terre, se présente assez naturellement à l'esprit pour qu'on puisse admettre la genèse spontanée et fréquente de ce rapprochement parmi les peuples les plus divers. — On rencontre bien chez des races aussi distantes que les Peaux-Rouges, certaines tribus du Brésil, les habitants de l'île Harvey, les Karens de la Birmanie et les Cafres, la croyance que les grondements du tonnerre sont dus aux battements d'aile d'un oiseau gigantesque. Pour les Assiniboines, c'est le regard de cet oiseau-tonnerre qui forme l'éclair. Dans une autre partie du monde, les Ewéens disent formellement que l'éclair est un oiseau, fils du ciel. On trouve, d'ailleurs, chez les Chinois une version du mythe où il n'y a pas de doute possible sur la nature ni le rôle de l'oiseau porte-feu : « Un sage, nommé Suy-Jin, allant se promener par delà les limites de la lune et du soleil, vit un arbre, et, sur cet arbre, un oiseau, qui, frappant le tronc du bec, en faisait jaillir des flammes. Frappé de ce spectacle, il prit une branche de l'arbre et en fit sortir le feu. »

C'est sur ces mythes du feu tombé de l'arbre céleste que semblent s'être greffées les premières légendes tendant à expliquer la présence, dans le bois et la pierre, du feu dérobé par l'oiseau. Les Védas racontent qu'un Gandharva (centaure védique qui personnifie le nuage) décocha une flèche à l'épervier porteur du rameau et réussit à détacher une de ses plumes ainsi qu'un de ses ongles. La plume, tombée à terre, y produisit les différentes plantes qui évoquent soit l'image d'une plume par la forme de leurs feuilles (acacia), soit l'idée du feu par la couleur de leur écorce, de leurs fleurs ou de leurs fruits (figuier d'Inde), sans oublier celles qui engendrent, par la distillation des boissons fermentées, des « eaux de feu », telles que le *soma* des Hindous et le *haoma* des Perses [1]. Ces plantes, qui recèlent la foudre, étaient non seulement préférées pour la production du feu par friction,

[1] Notons, en passant, que chez les Mexicains le baptême par le feu ne consistait pas seulement à faire passer l'enfant par-dessus la flamme, mais encore à lui administrer une boisson enivrante. (Réville, *Les religions du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou.* Paris, 1885.)

Digitized by Google

mais elles passaient en outre pour posséder toutes les vertus magiques de l'élément igné : on les employait surtout pour chasser les mauvais esprits et les bêtes féroces, préserver le bétail de la maladie, rendre le lait abondant, guérir la stérilité et écarter la foudre.

M. Kuhn a retrouvé ces superstitions chez toutes les populations européennes, et il a pu en conclure, avec raison, qu'il y a là une tradition antérieure à la séparation des races aryennes. C'est surtout le sorbier qui joue ce rôle d'arbre magique dans l'Europe occidentale; il réunit, en effet, tous les caractères qui rappellent l'oiseau céleste : ses feuilles sont pennées; ses fruits présentent un rouge éclatant, et son suc fermenté procure encore aujourd'hui une boisson enivrante en Basse-Bretagne. A côté du sorbier, il faut mentionner les mandragores, dont la racine reproduit le trait fourchu de l'éclair, puis les fougères, que les Grecs appelaient des *plumes* et dont le nom allemand *farn* rappelle le *parna* (plume) du sanscrit, enfin le coudrier, le frêne, le gui, etc.

Faut-il également rattacher au mythe de l'arbre producteur du feu, comme l'a pensé M. Kuhn, les croyances relatives à l'emploi de la baguette divinatoire dans la recherche des trésors, des mines et des sources? Je ferai observer que cette superstition ne se rencontre pas seulement chez les peuples d'origine aryenne, mais encore, comme nous l'enseignent des observations récentes, chez les nègres, les Mongols, les Chinois, et qu'elle semble se rattacher plutôt à l'ordre d'idées manifesté chez nous dans la croyance aux tables tournantes. Tout ce que démontrent les faits invoqués par M. Kuhn, c'est que, pour fabriquer une baguette divinatoire, les peuples indo-européens choisissent de préférence le bois d'un arbre en rapport avec leur mythe de l'arbre ignifère.

Quant à l'ongle du divin oiseau, il se retrouverait, suivant MM. Kuhn et Baudry, dans certaines plantes dont les épines rappellent l'ongle des oiseaux de proie, telles que l'aubépine, l'épervière, etc. Je serais plus tenté de croire que si le mythe met en jeu l'ongle aussi bien que la plume, c'est pour expliquer la présence du feu non plus dans le bois, mais dans le

Digitized by Google

silex. Sans doute, M. Kuhn a pu invoquer un texte des *brahmanas*, rapportant en termes formels que si certaine plante a été choisie pour figurer l'ongle, c'est parce que ses épines « ressemblent à des ongles ». Mais les brahmanas sont des commentaires, d'un âge relativement récent, qui ont pu et dû se tromper plus d'une fois dans le développement ou l'interprétation des mythes antérieurs. Il est fort possible que la ressemblance de certaines épines avec une serre ait pu suggérer l'idée qu'elles représentaient l'ongle de l'oiseau traditionnel, comme l'acacia et d'autres plantes à feuilles pennées représentaient sa plume. Mais ce qui doit faire hésiter à admettre cette explication quant au sens originaire du mythe, c'est que, chez plusieurs autres peuples, l'ongle de l'être ignifère est tout simplement le silex. D'après un chant du Kalevala, Oukko, le ciel orageux des Finnois, produit le feu en se frappant un ongle avec son glaive. Plus explicite encore est la façon dont le héros solaire des Polynésiens, Maui, obtient le feu de sa grand'mère Mahouika. La vieille dame lui donne successivement tous ses ongles, qu'il suffit de frotter pour en tirer des flammes. Mais l'ongle de son gros orteil, que Maui finit par lui extorquer, allume une telle conflagration, que le dieu des vents doit envoyer une pluie torrentielle pour éteindre l'incendie. Heureusement, des étincelles se logèrent dans les arbres, d'où les hommes les tirent encore aujourd'hui [1].

L'idée que le feu des silex vient du feu céleste, soit que l'éclair se soit introduit dans ces pierres en atteignant le sol, soit qu'ils tombent eux-mêmes avec la foudre, se rencontre non seulement chez nos paysans, qui les appellent des « pierres de tonnerre », mais encore chez les anciens Péruviens, les Sioux, les Finnois, les Yoroubas, etc. Les Thinkleets de l'Amérique septentrionale parlent d'un corbeau

[1] On pourrait citer encore, dans le même ordre d'idées, la légende des Youracaras (Brésil), qui croient l'humanité engendrée par le fils de l'arbre Ule, Tiri. Celui-ci, s'ennuyant d'être seul, aurait fait le premier homme avec l'ongle de son gros orteil. (V. Réville. *Religions des peuples non civilisés*, t. I, p. 375.) Or, nous avons déjà vu plus d'une fois l'assimilation du premier homme au feu ou à la foudre tombée. (Yima, Phoronée, etc.)

Digitized by Google

nommé Yehl — encore un oiseau — qui s'en alla chercher le feu dans une île lointaine. Lorsqu'il revint, le tison qu'il tenait à son bec était presque consumé. Mais il souffla dessus avec tant de force que les étincelles, comme dans le mythe de Maui, allèrent se loger dans les pierres et dans les arbres.

§ 2. — *Des mythes qui personnifient les instruments producteurs du feu.*

Il est aisé d'établir l'âge relatif des mythes qui personnifient les instruments producteurs du feu. Dans les Védas, le soleil est allumé chaque matin par les Açvins avec un *aranî* (ignitérébrateur) d'or. Chez les Finnois, cette fonction est remplie par un fils du soleil, nommé Panu, qui fait tourner une batte à beurre dans une baratte de feu : « Panu barattait un vase de feu, faisant voler les étincelles... O toi Panu, fils du soleil, ô descendant du jour aimable, fais monter le feu jusqu'au ciel, jusqu'au milieu de l'anneau d'or, au centre du rocher de cuivre. Au sein du bon vieux (soleil) porte-le comme un fils aux bras de sa mère. Fais-le luire pendant le jour et se reposer dans la nuit; fais-le se lever le matin et se coucher quand vient le soir. » — Est-il bien nécessaire de supposer, avec MM. Schiefner et Kuhn, que ce mythe a dû être emprunté par les Finnois aux Aryens?

Le mythe de Prométhée est plus significatif encore. Les Grecs ne voyaient dans leur Prométhée qu'une personnification de la prévoyance (de προμηθής, prévoyant), et ils lui avaient donné un frère dérivé de la même origine, Épiméthée (celui qui raisonne après coup). C'est seulement de nos jours, grâce aux études sanscrites, que M. Kuhn a pu rapprocher le Prométhée grec du nom que les brahmanes donnent à la tarière de leur ignitérébrateur, le *pramantha* [1].

[1] Selon M. Kuhn, Prométhée correspondrait en sanscrit à Pramâthyus. Or, ce nom n'a pas été découvert jusqu'ici dans le sanscrit. Mais, d'une part, un passage du Yajour Véda, cité par M. Weber, emploie formellement le mot de *pramantha* pour désigner le bâton qu'on fait tourner pour engendrer le feu. D'autre part, le grand poème du Mahâbharata donne le nom de *pramathas* aux suivants de Siva (l'ancien Agni). M. Kuhn fait observer que, dans ce qualificatif, la nasale manque, comme dans

Digitized by Google

Cette grande figure du Titan révolté, qui dérobe le feu à Jupiter, n'était donc, à l'origine, que le *trépan* des Grecs eux-mêmes, personnifié et transfiguré par le mythe. Il est bon d'ajouter que les légendes grecques sur Prométhée abondent en détails confirmant cette interprétation, et avec d'autant plus d'autorité qu'elles le font avec plus d'inconscience.

Nous avons vu que la production du feu était assimilée, chez les Aryas, au phénomène de la génération : Prométhée, suivant une version qui avait cours en Phocide, aurait créé l'homme en insufflant dans de l'argile pétrie de ses mains une étincelle du feu ravi au ciel.

Les ignitérébrateurs ne créent pas le feu, ils se bornent à le reproduire, quand il s'est éteint. Suivant la version d'Hésiode, Prométhée ne fut pas le premier qui procura le feu aux hommes; mais ce fut lui qui leur restitua le précieux élément quand celui-ci leur eut été ravi par Jupiter.

D'après la tradition védique, le soleil est une roue flamboyante qui s'éteint quand elle plonge dans les nuages et qu'Indra rallume en faisant tourner sa foudre dans le moyau, à l'instar du *pramantha :* Prométhée apporta le feu dans une tige de férule creuse qu'une légende, relatée par Servius, lui fait allumer à la roue du soleil.

Il n'est pas jusqu'à l'épervier divin, l'oiseau porte-feu des hymnes védiques, qui ne rappelle l'aigle chargé par Jupiter de ronger le foie du Titan enchaîné, de même que, dans

Prométheus, et que, par contre, on la trouve en grec dans l'épithète de Promantheus donnée par Lycophron à Zeus. La racine commune de tous ces mots a dû être *math* ou *mânth*, agiter circulairement; d'où seraient venus à la fois le grec μανθάνω, s'informer, tourner dans sa tête, apprendre; le haut allemand *mangeln* ou *mandeln*, rouler, et le sanscrit *manthâmi*, agiter, obtenir en frottant. — Dans ces conditions, il semble difficile d'admettre, avec M. Andrew Lang, que l'étymologie de Prométhée puisse encore être regardée comme douteuse.

Déjà avant la découverte de Kuhn, M. Alfred Maury, rapprochant Prométhée d'Agni, avait pressenti dans le mythe grec « un anneau détaché de la chaîne qui liait les croyances de l'Europe et de l'Asie ». Bien plus, il avait cherché dans les Védas l'équivalent de Prométhée et il croyait l'avoir trouvé dans Brahmanapasti (le « maître de la chose sacrée » ou « de la prière »), surnom que les Védas donnent à leur dieu du feu. (*Mythologie de la Grèce antique*, 1re éd., t. I, p. 218.)

Digitized by Google

l'ignitérébrateur, la tarière produit le feu en dévorant la moelle du disque.

Certains indices auraient pu remettre les Grecs eux-mêmes sur la voie de l'ancienne tradition, s'ils ne s'étaient laissé égarer par une fausse étymologie. Vulcain ou plutôt Héphœstos est incontestablement une personnification du feu; dans Homère, son nom est même employé comme synonyme de πῦρ (le feu). Or, Héphœstos et Prométhée sont sans cesse rapprochés l'un de l'autre dans les traditions mythologiques. Tous deux sont proscrits par Zeus et finissent par rentrer en grâce. Tous deux contribuent à la création du genre humain, Prométhée en formant le premier homme, Héphœstos la première femme, Pandore. Tous deux sont des bienfaiteurs de l'humanité, qui passent pour avoir initié les hommes aux arts de la civilisation. C'est tantôt l'un, tantôt l'autre à qui l'on attribue d'avoir fendu le crâne de Zeus pour livrer passage à Athéné, et l'attribution de ce rôle à Prométhée est suffisamment significative, puisqu'on s'accorde à y voir une représentation mythique de la foudre. Le culte même avait conservé certaines traces de leur ancienne affinité. Ainsi, des courses aux flambeaux faisaient partie de leurs fêtes respectives. Dans l'Attique, ils avaient un autel commun et leurs images étaient réunies sur la même base à l'Académie.

Les Indo-Européens ne sont pas les seuls qui aient personnifié et divinisé leur instrument producteur du feu. J'ai cité plus haut le mythe chinois, qui attribue la découverte du feu ou plutôt son utilisation à un sage nommé Suy-Jin. Or, il paraît qu'en chinois *Suy* est le nom donné à l'ignitérébrateur, et *Jin* signifie homme. — Chez les Quichés de l'Amérique centrale, Tohil, qui créa le feu en frottant ses sandales, était représenté par un bloc de silex; on peut donc le considérer à bon droit comme la personnification du briquet. — A la même classe de divinités peuvent se rapporter les dieux de la foudre, qu'on représente armés d'un silex et d'un maillet, à l'instar de Thor. Le dieu lapon Thiermes produisait le tonnerre en se frappant la tête avec un marteau. Chez les Slaves, un silex sortait de la tête du dieu qui présidait au tonnerre.

Digitized by Google

Enfin, chez les Mexicains, Quetzacoatl était, comme Tohil, figuré par une simple pierre à feu : on surprend là dans toutes les étapes la transition du fétiche à l'idole. Rappelons aussi que Mithra, le dieu de la lumière solaire, passait pour né du rocher, *de petra natus*. Il y a peut-être là une image empruntée au lever du soleil, qui, en Perse, semble sortir des montagnes de l'Orient. Mais il est vraisemblable que c'est plutôt une tentative pour expliquer l'origine du feu solaire par une analogie avec la production du feu terrestre.

§ 3. — *Des mythes relatifs au rapt du feu.*

On peut également rapporter à cette période les mythes qui, sans mettre en scène les procédés d'ignition artificiels, représentent cependant la conquête originaire du feu comme un vol, un rapt, une victoire.

Il est facile de s'expliquer cette notion sans recourir à l'hypothèse de M. Lang, qu'à l'origine on devait emprunter son feu aux voisins et que, s'ils le refusaient, on devait le leur voler ou le leur arracher de force. En effet, le feu se cache dans le bois ou dans la pierre ; il faut donc lui faire violence pour l'en extraire, et, si on ne le surveille pas de près, il ne tarde pas à s'éclipser de nouveau. Les Védas rapportent qu'Agni s'était caché dans une caverne profonde ; il en est tiré par Brighou (l'éclair personnifié), par Atharvan (personnification du feu lui-même), par les Angiras (prêtres du feu), ou encore par Mataricvan (celui qui se gonfle dans le sein de la mère, peut-être la tarière de l'ignitérébrateur). Si telle est bien la signification de ce dernier personnage, la caverne est sans doute le disque du *pramantha*, — l'*arani*.

Ou bien le feu est regardé comme la propriété du ciel, du nuage, du soleil, de la terre, et, pour le procurer aux mortels, il faut qu'un être surhumain, sinon l'homme lui-même, l'arrache à son possesseur par force ou par ruse. Dans d'autres chants des Védas, c'est le démon des nuages qui retient Agni prisonnier, et c'est Indra qui le délivre.

L'idée que les hommes doivent le feu à une lutte se

Digitized by Google

retrouve, du reste, chez des peuples qui n'ont rien de commun avec la race indo-européenne, tels que chez certains Peaux-Rouges de l'Amérique septentrionale, les Finnois, les Australiens, les Polynésiens et les indigènes des îles Andaman.

Suivant une légende finnoise, rapportée dans le Kalevala, la déesse du vent, qui berçait le feu dans ses bras, le laissa tomber dans la mer, où il fut avalé par un énorme brochet, et il fallut qu'Oukko, le vieillard du ciel tonnant, pêchât le monstre pour lui arracher des entrailles le précieux enfant.

Chez les Australiens, quand le bon Pundjil eut ouvert au soleil la porte du monde, la terre n'en restait pas moins inhabitable, à cause des serpents qui la couvraient. La fille du dieu, Karakorok, se mit à exterminer ces reptiles avec un bâton; mais celui-ci se brisa, et le feu en sortit. On pourrait peut-être voir dans le bâton qui engendre le feu en se brisant une allusion aux incendies produits dans les forêts primitives par la chute des arbres desséchés; mais il est plus probable qu'il y a dans cet incident une représentation mythique de la foudre, surtout si on le rapproche des serpents qui, à l'instar du monstre marin dans la légende finnoise, rappellent les nuages du ciel orageux. On trouve sa contre-partie dans une légende du poème persan, le *Shanamah*, où Hushenk lance une pierre à un dragon qu'il combat. Le monstre évite le projectile, mais celui-ci, se brisant sur un rocher, produit le feu. Si le héros représente ici la foudre, nous nous trouvons devant une tentative pour rendre compte, non plus du briquet par la foudre, mais de la foudre par le briquet. — Remarquons, en passant, que, chez les Ahts, c'est à une sèche que d'autres animaux fantastiques arrachent le feu; mais, en l'absence de tout renseignement plus précis, il serait téméraire d'affirmer qu'ici le monstre représente forcément le nuage.

Parfois, c'est à une divinité supérieure que le feu est arraché par l'homme ou par un personnage ami de l'humanité. Dans le cycle des légendes polynésiennes, on raconte que Maui fut envoyé par son père près d'un autre Maui, plus ancien encore, pour rapporter le feu aux hommes. Ce vieux

Digitized by Google

Maui, dieu des tremblements de terre, était assis dans une caverne près d'un grand feu, — probablement un volcan de l'archipel, — et ce fut seulement après une lutte où il fut terrassé et enchaîné, que son descendant put lui arracher un tison. Ce mythe s'applique peut-être à la disparition et au retour de la lumière que Maui, c'est-à-dire le soleil, s'en va chercher à l'Occident dans les profondeurs du sol. Mais il faut tenir compte de ce fait qu'un mythe inspiré par le spectacle d'un phénomène quelconque peut être appliqué par l'imagination populaire à la représentation de tous les événements offrant avec ce phénomène une analogie suffisante pour rentrer dans le même cadre mythique. C'est ainsi que les histoires de parricide en mythologie représentent très bien l'action du soleil dissipant le crépuscule d'où il est issu; mais elles ont pu aussi, comme le suppose M. Max Muller, s'appliquer aux exploits du feu qui, produit par la friction, dévore les bois d'où il est sorti. Le mythe d'un personnage avalé par un monstre, puis rendu vivant au jour, qui se rencontre dans les légendes des peuples les plus divers, peut signifier également la disparition des corps célestes sous l'horizon, l'engloutissement de l'azur céleste dans les nuées d'orage, les éclipses de soleil et de lune, enfin le séjour du feu dans le bois ou dans la pierre. En somme, c'est toujours la lutte pour la possession de l'élément igné.

L'idée d'un rapt fait à un dieu jaloux ne se rencontre nulle part d'une façon aussi accentuée que dans le mythe de Prométhée, et on sait le parti qu'en a tiré Eschyle pour faire du Titan révolté le bienfaiteur des hommes et le martyr de la civilisation. C'est là un exemple frappant de ce que peuvent devenir des mythes, purement physiques à l'origine, quand la poésie s'en empare pour les faire servir de véhicules à ses conceptions les plus élevées. Il y a loin, sans doute, entre la vénération naturiste de la flamme personnifiée ou même le culte fétichique de l'ignitérébrateur, et les sublimes aspirations, esquissées, plus encore que formulées, dans les pages immortelles du tragique grec. Mais cette transformation du vieux mythe aryen n'en est pas moins légitime, car il n'y

Digitized by Google

en a pas de mieux fait pour symboliser, à travers les temps, le grand drame de la lutte pour la libération de l'humanité. Prométhée est de tous les âges; et, malheureusement, Jupiter aussi.

L'étude que nous venons de faire sur l'histoire religieuse du feu pourrait être étendue aux pierres, aux eaux, aux plantes, aux animaux, aux phénomènes météorologiques, aux corps célestes, etc. Partout on verrait l'homme commençant par personnifier et par adorer des objets concrets auxquels il prête les attributs multipliés et agrandis de sa propre nature, puis s'élevant au culte d'êtres abstraits, taillés à son image, qui régissent du dehors les objets et les phénomènes, enfin, pressentant de plus en plus, à travers l'infinie variété de l'univers, l'unité en même temps que l'incompréhensibilité d'un Pouvoir, essence et source de toutes choses.

On conçoit l'avantage que peuvent offrir de pareilles recherches pour retracer, sinon l'origine première, du moins l'évolution normale du sentiment religieux. Mais, à un autre point de vue encore, elles ont une utilité qu'il est bon de faire ressortir.

M. John Tyndall, en publiant le texte du célèbre *Discours à l'Association britannique des sciences*, qui lui avait valu les attaques de toute l'Angleterre orthodoxe, écrivait dans la préface : « Ce n'est pas aux heures de clarté et de vigueur que la doctrine de l'athéisme se recommande à mon esprit. Dès que la pensée revient plus forte et plus saine, cette doctrine se dissout et disparaît toujours, comme n'offrant aucune solution du mystère dans lequel nous sommes plongés et dont nous formons nous-mêmes une partie. » Nous aussi, quand nous contemplons la réaction religieuse, politique et économique qui dément autour de nous toutes les promesses de la première moitié de ce siècle, nous nous sentons parfois enclins à verser dans ce pessimisme, qui, comme au temps de l'Ecclésiaste, semble devenir le dernier mot de la sagesse dans notre société vieillie. Mais si, portant nos regards par-dessus

Digitized by Google

les déceptions et les défaillances de l'heure présente, pardessus même les fluctuations des quelques siècles qui enferment la croissance et le déclin des civilisations particulières, nous embrassons l'humanité dans l'ensemble de son développement, nous voyons le progrès s'affirmer avec une netteté et une vigueur qui nous rendent aussitôt notre confiance dans l'avenir.

Le biologiste qui restreint ses observations à la vie des individus ou même des espèces contemporaines, peut croire que le cours de la nature se borne à des naissances et à des morts, à des dissolutions et à des renouvellements. Mais le savant qui, s'aidant des lumières de la paléontologie, compare toute la série des formes organiques, depuis l'algue des mers primitives jusqu'aux types supérieurs du règne humain, arrive à reconnaître que, dans cette longue évolution, il y a un progrès continu, à condition de regarder comme un gain l'accroissement dans l'intensité de la vie et de l'individualité. Ainsi l'historien des religions peut avoir à relever, chemin faisant, bien des inconséquences et des insanités, bien des revirements et des réactions. Mais, s'il étudie avec une méthode assez compréhensive pour embrasser tout le développement de l'humanité, les phénomènes qui forment le domaine de l'hiérographie, il ne peut se soustraire à cette conviction qu'ici encore il y a progrès, et dans la façon de concevoir l'objet du sentiment religieux, et dans la place attribuée à la religion parmi les diverses sphères de l'activité humaine.

Que cette évolution ne soit pas encore achevée, — en supposant qu'elle le soit jamais, — il suffit de regarder autour de nous pour nous en convaincre. Qu'elle doive se poursuivre jusqu'à ses dernières conséquences, c'est une conclusion où le passé nous est garant de l'avenir.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

DE ZANZIBAR A KARÉMA

I. — Zanzibar.

La ville de Zanzibar se divise en quartiers étendus, désignés sous le nom générique de *Mita*, et dont une partie s'étage sur la péninsule reliée par une étroite langue de terre à l'île du Mnazi Modjia (palmier solitaire), but de promenade et de récréation. Ces deux agglomérations d'indigènes, d'acclimatés et d'étrangers, ne réunissent pas une population moindre de 90,000 habitants, parmi lesquels les Arabes de Mascate et du golfe Persique ont le haut du pavé. (Pavé est mis ici par euphémisme, car, de mémoire de natif, aucun dallage n'a jamais recouvert le sol calcaire, converti, en temps de pluie, en effroyables cloaques, grâce aux ordures semées à profusion.)

Riches ou pauvres, les Arabes forment la classe aristocratique de l'île. Les premiers sont généralement d'anciens marchands d'esclaves qui, bien que la traite soit abolie en principe, sont restés paisiblement en possession de leur bétail noir, dont il leur est seulement interdit de trafiquer. Ils portent le turban de rigueur, la longue chemise blanche, à la ceinture, le Djembia, au manche incrusté d'ivoire ou de pierreries, s'enveloppent du Djoho de couleur et marchent chaussés de sandales. Les plus notables ne sortent jamais sans se faire précéder ou suivre d'une nombreuse domesticité. A en juger par leur démarche fière et solennelle et par leurs gestes sobres et imposants, on voit qu'ils ont la plus haute idée de la noblesse native de leur race et s'étudient à ne compromettre son prestige par aucune manifestation familière

Digitized by Google

extérieure. Leur étiquette va jusqu'à leur interdire de causer et de fumer en public. Chateaubriand les prendrait encore pour modèle de ses *Abencérages*.

— Les Beloutchis sont également en assez grand nombre à Zanzibar. Comme type, ils se rapprochent beaucoup des Arabes, dont, à peu de chose près, ils ont adopté le costume. Quelques-uns d'entre eux explorent le continent africain à la recherche de l'ivoire. Ce sont généralement de beaux hommes, à barbe noire et à physionomie cruelle, bons soldats, très énergiques, mais aussi, malheureusement, déterminés quémandeurs de Bacshish. A l'impitoyable pourboire oriental s'arrête leur morgue. Leur fierté est celle du mendiant espagnol, répondant à celui qui lui dit de travailler : « Je vous demande l'aumône, mais non des conseils. »

Le corps des irréguliers, à la solde du Saïd Bargasch, est en grande partie composé de Beloutchis.

— Hindis, Banians et Parsis viennent des Indes orientales, avec lesquelles Zanzibar entretient un courant d'affaires assez considérable. Ils sont sujets anglais et, de ce chef, sous la protection spéciale du gouvernement britannique.

L'Hindi, qui professe le culte musulman, porte la robe turque, mais non la veste brodée, remplacée chez lui par une jaquette blanche, garnie, sur le devant, d'une infinité de boutons d'or, formés de pièces d'une demi-livre sterling et auxquelles est soudé un œillet. Son turban de soie blanche, dorée ou argentée, se distingue par une véritable magnificence. Il se chausse de babouches en cuir verni qu'il retire à la mosquée, comme les Arabes leurs sandales, en s'asseyant avec ces derniers sur le tapis de réception.

— Les Banians, eux (Baniani guzerati), croient à la métempsychose, brûlent leurs morts et ont conservé intrépidement les rites du culte hindou. Même à Zanzibar, ils osent, une fois l'an, célébrer l'obscène fête du *Linguam*, décrite en termes voilés par tant de voyageurs. En ce jour de saturnales, rappelant les sabbats et les messes noires du moyen-âge, la prostitution et l'adultère sont érigés en acte de foi. Encore la brute fait-elle un choix dans ses amours farouches,

Digitized by Google

mais ici tout est laissé au hasard. Le croirait-on? les enfants issus de ces unions inconscientes revêtent un caractère sacré. Ils occupent, par la suite, des positions élevées dans la colonie baniane, en d'autres temps fidèle observatrice des lois de la pudeur!

Les Banians ne se nourrissent que de céréales, de légumes et de fruits, ce qui ne les empêche point d'être gras et bien portants. Ils vont à pied, chaussés de babouches à pointes recourbées et effilées, les jambes nues, le pagne attaché d'une façon particulière et le torse découvert, ou drapé d'une chemise serrée à la poitrine et descendant en s'élargissant à la hauteur du genou. Un turban rouge, pointu sur le devant, les coiffe, et tous les matins ils renouvellent soigneusement le point rouge qu'ils se peignent entre les deux yeux. Objets de mépris et presque de répulsion pour les Arabes et la population indigène, ils exploitent l'un et l'autre sans vergogne et semblent se carrer sournoisement dans leur impopularité. « Il faut trois juifs pour faire un Chinois, dit-on à Bombay, et trois Chinois pour faire un Banian. » Ce dicton est ici retourné de la manière suivante : « Un juif vaut deux Hindis et un Banian vaut deux juifs. »

— Les Parsis vont presque vêtus à l'européenne, à l'exception de la grande mitre en toile cirée noircie, qu'ils ne quittent en aucun pays du monde. C'est bien la race la plus intelligente que j'aie rencontrée ici et la plus apte à s'assimiler nos mœurs et nos industries. Plusieurs font de parfaits mécaniciens, d'autres des employés de commerce modèles, vivement recherchés dans les comptoirs européens. Ils parlent l'anglais comme des naturels de la Grande-Bretagne. Adorateurs du feu, ainsi que les anciens Guèbres, dont ils se vantent de descendre, ils révèrent le soleil, source de vie et de fécondité. Leur religion est celle de Zoroastre, panachée de quelques pratiques indoues. Pour ne point profaner l'élément, pour eux divin, ils n'ont garde de brûler leurs morts, exposés sur le toit d'un temple spécial, où ils sont décharnés par les vautours, les corbeaux et autres oiseaux de proie fourmillant dans ces parages.

Digitized by Google

— Toutes ces colonies indoues montrent des aptitudes spéciales pour le commerce et, en matière de change, se font une concurrence redoutable, dont un Européen habile pourrait retirer de grands bénéfices. Les marchands arabes trouvent chez elles les ressources nécessaires pour équiper leurs caravanes, mais aux taux usuraires de 20 à 30, voire 100 p. c. Ce sont elles aussi qui tiennent magasin d'étoffes, de perles, de munitions, etc., dont l'Arabe a besoin pour ses expéditions à l'intérieur, et elles réalisent de ce chef de nouveaux et fructueux profits.

Convenant admirablement à la direction d'une caravane et ne reculant devant rien pour se procurer le précieux ivoire, acheté à bas prix aux chefs ennemis des tribus africaines, les Arabes voyageurs sont incapables de comprendre le mécanisme financier du prêt et du change. Après avoir conquis, au prix de fatigues, de négociations et de dangers sans nombre, leur chargement, ils n'ont encore rien trouvé de plus pratique que de se remettre dans les griffes d'adroits spéculateurs, faisant fonds sur leur incurie. De banquier et de fournisseur, l'Hindi, le Banian ou le Parsi se transforme en homme d'affaires et revend, moyennant un gain exorbitant, les marchandises dont il a, par avance, escompté une certaine partie de la valeur.

— Jouant à Zanzibar le rôle longtemps acquis aux Chinois dans l'île de Java, les Hindis et les Banians se trouvent en concurrence perpétuelle pour l'obtention de la régie douanière. Pendant longtemps, ce lucratif affermage a appartenu à l'Hindi Tarya Topan, dont parle Stanley dans son dernier ouvrage. Actuellement, il est dévolu aux Banians, qui payent au Saïd une redevance fortement majorée. Tout ce qui sort de l'île, tout ce qui y entre doit compter avec leurs défiants gabelous. L'ivoire, par exemple, est frappé d'un droit de 16 p. c. à son arrivée du continent. Ainsi de toutes les marchandises grevées de charges arbitraires.

— On trouve aussi à Zanzibar assez bien d'habitants des îles Comores (Oua-Ngazidia), recherchés en qualité de domestiques par les Européens, à cause de leur belle prestance, des

Digitized by Google

Somalis, habitant le triangle formant le cap Gardafui, et qui viennent se pourvoir de tissus dans l'île du Saïd Bargash, enfin des Malgaches et des nègres marins de l'île Maurice.

— La population étrangère se greffe encore d'environ deux cents Portugais, ou créoles goanais, habitant, pour la plupart, les quartiers marchands, où ils se sont établis comme tailleurs, cordonniers, boulangers, liquoristes, etc. Trois de leurs grands bazars offrent aux chefs de caravanes des assortiments variés de conserves européennes, viandes, légumes, farines, biscuits, confitures, etc. Joignant l'agréable à l'utile, ces Portugais sont généralement musiciens et c'est dans leurs rangs qu'ont été recrutés les éléments de la fanfare saïdale. Catholiques fervents, ils ont une église spéciale desservie par des Pères du Saint-Esprit. Sous le rapport des cultes, Zanzibar est, d'ailleurs, le pays de liberté par excellence.

A l'église catholique, la colonie anglaise a opposé une chapelle protestante, et à l'hôpital, tenu par des sœurs de charité, une institution concurrente, desservie par de jeunes miss... missionnaires.

Les bouddhistes ont également leur pagode et, sur les terrasses des trois ou quatre mosquées affectées aux sectateurs de l'islam, les muezzims, annonçant l'heure, convient solennellement à la prière Arabes et Hindis musulmans.

— Il nous reste à faire connaissance avec les habitants noirs de l'île, divisés en deux classes, les hommes libres ou civilisés (Oua-Ngouana) et les esclaves (Oua-Touma). J'ai déjà dit un mot des premiers, mettant leur gloire à singer le costume arabe pour jouer à l'homme comme il faut. Quant aux seconds, ils constituent, en moyenne, la moitié de l'hétérogène population dont je viens d'esquisser à larges traits les caractères distinctifs.

Tout Africain, libre aujourd'hui, a plus ou moins tâté de l'esclavage. Il n'y a pas bien longtemps, les nègres étaient amenés de tous les points de l'Afrique centrale pour être publiquement vendus à Zanzibar. Grâce à l'énergie de sir Bartle Frere et aux représentations du docteur Kirk, cette foire

Digitized by Google

honteuse a pris fin. Une démonstration navale a forcé la main au sultan, d'abord assez peu favorable au traité, mais qui, depuis, réconcilié avec les idées européennes, tient loyalement ses engagements. Toutefois, comme j'ai eu l'occasion de le dire plus haut, les propriétaires d'esclaves n'ont point été expropriés. Serfs, attachés à la glèbe, ces derniers se montrent satisfaits de leur sort et, du moment que leur maître les nourrit bien, ils s'y dévouent sincèrement.

Mais Zanzibar a vu rapidement le commerce primer l'agriculture. Il y règne une animation extraordinaire et croissante, qui ne prend fin qu'après le coucher du soleil. L'Arabe ou le Beloutchi, possesseur d'esclaves, n'a pas toujours les moyens de les entretenir. Aussi les envoie-t-il sans scrupule au travail du port ou du chantier et, le soir, leur enlève-t-il la presque totalité de leur salaire, en leur laissant à peine quelques pessas pour pourvoir à leur nourriture. Voilà les effets que produisent sur des races, peu habituées au travail, le contact de l'industrie et du négoce européens! Pour les riches fils de l'islam, ce serait déroger que de payer de leur personne dans le mouvement social moderne autrement que par l'autorité et le servage organisés à leur profit.

Tant que les Arabes constituaient une race pastorale et agricole, l'esclavage, profondément entré dans les mœurs et autorisé, d'ailleurs, par les lois divines et humaines, avait en quelque sorte sa raison d'être, voire sa nécessité. N'a-t-il pas, aux temps de l'Europe féodale, eu pour résultat d'attacher l'homme à son clocher d'abord, ensuite à sa patrie? Le maître trouvait tout intérêt à bien traiter ses sujets, parait généreusement aux famines et n'abusait guère de son pouvoir absolu. D'esclave, devenu serf-viager, le nègre n'inspire plus à son seigneur la même sollicitude. Il devient pour lui un capital placé à fonds perdus, qu'il lui faut faire suer le plus que possible. Ne pouvant le renouveler, il l'exploite avec l'insensibilité d'entrailles que le manufacturier, exaspéré par la concurrence, met à épuiser dans leur fleur les jeunes générations condamnées à l'usine. La traite de l'homme noir est abolie, il n'y a plus de vassaux ni de serfs. Mais, à y regarder de près, il n'y a guère de changé que les noms!

Digitized by Google

— Une classe de noirs bien intéressante, c'est celle des Oua-Hamali, ou portefaix qui transportent de la douane chez les négociants les lourds colis supendus par des cordes à une barre massive. Ils s'y attellent deux, quatre, même huit avec une superbe intrépidité. Presque tous esclaves, depuis six heures du matin jusqu'au soir on les voit s'échiner avec une inaltérable bonne humeur. A peine s'assoient-ils une heure pour manger, et quels festins lacédémoniens que les leurs! Une écuelle de riz, quelque volaille étique, partagée entre tous, des bananes, du requin séché! Cependant la besogne presse. Ils se hâtent de reprendre leur joug. La sueur découle à flots de leurs flancs musclés, leurs articulations craquent, leurs épaules, protégées par de durs calus, ploient sous la charge. *Hima! Haya!* Tôt, dépêchons! Vite un chant rythmé pour nous redonner du cœur et du nerf! Les pauvres diables alternent encouragements et couplets, s'interrompant, se répondant, faisant chorus, et toujours invoquant leur Mère, confidente de leurs strophes improvisées. Je les ai souvent admirés sans jamais les trouver en défaut d'énergie et de joviale résignation, et ils m'ont rappelé les vigoureux portefaix qui, à Anvers, abattent tant de besogne en quelques heures. Mais du moins nos nègres blancs discutent-ils librement le prix de leurs services et réalisent-ils souvent de sérieuses économies.

— Dans cette population mélangée et grouillante, il ne peut manquer de se trouver force mauvais sujets, vagabonds et pillards. Mais les règlements de police du Saïd sont sévères. Tout sujet nègre, en opposition avec les moindres décrets du sultan, ou en révolte contre les agents de l'autorité publique; pris de boisson, en rupture d'engagement contracté envers un chef de caravane, ou simplement rencontré, vaguant par les rues de la capitale, après dix heures du soir, — ce qui entraîne la présomption d'intentions suspectes, — est arrêté, conduit au poste et mis au Mniororo, ou carcan. Celui-ci consiste en colliers de fer articulés, emboîtant le cou. Des chaînes de 30 à 40 mètres de longueur, passant dans des anneaux mobiles, unissent entre eux les pauvres diables,

Digitized by Google

employés à discrétion dans les ateliers du *Cirkali* (gouvernement), à charger ou à décharger les navires, ou bien encore, sur les boutres impériaux, ramant à l'instar des anciens galériens. On les voit, attachés par sections de dix, travailler sur le quai de Zanzibar; du reste, résignés à leur sort, riant, chantant et faisant des niches à leurs brigadiers. Tout propriétaire arabe a droit de faire mettre ses esclaves récalcitrants à la chaîne publique, mais sans pouvoir les employer à ses travaux particuliers, terrassements, bâtisses, etc. Ce privilège n'est accordé par le Saïd qu'à quelques rares favoris ou à des fonctionnaires de la couronne.

Le Mniororo constitue le système pénitentiaire le plus doux et n'est guère appliqué qu'aux délits de simple police. Ceux qui s'y voient condamnés reçoivent cinq pessas par jour, à charge de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture. Les véritables criminels, séditieux, voleurs, incendiaires, etc., sont enfermés dans la *Guéreza*, sombre bastille, située à proximité du palais du sultan.

La peine de mort, autrefois appliquée pour des méfaits souvent peu graves, n'existe plus. On l'a remplacée par de fortes amendes, se montant, pour le cas de meurtre commis sur un Arabe, à 6,000 francs et, sur un nègre, de 400 à 500 francs. L'impossibilité de payer entraîne fatalement le renvoi du coupable aux Présides. L'assassinat n'est point considéré, ici, comme un attentat contre la société tout entière. C'est une affaire privée, qui ne regarde que le meurtrier et les parents de la victime. Tout crime peut se racheter à prix d'argent. Et à défaut d'ayants droit, la caisse saïdale se substitue à eux avec un empressement exemplaire. Je parlais de féodalité tout à l'heure. N'est-ce point ainsi qu'au moyen-âge les plus noirs forfaits restaient, chez nous, impunis, pourvu que le coupable fût riche ou bien apparenté?

II. — La vallée du kingani.

. . . . . .

Sortis noirs et gluants des infects marécages dans lesquels nous avions trouvé le baptême du voyageur, après avoir

Digitized by Google

quitté la côte, nous poursuivîmes notre route jusqu'au Kingani, limite extrême du territoire de Bagamoyo. Cette rivière, ce fleuve plutôt, au lit profond et vaseux, atteignant sur ce point plus de 50 mètres de largeur, est d'un abord désagréable et malaisé. Il jouit, de plus, d'une fort mauvaise réputation sanitaire. Ainsi, on nous avait bien recommandé de ne point camper sur ses bords, si nous ne voulions nous exposer à contracter les germes d'une fièvre dangereuse et persistante. Comme on nous l'avait dit, ses eaux sont peuplées de massifs hippopotames et de crocodiles voraces. Il n'est pas rare de voir ces derniers happer au passage les ânes entraînés à la remorque d'un canot, car c'est dans des embarcations simplement creusées dans des troncs d'arbres que s'opère le transbordement. Je ne sais si cette particularité avait pu être révélée à nos roussins, mais nous eûmes toutes les peines du monde à leur faire passer l'eau à la nage. Il fallut les tirer au moyen de cordes, avec accompagnement de coups de gourdin, dans ces flots redoutables et les traîner dans le sillage de nos pirogues africaines. Auprès de ces animaux obstinés et rétifs, nos ânes d'Europe, incarnation de l'entêtement, sont d'un commerce plus facile que le Philinte de Molière. Par exemple, ils gravissent la rive opposée avec une vélocité remarquable. Le troupeau de chèvres, achetées à Bagamoyo au nombre de vingt, et que nous devrons renouveler en route, au fur et à mesure des besoins, passa la rivière en pirogue. Des deux côtés de l'interminable défilé de la caravane, les chevaux de rivière, intimidés par notre nombre, faisaient, à intervalles mesurés, émerger leurs têtes monstrueuses de la surface liquide. Robert De Meuse, grand chasseur devant Dieu, en atteignit un à la tempe. Frappé à mort, le colosse rougit l'eau de son sang et après quelques dernières convulsions s'en alla à la dérive. Nous n'avions ni le temps, ni l'idée de le faire repêcher, au grand désappointement de nos Africains, qui font volontiers viande de toute chair. Quant aux mahométans de l'escorte, ils n'auraient eu garde d'y toucher, le Coran rangeant les amphibies parmi les animaux impurs.

Digitized by Google

— Bientôt nous foulâmes le sol de l'Ou-Zaramo, qui offre aux regards la même sécheresse que les précédentes solitudes.

La vallée du Kingani se poursuit en pente douce et la saison des pluies laisse les terrains glissants et détrempés, dans les bas-fonds, lorsque sur les hauteurs le soleil a exercé son action dévorante. Aux endroits marécageux, nos pas s'embarrassent à chaque instant dans les racines tordues des palétuviers, étendant dans la vase à demi séchée leurs vivaces réseaux avides d'humidité. A une heure de marche du Kingani, le chemin bifurque. L'une des sections conduit à Kikoka. C'est celle qu'a prise Stanley lors de son premier voyage à la recherche de Livingstone. L'autre, que nous devrons suivre, mène au village de Bigiro.

Triste nature dans la saison sèche, et dont on ne soupçonnerait guère la proverbiale fécondité! Ce ne sont partout que plaines aux herbes rousses, rongées de fourmis et coupées de quelques rares sentiers. Puis, à mesure que le sol s'exhausse, il se couvre d'inextricables fourrés de mimosas et d'acacias aux branchages rouillés, enchevêtrés de lianes. Sous la chaleur torride du jour, tout est silence. Pas un chant d'oiseau ne vibre dans l'espace et les antilopes mêmes se tiennent tapies dans les bois. Ces parages sont, paraît-il, affectionnés par les lions, qui y trouvent du gibier en abondance.

Au bout de trois nouvelles heures de marche, nous atteignîmes Bigiro (épines), petit bourg composé de quelques huttes grossières, couvertes en chaume, et non entourées de palissades comme les villages guerriers de l'intérieur. Justement le chef venait de mourir et nous pouvions entendre les lamentations des femmes qui se rassemblaient à certaines heures pour pleurer, de compagnie, dans la hutte du défunt.

Nulle localité n'a mieux mérité son nom. Le sol y est hérissé d'épines quadrangulaires et pyramidales qui s'enfoncent dans les pieds, pourtant tannés, de nos hommes, comme des aiguilles dans une pelote. Nos fortes chaussures nous défendaient heureusement, et c'est ici que nous plantâmes pour la première fois nos tentes.

Digitized by Google

— La troupe fit halte et procéda à ses préparatifs. Nos regards surpris s'arrêtèrent sur l'étrange spectacle qui devait désormais se renouveler à chaque étape. Soldats et porteurs, nous laissant établir nos abris de toile, formèrent autour d'eux et de nos bagages un cercle de huttes improvisées, que nous vîmes s'élever comme par enchantement. Trois longues branches disposées en faisceau, autour desquelles d'autres venaient se relier en suivant la circonférence, furent unies en cône par des cordes, des lianes, des écorces d'arbre, de la paille tressée ou toute autre matière végétale un peu souple. Cette charpente rustique fut ensuite feutrée d'herbes et de feuillages, en commençant par le bas. En moins d'une heure, notre camp présenta l'aspect le plus pittoresque. Les feux s'allumaient et les marmitons noirs, requis par notre cuisinier en chef, ou s'offrant dans l'espoir d'une portion plus abondante, remuaient dévotement, au moyen de larges cuillers en bois, la farine de sorgho, mélangée d'eau, qui bouillonnait dans des marmites cylindriques en cuivre ou dans des pots de terre, calés au moyen de trois cailloux. Cette bouillie constitue, à peu de chose près, leur aliment de tous les jours : nourriture saine, digestive et admirablement appropriée à la race et au climat.

Notre cuisine, à nous, est un peu moins rudimentaire, quoique bien loin, hélas! du menu de la mission du Saint-Esprit.

Le dîner, apporté froid de Bagamoyo, fut simplement réchauffé. Il se composait de riz au curry et de volailles, d'une boîte de sardines, de biscuit de mer et d'une bouteille de bordeaux. Ce dernier extra ne devait pas se renouveler souvent, attendu que notre cave portative se composait de 150 bouteilles, à répartir pour trois ans entre quatre convives !

— La plupart de nos Askaris, en dépit de leurs promesses, profitèrent des ombres du soir pour faire une fugue à Bagamoyo. Le cas était prévu. On nous l'avait donné comme inévitable. L'Africain a beaucoup de peine à se séparer des siens et il n'y a engagement qui tienne contre les cuisants

Digitized by Google

regrets des premiers jours. A peine en route, le souvenir de sa femme, de ses enfants, — s'il n'est point accompagné de sa famille, — de ses amis, quittés il y a quelques heures, l'obsède. Il faut qu'il les revoie sans désemparer et s'accoutume à l'idée de la séparation par des adieux à leur seconde édition. Cet attachement aux siens est, du reste, tout à son honneur et inflige un éclatant démenti aux voyageurs qui le représentent comme totalement dénué de sensibilité. En Afrique, comme partout, l'homme est le même, doué de vertus natives et de penchants bestiaux.

Nos pauvres soldats nègres, se basant sur la tradition, considéraient probablement cette escapade comme un droit. De mémoire de chef de caravane, il en a toujours été ainsi et, de l'avis de nos Akidas [1], il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. Le premier campement est toujours le plus long. Il faut parfois le prolonger de cinq ou six jours. Et encore tous les hommes ne seront point là pour répondre à l'appel. Mais les manquants se feront un point d'honneur de rattraper la caravane sur la route. Voilà qui trouble singulièrement nos idées européennes sur la discipline militaire! Mais qu'importe, quand on arrive au but!

— Les Pagazis se montrèrent plus réservés. Presque tous, du reste, en leur qualité de Oua-Nyamouesi, n'avaient pas les mêmes raisons pour regagner Bagamoyo. Leur véritable préoccupation consistait à rentrer le plus tôt possible dans leur pays, c'est-à-dire dans l'Ou-Soukouma, à Tabora et dans les autres villages des environs de Kouyara. Aussi étaient-ils restés en masse dans le camp. Nous les admirions, assis autour de leurs feux, se passant béatement de grosses pipes où fumait un chanvre infect dont ils aspiraient avec délices les âcres émanations. Chaque inhalation fait pénétrer la fumée jusqu'au fond de la gorge, et il est fort plaisant de voir savourer cette souffrance comme une inappréciable volupté. Des nausées violentes, suivies d'éternuements formidables, longtemps prolongés et couronnés par un petit cri aigu, sauvage et fou, signalent chaque bouffée. Et pourtant,

[1] Brigadiers.

Digitized by Google

cette pipe douloureuse, écœurante et fatale, constitue une de leurs plus chères jouissances. Encore une fois, ne rions pas et souvenons-nous à quel pénible apprentissage nous devons la triste faculté de griller, sans sourciller, un nombre plus ou moins grand de bouffardes, de cigares ou de cigarettes.

— Les Oua-Nyamouezi sont grands et forts, et taillés pour porter les fardeaux qu'on leur confie. Beaucoup se font accompagner de leurs femmes et de leurs enfants, autre argument en faveur de la famille africaine. Ces derniers se chargent de menus colis, proportionnés à leurs forces. Tels, généralement, les ustensiles de cuisine et les objets de couchage servant à leur usage particulier et à celui du père ou de l'époux. Les femmes de l'Ou-Nyamouezi se distinguent de celles de la côte par leurs bracelets d'épais fils de cuivre ou de minces fils de fer, qui se répètent au-dessus de la cheville. Chez elles, le lobe de l'oreille est seul percé et, insensiblement élargi, arrive à contenir des ornements en bois, de forme ronde et plate, atteignant la grandeur d'une médaille ordinaire. Le primitif bijou tient dans l'oreille au moyen d'une rainure circulaire, où la chair, détendue au moment de l'introduction, ne tarde pas à se resserrer. Les *Moina-Ouaké* de la côte ont toutes la conque de l'oreille percée à des distances égales, et, dans les nombreuses ouvertures, enchâssent de petits morceaux de bois ou de blanches racines de manioc, coupés à ras du cartilage. Le pagne zanzibarite, serré à la naissance du sein, est adopté même par les villageoises de l'intérieur, quand elles viennent à la côte. Mais ce qui distingue les différentes races, c'est surtout la façon de marcher. Lourdes et disgracieuses sont les compagnes des porteurs de l'Ou-Nyamouezi, tandis que la femme du littoral affecte un balancement des hanches rappelant le fameux *ménéo* espagnol, et fort goûté à Zanzibar. Les enfants, eux, vont complètement nus et, comme turbulence, ne le cèdent en rien à nos gamins occidentaux.

Le Pagazi de l'intérieur, drapé d'une simple shouka de couleur, nouée autour de la hanche, a également l'oreille

Digitized by Google

percée, mais, au lieu de bijou, il y loge des objets d'utilité pratique, tels que sa tabatière, par exemple, creusée dans une tige de calebasse.

Ce sont les rustres des caravanes, comme les hommes de Zanzibar et de Bagamoyo en sont les citadins. Ces derniers se montrent très jaloux de leur supériorité sociale. Tous les nègres d'au delà du Kingani ont reçu d'eux le nom dédaigneux de Oua-Chenzi, c'est-à-dire, ensemble et tout à la fois : sauvages, non-civilisés, ignorant des bonnes manières et du savoir-vivre, ne sachant ni saluer ni dire merci, incapables de recevoir convenablement le monde et de se bien conduire en société ! Le Oua-Ngouana (libre de la côte) est expert dans toutes ces belles choses, à cheval sur les formules consacrées du rituel et du cérémonial musulmans. Il se pose en *gentleman* vis-à-vis de l'humble *farmer* de l'intérieur. Il suffit, d'ailleurs, à un nègre quelconque d'avoir habité la côte en qualité d'esclave pendant quelques mois, pour afficher les mêmes prétentions et regarder les hommes libres de son village avec un mépris souverain...

III. — Sorciers marrons.

A une lieue environ de Bigiro, sur le côté gauche du sentier, se présenta un objet véritablement hideux : c'était le cadavre d'un homme pendu par les pieds à une branche de tamarinier et maintenu dans la position oblique au moyen d'une corde nouée autour du cou et accrochée à un arbre voisin. Des millions de fourmis s'étaient emparées de la dépouille doublement sinistre, déjà à moitié dévorée. Je glissai et manquai de tomber sur un objet gluant que je reconnus être la main du cadavre, coupée net et jetée au milieu de la route. Daïmo, mon domestique, qui avait pris langue dans le pays, expliqua à M. Sergère que le supplicié n'était autre que le sorcier en titre de Bigiro, rendu responsable de la mort du chef. Chaque tribu a ainsi son *Mganga*, personnage influent, toujours consulté dans les questions de justice. C'est lui qui découvre les voleurs et les meurtriers, au

Digitized by Google

moyen de breuvages soi-disant magiques et, en réalité, simplement empoisonnés. Le coupable en meurt et l'innocent en réchappe, ce qui fait supposer que le rusé fonctionnaire se laisse volontiers circonvenir, graduant le toxique révélateur d'après ses soupçons particuliers, ses rancunes ou ses intérêts. Pour ces peuplades grossières, dont les seules idées religieuses se composent de farouches superstitions, le mauvais gré est la cause des maux et des accidents les plus vulgaires. La mort naturelle d'un indigène notable, attribuée aux maléfices d'un ou de plusieurs sorciers marrons (*Tchaoui*), réclame vengeance. Le Mganga désigne les coupables, qui sont pendus, brûlés ou assommés, suivant les traditions judiciaires de la localité. Si c'est le chef qui expire, le sorcier officiel ne lui survit pas. « Il n'avait qu'à prévenir la maladie, le danger ou l'accident. » Le plus curieux, c'est que les victimes de ces stupides exécutions finissent souvent par avouer des crimes dont ils sont absolument purs. Ils les attribuent à quelque possession mystérieuse dont ils n'auraient pas gardé le souvenir !

Ainsi encore, près de Moalé, où nous campâmes peu après, nous aperçûmes les restes d'un bûcher et les ossements calcinés de deux sorciers, brûlés vifs pour *avoir laissé mourir* le sultan indigène. Les femmes du village s'occupaient à pleurer réglementairement le défunt. Leurs gémissements, commencés presque en riant, deviennent des plaintes déchirantes au fur et à mesure que les lamentations s'élèvent. Nous les voyons sortir de la case mortuaire les yeux baignés de larmes et dans un état complet d'abattement.

IV. — Visite de Kangoa.

Le 15 décembre, nous reçûmes à Karéma la visite annoncée du très haut et très puissant seigneur Kangoa, préposé par Matoumoula, le chasseur d'éléphants, au gouvernement d'une centaine de huttes de roseaux, garnies de paille. Descendant de l'ancienne famille régnante, le sultan actuel de Karéma gagne tous les jours à l'établissement de la station belge. Des

Digitized by Google

250 sujets qu'il avait au lendemain de son avènement au pouvoir, il en compte aujourd'hui près du double. Une certaine aisance a remplacé l'ancienne misère, par suite des transactions, presque quotidiennes, avec la *Maison de pierre*. Les partisans du sultan déchu, réfugiés dans le Pori [1], sont revenus pour participer aux avantages du présent règne, et la prospérité générale se manifeste par quelques vêtements de cotonnade, tous sortant de nos magasins et exhibés avec orgueil. Toutefois, ce luxe est loin d'être général. Hostiles à toute innovation, et considérant l'étoffe surtout au point de vue monétaire, les indigènes d'un certain âge sont restés fidèles aux peaux de chèvre, d'antilope ou de léopard, seules portées autrefois. Cette résistance se fait surtout sentir dans les sphères *officielles*. Kanghérenghéré, premier ministre de Kangoa, est ici à la tête du parti des *vieux*, rivés à leurs traditions et voyant de mauvais œil le goût de la parure remplacer l'antique et farouche simplicité.

Kangoa, flanqué de son premier ministre, de son sorcier et de son général en chef, était suivi d'un cortège nombreux de Nyamparas [2]. Devant lui trottinait un négrillon portant son narghilé de cérémonie et sa blague à tabac.

Le sultan ne paraît pas avoir plus de 50 à 60 ans. Il nous rappela l'ivrogne Séki par sa démarche chancelante et son air hébété. La tête découverte et s'appuyant sur une longue gaule, il portait au cou le coquillage, usé sur la pierre et formant médaille, insigne du pouvoir souverain.

M. Ramaeckers alla à sa rencontre, mais l'auguste visiteur ne comprenait pas même le Ki-Souahili, parlé couramment sur la route par presque tous les chefs africains. Son vocabulaire se bornait à des *Yambo* répétés et articulés d'une voix chevrotante.

Avant d'entrer dans le tembé des Oua-Zoungou, les Nyamparas déposèrent, suivant la coutume, les lances, les arcs, les javelots et les fusils dont ils étaient armés. Nous

[1] Désert, jungle, savane, immenses espaces de terrains inhabités, entre les différents sultanats locaux.

[2] Dignitaires.

Digitized by Google

conduisîmes nos hôtes au Barza de réception, où ils s'assirent gravement sur la natte préparée à cet effet. Le capitaine Ramaeckers se plaça à côté du sultan, assisté de l'interprète de celui-ci et d'un soldat de la garnison parlant le dialecte usité à Karéma.

Jusque-là, pas un mot en dehors des premiers « Yambo » de salutation. La cour tout entière observait le silence prudent de Conrart, en nous regardant en chiens de faïence.

Popelin, qui, malgré un assez fort accès de fièvre, avait voulu être présent à l'audience, contenait difficilement son impatience nerveuse. Mais il n'était pas au bout de ses peines. Les préliminaires de l'entrevue allaient seulement avoir lieu.

Un esclave se détache de la suite et prend des mains du petit page à chevelure crépue le narghilé royal, qu'il bourre avec componction. Pendant ce temps, un second esclave s'est rendu à la cuisine, d'où il revient avec un tison enflammé. Le premier Mtouma allume la pipe et, lorsque la calebasse, où clapote l'eau, est bien remplie de fumée, la passe à son souverain, qui en aspire à long trait une bouffée unique. Aussitôt tous les chefs, ravis de ce spectacle imposant, de frapper dans leurs mains, en inclinant respectueusement la tête vers le sol. Du sultan, le narghilé passe au premier ministre pour faire hiérarchiquement le tour de la société. Mais lorsqu'il arrive aux officiers secondaires, la discorde se met dans le camp d'Agramant. Chacun veut passer premier, on s'arrache l'odorante calebasse, en répandant l'eau grésillante, et peu s'en faut qu'une scène de pugilat ne s'engage sous les yeux paternels du monarque, vivement flatté.

Pour le coup, Popelin n'y tint plus. Au grand mépris de l'étiquette, il se lève vivement : « Quel tas d'abrutis! » s'écrie-t-il, en se précipitant hors du Barza. Nous avons peine à réprimer un éclat de rire, mais un regard significatif du capitaine Ramaeckers nous rend tout notre sang-froid. Un peu étonné d'abord de la fugue de notre camarade, le sultan, nous voyant impassibles, finit par en prendre son parti, et à son exemple la cour se rassénère. Le digne souverain croit

Digitized by Google

peut-être, à l'instar du maire des *Saltimbanques*, que c'est dans le programme.

Cependant l'heure des discours a sonné. Kangoa, « d'un air timide et embarrassé », prononce sa petite harangue, fidèlement traduite par les deux truchemen. Il parle de *Cambi*, son ami, qui lui a donné de belles étoffes et recommandé ses frères blancs; de Matoumoula, le grand chef allié des Oua-Zoungou; de Mirambo, de Simba, de tout le monde et de lui-même. « Ses guerriers nous prêteront secours si nous sommes attaqués; mais à charge de revanche... Les hommes blancs sont très puissants. Ils ont beaucoup de poudre, beaucoup de fusils et beaucoup d'étoffes. Lui, Kangoa, a des chèvres, des poules et du maïs. Uni on est plus fort qu'isolé... Ce dont l'un manque, l'autre le possède, et il y a toujours moyen de s'entendre. Enfin, les petits cadeaux entretiennent l'amitié. »

Bien entendu que je donne ici le sens et non les termes de sa verbeuse péroraison, abondant en coq-à-l'âne et en séniles radotages, recueillis avec admiration par sa cour extasiée, et qui se suspendait à ses lèvres comme autrefois les Athéniens à celles de Démosthènes.

M. Ramaeckers lui répondit dans un autre style. — « Tel on sera pour lui, tel il se montrera pour les autres. Sans en vouloir à qui que ce soit, il ne craint personne. »

Et à l'appui de cette assertion, il montra à ses visiteurs le petit canon, crânement monté sur son affût, qui brillait au soleil, tout battant neuf, et, de la veille, chargé de poudre. Sur sa proposition d'en faire l'essai, Kangoa recula avec terreur et pria de remettre l'expérience jusqu'à ce qu'il eût regagné son Boma.

Pour compléter la salutaire impression produite sur son royal voisin, M. Ramaeckers fit chercher une petite machine électrique, emportée dans nos bagages. D'après ses indications, les Nyamparas firent la chaîne. La commotion qu'ils éprouvèrent leur arracha des cris d'alarme : — « *Hii!* » s'écria le sultan, médiocrement à son aise. « Les Oua-Zoungou peuvent tout! La pluie et le tonnerre même leur obéissent! Jamais Kangoa ne cherchera à leur nuire ou à les offenser. »

Digitized by Google

De nouveau, le narghilé de cérémonie circula et le cortège reprit, dans le même ordre, le chemin de Karéma, après avoir ramassé ses armes sur le seuil du tembé.

V. — Pêcheurs de l'Ou-Fipa.

Un matin, j'étais à la plage, lorsque six pirogues parurent sur le lac, venant de la direction de l'Ou-Fipa. C'étaient effectivement des indigènes de cette peuplade adonnés aux travaux de l'agriculture, mais plus spécialement à la pêche au filet. Chaque canot, long de 4, de 5 ou de 6 mètres, était monté par une dizaine d'Africains, hommes, femmes et enfants. Ces embarcations rudimentaires, simplement creusées dans des troncs d'arbres, brûlés, puis évidés à la hache, n'ont pas de gouvernail. Suivant la côte, elles évoluent au moyen de pagaies, les rameurs faisant face à l'avant.

Les canots se dirigèrent vers la station et vinrent s'échouer sur le sable : *Yambo Boina! Maholo Gogo!* (Salut, maître, nous sommes tes amis!) Aussitôt les femmes s'empressèrent de décharger les pirogues, pleines de poisson sec, de millet, de sésame et d'arachides, pendant que les hommes établissaient leur Kambi, formé de huttes en forme de ruches hautes à peine d'un mètre et dans lesquelles on ne peut entrer qu'en rampant. Une ceinture d'épines et d'abattis, amassés autour du campement, annonçait leur intention de passer ici quelques jours. Cela fait, ils allèrent chercher un vase, déposé sur le sable, et l'installèrent en grande cérémonie au beau milieu des cases de roseaux. Singulier engin et dont la fonction ne laissait pas que de m'intriguer. Le fond en était garni de perles, de céréales et de feuilles de tabac, dans lesquelles des tuyaux de jonc restaient fichés verticalement. Après avoir allumé leurs pipes, nos pêcheurs s'en allèrent le remplir de fumée et y cracher avec une émulation plaisante. Informations prises, — car plusieurs de nos singuliers visiteurs parlaient le Ki-Souahili, — il s'agissait d'un talisman destiné à préserver le Kambi de la visite des crocodiles.

Digitized by Google

Mousamouèra ne les écarte qu'à cette condition, aussi le vase prophylactère est-il de toutes les excursions.

— Les Oua-Fipa sont de beaux hommes, grands et sveltes. Leur chevelure, disposée en fines tresses, mêlées de fil et de coquillage, leur descend, à la chien, jusque sur les yeux. Ils sont vêtus de simples pagnes noués sur les hanches ou maintenus par une ceinture de corde. Leurs femmes, d'un naturel timide et doux, se distinguent également par des formes régulières et élancées. Quelques-unes sont réellement jolies, au point de vue africain, s'entend.

Ce n'est pas la première fois que les Oua-Fipa rendaient visite à la station belge. M. Cambier avait plusieurs fois traité avec eux pour des céréales et du poisson.

C'est le même motif qui les amenait aujourd'hui; mais leur sultan Kallialya les avait, en outre, chargés d'offrir en présent à M. Ramaeckers six sacs de Moutama. A cet effet, le chef de la flottille se détacha du groupe pour aller accomplir sa mission. Bientôt tout le personnel de la station se pressa sur la plage. Notre chef remit un présent aux fidèles ambassadeurs et leur acheta, après force marchandages, leur cargaison composite. Le poisson était surtout bien venu, car nos Africains s'en montraient aussi friands que nous-mêmes. Il y en avait de différentes espèces. Pour amorcer la clientèle, on offrit, en guise d'échantillon, à M. Ramaeckers un superbe Singa, espèce de cabillaud d'eau douce, séché au soleil, et qui, frit dans sa propre graisse, offre une chair délicieuse. Le Dogara, autre poisson sec, se débite par grandes quantités aux peuplades de l'intérieur. Comme ces poissons peuvent se conserver longtemps, nous ne laissâmes pas échapper l'occasion de renforcer notre garde-manger d'une excellente réserve, qui devait rompre un peu la monotonie de nos menus habituels.

— Le paiement en étoffes entraîna de nouvelles et naïves contestations. Les nègres les mesurent à la coudée. A la côte, il faut quatre coudées pour faire une Shouka ou Oupandé [1],

[1] Brasse.

Digitized by Google

mais ici, étant donné le renchérissement des cotonnades, il n'en fallait plus que trois et demie. Comme il n'existe à proprement parler pour les Africains aucune métrique mathématiquement exacte, c'est toujours à celui de leurs camarades, jouissant du bras le plus long, qu'ils recourent en matière de marché. Par plaisanterie, nous retournâmes la situation et choisîmes le plus chétif de la bande. Cette malice, dans le goût du pays, ne provoqua d'ailleurs chez nos hôtes qu'un redoublement de bonne humeur.

Somme toute, malgré leurs inévitables récriminations, ils semblaient enchantés de l'aubaine, car ils ne recevaient pas mal de marchandises pour eux précieuses, consistant en cotonnades et en fil de laiton.

Comme je l'avais supposé, ils restèrent quelques jours ici, tant pour compléter leur trésor que pour jeter leurs filets dans cette partie du lac assez peu exploitée. Nous y gagnâmes de nous régaler de poisson frais.

— Le même jour, pendant que nos Oua-Fipa étaient à la pêche, un déplorable accident se produisit. Un enfant qui jouait sur la plage disparut dans les eaux, aux yeux de sa mère éplorée, happé par un gigantesque crocodile.

Longtemps les femmes, occupées à préparer le repas, firent retentir les airs de lamentations déchirantes. Elles accusaient amèrement Mousamouéra de méchanceté, car toutes les formalités prescrites pour se rendre favorable l'Esprit du lac avaient été religieusement observées. Leurs transports se calmèrent enfin, et toutes, y compris la mère de l'enfant dévoré, reprirent leur besogne. Il ne faudrait pas croire pourtant que le sentiment maternel soit moins fort chez la femme africaine que chez les nôtres. Mais la fréquence de pareilles surprises leur en fait plus stoïquement accepter l'éventualité.

J'ignore ce qu'aura dit le père et s'il était au nombre des hommes venus pour nous offrir le résultat de leur pêche.

VI. — Le paria.

Dans une de mes chasses aux canards le long de la plage déserte, je fis une rencontre bizarre. Je venais d'abattre

Digitized by Google

un aigle pêcheur, qui regagnait son aire avec un poisson écumé à fleur d'eau, et le cherchais vainement entre les joncs de la rive herbue, lorsque je vis s'avancer un être d'aspect véritablement effrayant. Il n'avait tenu qu'à moi de le prendre pour un des Oua-Totos dont l'Esprit du lac se sert pour épouvanter ses naïfs habitants. Complètement nu, le front couronné d'une tignasse grise, le visage effroyablement rongé par un cancer, cet homme me tendait l'oiseau abattu.

« Es-tu de Karéma? demandai-je au monstre.

— Oui.

— D'où vient que je ne t'ai jamais vu?

— On m'a défendu de me montrer.

— Qui ça?

— Les gens de Karéma.

— Pourquoi cela?

— Parce que je suis marqué par l'Esprit. »

Et il m'indique sa face gangreneuse, que je ne puis considérer sans frémir.

« Où habites-tu donc?

— Là-bas.... Dans l'îlot de Mousamouéra. »

Cet îlot, objet de terreur pour les riverains, se dresse à quelque distance dans le lac, au sud de la station belge.

« Tout seul?

— Tout seul. Qui voudrait vivre avec moi? Ma femme est morte, mes enfants me fuient. Je ne sais pas même s'ils vivent encore Je suis si vieux !... Et si abandonné!

— Tu ne vois donc plus personne?

— Personne... que Kanghérenghéré, le Mganga, le seul qui ose visiter l'îlot, pour consulter l'Esprit.

— Et de quoi vis-tu?

— Du poisson que je prends dans le lac.

— Mais il n'y a pas toujours du poisson.

— Alors j'ai faim... Et je me risque à aborder ici pour chercher des herbes et des champignons.

— Pourquoi n'es-tu jamais venu à la Maison de pierre? Tu aurais pu y apporter du poisson et te procurer des étoffes afin de te couvrir, du sorgho et du maïs.

Digitized by Google

— J'avais peur d'être chassé.

— Les hommes blancs respectent les vieillards et les malheureux. Ils t'auraient secouru.

— Les hommes blancs sont bons, je le sais. Les nègres n'ont pas de pitié. Kanghérenghéré m'a parlé de toi et c'est pourquoi j'ai osé t'aborder... Mais les soldats qui sont chez toi me maltraiteraient...

— Eh bien, soit, reste dans ton île. Je te ferai apporter de la farine et du tabac... »

Depuis, je revis quelquefois le vieux pêcheur, traité en paria par les hommes de sa race. Sitôt qu'il entendait mon coup de fusil, il sautait dans sa pirogue délabrée et venait m'offrir du poisson. De temps à autre, on déposait à son intention sur la rive, une corbeille de vivres qu'il ne venait prendre que lorsque mes hommes avaient disparu.

Son long isolement lui avait imprimé des allures presque fatidiques. Au contact de la grande nature, il s'était dépouillé des superstitions et des préjugés de la jeunesse. Mousamouéra, dont il habitait le séjour, ne lui inspirait aucune terreur. Il avait perdu la croyance aux Esprits en éprouvant l'ignorante cruauté des hommes, et à la haine d'autrefois avaient succédé l'indifférence et le mépris.

Ses souvenirs dataient de loin, mais impossible de connaître au juste son âge. La population de Karéma s'était renouvelée plusieurs fois depuis qu'il se trouvait sur son îlot désert.

A ce qu'il prétendait, tout enfant encore, il avait connu une grande ville, établie entre le tertre du fort et son hémicycle de montagnes. Le lac, en s'exhaussant, l'a probablement engloutie. Quoiqu'il en soit, nos hommes, en creusant dans cette direction, où nous avons relégué leur cimetière, retrouvèrent les fondements d'un Boma.

Le vieux solitaire s'était construit une misérable hutte, qui le défendait la nuit contre les surprises des crocodiles. Il avait longtemps profité sans scrupules des offrandes déposées sur la plage, par les indigènes, à l'intention de l'Esprit. Mais ces sortes d'hommages se faisaient de plus en plus rares. La

Digitized by Google

Sibylle et le Mganga de Karéma se les faisant adresser directement.

— Quelques jours après avoir rencontré le pêcheur exilé, je me trouvai brusquement en face d'un hippopotame, laissant dans la jungle épaisse un sillon de joncs abattus et d'herbes couchées. Planté sur ses jambes bardées de fange sèche, le monstrueux animal semblait se préparer à l'attaque. Sans hésiter, j'épaulai mon fusil et lui envoyai une balle en plein front. Il s'abattit lourdement. Par une chance assez rare, la balle avait pénétré dans le corps à près d'un mètre de profondeur et la baguette de mon fusil disparaissait tout entière dans la plaie béante, d'où s'échappait un sang noir. Le lendemain seulement, quelques Askaris [1], guidés par mes indications, se rendirent sur place pour le dépecer. Déjà ils entaillaient le cuir de leurs couteaux de chasse, lorsque l'animal, laissé pour mort, se redressa dans une dernière convulsion. La veille, il n'avait pas bougé lorsque je fourgonnais imprudemment sa terrible blessure! S'il s'était relevé, il m'eût écrasé sous sa masse pesante, car, le croyant foudroyé, j'y étais allé sans défiance, mon fusil jeté à quelques pas.

VII. — Nos premiers colons.

Après une absence de deux mois et demi sur le lac, le *Popelin* nous amena trente-cinq hommes, vingt-neuf femmes et quelques enfants, noyau de notre futur royaume africain!

L'embarcation n'en pouvait contenir davantage et quatre de nos Askaris avaient même dû rester dans le Maroungou avec vingt et un autres nègres, dont sept hommes et quatorze femmes, que l'on devait chercher au premier jour. Grâce au bon marché des vivres, le *Posho* n'avait pas été dépassé de beaucoup. Tous frais comptés, chaque colon ne nous revient qu'à la somme de 15 dotis, soit 75 francs.

Il avait fallu racheter tous ces malheureux, prisonniers de guerre, arrachés au plus horrible esclavage. Il y avait même

[1] Soldats nègres.

Digitized by Google

dans leurs rangs un sultan vaincu, du nom de Lousinga, dont le malheur n'avait pu abattre la fierté. Sombre et pensif, il marchait escorté d'un groupe de ses anciens et fidèles vassaux.

Hommes, femmes et enfants étant *in puris naturalibus*, leur plus grande crainte, en venant ici, était d'être mangés, car il avait été impossible de leur faire comprendre que le Mouzoungou [1] sacrifiait des richesses, pour eux princières, dans le seul but d'en faire des hommes libres et des agriculteurs heureux, désormais à l'abri de toutes les vissicitudes de la guerre et de la servitude.

Les hommes avaient pour la plupart la nuque rasée. Quant aux femmes, sveltes et bien découplées, les seins développés, mais non point étirés, selon l'affreuse mode de certaines peuplades, elles eussent été presque jolies, si elles n'avaient porté dans leur lèvre supérieure, trouée, des morceaux de racine de manioc qui leur donne un aspect bestial. C'était un spectacle touchant que de voir la tendresse infinie des mères pour leur tendre progéniture. Elles ne songeaient qu'à leurs enfants.

Les nouveaux venus furent accueillis et choyés par les familles indigènes déjà établies dans la station et dont la confiante attitude et les joyeux discours les rassurèrent beaucoup mieux que n'auraient pu le faire des proclamations d'indépendance. On leur dit l'abondance qui règne ici, les bons procédés du maître envers tous, l'abolition de toute torture, voire de tout châtiment corporel. Et on leur fit admirer et visiter la Maison de pierre et l'enceinte où ils devaient établir leurs huttes. Sauf quelques hommes qui continuèrent à se renfermer dans une farouche réserve, ils ne tardèrent pas à se familiariser et à rire aux éclats. Pour commencer, je les habillai tous de pied en cap, les hommes de beau et fort Mérikani [2], les femmes et les enfants de Kaniki [3] bleu. De mémoire de nègre, on n'avait songé à donner de vêtement quelconque à un négrillon. Aussi les mères étaient-

[1] Homme blanc.
[2] Cotonnade blanche, de provenance américaine.
[3] Cotonnade bleue, fabriquée à Bombay.

Digitized by Google

elles folles de joie. Puis ce fut la Moutama, qu'on fit cuire en commun et à laquelle je joignis un Kitoéo de poisson sec! Je crois que ces braves gens n'ont jamais été aussi heureux de leur vie.

— Dès le lendemain, mes Oua-Maroungou étaient au bois, sous la conduite de Hamici Mbouzi et des six brigadiers déjà dressés à la besogne. Si la veille quelques-uns se ressentaient encore du mal de mer, cette fois, il n'y paraissait plus rien et la Moutama, abondamment servie, à raison d'un Kibaba [1] par homme, reçut un furieux assaut.

Dès le mois d'août suivant, tous nos colons s'occupaient aux défrichements sur une large échelle. On mit le feu aux hautes herbes, séchées par le soleil. Ambatch et matétés pétillaient comme un bouquet d'artifices, et les innombrables nuées d'insectes asphyxiés par l'âcre fumée qui s'en dégageait retombaient dans le brasier crépitant. Askaris et colons se postèrent aux alentours pour traquer le gibier chassé par les flammes et qui tomba effaré dans leurs pièges ou sous leurs coups. Le lendemain, nous retrouvâmes grillés dans les cendres force sangliers, des antilopes, des lapins et des volatiles sauvages.

La future glèbe, enrichie encore par les cendres végétales, reçu des alignements et des divisions. Chaque métayer du Boma y trouva son lot, à charge d'abandonner la moitié du produit éventuel à la communauté.

Le sol fut retourné au moyen des houes envoyées de Tabora. On arracha les racines, que l'on brûla encore le soir. Ainsi en plein travail agricole, la colonie offrait les tableaux les plus pittoresques et les plus mouvementés.

— Comme c'était à prévoir, les habitants des villages voisins ne virent pas nos opérations d'un bon œil. Ils s'étaient accoutumés à nous servir de fournisseurs, et voilà que la station se mettait en mesure de se suffire à elle-même! Leur désappointement s'explique. Dans leur idée, les Oua-Zoungou, disposant de richesses inépuisables, n'auraient jamais dû

[1] Environ un demi-litre.

Digitized by Google

songer à faire cultiver le sol. Peu s'en fallait qu'ils ne se considérassent comme volés. Heureusement nos greniers, abondamment fournis, rendirent inutiles de nouveaux ravitaillements que, dans les circonstances présentes, les indigènes nous auraient refusés peut-être, ou qu'il snou sauraient comptés à des prix exorbitants.

Mon vieil ami Kanghérenghéré voulut tirer parti de la situation pour nous extraire une plume de l'aile. Interprète des désirs du grand Mousamouéra, il réclama deux bœufs du Mouzoungou pour apaiser le courroux de l'Esprit du lac, soi-disant irrité contre nous. Les indigènes nous attribuaient, en effet, le retrait des eaux, commencé un peu après l'arrivée du capitaine Cambier. « Les hommes blancs voulant des terres ont forcé l'Esprit à se retirer. Mais Mousamouéra ne laissera point leur audace impunie. Il a attendu les travaux de culture pour se venger. » Le retord et naïf Mganga essaya de renouveler les jongleries qui avaient si peu réussi à sa commère lorsque, appuyée de tout le village, elle vint sommer M. Cambier de s'établir aux portes mêmes de Karéma. Il vint m'annoncer que l'Esprit lui avait fait à notre sujet les plus terribles menaces. Faute de deux bœufs, livrés immédiatement, Mousamouéra devait déchaîner contre nous tous ses Oua-Totos, serpents, crocodiles, etc., instruments de sa colère. Le lac devait s'élever de nouveau et engloutir la station belge. Toute la contrée serait inondée.

Comme je ne me souciai pas de faire à la cupidité du malin vieillard, exploitant les superstitions populaires, le sacrifice de deux têtes de bétail sur les vingt que la station possédait, je m'avisai de le payer de même monnaie.

« Mousamouéra n'est pas l'ennemi des hommes blancs, lui dis-je d'un ton sévère. S'il a retiré ses eaux, c'est parce qu'il nous aime et nous favorise. Mais il est furieux contre le Mganga et les gens de Karéma qui le laissent mourir de faim. Ainsi, quand tu prétends avoir reçu ses ordres, tu mens avec effronterie. »

Kanghérenghéré voulut protester de son caractère sacré, mais je ne lui en donnai pas le temps.

Digitized by Google

« Peux-tu me dire seulement où demeure à présent l'Esprit? » lui ai-je demandé.

Il m'indiqua alors l'îlot situé au nord de la station, en affirmant que la veille il s'y était rendu pour consulter le Mouzimou.

« Tu mens encore, ai-je repris avec force. Mousamouéra en est parti depuis longtemps. C'est nous qui le nourrissons et qui l'hébergeons... C'est grâce à nous qu'il n'a pas envoyé ses Oua-Totos contre ses fils ingrats. »

Et indiquant la maisonnette où je me rendais pour consigner mes observations météorologiques :

« C'est là qu'il est, dis-je avec un geste terrible. Il a quitté à jamais son île pour vivre avec nous au sein de l'abondance. Deux fois par jour, je lui porte de la nourriture et vais prendre ses ordres. Désormais, ses désirs et ses volontés n'ont que moi pour interprète. Il dit que tu n'as jamais correspondu avec lui et si je ne l'avais pas supplié de t'épargner, parce que tu es un bon Foundi[1] et que je te croyais un homme sincère, tu aurais déjà eu de ses nouvelles. Toi, l'organe de Mousamouéra? Ose donc le lui dire à lui-même! »

Je fit mine d'entr'ouvrir la porte de mon observatoire, et le sorcier de reculer avec épouvante. Lui-même, oracle menteur d'une puissance qu'il faisait parler à sa guise, croyait à l'Esprit du lac!

Depuis ce jour, les indigènes qui viennent jusqu'à la station regardent avec une terreur respectueuse la hutte où de mon autorité privée j'ai colloqué le Mouzimou. Le lendemain, on vint m'apporter une chèvre et de la farine pour lui, mais je refusai sèchement, en disant que je me chargeais seul de pourvoir à l'entretien de l'Esprit!

Quant à Kanghérenghéré, je jugai bon de le rassurer. Entre sorciers, on se doit des égards. S'il n'a point obtenu ses bœufs, je lui ai porté quelques jours après l'assurance que Mousamouéra ne lui en voulait plus.

L' Becker.

[1] Forgeron.

Digitized by Google

DANS UN CLOITRE

A ma femme.

Le cloître gothique où, tout enfant, j'ai rêvé! les vitraux brillants qui conservaient, le soir, une mystérieuse lueur! la blanche statue de la Vierge devant laquelle si souvent j'ai prié!... je revois tout, et j'éprouve de nouveau toutes les sensations de ces temps d'innocence.

Les cloches qui sonnent aux églises, dans la ville où je suis, ne sont pas celles de mon enfance; mais leur voix lointaine renouvelle en moi les émotions du passé. Je vais parfois rêver sous les ogives d'un cloître voisin : il n'a pas les vitraux éclatants et la statue blanche de mon cloître d'autrefois; mais il y règne un silence profond, et c'en est assez pour que je le salue comme un ami retrouvé. J'aime mieux que les fleurs d'un parterre, une ortie, une campanule, une mousse croissant là dans les interstices de deux dalles; elles me parlent et je les comprends. Me parlent aussi la pluie qui tombe dans l'herbe de la cour intérieure et le soleil qui couvre de ses rayons les pierres grises des contreforts. Ce qu'ils me disent est en moi déjà, perdu sous l'accumulation de souvenirs plus récents; mais, par une magie souveraine, une seule goutte de cette pluie, un seul rayon de ce soleil font germer et s'étendre dans mon âme, au-dessus des autres, les mélancolies de ma vie ancienne.

Lorsque je vins dans le cloître, j'avais neuf ans. Mon père avait obtenu d'habiter, avec ma mère et moi, une sorte de loge établie près des sacristies, au bout d'une longue voûte. Nous entrions par la même porte que les curés, et c'est ce

Digitized by Google

qui me frappa tout d'abord. Ils arrivaient dès l'aube pour les premières messes et, toute la matinée, j'en voyais aller et venir sous la galerie. Les plus vieux me tapotaient la joue, voulant savoir si j'étais sage et si je disais mes prières. Les plus jeunes ne me parlaient pas. Je les saluais craintivement, — l'un d'eux surtout, malgré sa figure blanche et rose qui ne m'eût pas effrayé, si je ne l'avais vu un jour mettre à la porte deux gamins de mon âge. J'ignore ce qu'ils avaient fait. Crié sous la voûte pour en faire résonner les échos? ou lancé des billes sur les dalles? je ne sais pas au juste; sa colère avait été grande.

Je ne courais jamais le risque d'être ainsi traité par M. le vicaire Sombreffe. J'avais si souvent dit aux vieux curés que j'étais sage, qu'il m'en eût coûté beaucoup que M. le vicaire eût dû les détromper; et puis, vraiment, nul n'avait moins envie que moi de faire du bruit dans le cloître ou d'y jouer aux billes sur les pierres tombales. J'avais d'autres plaisirs, me donnant, à défaut du mouvement dont je ne sentais pas la nécessité, des extases ineffables, que ma jeune âme recherchait avidement.

L'hiver, — dans la chambre voûtée et blanchie à la chaux, où ma mère auprès de moi reprisait les surplis, — quand le reflet sépulcral de la neige montait au long de la fenêtre en ogive, j'écoutais ronfler le poêle, et son murmure me remplissait d'un tel bien-être qu'à la longue, je dois bien l'avouer, il m'arrivait de m'endormir. Mais quels rêves charmants! quelles images ravissantes, en ce moment où l'esprit s'engourdit tandis que l'œil veille encore, où les objets se dressent indéfinis autour de vous, où le rideau de la fenêtre paraît un ruissellement de lumière blanche, si pure qu'il n'y passe que des anges!

Le gros bourdon tout à coup faisait tinter les vitres, et je me réveillais. Sa voix ample et solennelle se répandait sur la ville, si loin, si loin que je ne l'entendais plus revenir. Volontiers, l'assimilant aux volées de corneilles qu'elle effarouchait, je lui donnais un corps, et je courais dans le cloître pour la voir. Rien ne s'ébranlait à son passage que mon

Digitized by Google

cœur; les clochetons du chevet, les gargouilles, les arcs des contreforts demeuraient immobiles sur le ciel; seuls, les vitraux faisaient parfois entendre, sous le vent qui rôde toujours autour des églises, un doux cliquetis dans leurs mailles de plomb.

Puis, l'été revenait. Des souffles tièdes, porteurs de subtils parfums, circulaient dans la galerie; des moineaux faisaient leur nid au fond du trou qu'avait laissé, dans le mur des sacristies, la chute d'une brique. Celle-ci, verdie et rongée, était restée dans l'herbe de la cour intérieure; des orties poussaient autour et, lorsque, du vitrail où je m'accoudais de préférence, je ne pouvais plus la voir, je me disais avec joie que nous approchions du premier mai. Les bouquets et les guirlandes dont l'autel de la Vierge restait orné durant le mois, c'était ma mère qui les faisait, et, deux ou trois fois par semaine, il nous arrivait, pour les renouveler, de grandes corbeilles de fleurs magnifiques. Toute notre petite chambre en était parfumée.

Le soir du dernier jour de mars de ma dixième année, on vint frapper à la porte du cloître. Je fus ouvrir. La noire silhouette d'un prêtre se dressa devant moi.

« C'est vous, petit garçon? me dit une voix grave.

— Oui, monsieur le vicaire. »

C'était M. le vicaire Sombreffe.

Il entra, referma lui-même la porte et se dirigea vers ma mère, qui, notre lampe à la main, s'avançait pour voir ce que c'était. En reconnaissant M. le vicaire, elle s'empressa d'aller tenir la porte de notre chambre, pendant qu'il gravissait rapidement les deux marches du seuil.

« Eh bien, petit garçon, demanda-t-il en reculant du pied un amas de fleurs qui le gênait pour s'asseoir, où en est-on de son instruction religieuse? »

Il m'avait posé devant lui, sous la pleine clarté de la lampe, que ma mère avait replacée sur la cheminée, et ses yeux fixés sur moi derrière des lunettes me faisaient mal.

« Il sait son *pater* et son *ave*, commença ma mère, restée debout.

Digitized by Google

— Tss! tss! fit le vicaire, qui remua la main avec impatience, laissez-le répondre lui-même. »

Je tremblais. M. le vicaire, me montrant un petit livre qu'il tira de la poche de sa soutane, continua :

« Connaissez-vous ceci?

— C'est le catéchisme, » répondis-je, fier de ma science.

M. le vicaire ouvrit le livre à la première page. En ce moment, ma mère, souriante : « Vous croyez qu'il est temps qu'il l'apprenne, monsieur le vicaire? reprit-elle. Oh! mon Dieu! il n'est pas bien portant, vous voyez, et je pensais que l'an prochain... »

M. le vicaire, fermant le livre brusquement, regarda ma mère. La pauvre femme se tut, et je la vis se courber comme une des mendiantes du portail lorsque passait une dame charitable.

A la suite de cette scène, je me rendis toutes les après-midi chez M. le vicaire Sombreffe, qui s'était chargé de m'apprendre, outre le catéchisme, l'Histoire sainte, le latin et l'orthographe. Une vieille dame, chaque fois, m'ouvrait la porte. Il m'attendait dans une vaste chambre pleine de livres, où, dès que je m'étais assis sur un tabouret devant sa table de travail, les leçons commençaient :

« Petit garçon, qui vous a créé et mis au monde?

— Petit garçon, que savez-vous de saint Barnabé?

— Petit garçon, donnez-moi le génitif de *rosa*, tout de suite. Ne réfléchissez pas. Il faut me répondre sans chercher. »

Le petit garçon avait des frayeurs terribles, qu'il n'avouait à personne, qui le faisaient quelquefois souffrir autant que saint Laurent sur son gril; encore l'espoir que son martyre lui vaudrait le ciel ne le soutenait-il pas. Le ciel, hélas! pauvre, pauvre petit garçon! Pour M. le vicaire Sombreffe, le ciel existait-il seulement? Il ne me parlait que de l'enfer, un abîme incandescent, dont la gueule rouge s'ouvrait au bout de toutes mes actions, toujours prête à m'engloutir et qui, dès qu'elle se serait refermée sur moi, ne s'ouvrirait jamais plus.

Un jour, il me l'avait montré. Monstrueuse image! hideuse

Digitized by Google

rêverie enfantée par le délire de la peur! démons dans lesquels les antiques Harpies eussent été honteuses de se reconnaître, je ne puis songer à vous sans former le souhait qu'un jour je vous retrouve pour, de mes mains, vous déchirer et vous jeter aux flammes!

A partir de ce moment, ma naïve confiance en mes bons instincts s'envola dans la fumée aveuglante de ce gouffre de bitume et de soufre. Ce qu'auparavant j'avais fait par inclination naturelle, je le fis par crainte. Par crainte, je saluai les vieux prêtres auxquels autrefois je tirais ma casquette parce qu'ils avaient des cheveux blancs; par crainte, je laissai le suisse jeter hors de l'église un mendiant qui n'avait point pris d'eau bénite en entrant; par crainte, mon âme s'atrophia; j'eus peur de mon ombre, le soir, sur les murs du cloître; à peine si j'osai lever encore les yeux sur la blanche statue de la Vierge qui, les deux bras abandonnés avec un geste gracieux de résignation, m'avait si souvent murmuré doucement, comme une mère : « Sois sage! » Je fus longtemps l'enfant aux yeux baissés, aux mouvements incertains, aux pas sourds, se cachant du soleil et de l'ombre, regardant derrière lui, épiant les fautes des autres par orgueil de soi-même, et pleurant en égoïste des heures entières sur les siennes, que grossissait son imagination malade.

Le jour de ma première communion arriva.

M. le vicaire Sombreffe m'avait dit que ce devait être le plus beau de ma vie; et, peut-être, en me sentant pour la première fois en communication si directe avec mon Dieu, mon âme enfantine eût-elle, en effet, ressenti la joie la plus pure, si la crainte de pécher n'eût contenu jusqu'aux élans de mon enthousiasme religieux. Je croyais fermement; j'avais le fervent désir de mériter le ciel et, dans l'intimité de mon être, je m'efforçais de conformer mes plus secrètes pensées à la sainteté de ma religion; mais toujours sur mes efforts, les pénétrant et les paralysant, soufflait l'haleine de la peur.

En entrant dans l'église illuminée pour nous, pleine de monde pour nous et dont les vitraux semblaient même ce jour-là, pour nous faire fête, être plus éclatants sous un

Digitized by Google

soleil plus clair, je tremblais. Je savais qu'il me faudrait attendre un certain temps avant de m'approcher de la table de communion, et combien je sentais autour de moi d'occasions de pécher! Quand nous étions entrés, la foule des parents et des amis avait fait entendre moins qu'un murmure, un soupir, un souffle d'admiration. Je l'avais entendu : n'avais-je point commis le péché d'orgueil? A côté de moi, marchait le fils d'un riche; il portait une veste de drap fin. Je la trouvai plus belle que la mienne : n'avais-je point commis le péché d'envie? Et, lorsque la messe commença, ne m'abandonnai-je pas au plaisir que me causait le chant majestueux de l'orgue et ne prêtai-je pas une attention distraite au saint sacrifice qui se célébrait pour nous?

Comme j'occupais une chaise à l'extrémité d'un rang, ma mère était venue se placer près de moi. Elle s'inquiétait de ma pâleur, plus accentuée que d'habitude, et m'interrogeait à tout instant, troublant mes prières. Je crois pourtant que, si ce jour-là je ne déméritai pas entièrement de la grâce divine, ce fut à cause de la patience avec laquelle je supportai ces interruptions. En cette circonstance, mon amour pour ma mère triompha des doutes de ma conscience timorée, car M. le vicaire Sombreffe ne m'avait pas caché que nul n'avait le droit de m'empêcher de faire mon salut, ni mes parents, ni mon bienfaiteur : « Personne! » s'écriait-il avec un geste du bras qui menaçait ses contradicteurs et tous les méchants de la foudre du ciel.

On peut conclure de là que j'avais peur de l'orage. Le souvenir du châtiment suspendu sur la tête des grands pécheurs se représentant à moi vivement à chaque éclair, lorsqu'il tonnait, j'étais comme la feuille morte que le vent secoue sur la branche.

Durant un printemps orageux, la foudre frappa sous mes yeux l'un des clochetons qui surmontaient le chevet de l'église. Je ne trouvai point bizarre cette colère de mon Dieu s'exerçant sur sa propre maison; cette remarque, l'eussé-je faite, m'eût semblé dictée par l'esprit du mal et je l'eusse tout de suite étouffée par les moyens que j'employais pour anéantir dans mon âme toute pensée contraire à la foi.

Digitized by Google

Le plus efficace était la confession ; mais plus d'une fois, avant de m'en servir, j'eus à lutter — faiblesse nouvelle ! — entre ma sympathie pour un des plus vieux prêtres de notre église et la crainte que m'inspirait M. le vicaire Sombreffe.

Lorsqu'il s'était agi de ma confession générale, préparatoire à ma première communion, ce dernier m'avait laissé libre de choisir le prêtre qui devait la recevoir ; il m'avait nettement déclaré que je ne pouvais venir à lui qu'avec la conviction de n'être guidé par aucun autre sentiment que la confiance la plus absolue. Je me mépris sans doute sur la nature de celui qu'il m'inspirait, et ce fut à lui que j'allai. Il fut très doux : je n'étais pas encore un bien grand coupable apparemment ; mais, une autre fois, à la suite de l'aveu d'une faute innocente, il se fâcha si fort que je changeai de confesseur. J'allai trouver le vieux doyen, M. Mélot, qui reçut sans se mettre en colère l'aveu d'une faute analogue et me donna paternellement l'absolution tant des péchés que j'avais confessés que de ceux que j'avais de bonne foi passés sous silence.

« Vous comprenez, mon enfant, me dit-il, vous comprenez que le confesseur ne tient pas tant à connaître vos péchés qu'à tâcher de vous détourner d'en commettre encore une fois de semblables. C'est pour cela que vous devez nous les dire tous. S'il en est que vous ayez oubliés, c'est qu'ils n'étaient pas bien graves et qu'en tous cas leur influence n'a pas entamé votre santé morale ; alors il est inutile que votre confesseur cherche à les connaître pour vous mettre en garde contre leur retour. »

Il me bénit en ajoutant : « Allez en paix, mon enfant. Si vous trouvez encore les messes trop longues, revenez à moi. Je vous montrerai que la célébration du saint sacrifice est le plus bel acte du culte auquel puisse assister un chrétien, et votre attention ne s'en détachera plus aussi promptement. »

Quand l'approche de la fête de Pâques me remit dans la nécessité de me confesser et de communier, je n'osai plus retourner auprès de M. le doyen. La première question que m'adressa M. le vicaire Sombreffe fit courir un frisson dans mes veines.

Digitized by Google

« Pourquoi ne vous êtes-vous plus confessé depuis l'année dernière? me demanda-t-il.

— Mon père, je me suis confessé... »

Il m'interrompit.

« A moi, dit-il, à la Pentecôte, je le sais; mais depuis?

— A M. le doyen Mélot, répondis-je tout bas.

— Pourquoi plus à moi? reprit-il.

— Monsieur le vicaire, vous m'aviez... j'avais...

— Vous aviez envie de me quitter? fit-il. Alors, pourquoi revenez-vous à moi maintenant? »

Je compris qu'il avait raison : j'étais illogique en lui revenant après l'avoir une fois quitté.

Je tardais à répondre. Il cessa d'appuyer la joue sur la main qui tenait l'un des bouts de son étole et leva les yeux sur moi. Je me souvins de ce regard derrière des lunettes qui m'avait déjà causé jadis la sensation d'un rayon de soleil à travers une lentille.

« Êtes-vous de nos chrétiens modernes, me dit-il, qui n'acceptent de Dieu que sa miséricorde? Croyez-vous vous sauver par une religion mondaine et pensez-vous aussi que, pour jouir de la béatitude éternelle, il suffise de n'avoir ni tué ni volé?

— Non, mon père, murmurai-je.

— Qu'êtes-vous alors? reprit-il. Qu'êtes-vous, malheureux pécheur, qui n'approchez du tribunal de la pénitence qu'en tremblant d'y trouver un juge trop sévère? »

Je baissai la tête : « Mon père! » m'écriai-je.

« Qu'êtes-vous devenu, continua-t-il, depuis que vous avez écarté la main de Dieu qui vous soutenait par la mienne? Dans quels sentiers vous êtes-vous égaré? Dans quelle ornière avez-vous versé? Vers quel abîme courez-vous en aveugle? »

Il se tut. Je conclus de son silence plutôt que de ses paroles qu'il attendait ma confession, et je la lui fis.

Il me prêta toute son attention. Lorsque j'eus fini : « C'est bien, me dit-il. Votre âme est restée dans la voie où je l'avais placée. Mais, peut-être n'avez-vous pas encore été tenté par l'esprit des ténèbres et ne vous a-t-il épargné que pour agir

Digitized by Google

plus sûrement. Prenez garde qu'à la faveur de la paix dans laquelle il vous laisse, vos forces ne s'amollissent et que vous ne deveniez une proie d'autant plus misérable que votre innocence aura duré plus longtemps! »

Je quittai le confessionnal, très troublé. M. le vicaire m'avait absous, je sentais pour ainsi dire sur mon visage la fraîcheur de la bénédiction qu'il m'avait donnée, mais, au lieu de descendre dans mon âme, elle se glaçait sur mon front. Je traversais la galerie pour rentrer dans notre loge. Tout à coup, un froid mortel m'envahit. Sous la statue de la Vierge, où brûlait une veilleuse, une ombre sautillait en s'étendant sur les dalles. J'avais vu cent fois la lumière, qu'interceptait le socle sur lequel la veilleuse était posée, produire de ces jeux bizarres. Ce soir, la peur les métamorphosait, je croyais apercevoir une image affreuse et je n'osais faire un pas. Instinctivement, je jetai les yeux sur le visage de la Vierge; la blancheur m'en parut spectrale, l'expression de mansuétude que j'y cherchais en avait disparu. Je me crus en butte à la tentation du Malin. Rien cependant ne me sollicitait, je n'avais eu de toute la journée aucun mauvais désir, la confession m'avait lavé de toutes mes fautes, et mon effroi grandissait toujours, à mesure que je me rendais moins compte de ce que j'avais pu commettre. En vain, j'essayais de dominer ma terreur. Chaque fois que j'avançais, l'ombre au ras des dalles s'élançait vers moi. Je reculai jusqu'à la porte de la galerie. Je fis un effort pour l'ouvrir, elle résista. Alors, désespéré, prêt à crier à l'aide, je battis en retraite vers l'église. Je me jetai sur la lourde porte en chêne, qui, sans céder à mes coups, résonna lugubrement dans le vide. Et j'étais seul; ma mère ne devait rentrer qu'assez tard; d'ailleurs, eût-elle été là, l'ombre traçait entre nous une barrière formidable, la honte m'eût empêché de l'appeler. Je cherchai du regard, dans la cour intérieure du cloître. Je savais que personne jamais n'y pénétrait, mais, dans ma détresse, la vue d'un voleur m'eût rassuré. La cour était déserte; à terre, la silhouette de clochetons se détachait sur une nappe de lumière blafarde.

Digitized by Google

Comme j'appliquais mon front enfiévré sur les vitraux, une sensation étrange s'empara de mon être; en même temps que m'apparaissait une image sereine dont le rayonnement apaisa ma terreur, une voix murmurait sans colère : « Voilà ta tentation. » Immédiatement, je me souvins. Je me souvins que, le jour de ma première communion, en regardant les petites filles sous leurs longs voiles qui les faisaient ressembler à des anges, j'avais cru voir, descendu d'un des vitraux du chœur, l'archange Gabriel lui-même dans son immatérielle beauté. Mêmes cheveux blonds éclatants, que serrait, en arrière du front, un ruban dont la couleur était restée confuse dans mon souvenir et que j'avais cru d'or et de pierreries; même visage couvert d'une clarté dont il était lui-même la source; mêmes yeux baissés derrière de hautes paupières et de longs cils; mêmes mains jointes et si diaphanes que le sang rose en marquait les contours. Et je me souvins qu'en revenant l'un des derniers de la table de communion, j'avais dû me mettre de côté pour le laisser passer et que ses ailes parfumaient l'air en le touchant à peine.

C'était lui que je revoyais, plus blanc et plus ravissant encore. Ses yeux maintenant étaient tournés vers moi, ses lèvres pâles souriaient, et ses mains, étendues vers la terre comme celles de la Vierge du cloître, m'appelaient à venir m'agenouiller devant lui. Un nimbe rayonnant l'entourait.

Mon angoisse s'était calmée, j'avais oublié l'ombre qui m'avait barré le passage et je me retournai. La lune éclairait la galerie. J'osai fouler du pied les découpures qu'y répandaient sur les pierres tombales les rosaces des fenêtres. En parvenant sous la voûte au bout de laquelle était notre loge, je regardai. Au long de la muraille et sur les dalles, je ne vis plus que le reflet dansant de la veilleuse qui brûlait au pied de la statue de la Vierge. Je dois dire que je fermai les yeux pour passer devant et que je marchai plus vite : il me semblait que le cloître reprenait derrière moi son aspect effrayant. Je touchai notre seuil, et je rouvris les yeux. Chaque chose conservait son apparence paisible et, sous notre voûte, les rayons de la lune commençaient à blanchir obliquement les vitraux.

Digitized by Google

Lorsque j'eus refermé la porte, je me mis à genoux et je priai, remerciant le ciel de ne pas m'avoir entièrement abandonné dans ma détresse et lui demandant de me fortifier contre les tentations. Ce mot, que je dis à voix basse, me rappela les paroles que j'avais entendues au moment où ma terreur s'était calmée, et ma prière s'interrompit sur mes lèvres. J'étais calme; le feu qui brûlait pour le souper me tenait compagnie ; les bruits vagues de la rue me parvenaient par notre fenêtre, ouverte à cause de la chaleur. Je m'accoudai sur la table où ma mère, avant de partir, avait mis nos couverts, et, tandis que l'obscurité lentement se répandait autour de moi, je réfléchis à ce que j'avais éprouvé. Des odeurs de fleurs m'arrivaient d'un grand jardin qui s'étendait sous notre fenêtre : c'étaient les mêmes que celles qui circulaient parfois sous la voûte et que je n'aspirais jamais sans qu'elles éveillassent en moi des idées de campagnes vertes. Elles m'enveloppaient, poussant mes réflexions en dehors des voies où je voulais les guider. Le texte que j'avais pris pour sujet de mes méditations : « Voilà la tentation! » s'enguirlandait d'aubépine fleurie et de pâquerettes, bien que, de toute mon enfance, je n'eusse jamais vu d'autres pâquerettes que celles qui poussaient, maigres et souffreteuses, dans la cour intérieure du cloître, et que je ne connusse de l'aubépine qu'une branche que mon père avait un jour rapportée de la haie du cimetière. Je n'avais jamais éprouvé d'autre désir fervent, étranger à ma religion, que celui de voir tout un buisson de ces petits bouquets au parfum d'amande amère : était-ce là ma tentation? — M. le vicaire Sombreffe ne souffrait aucune fleur, ni dans sa chambre ni dans la petite cour qui précédait sa maison, mais il ne me défendait pas de les aimer. Je pris mon front dans mes mains et j'interrogeai ma conscience. De nouveau m'apparut, avec la même expression calme que dans la galerie, l'image de l'archange Gabriel. Comme tout à l'heure, elle se mêlait à la troupe des premières communiantes aux longs voiles blancs; ses mains étaient jointes sur sa poitrine; ses cheveux blonds étaient ceints d'un ruban éclatant; ses yeux étaient baissés. Un souffle d'air par-

Digitized by Google

fumé la portait jusqu'à la table de communion, et je m'écartais sur son passage...

Ma mère, en rentrant, alluma la lampe et, m'ayant regardé :

« Bon Dieu ! s'écria-t-elle joyeusement, tu parais un petit homme ! Lève-toi donc que je te voie. »

Je me levai de ma chaise en restant appuyé sur le dossier. Elle frappa des mains :

« Bé ! reprit-elle, est-ce la confession qui t'a grandi comme ça? »

Elle ne me quittait pas des yeux, un sourire d'orgueil sur les lèvres.

« Tu n'as pas poussé tout d'un coup ! dit-elle encore. Faut-il que j'aie été occupée de préparer tout le linge fin de ces messieurs, pour ne pas m'être aperçue du changement ! »

Je restais souriant, sans remuer, et ma mère, tout en préparant notre souper, me dit :

« Rassieds-toi et, vrai là, ne grandis plus : nous ne saurions plus où te caser ici. »

Elle était contente et mettait une grande précipitation à peler ses pommes de terre, qui tombaient à la file dans le seau d'eau placé près d'elle. Cloup ! cloup ! cloup ! l'une n'attendait pas l'autre.

« Tu n'es pas pressée, mère? lui dis-je en me rapprochant d'elle.

— Non, répondit-elle ; mais, vois-tu? cette idée que te voilà grand garçon me remue toute. — Te voilà donc grand ! » fit-elle en me toisant des pieds à la tête. Puis, reprenant son couteau : « Écoute. C'est dimanche demain. Nous irons nous promener.

— A la campagne?

— A la campagne. Nous irons jusqu'au bout de la ville; nous passerons l'eau sur le pont. Alors, nous chercherons là, dans les environs, un estaminet où, dans mon jeune temps, on allait boire le café. On était très bien. Vous pouviez faire de la dépense ou prendre seulement un verre de bière, les gens étaient toujours aussi polis. »

Le lendemain, il plut à verse du matin au soir; mais,

Digitized by Google

comme j'étais un grand garçon et que, malgré ma mère, je considérais les estaminets comme des lieux de perdition, je ne fus pas trop désappointé. J'assistai dévotement à la grand'-messe, puis, quand je jugeai que M. le vicaire Sombreffe devait être rentré, j'allai lui demander un livre.

Ce fut la bonne vieille dame qui vint m'ouvrir.

« M. le vicaire est-il ici?

— Mon fils? » demanda-t-elle.

Son fils? comment? les prêtres avaient une mère? J'étais très étonné. Mme Sombreffe me regardait. Elle m'avait dit qu'il n'était pas là, mais je ne songeais pas à m'en aller.

« Je venais, lui dis-je, pour voir s'il ne voudrait pas me prêter un livre de lecture, madame.

— Entrez, monsieur, répondit-elle de sa petite voix de vieille, entrez. Mon fils est absent pour tout le restant de la journée; mais je crois bien qu'à nous deux nous trouverons ce qu'il vous faut. »

En parlant, elle avait refermé la porte de la rue. Elle me précéda dans la chambre où je prenais mes leçons avec M. le vicaire, et là, tirant ses lunettes de leur étui :

« Quel genre de livre voulez-vous? »

J'étais embarrassé; mais les manières affables de la bonne vieille dame me rassurant, j'osai lui dire que, vraiment, je ne savais pas, que j'avais pensé que M. le vicaire...

« Franchement, interrompit Mme Sombreffe, qui me regardait derrière ses lunettes en levant un peu le nez, mon fils n'aime pas que les jeunes gens de votre âge lisent autre chose que des livres sur la religion. »

Elle prit un temps et, voyant que je ne répondais pas :

« Voulez-vous un livre sur la religion? demanda-t-elle.

— Si vous voulez, madame, murmurai-je, me le choisir assez simple pour que je puisse le comprendre.

— C'est juste, dit-elle en branlant la tête, car mon fils dit qu'un livre sur la religion mal compris est cent fois pire que le pire des mauvais livres. »

Elle fixa de nouveau sur moi ses yeux bleus, que je voyais tout gros et tout bons derrière le verre de ses lunettes.

Digitized by Google

« Alors, dit-elle, si nous ne prenions pas un livre sur la religion ?

— Oui, madame.

— Malheureusement, poursuivit-elle, mon fils n'en a pas d'autres. »

Elle promena l'index sur le titre des livres rangés dans la bibliothèque. Je l'entendis épeler d'un ton boudeur des mots latins, mais elle ne tarda pas à se retourner vivement vers moi. Une dernière hésitation sans doute lui fit me demander si son fils ne m'avait jamais parlé d'aucun livre qu'il désirât me faire lire, et, sur ma réponse négative, elle m'entraîna hors du cabinet de travail.

« Faites bien attention : une marche, deux marches. Là, nous y sommes ! » fit-elle, et nous entrâmes dans une chambre qu'elle me dit être la sienne et qu'elle me fit admirer.

« J'ai bien vu tout à l'heure que M. le vicaire ne vous avait jamais dit que j'étais sa mère, dit-elle ; mais c'est moi, voyez-vous, qui ne veux pas de servante ici. Oui-dà, continua-t-elle, vous avez une brave figure, où l'on voit clair comme dans un miroir... Je vous aime pour elle et c'est pour elle aussi que je m'en vais vous prêter un de mes livres à moi.

— Comme vous êtes bonne, madame ! murmurai-je.

— C'est mon fils qui m'a donné cela, dit-elle en me montrant un grand crucifix en argent cloué sur un cadre de velours noir, et cela, continua-t-elle, et cela. Ne vous gênez pas. Regardez à votre aise. Pendant ce temps-là, je vous chercherai le livre que je veux vous prêter. »

Elle se dirigea vers une petite armoire et, tandis qu'elle en tirait des vêtements, j'examinai tout ce qu'elle m'avait montré. C'étaient un livre de prières avec un fermoir en forme de croix, un chapelet en nacre renfermé dans un œuf de buis délicatement travaillé, des mitaines brodées de soie, une tasse en porcelaine où son nom était inscrit en lettres d'or. Tous ces objets garnissaient une petite étagère accrochée entre les deux fenêtres, et l'on n'y voyait pas un grain de poussière. Le petit lit était enveloppé de grands rideaux de perse à ramages ; au

Digitized by Google

pied s'étendait une carpette grise où reposait une paire de pantoufles si mignonnes qu'elles me parurent celles d'un enfant. J'avais fini de tout examiner et je parcourais du regard les murs de la chambre en cherchant autre chose, lorsque Mme Sombreffe m'appela.

« Venez ici, maintenant. »

Je me hâtai d'obéir. Elle était accroupie devant une pile de linge blanc comme la neige et deux ou trois tas de vêtements pliés avec soin, mais continuait de chercher.

« Je ne l'ai pas encore, me dit-elle. Je n'y vois plus. Il est probablement au fond. En attendant, regardez là-dessus. »

Je levai les yeux et j'aperçus une photographie entourée d'un cadre très riche. Les lunettes me firent reconnaître le jeune homme qu'elle représentait. Il avait bien changé depuis; pourtant, c'étaient déjà ses cheveux collés sur la tête, ses yeux aigus qui vous brûlaient et cet air indéfinissable de contentement de soi-même mêlé, par un miracle de volonté sans doute, à l'expression de la plus profonde humilité.

« N'est-ce pas qu'on le reconnaît? » me demanda Mme Sombreffe joyeusement; et, se relevant avec effort en s'aidant de la porte de l'armoire restée ouverte : « C'est comme cela qu'il était avant d'entrer au séminaire, continua-t-elle. Oui, comme cela... Mais voici votre livre, » fit-elle en interrompant sa soudaine rêverie.

Je tendis la main. Elle parut se consulter, puis elle me regarda, sourit et me le donna. Je l'ouvris : il était rempli de gravures.

« Merci, madame, oh! merci. »

Elle paraissait aussi contente que moi, me souriait encore, me reprenait le livre pour me montrer son nom de jeune fille sur la première page, puis, tandis que nous descendions l'escalier, me disait :

« Gardez-le tant que vous voudrez; seulement, qu'il ne vous fasse pas oublier d'apprendre vos leçons.

— Non, madame.

— Et si vous ne l'aimez pas, dit-elle au moment de refermer la porte sur moi, n'ayez aucun scrupule de me le rapporter sans l'avoir lu.

Digitized by Google

— Non, non, madame. »

J'étais dans la rue. La pluie tombait; j'abritai le livre sous ma veste et je me mis à courir vers la maison. Je heurtais les passants, j'ameutais les chiens montant la garde sur les seuils, j'éclaboussais lamentablement mon pantalon et, lorsque je pénétrai dans le cloître, il me fallut reprendre haleine; mais, toc! toc! je tapai du doigt sur ma veste et je sentis mon livre.

J'en commençai sans crainte la lecture. La joie de Mme Sombreffe en me le prêtant et l'aspect de la petite chambre austère dans laquelle il avait reposé côte à côte, pour ainsi dire, avec les présents de son fils, me garantissaient que ma tentation ne s'y cachait pas.

Ce n'était pas un livre sur la religion, — c'était *Paul et Virginie*. C'était Paul disant à Virginie (j'en pourrais redire par cœur toutes les paroles, tant c'est bien dans mon cœur qu'elles ont résonné!) : « Lorsque je suis fatigué, ta vue me délasse. Quand du haut de la montagne, je t'aperçois au fond de ce vallon, tu me parais, au milieu de nos vergers, comme un bouton de rose. Si tu marches vers la maison de nos mères, la perdrix qui court vers ses petits a un corsage moins beau et une démarche moins légère. Quoique je te perde de vue à travers les arbres, je n'ai pas besoin de te voir pour te retrouver; quelque chose de toi que je ne puis dire reste pour moi dans l'air où tu passes, sur l'herbe où tu t'assieds... » C'était Virginie répondant à Paul. « O mon frère! les rayons du soleil au matin, au haut de ces rochers, me donnent moins de joie que ta présence. J'aime bien ma mère, j'aime bien la tienne; mais quand elles t'appellent mon fils, je les aime encore davantage. Les caresses qu'elles te font me sont plus sensibles que celles que j'en reçois. Tu me demandes pourquoi tu m'aimes. Mais tout ce qui a été élevé ensemble, s'aime. Vois nos oiseaux; élevés dans les mêmes nids, ils s'aiment comme nous; ils sont toujours ensemble comme nous. Écoute comme ils s'appellent et se répondent d'un arbre à l'autre. De même, quand l'écho me fait entendre les airs que tu joues sur ta flûte, au haut de la montagne, j'en

Digitized by Google

répète les paroles au fond de ce vallon... » Ce fut mon être s'éveillant à la vie, à l'amour!

Pâle, mais le front levé, ma pensée balancée au rythme poétique des pages que j'avais lues, lorsque j'abandonnai le livre pour aller — enfant que j'étais encore, malgré la confuse science que je venais d'acquérir — voir dans le cloître où le soir descendait si quelque ombre renouvellerait contre moi ses attaques, je marchai résolument jusqu'au pied de la statue de la Vierge. La veilleuse n'était pas allumée. Je voulus prendre ce soin à la place de ma mère, qu'on avait demandée pour la nuit au chevet d'un malade. La flamme s'éleva, puis soudain s'éteignit. Je m'assurai tranquillement que la mèche avait été renouvelée et je recommençai. Une seconde fois, je vis briller la flamme et je la vis s'éteindre. Un grand vent soufflait dehors et la pluie fouettait les vitraux; au ciel, entre des nuées sombres, de blanches lueurs apparaissaient, disparaissaient violemment; un bruit sourd se prolongeant sur toute la longueur du cloître, n'eut d'autre effet que de me rappeler la tempête où Virginie avait péri. Je renouvelai ma tentative, et je réussis.

Une force inaccoutumée me soutenait et j'avais la sensation complète de ma personnalité transformée, avec le besoin de la consacrer à quelque objet. Je ne cherchai pas longtemps auquel tendait mon âme. Du fond de moi-même, moins comme un souvenir que comme une image nouvelle, jaillit la figure de l'enfant aux cheveux blonds qui m'était par deux fois apparue. Les paroles qui jadis en avaient accompagné l'apparition, ne s'élevèrent plus; un silence intérieur l'accueillit, si paisible que j'y pus surprendre les battements de mon cœur. Autour d'elle, telles que des fleurs qui sourient au soleil, mes pensées s'ouvraient, frêles et timides, et je me voyais moi-même baissant les yeux, ainsi que j'avais fait dans l'église, lorsque les plis de sa robe angélique m'avaient touché. Elle disparut lentement, semblable à la buée légère qu'un souffle dépose sur les vitres, et je la regardais s'effacer avec la même émotion tranquille que m'avait causé son apparition.

Digitized by Google

Craignant de troubler ce calme ineffable au bruit de mes pas sous la voûte, je quittai le cloître en marchant doucement, et, rentré dans notre loge, je relus plusieurs passages du livre. Je l'avais lu si rapidement que ce fut presque une première lecture. Le sens de certains mots s'éclaira du reflet de ma vision. Comme Paul, j'aimais! je compris que celle que j'avais vue lors de ma première communion, celle que j'avais comparée à l'ange Gabriel du vitrail, celle qui plusieurs fois s'était mêlée à mes rêveries, ce devait être ma Virginie à moi, pour laquelle j'offrirais aussi de me battre avec le cruel maître de la négresse marronne, que je prendrais dans mes bras au passage des torrents, pour laquelle, si la tempête jamais poussait sur des récifs le navire qui la portait, je risquerais vingt fois ma vie. — « Gardez-le tant que vous voudrez, » m'avait dit Mme Sombreffe en me donnant son livre. Il m'eût semblé que le lui rendre eût été lui rendre en même temps ma Virginie, et je fus ainsi jaloux d'abord du livre qui me parlait d'elle.

Dès le lendemain, je la revis à la grand'messe. Très certainement, si je ne l'avais jamais vue auparavant, c'est que je n'avais pas voulu la voir et que je ne l'avais pas cherchée. Elle était avec son père et sa mère, deux personnes riches. Elle avait grandi, mais je la reconnus au mouvement qu'elle fit en rassemblant les plis de sa robe pour s'asseoir après l'évangile. Ses beaux cheveux blonds formaient deux longues tresses qui pendaient sur son dos.

J'allai, dès l'*Ite, Missa est*, me placer auprès de la porte principale. Tandis que je traversais l'église, le suisse me suivait des yeux; mais je n'hésitai pas une seconde. Quand il me vit agenouillé à ma nouvelle place, il se dirigea vers moi.

« Il y a des courants d'air là-bas? me demanda-t-il.

— Oui, répondis-je.

— Ah! bien. » Il s'éloigna.

Je venais de mentir, mais je n'avais pas rougi. Je me sentais fort contre le mensonge, contre le suisse, contre tout; je ne fus faible qu'au moment où je la vis venir de mon côté. Un tremblement me saisit; des larmes montèrent à mes yeux;

Digitized by Google

je ressentis une douleur soudaine aux articulations des genoux, comme si la canne du suisse s'était abattue sur elles, et je n'osai la regarder. Seulement, au milieu de mon trouble, j'entendis une voix me dire : « Pardon, monsieur, » tout bas. Ses yeux étaient baissés; elle était très pâle; sa petite main gantée était appuyée sur ma chaise. J'ai conscience de m'être reculé précipitamment. Ce fut tout. Elle passa. Il me sembla que son père me regardait d'un air sévère. Elle passa. Je crois bien avoir entendu la voix qui m'avait dit : « Pardon ! » faire flotter derrière elle un : « Merci, monsieur », bientôt dissipé dans l'air chargé d'encens.

J'aurais pu la suivre; je n'y songeai même pas. Je laissai mon émotion se calmer, et je regagnai notre logis par le cloître.

J'ignore comment, les jours suivants, je parvins à faire attention aux leçons de M. le vicaire Sombreffe. Si maussade que fût l'aspect intérieur de son cabinet de travail, les deux fenêtres, ouvertes sur le ciel et sur des vergers blancs de fleurs, y répandaient une gaîté dont mon cœur se pénétrait. J'entendais la voix de mon maître, mais à travers une allée si lointaine de verdure ensoleillée et fleurie, que tout ce qu'il me disait m'arrivait recouvert de couleurs riantes. La conjugaison des verbes m'était apportée par une brise tiède et saturée du parfum des violettes; les scènes de l'Histoire sainte se déroulaient sous des bosquets de lilas, et je voyais distinctement les petits oiseaux aller d'un arbre à l'autre s'enseigner l'accord des participes. L'odeur d'encens dont les vêtements de M. le vicaire Sombreffe étaient imprégnés me rappelaient le « Merci, monsieur » qui s'était envolé dans la fumée des encensoirs, non sans que j'en eusse recueilli l'écho dans mon cœur.

Je ne l'avais plus revue et désirais-je la revoir? Ce qu'elle m'avait dit emplissait mon âme et la faisait se répandre sur toutes choses. J'en avais assez dans les quatre mots qu'elle avait prononcés pour nourrir mon amour, vivifier mes froides leçons et revêtir des plus riches parures les murs blancs du cloître et les gazons pelés de sa cour intérieure; j'étais dans les champs de la fantaisie, autant que Paul dans ceux qui entouraient les cases de la mère de Virginie et de la sienne, le

Digitized by Google

planteur prévenant, le semeur attendri qui n'eût pas supporté que le pied de celle qu'il aimait se meurtrît sur des pierres ou qu'elle exposât son front aux pluies glacées des orages.

Un soir, les cloches sonnaient le salut, lorsque, revenant de la ville, je me trouvai devant l'église. Les teintes brunes du crépuscule se répandaient au long de ses murailles, la couleur dorée de ses vieilles briques s'assombrissait ; autour des auvents du clocher, les corneilles, rentrant au nid, formaient un tourbillonnement noir, d'où tombaient, jusque sur la place, de rauques croassements incessamment répétés. Et, lentement, le majestueux édifice, avec ses contreforts découpés en arcs élégants, ses clochetons pointus, la galerie supérieure dont il était ourlé comme d'un galon brodé, s'enveloppait de cendre grise, — tandis que, par ses verrières se répondant d'une façade à l'autre, transparaissait un jour mystérieux qu'on eût dit la lumière même de la foi veillant dans les ténèbres. J'étais triste, et ce spectacle accrut ma tristesse. Aux tintements de la cloche, des ombres sortaient des maisons et des rues voisines; je les voyais se hâter à petits pas sur le pavé blanc et, lorsque deux d'entre elles se rencontraient, c'était un échange de salutations plus silencieuses que les poignées de mains qui se donnent au bord d'une tombe ; puis, elles disparaissaient ensemble sous le porche béant. La mélancolie de ce soir hanté par ce grand spectre de pierre immobile devant moi, tomba sur ma pensée comme les plis d'un voile d'ombre. Pour la première fois, je souhaitai mourir. Sur un oreiller entouré de fleurs, se découperait mon blanc profil spectral; dans un cercueil garni de clous argentés, on me déposerait, le bord de mon suaire rabattu sur le visage, comme si l'on me croyait encore vivant et qu'on voulût me cacher où l'on me mettait; puis, la dernière veillée auprès de mon cadavre caché; puis la messe des morts, à laquelle peut-être assisterait et prierait pour moi, sans savoir que je l'eusse aimée, cette enfant blonde. J'étais entré dans l'église : elle était là, sa mère auprès d'elle, et sa vue me rendit la joie de vivre et d'aimer.

Dieu ! ou — quel que soit le nom que l'on te donne — Toi,

Digitized by Google

qui as voulu que l'homme aimât la femme, sois béni pour m'avoir donné cette heure de ma vie!

Elle était là; je la voyais. L'église reposant sur ses colonnes dans la paix et le silence, les vagues lumières dormant au fond du chœur sans qu'un mouvement de l'air assoupi vînt en troubler la flamme, l'orgue remplissant de sa majesté sonore le vaisseau tout entier et courbant, aux vibrations de son souffle, les fronts sur les mains jointes, les lentes psalmodies du prêtre et des chantres s'élevant et s'abaissant tour à tour dans un confus murmure, qu'était-ce auprès de ce que j'éprouvais rien qu'à la voir, rien qu'à me dire : « Elle est là! » Plus grandiose que la paix et le silence de l'église étaient la paix et le silence de mon cœur; plus douces que les lointaines clartés des autels, la vue de sa blanche figure se détachant sur l'ombre; plus pénétrante que les sons de l'orgue, la voix de mon amour; plus enthousiaste que les chants du prêtre, l'acclamation dont mon être saluait sa présence; et pourtant, je l'ai dit, mon respect pour elle m'inspirait ce calme dominant qu'il n'est donné qu'au premier amour de connaître. Je serais resté toute ma vie à l'aimer ainsi dans les parfums de l'encens, au milieu de cette foule d'ombres prosternées, aux sons religieux de l'orgue. Pourquoi vouloir changer? Je ne voyais rien au delà. Si le torrent que Paul avait traversé, tenant Virginie dans ses bras, s'était précipité tout à coup entre elle et la porte de l'église, je ne crois pas que j'eusse osé lui tendre la main pour le lui faire franchir. Elle était devant moi comme le ciel auquel j'avais aspiré jadis. Pour que j'y pusse atteindre, on m'avait dit qu'il était trop loin et que j'étais trop faible; pour que je songeasse à lui dire mon amour, elle était trop loin, dans un ciel aussi, celui qu'un premier désir ouvre contre lui-même, comme un asile, à celle qu'il poursuit.

Pour sortir, elle passa près de moi. Je fus pris du même tremblement que la première fois; mes jambes se dérobèrent et je dus faire un effort pour demeurer debout. Une bouffée d'air frais me frappa le visage lorsqu'elle s'approcha. Elle continua d'avancer et je la suivais des yeux, quand je crus

Digitized by Google

sentir sur moi le frôlement d'un regard. Je me retournai brusquement. Au fond de l'église, contre la porte qui donnait dans le cloître, M. le vicaire Sombreffe était debout, et l'ombre dont il était entouré rendait seule distincte la blancheur de sa figure. Nos regards se croisèrent; mais, aussitôt, il fléchit le genou et sortit en faisant le signe de la croix. J'entendis la porte battre derrière lui.

Je ne me rappelle pas sans fierté que mon premier mouvement fut de sortir immédiatement à sa suite. Je ne me sentais pas coupable et, s'il avait un reproche à me faire, je ne voulais pas attendre. J'allai d'un pas résolu jusque dans le cloître: M. le vicaire s'était éloigné; avec la même décision, je poussai jusqu'à la porte de la rue : je vis son manteau noir tourner le coin de l'église; il me sembla que ce n'était pas seulement le vent qui l'agitait avec tant de violence.

Soit!

Je devais aller prendre une leçon auprès de lui, le lendemain; j'emportai parmi mes cahiers, après l'avoir soigneusement enveloppé d'une feuille de papier blanc, le livre que m'avait prêté sa mère.

Ce ne fut pas Mme Sombreffe qui vint m'ouvrir. Dès que j'arrivai devant la porte, elle tourna sur ses gonds avant que j'eusse sonné.

« Vous! monsieur le vicaire! murmurai-je avec surprise en l'apercevant contre la muraille.

— Bien! bien! me répondit-il. » Il referma la porte tout de suite et me poussa devant lui sur l'escalier.

Une fois dans son cabinet de travail, je posai mes cahiers sur la table, je rapprochai mon tabouret et nous commençâmes la leçon. M. le vicaire était plus grave que d'habitude; il relevait mes fautes d'un ton plus dogmatique et, de temps en temps, voyant sans doute que je lui prêtais une trop longue attention, il me faisait signe : « Continuez! » d'une main impatiente. Je m'attendais à quelque chose, mais j'étais prêt. Une inquiétude me vint.

« Mme Sombreffe est malade peut-être? demandai-je en interrompant ma récitation.

Digitized by Google

— Non, fit-il. Continuez! »

Du même coup, son regard tomba sur le paquet enveloppé de papier blanc. Je vis une expression de curiosité se marquer sur ses traits, puis il sourit. Oh! ce n'était pas un de ces sourires épanouis, tels qu'en fait éclore sur les lèvres humaines une joie franche; il était réservé, dans les coins seulement; c'était un de ces sourires de prêtre pleins de mystère et trop courts, comme si l'étoffe de leurs lèvres avait été coupée à trop juste mesure.

« C'est? » me dit-il en me montrant le paquet.

J'eus encore le courage de continuer ma récitation sans prendre garde à son geste; mais, brusquement :

« Assez donc! » s'écria-t-il en se levant, et, tandis que dans mon trouble je me levais à mon tour, « Assez! » répéta-t-il, la main étendue sur le paquet, dont il s'était emparé. « Je vous aurais peut-être excusé, continua-t-il, en considération d'un aveu, mais je vois que vous vous êtes endurci. — Vous vous êtes pris d'amour pour une jeune fille...

— Elle l'ignore! m'écriai-je.

— D'une humble condition comme est la vôtre, me répondit-il, il n'eût plus manqué que d'essayer de lui faire partager votre faute! — Lorsque je vous disais, reprit-il, que l'esprit tentateur vous ferait tomber un jour dans ses embûches, vous ne me croyiez pas! Vous étiez fier de votre innocence! qu'est-elle donc devenue? »

Je baissais les yeux et je rougissais. Il défit le paquet, et j'osai lever les yeux.

« Et voilà sans doute ce qui vous a perverti! » fit-il. « Taisez-vous! » cria-t-il en voyant que je voulais parler. « A votre âge! lire cela! cela! »

Le livre ouvert dans sa main, il en répétait le titre avec une intonation de mépris et de commisération. Brusquement, ayant approché la page de ses yeux, il pâlit très fort, referma le livre avec colère et, le jetant sur la table, il fit entendre un bégaiement confus.

« Je le rapportais à M^me^ Sombreffe, monsieur le vicaire, » dis-je tout bas.

Digitized by Google

Il se promenait de long en large dans sa chambre, les mains derrière le dos, et ne m'entendit pas. Comme je ramassais mon papier blanc, le froissement de la feuille attira son attention.

« Laissez cela, dit-il; je le rendrai moi-même; » puis, me regardant, il me fit comprendre que je pouvais me retirer, et je me hâtai d'obéir.

Cette scène clôt la série de mes souvenirs qui se rapportent à cette période de ma vie. M. le vicaire Sombreffe, nommé curé dans un village voisin, nous ayant quittés, je cessai de subir sa domination et j'aurai tout rappelé de ces temps lointains de mon adolescence, lorsque j'aurai dit que je ne crois plus avoir jamais revu la jeune fille que j'avais aimée. Ma pensée l'évoque quelquefois et son image est demeurée dans mon âme pour y rayonner sur d'autres amours.

ALFRED LAVACHERY.

Digitized by Google

L'INSTRUCTION PRIMAIRE AUX ÉTATS-UNIS[1]

L'histoire des institutions des États-Unis d'Amérique aura toujours le privilège de nous intéresser vivement. Cette nation, née d'hier et qui s'augmente chaque jour par le trop-plein de population de notre vieille Europe, attire naturellement notre attention et éveille forcément notre sympathie. Son activité nous étonne et les progrès réalisés sont prodigieux ; elle est l'exemple vivant de ce que peut un peuple jaloux de sa liberté, désireux de s'instruire et de secouer le joug de tous les préjugés séculaires qui sont encore aujourd'hui un si puissant obstacle au développement social du vieux monde. Cet admirable édifice politique paraît si complet et si parfait, que, malgré la grande diversité des races répandues sur le vaste territoire de l'Union, l'assimilation des nombreux émigrants aux mœurs et au caractère national se fait très rapidement et sans efforts.

Jusqu'à présent, il est une particularité qui n'a pas encore été suffisamment mise en lumière, c'est le rôle joué par l'instruction aux États-Unis pour arriver à produire cette unité de mœurs et de caractère au milieu de nationalités aussi différentes. D'autre part, tout ce qui touche à l'organisation de l'enseignement aux États-Unis est encore peu connu. En quoi consiste cet enseignement, et quel est son fonctionnement? Le Yankee a-t-il copié notre organisation scolaire, ou bien son école diffère-t-elle de la nôtre? L'étude comparée de

[1] *L'Instruction primaire aux États-Unis*. Rapport présenté au ministre de l'instruction publique en France par M. Paul Passy. Paris, Ch. Delagrave, rue Soufflot, 15. 1885.

Digitized by Google

ce qui existe là-bas avec nos lois et notre régime scolaire peut-elle nous être utile? Telles sont les questions que nous avons souvent entendu poser et auxquelles il était assez malaisé de répondre, faute de renseignements certains.

Hélas! notre amour-propre dût-il en souffrir, nous sommes obligés d'avouer que, sous bien des rapports, il nous faudra tôt ou tard copier ce qui se fait de l'autre côté de l'Atlantique.

Nous avons eu la bonne fortune de lire tout récemment le rapport très remarquable fait par M. P. Passy sur l'instruction primaire aux États-Unis. Nous y avons trouvé des détails fort intéressants et inédits sur l'enseignement en Amérique. Il nous a paru utile d'exposer ici quelques-uns des faits qui y sont relatés et qui répondent le mieux aux questions posées plus haut.

Il est toujours bon de s'inspirer des idées des autres, surtout quand elles viennent d'un peuple doué d'un sens aussi pratique que l'Américain. C'est guidé par ce motif que nous donnons cette courte analyse.

M. Paul Passy, professeur de langues vivantes à l'école normale primaire de la Seine, a été, à la fin de l'année 1883, chargé, par M. le ministre de l'instruction publique en France, d'une mission aux États-Unis pour y étudier *de visu* l'organisation de l'enseignement public. Comme un tel travail était trop vaste, eu égard au temps dont le rapporteur pouvait disposer, M. Passy se borna à étudier tout particulièrement l'organisation de l'enseignement primaire. Il nous a donc présenté un rapport très complet, fruit de nombreuses observations recueillies surtout dans la partie nord des États-Unis.

M. Paul Passy commence par nous dire qu'il n'y a pas de pays au monde où on s'impose plus de sacrifices pour l'instruction qu'aux États-Unis. Comme il n'y a pas de ministre de l'instruction publique, il est assez difficile de dire exactement à quel chiffre s'élèvent les dépenses pour l'enseignement public; il est certain, toutefois, que la dépense atteint au moins 1 milliard de francs pour tout le pays, soit environ 25 à 30 francs par tête d'habitant.

Digitized by Google

C'est, comme on le voit, un chiffre énorme; cependant, telle est la foi des Américains dans l'instruction du peuple, qu'ils ne croient jamais faire trop dans cette voie. Chaque année, il est encore versé par les particuliers des sommes considérables pour la diffusion de l'instruction. L'ensemble des dons de M. Peabody, au profit des écoles publiques, s'est élevé à 10 *millions de francs*. Durant l'année 1882, il a été renseigné au bureau national d'éducation des libéralités supérieures à 35 millions [1]. Nous parlerons plus tard des dotations publiques et des impôts créés par les États au profit des écoles, nous constaterons alors que nos efforts ne sont rien ou bien peu de chose auprès de ce qui se passe aux États-Unis.

« Cependant, dit M. Passy, personne ne se plaint qu'on dépense trop pour l'instruction; au contraire, ce sont les villes et les États de l'Ouest, c'est-à-dire les plus nouveaux, qui font le plus en cette matière. »

M. Passy indique deux causes à un mouvement intellectuel aussi prononcé: d'abord, la tradition religieuse, qui se rattache au premier établissement des colons; ensuite, une situation politique et sociale qui rend l'éducation populaire absolument indispensable.

Examinons rapidement ces deux causes. On sait que les premiers colons qui vinrent défricher le sol des États-Unis furent les austères quakers, chassés de l'Angleterre, où ils étaient persécutés. Ils apportèrent avec eux, dans leur nouvelle patrie, l'idée bien arrêtée que chaque homme doit être en état de lire et de comprendre la Bible. Aussi, à côté de chaque église, ils établirent une école avec obligation pour tout frère d'y envoyer ses enfants. Ils disaient avec raison que

[1] Un opulent Américain vient de donner un de ces exemples de libéralité qui n'ont jamais eu leur pendant en Europe. Il s'agit du sénateur Stanford, représentant de la Californie au Congrès de Washington. M. Stanford avait déjà, il y a quelque temps, fait don d'un terrain de 83,000 arpents, valant 5 millions de dollars, dans l'État de Californie, pour la fondation d'une université à édifier en face de son château. Or, non content de cela, il vient d'ajouter à son premier don une somme de 15 millions de dollars en espèces, pour assurer à la future université le concours des plus brillants professeurs du monde. M. Stanford a donc fait à l'instruction publique un cadeau de 100 millions de francs.

Digitized by Google

la religion devait être une source de lumière pour l'homme, et que s'il en était ainsi, aucun citoyen vraiment religieux ne devait rester dans l'ignorance. Ils affirmaient comme une loi du Seigneur la nécessité de l'instruction obligatoire.

Malgré l'énorme affluence de colons qui vinrent dans la suite peupler le sol des États-Unis, la tradition des premiers colons, des « Pères pèlerins » (*Pilgrim fathers*), a toujours prévalu.

D'ailleurs, la situation politique nécessitait un développement intellectuel considérable. Une démocratie presque sans limites appelait pour sa direction un contingent de citoyens instruits et dévoués à ses libres institutions.

Les hommes d'État américains l'ont bien compris. Washington disait : « L'instruction, utile ailleurs, est ici un objet de première nécessité. »

C'est l'école qui, en s'emparant des nombreuses générations des émigrants allemands, irlandais, italiens et autres, unifie tous ces peuples de tempérament et de caractères divers, pour en faire en peu de temps de véritables Yankees, à l'image de la race dominante.

M. Passy ajoute avec raison que, sans l'école américaine, depuis longtemps les institutions des États-Unis auraient été renversées par le débordement énorme des races d'émigrants ainsi que par les haines entre les races blanches, noires, rouges et jaunes.

L'instruction rend donc aux États-Unis cet immense service de conserver et de maintenir intactes leurs admirables institutions politiques.

Elle a fait du citoyen américain un homme instruit, inventif, laborieux et persévérant. Enfin, elle a fait plus encore, elle a créé une patrie à tous ces émigrés de races et de nationalités diverses, elle les a tous réunis autour d'un drapeau qui représente pour eux une patrie nouvelle.

On comprend dès lors combien l'instruction publique est tenue en haute estime aux États-Unis et pourquoi les Américains, gens pratiques par excellence, ne négligent rien pour leur enseignement.

Digitized by Google

Comme nous l'avons dit plus haut, les particuliers soutiennent de leurs deniers l'enseignement public ; d'autres créent des entreprises particulières, en fondant des établissements privés destinés à l'instruction aussi bien primaire et moyenne que supérieure. Il y a d'ailleurs aux États-Unis un élan tout à fait remarquable parmi les citoyens pour maintenir et développer sans cesse le mouvement intellectuel. « C'est, dit M. Passy, par la libre volonté des citoyens que s'est établi cet admirable système d'écoles populaires. Il permet au fils du plus pauvre citoyen de recevoir librement et gratuitement tous les bienfaits de l'instruction publique à tous les degrés. »

Le pouvoir fédéral, c'est-à-dire l'État proprement dit, à part une certaine intervention pécuniaire, n'a rien à voir dans la fondation, l'administration ou la direction des écoles. Toutefois, l'école militaire est placée sous sa haute direction ; c'est à peu près la seule exception qui existe. En 1870, il a été créé un bureau national de l'instruction. Il est uniquement chargé de recueillir les renseignements statistiques et autres que veulent bien lui fournir les autorités scolaires locales ; mais il ne peut pas les exiger.

L'État fédéral n'a donc pas de ministère de l'instruction publique.

Chacune des divisions politiques aux États-Unis possède une organisation scolaire.

Chaque État de l'Union a son bureau d'instruction (*State board of education*).

Nous avons ensuite le bureau du comté (*country board*), puis le bureau municipal, appelé dans les villes *city board*, et *school board* dans les grandes communes rurales. Il existe également, dans certains États, des bureaux de district (*district school board*).

Le bureau d'État a la surveillance de toutes les écoles publiques de l'État. Il a la direction des écoles normales dépendant de l'État. Il règle le programme des examens des instituteurs. Il a la gestion du fonds territorial des écoles.

Les bureaux d'État, comme ceux de comté, de district et

Digitized by Google

de commune, ont à leur service des inspecteurs ou employés spéciaux appelés surintendants. Les surintendants d'État inspectent et visitent les établissements scolaires et font rapport au comité sur tout ce qui concerne l'enseignement.

Le bureau municipal a en mains les intérêts de l'enseignement communal; il est aussi assisté par des surintendants qui correspondent, ainsi que les surintendants de comté, à nos inspecteurs de l'enseignement primaire.

Le peuple américain n'a jamais reculé devant les plus grands sacrifices pécuniaires pour doter largement l'enseignement public. Ce que nous faisons chez nous n'est rien auprès de ce qui se passe aux États-Unis. Déjà en 1785 et en 1787, des lois avaient réservé la trente-sixième partie des terres publiques comme fonds des écoles. Depuis 1848, cette réserve a été portée au dix-huitième du territoire pour tous les États entrés dans l'Union à partir de cette époque. Comme la valeur du sol aux États-Unis va toujours en progressant, on peut dire que rien désormais ne pourra arrêter le magnifique élan intellectuel qui fait la gloire et la force du peuple américain.

Les terres sont inaliénables: elles ont une étendue de plus de 75 millions d'hectares! L'administration en est confiée aux autorités locales.

Il faut ajouter à ces immenses revenus les ressources de toute espèce provenant des impôts sur les boissons ainsi que des taxes spéciales d'État, de comté et de commune.

Nous avons déjà dit qu'il fallait encore tenir compte des libéralités faites par les particuliers, qui montent à des sommes considérables.

Comme le fait observer M. Passy, il serait difficile d'estimer, même approximativement, le montant des dépenses affectées au service de l'enseignement public sur l'immense étendue du territoire de l'Union. Le bureau d'éducation ne peut dresser que des statistiques incomplètes, parce qu'il ne possède que les renseignements qu'on veut bien lui donner. Suivant lui, en 1882, les dépenses scolaires se sont élevées à 456 millions environ et les recettes ont atteint le chiffre de plus de 471 millions. A ce compte, nous devrions porter à

Digitized by Google

notre budget de l'instruction publique en Belgique environ 60 millions, tandis que notre budget en 1884 comportait à peine 22 millions de dépenses. Nous sommes encore bien loin de la perfection dans notre vieille Belgique, où l'on donne avec tant de parcimonie quelques millions pour l'enseignement public.

Les instituteurs et institutrices sont, en général, fort bien payés dans les villes; il n'en est pas de même dans les campagnes, où les traitements sont parfois dérisoires. On affirme que beaucoup de ces modestes fonctionnaires ne gagnent pas plus de 75 à 100 francs par mois durant six à neuf mois.

Dans les villes, surtout dans les grands centres, le traitement est de beaucoup supérieur.

Il existe aux États-Unis deux grandes catégories d'écoles : 1° les écoles comprenant plusieurs degrés d'étude, et 2° celles qui n'ont pas de degrés d'études (*ungraded schools*). Celles-ci sont encore très nombreuses dans les campagnes. Cet état de choses s'explique aisément quand on songe que beaucoup de localités sont nées d'hier et qu'il est souvent fort difficile de trouver des gens dévoués pour aller donner l'instruction dans les vastes solitudes du *Far West*, à des enfants à demi sauvages. L'enseignement doit nécessairement laisser à désirer dans de pareilles conditions. C'est là une période transitoire, et les écoles non graduées sont destinées à disparaître avec le défrichement du sol et le progrès de la civilisation.

Tous les jours, les écoles graduées remplacent les écoles où l'enseignement est donné au gré de l'instituteur. Lorsque la population le permet, on établit dans le district des *graded schools*, de manière à ne plus laisser aux *ungraded schools* que l'enseignement élémentaire.

Les *graded schools* ou écoles ordinaires comprennent le plus souvent trois degrés :

1° L'école élémentaire (*primary school*);
2° L'école intermédiaire (*grammar school*) ;
3° L'école supérieure (*high school*).

Chacun de ces degrés comprend quatre années d'études.

Digitized by Google

Il faut donc douze ans à l'élève pour parcourir tous les degrés.

Enfin, comme couronnement de l'enseignement primaire, il y a l'école normale (*normal school*).

L'année scolaire commence le 1er septembre et finit le 30 juin.

Les Américains ont ainsi tranché depuis longtemps dans un sens tout à fait rationnel la question des vacances scolaires. Ils n'ont jamais pensé qu'il était possible à l'élève de faire un travail sérieux durant les grandes chaleurs de juillet et d'août. En Belgique, où le climat est à peu près le même, nous en sommes encore à discuter gravement la question. Espérons qu'un jour ou l'autre nous nous déciderons à imiter ce qui se passe aux États-Unis.

En général, le samedi est le jour de congé. Il y a, en outre, comme chez nous, plusieurs jours de congé, notamment aux grandes fêtes religieuses ou nationales, comme l'anniversaire de la naissance de Washington.

Les heures de classe sont ordinairement de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi. Il y a, comme ici, des intervalles de récréation.

Aux États-Unis, l'enseignement primaire est gratuit à tous les degrés, depuis l'école gardienne jusqu'à l'école normale. Cet enseignement peut comporter au moins quinze années d'études absolument gratuites. Les livres sont généralement fournis par la commune, à charge, toutefois, de les restituer en bon état à la fin de chaque terme. Il est fait exception en ce qui concerne les fournitures classiques, qui sont à la charge des élèves, mais il est interdit aux instituteurs de leur en vendre. On a pensé avec raison qu'en permettant aux instituteurs le trafic des fournitures classiques, on portait atteinte à la liberté commerciale et qu'on favorisait surtout, dans une certaine mesure, des préférences pour ceux qui seraient les clients de l'instituteur. Cela nous donne une idée de la susceptibilité du peuple américain pour tout ce qui touche à la liberté individuelle.

Nous en avons encore la preuve dans la répugnance que

Digitized by Google

leur inspire l'*instruction obligatoire*. Jusqu'en 1883, l'obligation de l'instruction n'avait pu être imposée que dans 15 États et 6 territoires. Il paraît même que ce n'est pas sans de vives réclamations qu'on a pu l'établir. On constate une tendance à l'obligation scolaire dans les grands centres ; certaines villes ont même admis le principe de l'obligation pour leur propre compte, bien que le même principe ne soit pas admis dans l'État.

Nous devons dire à la louange du peuple américain que, chez lui, la nécessité de l'instruction obligatoire ne se fait pas sentir au même degré que chez nous. Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, l'immense majorité des citoyens de la grande république tient l'instruction en haute estime, et les États, les comtés et les communes rivalisent de zèle pour le développement intellectuel des jeunes générations. Il y a aussi un correctif au défaut de généralité de l'instruction obligatoire, c'est que l'école primaire est gratuite et que cette gratuité s'étend jusqu'à l'école normale inclusivement. De cette manière, il est permis à un élève de parcourir tous les degrés de l'enseignement moyen sans qu'il en coûte un sou à ses parents. On comprend, dès lors, quel puissant stimulant un pareil système apporte à l'instruction des masses et qu'il soit permis de mettre la question de l'obligation au second rang. Aux États-Unis, on pense avec raison que la contrainte est inutile là où il est reconnu que la bonne volonté suffit. Hélas ! dans notre vieille Belgique, nous devons constater avec regret combien l'école est peu courue et combien de chemin il nous reste encore à faire pour arriver au développement intellectuel du peuple sans devoir passer par l'instruction obligatoire.

Toutefois, on se tromperait énormément si on croyait, par ce qui se passe aux États-Unis, que les pouvoirs publics sont, en principe, adversaires de l'instruction obligatoire. On a vu qu'à l'origine les premiers colons n'avaient pas reculé devant cette extrémité. Actuellement encore, l'instruction obligatoire est décrétée dans de nombreux États de l'Union ; cependant, on estime généralement que, sans nécessité absolue, il vaut mieux ne pas user de moyens de rigueur.

Digitized by Google

Les matières enseignées en Amérique sont, en général, les mêmes que chez nous. Elles comprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique depuis le calcul élémentaire jusqu'aux mathématiques, l'algèbre et la géométrie dans les classes supérieures, l'orthographe et la langue maternelle, qui est l'anglais, la grammaire, le style et l'élocution, l'histoire, la géographie, la morale pratique, théorique et l'économie politique, les langues, principalement l'allemand, les sciences naturelles, depuis les leçons de choses, la calligraphie, le dessin, la musique, la physique et la chimie. Il va sans dire que tout ce vaste programme est développé dans l'école élémentaire, l'école intermédiaire et l'école supérieure, qui comprennent, comme nous l'avons déjà dit, chacune quatre années d'études.

Il n'entre pas dans le cadre de ce court résumé de donner l'appréciation de M. Passy sur la manière dont ces différents cours sont donnés dans les milliers d'écoles qui couvrent l'immense territoire des États-Unis. Le rapporteur avoue lui-même que cette tâche serait fort difficile, sinon impossible. Cela se comprend sans peine. Constatons cependant que les résultats sont fort satisfaisants et que le goût de l'étude est très prononcé chez les jeunes gens comme chez les jeunes filles.

Ce désir de s'instruire se manifeste aussi bien chez les enfants que chez les adultes. M. Passy nous donne comme preuve de ce qu'il avance des faits très curieux et très intéressants, rapportés par M^lle^ Landreyt, dans son livre intitulé : *L'instruction publique en France et les écoles américaines*, p. 278 et suivantes. Il n'y a rien de plus commun en Amérique qu'un jeune homme ou une jeune fille qui gagne sa vie tout en achevant son éducation. Nous pourrions, à la vérité, trouver chez nous quelques personnalités de cette espèce, qui, à force d'énergie et de persévérance, ont achevé leurs études moyennes, voire supérieures; mais nous devons reconnaître que ces cas sont fort rares. Aux États-Unis, où chacun comprend l'importance de l'instruction pour faire son chemin dans la vie, de tels faits se passent très

Digitized by Google

fréquemment et paraissent tout naturels. Le général Garfield, tout en suivant les cours de l'école normale de Gauga, travaillait comme charpentier. Il n'y a pas bien longtemps encore, les collégiens pauvres de Dartmouth et de Bowdoin allaient s'engager comme instituteurs dans les écoles publiques, durant une partie de l'année, afin de gagner de quoi payer les frais de leur propre éducation. Aujourd'hui, cela ne se pratique plus, parce qu'on interrompait les cours et qu'on les faisait traîner en longueur; cependant, généralement, les collégiens pauvres s'engagent en qualité de répétiteurs ou de précepteurs des jeunes gens de familles aisées.

Il y a des étudiants, même des étudiants en droit et en théologie, qui s'engagent, durant les deux ou trois mois de vacances, comme *waiters* (garçons de café) dans les hôtels fashionables au bord de la mer ou aux *Montagnes-Blanches*. On voit des femmes en faire autant. A l'université de Cornell, on a même établi des usines, des ateliers d'imprimerie et de menuiserie, ainsi qu'une ferme modèle. Les élèves peu fortunés peuvent, de cette manière, en dehors de leurs heures d'étude, trouver le moyen de subvenir à leur entretien.

Il y a, en outre, des cours spéciaux, notamment le samedi, pour les personnes désireuses de s'instruire et qui sont retenues par leur travail les autres jours de la semaine.

Tous ces faits attestent à l'évidence la grande estime dont jouit l'instruction aux États-Unis.

Le personnel enseignant se compose en très forte majorité de femmes, du moins dans les écoles enfantines, élémentaires et intermédiaires. Dans les écoles graduées, le principal est presque toujours un homme, les assistants sont ordinairement des femmes. Quand nous parlons du personnel enseignant, nous comprenons tout l'enseignement primaire, celui donné aux garçons comme celui donné aux filles. Nous verrons d'ailleurs plus loin que ce n'est pas là seulement le côté original de l'enseignement en Amérique. Il y a un fait plus frappant encore, c'est l'éducation commune des deux sexes. Avant d'aborder ce point si intéressant du rapport de M. Passy, disons un mot du personnel enseignant, des locaux du

Digitized by Google

mobilier et de la discipline scolaire. Aux États-Unis, l'homme et la femme sont mis sur le pied de la plus parfaite égalité. Chacun se crée une position selon ses goûts ou suivant ses aptitudes. En règle générale, les lois ou le gouvernement n'apportent aucune entrave au point de vue du sexe pour l'exercice d'une profession. Les hommes ont naturellement, dans un pays d'une aussi vaste étendue que l'Amérique du Nord, une facilité plus grande que les femmes pour arriver rapidement à la fortune; la carrière de l'enseignement est parfois ingrate et peu lucrative; enfin, les Américains ont compris que la femme avait, par sa nature, des dispositions tout à fait spéciales pour rendre dans cette partie des services considérables. Telles sont les raisons qui poussent la femme à l'éducation de la jeunesse. La proportion entre les deux sexes dans le personnel enseignant est, comme on le conçoit, fort variable. On compte souvent un homme pour quatre femmes, parfois cette proportion est de 1 pour 7. La jeune fille se marie de bonne heure, et comme elle cesse alors d'enseigner, il en résulte, dit M. Passy, une fréquence de changements dans le personnel qui a certainement une influence fâcheuse sur la marche des études. C'est là le revers de la médaille. Ordinairement, quand une élève sort de l'école normale, on exige qu'elle reste au moins deux années dans l'enseignement.

Si les études primaires peuvent souffrir de ces changements du personnel, on est forcé cependant de reconnaître que la femme acquiert, aux États-Unis plus qu'ailleurs, un grand développement intellectuel, qu'elle utilise à sa propre direction dans la vie et qui lui sert aussi plus tard pour l'éducation de ses enfants. « Le nombre des femmes, dit M. Passy, qui ont passé par cette espèce de conscription est énorme. » Il y a, en outre, une grande quantité de jeunes filles qui sortent de l'école normale sans se consacrer à l'enseignement; enfin, on compte beaucoup de demoiselles qui enseignent sans avoir passé par l'école.

Si l'instruction de la femme contribue puissamment à la grandeur et à la richesse d'un peuple, les États-Unis sont

Digitized by Google

appelés, à n'en pas douter, à devenir une des nations les plus prospères du monde. Cette supériorité s'affirme d'ores et déjà, et les richesses naturelles de ce pays sont un faible facteur en comparaison de la force intellectuelle qui mettra en œuvre ces immenses ressources.

« La plus grande variété règne aux États-Unis pour les bâtiments scolaires. Dans l'Ouest, et surtout dans le Sud, dit M. Passy, on trouve encore souvent le *log-school-house*, qui ne se distingue guère des *shacks* que par sa grandeur. Ce sont des cabanes de troncs équarris, assemblés à la hâte et recouverts de terre. C'est l'école primitive des colons. » A mesure que la civilisation avance, ces constructions disparaissent pour être remplacées par des locaux d'un type plus régulier. Il y a, paraît-il, trois choses qui frappent en arrivant dans une localité rurale : l'église, l'auberge et l'école. Dans les centres importants, l'école est souvent un véritable monument. Le rapport du bureau national d'éducation se plaint de l'insuffisance des locaux scolaires sur tout le territoire des États-Unis. Même dans les grandes villes, les écoles sont trop petites, et on doit refuser des élèves, faute de place. C'est l'augmentation rapide et considérable de la population qui est cause actuellement de cet état de choses. M. Passy fait aussi remarquer qu'aux États-Unis, il n'y a pas de logement dans l'école pour l'instituteur; celui-ci habite où il veut; il a seulement un cabinet de travail à l'école.

Nous n'aurons guère à parler du mobilier scolaire, qui présente une grande analogie avec celui de nos écoles qui ont adopté les derniers perfectionnements. La plupart des écoles aux États-Unis possèdent le banc avec pupitre pour un seul élève (*single desk*). L'instituteur ou l'institutrice est assis sur un simple siège reposant sur une plate-forme peu élevée, il a en face de lui une table. Le maître donne fréquemment ses explications en parcourant la classe. Il s'assure ainsi par lui-même si les élèves ont bien compris la leçon. Le tableau noir et les ardoises jouent un très grand rôle dans l'enseignement. Ordinairement, il se trouve dans la classe plusieurs tableaux noirs contre les murailles pour que les élèves puissent travailler ensemble.

Digitized by Google

En Amérique, les écoles sont ouvertes au public. Chacun peut venir en toute liberté visiter l'établissement et juger par lui-même comment les cours y sont donnés. « Ce système, dit M. Passy, stimule le zèle de l'instituteur et l'attention des élèves. On pense avec raison que les parents ont le droit et même le devoir de se rendre compte de l'éducation que reçoivent leurs enfants. »

Les manuels de pédagogie en Amérique comme chez nous enseignent « d'employer tous les moyens possibles pour entretenir le zèle des élèves; il faut se servir des sentiments qui leur sont naturels : l'amour de l'activité, l'amour de l'approbation, la curiosité, la force de l'exemple, l'espoir d'une récompense même; on ne doit employer la contrainte qu'à la dernière extrémité ». Ce sont là des principes déduits d'une saine logique, universellement admis de nos jours en matière d'enseignement. Les Américains en font une application pratique par un système de récompenses telles que : tableau d'honneur, bonnes notes, compositions mensuelles, et en général par tous les moyens de nature à stimuler l'amour-propre de l'élève. On cherche également à donner à l'enseignement le plus d'attrait possible, en évitant les notions abstraites, qui rendent souvent l'étude si pénible pour les commençants.

« Il y a aussi, ajoute M. Passy, tout un système de punitions allant même jusqu'aux peines corporelles; mais il est considéré comme un pis-aller, et le maître est d'autant plus estimé qu'il sait mieux s'en passer. » On recommande aux instituteurs de se pénétrer de cette maxime pédagogique : « L'esprit de vraie discipline est un esprit d'amour; il réforme en provoquant le repentir. »

Il nous reste maintenant à parler d'un fait excessivement intéressant, qui caractérise tout particulièrement l'enseignement aux États-Unis. Il s'agit de l'éducation commune des deux sexes. Ce système n'a pas toujours existé en Amérique; aujourd'hui encore, il n'est pas universellement admis, mais chaque année, on voit disparaître une notable partie des écoles avec sexe séparé. Celles-ci sont presque toujours remplacées

Digitized by Google

par les écoles communes aux deux sexes. Cela tient surtout à la grande liberté dont jouit la femme aux États-Unis, et aussi au respect dont elle est entourée dans toutes les classes de la société. L'école mixte a principalement sa raison d'être dans l'ensemble des mœurs de la société américaine; aussi M. Passy reconnaît volontiers qu'une pareille réforme introduite chez nous soulèverait des critiques sérieuses, tout au moins en ce qui concerne les élèves qui ont dépassé l'âge de dix ans.

En Amérique, cette objection n'a pas paru concluante; tout au contraire, on estime qu'il n'est pas mauvais que les jeunes gens de sexes différents apprennent à se connaître de bonne heure. L'expérience a démontré que les unions les plus réussies sont celles qui ont eu leur origine dès l'enfance, sur les bancs de l'école commune. Se fiancer à l'école, où l'on a mille moyens de se juger, où l'on se voit constamment et pendant longtemps, où l'on s'occupe en commun de choses sérieuses, quel plus sûr moyen d'éviter, dans cette grave matière, la précipitation, l'entraînement passager et mille autres causes qui contribuent à faire les unions malheureuses? « Ce qu'il faut se demander, » disait le Dr Fairchild, « c'est si ces liaisons, si les engagements mutuels qui les suivent, pourraient être contractés dans des circonstances offrant plus de chances de choix réfléchi et par conséquent de bonheur dans le mariage. »

Dans ces dernières années, il a été fait une enquête dans les divers États sur l'utilité et les avantages qui peuvent résulter de l'emploi du système de l'éducation commune aux deux sexes. En général, sauf quelques rares exceptions, surtout dans les États du Sud, où la population compte encore beaucoup de nègres, l'opinion publique s'est énergiquement prononcée en faveur de l'école mixte. Les élèves eux-mêmes ont été interrogés sur ce point; et, si l'on consulte les travaux écrits par les élèves des écoles normales, on y rencontre des compositions de ce genre. Celle que nous allons citer est d'une jeune fille. « Si les études et les autres devoirs n'en souffrent pas, dit-elle, ne vaut-il pas mieux qu'un jeune

Digitized by Google

homme et une jeune fille forment un attachement l'un pour l'autre sous l'influence salutaire de la règle de l'école, où ils s'efforcent tous deux d'atteindre un noble but, le développement de leurs facultés intellectuelles, la pureté de l'âme? Préférez-vous qu'ils forment cet attachement au milieu des lumières éblouissantes et des parfums enivrants de la salle de bal [1]? »

On voudra bien reconnaître qu'il serait difficile d'exprimer sur ce sujet des idées plus sensées et dites en meilleurs termes.

Tout à l'heure, nous émettions des doutes quant à l'application du système d'éducation commune parmi nous, principalement pour les enfants au delà de dix ans. Il est certain, en effet, que l'opinion publique ne manquerait pas de crier au scandale et de qualifier sévèrement une proposition aussi insensée. Cependant, on avouera que plus de 40 millions d'habitants, qui ne sont pas précisément des sauvages, ont tranché la question en donnant à l'appui de leur système des raisons de haute moralité.

D'ailleurs, qu'y a-t-il de si subversif dans cette idée de l'éducation commune des deux sexes, et n'est-ce pas plutôt à l'application du système contraire de l'autre côté de l'Atlantique que nous sommes redevables de ce manque de respect pour les femmes, du côté des hommes, et de cette affectation de sagesse et de vertu du côté des femmes, qui caractérisent la plupart du temps notre société européenne? Ce serait décrier à plaisir la femme américaine que de la croire moins morale ou moins vertueuse que sa sœur de la vieille Europe parce que la liberté qui a présidé à son éducation l'a affranchie de tous nos préjugés ridicules. Sous ce rapport, voici ce que constatait en 1883 une note émanant du bureau de l'éducation : « Dans les campagnes, les élèves sont frères et sœurs, cousins ou voisins; les influences bienfaisantes de la famille se continuent à l'école; les élèves plus forts ou plus âgés protègent et conseillent ceux qui sont plus jeunes ou plus faibles. Sous ce régime simple et salutaire, les garçons devien-

[1] *Devoirs d'écoliers américains*, recueillis par M. Buisson, p. 439.

Digitized by Google

nent moins rudes et moins grossiers, les filles acquièrent plus de courage et de franchise. Les jeunes gens vont à l'école de cinq ou six ans jusqu'à seize ans au moins, moment où commencent les devoirs de la vie active. Ainsi, simplement et naturellement, les enfants de ce pays deviennent des hommes qui se connaissent mieux et se respectent plus que ne paraissent le faire ceux des autres pays. La morale publique et privée est des plus satisfaisantes dans les campagnes des États-Unis. »

M. Passy a pu constater que l'influence de l'éducation commune a été jusqu'à présent des plus heureuses pour les mœurs américaines. « Le jeune homme, dit-il, y a gagné en moralité, en générosité, en douceur; il y a appris ce respect chevaleresque des femmes, et, en général, des faibles, qui caractérise l'Américain de toutes les conditions et se retrouve chez les populations les plus grossières du Far West; les jeunes filles y ont pris plus de sérieux, de sang-froid, de raison, sans rien y perdre, au contraire, en retenue et en modestie. Il est bon d'insister sur ce point, parce que, en Europe, on est porté à croire le contraire : la jeune Américaine, très libre, à la vérité, de langage et de manières, habituée à dire ce qu'elle pense et à faire ce qu'elle veut, n'en est pas moins, en général, d'un sérieux et d'une bonne tenue irréprochables, aimant le plaisir, mais aimant aussi le travail, capable de se garder et de se défendre elle-même dans toutes les circonstances, peu disposée à abuser de l'incroyable latitude que lui laissent la loi et les mœurs. »

Si toutes nos institutions sont perfectibles, nous devons sans cesse nous attacher à améliorer ce qui existe, en nous rapprochant du vrai et d'un état de choses qui se rapporte le plus au sentiment de la nature humaine. Or, y a-t-il rien de plus beau, de plus moral et de plus capable de former et d'épurer les mœurs d'un peuple que ce contact journalier entre enfants de même âge?

Le peuple américain, avec son admirable sens pratique, nous paraît être cette fois encore dans la bonne voie. Il arrivera sans doute un jour où, à notre tour, le système de l'édu-

Digitized by Google

cation commune des deux sexes ne nous inspirera plus les mêmes appréhensions. Appliqué dans les campagnes, nous pensons qu'il y rendrait de grands services et adoucirait les caractères. On pourrait commencer par réunir les cours inférieurs en les laissant donner de préférence par les institutrices au lieu des instituteurs. Il y a si peu de carrières ouvertes aux femmes qu'il serait juste et équitable de leur laisser, en majeure partie, les professions qui conviennent le plus à leur caractère et dans lesquelles elles peuvent rendre des services importants. La mise en pratique, d'une façon méthodique, du système américain nous donnerait, à n'en pas douter, dans l'avenir, les meilleurs résultats; il aiderait considérablement au développement intellectuel de la femme en lui permettant d'utiliser son instruction; ensuite, il ferait dans bien des cas, surtout dans les communes de peu d'importance, réaliser de notables économies. Dans beaucoup de nos campagnes, il n'y a pas si longtemps de cela, l'école était commune aux deux sexes. Nous ne pensons pas qu'il se soit produit alors des faits plus répréhensibles qu'aujourd'hui, avec le système de la séparation complète. Sans vouloir toutefois nous prononcer définitivement, nous pensons cependant que c'est une expérience à tenter. On reconnaîtra que les raisons invoquées, ainsi que les résultats acquis aux États-Unis donnent lieu de supposer que la réforme serait salutaire.

Comme conclusion, M. Passy affirme à nouveau que l'école aux États-Unis est aimée du peuple, qui s'en occupe directement et la surveille lui-même et qu'elle exerce ainsi une influence immense sur la formation de l'esprit national. En contemplant dans son ensemble l'institution des écoles américaines, il est impossible de ne pas se sentir pénétré d'admiration pour cette jeune nation qui a su élever sur des bases inébranlables un système aussi complet, aussi vivant, aussi éminemment démocratique et libéral d'instruction populaire. « Une chose nous paraît certaine, dit en terminant M. Passy, c'est que si le peuple américain reste fidèle aux traditions que lui ont léguées ses pères et qu'il a soigneusement conservées jusqu'à ce jour, il est appelé à une destinée glorieuse et à un avenir d'une grandeur incomparable. » O. Cambier.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LA TROIE HOMÉRIQUE

ILIOS, *ville et pays des Troyens, résultat des fouilles sur l'emplacement de Troie, etc., de 1871 à 1882*, par Henri Schliemann, traduit de l'anglais par Mme Egger. — Paris, Firmin Didot, 1885.

Aucun des caractères d'une évolution complète n'a manqué au cycle homérique, ni la prodigalité naïve des premiers chants populaires, ni l'épanouissement dans un art, supérieur sans efféminement, qui atteint à la virilité classique, ni son irradiation en des genres nouveaux qui s'en détachent dans une liberté personnelle et donnent à la Grèce, par les lettres et les arts, la série entière de développements d'une des civilisations les plus belles du monde, ni la fécondité se perpétuant au sein des décadences et toujours prête à donner sa sève aux renaissances.

Rome, en effet, y trouva ses plus belles gloires littéraires et artistiques, et quand viendra le déclin, après des imitations en prose qui défigureront ces sujets à peu près comme la bibliothèque bleue du moyen-âge le fera pour les poèmes de chevalerie, il se produira encore, au IVe et au Ve siècle, des poètes grecs pour célébrer les *Argonautes*, les *Posthomerica*, l'*Enlèvement d'Hélène*. Cette poésie ne devait pas même avoir d'interrègne entre l'antiquité et l'ère moderne : à l'époque où les trouvères remuaient de vagues souvenirs antiques, un poème grec embrassait encore tout le cycle dans un abrégé triologique : *Antehomerica*, *Homerica*, *Posthomerica*, de Tzetzès.

La Renaissance est un troisième triomphe de l'art antique. Le siècle de Périclès et le siècle d'Auguste se répètent en Italie, en France, en Angleterre, etc., et il semble que les nations modernes ne puissent atteindre au beau que par cette voie merveilleuse.

Digitized by Google

De nos jours, enfin, quand les peuples s'affranchissent graduellement de l'art antique, — ce qui rentre dans une de ses lois, — rejettent l'usage de ses langues, cessent de lui emprunter ses sujets, tout en les comprenant mieux; au moment même où on veut aller plus loin, où, après avoir rejeté du style moderne la défroque de la mythologie, on veut supprimer aussi, des études, ce qui sera toujours vrai et toujours beau dans ces chefs-d'œuvre; où, après avoir rétabli le sentiment historique sur la légende de la vie d'Homère, on va jusqu'à nier l'existence de Troie, — une dernière consécration, toute d'archéologie positive, attendait le cycle homérique et lui ramenait l'intérêt public.

Partout, les fouilles font sortir de la terre classique les premiers outils de pierre, les vestiges des anciens villages fortifiés du Latium et de la Sabine et des villes d'Étrurie, les bronzes d'Olympie, l'art de Chypre, les antiquités de l'Asie Mineure, comme celles d'Égypte et de Ninive. La pioche du Dr Schliemann a de même mis au jour, au-dessus d'une ville préhistorique antérieure, et sous les débris superposés de plusieurs colonies plus récentes, les témoignages du grand incendie chanté dans une des suites de l'*Iliade : La destruction de Troie*, par Arctinus de Milet. Un fragment d'une chrestomathie du Ve siècle, où l'auteur, nommé Proclus, donnait le résumé entier du cycle, dont tous les poèmes étaient encore alors « conservés et lus, dit-il, non pas tant à cause de leur mérite que pour l'enchaînement des sujets », analyse la fin de ce poème en ces termes: « Néoptolème prend pour sa part Andromaque et le reste du butin est partagé. Ensuite, ayant brûlé la ville, les Grecs sacrifient Polyxène sur le tombeau d'Achille. »

Des souvenirs d'enfance avaient préparé une vocation dans l'esprit du fils d'un pasteur mecklembourgeois, né en 1822, qui, après de premières difficultés de fortune, apprend les langues en remplissant des emplois subalternes, s'enrichit par des spéculations commerciales en Russie, sur l'indigo, puis sur « les matières de guerre » pendant la guerre de Crimée ; se trouve assez riche, en 1858, pour se retirer des affaires, et se met à voyager, est forcé par un procès de rentrer à Pétersbourg, en profite pour faire, pendant la guerre de Sécession, sur le coton, le thé, l'indigo, des opérations qui doublent sa fortune, reprend ses voyages; ayant parcouru déjà l'Europe, l'Amérique, l'Égypte, visite Carthage, va aux Indes, en Chine, au Japon, en Californie,—de là son premier livre : *la Chine et le Japon*,— reprend ses pérégrinations aux États-Unis, à la Havane, au Mexique, et s'établit enfin à Paris pour s'occuper d'archéologie.

Digitized by Google

Homère avait frappé son imagination d'enfant; cette fois, il en parlait la langue,avait lu plusieurs fois l'*Iliade* et l'*Odyssée*,compulsé les auteurs classiques. Ses premières recherches se portèrent directement sur les sites de l'Odyssée, à Itaque, et sur l'emplacement de Troie (1868-1870). De là un second livre : *Itaque, le Péloponèse et Troie*, 1868. M. Schliemann avait trouvé sa voie. Dès 1822, un écrivain anglais, Maclaren, avait indiqué le village d'Hissarlick comme l'emplacement de la Troie homérique. Combattue d'abord, vivement appuyée bientôt, cette hypothèse allait devenir une réalité sous la main d'un millionnaire qui ne comptait pas la dépense et qui voulait en avoir le cœur net. Un adepte de la théorie de Maclaren possédait presque la moitié du village et y avait creusé déjà deux petits fossés qui avaient mis au jour quelques richesses d'un passé lointain; il ne manquait au riche explorateur qu'un firman autorisant les fouilles, il l'obtint en 1871. Des tranchées furent ouvertes dans les largeurs indispensables, furent creusées jusqu'au sol vierge, et trois ans après, un premier ouvrage paraissait en allemand : *Troie et ses restes*.

L'Europe avait déjà retenti d'une nouvelle à sensation : un trésor avait été donné au Musée de Berlin par l'heureux archéologue, et il l'appelait hardiment *le Trésor du roi Priam*.

Après quatre années d'interruption, consacrées à faire des fouilles à Mycènes (1874-1877) et à Itaque (1878) qui ont donné lieu à un livre : *Mycènes*, les travaux sont repris à Troie et dans la Troade. Une publication en anglais portait déjà le nom de *Troie;* l'auteur la complète, la remanie et donne au livre neuf un nouveau titre : *Ilios*, publié en anglais en 1879, puis en allemand, enfin en français, dans une superbe édition, dont l'introduction, qui raconte la vie et les travaux de l'auteur, est continuée jusqu'en 1882, pour tenir compte de nouvelles fouilles à Hissarlik. L'auteur la termine en prenant soin de rassurer, sur la fortune de ses enfants ceux qui s'en sont assez indiscrètement inquiétés. Le bilan qu'il donne de son avoir prouve qu'il ne dépense, bon an mal an, même en faisant ses plus grandes fouilles, que la moitié de son revenu. Il a retiré, d'ailleurs, de ses travaux de « grandes collections d'antiquités troyennes, d'une valeur incalculable ». Mais elles ne seront pas vendues; s'il n'en dispose pas de son vivant, il les laissera, par testament, au musée de la nation qu'il aime et estime le plus, dit-il, et on croit deviner que c'est l'Angleterre.

Il y aurait une étude aussi vaste que curieuse à faire sur le

Digitized by Google

résultat de ces découvertes. Dût-on se borner à l'*Iliade*, quoi de plus intéressant que d'en reconstituer les éléments sur place, par la comparaison de la géographie et de tout ce qu'on retrouve dans les excavations, avec les données du poème? Mais c'est là le sujet principal du livre, et tout y converge. Après quatre chapitres où l'auteur expose la topographie et l'ethnographie de l'ancien royaume de Troie, en raconte l'histoire, discute les différents emplacements qui lui ont été attribués, il passe des témoignages de l'histoire à ses propres fouilles. Il étudie d'abord les vestiges d'une première ville préhistorique dont les ruines ont servi de fondement à la Troie d'Homère; mais c'est pour pénétrer dans les assises mêmes de la cité qu'il reconstitue. Alors s'ouvre le chapitre central, l'étude maîtresse de l'œuvre, qui prend à elle seule presque autant de pages que les onze autres chapitres réunis; c'est tout un livre sur Troie, que complète l'étude des colonies qui, après sa destruction, se sont étagées, les unes après les autres, sur ses restes disparus. Les appendices n'ont pas d'autre but. Des spécialistes, invités ou consultés par l'auteur, y traitent les questions de leur compétence et tout vient concorder avec l'idée mère, corroborer les résultats généraux, confirmer les preuves de l'antique cité et en saluer la résurrection scientifique.

Ce travail n'est pas à refaire; le résumer demanderait une longue étude, pour laquelle l'espace me manque, mais moins encore l'espace que la science.

« Toute la contrée est dominée par la chaîne de l'Ida, » dit Strabon, et l'*Iliade* nous montre Jupiter, du haut de cette montagne « riche en sources », contemplant la ville assiégée et la plaine qui sert de champ de bataille aux Grecs et aux Troyens. L'archéologue moderne peut se représenter le même spectacle, — M. Schliemann l'a donné au Dr Virchow, qui nous l'expose à son tour. — Sous le village d'Hissarlik, on voit reparaître : les restes d'un vaste incendie et d'une grande ville: des pans de murs dont l'argile est encore vitrifiée; des cendres où l'on reconnaît du blé, de la paille, des légumes; des poteries : jarres gigantesques, rangées comme dans un magasin à provisions, boules à moudre le blé, etc.; des armes de bronze et de pierre; des boucliers et des ustensiles de cuivre; des bijoux d'or et d'argent; des autels primitifs, des idoles grossières, des crânes d'hommes, etc. Autour de cette colline, que les ruines de plusieurs villes ont élargie, « où règnent les vents, où éclatent les nuages descendant de l'Ida », disait Homère, on peut revoir, en imagination,

Digitized by Google

Achille traînant, attaché à son char de guerre, le cadavre d'Hector. Au pied, du nord au sud, s'allonge la plaine de combat que suit le Scamandre « tourbillonnant » et que borde au loin la mer Égée. A l'horizon, cette bande bleue, c'est l'Hellespont, la mer d'Hellé, dont le nom rappelle, comme tous les autres, un souvenir mythologique. Les dieux se mêlent à l'épopée et l'arène s'élargit sous leur intervention. Lorsqu'au 20e livre de l'*Iliade*, Jupiter lâche tout l'Olympe pour ou contre Troie, pendant qu'il agite la foudre, que Neptune fait trembler les monts et la plaine, que Pluton s'effraie, Neptune conduit les divinités amies des Grecs vers les murs d'enceinte du divin Hercule, à Sigée, et les protecteurs d'Ilion se groupent autour d'Apollon et de Mars au sommet du Callicolone. « A trois mille ans d'intervalle, dit M. Virchow, nous retrouvons tous les traits essentiels : les nuages sont toujours poussés dans un certain sens que l'*Iliade* a décrit, et les orages se forment sur les mêmes cimes de montagne où Homère les a vus... »

Le même écrivain suit la scène où Junon se réconcilie avec Jupiter, captivé par sa beauté. Du haut d'Hissarlick, on peut voir l'île d'Imbros. De là, Junon passe dans l'île de Ténédos, puis dans l'île de Lesbos; elle aborde le continent au cap Lecton et cherche son époux boudeur sur une des cimes de l'Ida, le Gargare. L'archéologue s'arrête, avec le poète, « au grand spectacle que présentent les nuages montant et descendant le long de l'Ida ».

Quand Jupiter, séduit, veut prendre Junon dans ses bras, elle l'arrête : On nous verrait, dit-elle. Le dieu répond :

« Junon, ne crains donc pas qu'homme ou Dieu puisse ici
Te voir; je vais si bien t'entourer d'un nuage
D'or; même le soleil ne pourrait pas nous voir,
Lui qui pénètre tout de ses rayons perçants. »
Il dit. Zeus, en ses bras, a pressé son épouse;
Et la terre, sous eux, prodigue l'herbe fraîche,
Le lotus tout nouveau, le safran, l'hyacinthe,
Couche molle qui les soulève doucement.
Ils reposèrent là, recouverts de nuages
Beaux, dorés, et le ciel épanchait des rosées.

Des souvenirs pareils se pressent dans la mémoire à chaque page de ce livre, qu'ils embaument d'une poésie qui ne perdra jamais son parfum.

Le poème s'éclaire ici d'une lumière plus vraie. Certes, une étude attentive pouvait suffire à y faire comprendre l'état primitif, presque

Digitized by Google

barbare, de l'âge héroïque. Pour ne pas sortir du matériel de l'époque, aucun des remaniements successifs n'avait dissimulé l'état grossier des choses et de la vie : les murs de terre ou de bois, avec de rares seuils de pierre; les entassements de pierres sans ciment et de souches sans apprêt; les maisons sans cheminée, les festins préparés par les rois mêmes, servis sur place, et leurs restes jetés dans un coin de la salle; l'or, l'argent et le cuivre employés à divers usages; l'étain inconnu, car Hésiode en attribuera la coulée aux jeunes; le manque de répartition du travail; le cheval attelé seulement au char de guerre, sans servir au cavalier armé; les armes encore en bronze (Quand Eutylochus, dans l'Odyssée, vante la force d'Ulysse, on ne peut plus traduire : « Tout en toi est de fer »; il faut comprendre et dire : « Tout en toi est de bronze »); le fer à peine connu, sauf pour certains outils, et faisant croire, quand le mot est employé, à une interpolation. L'épée même n'existait pas, s'il faut en croire M. Schliemann, qui pourrait cependant se dire que, s'il n'en a trouvé aucun vestige, c'est que ces armes, si précieuses et si rares, puisqu'on en attribuait la fabrication par un Dieu comme une faveur faite aux héros, ne durent pas être enfermées, comme le trésor de Priam, pendant le combat et le sac de la ville; qu'elles restèrent, au contraire, aux mains des chefs, furent relevées, disputées par les vainqueurs — témoin la querelle entre les Grecs pour les armes d'Achille; — que, s'il en est demeuré quelques-unes sur le champ de bataille ou sur les cendres de la ville, elles ont dû être ramassées, sinon par les retardataires de l'armée grecque, continuant le pillage, au moins par les premières populations qui passèrent. Le fait est qu'il serait peut-être utile, dans les nouvelles traductions d'Homère, de vérifier si le bronze n'y remplace pas le fer plus souvent qu'on ne le croit et s'il n'y aurait pas même quelquefois lieu de supposer que le poète parle de haches de silex.

J'ai cité le résumé que fait Proclus de la fin de la *Destruction de Troie*, d'Arctinus. Trois faits y sont consignés en trois lignes : le partage des femmes comme un butin, l'incendie de la ville et un sacrifice humain. Aucune revision d'Homère n'a dissimulé cette enfance des mœurs, ni ces notions bornées sur les devoirs sociaux. L'époque n'a pas échappé à la force, guerre ou piraterie. Les enlèvements de trésors et de femmes sont dans tout le cycle et les dieux les favorisent. L'amour même n'est pas encore divinisé; c'est la possession brutale de la femme par la force, l'enlèvement, l'esclavage ou le mariage, autre servitude; à peine vaincues, les reines sont des

Digitized by Google

esclaves possédées sans plainte et sans résistance, en plein droit du vainqueur.

Les fouilles, en nous mettant sous les yeux les restes de ces temps lointains, les idoles difformes, les vases aux attributs étranges : idée exacte de l'époque, peuvent faire mieux comprendre l'état primitif que chantaient les premiers homérides, et où tout est grossier : les poteries comme les mythes, les bijoux comme les signes mnémoniques, les diadèmes de la femme comme les chars de guerre, les boules de terre cuite et les *fusaioles* pour filer, retrouvées en si grand nombre, les unes et les autres, à Hissarlick, comme les légendes de géants aux cent bras, les personnifications de la terreur qu'inspiraient aux premiers navigateurs les écueils, et la réprobation que commençait à inspirer l'antropophagie. C'est dans ce milieu que, par un sentiment de respect à la fois pour les ancêtres, pour la vérité dont on restait assez près, et pour la virilité de l'art naissant, les Grecs n'ont pas craint de laisser, en partie, leur épopée mi-religieuse, mi-héroïque, qu'on a appelée souvent la Bible de la Grèce.

M. Schliemann ressuscite ce milieu sous nos yeux, autant qu'on le puisse par des fouilles pareilles. Grâce à lui, on peut toucher du doigt l'incendie de Troie, les armes des Troyens, le trésor de l'un ou l'autre chef de la ville « riche en or », etc.

Il y a longtemps que Pompéi est sortie de dessous terre; après l'Égypte, après Ninive, après Palenké, après le Cambodge, c'est le tour de Troie, et M. Schliemann prend rang à côté des Layard, des Mariette, des Champollion, des Charnay et du capitaine Mouhot.

Rien ne manque à l'intérêt de ce sujet. Comme Homère domine toutes nos littératures, il semble que l'emplacement de Troie ait captivé de nombreuses populations. L'auteur consacre cinq chapitres à cinq différentes villes qu'il croit trouver au-dessus de la Troie homérique. La légende rattachait l'existence de Rome à Énée, fils de Vénus et d'Anchise, d'où descendait la famille des Jules. Fiers de cette origine, les Césars dotèrent un nouvel Ilion d'honneurs et de privilèges. La décadence de la Grèce emporta cette ville avec ses souvenirs. Au deuxième siècle de notre ère, il ne restait guère dans ces contrées que quelques villes que devait achever l'invasion des barbares. Le premier empereur chrétien, voulant donner une seconde tête à l'empire vieillissant : — « Le ciel n'a qu'un soleil, l'empire en a deux, » dira un poète latin, — porta d'abord son choix sur les restes du nouvel Ilion. « La construction de la nouvelle Rome était commencée, lorsque les beautés naturelles de Byzance et son

Digitized by Google

importance politique frappèrent l'esprit de Constantin [1] ». Alors Ilion rentra pour la dernière fois sous terre. Le sixième chapitre du livre est consacré au *Novum Iliam*, dont l'auteur donne un plan topographique. Il a été quelque peu sacrifié par la pioche, pressée d'arriver à l'*Ilios* d'Homère, mais on en a extrait des souvenirs suffisants et remarquables. Enfin, il ne reste plus à l'auteur qu'à creuser les monticules de la Troade, à la recherche des tombeaux d'Ajax, d'Achille, de Patrocle, etc., etc., et il peut prononcer son *exegi monumentum*.

Ce livre a été exécuté dans des conditions superbes. On n'y a épargné aucun plan, aucune carte, aucune vue des états différents d'Hissarlick, avant et pendant les fouilles, aucun dessin des objets décrits : environ 2,000 gravures sur bois, dit le titre. Rien que les boules de terre cuite à moudre le blé et les fusaioles servant à filer, remplissent 32 planches à part, à la fin du volume.

Le premier livre sur *Troie* n'avait ni cette abondance ni ce luxe. Et c'est ici surtout que M. Virchow peut s'écrier, comme il le fait dans une préface : « Heureux, trois fois heureux, l'homme à qui les destins ont permis de réaliser, dans la maturité de sa vie, le rêve de son enfance et de découvrir la Cité brûlée ! »

CH. P.

(1) M. Virchow, *appendice*.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

La femme dans l'histoire du droit privé italien, par F. Criscuolo, vice-avocat du trésor. — In-8°, 96 pages. Palerme, 1885 [1].

M. Criscuolo décrit la condition de la femme d'après le droit romain, d'après le droit du moyen-âge et enfin d'après le droit moderne. Dans cette dernière partie, il passe en revue le code Napoléon, le projet du code civil de Pisanelli et le code civil italien de 1865.

La partie la plus intéressante de cette étude, ce sont les vœux qui la terminent : vœu contre le divorce, vœu en faveur de l'obligation du père de doter sa fille qui se marie, vœu tendant à mettre l'homme sur le même pied que la femme au point de vue de l'adultère, vœu en faveur de l'admission de présomptions en matière de recherches de paternité.

Passe pour les deux derniers de ces vœux; mais on peut différer d'avis avec M. Criscuolo quant aux deux autres. Voici comment il les justifie :

L'indissolubilité du mariage fait du mari le protecteur intéressé de la femme et de celle-ci la compagne dévouée de son mari. La loi (paroles de Pisanelli) qui place au seuil du mariage l'idée du divorce, souille la pureté, la sainteté des noces : cette idée se convertit, derrière les murs de la maison conjugale, en un éternel et amer soupçon... La douceur du caractère, l'instinctive tendance au sacrifice et au pardon font supporter toute espèce de violence à la femme mariée lorsqu'elle sait qu'elle ne peut secouer son joug, et elle obtient en compensation le culte de la société ; tandis qu'autrement elle se laisserait séduire peut-être par l'aide que lui offrent les lois et l'autorité publique. Quant à la femme moins portée au sacrifice et qui craint de céder aux séductions de la vie, l'indissolubilité du lien matrimonial est pour elle un frein salutaire : elle est mieux enchaînée à la famille, sinon par l'affection, au moins par l'intérêt.

Ces raisons ne semblent pas décisives. Il n'est pas prouvé qu'en Belgique ou en France, pays de divorce, les noces soient moins joyeuses ou moins sentimentales qu'en Italie. La mission du légis-

[1] *La dona nella storia del diritto privato italiano. Sommario*, per Federico Criscuolo, vice-avocato erariale. — Palermo, Carini, etc., 1885. — Bruxelles, en vente chez Muquardt.

Digitized by Google

lateur n'est pas, du reste, de faire des saintes, et la sainteté perd de son mérite lorsqu'elle n'est pas purement volontaire. Enfin, l'indissolubilité du mariage est faite plutôt pour encourager la séduction que pour y former obstacle.

Au surplus, les maris malheureux en ménage ne méritent-ils pas aussi un peu de considération? Et puisque la sainteté ne semble pas leur lot, ne leur sera-t-il pas permis du moins de mettre un terme à leurs infortunes terrestres en faisant prononcer le divorce?

Quant à l'obligation du père de doter sa fille qui se marie, M. Criscuolo la justifie par les considérations que voici :

La perte d'une occasion propice de mariage peut entraîner pour les filles un dommage irréparable... Il ne faut pas s'en rapporter pour l'avenir des demoiselles au seul amour des parents. L'amour paternel existe sans doute dans le plus grand nombre de cas; mais il faut, en outre, un esprit de prévoyance et de désintéressement, une étude du caractère de la fille afin que le père n'agrée pas un gendre qu'elle ne pourra pas aimer. En général, les parents se préoccupent peu ou point des inclinations de leurs filles[1]. Il ne faut pas sans doute mépriser les conditions économiques du mariage: elles s'imposent à l'attention de la femme non moins qu'à celle de l'homme; mais qu'on ne fournisse pas à la jeune fille le prétexte de croire ou de dire qu'elle a été sacrifiée par sa famille. M. Criscuolo ajoute que, puisque les tribunaux italiens peuvent connaître du refus des parents de consentir au mariage de leurs enfants, il conviendrait de compléter le système en accordant à la fille le droit à une dot.

Il s'agit donc de permettre aux filles les mariages d'inclination dans les cas où, à défaut de dot, ils n'auraient pas lieu. Mais si le mariage dépend de la dot de la jeune fille, c'est que le fiancé n'est pas en état de l'entretenir, ou bien qu'il ne comprend l'amour qu'au sein de l'aisance, et qu'il veut trouver celle-ci dans la corbeille de noces de sa fiancée, au lieu de la conquérir par ses efforts personnels. N'est-il pas permis de croire que ces sortes de mariages ne sont pas fort dignes d'encouragement? A. S.

Annuaire populaire de la Belgique pour 1886, préparé par J.-C. Houzeau, ancien directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles. 2e année. — Mons, Manceaux, 1886.

Ce livre, populaire dans le meilleur sens, en est à sa deuxième année. Dès le premier volume, on avait vu le plan de l'auteur :

[1] Il n'en est pas ainsi en Belgique.

Digitized by Google

donner toutes les indications qu'on esquisse à peine dans les almanachs, les donner précises, scientifiques et complètes; et les faire suivre de lectures instructives et intéressantes. La première fois, l'auteur avait ouvert ces lectures par une petite géographie terrestre. Cette année, il donne une sorte de géographie céleste, mettant les faits les plus exacts de la science astronomique à la portée de tous, dans un style clair et nourri. Le reste, dans les deux volumes, est d'une grande variété. L'anecdote s'y mêle au fait historique; — on remarque par exemple, dans le premier volume un brillant historique de la conquête du cheval. — Les conseils d'hygiène sont suivis de souvenirs des anciennes littératures, le tout dans un procédé d'exposition et un style simple qui font penser à Franklin.

Revenir à Franklin dans une époque d'œuvres réalistes! L'auteur, à la seconde année, croit utile de s'expliquer sur ce point. Il le fait dans un dialogue entre un critique (réaliste) et lui-même. On ne peut dire avec une plus grande simplicité de bon sens, des pensées plus utiles. Donnons les principaux passages de ce dialogue.

Le critique invoque la curiosité des lecteurs à jeter un regard sur les diverses classes de la société qu'ils ne peuvent connaître autrement que dans les romans ou sur le théâtre.

L'auteur répond : « J'admets le sentiment de curiosité ; et sans le faire reposer sur un désir de médisance, je crois même qu'il est bon que les différentes sphères sociales se connaissent. On ne doit pas vivre au milieu de ses voisins comme quelqu'un qui a les yeux crevés. On ne doit ignorer ni le luxe des grands, ni les misères des petits, ni même les vices des extravagants et des déchus. Mais entre examiner une chose en observateur et s'y complaire pour s'y arrêter et y vivre, il y a une immense distance. Quand je vais voir une maison de fous, je me garde bien d'y rester et d'y établir mon séjour. Qu'on visite, pour en avoir une idée, les cloaques où vivent les dernières couches sociales, c'est fort bien. Mais qu'on y revienne sans cesse, qu'on s'y installe, qu'on se plaise au milieu de leur humidité malsaine et de leur odeur nauséabonde, voilà ce que je ne puis m'expliquer. Que font pourtant les lecteurs qui se nourrissent de ces peintures? Ils s'assimilent à ce tableau de dégradation et de désordres.

« Le critique. — La curiosité ne s'épuise pas dans un instant. D'ailleurs, les scènes que les auteurs représentent varient. C'est une galerie de tableaux qui passe sous les yeux.

« L'auteur. — L'esprit répugne à conserver en permanence des

Digitized by Google

sujets ignobles ou malséants. Le peintre, le sculpteur, n'ont jamais osé fixer de pareilles scènes. Parcourez tous les musées, vous y trouverez parfois de l'horrible, du repoussant, des situations propres à inspirer la terreur, mais nulle part des scènes patentes d'ignominie ou d'immoralité. Pourquoi? Parce que la peinture et la sculpture ont quelque chose de permanent. Le tableau ou le groupe sculpté restent sous vos yeux; et le dégoût saisirait le spectateur à l'aspect, fixé pour toujours, d'une scène ignoble. La lecture, au contraire, est fugitive, l'image passe rapide comme la parole. L'écrivain hasarde ce que le peintre ni le statuaire n'oseraient tenter, parce qu'il suffit de tourner la page pour jeter un voile sur l'image, et la faire en quelque sorte envoler. Mais que prouve cette différence? Que le sentiment public ne souffrirait pas de semblables images permanentes. Eh bien, en se complaisant à de pareilles lectures, en se faisant un aliment des représentations de l'ignoble, on perpétue l'image dans l'esprit; c'est aller vivre dans un monde dégradé, inférieur à celui où le lecteur a son niveau social. C'est donc déchoir.

« Le critique. — On observe sans s'abaisser. Le médecin examine les ulcères les plus repoussants et les plus hideux, il les regarde de près, il les touche, sans qu'il en coûte rien à son caractère. Il y a des médecins qui font leur spécialité d'étudier les affections les plus dégoûtantes. Sont-ils pour cela des esprits dégradés et corrompus?

« L'auteur. — Non, sans doute; mais la différence est extrême. Celui qui observe pour observer, et pour conclure quelque chose de ses observations, remplit une fonction, et dans bien des cas un devoir. Mais chez l'amateur qui va voir pour le plaisir de voir, et qui dans un taudis cherche la mauvaise odeur pour l'odeur, il n'y a, ce me semble, qu'un appétit inexplicable et un goût bizarre. Il y une tendance vers l'abaissement. »

L'auteur ayant cité les maîtres de l'antiquité et de la littérature moderne, le critique répond : « On ne les lit plus »; puis il aborde un grand point : le lucre.

« N'imaginez pas que les écrivains de l'école moderne ignorent les véritables conditions littéraires d'un livre. Ils les connaissent aussi bien que nous, et s'ils ne les observent pas, c'est qu'en les suivant ils ne verraient rien entrer dans leur escarcelle. Ceux qui ont écrit pour la popularité, ont toujours dû sacrifier l'idéal à la faiblesse mentale de leurs lecteurs. Relisez dans Cervantès la conversation du chanoine, qui s'était exercé à des œuvres littéraires, avec le curé, pendant que tous deux chevauchaient à côté de la cage dans laquelle

Digitized by Google

on ramenait Don Quichotte. Après avoir montré ce qu'il y avait de faux dans le théâtre espagnol du temps, « la faute, continuait le chanoine, n'en est pas aux poètes qui composent les pièces, car il y en a qui savent très bien en quoi ils pèchent, et qui connaissent parfaitement ce qu'ils devraient faire. Mais comme les comédies sont devenues une marchandise, ils disent, et ils disent vrai, que les comédiens ne les achèteraient pas s'ils ne les faisaient de cette manière. Et voilà comment le poète s'accommode au goût de celui qui paye son œuvre. »

Pétrone disait la même chose au début de la décadence romaine : « Les moins coupables, ce sont encore les maîtres, forcés d'extravaguer avec les fous; car, s'ils disaient autre chose que ce qu'approuvent leurs élèves, on les laisserait seuls dans leur chaire. »

Lope de Vega dira de même et Voltaire le traduira ainsi :

J'écris en insensé, mais j'écris pour des fous.

L'auteur réplique : « Mais n'est-ce pas une faiblesse de la part du poète qui sacrifie l'art à l'intérêt? Et ne comprend-il pas qu'il s'amoindrit en assimilant les productions de l'intelligence aux calicots à ramages qui se font suivant la demande des marchés? Celui qui sent la valeur et la dignité de la pensée ne doit pas se mettre à la suite du public; il doit le conduire. Il a un plan, un but, un idéal. Il prêche au haut de la montagne; mais il ne va pas se mêler aux marchands du temple, et se placer derrière un comptoir en demandant : « Que voulez-vous, et quel est l'article en vogue aujourd'hui? »

« LE CRITIQUE.— Ce serait condamner l'homme de lettres à mourir de faim . . . . . .

« L'AUTEUR. — Je ne suis pas aussi cruel envers mes contemporains, ni aussi absolu dans ma condamnation des hommes de lettres. On arrive sans doute à la popularité en travaillant pour le marché, mais c'est la satisfaction d'un esprit vulgaire, celle que l'écrivain partage avec le fabricant de chocolat enrichi. Dans ce marché cependant, tous les acheteurs ne sont pas indistinctement d'esprit futile et sans valeur; tous ne sont pas prédisposés à descendre à de plus bas étages, pour en apprendre par cœur le langage et en admirer la grossièreté. L'étincelle intellectuelle n'a, au contraire, jamais été plus vive ni plus répandue. Vous le constatiez vous-même tout à l'heure. A quelle époque a-t-on vu un siècle dans lequel l'instruction primaire était plus générale, les rudiments des sciences plus soigneuse-

Digitized by Google

ment enseignés, les inventions utiles mieux appréciées, les inventeurs plus encouragés et plus honorés? Dans quel temps les peuples ont-ils été plus accessibles au progrès? Et ces hommes n'auraient de goût que pour les trivialités et les bassesses! Non! des écrivains pourront les entraîner sur la route qui descend; cette route est facile à suivre, et les masses pourront se plaire à la parcourir avec eux. Mais notre génération n'est pas aussi dédaigneuse que vous le prétendez de la route qui monte. Elle ne se désintéresse pas aussi complètement que vous le dites de l'instruction proprement dite. Elle ne repousse pas les préoccupations intellectuelles. Elle ne se refuse pas à penser et à regarder en face des choses sérieuses. Au lieu d'exploiter ses faiblesses, que ne s'adresse-t-on à ce qu'elle a de virilité?

« Le critique.— Parce que les passions se remuent plus aisément que l'intelligence, parce que le sentiment est toujours prêt à s'émouvoir, tandis que penser est un travail . . . . . .

« L'auteur.— Non! Mais la légèreté d'esprit, la frivolité des préoccupations ne sont qu'une première phase chez ceux qui lisent, et non pas un état permanent et définitif. Quand on ouvre, dans un centre populeux, une bibliothèque circulante, les premières demandes sont celles de contes de fées et d'ouvrages de pure fiction. Le lecteur débute comme l'enfant. L'année suivante, ce sont les romans qui sont en vogue, à commencer par les plus légers et les plus futiles; puis, insensiblement, les demandes pour les livres d'histoire se multiplient. Cette marche a été constatée partout. Elle prouve que les lecteurs, ou une partie au moins des lecteurs, font d'eux-mêmes leur éducation littéraire. Mais si la bibliothèque, s'en tenant aux premières indications, ne voulait acheter et ne livrait aux sociétaires que des contes de fées, son public, malgré des aspirations plus élevées, resterait au niveau des enfants. C'est, au contraire, à ces aspirations vers un milieu plus solide et plus élevé qu'il faut s'adresser.... »

On ne pourrait donner une meilleure idée du but de M. Houzeau. Le lecteur « rassasié de banalités » trouvera dans ses *Annuaires* des lectures détachées, faciles, agréables, utiles, intéressantes, qui lui permettront de s'élever chaque fois un peu plus haut dans l'éducation intellectuelle et morale. C'est ainsi qu'on forme des hommes.

C. P.

Digitized by Google

LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE A JAVA

ET LA FAMILLE PRIMITIVE A SUMATRA

Dans le chapitre que j'avais consacré à l'étude de la propriété collective à Java, j'exprimais le regret qu'aucun travail officiel et complet n'eût été consacré à faire connaître en détail cette intéressante institution. Depuis lors, le gouvernement néerlandais a ordonné une enquête, avec questionnaire, sur la situation de la propriété à Java, et les résultats en ont été consignés dans deux grands volumes in-4° rédigés par M. Bergsma, chef du département de statistique aux Indes hollandaises.

Cette publication, qui offre le plus grand intérêt, porte le titre de *Eindrésumé van de onderzoek naar de regten van den inlander op den grond, op Java en Madoera.* Batavia, Ernst et C^ie^, 1876-1880. (*Résumé final de l'enquête concernant les droits des indigènes sur la terre à Java et à Madoera.*) Les résultats de ce volumineux travail ont été parfaitement résumés dans une étude où M. W.-Ph. Scheuer a comparé la *marke* germanique et la *dessa* javanaise [1]. Je puis ainsi compléter et rectifier le tableau que j'ai tracé en 1875 de la propriété collective à Java.

Le régime de la propriété communale avec partage périodique, tel que nous le rencontrons à Java, ressemble beaucoup à celui qui existait chez les Germains, au temps de César, mais plus encore au *mir* russe, tel qu'il existe aujourd'hui dans une partie de l'empire. Chez les Germains,

[1] *Het grondbezit in de germaansche mark en de javaänsch dessa.* — Rotterdam, wed. Mortemans, 1885.

Digitized by Google

au temps de César et de Tacite, les maisons et le terrain environnant étaient propriété privée héréditaire, mais le reste du territoire de la *marke* ou de la commune était un domaine collectif, sur lequel s'exerçait d'abord une culture annuelle et nomade, pour ainsi dire, que les Allemands appellent *Wilde Grasswirthschaft*, et qui nécessite un partage nouveau du terrain entre les familles[1]. Ce mode d'exploitation du sol se pratique encore aujourd'hui, en Ardenne, dans les communes qui possèdent de vastes bruyères. Une partie de ce terrain vague est partagée entre les habitants, qui « essartent », c'est-à-dire brûlent la superficie, et y cultivent du seigle. L'an d'après, une nouvelle partie des bruyères est partagée et essartée, et ainsi on établit une rotation qui ramène l'essartage et la mise en culture sur la même partie, tous les dix-huit ou vingt ans, le reste demeurant livré à la végétation spontanée et au pâturage du bétail. Un progrès s'est accompli, tant sous le rapport de la possession juridique que sous celui de l'intensité de la culture, quand le territoire collectif a été partagé en deux zones, l'une consacrée d'une manière permanente au pâturage, l'autre à la production des céréales. Celle-ci est alors divisée en trois soles, l'une occupée par une céréale d'hiver, l'autre par une céréale de printemps, la troisième par la jachère. La répartition entre les habitants se fait tous les trois, six, neuf, douze, quinze ou dix-huit ans. C'est là le régime en vigueur dans le *mir* russe. A mesure que l'agriculture s'améliore, chacun tient plus à conserver ses lots et ainsi le moment arrive où ceux-ci restent à la même personne, la vie durant, comme dans l'*Allmend;* enfin, ils se transmettent héréditairement et deviennent pro-

[1] Voici les textes de César et de Tacite qui se rapportent à cet usage : *Neque quisquam agri modum certum aut fines habet proprios sed magistratus ac principes, in annos singulos, gentibus cognationibusque, hominum, qui una coierunt, quantum et quo loco visum est, agri attribuunt atque anno post alio transire cogunt.* (CÉS., *De Bel. Gal.*, VI, 22.) César dit encore en parlant des Suèves : *Sed privati ac separati agri apud eos nihil est, neque longius anno remanere uno in loco incolendi causa licet.* (*De Bel. Gal.*, IV, 1.) Tacite dit : *Arva per annos mutant et superest ager.* (*Germ.*, 26.)

Digitized by Google

priété privée, « quiritaire », comme dans le droit romain et le droit français. Mais alors même, on voit se conserver longtemps les trois soles obligatoires, où sont entremêlés les lots des habitants soumis à la même culture, en vertu de ce que les Allemands appellent le *Flurzwang*. En outre, le pâturage communal se maintient, soumis parfois à un partage annuel entre les communiers pour les lots à faucher. Ce sont les *shifting lots* ou *rotation meadows*, si bien décrits par sir Henry Maine et par M. Nasse. Des usages semblables se rencontrent encore en Hollande, notamment chez les Erfgooiers [1].

La commune ou le village à Java s'appelle la *dessa*. D'après le dernier recensement, il en existe 30,066. Ces *dessas* disposent ordinairement d'un territoire très étendu, dont une partie seulement est cultivée, car le nombre des habitants n'est guère que de 200 à 600. Comme dans l'ancienne commune germanique, les maisons sont groupées au centre du territoire, chacune d'elles isolée au milieu d'un enclos où sont plantés des cocotiers, des bananiers et des légumes. L'agglomeré des habitations, qui disparaît sous un épais rideau de la plus riche végétation, est souvent entouré d'une haie de bambous, comme l'était le village germanique, ainsi que le prouve son nom de *tun*, *town*, *township*, qui dérive du mot *zaun*, haie; *tuin*, en néerlandais, signifie le jardin, ce qui est clos par une haie. Le terrain où se trouvent la demeure et le verger ou potager est appelé par l'enquête *Eindrésumé erf* [2]; c'est le ἕρκος grec, l'*heredium* latin, l'*héritage* en français; ce qui se transmet héréditairement, en opposition avec le reste du territoire, qui, étant propriété collective, est soustrait à l'hérédité. La demeure du cultivateur javanais est faite en bambou, sans fenêtres; elle n'est éclairée que par la porte. Le

[1] Voir une dissertation de M. L. Rinkel. *Bijdrage tot de rechtstoestand der Erfgooiers*. — Utrecht, 1884.

[2] Le mot hollandais *erf* signifie le terrain où s'élève la maison et n'a maintenant rien de commun avec le mot *erfelyk*, qui a le sens d'héréditaire. Mais la synonymie des deux mots provient du temps où le terrain de la maison et l'enclos étaient seuls propriété héréditaire. Il n'y avait que le *erf* qui fût *erfelyk*.

Digitized by Google

toit, formé d'une couche épaisse d'herbes sauvages, *alang*, ou de feuilles de palmier, *atap*, s'avance de façon à former une véranda, où tous les travaux domestiques s'exécutent en plein air. A côté s'élèvent plusieurs petites constructions, l'une destinée à la cuisine, une autre à abriter les récoltes, une troisième servant d'étable pour les buffles et les bœufs de travail. La facilité avec laquelle les indigènes construisent presque sans frais ces légers abris explique leurs fréquents déplacements et leurs migrations. L'homme n'est pas encore attaché au sol par de fortes racines.

Ordinairement, près du village ou parfois à une certaine distance, si la disposition du terrain l'exige, se trouvent situés les champs irrigués, *sawahs*, où se cultive principalement le riz, qui constitue l'alimentation presque exclusive des indigènes. Les travaux considérables, nécessaires pour préparer les champs à irriguer et pour y amener l'eau, sont ordinairement exécutés aux frais et avec les forces réunies de tout le village. Il faut niveler les différentes pièces de terre, les entourer d'une levée pour retenir l'eau et de fossés pour la faire écouler; en outre, il est nécessaire de capter les eaux de l'un des innombrables ruisseaux qui descendent des montagnes et de faire des canaux parfois très longs, pour les amener sur les champs à irriguer.

Sur ces champs, on cultive le riz aquatique, plante des marais, *oryza sativa*, qui donne un produit considérable, 25 pour 1, mais qui occupe le sol pendant huit mois, et qui exige un travail énorme, exécuté avec le plus grand soin. La terre est d'abord labourée au moyen d'une charrue spéciale, la *lokoe sawah;* elle est si légère que l'indigène peut la rapporter sur son dos et elle diffère de la charrue chinoise ordinaire, destinée à labourer les terrains secs, la *lokoe tzina*. Deux fois le riz est sarclé et deux fois remis sous l'eau. Ce sarclage est ordinairement fait par les femmes, qui exécutent ce rude labeur les pieds dans la boue, sous le soleil brûlant de l'équateur. Quand la récolte arrive à maturité, l'eau est retirée, mais alors il faut préserver le grain contre le pillage des oiseaux et des sangliers et, à cet effet, les indigènes con-

Digitized by Google

struisent de petits abris au milieu des rizières, où jour et nuit des gardiens restent à poste fixe. Quand il s'agit de couper le riz, toute la population s'y consacre, et la rentrée de la récolte donne lieu à des réjouissances, car la nourriture d'une année se trouve alors assurée. Il y a peu de bétail, car les Javanais ne mangent guère de viande; mais ils ont de la volaille en abondance et souvent des viviers à poissons.

Parfois, dans les rizières, qu'on arrose alors seulement de temps à autre, on obtient une récolte de maïs. Au delà des *sawahs* arrosés, se rencontrent les champs cultivés à sec, appelés *tegals*.

On y cultive principalement le riz sec, *padi tegal* ou *oryza montana*, qui donne un produit moins considérable que l'*oryza sativa*. On alterne les cultures, et après trois ou quatre ans, on laisse la terre une année en jachère. Les *tegals* exigent un travail moins rude que les *sawahs*, mais les indigènes leur accordent des soins presque aussi grands. Plus loin s'étendent les forêts, dont la végétation, sous ce climat très chaud et très humide, est d'une merveilleuse puissance. La culture est nomade et temporaire. Le défrichement ou *gaga* est pratiqué de la façon suivante : On coupe tout le sous-bois, les broussailles, les plantes grimpantes et les branches des grands arbres, dont on laisse les troncs debout; après que le tout a séché, on y met le feu. Dans la terre couverte de cendres, on fait, au moyen d'un bois recourbé, des trous où l'on met des semences d'*oryza montana*, qui donnent souvent une bonne récolte.

L'an d'après, on défriche une autre partie de la forêt de la même manière. Il y a des prolétaires errants qui vont de *dessa* en *dessa*, obtenant le droit de mettre ainsi en culture une partie de la forêt, moyennant une part du produit.

Dans une région peu peuplée de la régence du Bantam, on trouve, les Bedoewis, qui pratiquent encore, comme les Germains primitifs, le *Wilde Waldwirthschaft*. Ils n'ont aucune terre maintenue en culture permanente. L'usage de la charrue et la propriété foncière individuelle, sauf pour leurs habitations, leur sont inconnus. Chaque année, ils exploitent, par

Digitized by Google

le feu, une partie de leurs forêts, qu'ils abandonnent quand sa fertilité est épuisée, pour passer à la partie suivante. Le travail de défrichement se fait en commun, et chacun obtient ensuite un lot égal où il fait sa récolte. Ceci nous ramène au début du régime agricole. (Voir l'annexe *B* de l'*Eindrésumé*, t. II, par M. A.-J. Spaan.)

Voyons maintenant les droits respectifs qu'exercent les habitants, la commune et l'État sur les différentes divisions du sol, les *erven* ou héritages, les *sawahs* ou champs irrigués, les *tegals* ou champs secs et la forêt et les terres vagues.

D'après les principes du Coran, le sol appartient au souverain. Aujourd'hui, quoique la Hollande n'applique plus ce principe qu'aux terres non occupées, les indigènes ont encore le sentiment que le roi, le sultan, peut disposer comme il lui plaît de toutes les terres. Jadis, avant la venue des Hollandais, le souverain divisait son royaume en régences, qu'il abandonnait à des chefs, les *adipattys* ou *toemongongs*, moyennant une redevance fixe et l'obligation de fournir un certain nombre d'hommes pour la guerre. C'était le régime des fiefs, avant qu'ils fussent devenus héréditaires. Les régents, à leur tour, donnaient à ferme des villages à leurs maires, *loerahs* ou *bekels*, qui s'engageaient à payer annuellement une certaine somme, qu'ils prélevaient sur les produits des habitants. Ceux-ci n'étaient donc en réalité que des tenanciers jouissant d'une sorte de possession traditionnelle. Le maire n'était nullement le représentant de la *dessa*. Il l'était plutôt du fisc royal, dont il devait satisfaire toutes les exigences.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. D'après le *Regerings Reglement*, les communes choisissent leurs autorités, sous réserve d'approbation par le gouvernement. En outre, l'État ne revendique plus que la propriété des terres inoccupées en vertu de l'arrêté royal du 20 juillet 1872, en exécution de la loi agraire, qui décide que « tout terrain sur lequel un droit de propriété ne peut être démontré appartient à l'État ». Il est vrai que toutes les terres vagues et les forêts se trouvent dans ce cas.

Digitized by Google

La commune jouit donc aujourd'hui d'une véritable autonomie. Elle peut régler elle-même ses intérêts locaux, en se conformant aux lois générales. Certaines questions sont décidées par le maire seul; d'autres, par le maire assisté du conseil des anciens, généralement très nombreux; d'autres encore, par l'assemblée générale des habitants, semblable au *tunscipmot* anglo-saxon. Seulement, le Javanais n'a nullement, comme le Germain, le sentiment de l'indépendance et de la liberté démocratique. Il a été pendant tant de siècles courbé sous le joug de l'obéissance passive, qu'il continue à voir dans le *loerah* le représentant de l'autorité, à la volonté duquel il doit se soumettre.

Les patrimoines ou héritages (*erven*), c'est-à-dire l'enclos sur lequel se trouve l'habitation, peuvent être considérés comme propriété privée. Cependant les documents officiels, au lieu du mot *eigendom*, *proprietas*, *dominium*, emploient celui de *individueel erfelijk bezit*, « possession individuelle héréditaire », qui est, en effet, plus juste; car la soi-disant propriété à Java est soumise à tant de restrictions, qu'elle ne ressemble guère à notre droit de propriété quiritaire. Généralement, les habitants eux-mêmes croient que le domaine éminent appartient à la commune ou à l'État. Dans la majorité des villages de la régence de Bantam et dans beaucoup de communes des Preangers, de Banjoemas, de Pekalongan, de Bagelen et de Soerabaya, le terrain sur lequel les maisons sont bâties et l'enclos qui en dépend sont reconnus comme propriété collective de la *dessa*. Partout il est implicitement admis que le domaine éminent appartient à la commune, car nul ne peut prendre possession d'un héritage, dans une *dessa*, à moins qu'il n'y habite et qu'il n'accepte sa part des charges et des corvées imposées tant au profit de la commune qu'au profit de l'État (*heerendiensten*). La jouissance d'un bien-fonds est considérée, non comme un droit individuel, mais comme la rémunération d'un service public, ainsi que l'était le fief (de *fee*, rétribution) dans les premiers temps du moyen âge. Nul ne peut posséder à la fois deux héritages, afin d'éviter cet accaparement que proscrit la Bible quand elle dénonce ceux

Digitized by Google

« qui joignent maison à maison [1] ». Celui qui hérite d'une seconde maison, ou à qui sa femme en apporte une en dot, doit choisir l'une ou l'autre. Celle qu'il ne prend pas reste à la commune, et le maire, *loerah*, la donne tantôt à un jeune ménage, tantôt au plus proche parent qui n'en possède pas encore. (*Eindrésumé*, t. I, p. 145.)

Le possesseur héréditaire ne peut diviser son héritage en parcelles sans le consentement tantôt du *loerah*, tantôt de tous les communiers. Dans beaucoup de *dessas*, la division n'est pas admise. La vente des biens-fonds n'a presque jamais lieu; presque partout elle est formellement interdite ou elle n'est pas en usage. La location est permise, même pour les terres communales, pendant le temps que dure la jouissance. L'hypothèque se pratique en donnant au créancier la jouissance du bien, jusqu'à ce que la dette soit éteinte.

Les donations sont assez fréquentes, mais n'ont jamais lieu en faveur des étrangers à la *dessa*, rarement à des étrangers à la famille. Elles se font ordinairement pour régler la succession. Le patrimoine, *erf*, est rarement partagé. Le bien est attribué en entier à l'un des enfants, souvent au fils aîné, parfois à la fille aînée, qui indemnise les autres. Les mineurs restent habiter avec celui qui obtient l'héritage. Quand tous les héritiers sont mineurs, le *loerah* prend possession du bien et le fait exploiter jusqu'à leur majorité.

Des héritages parviennent ainsi à la disposition du *loerah* : 1° quand un des habitants arrive à en posséder deux, tandis qu'il n'en peut garder qu'un; 2° quand un des communiers émigre ou qu'il ne s'acquitte pas des corvées ou des impôts au profit de l'État et de la commune. La femme n'hérite pas du mari, mais obtient un tiers de son avoir, comme représentant son apport. Partout on ne peut bâtir une habitation nouvelle que quand l'emplacement a été approuvé par l'administration communale.

[1] « Malheur à ceux qui joignent maison à maison et qui approchent un champ de l'autre, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace, et que vous vous rendiez seuls habitants du pays. » Ésaïe, chap. V, v. 8, 9, 10.

Les prophètes, comme l'Évangile, sont hostiles aux *Latifundia*, et favorables à l'égalité des conditions.

Digitized by Google

Jusqu'à présent, l'inégalité des fortunes foncières, la formation des *latifundia* et la subordination de la comumne libre au *manor* n'ont pu se produire ici, comme en Europe au moyen âge, d'abord parce que la plus grande partie du sol est propriété collective, ensuite parce que l'achat des héritages et leur agglomération sont interdites. On voit par ce qui précède à quel point la propriété privée ou plutôt la possession individuelle héréditaire diffère de la propriété quiritaire absolue, que nous avons empruntée au droit romain.

Étudions maintenant le régime en vigueur sur le domaine collectif de la *dessa*. Ce domaine collectif comprend d'abord les champs irrigués ou *sawahs*, et en second lieu, mais moins généralement, les champs non irrigués ou *tegals*.

Le terrain collectif (*gemeene bezit*) est appelé par les Javanais *sawah deso*, *sawah boemen* ou *doeweke wong akeh*. Ces derniers mots signifient « possession de plusieurs ensemble ». Les *sawahs* collectifs sont périodiquement repartagés entre les habitants, tantôt par le *loerah*, tantôt par une commission d'experts que nomme l'administration communale, tantôt par les habitants eux-mêmes.

La répartition se fait de différentes façons. Dans certaines *dessas*, les *sawahs* sont tous remis en commun et les lots tirés au sort; dans d'autres *dessas*, il est fait un « terrier » fixe des parcelles (*rooster* en néerlandais) et chacun des communiers, changeant de parts, arrive, par une rotation régulière, à les occuper toutes les unes après les autres; dans d'autres *dessas*, enfin, les parts restent aux mêmes occupants; seulement elles sont diminuées, quand il faut former des parts nouvelles pour un nombre croissant de ménages. La durée de la jouissance varie aussi beaucoup; dans certaines *dessas*, elle est d'un an; dans d'autres, de deux, trois, six ans ou davantage, parfois pour la vie durant ou même d'une façon permanente, sous la condition que la part sera diminuée, si la population augmente, et qu'un nouveau partage pourra toujours être ordonné par l'assemblée générale des habitants.

Pour mettre fin au partage et constituer la possession héréditaire définitive, il faut que la résolution, prise par les trois

Digitized by Google

quarts des *gogols* ou communiers, soit approuvée par l'autorité supérieure et que chacun d'eux ait une part. La durée de la jouissance, au lieu de s'allonger, devient de plus en plus annuelle.

Dans certaines *dessas*, où l'accroissement du nombre des copartageants tend à réduire l'étendue de chaque lot à des dimensions trop minimes, on a fixé un minimum ou bien on a décidé que chacun ne jouirait d'une part qu'une année sur deux.

Le chef du village (*dessa-hoofd* en néerlandais), *loerah* ou *bekel*, et les anciens qui constituent le conseil communal obtiennent dans le partage des parts plus grandes ou plusieurs lots. Ainsi, dans une *dessa* que cite l'*Eindrésumé* comme exemple, sur 228 1/2 bouws (le bouw = 71 ares) de *sawahs*, le *bekel* en prend 17; les 86 membres du conseil, 158 1/2, et chacun des copartageants seulement un demi-bouw. Il en est ici comme en Germanie : *agri occupantur, quos mox inter se, secundum dignationem partiuntur.* On estime qu'en moyenne le *bekel* ou *loerah* obtient dans les partages périodiques de 4 à 10 parts et ailleurs 8 à 10 p. c. de l'étendue partagée, sans aucune charge ni impôt. Dans beaucoup de *dessas*, ces parts sont cultivées par les habitants au profit du maire; ailleurs, il doit les mettre en valeur à ses frais. Souvent aussi il y a des champs spéciaux (*amstvelden*), affectés comme rémunération aux fonctions du maire, du maître d'école, du facteur de la poste, du fossoyeur et du prêtre. Les champs destinés à l'entretien de l'église s'appellent *sawahs wakafs*. Les *sawahs negaras* appartiennent à l'État, mais les habitants en ont la jouissance. Les champs non irrigués, les *tegals*, sont répartis comme dépendances des *sawahs*, dans les villages où ceux-ci sont domaine collectif.

Les terres vagues et les forêts, encore si étendues, sont aussi comprises dans le territoire délimité des différentes communes. Les habitants y coupent du bois et y envoient paître leur bétail. Quand un étranger ou un communier désire y faire un défrichement, il doit en obtenir l'autorisation de l'autorité communale. Mais, ainsi que je l'ai montré

Digitized by Google

plus haut, le droit ancien et même les règlements récents en attribuent la propriété à l'État.

La *dessa* avec domaine communal ne forme pas une corporation strictement fermée, comme l'*Allmend* suisse. Elle admet facilement les étrangers, parce que, ceux-ci ayant à prendre une part des charges, ils diminuent d'autant les prestations des autres, car ce ne sont pas les individus, c'est la commune en bloc qui est taxée.

On a beaucoup discuté sur l'origine, à Java, de la propriété collective, avec partage périodique. Le professeur Veth, dans son excellent livre *Java*, 1 D. 2 h., soutient qu'elle s'est introduite dans l'île, sous la domination hindoue, à l'époque où elle existait aussi aux Indes, et qu'elle s'est développée par suite des grands travaux exécutés en commun pour l'irrigation des rizières; le partage et la rotation se sont établis parce que chacun désirait jouir à son tour des lots les plus fertiles. Parmi les auteurs des rapports spéciaux, plusieurs affirment que ce régime collectif existe de temps immémorial. Dans le district de Keboemen, on a déclaré que la propriété individuelle n'a jamais existé. (Voir *Eindrésumé*, t. II, p. 84.) M. Bergsma reconnaît que le régime collectif était en vigueur sur une grande échelle dans Samarang, dès le siècle dernier. D'autres auteurs pensent que la propriété collective a été uniquement la conséquence du système des prestations collectives imposées à chaque *dessa*. Le *loerah* avait à délivrer au régent une certaine contribution qu'il réclamait des habitants. Ceux-ci, pour y faire face, donnaient à chaque chef de famille une part du sol, où il devait produire une partie de la prestation que la *dessa* était tenue collectivement à fournir. Le lot de *sawah* qu'il obtenait n'était donc que la rémunération d'un travail.

Il me paraît hors de doute que le système de l'impôt et des corvées imposées collectivement aux *dessas* a dû, ici comme en Russie, contribuer à maintenir et même à étendre le régime de la propriété collective. Dans les chapitres de l'*Eindrésumé* consacrés aux différentes régences, on lit que le partage périodique a commencé avec la culture, au profit de l'État, ici de l'indigo, ailleurs du sucre, ailleurs encore du café. Tous les

Digitized by Google

témoignages s'accordent à montrer que la propriété collective a gagné et gagne encore, chaque jour, du terrain sur la propriété privée. Plusieurs causes y ont contribué et y contribuent encore maintenant.

Après la guerre de 1825, un grand nombre de villages ont été dévastés, désertés et ont ensuite été reconquis par la culture faite en commun. En 1828, le village de Mejanrik est attaqué par des brigands et dépeuplé. Des cultivateurs des environs occupent le territoire abandonné et le mettent en culture, mais avec le système du partage périodique. Le défrichement vient constamment accroître l'étendue du domaine collectif. Celui qui a mis en valeur un terrain vague ou une partie de la forêt en conserve la jouissance individuelle (*joso regt*) ordinairement pendant trois ans, parfois pendant dix ou neuf ans ou même la vie durant. Mais après ce terme, la terre cultivée fait retour au domaine communal. Quand un communier quitte son village, ses biens-fonds, qu'il ne peut vendre, deviennent la propriété de la *dessa*. Ailleurs, les habitants mettent leurs biens en commun, parce qu'ils espèrent ainsi faire face plus facilement aux corvées et aux charges imposées par l'État.

La propriété collective ne se rencontre qu'exceptionnellement dans six provinces : Bantam, Banjoewangi, Khawang, Probolingo, les Preangers et Bezoeki. Ce sont les régions les moins peuplées du pays. Le système collectif domine, au contraire, dans tout le centre de l'île. Il est, relativement à la propriété individuelle, dans le rapport de 4 à 3. En 1883, sur 3,222,859 bouws en culture, la propriété communale en occupait 1,831,853 et la propriété privée, 1,390,802. Depuis 1872, l'étendue des terres cultivées avait augmenté de 319,036 bouws.

D'après le Rapport colonial de 1883, les 1,831,853 bouws soumis au régime collectif se divisaient de la façon suivante quant au mode d'occupation. Le partage annuel se rencontrait dans 8,446 *dessas* et sur 568,802 bouws; le partage, après deux années et plus, dans 4,234 *dessas* et sur 347,001 bouws; les *sawahs* restant aux mêmes mains, sauf quand

Digitized by Google

l'augmentation du nombre des habitants exige un partage nouveau ou une diminution des lots dans 10,640 *dessas* et sur 884,473 bouws; les communaux en partie repartagés et en partie en possession permanente dans 307 *dessas* et sur 31,577bou ws.

Le même Rapport colonial de 1883 nous apprend qu'en 1882, sur 30,066 *dessas*, les corvées étaient à la charge exclusivement des possesseurs de terres, dans 5,541 *dessas;* sur ceux qui, outre les terres cultivées, possédaient un héritage, dans 16,730 *dessas;* sur les personnes aisées en général, *kekoeatan*, dans 7,795 *dessas*.

Je crois utile de résumer ici l'exposé que fait l'*Eind-résumé* de la situation actuelle de la propriété dans les diverses régences de Java.

Dans Bantam, Krawang et les Preangers, on rencontre presque exclusivement la propriété individuelle. — Cheribon : La propriété collective est assez générale, mais elle y est, dit-on, d'origine récente, et les *loerahs* se font attribuer dans les partages des parts excessives. — Tegal : La propriété collective domine. — Pekalongan : Tantôt propriété individuelle, tantôt propriété collective; celle-ci, dans la région montagneuse, date de temps immémorial. (Voir *Eind-résumé*, t. II, p. 83.) — Banjoemas : La propriété collective domine. Les terres, anciens apanages des chefs, ont été absorbées dans le communal. (*Eindrésumé*, t. II, p. 102.) — Bagelen : La propriété collective domine; tous les champs *tegals* sont communaux. Les indigènes sont très attachés au régime collectif: « Nous les cultivons mieux ainsi, disent-ils, et nous savons mieux les défendre contre les usurpations juridiques. » — Samarang : Les *sawahs* sont collectifs, les *tegals*, privés. — Kedoe : Beaucoup de *sawahs* communaux; mais les lots restent dans les mêmes mains jusqu'à ce qu'un remaniement devienne indispensable. — Japaras : Dans certaines *dessas*, régime individuel; dans d'autres, régime collectif, mais fixité de la jouissance aussi longtemps qu'il ne faut pas diminuer les parts. Le régime collectif tend à s'introduire, quand la population devient plus dense. Les

Digitized by Google

biens *josos*, défrichés, font rapidement retour à la commune. — Rembang : Dans la plupart des *dessas*, propriété individuelle, à côté de la collective; celles où domine exclusivement l'un ou l'autre système font exception. — Madioen : Sauf dans le district de Pagitan, dans presque toutes les *dessas*, les *sawahs* et même les *tegals* sont collectifs. Les champs communaux s'appellent ici *langah*, ce qui signifie « anciens ». — Kediri : Presque tous les *sawahs* sont collectifs, et le communal continue à absorber l'individuel. — Soerabaya : Dans une partie de la province, la propriété collective domine exclusivement; ailleurs, les deux régimes se rencontrent côte à côte. — Pasoeroean : Le collectif domine. Ce régime paraît si naturel que, quand une colonie fonde un nouveau village, il s'y introduit tout naturellement. — Probolingo : L'individuel domine; tous les *tegals* sont privés. — Besoeki : Tous les *tegals* et presque tous les *sawahs* sont privés. — Banjoewangi : Presque tous les *tegals* et *sawahs* sont privés. — Madoera : Le collectif domine, mais, introduit récemment à la suite des cultures forcées, il cède maintenant la place à la propriété individuelle.

En somme, l'*Eindrésumé* constate que, depuis 1830, la propriété collective a gagné considérablement de terrain sur la propriété individuelle.

Les documents officiels nous donnent peu de renseignements sur les résultats économiques comparés de la propriété collective et de la propriété privée. Les rapports n'indiquent aucune différence marquée. L'*Eindrésumé* dit, t. II, p. 351 : « Les terres communes sont cultivées de la même façon que les terres privées. »

Comme l'enquête avait, au fond, pour but d'amener la conversion (*conversie*) des terrains communaux en propriété individuelle, l'une des questions posées par le questionnaire était celle-ci : « Quels sont les vœux des indigènes relativement au régime agraire? » Presque partout on désirait le maintien du système existant, ce qui vient à l'appui de l'observation faite par sir Henry Maine, dans son dernier livre, *Popular Government*, que le peuple est en général conservateur. Dans quel-

Digitized by Google

ques districts, mais peu nombreux, on désirait convertir la propriété communale en propriété privée ; mais la très grande majorité des cultivateurs se prononçait en faveur du régime collectif.

Dans une étude spéciale (*De conversie van communaal in erfelyk individueel bezit — La conversion de la propriété communale en possession héréditaire individuelle.* Leiden, Van Doesburgh, 1881), M. Bergsma, l'auteur de l'*Eindrésumé*, a résumé les principaux motifs qui portent les indigènes à préférer le système collectif. Avec ce système, disaient-ils, chacun est assuré d'avoir une part du terrain communal, tant pour lui que pour ses enfants, et il se trouve ainsi à l'abri de la misère. Du partage définitif résulterait que bientôt quelques-uns seraient privés de terre et ne pourraient plus subsister. Dans les *dessas*, où les terres offrent de grandes différences de fertilité, le système des partages périodiques peut seul faire jouir chacun à son tour des terrains les plus productifs, de façon à amener entre tous un partage égal des charges et des profits ; autrement, quelques-uns seraient définitivement avantagés. Avec le régime de la propriété privée, il serait difficile d'exécuter en commun les travaux dispendieux qu'exigent la création et l'entretien des canaux d'irrigation.

Autre argument : Nous, indigènes, nous sommes imprévoyants ; nous vendrions facilement nos terres à des étrangers, à des Chinois ; nous serions alors à leur merci, et l'entente au sein de la commune serait détruite. Il serait difficile de partager d'une façon équitable la charge des corvées (*heerendiensten*) au profit de l'État et de la commune.

Ce qui est à noter, c'est que les Germains, pour expliquer à César leur usage des partages périodiques du domaine collectif, invoquent quelques-uns des motifs qu'indiquent ici les Javanais. Ces motifs ne sont donc nullement, comme le croit M. Fustel de Coulanges, trop philosophiques ni imaginés par César : *Ejus rei* (le partage périodique) *multas afferunt causas : ne assidua consuetidine capti, studium belli gerundi agricultura commutent, ne latos fines parare studeant, poten-*

Digitized by Google

tioresque humiliores possessionibus expellant; ne accuratius, ad frigora atque æstus vitandos, ædificent; ne qua oriatur pecuniæ cupiditas qua ex re factiones dissentionesque nascuntur; ut animi æquitate plebem contineant, quum suas quisque spes cum potentissimis æquari videat. (*De Bel. Gal.*, VI-22.) « Ils donnent beaucoup de raisons pour cet usage : la crainte que l'attrait d'une longue habitude ne fasse perdre le goût de la guerre pour celui de l'agriculture; que chacun, s'occupant d'étendre ses possessions, les plus puissants ne chassent des leurs les plus faibles; qu'on ne se garantisse du froid et de la chaleur par des habitations trop commodes; que l'amour des richesses ne s'introduise parmi eux et ne fasse naître les factions et les discordes; on veut enfin contenir le peuple par un esprit de justice, en lui montrant une parfaite égalité de biens entre les plus humbles et les plus puissants. »

Dans beaucoup de *dessas*, la propriété collective semblait chose si naturelle qu'on n'y pouvait comprendre un autre régime agraire. L'un des rapporteurs qui ont le mieux étudié cette question, M. Sollewyn Gelpke, dit ceci : « J'ai passé des heures entières à expliquer aux indigènes ce que voulait dire le questionnaire, quand il leur demandait : « Êtes-vous « contents de votre régime collectif? » Ne parvenant pas à saisir qu'il pût en exister un autre, ils finissaient par dire : *Soemenggo kersaning negari*, c'est-à-dire : « Que la volonté de l'autorité soit faite. »

M. Gelpke dit encore : « La conversion est souvent le sujet des conversations dans les *dessas*, et on cherche les moyens d'éviter une pareille calamité. »

Le résident de Soerabaya s'exprime ainsi : « Le Javanais ne veut pas d'une parcelle de terre complètement indépendante de la *dessa*, parce qu'il se sent plus fort au sein d'une association, avec qui les employés européens et indigènes doivent compter, que livré à ses propres forces pour la défense de ses intérêts [1]. »

[1] J'extrais d'une lettre récente que m'adresse M. Bergsma, le savant auteur de l'*Eindrésumé*, les détails suivants : « Depuis notre grande enquête, le gouvernement a fait des efforts constants pour faire com-

Digitized by Google

La transformation de la propriété collective en propriété individuelle (*conversie*) est un des points qui divisent, en Hollande, ceux qui s'occupent de la politique coloniale. Fidèles aux idées des anciens économistes, les libéraux, et notamment M. Fransen Van de Putte, veulent, à tout prix et le plus tôt possible, introduire la propriété privée. Les conservateurs s'y opposent, en invoquant les dangers de toute révolution agraire. L'un des orateurs les plus écoutés de ce parti, M. Keuchenius, écrivait : « Je considère la conversion comme à la fois injuste et impraticable. Sous l'apparence de doter les indigènes de leur propriété, on ne fera que leur voler leurs terres. C'est un système de brigandage agraire (*een stelsel van landroof*). »

Un autre député influent du même parti, M. Wintgens, s'exprime en termes non moins énergiques (Voir *Redevoering*

prendre aux indigènes habitant des *dessas* où existe la propriété communale, qu'ils ont la faculté de les convertir en lots privés ; mais les résultats sont presque nuls. Habitués depuis leur enfance à un régime qui établit un rapport direct entre la possession du sol et la corvée, ils craignent un changement qui pourrait, croient-ils, augmenter leurs charges. La seule réforme qu'ils adoptent parfois est la fixité de la répartition, ce qui constitue un retour à l'ancienne coutume, telle qu'elle est décrite dans l'*Eindrésumé*, t. II, p. 98-121 et 292-293. Une nouvelle ordonnance d'avril 1885 facilite encore la conversion, et, comme on transforme peu à peu la corvée en impôt en argent, on espère que la conversion fera plus de progrès.

Les enquêtes faites dans Sumatra, Célèbes et les autres îles de l'Archipel ont prouvé que le sol restait indivis aussi longtemps que la culture était très primitive et pour ainsi dire nomade. Quand, la population croissant, l'agriculture devenait plus intensive, le partage périodique cessait et les lots se transmettaient héréditairement ; mais le droit de la tribu ou de la commune sur les terres incultes, et un certain « domaine éminent » sur les autres terres, étaient maintenus, même quand l'hérédité des terres cultivées était devenue générale.

Le morcellement excessif est un mal qui se fait sentir pour les terres privées aussi bien que pour les terres communales à partage périodique. Il faudrait, dit M. Bergsma, diviser le sol en parcelles d'une étendue convenable et immuable, qui se transmettraient héréditairement mais sans subir de partage. D'après une ancienne coutume, qui est encore en vigueur dans les régions montagneuses, la terre arable passe indivise à la fille aînée. En fait de propriété, l'indigène ne connaît que le droit *jasa* ou *jasan*, c'est-à-dire celui qui appartient au premier qui a défriché une partie de forêt ou de terre vague. »

Digitized by Google

over de conversie der gemeente gronden op Java en Madoera. La Haye, Van Cleef, 1882) : « Point de révolutions plus dangereuses que celles qui touchent à la terre, car elles mettent en question les bases mêmes de l'ordre social. Nous l'avons vu jadis, à Rome, à l'époque des lois agraires. Nous le voyons aujourd'hui en Irlande, où la *Land League* entend restreindre, où plutôt supprimer les droits des propriétaires au profit des fermiers. A Java, ce sont les classes dirigeantes qui veulent imposer une révolution agraire aux cultivateurs, malgré eux. Quelle en sera la conséquence? C'est que les terres, entrées dans la circulation, seront accaparées par les plus riches, et alors les plus pauvres, devenus des « prolétaires », ne pourront plus vivre qu'en offrant leurs bras à un prix si minime qu'il ne permettra plus aux familles de subsister.

« La division définitive de la propriété en menues parcelles, ajoute M. Wintgens, rendra la culture du riz impossible, et alors on verra l'infortuné Javanais exposé, comme le ryot de l'Inde, à des famines périodiques. Bientôt le capital tout-puissant, comme la *Koloniale Bank*, qui veut mettre dix millions de florins à la disposition des entrepreneurs de culture, accaparera toutes les terres et convertira les Javanais, aujourd'hui cultivateurs-propriétaires, en un peuple de salariés. Ne dépouillez pas ce peuple heureux et paisible de sa propriété ! N'imposez pas un changement que nul là-bas ne désire ! »

M. Wintgens cite un extrait d'une lettre que lui avait adressée un ancien ministre des colonies très estimé, M. Baud : « Le Javanais n'est pas de force à résister aux entreprises des Européens et des Chinois. Quand ceux-ci se seront emparés du patrimoine du peuple; quand une société orientale, mais heureuse, se sera transformée en une mauvaise imitation de nos sociétés européennes; quand le Javanais, privé de sa propriété, sera ravalé au triste sort d'un koeli, d'un manœuvre, alors, au sein de ces classes déshéritées, appauvries, le malaise et le mécontentement se répandront, et une révolution sociale sera à craindre. »

Je répéterai ici ce que j'ai dit ailleurs à propos de la

Digitized by Google

zadruga et des autres formes anciennes de la propriété, qui avaient pour effet de préserver les familles des rudes atteintes de l'individualisme et de la concurrence à outrance. Minées par le contraste extrême du divitisme et du paupérisme, éprouvées par les cruelles souffrances des crises commerciales et industrielles de plus en plus fréquentes, et menacées, comme les démocraties antiques, de voir la liberté sombrer dans la lutte sociale des riches contre les pauvres, nos sociétés modernes ne présentent pas un tableau assez satisfaisant pour que nous allions imposer nos institutions aux peuples qui ne les adoptent pas spontanément.

Le redoutable problème de l'organisation politique et économique de la démocratie est loin d'être résolu. Soyons donc prudents. Étudions beaucoup, comparons les faits ; mais gardons-nous d'imposer aux autres nos lois et notre régime agraire, alors que de toutes parts on en demande la réforme.

Pour Java surtout, rien n'y réclame un changement dans le régime rural ; c'est la colonie d'exploitation la plus prospère et la mieux administrée du monde. L'étendue des terres mises en culture permanente augmente constamment, ainsi que le prouvent les chiffres cités plus haut, et la population s'accroît aussi rapidement qu'aux États-Unis, sans que le paupérisme apparaisse : que veut-on de plus? Si les *crofters* de l'Écosse, les petits tenanciers de l'Irlande et les *contadini* italiens étaient aussi heureux que les Javanais, comme ils béniraient le ciel !

II

Il existe, au centre de l'île de Sumatra, au delà de la chaîne de montagnes qui traverse le pays, une région que l'on appelle le haut pays de Padan. Elle est habitée par des tribus de Malais-Manangkabos ou Oerang-Djambag, qui ont conservé des coutumes très primitives. M. Van Hasselt, qui a servi de guide à l'expédition officielle d'enquête, parce qu'il connaissait très bien les habitants et leur langue, a décrit avec soin les usages de ces tribus dans le Rapport officiel.

J'en extrais ce qui concerne l'organisation de la famille

Digitized by Google

et de la propriété. La commune est composée de plusieurs groupes de familles appelés *soekoes*, qui rappellent la *gens* romaine. Chaque *soekoe* est formée de plusieurs familles *boeah poroei* ou *kampoeëng*, et les chefs de ces familles constituent le corps qui administre le village. Chaque famille occupe un vaste enclos où sont réunies plusieurs maisons, habitées par les différents ménages. A la tête de la famille se trouve un chef nommé *panghoeloe*, ce qui signifie « le principal », « le seigneur », comme le *starechina* dans la *zadruga* jougo-slave. Il est élu de la même façon que le *starechina*, par les membres de la famille, et l'on choisit non le plus âgé, mais le plus capable. Tous les *panghoeloes* ont les mêmes droits, mais celui qui est à la tête de la plus ancienne *soekoe* préside la réunion des chefs de famille, la *râpé*.

La propriété est familiale, comme dans la *zadruga;* elle appartient à l'association des ménages qui constituent la *soekoe*. Quand un nouveau ménage se forme par mariage, on lui bâtit une maison à côté des autres; mais tous se réunissent autour du même foyer. Le ménage s'appelle *samandei*, du mot *mandei*, qui signifie mère, parce que c'est, en effet, par elle que s'établit la parenté. Tous ceux qui habitent un même groupe de maisons sont descendants d'une même mère, on les désigne par les mots de *saboeah paroei*, qui signifient « fruits du même ventre ».

Quand la famille *matriarcale* [1] devient trop nombreuse, elle se divise en deux, les parents les plus rapprochés restant ensemble. Deux *saboeahs paroei* sont ainsi formées, habitant deux groupes de maisons séparés.

Quand une fille se marie, elle ne quitte pas la maison ma-

[1] Voir l'intéressant travail du professeur G.-A. Wilken sur le *matriarcat* (*Verwantschap, etc., bij de volken van den Indischen archipel*, p. 9-21). Dans la France méridionale, le mari, dit-on, considère qu'il est attaché par un lien plus intime à ceux qui sont issus de lui-même qu'à sa femme, qui, à ses yeux, continue à appartenir à une autre famille.

Voici ce que nous racontait récemment à ce sujet M. Jules Lemaître. Un méridional, dans son testament, ne lègue rien à sa femme, — on le lui reproche et il répond tout simplement : Sans doute, c'est une bonne femme, mais elle n'est pas ma parente.

Digitized by Google

ternelle. Elle obtient une demeure séparée vacante, *roewang*, ou bien on lui en construit une; on lui attribue une part dans la *sawah* de la famille et elle peut se servir même des ustensiles de la communauté, si elle ne s'en est pas encore procuré pour elle-même. Son mari apporte aussi la jouissance d'un lot de la *sawah* de sa famille, mais à condition que ses sœurs et leurs enfants conservent une étendue de *sawah* suffisante pour leur entretien. Le but constant de l'*Adat* ou coutume est de mettre les femmes et leurs descendants à l'abri du besoin.

Le mari vient mettre en valeur les champs de sa ferme, et elle lui prépare sa nourriture et ses vêtements, mais ils ne cohabitent pas véritablement ensemble. Il continue à faire partie de sa famille à lui; il vient seulement passer la nuit avec sa femme, quand l'attrait l'y retient ou l'y attire.

Les enfants qui naissent du mariage font partie de la famille de la mère. Il n'y a point, entre mari et femme, communauté de biens. Ce qu'elle acquiert enrichit sa famille, de même que ce que le mari acquiert va à la sienne. Les jeunes gens, la nuit, vont occuper les cabanes de garde construites dans les *sawahs*. Quand le mari reçoit des visiteurs, il les conduit dans la demeure de sa femme, non dans celle de sa famille.

Le système d'hérédité est réglé d'après les mêmes principes. Les enfants héritent de leur mère et, à leur défaut, viennent les frères et sœurs, qui héritent aussi les uns des autres; ils n'héritent pas de leur père.

Du mari héritent ses frères et sœurs ou leurs enfants; mais les biens fonciers restent toujours aux mains du chef du ménage, le *mâmag*. L'origine de ce régime d'hérédité doit remonter à l'époque primitive de la promiscuité, où la descendance ne pouvait se constater que du côté de la mère. C'est ce que Bachofen a très bien appelé le *Mutter-Recht*. Le domaine familial reste ordinairement indivis, comme dans la *zadruga*. Le partage n'est permis qu'à des cohéritiers au quatrième degré : *ka limo kali toeroen*, comme dit la maxime de l'*Adat*. L'*Adat* défend absolument le partage des possessions dans la famille matriarcale « issue du même ventre », *boeah paroei*.

Digitized by Google

Une distinction très juste, et préconisée par François Huet dans le *Règne social du christianisme*, est faite entre les biens acquis par héritage, *haratô poesakô*, et ceux qui sont le produit du travail personnel, *haratô bandô*. De ceux-ci, le propriétaire peut disposer, mais en en prévenant le chef de la famille, qui est chargé spécialement de veiller à la conservation du patrimoine; il n'a que la jouissance.

Le règlement de 1875, émané de l'autorité néerlandaise, a mis fin au principe de la solidarité, qui rendait toute la famille coresponsable tant au civil qu'au criminel.

Avec le consentement des coïntéressés, le chef de la *soekoe* peut avancer, à l'un des membres de la famille qui veut entreprendre un commerce, une partie du patrimoine commun, mais l'emprunteur est tenu de le restituer. Même coutume dans la famille patriarcale des Jougo-Slaves.

N'est-il pas remarquable que l'on retrouve ainsi la même institution, la *Haus-Communion*, comme l'appellent très bien les Autrichiens, et au bord du Danube, et dans l'intérieur de Sumatra, chez des races très diverses, qui, à aucune époque, n'ont eu de relations? C'est la preuve évidente de ce fait si important à constater en matière de sociologie, à savoir: qu'en raison des mêmes nécessités économiques, ces deux institutions fondamentales, la famille et la propriété, ont passé partout par les mêmes phases, dans leur évolution pendant le cours des siècles.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

COMMENT REDEVENIR MAJORITÉ

La *Revue de Belgique* a en toute circonstance fait preuve d'un large esprit de tolérance. Sans engager la responsabilité de son comité de rédaction, elle a accueilli dans ses colonnes la défense de thèses contradictoires, n'exigeant de la part de ses collaborateurs d'un jour que la sincérité et la modération dans la forme.

Si, dès les premières lignes de ce travail, je crois devoir dégager de toute solidarité ceux qui veulent bien m'accorder l'hospitalité, c'est que les idées que je me propose d'exposer, la ligne de conduite que je vais essayer de tracer et que je conseille au parti libéral comme sa seule planche de salut ne seront pas, j'en suis certain, du goût de tout le monde.

Parmi les lecteurs de la *Revue*, d'aucuns me considéreront comme un Épiménide, d'autres comme un fossile antédiluvien; les uns m'enverront à Gheel, les autres dans un bocal de quelque cabinet d'histoire naturelle.

Mais, m'objectera-t-on, si vous ne vous faites aucune illusion sur l'accueil réservé à votre écrit, pourquoi le faire éclore? Rien ne vous force à noircir du papier; gardez vos idées surannées pour vous-même, ne fatiguez pas inutilement vos lecteurs, et surtout n'ameutez pas contre vous des gens qui ne demandent qu'à déchirer et à mordre.

Certes, ces conseils sont sages; mais j'ai l'esprit fait de telle sorte qu'il ne me déplaît pas de combattre les idées généralement tenues pour vraies et contre lesquelles ma conscience proteste; j'éprouve quelque plaisir, lorsqu'elle se fourvoie, à

Digitized by Google

me mettre en travers de l'opinion publique, souveraine et impeccable aux yeux de tant de gens.

Enfin, rien ne blesse plus profondément mes sentiments intimes que l'obéissance passive à cette autorité nouvelle qu'on appelle *le courant*.

Oui, c'est contre le courant qui entraîne aujourd'hui le parti libéral que je me propose de lutter. Je me jette à la nage sans regarder si je serai culbuté, raillé ou suivi; fort de ma conscience, profondément convaincu, exempt de toute arrière-pensée, je prends la plume n'ayant qu'un but, qu'on pourra taxer d'orgueil, mais qui m'inspirera des sympathies : sauvegarder l'avenir du pays, actuellement compromis; conserver à mes enfants le plus précieux de tous les héritages, nos libres institutions, aujourd'hui dangereusement menacées.

Pour tout homme en qui brûle un peu de cette flamme sacrée qui le rend accessible aux élans généreux, aux nobles aspirations, qui lui donne la foi dans le progrès et l'amour de l'humanité; pour celui qui peut à juste titre revendiquer ce beau nom de *libéral* si souvent usurpé, perverti ou prostitué, notre histoire politique, aboutissant, après une brillante suite d'années, à la situation actuelle si inquiétante et si sombre, doit être l'objet d'un douloureux étonnement.

Elle semble la justification de ces esprits chagrins et sceptiques qui doutent de l'efficacité des principes de justice et de vérité, et qui, niant l'utilité de leur application, considèrent comme inévitable, même après des années de paix et de lumière, le retour de périodes de troubles et d'obscurité.

Jetons un rapide coup d'œil sur le demi-siècle qui vient de s'écouler.

Nul ne méconnaîtra qu'au point de vue matériel, la transformation de la Belgique n'ait été surprenante et l'accroissement de la richesse publique véritablement prodigieux.

Son développement est certainement dû à des causes diverses, et non exclusivement au régime sous lequel elle a vécu. Dotée dès son berceau de toutes les libertés fondamentales proclamées par la Constituante, la Belgique a prouvé

Digitized by Google

du moins qu'il n'est pas d'institutions plus favorables aux progrès matériels que les institutions libres.

Mais ce n'est pas tout que d'avoir une Constitution qui assure au citoyen l'intégral exercice de ses droits, la libre expansion de ses facultés et sa complète sécurité ; il faut encore que, dans l'application de la législation, préexiste une direction, un principe. Selon que l'esprit qui présidera à l'élaboration et à la revision de nos lois sera favorable ou hostile à la liberté, selon que les hommes qui sont au pouvoir s'inspireront des idées de progrès ou de réaction, auront les yeux tournés vers l'avenir ou vers le passé, notre politique sera libérale ou réactionnaire, progressive ou cléricale.

Dans les premières années qui ont suivi notre affranchissement, le souffle brûlant et généreux qui avait en quelque sorte soulevé le monde en 1830 ne s'était pas encore refroidi. Les aspirations vers la liberté qui avaient gagné jusqu'aux ministres mêmes d'une Église, antagonisme vivant des idées modernes, n'avaient point encore perdu tout leur empire.

Mais quand l'influence de l'encyclique se fut fait sentir, quand l'Église catholique, revenue de son enthousiasme pour la liberté, dont elle n'avait apprécié les bienfaits et accepté la défense que parce qu'elle était elle-même opprimée, se sentit dégagée et assez maîtresse d'elle-même pour pouvoir dominer les autres, les divergences d'opinions se produisirent, les partis se dessinèrent et la lutte surgit entre les idées libérales et les tendances ultramontaines.

Dès lors, deux grands partis politiques se disputèrent le pouvoir.

Leurs divisions n'ont pas cessé de grandir et de prendre malheureusement un caractère de plus en plus hostile et violent.

Étudions successivement la composition de ces deux partis.

Le parti catholique renferme deux éléments bien distincts, mais réunis par un indissoluble lien.

C'est l'élément clérical d'abord, inspiré par le pape, dominé par les évêques servi par le clergé et soutenu par ces milices

Digitized by Google

dévouées que chaque jour les ordres religieux et les couvents lui fournissent plus nombreuses. Cet élément antinational, ayant son chef suprême à l'étranger, rêve le retour du moyen âge, la suprématie de l'Église et sa souveraineté temporelle. Au point de vue politique, c'est bien là l'ennemi.

L'élément clérical trouve sa force principale dans l'idée religieuse habilement exploitée, pervertie et entraînée hors de son domaine spirituel; il cherche un appui dans le second élément dont se compose le parti catholique, l'élément conservateur. Celui-ci compte, dans ses rangs, des hommes dévoués à nos institutions, attachés à notre nationalité, ne reconnaissant d'autre souverain que notre Roi.

Ce sont des patriotes, des Belges véritables, mais convaincus que les idées modernes sont un danger social; les yeux exclusivement fixés sur les excès de la liberté, ils n'en apprécient pas les bienfaits et cherchent à en limiter l'usage. C'est un élément pondérateur qui, loin d'être un danger par lui-même, constituerait, au contraire, s'il était indépendant de l'élément clérical, un lest protecteur, une barrière utile et un obstacle salutaire à des transformations qui, trop précipitées, ne sont jamais efficaces.

Malheureusement, l'élément catholique conservateur ne peut triompher qu'avec l'aide du clergé.

En Belgique, l'évêque est le grand électeur, c'est lui qui distribue, dans la droite, les mandats à la Chambre et au Sénat; comment le catholique conservateur s'affranchirait-il de l'influence de celui qui n'a qu'à retirer sa main pour le faire tomber de son siège parlementaire? Quelles que soient ses aspirations intimes, il devra céder et obéir.

Ainsi, le parti catholique peut-il, à l'aide d'une équivoque, protester avec indignation, par l'organe de quelques-uns de ses membres, contre les principes ultramontains qu'on lui attribue.

En répudiant les exagérations de l'élément clérical, qui, néanmoins, le pousse et le domine, l'élément conservateur empêche que le parti catholique ne se discrédite aux yeux du pays.

Digitized by Google

A ses adversaires, dénonçant les arrogances ultramontaines et les visées liberticides du cléricalisme, le parti catholique oppose les démentis énergiques et consciencieux de ses membres conservateurs les plus distingués; car, il faut le reconnaître, aucun parti n'a le privilège exclusif de l'honnêteté, de la droiture et du talent. Ces qualités se rencontrent parmi nos adversaires comme parmi nos amis politiques; en cette matière comme en toute autre, on peut se tromper sans mériter le blâme et sans soulever contre soi l'indignation et la colère.

Le second parti, dont les tendances ultramontaines devaient fatalement provoquer la constitution, le parti libéral, n'avait pas, à son début, de programme bien défini.

Il se composait de ceux qui avaient conservé les traditions de nos constituants, qui, pénétrés de leur esprit large et conciliant, voulaient, pour tous, la liberté la plus étendue.

Une minorité infime avait conservé ses prédilections républicaines et subissait l'influence du radicalisme français; mais, confinée dans les grandes villes seulement, elle n'avait qu'une importance secondaire et ne formait qu'une quantité négligeable au point de vue de son influence politique.

Quand, plus tard, le cléricalisme se fut affirmé, quand l'ultramontanisme eut fait entendre son insolent défi et que l'Église eut recommencé sa lutte contre les libertés modernes, les esprits indépendants et éclairés comprirent la nécessité de la résistance et de l'organisation. C'est au Congrès libéralde 1846 que revient l'honneur d'avoir rétabli l'union, discipliné le parti, déployé son drapeau et tracé les grandes lignes du programme du libéralisme.

Un fait paraissait alors indéniable, une vérité éclatante, c'est que pour conserver à notre pays, si profondément imprégné de catholicisme, la conquête de nos libertés constitutionnelles, ce n'était pas trop du concours de toutes les intelligences, de toutes les énergies, de tous les dévouements.

Un ennemi puissant s'était démasqué dont l'esprit de domination, appuyé sur le fanatisme et l'ignorance, devait chercher à étouffer dans leur germe les libertés stigmatisées par l'encyclique et signalées au monde comme un danger et une

Digitized by Google

peste par le chef infaillible de l'Église. La lutte éclatait violente, sans trêve et sans merci, entre la théocratie et la société civile.

Aussi est-ce au cri de l'*indépendance du pouvoir civil* que cette lutte fut entreprise, continuée et soutenue pendant de longues années par le libéralisme. Elle aboutit à la suprématie incontestable de notre parti.

Le résultat fut tel qu'on eut l'illusion de croire le cléricalisme à jamais abattu et notre triomphe complet et définitif.

De 1847 à 1870, le parti libéral a presque constamment occupé le pouvoir. Période glorieuse, où la Belgique a joui du fruit de ses travaux, de sa sagesse, de sa politique ferme et progressive.

Le bilan de cette époque renferme de nombreux et éclatants témoignages des progrès réalisés, des transformations accomplies, de la marche merveilleusement ascendante de la nation dans toutes les sphères de l'activité humaine : l'instruction primaire se développant dans une progression telle, qu'elle serait devenue générale au bout d'un petit nombre d'années, sans l'intervention d'aucune loi coercitive; le pays sillonné de chemins de fer et de routes; les villes ouvertes et débarrassées des étreintes de l'octroi; trois grandes institutions créées : la Banque nationale, facilitant et assurant le crédit au commerce et à l'industrie; la Caisse générale d'épargne et de retraite, provoquant l'économie, encourageant l'épargne, protectrice de l'ouvrier et condition de son relèvement; le Crédit communal, fournissant, grâce à l'établissement du fonds communal, les ressources nécessaires pour l'exécution des travaux indispensables à la salubrité publique. Après ces utiles créations, citons d'autres réformes encore : l'abaissement des taxes postales, l'abolition de l'impôt sur le sel; la liberté commerciale proclamée et appliquée, l'ordre et la prospérité ramenés dans nos finances. Montrons enfin, après toutes ces conquêtes, qui se présentent en foule sous ma plume, la liberté individuelle se développant et s'épanouissant par degré sous l'influence du principe vivifiant qui étend le domaine de l'individu et restreint l'action toujours néfaste et usurpatrice de l'État.

Digitized by Google

Tel était le résultat de l'application et du triomphe de nos doctrines. N'est-ce pas la justification de la prédominance du parti libéral? N'est-ce pas la preuve de la clairvoyance de ceux qui attachent à sa suprématie l'avenir et la prospérité du pays?

Et voilà que, quinze ans après, la Belgique se retrouve non plus telle qu'elle était en 1846, en face d'un ennemi qui la menace, mais dominée, abattue, écrasée, sentant peser sur elle le joug théocratique chaque jour plus humiliant et plus lourd.

Par quel étrange phénomène cette transformation a-t-elle pu s'accomplir?

Pour ceux qui croient au progrès, à la marche incessante de la société vers un niveau plus élevé, à l'approximation constante de l'humanité vers un état idéal de justice absolue, n'y a-t-il pas, dans ce recul, après une longue période ascendante sous l'influence du principe libéral, une contradiction brutale qui ferait douter du principe lui-même ou tout au moins de son efficacité, s'il est fatalement condamné à d'inévitables réactions?

Nous en étions arrivés à ce point qu'on croyait le gouvernement du parti clérical désormais impossible.

Les conservateurs catholiques eux-mêmes préconisaient la constitution d'un parti libéral conservateur, ayant à sa tête le chef reconnu du libéralisme, pour s'opposer aux empiètements du radicalisme, qui grandissait dans quelques grandes villes et s'affirmait de plus en plus audacieusement à Bruxelles; et aujourd'hui, nous nous posons avec angoisse ces questions : Le parti libéral pourra-t-il jamais reconquérir le pouvoir? la Belgique n'est-elle pas irrémédiablement condamnée à subir le gouvernement des prêtres?

Est-ce donc là le résultat de luttes si longues, suivies des triomphes répétés de l'esprit moderne sur l'obscurantisme et l'intolérance théocratiques, et faut-il que, donnant raison aux esprits sceptiques dont nous parlions au début de cet article, il faille douter de notre principe lui-même?

Hâtons-nous de répondre « non ».

Digitized by Google

Si le libéralisme a succombé, c'est sous le poids de ses propres fautes, c'est parce qu'il s'est laissé entraîner hors de sa voie, qu'il a forfait à son principe.

Du jour où le cléricalisme a cessé de paraître menaçant, un élément nouveau s'est introduit dans le parti libéral, un élément destructeur, qui, partout où son influence s'est fait sentir, n'a jamais servi qu'à faire des ruines, qui, sous couleur de progrès et de régénération, a partout contribué à renverser la liberté.

Par quelle étrange confusion dans les mots et les idées, est-ce dans les rangs de l'armée libérale que cet élément s'est subrepticement glissé? Il a bien plus d'affinités avec le parti clérical, leurs procédés sont identiques; tandis qu'entre le libéralisme et le radicalisme, l'antagonisme est complet.

Ils partent de pôles opposés.

L'un voit l'avenir et le progrès de l'humanité attachés au triomphe de la liberté.

L'autre croit qu'ils ne sont dus qu'à l'organisation sociale.

L'un attend tout du développement de l'individu, de l'expansion spontanée de ses facultés, de la disparition successive des entraves que des siècles de préjugés, d'oppression et de barbarie nous ont léguées.

L'autre croit que le bonheur de l'humanité dépend de la forme même de la société, d'un ensemble de combinaisons plus ou moins ingénieuses, qu'il s'agit de déterminer et d'imposer, de telle sorte que l'homme, cessant d'être un agent indépendant, vienne fondre son individualité dans l'organisme social.

Le libéralisme s'inspire de cette maxime : « A chacun selon son mérite et ses œuvres. »

Le radicalisme tend au nivellement de tous les membres du corps social et à l'égalité générale.

L'affinité des radicaux socialistes avec le parti théocratique est, au contraire, indiscutable.

Radicaux et cléricaux forment chacun une Église d'où la liberté est bannie.

Digitized by Google

Tous deux procèdent par voie d'autorité et d'oppression. Pour tous deux, la liberté ne suffit pas à présider aux destinées de l'humanité.

Pour tous deux, l'homme, par lui-même, est incapable de remplir sa mission sur cette terre.

L'Église catholique lui dit : « La liberté, c'est la possibilité du mal; la Providence a été imprévoyante; elle a dû corriger son œuvre en se révélant à moi pour que je te serve de guide. La société que je t'impose est de création divine, et c'est au nom de Dieu lui-même que je t'ordonne de suivre sa loi. »

L'Église socialiste lui dit : « La liberté engendre, pour les hommes, les luttes, la misère et la mort. Au nom de tes intérêts, de ta propre conservation, que l'organisation sociale peut seule sauvegarder, je t'ordonne de suivre sa loi. »

Aux revendications oppressives de ces deux intolérances, de ces deux tyrannies, le libéralisme répond : « Arrière, tous les contempteurs de la liberté! La liberté est un principe divin; sous son action bienfaisante, le mal doit successivement disparaître du monde pour faire place à l'universelle harmonie. Je ne crois ni au mandat révélé de l'Église catholique, ni aux élucubrations de l'Église radico-socialiste.

« Ce ne sont qu'œuvres de cerveaux humains, pour exploiter l'humaine crédulité.

« Une force supérieure, inaccessible à mon entendement, m'a jeté sur cette terre intelligent et libre; j'entends répudier tous les jougs, user de mon intelligence et conserver ma liberté. »

Si, malgré tant de motifs qui auraient dû les séparer, libéraux et radicaux se sont unis, c'est qu'un point semble leur être commun, et encore ne l'est-il qu'en apparence : c'est leur haine contre l'esprit dominateur du clergé, contre le cléricalisme. Mais là même, si le but est semblable, les mobiles et les tendances diffèrent.

Les libéraux ne s'attaquent qu'à l'Église empiétant sur le domaine civil; ils respectent toutes les opinions religieuses, car la tolérance est fille de la liberté.

Digitized by Google

Les radicaux visent non seulement le prêtre politique, mais le prêtre en tant que ministre d'un culte, quel qu'il soit; ils ne combattent pas l'immixtion du culte dans les choses temporelles, mais tous les cultes; ils veulent détruire toutes les religions; ils vont plus loin, ils cherchent à tuer jusqu'à l'idée de la divinité.

Le but des radicaux n'est nullement le triomphe du libéralisme. Celui-ci ne leur donnera aucune des satisfactions qu'ils réclament.

Ce n'est que par des moyens violents et révolutionnaires qu'ils pourront réaliser leurs désirs. Sous un gouvernement libéral, ils ne réussiront jamais à fomenter des troubles; c'est bien plutôt sous l'oppression cléricale qu'ils peuvent espérer une de ces commotions subites de l'opinion qui leur permettrait d'exécuter subrepticement leurs projets et de bouleverser nos institutions.

Rien donc n'est commun entre ces étranges alliés, que tant de gens, mus par les plus louables intentions, s'efforcent de faire marcher sous la même bannière et de confondre sous une même dénomination.

Le drapeau libéral est assez large, disent-ils, pour abriter sous ses plis toutes les nuances du parti du libre examen. Noble langage, appliqué à tous ceux qui s'inspirent d'un même principe, ont la même foi politique et marchent vers un même but, quelles que soient leurs divergences sur des points secondaires.

Langage insensé et périlleux, s'il sert à cacher des contradictions et des antagonismes. L'union ne peut aboutir, dans ces conditions, qu'à des luttes certaines, à des déchirements violents.

Ce n'est pas avec des concessions et des compromis que l'on peut unir ce qui est contradictoire et antagonique.

Les caractères s'abaissent à poursuivre un tel but; la moralité en est atteinte et les partis se déconsidèrent.

Tel est l'affligeant spectacle auquel nous avons assisté dans ces dernières années : le radicalisme, après nous avoir longtemps combattus, s'est fait humble et inoffensif pour se glis-

Digitized by Google

ser dans nos rangs et faire cause commune avec nous. Entraîné par la séduction de ce mot *union*, le libéralisme a consenti à des concessions aussi déplorables qu'inutiles. Loin de contenter son pseudo-allié, il n'a fait, en lui cédant, que provoquer ses exigences; il lui a, faute politique irréparable, attribué une importance qu'il n'avait pas et que par là même il lui a donnée.

Devant le pays, dont le caractère prédominant est la modération, qui, abandonné à son impulsion naturelle, incline vers le parti de la liberté, mais répugne aux aventures, aux exagérations, aux témérités et à la violence, le libéralisme s'est compromis et a été abandonné par d'anciens et de nombreux soutiens.

Sa majorité d'avant 1870, si puissante qu'elle semblait ne plus pouvoir être détruite, s'est effondrée tout à coup. Un déplacement considérable s'est produit dans le corps électoral, et le parti clérical, qui, la veille, n'espérait plus remonter les marches du pouvoir, s'y est trouvé ramené plus nombreux et plus fort qu'il ne l'avait jamais été.

Quelle conduite le parti libéral doit-il adopter, s'il veut reconquérir un jour sa prépondérance, ramener à lui la confiance du pays qu'il a perdue?

Si des considérations de l'ordre le plus élevé n'étaient étroitement mêlées à la situation actuelle, s'il ne s'agissait pas de l'avenir de la patrie, on serait tenté de répondre que, pour résoudre le problème, il suffit de connaître les premières notions d'arithmétique. Expliquons-nous :

Sauf pour ceux qu'aveugle la passion politique, les derniers événements portent en eux d'indiscutables enseignements, c'est l'évidence même.

Avant de les rappeler, établissons d'abord que les partis ne se composent point d'unités homogènes et identiques. Les nuances les plus diverses et les plus variées se découvrent dans chacun d'eux; les individualités dont les opinions sont tranchées, les principes arrêtés, forment de rares exceptions. La grande masse a des aspirations souvent inconscientes, plutôt que des convictions profondes et raisonnées.

Digitized by Google

N'en doit-il pas être ainsi pour que des transformations s'effectuent dans la composition de nos assemblées délibérantes? Hier, le corps électoral déposait dans l'urne une majorité écrasante en faveur de notre parti. Aujourd'hui, le parti catholique l'emporte. Qu'est-ce à dire, sinon qu'un déplacement considérable s'est produit dans ce corps électoral et que, par suite d'un fait, d'un événement quelconque, tel qui votait pour nous hier donne sa voix à nos adversaires aujourd'hui? Pour reconstituer la majorité libérale, refaire la situation antérieure, n'est-il pas évident et cela ne crève-t-il pas les yeux qu'il faut reconquérir les voix perdues, reprendre au parti catholique les votes qui ont fait défection?

Là est le but à poursuivre.

Que faut-il pour l'atteindre? Rechercher les mesures, les causes qui ont provoqué la défection de nos anciens partisans et amené la situation actuelle, pour revenir sur ces mesures, détruire ces causes et transformer la situation.

Deux points sont en dehors de toute contestation :

1° Dans la période qui a précédé notre chute, des concessions ont été faites aux radicaux;

2° L'union entre ce que l'on était convenu d'appeler les différentes nuances du libéralisme, cette union prêchée comme infaillible moyen de triomphe, était complète et parfaite; radicaux et libéraux marchaient la main dans la main.

C'est quand le but recherché, désiré était atteint que la chute a été profonde, irrémédiable, mortelle. A entendre les radicaux, le revirement violent qui s'est produit dans l'opinion du pays provient de l'insuffisance des réformes, de la politique terne et incolore du parti libéral. Si l'on avait résolument marché au suffrage universel, le pays eût donné une majorité incontestable à cette politique nouvelle.

Faisant preuve tout au moins de logique dans son aveuglement, le parti radical continue à défendre cette thèse, à savoir : que c'est à l'aide de mesures plus accentuées et plus violentes qu'il croit pouvoir renverser le parti clérical au pouvoir.

Certes, personne n'osera soutenir que la fraction du corps

Digitized by Google

électoral qui s'est déplacée appartenait à la nuance avancée. Celle-ci seule avait reçu des satisfactions, ses chefs avaient été successivement envoyés à la Chambre. L'extension du droit de suffrage pour les élections communales et provinciales était bien faite pour l'amadouer, et quelque insuffisante que la réforme parût à ses yeux, elle s'en est attribué le mérite. Comment aurait-elle pu passer à l'ennemi alors qu'elle voyait sa politique s'affirmer au Parlement et faire d'incontestables progrès?

Le parti catholique a donc dû chercher ses recrues ailleurs.

Quelle était, le 10 juin 1884, la plate-forme électorale à Bruxelles?

C'est au cri de revision que l'on se présentait au scrutin.

Les grands prêtres du radicalisme la demandaient sur l'heure. Elle devait s'exécuter en un tour de main.

Les plus courageux parmi les candidats, la répudiant dans leur for intérieur, croyaient devoir sacrifier aux meetings et la demandaient à échéance indéterminée, mais tous se présentaient au combat au cri de revision.

On sait ce qui advint de cette étrange campagne.

Ne ressort-il pas de tous ces faits que ce que l'on appelait l'union, le rapprochement des radicaux et des libéraux, loin d'accroître les forces du parti, a eu pour incontestable résultat de le démembrer, d'écarter de ses rangs une fraction considérable de ses anciens partisans et de le constituer en minorité?

Comme nous l'avons dit plus haut, la question peut être ramenée à une simple équation mathématique.

Soit R le parti radical et M la fraction modérée du parti libéral, qui répugne aux innovations et aux aventures.

Quand le parti libéral tout entier luttait à la fois contre radicaux et catholiques, il a pendant de longues années conservé la majorité.

Du jour où R s'est uni aux libéraux, M s'en est détaché pour se joindre aux catholiques, et le libéralisme est devenu minorité.

Donc, M est numériquement plus grand que R; les efforts

Digitized by Google

du libéralisme doivent tendre à ramener M dans ses rangs.

Pour atteindre ce but, il doit répudier l'alliance compromettante des radicaux, simplifier son programme, en rayer les articles qui pourraient ne pas rallier tous ses partisans, repousser toute idée revisionniste et revenir à l'idée fondamentale de la constitution du parti : l'indépendance du pouvoir civil.

La conduite du parti libéral a été le contre-pied de ce qu'elle aurait dû être. Le but à poursuivre était la reconstitution d'une majorité, sans laquelle nous sommes condamnés à l'impuissance. Il fallait renforcer l'armée libérale, augmenter le nombre de ses soldats, lui chercher des alliés pour lutter victorieusement contre le cléricalisme, qui nous avait vaincus.

Sous l'influence de l'esprit sectaire du radicalisme, on s'est ingénié à diminuer l'effectif de nos troupes, à affaiblir, à amoindrir le parti, à le mettre sur un lit de Procuste et à lui faire des amputations réitérées.

Les anathèmes et les excommunications ont atteint ceux qui, adversaires ardents du gouvernement des prêtres, ne souscrivaient pas à tous les nouveaux dogmes inventés par l'intransigeance radicale.

On a restreint le champ de bataille, on en a tenu écartés ceux qui n'admettaient pas tous les articles des nouveaux programmes.

On aurait dû, au contraire, élargir ce champ, simplifier les programmes et attirer à soi tous ceux qui voulaient renverser la politique cléricale. Que dire d'un général qui, pour marcher à l'ennemi, préférerait, à la voie unie et facile, un chemin si rempli d'obstacles, si hérissé de difficultés et de dangers, qu'il l'exposerait à perdre en route la moitié de ses troupes? N'est-ce pas ainsi que les associations libérales ont agi? L'enseignement obligatoire, la réglementation du travail, la substitution de la capacité au cens, la revision de l'article 47, ne sont-ce point autant de barrières qui devaient fatalement réduire l'armée libérale de tous ceux qui ne consentaient pas à les franchir?

Certes, il en pourra coûter à certaines individualités d'en

Digitized by Google

agir ainsi. Ce retour au programme de 1846 froissera sans doute les adversaires du cens et ceux qui sont convaincus de la légitimité de l'extension du droit de suffrage. Mais, dût ce retour empêcher ce que beaucoup d'entre nous peuvent considérer comme des progrès, encore ne faudrait-il pas hésiter à s'y résigner, s'il est la condition *sine qua non* de la reconstitution d'une majorité libérale et de l'avènement de notre parti au pouvoir. A nos amis les progressistes libéraux qui veulent, comme nous, le développement de la liberté, mais qui montrent plus d'impatience dans l'établissement des réformes qu'ils croient désirables, nous dirons : « Renoncez momentanément à la poursuite de vos désirs, à la réalisation de vos vœux, si cette renonciation contribue à ramener à nous ceux dont le concours est indispensable pour reconquérir la direction générale du pays et secouer la domination des prêtres. »

Entre deux maux, ne faut-il pas choisir le moindre, et quel mal plus grand que de voir le pays s'enfoncer chaque jour davantage dans l'ornière cléricale; notre chère Belgique devenir la proie des hommes noirs et le fanatisme religieux se substituer à la sereine autorité du pouvoir civil?

Marquons momentanément le pas, s'il le faut; le libéralisme a, à son actif, assez de réformes et de progrès pour qu'il puisse temporairement ralentir sa marche et concentrer tous ses efforts à défendre les conquêtes qu'on veut lui arracher, à conserver sa liberté si perfidement menacée par l'hypocrisie cléricale.

Quand nous aurons repris la direction des intérêts publics, instruits par les leçons du passé, nous n'oublierons plus que le libéralisme ne peut se maintenir que s'il est conservateur et nous reprendrons l'étude des réformes à accomplir, convaincus qu'il n'y a de progrès réels et durables que ceux qui s'obtiennent graduellement et sans transformation violente.

La patience est, du reste, facile au peuple qui jouit de ce que M. Thiers a si ingénieusement appelé les libertés nécessaires. Quelle est donc la liberté dont le Belge puisse encore désirer la conquête? Quelle est l'œuvre de progrès ou d'uti-

Digitized by Google

lité publique à laquelle notre régime actuel puisse faire obstacle ?

La situation privilégiée que la Constitution nous a faite est à la fois un avantage et un danger : un avantage, puisque nous jouissons des biens dont tant de nations sont encore privées; un danger, parce que l'homme, toujours avide de nouveaux progrès, quand il n'a plus de but précis à ses efforts, risque de s'éprendre de chimères et de compromettre la situation heureuse qu'il possède pour n'aboutir qu'à de dangereuses et décevantes illusions.

Voyons maintenant si les sacrifices demandés à la fraction progressiste du parti libéral ne sont pas plus apparents que réels. En défendant le cens aujourd'hui conspué, diffamé et, comme l'âne de la fable, auteur de tout le mal, je risque fort d'être comme lui traité de pelé, de galeux. Examinons, cependant, et voyons si, encore une fois, les mots ne sont pas ici la cause de divergences qui, en réalité, n'existent pas. Aujourd'hui, quel est le principe, l'axiome en matière électorale? *La substitution de la capacité au cens.*

Cette formule absolument fausse a plus servi à discréditer le cens que tous les reproches réels qu'on a pu lui adresser.

Ses adversaires paraissent triompher par la façon habile dont leur réclamation est exposée.

Ne s'aperçoit-on pas qu'il y a dans cette formule une confusion complète d'idées? Le problème consiste dans le meilleur mode de détermination de la capacité. Cette capacité, tout le monde la réclame, autant les défenseurs du cens que les partisans de l'examen capacitaire. C'est le but vers lequel chacun tend. En demandant la substitution de la capacité au cens, on établit un antagonisme imaginaire entre le système adopté par nos constituants et celui qui fait dépendre le droit électoral de la capacité reconnue.

Cet antagonisme n'existe pas.

Le Congrès a simplement fait prévaloir cette opinion, que le cens est le meilleur critérium de la capacité. Tous les partis admettent que ceux qui sont capables de désigner les mandataires de la nation doivent être électeurs. « Doit être

Digitized by Google

électeur tout individu capable de l'être », est une vérité à la Lapalisse qui provoquera le rire, tant elle est simple et élémentaire.

Mais quelles conditions doit-on remplir pour qu'on puisse se dire en possession de la capacité électorale?

Voilà la question.

Le cens, dit-on, n'est qu'une présomption.

L'examen capacitaire serait-il une preuve directe et complète? Qui oserait le soutenir?

Admettons un instant que l'accord soit fait sur les matières de l'examen. (Supposition téméraire.)

Admettons que le programme soit l'œuvre d'un génie transcendant; les examinateurs, exempts de toute passion politique et l'impartialité même. Que prouvera l'examen, sinon que le candidat possède certaines notions scientifiques, une certaine dose d'intelligence?

Mais cette preuve suffit-elle?

Ne faut-il pas d'autres conditions encore, indispensables à l'exercice du droit?

Ainsi, vous, partisans de l'examen, jugez-vous suffisamment capable l'élève de seconde, ou de rhétorique qui répondra probablement mieux à vos questions que beaucoup de vos électeurs? L'admettrez-vous à l'électorat? Non, vous exigerez que le récipiendaire soit majeur; il faut donc, d'après vous-mêmes, en plus de la présomption de l'examen, une certaine maturité qui s'établit par une présomption nouvelle : la majorité.

Et les femmes, pourquoi les excluez-vous, si l'examen constitue par lui seul une preuve directe et complète? Bien plus, vous refusez l'exercice du droit à certaines catégories d'individus à raison de la profession qu'ils exercent. Vous exigez donc certaines conditions de moralité indépendamment de l'intelligence, et vous faites bien. L'examen est, sur ce point, absolument insuffisant et la présomption de moralité qu'il implique est nulle.

Cette lacune suffit à condamner le système de l'examen unique, comme manquant d'un des éléments essentiels qui constituent la capacité.

Digitized by Google

Quoi ! vous admettrez parmi vos électeurs un voleur ou un escroc, parce qu'il a satisfait à vos questions, et vous repousserez l'ouvrier honnête et laborieux, devenu censitaire par son travail, son intelligence et son économie, parce qu'il n'aura pu répondre aux demandes d'un questionnaire, quelque intelligemment conçu qu'il soit !

Encore une fois, votre examen n'est qu'une présomption au même titre que le cens ; il ne résout qu'une des faces de la question.

Le problème doit se poser ainsi : Comment peut-on le mieux constater : 1° qu'un individu a une intelligence suffisante pour choisir avec discernement ceux qui sont appelés à gérer les intérêts de tous ; 2° qu'il possède un degré de moralité qui assure un choix consciencieux ; 3° qu'il est par sa famille, son patrimoine, sa position, attaché au maintien de l'ordre sans lequel il n'y a ni progrès ni société possibles ; 4° qu'il est enfin assez indépendant pour ne subir aucune pression, aucune influence illégitime.

Telles sont les conditions que doit remplir tout homme qui participe par l'élection à la direction du pays. Tels sont les éléments qui constituent une capacité électorale sérieuse et complète. Parmi les présomptions imaginées jusqu'à ce jour, c'est le sens qui relativement donnera le résultat le meilleur, remplira le mieux les conditions indiquées, déterminera le plus sûrement la capacité que l'on cherche à dégager.

Certes, comme toute institution humaine, le cens laisse subsister des injustices et des anomalies. Mais, tout compte fait, si les anomalies, les contradictions et les injustices des autres systèmes sont plus nombreuses encore, il faudra conclure que le cens constitue, à tout prendre, la mesure la moins imparfaite.

Mais, pour être efficace, pour que la présomption soit sérieuse, le cens ne doit pas descendre trop bas.

L'abaissement du cens au minimum constitutionnel en 1848 a été une faute irréparable, dont notre histoire politique fournit malheureusement d'irrécusables preuves. La réforme de 1848 a investi du droit électoral quantité de gens ne remplissant pas les conditions que nous avons cherché à déter-

Digitized by Google

miner, gens accessibles à des influences cléricales, instruments dociles dans les mains du clergé.

Aussi l'extension donnée au corps électoral, qu'a-t-elle produit? J'appelle sur ces faits indéniables l'attention des libéraux partisans de cette extension.

Avant l'abaissement, Anvers, Turnhout, Bruges, Dixmude, Furnes, Audenarde et Alost envoyaient invariablement à la Chambre des députés libéraux. Depuis, ces mêmes villes ont toutes des députations cléricales.

Qu'adviendrait-il de notre pauvre Belgique, si le suffrage universel y était proclamé?

Il semble que l'idéal à poursuivre soit l'admission du plus grand nombre d'électeurs possible.

Quelle erreur funeste!

Le véritable but, c'est l'admission des seuls citoyens capables de remplir la haute mission qui leur est confiée.

La meilleure organisation sociale est celle qui assure le mieux le respect de tous les droits, l'exercice le plus complet de la liberté.

Ce n'est pas par l'intervention des masses que l'on obtiendra ce résultat, mais à l'aide d'un corps électoral honnête et intelligent. Comme l'a dit Royer-Collard, il y a quelque chose de supérieur à la souveraineté du nombre, c'est la souveraineté de la raison.

Ne soyons pas ingrats.

N'oublions pas que ce régime censitaire, tant décrié, nous a valu plus d'un demi-siècle de tranquillité heureuse, que sous son égide toutes les théories peuvent impunément s'affirmer, même celles qui cherchent à ruiner et à renverser nos institutions. A nos grands démocrates qui prêchent l'extension du droit de vote, je rappelle ce discours d'un ouvrier socialiste dans un des derniers meetings en faveur du suffrage universel: « Le suffrage universel, s'écriait-il, qu'est-ce que cette vieille rengaine? Le suffrage universel existe en France; l'ouvrier y est-il plus heureux, moins exploité qu'ici sous le régime censitaire? Ce qu'il nous faut, c'est l'écrasement de la bourgeoisie et le renversement de la société. »

Digitized by Google

Un dernier mot :

C'est aux fruits qu'il faut juger l'arbre.

Le suffrage universel fleurit en France depuis 1848.

Qu'a-t-il produit?

Des émeutes sanglantes, un despotisme de fer, une nuit profonde, la liberté baillonnée, le territoire envahi et mutilé, et la Commune secouant ses torches et déchirant, de ses propres mains, les entrailles de la patrie épuisée et sanglante.

Et pendant que ces événements sinistres se succédaient à nos portes, le régime censitaire donnait à la Belgique : une sécurité constante, un développement merveilleux, une prospérité croissante, une liberté sans limites et l'insigne honneur de recueillir, sur son sol béni, toutes les épaves des guerres et des révolutions voisines, tous ceux qu'avaient successivement proscrits César ou l'anarchie.

Le cens n'est donc pas si coupable qu'on semble le dire; loin d'être en contradiction avec le principe de la capacité, il en est la manifestation. Son maintien, pour ceux mêmes qui ne trouvent point dans ce mode la meilleure détermination du droit électoral, ne présente guère d'inconvénients ou de dangers, puisqu'il ne peut faire obstacle à aucun progrès.

Ce n'est donc qu'un sacrifice bien mince demandé aux partisans de l'examen capacitaire que de conserver une base électorale sanctionnée par le passé et destinée à nous ramener ceux qu'une revision constitutionnelle effraye.

La participation de tous à la direction des intérêts publics, par l'exercice de ce qu'on est convenu d'appeler le droit électoral, constitue-t-elle une de ces nécessités de premier ordre, qui s'impose au nom de la justice, dont l'application ne souffre aucun délai et devant laquelle toute autre considération doit s'effacer?

Certes, il n'est pas de sujet qui prête à une déclamation plus facile que la dévolution du gouvernement à un nombre restreint de citoyens, que l'état d'infériorité du peuple et l'exploitation des masses.

Mais si l'on veut y regarder de près, les griefs adressés au suffrage restreint s'évanouiront bien vite.

Digitized by Google

Et d'abord, est-ce bien du droit électoral qu'il peut être question, et les mots ne viennent-ils pas encore une fois jeter la perturbation dans les idées? Ne s'agit-il pas plutôt d'une nature spéciale d'obligation sociale qu'il faudrait assimiler à d'autres obligations, telles que la participation à l'institution du jury ou au service de la garde civique? L'homme ne peut jouir des bienfaits que la société lui assure qu'au prix de certains sacrifices. L'idéal serait la sécurité absolue avec la liberté absolue. Mais il n'en est pas ainsi; que de restrictions à notre liberté, que de sacrifices imposés sous les formes les plus diverses! Réduire de plus en plus l'étendue des sacrifices, c'est le but à atteindre, c'est ce qui constitue le progrès chez les peuples civilisés. Parmi les obligations impérieuses que la société impose à ses membres, il y a celle qui consiste à participer à la gestion des intérêts publics.

Cette participation est de nature diverse. Elle peut être *directe et générale;* le forum est alors le champ des délibérations; le peuple fait les lois. Même aux yeux des réformateurs les plus audacieux, cette forme est impraticable, incompatible avec une bonne organisation sociale.

La participation peut être *indirecte*, par l'élection de mandataires. Mais, de même que la gestion des intérêts publics, par l'intervention directe de tous, est impossible ou mauvaise dans ses résultats, de même elle peut être ou moins bonne ou moins utile par l'intervention indirecte de tous que par la participation de ceux-là seulement qui présentent à la société des garanties d'intelligence et de moralité.

Dans cette hypothèse, la société a le droit et le devoir de n'imposer cette charge qu'à ceux qui peuvent le mieux la remplir.

Les partisans les plus convaincus du suffrage universel reconnaissent implicitement ce principe, puisqu'ils restreignent l'application du droit de suffrage et qu'ils en écartent les femmes, les mineurs, les idiots et les fous. C'est donc par le résultat social que donne la participation *directe* ou *indirecte*, *générale* ou *partielle* de ses membres que la société doit décider de la forme et de la composition du corps électoral; il

Digitized by Google

ne s'agit donc plus d'un droit naturel, mais d'une obligation sociale.

Aussi chercherait-on en vain dans l'œuvre immortelle de la Constituante, dans cette charte magnifique : *la Déclaration des droits de l'homme*, un mot consacrant le droit électoral. Cette dénomination est d'invention moderne; elle a largement contribué à fausser les esprits et à leur inspirer le désir d'une réforme électorale, qui ne serait que la revendication d'un droit. Ce thème a été habilement exploité par ceux qui recherchent la faveur populaire. A les entendre, la reconnaissance et l'extension du droit de suffrage devaient produire pour le peuple une ère nouvelle de prospérité et de félicité inconnues.

Une autre cause, bien insignifiante en elle-même, a joué un rôle important, a provoqué d'ardentes hostilités contre le cens et rallié bien des gens à la réforme électorale.

Par une véritable injustice de nos lois fiscales, une catégorie de citoyens qui passent, à juste titre, pour les plus capables, est exempte de toute patente. Cette anomalie injustifiable a eu pour résultat d'écarter un petit nombre d'avocats des urnes électorales. Par une manœuvre habile de ceux qui la dirigent, l'opinion publique, au lieu de s'en prendre à la cause : l'injustice de l'exemption fiscale, s'indigne contre son résultat, et s'en prend au cens, qui n'en peut mais.

Nul doute, si les avocats avaient payé patente, que l'extension du droit de suffrage ne serait point devenue une plateforme électorale. Singulier privilège, d'ailleurs, que celui qu'on reproche aux censitaires et dont pour la plupart ils cherchent à s'affranchir. N'étaient les efforts de ceux qui dirigent nos partis politiques, l'intervention du clergé et de ses nombreuses milices dans le parti catholique, le travail des associations, les appels réitérés de la presse, les démarches désintéressées et la dévorante activité de quelques hommes dévoués dans le parti libéral, le nombre des électeurs participant spontanément à l'élection serait bien restreint. Aussi serait-il absolument juste, puisqu'il s'agit ici, comme nous

Digitized by Google

l'avons établi, d'une obligation sociale, de frapper d'une pénalité celui qui se refuserait à la remplir.

Résumons-nous :

Un danger chaque jour grandissant menace la Belgique. Chaque jour, sans que le pays en ait conscience, le cléricalisme, semblable à une monstrueuse araignée, nous enserre d'un de ces fils invisibles qui finiront par former une trame si épaisse que nos efforts seront impuissants à la déchirer, un linceul qui nous étouffera.

Ce n'est point Catilina, c'est Rome, la Rome oppressive, intolérante et fanatique qui est à nos portes.

Nous jouons une partie désespérée, dont l'avenir du pays, nos institutions, nos libertés sont l'enjeu ; il faut l'emporter ou disparaître comme nation libre, et devenir un vil troupeau sous la crosse d'un archevêque.

Pour conjurer ce danger, tous les sacrifices sont justifiés et légitimes; la renonciation à une extension du droit de suffrage, à la revision de notre Constitution, sont même pour leurs plus chauds partisans un sacrifice bien insignifiant, s'il est mis en balance avec le péril clérical.

L'union du libéralisme et du radicalisme a été la cause indéniable de la chute de notre parti.

Cette union, que la raison repousse, que la morale réprouve, que les faits ont condamnée, semble aujourd'hui absolument, définitivement rompue. Loin de chercher à la rétablir, rendons-la désormais impossible par la répudiation éclatante de toute solidarité compromettante; reprenons l'ancienne devise du parti libéral : *Indépendance du pouvoir civil!* Jamais devise n'a été mieux justifiée, car jamais le pouvoir civil n'a été plus menacé.

En agissant ainsi, nous ramènerons infailliblement à nous les nombreuses phalanges qui nous ont abandonnés, nous aurons reconstitué la majorité libérale et nous aurons sauvé le pays.

E. Anspach.

Digitized by Google

SŒUR DE LAIT

Au Dr R. Comberlach.

I. — La naissance de Marthe.

La naissance de Marthe fut un véritable événement, qui fit sensation à Blois. C'était chose connue, à plusieurs lieues à la ronde, que Mme Candier, pendant plus de dix ans, avait fait maint pèlerinage pour obtenir du ciel le petit être qui venait de lui être accordé. M. Candier, en sceptique, n'ajoutait guère foi à l'efficacité des pieux voyages de sa compagne. Le matin même où commence ce récit, il s'était écrié devant cette maternité triomphante :

« Peuh!... pour une fille... c'était bien la peine de tant se déranger! »

Il mentait. Au fond, il était ravi d'être père, même d'une fille; mais il ne traduisit sa joie qu'en faisant remettre au maire de Blois une forte somme d'argent pour les indigents de la ville. De plus, on convia tous les enfants pauvres à un dîner monstre, qui leur fut servi en plein air, sur la pelouse même du château.

Le bébé faillit coûter la vie à sa mère, et pendant plusieurs jours M. Candier ne quitta pas la chambre de l'accouchée.

Dans l'existence de cet homme, faite de calme et de travail, il fallait un danger réel pour lui faire sentir combien sa femme lui était chère. Quand il l'avait épousée, elle avait seize ans à peine; lui, trente-cinq bien sonnés. Médecin distingué, avide de science, il vouait toutes les facultés de sa riche intelligence au soulagement de ses semblables.

Digitized by Google

Nommé, très jeune, médecin de régiment, il s'était fait remarquer par ses travaux approfondis de thérapeutique, et ce chercheur infatigable n'avait d'autre ambition que de prouver, thèse en main, le merveilleux résultat de ses observations. Caractère original s'il en fut, l'univers était pour lui tout entier contenu dans son cabinet de travail, et il n'aurait jamais songé à se marier, sans les circonstances qui l'entraînèrent bien malgré lui dans les liens du mariage.

M. Candier avait pour ami intime un jeune avocat, nommé Maurice de Brêne. Quoique d'un tempérament très opposé l'un à l'autre, leur amitié, formée au collège, ne s'était jamais démentie. Cela leur avait valu le surnom de Castor et Pollux.

Un jour, Maurice fit irruption chez Albert Candier.

« Mon cher, lui dit-il, veux-tu me rendre un grand service?

— Quelle somme te faut-il? demanda le docteur en continuant à écrire.

— Oh! cette fois, il ne s'agit pas d'argent, mais bien de ta personne.

— Diable! un duel alors?

— Un mariage, mon cher!

— C'est pis encore, s'écria Candier, avec un geste d'effroi comique.

— La femme que je te destine te fera changer d'avis.

— Tu connais mon opinion à cet égard et je ne puis m'expliquer ta démarche que par un pari.

— Oui, un pari, Albert, dont mon bonheur est l'enjeu. Si tu refuses, je suis un homme perdu. »

En entendant ces mots, Candier déposa la plume et, regardant son ami bien en face :

« Explique-toi. Voici un quart d'heure que tu parles par énigmes.

— Tu sais, Albert, que voici trois ans que j'aime Fernande. Si elle n'est pas encore ma femme, cela n'a pas dépendu de ma volonté.

— Je le sais. Tu as toujours agi en honnête homme.

— Le monde n'interprète point ma conduite comme tu le

Digitized by Google

fais. Il ne peut croire qu'un homme qui aime une femme puisse la respecter pendant si longtemps. Fernande est en butte à la médisance. Elle en meurt... Tu connais les préjugés de mes parents : « Hors la noblesse, point de salut »... Fernande n'est pas noble,... impossible de trouver chez ses ascendants la moindre particule... Fernande Millet, tout court!...

— Et comme complication, ajouta Candier, pas la moindre dot pour atténuer la gravité des circonstances.

— Ne plaisante pas. Tu sais ce que cette question d'argent, en amour, a de révoltant. J'ai tâché de fléchir mes parents. Je leur ai parlé des qualités de Fernande, de son esprit élevé,... rien n'y a fait. A tous mes arguments, ma mère me répond qu'on peut aimer tout aussi bien une fille de bonne maison qu'une petite institutrice, et qu'il est de tradition chez les de Brêne d'épouser un « de » quelconque.

— Et ton père?

— Il est moins rigoriste. Touché de mon désespoir, il a fini par me dire : « Je te céderais, si ta sœur était mariée; mais une mésalliance comme celle que tu me proposes pourrait nuire à son établissement. »

Le docteur se frappa le front.

« J'y suis! Tu viens me demander d'épouser ta sœur?

— Oui.

— Malheureux! Tu ne crains point de sacrifier cette enfant à ton amour?

— Ne dirait-on pas que tu es un monstre!... Toute question personnelle mise de côté, je ne connais personne d'aussi digne que toi d'être le mari de Laurence. Cette union, je la considère comme un bonheur pour vous deux. Tu ne peux rester célibataire; un homme de ta valeur doit se créer une famille.

— Ma famille, la voici, répondit le docteur, montrant de la main les manuscrits éparpillés sur la table.

— Ceci ne crée pas un intérieur, Albert. Tôt ou tard, ton cœur reprendra les droits que lui dispute ton cerveau, et ce jour, trouvant ton foyer vide d'affection, tu souffriras. »

Digitized by Google

Candier tressaillit. La parole chaude du jeune avocat l'avait pénétré.

« Soit, répondit-il... Mais ta sœur,... t'appartient-il de disposer d'elle ainsi.

— Laurence te connaît comme si elle t'avait vu, et quoique tu n'aies jamais voulu profiter de notre hospitalité, tu es depuis longtemps des nôtres. Je suis, de quinze ans, l'aîné de ma sœur et, de tout temps, elle m'a entendu parler de toi. Il te sera facile de te faire aimer de cette enfant... Qu'est-ce que je te demande, après tout? De faire ton bonheur en même temps que le mien... N'avons-nous pas toujours tout partagé en frères?

— Admettons que j'accepte ton étrange proposition. Serai-je agréé par tes parents?... Songe-donc,... pas le plus petit blason à leur offrir!

— Renommée vaut titre, répondit de Brêne, qui entrevoyait l'espérance à travers les paroles de son ami. Tu es un prince de la science et...

— Je t'arrête pour t'empêcher de dire une sottise... Combien de temps faut-il pour se marier?

— Trois semaines, lorsque les papiers sont en règle.

— Trois,... plus une pour lui faire la cour, deux pour le voyage de noces, cela fait six semaines... Six semaines, répéta tout bas Candier, et dans deux mois mon rapport doit être envoyé à l'Académie des sciences. »

L'avocat interrogeait avec inquiétude le visage perplexe de son ami.

« Eh bien! Candier?

— Ce que tu me demandes là est impossible. Tout compte fait, je n'ai pas le temps de me marier.

— Et c'est toi, Albert, qui marchandes ainsi mon bonheur? s'écria Maurice, un tremblement dans la voix.

— Voyons,... sois raisonnable, je veux te faire une concession... Accorde-moi quinze jours de réflexion. Que diable! je dois m'habituer un peu à l'idée de changer ma vie de garçon.

— Dans quinze jours, Laurence retourne en pension, faire sa dernière année d'études; mais, puisque tu refuses de me se-

Digitized by Google

conder, j'agirai seul... Je braverai l'autorité de mes parents; je me séparerai de cette sœur que j'aime tant; j'épouserai Fernande contre tous ; je l'ai compromise, je lui dois réparation.

— Halte-là ! dit vivement Candier... Si tu crois que je vais te laisser briser ta carrière, tu te trompes. Me voici prêt à m'immoler... Quand partons-nous? »

De Brêne lui sauta au cou.

« Ah! je te retrouve! Merci, Albert, merci. Je cours annoncer cette bonne nouvelle à Fernande, je reviens ici et nous partons immédiatement pour Blois.

— Quoi! quitter Paris comme cela! sans même avertir tes parents?

— Oh! mes parents sont avertis, répondit son compagnon en riant. Je leur ai annoncé notre arrivée.

— Sans m'en parler?

— Tu vois que ce n'était pas nécessaire.

— Quel comédien tu fais, Maurice! Je suis ta dupe. »

Mais l'avocat était déjà dans l'escalier, et la fin de cette phrase fut perdue pour lui.

De père en fils, la famille de Brêne habitait la magnifique propriété nommée, un peu pompeusement peut-être, « le château des Palmiers ». C'était une élégante habitation, autour de laquelle serpentait une glycine. Lorsqu'on s'arrêtait devant la grille, surmontée d'un écusson, on entrevoyait un parc superbe, puis des serres, qui laissaient échapper, à travers leurs fenêtres entr'ouvertes, des parfums de fleurs exotiques. Si, de l'extérieur, on ne pouvait apercevoir la volière aux oiseaux de toute espèce, du moins entendait-on leur gazouillement, qui se mêlait au bruit d'un jet d'eau retombant en poussière sur la pelouse.

M. de Brêne était un bon vivant, très simple dans ses goûts et riant volontiers des prétentions de son épouse, mais n'ayant garde d'en rire trop haut, car madame ne plaisantait pas sur les prérogatives de la noblesse.

Digitized by Google

Mme de Brêne avait conservé le sot orgueil et le langage ampoulé de sa race. Les petites gens lui inspiraient un profond mépris et, pour ne point être confondue avec les anoblis, elle avait eu soin de mettre sur ses cartes de visite :

« Madame Louis de Brêne de Sainlois. »

Sainlois était son nom de jeune fille, un nom qui remontait aux Croisades.

Son jour de réception était le samedi. Elle recevait en grande dame, avec une grâce, une aisance qui faisait oublier ses travers. Cette femme possédait les coquetteries de son rang, l'art de recevoir en châtelaine.

La maternité n'avait point déformé sa taille ni ôté la souplesse à ses mouvements. Jolie encore, elle semblait devoir rester éternellement jeune, car les années ne mettaient guère leur empreinte sur cette figure de blonde.

Maurice ressemblait à son père. Comme lui, il avait les idées larges, une nature droite. Très romanesque, malgré son titre d'avocat et son expérience d'homme, il avait conservé la fraîcheur d'un cœur qu'aucune passion malsaine n'avait entamé.

Maurice et Albert fraternisaient surtout par leur goût pour le travail. Tous deux avaient l'ambition de parvenir par l'étude. Ces deux hommes, si dissemblables de caractère, se rencontraient admirablement dans la manière de développer leurs aptitudes différentes. Seulement l'avocat y mettait plus de poésie et de sentiment, tandis que Candier envisageait les choses d'une façon plus pratique.

Tous les deux sortirent victorieux de l'université, et Maurice, qui ne pouvait plus se passer de l'amitié de son camarade, s'établit à Paris.

M. et Mme de Brêne n'auraient jamais consenti à se séparer de leur fils, s'ils n'avaient eu Laurence pour remplacer l'absent.

Lorsque Maurice présenta Candier à sa sœur, elle lui tendit la main avec l'ingénuité de ses seize ans.

Digitized by Google

« Je ne connaissais pas encore le frère de mon frère, dit-elle, et cependant son nom m'est familier. »

Sa mère s'avança vivement, pour couper court à cette expansion si en dehors des usages.

« Vous voudrez bien excuser ma fille, monsieur,... c'est une enfant. »

Une enfant! Jamais il n'oserait la demander en mariage.

Il s'assit machinalement sur le siège que lui indiquait la châtelaine; son rôle d'aspirant l'écrasait,... il eût voulu pouvoir se sauver à toutes jambes.

Mme de Brêne connaissait de réputation le docteur. Elle le savait excentrique, rebelle à toute séduction. Son amour-propre se piqua; elle voulut faire la conquête de « cet ours scientifique » et y déploya toute la souplesse de son esprit.

M. de Brêne riait sous cape, en voyant cette femme de cinquante ans user des chatteries d'une jeune fille pour captiver ce récalcitrant.

Maurice se réjouissait; cet accueil surpassait ses espérances. Jamais il n'avait vu sa mère si charmante. Cet effort pour plaire la rajeunissait et mettait des éclairs dans ses yeux.

Candier, à ce flux de paroles, répondait par monosyllabes et trouvait que c'était perdre un temps précieux que de devoir écouter toutes ces futilités.

Laurence, retirée à l'écart, regardait avec curiosité le héros de son imagination, ce beau Candier, que son frère lui avait si souvent dépeint.

L'imagination crée l'idéal que détruit la réalité; aussi Laurence éprouva-t-elle du dépit en constatant combien ce savant à l'air grave répondait peu à son rêve.

Il était grand, très brun, fort réservé. La sœur de Maurice le trouva laid. Si elle avait pu entendre cet homme discuter, elle aurait vu que ce visage, en ce moment fermé, était réellement beau lorsqu'il était animé. Mais voyant que sa présence passait inaperçue, elle se glissa dans le jardin d'hiver, attenant au salon.

Maurice, anxieux de savoir l'effet que produisait son ami

Digitized by Google

sur l'esprit de sa sœur, alla l'y rejoindre, laissant Candier aux prises avec la conversation.

« Comment trouves-tu Albert, sœurette?

— Affreux!

— Affreux!... tu ne l'as pas regardé, alors.

— Si, si,... et c'est à peine s'il a répondu à mon accueil. Je suis certaine que maman me grondera, et tout ça pour ce vilain homme.

— Ne parle pas si haut, il pourrait t'entendre. Voyons, Laurence, ne prends pas ces attitudes d'enfant gâtée... Albert est la nature la plus noble que je connaisse,... tu ne peux donc le juger sur sa mine... S'il ne plaît pas, c'est qu'il n'essaye pas de plaire... Tout en lui est sincère... Il ne fascine pas, il émeut... Quand on le connaît, on ne peut s'empêcher de l'aimer... Une seule chose égale son mérite, c'est sa timidité.

— Oui... Tu es son ami, tu plaides sa cause avec éloquence, fit la jeune fille, redevenue souriante.

— Sa cause n'a pas besoin d'éloquence.

— Tu m'abandonnes, Maurice? » interrompit une voix à leur côté.

C'était Candier.

Il avait profité de l'arrivée de quelques visiteurs pour s'éclipser et venir rejoindre son compagnon.

Laurence étouffa un cri; l'idée qu'il avait pu entendre ses paroles la fit rougir, puis chanceler.

« Qu'avez-vous, ma chère enfant? » s'écria le docteur en la soutenant de son bras.

Elle mit un doigt sur ses lèvres.

« Chut! ce n'est rien; j'ai été saisie...

— C'est ma faute... Je vous ai effrayée... Maladroit! »

Il versa dans la paume de la main de Laurence quelques gouttes d'un flacon qu'il avait sur lui, puis la regarda avec intérêt. Sous ce regard scrutateur, elle baissa les paupières, comme pour échapper à un examen de conscience.

« Venez, dit l'avocat, nous allons faire un tour dans le parc, en attendant l'heure du dîner... Le grand air remettra Laurence. »

Digitized by Google

Mlle de Brêne était une belle jeune fille, au regard tendre, à la bouche mutine. Avec ses deux longues nattes blondes sur ses épaules, elle rappelait la Marguerite de *Faust*. Sa démarche, toute gracieuse, était un peu lente et contrastait avec sa parole vive. Très élancée pour son âge, elle avait néanmoins le caractère d'une enfant et les espièglerie d'une petite fille.

Maintenant, elle marchait entre les deux amis, subitement rassurée par la physionomie du médecin.

« Il n'a rien entendu... Quelle chance! » murmurait-elle.

Tous trois se dirigèrent vers la volière, qu'éclairait un chaud rayon de soleil.

« Voici des spécimens d'oiseaux dignes d'un jardin zoologique, dit Albert.

— Oh! ceux-ci charment les yeux seulement, répondit Laurence. J'aime mieux mes canaris, ils charment les oreilles. Voyez comme ils sont ravissants sous leur plumage d'or et comme ils nous regardent curieusement!

— Je vois que vous êtes bons amis, mademoiselle.

— Ce sont mes enfants... J'ai élevé toutes ces nichées... Je me levais à trois heures du matin pour leur donner à manger.

— Elle leur donnait le biberon, dit Maurice avec un grand sérieux.

— Je croyais, fit Candier en riant, que les canaris nourrissaient eux-mêmes leurs petits.

— Généralement... Mais je vois que Maurice se moque de moi.

— Je me retire... Continue tes explications, elles intéresseront notre savant, » fit l'avocat, qui alla s'asseoir sur un banc, à l'ombre d'un châtaignier.

Il alluma un cigare et se prit à penser à Fernande.

Pauvre Fernande! sa place était ici, près de lui, sous le toit paternel. Pourquoi en était-elle bannie? Il l'avait connue d'une singulière manière. Un jour qu'il se promenait avec Candier, il avait vu passer une dame d'un certain âge, appuyée au bras d'une jeune femme; au même moment, une

Digitized by Google

voiture se heurtait contre le trottoir et la jeune femme, en voulant préserver sa compagne, fit une chute et se foula le pied. — Candier la releva, la fit transporter chez elle et lui donna ses soins. Il apprit que la vieille dame était la veuve d'un officier de marine et que sa fille, Fernande, était institutrice dans un des premiers pensionnats de Paris.

Le médecin s'intéressa bientôt à ses clientes et une intimité s'ensuivit, intimité que partagea Maurice.

Mme Millet, en bonne mère, avait fait de sa fille une vraie femme. Fernande, dont elle avait formé le cœur et l'esprit, était son éloge vivant. Elle n'avait pas eu le tort grave qu'ont les mères faibles, de gâter leurs enfants.

« Je veux t'armer contre les difficultés de la vie, en t'apprenant à vaincre le danger au lieu de le fuir, ma chérie; car, vois-tu, la fille la mieux gardée est celle qui se garde elle-même. A défaut de fortune, je te laisse des principes; si cela ne donne pas la richesse, du moins cela embellit la vie. Rappelle-toi qu'il faut être, non paraître. »

Fernande vénérait sa mère et lui vouait un tendre culte; aussi, quand elle la perdit fut-elle frappée en plein cœur.

Il y avait juste six mois... Maurice y pensait en ce moment. Il revoyait sa fiancée agenouillée sous la bénédiction de la mourante. Instinctivement, il avait pris place à ses côtés, tandis que Candier, qui assistait à cette scène solennelle, s'était silencieusement incliné.

« Adieu, mes enfants. Je vous confie ma Fernande, » dit la veuve dans son dernier soupir.

Ces deux hommes étaient dignes de ce legs précieux. L'orpheline leur devint sacrée.

Le pensionnat dans lequel enseignait Fernande appartenait au « High-life ». Il était dirigé par deux vieilles demoiselles, « les demoiselles du Tillier ». Pour y être admis à enseigner, il fallait non seulement posséder de réelles capacités, mais avoir de grandes protections.

Quelque temps après la mort de sa mère, la jeune institutrice crut remarquer chez ces demoiselles une certaine rai-

Digitized by Google

deur à son égard. Elle ne savait à quoi l'attribuer et s'en affectait beaucoup, lorsqu'un matin, Mlle du Tillier aînée fit prier Fernande de passer au salon.

« Mademoiselle, lui dit-elle à brûle-pourpoint, il court sur votre compte des bruits que vous devez faire cesser.

— Quels bruits?

— C'est très délicat à expliquer... Enfin, vous devez me comprendre.

— Je comprends une chose, mademoiselle, c'est qu'on m'a indignement calomniée près de vous.

— Je veux bien le croire, mais je ne puis entrer dans ces détails. La réputation de mon pensionnat dépend en partie de la réputation de mon personnel enseignant.

— Ainsi, répondit Fernande, en relevant sa belle tête expressive, il ne suffit pas d'être honnête pour être respectée?

— Il faut sauver les apparences, » répliqua sèchement la vieille fille.

Sauver les apparences! Est-ce donc là ce qui constitue la vertu? Non... Fernande eût rougi de recevoir ses amis clandestinement... Elle continua à les recevoir en plein jour, le front haut... Seulement, elle perdit sa place.

Cette nature sincère eût compris que la société fût tellement vertueuse, que même l'apparence du mal l'eût indignée; mais alors, pourquoi cette même société se montrait-elle si indulgente pour le vice, quand la richesse le couvre? Pourquoi se montrait-elle plus rigoureuse pour la forme que pour le fond?

Jamais Mlle Millet n'eût sacrifié son fiancé à ces sots préjugés; non, jamais... dût-elle en mourir de faim.

... Maurice, absorbé dans ses pensées, n'avait pas vu venir à lui Candier et Laurence.

« Quelle mine de vendredi-saint! s'écria le docteur en frappant sur l'épaule de son ami.

— En effet, tu as l'air triste, remarqua la jeune fille. »

Maurice ne répondit pas, mais il passa doucement sous le sien le bras de Laurence.

Digitized by Google

« La cloche du dîner nous appelle; dépêchons-nous, » dit-il.

Cette nuit même, le docteur eut un affreux cauchemar... Il rêva que son rapport arrivait trop tard.

« Comment as-tu dormi? lui demanda Maurice, le lendemain.

— Bien,... assez bien... Mais dis donc, de Brêne, ta sœur me plaît beaucoup. Si tu crois que je ne lui suis pas absolument antipathique, demande-la en mariage pour moi, veux-tu?

— Comment, déjà?

— Oui, tu sais... Je n'ai pas beaucoup de temps à moi... Je dois être prêt pour l'Académie des sciences... Arrange ce mariage à ta guise; plaide cette cause, c'est ton affaire, tu es avocat. »

... Il faut croire que Maurice la plaida bien, cette cause, car un mois après, Laurence devint Mme Candier et de Brêne épousait Fernande.

II. — La lettre.

Dix années se sont écoulées depuis ces événements. M. et Mme de Brêne sont morts dans cet intervalle, et maintenant le château des Palmiers est habité par les deux jeunes ménages.

Fernande a un fils âgé de cinq ans, mais dorénavant Laurence n'aura plus rien à envier; son enfant vient de naître, et c'est alors que nous retrouvons Candier près de sa femme, très inquiet de son état critique.

Nous l'avons dit, il fallait à cet homme un danger réel pour l'initier à la vie de famille, pour transformer ce cœur que la science avait absorbé et que l'anxiété faisait renaître. Ces quelques jours passés au chevet de la malade furent pour lui une véritable torture morale; aussi, lorsqu'il vit la jeune mère hors de danger, étendue dans son fauteuil de convalescente, il ne fut plus maître de son émotion. Le savant avait disparu pour faire place au mari; Candier était devenu amoureux de sa femme.

Digitized by Google

« Et dire qu'il m'a fallu dix ans pour m'apercevoir qu'elle est charmante ! » murmurait-il stupéfait.

Laurence posa sa main blanche sur le bras de son mari.

« A quoi penses-tu, Albert ?

— Je pense que, sans la naissance de notre petite Marthe, je serais resté toute ma vie un manuscrit, une sorte de traité de thérapeutique...

— Quelle singulière réflexion ! mon ami.

— Voyons,... toi-même, n'avais-tu pas fini par me considérer comme tel ?

— J'ai toujours respecté ton goût pour l'étude. La science étant ma seule rivale, je lui ai cédé le pas.

— N'en as-tu jamais souffert, Laurence ? »

Une teinte rosée couvrit les joues de la jeune femme.

« Tu avais si peu le temps de m'aimer ! Candier.

— Pardonne-moi, j'ai été égoïste, tu as été sublime. N'ayant pas d'enfant à chérir, tu t'es tournée vers Dieu pour te dédommager de l'indifférence de ton mari. Monsieur avait ses livres, madame avait son église, nous avions chacun notre hochet.

— Oh ! Albert ! comparer l'église à un hochet !

— Hé !... J'y compare bien la science. Quand on vit à côté du bonheur sans s'en apercevoir, tout ce qui vous en distrait n'est-il pas un hochet ?

— Je ne te reconnais plus, Albert.

— Tu me flattes, dit-il en riant, je désire ne plus me ressembler. »

Laurence ne répondit pas, mais ses yeux tendres se reportèrent sur le berceau de son enfant. Candier suivit ce regard, et une sorte de jalousie lui mordit le cœur.

« Tu ne l'aimeras pas plus que moi, dis ?

— Cela me serait difficile; mais, vois-tu, Marthe m'a reconquis ma place près de toi ; je vais doublement l'aimer. »

En ce moment, un pas lourd fit crier le sable, et le facteur, chargé de journaux, apparut.

« Pas de lettres ce matin, l'ami ?

— Si fait, mon commandant, en voici une, et une lourde encore. »

Digitized by Google

Le médecin l'ouvrit, et ses lèvres tremblèrent en la lisant.

« Pas de mauvaises nouvelles, j'espère? demanda Laurence.

— Si,... mon régiment part pour la Guyanne... Je dois l'accompagner.

— C'est impossible! s'écria-t-elle vivement;... tu donneras ta démission.

— Jamais!... Un honnête homme ne déserte pas son devoir; ce serait une lâcheté... Le médecin se doit à ses frères comme le soldat se doit à la patrie.

— Et le mari, ne se doit-il pas à sa femme, le père à son enfant?

— Il se doit avant tout à l'honneur de son nom... Toi-même ne voudrais plus d'un bonheur flétri. »

Il se fit un silence... La jeune femme cacha son visage dans ses mains et de grosses larmes s'échappèrent à travers ses doigts amaigris.

« Écoute, Laurence, reprit doucement son mari, il y a moyen de tout concilier; mais pour cela, il te faut un grand courage.

— Parle.

— Si je ne puis rester ici, toi, tu peux venir là-bas.

— Je suis prête à te suivre. Quand part ton régiment?

— Dans trois semaines; pendant ce temps, tes forces te seront revenues, dit Candier avec un soupir de soulagement.

— Et Marthe sera moins frêle pour supporter ce long voyage.

— Marthe!... y songes-tu! Emmener un nouveau-né à la Guyane, c'est vouer cette enfant à une mort certaine.

— Alors, je ne pars pas... Souffrir pour souffrir, j'aime mieux rester près d'elle.

— Tu n'hésites pas entre nous deux? fit amèrement Candier.

— Une mère n'abandonne pas son enfant.

— Même si les circonstances l'exigent? dit Candier en s'agenouillant devant Laurence... Vois, je t'implore à deux genoux... Décide de mon sort.

Digitized by Google

— Ne me demande pas cela, s'écria-t-elle bouleversée; aie pitié de moi, Albert, n'insiste pas.

— Que redoutes-tu, Laurence? Tu ne peux nourrir Marthe, une étrangère doit inévitablement remplir cette tâche maternelle... Plus tard, tu reprendras tes droits,... tu te dédommageras de ton sacrifice. Confie la chère petite à Denise, notre fermière; la mère a allaité ta mère, la fille allaitera ta fille à son tour... Denise offre toutes les garanties désirables... Elle appartient à une famille dont trois générations ont servi fidèlement les de Sainlois. Cette femme, saine et vigoureuse, fera de Marthe une fille robuste... Puis, n'as-tu pas Fernande pour te remplacer?

— Je ne puis,... je ne puis, répétait-elle d'une voix étranglée. »

Il se redressa brusquement.

« Tu aimes donc mieux me savoir malheureux pendant cinq ans, seul, loin de toi, que de te séparer d'un petit être qui ne s'apercevra même pas de ton absence, car la vraie mère, pour un bébé, est celle qui lui donne son lait... Et si je succombe, cette enfant, pour laquelle tu me sacrifies, ne deviendra-t-elle pas pour toi un remords vivant?... Je t'aime d'un amour tardif,... soit, mais d'autant plus intense... M'exiler, n'est-ce point me condamner? Et comment veux-tu que je puisse aimer cette fille que tu me préfères? »

Mme Candier garda le silence; de lourds sanglots soulevaient sa poitrine, indiquant le combat de son âme.

« Parle, Laurence,... choisis entre ton mari et ta fille.

— Décide toi-même, Albert, je n'en ai pas la force.

— Tu es pieuse, répondit-il après un moment de réflexion, tu crois à l'intervention de la Providence dans les événements graves de l'existence. Veux-tu que nous la choisissions comme arbitre?... Je vais faire venir Denise;... si notre petite Marthe passe de tes bras dans les siens sans pleurer, elle aura décidé de sa destinée. »

Denise vint et Marthe ne pleura pas.

Digitized by Google

III. — Denise.

Dame Denise, comme on l'avait surnommée, était une belle brune, venue vingt ans après son aînée, sœur de lait de Mme de Brêne.

Grande, bien faite, le teint frais et la parole haute, elle dirigeait sa ferme avec une finesse que lui enviaient les plus rusés compères des environs. Son influence s'étendait au delà de son entourage; aussi ce n'était pas chose rare de voir certaines autorités venir la consulter.

Son mari, homme timide et doux, hasardait rarement une observation, se contentant d'admirer sa femme et de récolter la moisson toute faite.

Dame Denise était ambitieuse et ne s'en cachait pas. Sa fille, née quelques heures après Marthe Candier, fut nommée Reine, et ce nom prétentieux eût fait faire des gorges-chaudes aux paysans, si toute autre que Denise l'eût choisi; mais tel était son prestige, à cette maîtresse femme, que personne ne songea à s'en moquer.

Quand elle reçut Marthe des mains tremblantes de sa mère, un sourire de triomphe glissa sur ses lèvres. Reine et Marthe seraient deux sœurs. Un jour, peut-être, les salons du château seraient ouverts à toutes deux.

« Vous me la rendrez bien portante, ma petite chérie, s'était écriée la pauvre mère, et je vous jure, Denise, que je protégerai votre fille toute ma vie. »

La fermière le promit avec la ferme intention de tenir parole. Au reste, deux filles à aimer n'étaient pas de trop pour cette femme ne possédant que des garçons, et encore de grands garçons, tous placés au collège, comme des fils de gentilhomme.

Oh! certes, si elle consentait à nourrir Marthe, c'est que Marthe n'était pas la première venue; c'était une descendante de cette race altière sous laquelle ses ancêtres s'étaient courbés, et la paysanne éprouvait une orgueilleuse satisfaction d'avoir entre ses mains le bonheur de Mme Candier.

Fernande et Maurice, retenus aux environs de San Remo,

Digitized by Google

lors des couches de leur sœur, apprirent par elle la nouvelle situation.

« Je vous ferai mes adieux à Toulon, où vous viendrez nous rejoindre, écrivait Laurence. Je vous confie mon enfant; vous me remplacerez pendant mon absence, car mon cœur a besoin d'être rassuré par vous. »

Les deux belles-sœurs étaient liées par un grand attachement. Elles savaient pouvoir compter l'une sur l'autre, et cette confiance réciproque, sans laquelle aucune affection n'est durable, formait la base de leur intimité.

« Nous voici quatre pour nous aimer, avait dit Maurice, lorsque les deux ménages étaient venus s'installer ensemble. »

Il disait vrai. Les années devaient cimenter cette affection et faire des deux jeunes femmes vraiment deux sœurs.

Laurence se sentait attirée vers cette compagne, si supérieure par les qualités solides de son caractère, son rare bon sens, son jugement droit. Elle se reposait sur elle des soins du ménage avec cet égoïsme inconscient qu'ont les êtres gâtés. Partagée entre un amour très réel pour son mari et une piété exagérée, elle vivait entre le regret cuisant de n'avoir pas d'enfant et l'espoir tenace de devenir mère.

Quant à Fernande, malgré sa nouvelle position, elle gardait ses goûts simples, sa bonté tranquille. La fortune ne pouvait la griser, et dans M^me^ de Brêne on retrouvait M^lle^ Millet tout entière, avec le bonheur en plus.

Maurice l'avait surnommée déesse Raison. Jamais il n'aurait entrepris une chose importante sans l'avoir d'abord discutée avec sa femme, et Candier lui-même se surprenait parfois à lui demander son avis sur des ouvrages scientifiques. Laurence riait alors.

« Comment peux-tu t'intéresser à des questions aussi ardues? » disait-elle.

Mais Fernande aimait la science, cette fidèle interprète de Dieu. Elle ne pouvait rester indifférente à cette touchante religion que nous enseigne l'étude approfondie de la nature; aussi se passionnait-elle pour ces questions, que sa belle-sœur nommait ardues.

Digitized by Google

M. et Mme Candier allèrent rejoindre les de Brêne à Toulon, où la mère de Marthe eut un long entretien avec Fernande, à propos de bébé. Elle était désespérée de laisser son enfant derrière elle, et sa belle-sœur eut beaucoup de peine à la calmer.

« Je serai sa mère pendant ton absence, lui dit-elle; et pour ôter ce qu'il y avait de trop solennel dans ces mots, elle ajouta en souriant : Je veillerai sur la petite fiancée de mon fils. »

L'union de leurs enfants était déjà le projet secret de leur amitié.

Aussitôt le départ des Candier, Fernande s'empressa de retourner à Blois, laissant derrière elle son mari, que les affaires retenaient dans le Midi.

Chaque jour, à des heures différentes, elle se dirigeait vers la ferme, accompagnée de son petit Georges; mais, malgré ses nombreuses visites, il lui fut impossible de deviner laquelle des deux fillettes Denise préférait, car toutes les deux, soignées avec une égale tendresse, paraissaient être sœurs jumelles.

Un matin que Fernande arrivait plus tôt que de coutume, elle surprit la paysanne occupée à enseigner les premiers pas à ses nourrissons. C'était au grand air; les bébés, appuyés contre la barrière d'une prairie, se tenaient tant bien que mal sur leurs petites jambes, tandis que la mère, accroupie à une faible distance, leur tendait les bras en souriant. Le soleil éclairait en plein ce groupe charmant, et Fernande le regardait avec émotion.

« Voyez comme elles sont jolies, mes filles! lui cria Denise, la figure rayonnante. — Ne les croquerait-on pas, ces chérubins! »

En effet, elles étaient ravissantes, ces deux têtes blondes, avec leurs yeux de pervenche. Elles se ressemblaient positivement, et l'on n'aurait su laquelle des deux choisir.

... « Ta fille a fait son début dans la vie, ma chère Laurence, écrivait ce même jour Fernande; j'ai assisté à ses premiers pas. George lui a tendu la main, et c'est avec ce

Digitized by Google

champion que Marthe s'est risquée. Tu aurais dû voir les yeux de Denise! Je joins à ma lettre des fleurs cueillies par bébé. Je les lui ai volées pour te les envoyer, sachant combien elles te seront précieuses.

... « Merci, Fernande, répondit Laurence. Ta lettre renferme un rayon de soleil pour mon cœur. Ces fleurs, nouées avec les cheveux de ma chérie, m'ont procuré une joie bien douce. Il n'y a que toi pour avoir de ces attentions... Je me demande comment je vais pouvoir patienter quatre ans encore sans vous revoir... Mais je ne veux pas y songer. J'ai besoin de calme, et ce n'est pas dans ces pensées que j'en puiserai... Candier vient de faire une découverte qui le rend bien heureux. Il croit avoir trouvé une plante dont l'extrait, d'après lui, engourdirait le membre qu'on doit opérer.

« En voyant cet homme chercher toujours le moyen de soulager ses semblables, je me demande, mon amie, si, malgré tout son scepticisme, il n'est réellement pas plus religieux que nous. Sa devise pourrait être : « Tout pour l'humanité. » Tu le connais assez pour savoir que c'est l'amour du bien qui le fait agir, et non l'ambition. Il a fait ses preuves à cet égard en refusant plusieurs décorations. Donnez-les à ceux qui en meurent d'envie, a-t-il répondu avec son sourire narquois.

« Aussi, Fernande, j'éprouve pour mon mari un amour plein d'admiration, et je ne sais lequel des deux sentiments l'emporte sur l'autre. Je suis fière d'avoir un tel père pour ma fille et, si je l'ai suivi bien loin, c'est pour conserver son affection à Marthe, car jamais il ne lui aurait pardonné notre séparation.

« Pour mon enfant, vois-tu, Fernande, je suis capable de tous les sacrifices. Je l'aime avec une idolâtrie effrayante. L'idée seule de l'avoir un jour à mes côtés me grise et... Mais chut! Je ne veux, je ne puis songer à ma petite fille, je dois faire taire mon cœur pendant quatre ans encore... Je voudrais pouvoir t'exprimer, ma chère Fernande, ce que j'éprouve au milieu de cette nature grandiose. Ces forêts vierges avec leurs arbres fantastiques, cette végétation luxu-

Digitized by Google

riante, cette richesse inouïe d'un pays nouveau, me transporte et m'éblouit tour à tour. Comme la vie semble belle, passée au milieu des merveilles de la création! Comme elle semble mesquine, envisagée à travers l'atmosphère alourdie de notre siècle civilisé!

« J'aime à m'isoler pour admirer en silence cette nature pleine de révélations, car je sens qu'aucune voix humaine n'est capable de l'interpréter, sauf peut-être cette voix secrète de l'âme, qui parle tout bas à Dieu. »

Le bruit d'un pas bien connu interrompit la lecture de Mme de Brêne.

« Bonjour, Fernande.

— Bonjour, Maurice. Tu vas être content. Voici une lettre de notre sœur.

— Tu la liras tout haut, mon amie; tu sais que je déchiffre difficilement ces chères pattes de mouches. »

Fernande s'approcha de la fenêtre et, soulevant d'une main l'épaisse draperie, se mit à lire à la lueur mourante du jour.

« Toujours poétique, notre Laurence, dit l'avocat, lorsque la belle voix de Fernande eut achevé sa lecture.

— Et toi, toujours sentimental, Maurice.

— Je ne m'en cache pas; le sentiment est à l'homme ce que le soleil est à la nature.

— Il illumine tout, fit Fernande en souriant.

— Oui, déesse Raison, il illumine tout, et je connais une certaine personne qui, sans être sentimentale, s'accommode parfaitement du sentiment.

— Insinuant!... Mais comment se fait-il que tu sois rentré de si bonne heure?

— Tu ne le devines pas?

— Non.

— C'est aujourd'hui le 27 octobre.

— L'anniversaire de nos fiançailles, » dit doucement Fernande.

Digitized by Google

Il se fit un silence ; tous deux s'étaient assis, près du feu, la main dans la main.

« Vois-tu, Fernande, reprit l'avocat, quand je contemple mon bonheur, fait d'heures délicieuses passées près de toi, je me demande pourquoi l'homme va chercher ses plaisirs au dehors. Les joies, pour être honnêtes, sont-elles moins attrayantes et se peut-il que le vice ait plus de charme que la vertu?

— J'espère que notre fils aura tes convictions, répondit la jeune femme.

— Le secret du bonheur consiste principalement à savoir choisir sa compagne. Avec les exigences de notre époque, on se préoccupe surtout d'assortir les fortunes; c'est une erreur irrémédiable; car, si l'argent contribue au bien-être, il ne peut procurer cette communauté d'idées qui fait l'union. Malheureusement, la société actuelle se préoccupe beaucoup plus de la forme que du fond, comme disait ta bonne mère.

— Que j'aime à t'entendre parler ainsi! dit Fernande très émue.

— Si peu de femmes savent comme toi, poursuivit-il, mettre leurs tracasseries journalières de côté, pour s'initier aux goûts de leur mari et s'intéresser à sa carrière! Je te dois la moitié de mes succès, et je souhaite à Georges une compagne qui te ressemble.

— Prends garde, tu vas me rendre orgueilleuse. »

Il secoua la tête et se mit à attiser le feu, qui éclaira d'une flamme joyeuse l'obscurité de la pièce.

« Mon plus cher désir, continua de Brêne, serait de voir Georges et Marthe unis dans l'avenir. C'est mon rêve que cette union, réunissant en une seule nos deux familles.

— Pourquoi ce rêve, répondit Fernande en souriant, ne deviendrait-il pas une réalité? Ces deux enfants doivent nécessairement s'aimer. »

Trois petits coups, frappés à la porte, se firent entendre, et Georges entra comme un ouragan.

« Mais il fait nuit ici! » s'écria l'enfant, soudainement arrêté dans sa course.

Digitized by Google

Fernande, du bout du doigt, appuya sur le bouton de la sonnette.

« Je ne m'en étais pas aperçue, dit-elle. Viens ici, mon Georges, on va éclairer. »

Un bel enfant que ce petit de Brêne, avec ses yeux tendres, son front large et sa physionomie expressive. Très blond, très grand et fort vif, il tenait de ses parents par le cœur. Fernande et Maurice étaient réunis dans cet être charmant.

L'enfant grimpa sur les genoux de son père; alors la mère, s'approchant d'eux d'un élan affectueux, les enlaça de ses bras.

« Que je vous aime! » dit-elle, la voix pleine de caresses.

IV. — Le retour.

Marthe grandit, elle va avoir quatre ans, et Fernande commence à s'alarmer de l'éducation sauvage que sa nièce reçoit à la ferme.

« Il est temps de reprendre cette enfant, dit-elle un jour à son mari. Elle vit dans un milieu qui ne peut plus lui convenir.

— Je suis de ton avis; seulement ce sera difficile. Denise ne semble pas disposée à se séparer d'elle.

— C'est précisément ce qui m'inquiète, répondit Fernande. Quand je parle de reprendre la petite, elle détourne la conversation. Figure-toi que cette étrange femme n'a jamais voulu accepter aucune rétribution pour ses soins. Le premier argent que je lui ai porté, elle l'a refusé avec une dignité quasi blessante. Comme je lui faisais comprendre que les Candier ne pouvaient rester ses obligés, elle m'a répondu : Qu'ils me laissent Marthe jusqu'à leur retour, ce sera moi alors leur obligée.

— Peste! fit de Brêne, pour une paysanne, ce n'est pas trop mal tourné.

— Aide-moi, Maurice, à me tirer de cette situation. Marthe ne peut être élevée comme la fille d'un fermier et, d'autre part, il me peine de l'arracher à sa mère nourricière.

— Nécessité fait loi, ma chère Fernande. Nous sommes

Digitized by Google

responsables de Marthe, et si tu veux, nous irons la chercher aujourd'hui. »

Une heure après, les deux époux s'acheminaient à travers champs, du côté de la ferme, Georges en avant, courant au milieu des hautes herbes, pour faire la chasse aux papillons. Il en possédait une collection magnifique et, toutes les fois qu'un spécimen nouveau tombait dans son filet, il poussait ce cri de satisfaction que connaissent si bien les collectionneurs de toute espèce.

Soudain, il s'arrêta. Il venait d'apercevoir Denise, occupée à jeter la graine aux volailles. Les pigeons tournoyaient au-dessus de sa tête et de partout accouraient les retardataires, au grand contentement des sœurs de lait, qui sautillaient follement pour effaroucher les oiseaux.

Georges porta les deux mains à la bouche, puis, s'en servant comme d'un porte-voix :

« Hé! dame Denise, nous venons reprendre Marthe ! »

La fermière releva la tête, aperçut M. et M^me^ de Brêne et devint toute blanche.

« Georges! fit la mère d'un ton de reproche.

— Ai-je mal fait, maman? demanda-t-il, tout confus de son étourderie.

— M. Georges a voulu me faire peur, dit la fermière. Il faut lui pardonner, madame.

— Il n'a pas voulu vous faire peur, Denise, reprit doucement Fernande; mais j'aurais voulu vous apprendre avec ménagement le but de notre visite.

— C'est donc vrai! Vous allez me l'enlever, cette enfant!

— Il le faut, répondit Maurice avec fermeté, voulant couper court à une scène qui menaçait de devenir attendrissante.

— Pas aujourd'hui, monsieur de Brêne.... Ne me reprenez pas Marthe aujourd'hui. »

A l'approche des visiteurs, les fillettes avaient cessé leurs ébats pour accourir près de leur mère.

« Pas pleurer, maman Denise, moi pas aller avec lui, dit tout à coup Marthe, en serrant ses petits poings.

Digitized by Google

— Pourquoi ne veux-tu pas venir avec moi? demanda l'avocat, très amusé de cette attitude résolue.

— Vous méchant! vous vilain! vous...!

— Tais-toi, petite, dit vivement Denise, qui, connaissant les colères de Mlle Candier, redoutait d'en voir donner un échantillon devant les visiteurs. »

L'enfant se tut, en remplaçant ses paroles par une grimace expressive.

« Mais c'est un véritable gamin! s'écria Maurice. Mes félicitations, dame Denise, ajouta-t-il; voilà une éducation qui vous fait honneur.

— Il ne faut pas y prendre garde, monsieur; Marthe est très colérique, je n'aime pas à la contrarier. »

Reine, accrochée aux jupons de sa mère, regardait avec timidité cette scène comique. Ses yeux, dans lesquels se lisait déjà la pensée, ne quittaient pas l'avocat.

Fernande l'attira vers elle.

« Veux-tu venir avec nous, toi, chérie? »

Elle ne répondit pas, mais sa joue rose s'appuya confiante sur l'épaule de la belle dame.

— Maintenant, dit Maurice, sur un ton qui ne souffrait aucune réplique, nous allons emmener Marthe. Vous pourrez la voir tant que vous voudrez, dame Denise, sauf pendant les premiers huit jours... Voyons, ne vous affligez pas ainsi... Ne dirait-on pas qu'on vous la vole, cette petite... Quand je vous dis que vous pourrez la voir tant que vousvoudrez ! »

La fermière garda le silence. Toute droite, sans même lever les paupières, elle se laissa enlever son nourrisson, comme aurait pu le faire une somnambule.

Cependant, Marthe se débattait dans les bras de l'avocat comme un diable dans un bénitier, s'aidant de ses ongles et de ses pieds pour faire lâcher prise à son ravisseur. Georges usait de tous les stratagèmes pour la distraire; il lui avait même abandonné son filet avec ses beaux papillons, dont les ailes maintenant ne formaient plus qu'une légère poussière dans les mains rageuses de la petite Candier.

(*A suivre.*) LÉONTINE MUSIN.

Digitized by Google

PAUPÉRISME ET MILITARISME

Depuis quelques années, l'Europe entière est sous le coup d'une crise terrible, qui se fait sentir dans toutes les classes de la société et a fait naître une situation tout exceptionnelle, que nous ne pouvons mieux définir qu'en la désignant sous le nom de *Paupérisme*.

Les affaires sont tombées dans un marasme sans précédent : l'agriculture périclite, le commerce est presque anéanti, l'industrie souffre, et le travail qui fournit le pain à l'immense majorité des populations fait défaut; d'où la misère dans la classe ouvrière et la gêne chez le petit bourgeois.

Cette situation déplorable a donné naissance aux agitations des socialistes démocrates, que nous voyons partout, sous différents noms, fomenter la haine contre les gouvernements et contre le capital.

Un fait bien digne d'être noté, c'est que, plus le *militarisme* a pris d'extension, plus le socialisme s'est développé. Nous ne voulons pas dire par là que l'un a fait naître l'autre, qu'il en est la conséquence inévitable; nous voulons seulement faire remarquer que, par ses dépenses colossales, le militarisme a dévoré les ressources les plus nettes des nations qui lui sont assujetties; de là un appauvrissement général, et personne n'ignore que le besoin est le meilleur agent du socialisme.

De tous côtés, l'on n'entend que plaintes sur le mauvais état des affaires, sur la misère qui règne partout et qui ne cesse d'augmenter d'année en année.

L'agriculture, cette grande richesse des nations, est aussi

Digitized by Google

en pleine décadence; ce n'est pas que les terres aient perdu de leurs forces productives ni que les rendements soient moins grands qu'autrefois, mais par les impôts toujours augmentant et par la redoutable concurrence des pays lointains, leurs produits sont tombés à un prix qui n'est plus rémunérateur; les fermages s'en sont ressentis, et aujourd'hui la valeur des terres est réduite aux deux tiers de ce qu'elle était avant la crise. Les propriétaires comme les fermiers se trouvent atteints dans le plus clair de leurs revenus et ne peuvent plus venir en aide aux travailleurs, comme ils le faisaient à une époque plus prospère.

L'industrie, surtout la grande industrie, n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était il y a une quinzaine d'années. Nombre d'établissements sont fermés, et beaucoup d'autres n'accordent plus de dividende à leurs actionnaires. Ce malaise de l'agriculture et de l'industrie agit directement sur le commerce; et si, à cela, on ajoute la politique incertaine et pleine de menaces qui s'étend à toute l'Europe, on comprendra les causes des fluctuations incessantes de la Bourse et de la décroissance de la richesse publique.

Les revenus diminuent donc régulièrement et les charges ne cessent d'augmenter d'année en année ; il n'y a plus d'équilibre.

Les producteurs sont forcés d'abaisser les salaires. De nombreux industriels se voient dans la nécessité de renvoyer une partie de leurs ouvriers, afin de restreindre leur fabrication. Les ouvriers habitués à une haute paye, qui leur permettait un certain luxe, sont mécontents; dans leur imprévoyance, ils n'ont rien économisé pour les mauvais jours et ils ne comprennent pas, ou s'obstinent à ne pas vouloir comprendre, que les patrons n'agissent de la sorte que poussés par la plus impérieuse nécessité et non pas par mauvais vouloir.

Ils se mettent en grève, croyant obtenir par la violence ce qu'on n'a pu leur accorder librement. Ces grèves, qui ont été si nombreuses pendant la seconde moitié de notre siècle, mais particulièrement dans ces dernières années, qu'ont-elles produit de favorable à l'ouvrier? Rien! Les malheureuses victimes

Digitized by Google

d'un entraînement irréfléchi ont dépensé le peu qui leur restait, puis l'extrême misère a provoqué la reprise du travail, mais en laissant subsister un levain de haine contre le patron, haine qui les fait entrer dans les rangs du socialisme radical.

Il est vrai qu'il faut d'ailleurs admettre qu'avec les salaires actuels, ce n'est que par une économie parcimonieuse et de tous les instants que l'ouvrier marié peut élever et nourrir sa famille.

Les capitaux sérieux qui étaient mis autrefois à la disposition de l'agriculture et de l'industrie sont maintenant engloutis dans les dépenses militaires ou absorbés par les emprunts des États.

Les gouvernements sont obligés d'augmenter périodiquement leurs impôts pour arriver à équilibrer le budget des recettes avec celui des dépenses. Malgré cela, la plupart d'entre eux voient, à la fin de chaque exercice, leur budget se solder par un déficit considérable. Les moyens ordinaires ne sont plus suffisants, et l'on est forcé d'avoir recours à des mesures exceptionnelles; on crée des droits protecteurs, on augmente les droits d'entrée et de sortie, on établit des surtaxes, etc., etc. Ces moyens artificiels peuvent, il est vrai, apporter momentanément remède aux finances de l'État et soulager l'industrie, le commerce et l'agriculture, mais ces prétendues améliorations ne sont jamais de longue durée ; car si les producteurs en profitent, les consommateurs, petits bourgeois et ouvriers, doivent en supporter la plus lourde charge.

Ces mesures ne frappent donc pas d'une manière proportionnelle toutes les catégories de citoyens ; elles sont injustes et infailliblement condamnées à disparaître.

De plus, étant de nature à entraver le commerce international, elles seront nécessairement suivies de représailles de la part des pays voisins.

Elles pourront aussi donner lieu à un échange de notes diplomatiques plus ou moins aigre-douces, menaçantes pour la paix, comme nous l'avons vu pendant ces derniers temps entre la Prusse et l'Autriche.

Digitized by Google

Les impôts que l'on est aujourd'hui tenu de payer soit au trésor public, soit aux caisses provinciales et communales, sont réellement effrayants; c'est ainsi qu'en Prusse ils s'élèvent à 35 p. c. des revenus, et dans les autres États ils atteignent de 20 à 30 p. c. Le tiers ou le quart des revenus des particuliers est donc annuellement absorbé par le trésor public.

Les emprunts que les puissances font à des époques très rapprochées les unes des autres, pour couvrir leur déficit, au lieu d'améliorer la situation, ne font que l'aggraver; car, aux anciens impôts viennent s'ajouter les intérêts de ces emprunts et leur remboursement périodique.

Les gouvernements, émus de cet état de choses, ont depuis longtemps déjà chargé des hommes compétents d'étudier la question et de rechercher le meilleur remède à appliquer pour arrêter le dépérissement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, et de trouver le moyen de résoudre la question des travailleurs. Beaucoup de projets ont été mis en avant, mais jusqu'aujourd'hui aucun ne s'est montré efficace.

Quelles seraient les causes qui rendent toutes ces tentatives inutiles ou infructueuses?

D'abord, tout le monde sent que la paix dans laquelle nous vivons est une paix dangereuse, pleine de périls et d'incertitude. Chacun sait qu'il existe encore bien des passions inassouvies, des haines durables, des rancunes puissantes, et que cette paix n'est pas basée sur des intérêts satisfaits. Cette crainte de complications est une des causes principales pour lesquelles l'on n'ose pas toucher à ce militarisme exagéré, qui, ne nous faisons pas illusion, épuise les dernières ressources de l'Europe. C'est le militarisme qui absorbe près de la moitié des revenus des États; c'est lui seul qui entraîne cette augmentation annuelle des dettes et celle des impôts; c'est lui qui enlève au travail plus de 3 millions d'hommes dans la force de l'âge et laisse suspendre sur nos têtes, comme le glaive de Damoclès, la crainte toujours réitérée d'une nouvelle guerre.

« Qu'on suppose tous les impôts réduits d'un tiers, voire

Digitized by Google

seulement d'un quart, pour laisser entière satisfaction aux besoins de la nécessité intérieure; l'immense bénéfice que provoquerait ce dégrèvement subit des matières premières ne permettrait-il pas à toutes les industries en souffrance, soit de prendre un essor réparateur, soit de concilier les prélèvements nécessaires du capital avec les prétentions légitimes de l'ouvrier? Ce n'est ni dans nos troubles locaux, ni dans notre organisation sociale, qu'il faut chercher les causes immédiates des crises, mais dans les perturbations volontairement apportées aux lois qui règlent l'économie des sociétés humaines[1].»

Le militarisme a existé de tous temps, mais il est difficile de préciser avec certitude l'époque à laquelle le système qui nous ruine aujourd'hui s'est répandu sur l'Europe. Il y a déjà plus de cent et trente ans, on s'en plaignait; nous trouvons dans un ouvrage de Montesquieu la réflexion suivante :

« Nous voyons apparaître une nouvelle maladie, qui a attaqué les souverains et les a amenés à entretenir un nombre exagéré de troupes. La maladie a ses attaques et devient naturellement épidémique, car dès qu'un pays augmente son contingent de troupes, les autres suivent son exemple, de sorte qu'il n'y gagne rien, sinon un surcroît d'impôts que doivent supporter les sujets. Chaque souverain a une armée telle, que l'on croirait l'ennemi prêt à envahir le pays, et cette rivalité armée, on la nomme la paix.

« De cette manière, l'épuisement de l'Europe devient tel, que si un particulier se trouvait dans le même cas que les grands États, il ne pourrait vivre, même dans le pays le plus productif.

« Nous sommes pauvres avec les trésors et le commerce du monde entier, et un jour viendra où, pour avoir voulu avoir des soldats, l'on n'aura plus que des soldats. La suite de tous ces armements est une augmentation perpétuelle d'impôts et un appauvrissement du pays. Ce qui rend le mal incurable, c'est que nous faisons la guerre avec notre capital. »

Voilà comment, il y a près d'un siècle et demi, Montesquieu

[1] Comte GOBLET D'ALVIELLA, *Désarmer ou déchoir.*

Digitized by Google

appréciait le militarisme de son temps : quelle serait son opinion sur le militarisme de nos jours?

Cette maladie fâcheuse dont parle l'illustre penseur n'a fait que s'aggraver; elle est devenue une épidémie mortelle, un cancer qui ronge l'Europe et qui amènera infailliblement la ruine des États, si l'on persiste dans ce système.

L'Europe est devenue un camp gigantesque, presque tous les jeunes gens valides sont soldats. Le général français Ambert estime que le nombre d'hommes sous les armes en Europe (armées actives et réserves) s'élève actuellement au chiffre formidable de dix millions et que les frais d'entretien ne seraient pas inférieurs à quatorze milliards de francs.

Les dépenses énormes exigées par les armements en temps de paix et les intérêts des sommes jetées dans le gouffre des grandes guerres passées sont tellement immenses qu'elles absorbent la plus grande partie des revenus et ne laissent rien pour venir en aide à la misère, qui s'étend de plus en plus.

Il y a bien peu de personnes qui sachent d'une manière précise ce que le militarisme a coûté et coûte encore chaque année aux États de l'Europe.

Pour en donner une idée aussi juste que possible et pour faire voir combien les dépenses et les dettes ont augmenté pendant les vingt ou trente années qui viennent de s'écouler, nous allons indiquer, dans les tableaux suivants, les budgets ordinaires, les budgets de la guerre et de la marine et le montant des dettes des différents États de l'Europe en 1856 et en 1884.

Budgets ordinaires [1].

PAYS.	1856.	1884.	AUGMENTATION.
Allemagne . . .	804,212,500	1,976,267,500	1,172,055,000
Grande-Bretagne . .	1,911,166,675	2,885,240,525	974,073,850
France	1,593,286,528	3,025,373,000	1,432,086,472
Autriche	965,116,615	1,136,011,133	170,984,518

[1] Ces chiffres sont tirés de l'Almanach de Gotha et de l'Annuaire de l'économie politique et de la statistique, par MM. BLOCK ET GUILLAUMIN.

Digitized by Google

PAYS.	1856.	1884.	AUGMENTATION.
Russie	1,061,888,000	3,270,989,648	2,209,101,648
Italie	906,575,000	1,555,676,829	649,101,829
Espagne	313,816,182	880,306,937	566,490,755
Portugal	217,139,345	223,526,717	6,387,327
Suède et Norvège. .	80,800,000	194,325,000	113,525,000
Belgique	129,560,323	322,870,816	193,310,493
Pays-Bas	148,218,728	279,924,598	131,705,870
Grèce.	26,512,500	51,127,800	24,615,300
Danemark. . . .	37,875,000	60,075,000	22,200,000
Turquie	137,800,000	422,371,798	284,571,798
États autrefois sous la domination de la Turquie. . . .	29,087,500	132,562,500	103,475,000
Suisse.	18,937,500	50,925,000	31,987,500
Totaux. .	8,381,992,396	16,467,574,801	8,085,582,405

Budgets de la guerre et de la marine.

PAYS.	1856.	1884.	AUGMENTATION.
Allemagne	249,975,000	599,576,830	349,601,830
Grande-Bretagne . .	494,350,000	875,281,375	380,931,375
France	478,668,729	880,127,055	401,458,326
Autriche	246,875,000	294,740,161	47,865,161
Russie	389,580,000	921,860,176	532,280,176
Italie	132,447,651	261,749,516	129,301,865
Espagne	104,132,505	168,704,735	64,572,230
Portugal	22,757,892	36,595,735	13,837,843
Suède et Norvège . .	16,635,620	31,757,688	15,122,068
Belgique	37,545,287	44,331,000	6,785,713
Pays-Bas	23,983,189	66,436,474	42,453,285
Danemark	11,362,500	22,725,000	11,362,500
Grèce	6,404,088	24,494,287	18,090,199
Turquie	154,792,897	288,700,000	133,907,103
États autrefois sous la domination de la Turquie	1,550,000	47,925,000	46,375,000
Suisse	8,875,500	14,776,297	5,900,797
Totaux. . .	2,379,935,858	4,579,781,329	2,199,845,471

Digitized by Google

Dettes des États.

PAYS.	1856.	1884.	AUGMENTATION.
Allemagne. . .	2,918,312,500	7,876,000,000	4,957,687,500
Grande-Bretagne .	19,382,625,000	19,824,719,125	442,094,125
France . . .	14,122,500,000	24,831,250,000	10,708,750,000
Autriche . . .	8,994,287,525	12,467,506,855	3,473,219,330
Russie . . .	3,154,292,448	15,150,000,000	11,995,707,552
Italie	4,620,750,000	11,314,625,000	6,693,875,000
Espagne . . .	5,302,500,000	13,256,250,000	7,953,750,000
Portugal . . .	1,010,600,000	2,083,125,000	1,072,525,000
Suède et Norvège.	161,600,000	295,990,571	134,390,571
Belgique . . .	631,250,000	1,959,000,000	1,327,750,000
Pays-Bas . . .	1,192,110,830	2,018,547,022	826,436,192
Danemark. . .	239,825,000	285,824,000	45,999,000
Grèce	183,062,500	505,000,000	321,937,500
Turquie . . .	989,400,000	6,312,300,000	5,322,900,000
États autrefois sous la domination de la Turquie . .	5,787,500	530,250,000	524,462,500
Suisse.	3,787,500	35,350,000	31,562,500
Totaux. .	62,912,690,803	118,745,737,573	55,833,046,770

L'augmentation totale des dépenses faites pour payer les guerres passées et les préparatifs que nécessite l'appréhension des guerres futures ont été, en prenant une moyenne d'intérêt de 4 p. c. par an, de 3,218,109,975 francs, ce qui représente un capital de 80,452,749,375. Ce capital énorme, effrayant, restera perdu pour la production, pour le développement de la civilisation et pour le bien-être général aussi longtemps que dureront les dépenses effrénées qu'exige le militarisme.

A cette somme déjà si extraordinaire, il faut encore ajouter les valeurs que représentent les forteresses, les forts, les casernes, les hôpitaux et, en général, tous les bâtiments qui sont affectés aux besoins de l'armée; les vaisseaux de ligne, les bâtiments de transport, le matériel de guerre, les mu-

Digitized by Google

nitions, etc., etc. Une statistique anglaise les évalue à 80,780,000,000 de livres, soit en francs 201,950,000,000, qui, calculés à 4 p. c., donnent un revenu annuel de 8,078,000,000; dans ce chiffre ne sont pas comprises les dépenses ordinaires pour réparations et entretiens des bâtiments, des vaisseaux et du matériel de guerre, dépenses que l'on peut, sans exagération, évaluer à un milliard.

Pour terminer, nous devons aussi porter en compte les sommes qui sont sacrifiées par le travail perdu des trois millions d'hommes sous les armes. En prenant une moyenne de 10 francs par semaine de ce que chacun de ces hommes aurait pu apporter à la masse publique, nous arrivons encore à la somme formidable de 1,560,000,000 de francs de perte annuelle, car, il faut bien l'admettre, l'armée est un corps absorbant et non producteur.

Nous trouvons donc que le militarisme dévore annuellement 13,674,109,975 francs, sans compter les budgets de la guerre et de la marine. En examinant ces chiffres formidables, nous nous demandons avec effroi vers quelle terrible catastrophe nous marchons, si cet état de choses doit encore durer longtemps.

Il est réellement inexplicable que les grands hommes qui dirigent le char de l'État ne s'aperçoivent pas, ou ne veulent pas comprendre, qu'ils le mènent droit à l'abîme.

Les tableaux qui précèdent nous montrent de la manière la plus évidente que la progression annuelle des dépenses est très considérable. Cependant, il arrivera infailliblement un jour où les pays épuisés ne seront plus en état de produire les sommes nécessaires au fonctionnement régulier de la machine gouvernementale et au payement des intérêts des dettes contractées.

Qu'arrivera-t-il alors fatalement?

La banqueroute!...

Mais prévoit-on ce qu'une telle banqueroute entraînerait après elle de désastres et de malheurs?

La solidarité entre la fortune des États et celle des particuliers est telle qu'il suffit qu'un gouvernement ne soit plus à

Digitized by Google

même de faire honneur à ses engagements pour provoquer une débâcle générale. Ce serait la ruine, car il ne faut pas oublier que si l'État a des dettes, ce sont les citoyens qui sont les créanciers de l'État.

N'y aurait-il pas moyen de prévenir et d'éviter une aussi terrible catastrophe?

A cette question, nous croyons pouvoir répondre affirmativement.

Si les gouvernements voulaient s'entendre et se mettre d'accord pour réduire l'effectif de leurs armées et ramener leurs contingents à des proportions plus modestes, tout en restant suffisantes, il y aurait immédiatement une diminution très sensible dans les frais que le militarisme entraîne, les budgets non seulement s'équilibreraient, mais encore ils donneraient des bonis que l'on pourrait employer à rembourser des dettes, à dégrever les impôts et à fournir de l'ouvrage aux travailleurs.

Nous avons pris l'année 1856 pour point de départ, parce que c'est de cette année que date cette recrudescence du militarisme, dont nous sommes malheureusement encore les témoins.

Dans un ouvrage de sir S. Northcote (*Twenty years of financial*), nous trouvons, à propos de la guerre de Crimée, le passage suivant :

« Ce n'est pas mon but de rechercher si la guerre de Crimée valait les pertes incalculables qu'elle a coûtées, tant en hommes qu'en argent; mais il n'y a aucun doute qu'elle ne soit cause des deux faits suivants :

« Elle a provoqué une inquiétude générale, qui pousse tout le monde à la recherche des meilleurs moyens de défense.

« Elle a fait naître, sur une grande échelle, toute une nouvelle catégorie de dépenses qui ne sont d'aucune utilité pour personne.

« Après chaque nouvelle guerre, nous voyons tous les gouvernements mettre de l'empressement à augmenter leurs forces armées et cela d'une manière qui frise l'incroyable! »

De 1815 à 1855, l'Europe s'est trouvée dans une situation

Digitized by Google

paisible : elle se reposait des longues et terribles guerres de la République et de l'Empire et tâchait de guérir les plaies que ces guerres incessantes lui avaient faites. L'on se berçait de la douce illusion qu'une ère de paix durable allait succéder aux agitations du commencement du siècle et que la guerre était devenue une chose impossible.

Malheureusement, il ne devait pas en être ainsi.

Tout à coup, sans qu'on s'y attendît, éclata, en 1855, la terrible guerre de Crimée, qui fut successivement suivie en 1859 de la guerre d'Italie, en 1864 de celle du Schleswig, en 1866 de la guerre entre la Prusse et l'Autriche, en 1870 de la guerre franco-allemande, et enfin, en 1876 de celle des Balkans.

Voilà donc, en moins de vingt ans, six grandes guerres européennes, sans compter celles qui ont été entreprises dans les autres parties du monde. De plus, notre horizon politique est chargé de questions délicates qui pourraient finir par engendrer de nouvelles guerres. Nous avons eu la question de l'Afghanistan entre la Russie et l'Angleterre, nous avons encore celle des Carolines entre la Prusse et l'Espagne, et celle de la Roumélie, qui semble bien près de remettre sur le tapis la fameuse question d'Orient. Jusqu'à présent, aucune de ces difficultés n'a été entièrement résolue ni complètement écartée, et rien ne fait prévoir quel en pourrait être le résultat final.

Dans un relevé publié en 1877 par l'*Indépendance belge*, nous trouvons un état de ce que ces guerres ont coûté, tant en hommes qu'en argent [1].

La guerre de Crimée a coûté à la France 200,000 hommes et 2 milliards; à l'Angleterre, 220,000 hommes et 5 milliards; à la Russie, 129,000 hommes et 4 milliards; au Piémont, 20,000 hommes et 175 millions; enfin, à la Turquie, 350,000

[1] Dans ces chiffres sont compris les hommes tués sur le champ de bataille, ceux qui sont morts des suites de leurs blessures ou des maladies contractées au service et ceux qui furent mis hors de combat, de là provient probablement la différence de ces chiffres avec ceux énormes dans l'ouvrage de M. LEROY-BEAULIEU, *Recherches économiques, his oriques et statistiques sur les guerres contemporaines* (1853-1866).

Digitized by Google

hommes et 400 millions. En tout, 889,000 hommes et 11 milliards 575 millions.

La guerre d'Italie a coûté à la France 80,000 hommes et 1 milliard 100 millions; à l'Italie, 60,000 hommes et 150 millions; à l'Autriche, 120,000 hommes et 875 millions. En tout, 260,000 hommes et 2 milliards 25 millions.

La guerre de 1866 a coûté à la Prusse 45,000 hommes et 222 millions; à l'Autriche, 65,000 hommes et 985 millions. En tout, 110,000 hommes et 1 milliard 207 millions.

La guerre du Schleswig a coûté à la Prusse 30,000 hommes et 75 millions; à l'Autriche, 15,000 hommes et 60 millions; au Danemark, 17,000 hommes et 45 millions. En tout, 57,000 hommes et 180 millions.

La guerre franco-allemande a coûté à la France 225,000 hommes et 13 milliards [1]; à l'Allemagne, 300,000 hommes dont 190,000 tués sur les champs de bataille, et 2 milliards. En tout, 525,000 hommes et 15 milliards.

Quant à la guerre des Balkans, il ne nous a pas été possible de trouver des données officielles. Nous nous sommes adressé à un personnage très haut placé à Saint-Pétersbourg, espérant pouvoir ainsi obtenir les renseignements qui nous manquaient. Malheureusement, nous avons été déçu dans notre attente, car le personnage dont il s'agit nous donne la réponse suivante :

« Quant à la dernière guerre, il a été dressé un état des hommes et de l'argent qu'elle a engloutis, mais, comme me le disait mon interlocuteur, qui est un des fonctionnaires les plus haut placés :

« Ce sont des détails dans lesquels personne n'a rien à voir. Non seulement ils n'ont pas été publiés, mais il est strictement défendu de les communiquer à qui que ce soit.

« Et c'est une réserve que je comprends, en tenant compte de la disproportion énorme qui existe entre les dépenses et les résultats obtenus. »

Le commandant du génie A. Marga, attaché militaire

[1] Dans ces chiffres sont comprises la valeur territoriale de l'Alsace-Lorraine, évaluée à 4 milliards 330 millions, et l'indemnité de 5 milliards.

Digitized by Google

de France à la cour des Pays-Bas, évalue, dans son ouvrage *Géographie militaire*, que les dépenses de la Russie s'élevaient à 3 milliards.

Nous voyons donc que les six dernières grandes guerres européennes ont enlevé au delà de 1,841,000 hommes et coûté plus de 33 milliards 608 millions, et cela sans tenir compte des contrées ravagées, des populations entières ruinées, des sommes considérables dépensées par les autres gouvernements pour les armements nécessaires à la défense de leurs frontières, ni des pertes énormes que le commerce et l'industrie ont dû supporter.

Cette somme immense de plus de 33 milliards qui, employée aux œuvres de la paix, eût transformé les conditions matérielles de la vie des peuples civilisés, le mauvais génie de la guerre l'a dévorée en vingt-deux années.

En examinant ces chiffres effrayants, nous nous demandons si les résultats obtenus sont bien en rapport avec les sacrifices exigés. Ils nous semblent bien faibles, en les comparant aux ruines et aux deuils dont ils ont couvert l'Europe.

Une chose qui n'est malheureusement que trop vraie, c'est que ces guerres ont ravivé, sous un dehors d'entente et d'amitié, entre les grandes nations une rancune et une animosité qui ne présagent rien de bon.

La paix dans laquelle nous vivons actuellement n'est pas la paix, c'est un armistice armé. Les gouvernements, tout en paraissant avoir les meilleurs rapports entre eux, s'observent et guettent le moment propice pour prendre leur revanche,

La Russie a vu, par deux fois différentes, ses projets sur la Turquie arrêtés par la maligne influence de ses rivaux. L'Autriche n'a pas oublié qu'elle était encore, il y a vingt ans, à la tête de la Confédération germanique, et qu'elle a été dépossédée de cette position prépondérante par un État qui, à cette époque, lui était de beaucoup inférieur. La France se souvient que pendant ce siècle elle s'est trouvée à la tête des nations, elle se rappelle qu'elle dirigeait la politique universelle et que c'était vers elle que se dirigeaient tous les regards. Elle sait encore qu'elle seule a été capable d'arrêter pendant

Digitized by Google

quelque temps la politique envahissante de la Prusse; elle sait surtout que ce dernier pays, jaloux de sa suprématie, s'était préparé de longue date à la lutte gigantesque de 1870 et que l'incident Hohenzollern ne fut qu'un prétexte qu'il sut saisir adroitement et dont il sut tirer profit. La France, aveuglée par ses succès antérieurs et gouvernée par un César incapable, dut payer chèrement son imprévoyance. La Prusse a donc supplanté la France dans le conseil des nations : l'Europe a-t-elle gagné à ce changement? La paix est-elle plus assurée?

Ce qui est certain, c'est que la haine des races est plus violente que jamais. Si, à cela, on ajoute l'humiliation d'avoir été vaincue, humiliation qui, dans le cœur du militariste, exige une revanche, on comprendra que de nouvelles et désastreuses guerres sont à prévoir et à craindre, si le militarisme qui règne actuellement continue.

L'Allemagne a gagné, par la guerre de 1870, son unité si longtemps désirée, si longtemps chantée par les poètes; mais, est-ce bien là l'unité que la Bavière, le Wurtemberg, les Saxes, le pays de Bade et les autres petits pays avaient rêvée? Ces différents États ont perdu leur liberté, car s'ils appartiennent de nom à la Confédération allemande, ils sont de fait sous la domination de la Prusse. Nous trouvons dans un ouvrage allemand [1] le passage suivant : « A l'essor qu'avait pris l'esprit populaire après l'union nationale a suivi une désillusion qui ne pouvait être ni plus grande, ni plus décourageante. L'union allemande n'a ni assuré le droit et la liberté, ni fait prospérer le commerce, l'industrie et le bien-être général, ni fait revivre la confiance dans la paix européenne.

« Après un examen approfondi, l'on s'est demandé si la constitution de l'empire, cette création d'urgence et de hâte par trop précipitée, est capable d'un développement prospère et si l'empire tel qu'il est actuellement est véritablement l'État national allemand qu'on avait espéré et auquel on avait aspiré. »

Aussi longtemps qu'il y aura en Europe des États assez puissants par leurs armées pour dicter la loi aux autres na-

[1] *Die aera Bismark und die parteien.*

Digitized by Google

tions, il n'y aura pas de paix durable. L'unique remède à apporter à la présente situation, serait un désarmement général; or, pour cela, il faudrait que les gouvernements parvinssent à se mettre d'accord pour ramener le chiffre de leurs forces à ce qu'il était avant 1855. C'est à cette condition seule que l'on pourra espérer une ère de tranquillité et de paix.

Nous avons essayé de démontrer, dans ce qui précède, que le militarisme amènera indubitablement la ruine pécuniaire des nations. Nous allons tâcher maintenant de faire voir que, par les conséquences qu'il entraîne, il est aussi nuisible à la sécurité des gouvernements qu'à celle de la société tout entière.

Le militarisme est un des agents, inconscient, il est vrai, mais prédominant, du socialisme radical, du communisme, de cette plaie qui envahit de plus en plus le monde, de cet ennemi acharné de toute autorité, de cet adversaire implacable du capital.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, le militarisme et le socialisme ont pris naissance presque à la même époque; le premier n'a précédé le second que de très peu de temps, et si l'un a pris une extension énorme, l'autre a vu chaque année augmenter le nombre de ses adhérents. D'où pourrait bien provenir cette singulière corrélation entre deux principes qui paraissent si opposés?

La loi exige que tous les jeunes gens valides qui ont atteint l'âge de dix-neuf ans soient astreints au service militaire. Si ce service était réellement personnel, il n'y aurait pas trop à se plaindre : ce serait au moins l'égalité; mais il n'en est pas ainsi : il n'y a guère que les jeunes gens pauvres qui doivent se soumettre à la loi, et cela au moment où ils pourraient commencer à aider leurs parents. Les jeunes gens riches et instruits, au contraire, jouissent de mille privilèges là où le service n'est pas obligatoire, ils s'achètent un remplaçant; dans les pays où tout le monde doit servir, leur service ne dure qu'une année.

Est-il admissible que ces jeunes gens, qui quittent forcément

Digitized by Google

leurs familles, à la fleur de l'âge, pour endosser l'uniforme pendant trois ans, qui sont ensuite placés dans la réserve pour une période qui peut varier de sept à douze ans, années pendant lesquelles ils ne peuvent fonder une famille ni sortir du pays sans l'autorisation militaire, exposés à chaque instant à être rappelés sous les armes pour aller se faire tuer ou estropier souvent loin de leur pays et pour une cause qui leur est complètement étrangère, est-il admissible, disons-nous, que ces jeunes gens ne sentent pas combien la charge dont on les accable est lourde à supporter et surtout combien elle est peu compatible avec l'idée qu'on se fait de la justice et de la liberté?

Beaucoup de personnes prétendent que le service militaire est un tribut que l'on doit payer à sa patrie; nous voulons bien partager cette manière de voir, mais à une condition : c'est que tous les jeunes gens valides, sans distinction de rang ni de fortune, soient soumis au même régime. Si l'on reconnaît que ce système n'est pas praticable, que l'on crée une armée composée uniquement de volontaires et de mercenaires, mais que l'on abolisse ces privilèges, qui sont une pierre d'achoppement continuelle pour le peuple.

Si la défense de la patrie est une chose sacrée, pourquoi la confier précisément à la basse classe, au prolétariat?

Cette grande agglomération de jeunes gens dans un espace restreint, en contact continuel, n'est pas faite pour améliorer les mœurs. Ils apprennent à la caserne bien des choses dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence et qu'ils n'auraient probablement jamais connues. A peine au régiment, ils mènent une tout autre vie, prennent de nouvelles habitudes, gagnent de nouveaux besoins. Peu à peu, ils oublient la vie de famille, négligent leurs devoirs religieux, rougissent de leurs anciennes professions. Par contre, ils ont appris l'art de tuer leurs semblables de la meilleure manière du monde.

Plus tard, quand ils rentrent dans leurs foyers, nous ne prétendons pas tous, mais un grand nombre parmi eux sont changés du tout au tout et ne sont plus propres à rien. La vie de famille leur est devenue insupportable, ils trouvent

Digitized by Google

insipides les plaisirs du village, les mœurs de la campagne ne savent plus leur plaire : il leur faut l'agitation des grands centres, ils ont goûté à leur enivrement malsain et ils veulent y revenir. C'est pourquoi nous voyons tant de jeunes gens quitter les travaux de la campagne pour aller chercher du travail dans les grands centres industriels et dans les villes. Ils comptent sur un salaire plus élevé et ils sont sûrs d'y rencontrer les distractions qu'ils ne trouvent pas chez eux. Malheureusement pour eux, les temps sont changés et l'industrie n'est plus en état de payer les gros salaires d'autrefois. Les nouveaux venus, trompés dans leur espoir, vont augmenter le nombre des mécontents ; la misère ne tarde pas à les atteindre et, en désespoir de cause, ils maudissent le capital et se jettent dans les bras du communisme.

Il y a, en ce moment, des centaines de milliers d'individus qui se trouvent dans la misère la plus profonde par suite du manque d'ouvrage. La charité privée leur vient en aide autant que possible, mais cela n'est pas suffisant. Dans de tels moments de crise, ce serait aux gouvernements à décréter de grands travaux d'utilité publique pour donner de l'ouvrage aux malheureux qui en demandent. Mais les gouvernements prétendent être à bout de ressources; ils déclarent que tous les crédits sont épuisés, qu'aucune somme n'est disponible. Cependant, ils trouvent des millions et millions pour augmenter leurs forces armées, pour améliorer leurs armements, pour bâtir de nouvelles forteresses et construire des navires, dépenses qui resteront toujours improductives. Et l'on s'étonne après cela que le communisme gagne du terrain!...

Si l'on avait employé à soutenir l'industrie, l'agriculture et le commerce, seulement la dixième partie des sommes que le militarisme a dévorées, l'ouvrier ne serait pas aujourd'hui dans le besoin. Si l'on avait créé de bonnes écoles agricoles, fondé des écoles industrielles, multiplié les écoles des arts et métiers; si, en un mot, on avait cherché à relever le moral du prolétaire en développant ses facultés intellectuelles, en lui donnant une instruction solide et rationnelle, il aurait trouvé aisément le moyen de subvenir à ses besoins. Si l'on

Digitized by Google

avait construit des maisons saines pour l'ouvrier, si les États avaient fait exécuter des travaux dont la nécessité est aussi incontestable que l'utilité et qui maintenant, faute d'argent, restent inexécutés, nous ne verrions pas tant de mécontents prêts à renverser les gouvernements, et le communisme n'aurait plus de raison d'être, car, donnez à un peuple les moyens de gagner honnêtement sa vie, de mettre un petit capital de côté, et aussitôt il est converti aux idées d'ordre, il devient l'ennemi de tout bouleversement.

Le communisme n'est plus une quantité négligeable, il a des agents partout, une presse active dans tous les pays, des représentants dans la plupart des Chambres législatives. Son influence grandit considérablement et, si les gouvernements n'y prennent garde, s'ils s'obstinent à continuer leur désastreux système, leur perte n'est plus qu'une question de temps. Qu'ils n'aient pas surtout l'imprudence de compter sur leurs troupes, car, qu'ils ne l'oublient pas, l'immense majorité de leurs soldats, qui sont recrutés parmi les pro étaires, ne consentiront jamais à combattre leurs pères, leurs frères ou leurs amis qui défendent leur propre cause : au contraire, ils tourneront contre leurs gouvernements les armes qu'on leur a imprudemment confiées. C'est d'ailleurs le cas qui s'est présenté dans toutes les grandes révolutions qui ont tourmenté le monde.

Le militarisme est donc un agent inconscient du socialisme. C'est dans le pays où le service militaire est obligatoire qu'on peut le mieux s'en apercevoir. Voyez l'Allemagne, où l'on peut dire que naguère encore le socialisme n'existait pas : en peu d'années, il s'est répandu avec une rapidité incroyable, fondant partout des centres de propagande, publiant de nombreux journaux populaires, embrigadant ses adhérents en des sociétés innombrables qui ont leurs statuts, leurs assemblées régulières et leurs meetings publics, conquérant enfin de haute lutte plusieurs sièges au Parlement de l'empire et disposant dans beaucoup de collèges électoraux d'un appoint que les autres partis se disputent. En Russie, nous voyons que le nihilisme, frère du socialisme anarchiste, exerce

Digitized by Google

ses ravages non seulement parmi le prolétariat, mais surtout parmi la classe aisée et même parmi beaucoup d'officiers de grade inférieur et supérieur.

Pour défendre ce militarisme effréné, on a souvent recours au vieil adage : *Si vis pacem para bellum*. Mais si l'on examine la situation de l'Europe pendant les trente années qui viennent de s'écouler, on pourra aisément reconnaître que le vieux proverbe a cessé d'être vrai, surtout en ce qui concerne notre continent. Jamais, à aucune époque, on n'a vu un tel déchaînement de guerres, ce qui prouve que les armées de nos jours sont loin d'être des agents de paix.

Jadis, lorsque les hautes classes de la société avaient seules le droit de porter l'épée ou la rapière, les duels étaient à l'ordre du jour; les prétextes les plus futiles suffisaient pour mettre deux amis en présence malgré les édits les plus sévères. Depuis que le niveau égalitaire a passé sur l'Europe et que les militaires seuls peuvent porter les armes, les duels sont devenus très rares et tendent de plus en plus à disparaître. La noblesse, n'ayant plus l'épée au côté, a renoncé par nécessité d'abord, ensuite par habitude à ses anciennes velléités belliqueuses. Tant que les rois, souverains et chefs d'État auront à leur disposition ces grandes armées toujours prêtes à combattre, ils feront comme les preux d'autrefois, ils préféreront laisser trancher par les armes les différends qui auraient pu avoir une solution pacifique; mais réduisez les armées à leur minimum, et vous verrez les guerres disparaître comme les duels dont nous parlions plus haut.

Autrefois, la guerre avait encore quelque chose de chevaleresque; le courage personnel et le génie pouvaient s'y étaler au grand jour; l'officier trouvait occasion de se distinguer et de faire fortune. Aujourd'hui, avec les armes perfectionnées et à longue portée, la guerre n'est plus qu'une question d'arithmétique : la victoire est à l'armée la plus nombreuse et la mieux outillée.

La carrière militaire n'a plus pour elle que sa grande honorabilité. L'officier sans fortune ne peut qu'avec de grands sacrifices soutenir son rang avec le maigre traitement qui lui

Digitized by Google

est alloué, et son épaulette dorée cache bien souvent ses embarras financiers. Pour l'officier qui dispose d'une fortune personnelle, la carrière militaire est souvent une carrière ruineuse, parce que la monotonie du service et de la garnison l'entraîne dans la passion du jeu et dans d'autres passions plus funestes encore. De plus, l'avancement est presque nul, et l'officier court risque d'atteindre l'âge de retraite avant d'avoir conquis le grade qui lui eût permis de vivre dans l'aisance.

La guerre est la négation la plus absolue de la justice. Dans chaque pays, on a établi des lois pour protéger la liberté, la vie, la fortune et les propriétés des citoyens. Ces lois sont rigoureuses et punissent des peines les plus sévères les meurtriers, les voleurs, les faussaires, les incendiaires, etc.

Sous prétexte que personne n'a le droit de disposer de la vie de l'homme, même de celle du plus grand criminel, les philanthropes s'appliquent à faire abolir la peine de mort. Les exécutions capitales n'existent plus dans certains pays, elles sont abolies soit légalement, soit de fait. On est donc d'une sensibilité extrême pour des misérables qui se sont mis d'eux-mêmes au ban de l'humanité; on n'ose toucher à leurs têtes, et l'on n'éprouve pas d'horreur pour la guerre, ce meurtre gigantesque, cette spoliation des biens et des fortunes, probablement parce que les victimes sont muettes et que le nombre en est trop considérable.

Est-ce logique? Est-ce juste?

Le père de famille a le devoir de protéger ses enfants, mais il n'a pas sur eux droit de vie ou de mort. Le souverain, qui est le père de son peuple, devrait traiter ses sujets comme un père traite ses enfants; il devrait aussi les protéger en toutes circonstances sans pouvoir disposer ni de leurs fortunes ni de leurs vies. C'est cependant ce qui existe, puisque les Constitutions des différents peuples accordent au chef de l'État le droit de déclarer la guerre.

Les guerres d'aujourd'hui ne sont plus aussi impitoyables que celles d'autrefois; néanmoins, elles ont conservé quelque

Digitized by Google

chose qui rappelle les plus mauvais temps de la barbarie : comme jadis, le vainqueur s'empresse de s'emparer, en tout ou en partie, du territoire de son adversaire; il dépossède le vaincu, saisit même sa fortune privée s'il ne veut pas se soumettre tacitement, et, sans consulter les populations qu'il vient de conquérir, il leur ôte leur nationalité.

Si encore ces guerres avaient une raison d'être, si elles étaient basées sur des faits relatifs à la réussite de la nation, à son honneur ou à sa prospérité, on pourrait peut-être les excuser. Il n'en est pas ainsi. Si l'on veut se donner la peine de rechercher minutieusement l'origine de la plupart des questions qui ont engendré les grandes guerres, on trouvera que la cause première en est des plus futiles et que rien n'était plus facile que de l'arranger à l'amiable. Mais par les actes diplomatiques, par les notes échangées et surtout par les polémiques virulentes des journaux, la question, si simple au commencement, a changé complètement de caractère et est devenue une grosse affaire d'État [1].

L'on se demande comment, dans notre siècle de progrès et de civilisation, la guerre, ce reste des temps barbares, peut encore exister et comment les hommes éclairés ne la répudient pas.

C'est qu'un habile sophiste dénature facilement les choses et sait prouver que le mal est le bien. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes très instruites qui cherchent non seulement à justifier la guerre, mais à établir que, dans certains cas, elle est nécessaire, utile, même désirable. Ces personnes vont jusqu'à prétendre qu'une solution pacifique des différends est une chose impossible, que c'est une utopie.

Parmi ces défenseurs de la guerre, qui par leur éducation ou leurs études sont ou hommes d'État, ou jurisconsultes, ou savants, combien y en a-t-il qui se sont donné la peine de faire une étude approfondie de cette question, de rechercher si véritablement il n'y avait pas d'autres solutions possibles des différends entre États que la guerre? Il nous semble que

[1] Voir *Recherches économiques sur les guerres contemporaines*, par PAUL LEROY-BEAULIEU; *Les causes actuelles des guerres*, par ÉMILE DE LAVELEYE, et *Désarmer ou déchoir*, par le comte GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

cette théorie de la force primant le droit est entièrement opposée à toutes les idées que nous nous faisons de la justice divine et de l'humanité, et qu'elle ne répond guère aux généreuses aspirations d'équité de notre époque.

Il est profondément regrettable de voir des personnes qui, par leur haute position dans la société, pourraient guider l'opinion publique, soutenir aveuglément que la guerre est un mal nécessaire et inévitable. Si on leur demande les faits sur lesquels elles s'appuient pour démontrer leur principe, elles restent très souvent à court ou donnent des raisons qui ne peuvent résister à la discussion. Elles vous disent bien que la guerre est une institution aussi vieille que l'humanité, qu'elle est pratiquée et admise dans tous les pays civilisés, qu'on ne peut l'abolir sans bouleverser le monde, sans renverser l'ordre social. Elles ne se gênent pas pour ajouter que trop d'intérêts se rattachent au maintien du militarisme et que la suppression de ce dernier entraînerait la perte d'un trop grand nombre de personnes. Autant de raisons, autant de sophismes.

Autrefois, on a fait valoir des objections tout aussi sérieuses lorsqu'il s'est agi de l'abolition de l'esclavage. C'était la ruine des planteurs, c'était la mort des colonies, c'était le renchérissement général des matières, c'était... nous n'en finirions pas. Heureusement, les sentiments de justice et d'humanité ont prévalu, et aucune des sinistres prévisions ne s'est réalisée. Espérons que dans la grande question qui nous occupe, ce sont les mêmes sentiments généreux qui finiront par prévaloir; car, ne l'oublions pas, c'est de la solution que l'on donnera à cette question que dépend la ruine ou la prospérité des nations.

Pour ne pas paraître trop exclusif, nous voulons bien admettre que, dans certains cas, la guerre peut présenter quelque chose d'utile; mais encore faut-il voir si cette utilité est bien en rapport avec les désastres qu'elle cause, si elle compense bien les pertes en hommes et en argent, les ruines, les deuils que le fléau entraîne à sa suite.

L'histoire de l'humanité, depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours, ne fait que relater une suite de guerres non interrompue de tribu à tribu, de peuple à peuple, de race

Digitized by Google

à race. En étudiant l'histoire à ce point de vue, il n'est pas surprenant que beaucoup d'écrivains aient vu dans la guerre un mal inhérent à l'espèce humaine au même titre que le choléra, la peste, le typhus et tant d'autres fléaux qui apparaissent périodiquement.

Tout à l'origine, l'homme était un être dangereux qui ne l'emportait guère sur les animaux que par le don de la parole. Il obéissait aveuglément à ses instincts et n'avait aucune notion du bien et du mal. Sa vie était une lutte continuelle et incessante; il devait constamment employer la ruse et la violence pour se procurer les moyens d'existence ou se défendre contre ses nombreux ennemis. Il n'est donc pas étonnant que, chez nos premiers ancêtres, la force, le courage, l'adresse, l'agilité aient été les qualités les plus appréciées. L'homme le mieux doué sous le rapport de la force musculaire et de la volonté commandait aux autres hommes. Ses victoires sur l'ennemi lui valaient un double avantage: l'admiration générale et un butin plus ou moins considérable dont il avait soin de profiter.

Peu à peu, la civilisation s'est développée; l'éducation a modifié du tout au tout la manière de voir. Les relations entre les hommes ont été plus nombreuses et plus suivies; ils ont appris à se connaître et à s'apprécier; ils ont cessé d'être ennemis pour se prêter un mutuel appui. L'homme civilisé a compris que la vie et la propriété de ses semblables doivent être sacrées pour lui. Il a étudié, il a cherché à connaître les secrets de la nature et il a forcé les éléments à lui obéir. Rien n'a échappé à ses investigations; il a tout compulsé, tout fouillé, tout sondé; ses progrès en toutes choses ont été immenses, incalculables. Il n'y a qu'un seul point sur lequel il n'ait pas avancé, c'est sur sa manière d'apprécier et de juger la guerre. Sous ce rapport, il a plutôt reculé, car aujourd'hui il emploie toute son intelligence à inventer les plus terribles engins de destruction, et malheureusement la science ne vient que trop à son secours.

Est-il possible d'imaginer une plus grande aberration du jugement et du sens moral? A. DE HOMPESCH.

Digitized by Google

OSTENDE-ARCACHON

Il y a plus de quarante ans, l'Académie de Belgique mit au concours la question suivante : « Quels sont les changements que peut occasionner le déboisement de forêts considérables sur les contrées et communes adjacentes, relativement à la température et à la salubrité de l'air, à la direction et à la violence des vents dominants, à l'abondance et à la localité des pluies, d'où dérivent les sources et les eaux courantes, et, en général, à tout ce qui constitue son état physique actuel ? »

Ostende-Arcachon est un essai de réponse à la question présentée en sens inverse : *Quels sont les changements que peuvent occasionner des boisements considérables, etc., etc.?* appliquée à la première ville d'eaux de notre littoral.

Comme station balnéaire, Arcachon est au sud-ouest de la France ce qu'Ostende est au nord-ouest de la Belgique. Toutes deux ont une plage sablonneuse, toutes deux une plaine immense s'étendant derrière elles, toutes deux sont côtoyées par des dunes, toutes deux enfin sont à la mode. Cependant, quelle différence profonde n'existe-t-il pas entre elles?

Arcachon est boisé, Arcachon a de l'ombre et de l'imprévu dans ses promenades, Arcachon réunit tous les avantages des sapinières et de la plage, Arcachon est protégé contre les vents du nord-est, Arcachon est comme un nid caché au fond des bois, avec une échappée sur l'océan, Arcachon est à peindre. Et Ostende... c'est Bruxelles-sur-Mer, moins ce qui fait Bruxelles une des capitales les plus agréables de

Digitized by Google

l'Europe : ses boulevards, ses parcs, ses squares, son bois de la Cambre.

Il est juste de commencer par constater que nous n'ignorons pas les efforts qui ont été faits pour suppléer au manque de verdure à Ostende. Nous connaissons son jardin Léopold et son bois de Boulogne. Est ce assez? Nous ne le croyons pas; il y a plus et mieux à faire !

De là ce premier aperçu. La perfection, ce serait de boiser les dunes depuis les frontières de France jusqu'à celles de Hollande, d'exécuter le projet de M. P. Bortier [1], projet parfaitement réalisable, comme il l'a d'ailleurs prouvé par la pratique, à La Panne.

Nous n'avons pas la prétention de refaire cet admirable travail, qui, nous ne pouvons en douter, mettra un jour en lumière le nom de celui qui l'a conçu; mais nous voudrions essayer de continuer, dans la mesure de nos forces, l'œuvre pratique qu'il nous a léguée, en poussant à l'exécution d'une partie, petite, mais importante, de son vaste projet.

Dans cet ordre d'idées, nous avons à examiner si les essences qu'il recommande sont les seules possibles? Il ne l'a pas dit et nous savons le contraire. Nous pouvons même ajouter qu'il y en a de meilleures, en ce qui concerne la résistance au vent et à l'air salin. En effet, le *Pinus cembra*, le seul qu'il recommande comme premier boulevard contre les vents du nord-ouest, du nord et du nord-est, ne vaut pas le *Pinus Laricio*, qui, lui-même, ne vaut pas les essences qui ont déjà fait leurs preuves au bord de la mer; du moins, tel est notre avis, après une étude sérieuse des qualités exigées pour ce but.

Dès le début de cette étude, nous avons à nous poser deux questions préalables : 1° Y a-t-il des essences existant au bord de la mer dans des conditions semblables à celles de notre littoral? 2° Y a-t-il des essences croissant à des alti-

[1] *Boisement des dunes de la Flandre*, par P. BORTIER. Brux., Ch. Vanderauwera, 1879; *Littoral de la Flandre au* IX^e^ *et au* XIX^e^ *siècle*, par P. BORTIER. Brux., Ch. Vanderauwera, 1878.

Digitized by Google

tudes correspondant, par la pauvreté du sol, l'exposition et l'humidité atmosphérique, aux conditions du littoral belge de la mer du Nord?

La réponse à ces deux questions est consignée dans les tableaux A et B que nous soumettons ci-après à nos lecteurs :

A. *Liste succincte des essences croissant naturellement au bord de la mer dans des conditions équivalentes à celles du littoral belge de la mer du Nord.*

PINUS RADIATA, *Don* (P. insignis, *Douglas*).

Pin de Californie. Originaire de la Californie du Nord. Croissant au bord de la mer, à l'extrême limite des terres et dans les sables ou terres légères. Bois dur, propre à la construction navale. Produits : Goudron et poix. Acclimaté en Grande-Bretagne. Tronc droit d'une hauteur de 100 pieds et d'un diamètre de 2 à 4 pieds. Semis facile, le jeune plant pouvant être transplanté au bout d'un an. Croissance rapide : environ 5 pieds par an. Auteurs à consulter : Don, Douglas, Dickinson, Winter et Lawson.

PINUS RIGIDA, *Miller*.

Pin d'Amérique. S'étend naturellement, au bord de la mer, de la Nouvelle-Bretagne à la Virginie. Dans un sol léger ou rocheux. Son bois est lourd et résineux. Dans un sol d'alluvion, humide, son bois est léger et doux. Produits : Térébenthine, goudron, poix et résine en grandes quantités. Il croît avec autant de facilité dans les terres sèches que dans les terres humides. Hauteur du tronc : 80 pieds.

PINUS SILVESTRIS, *Linné*.

Pin sylvestre; pin sauvage; pin d'Écosse ou pin du Nord. Atteint une hauteur de 39 mètres et vit jusqu'à l'âge de 120 ans. Produits : Bois de construction et tannin. S'étend en Europe jusqu'au 70° de latitude nord. « C'est le pin le plus facile à transplanter. Il forme deux fois autant d'humus en un temps donné que toute autre espèce. » (Wesseley.) Il croît de préférence au bord de la mer, dans un sol sablonneux ; acclimaté en Belgique.

Digitized by Google

PINUS TÆDA, *Linné.*

Pin de Floride (pin de Virginie). En Amérique, on s'en sert pour fixer les sables mouvants des bords de la mer. Il croit à la hauteur de 80 pieds. Ses produits sont le bois de construction et la térébenthine (qualité inférieure).

B. *Liste succincte des essences croissant à des altitudes correspondant par la pauvreté du sol, l'exposition et l'humidité atmosphérique, aux conditions du littoral belge de la mer du Nord.*

PINUS RUBRA, *Lambert.*

Pin rouge (pin de l'Hudson). Il s'étend de la Terre-Neuve à la Nouvelle-Écosse et se trouve généralement dans toute l'Amérique du Nord. Son bois, d'une couleur rougeâtre, est de grande valeur et fort estimé pour la construction. Son tronc, très mince, atteint une hauteur de 70 pieds.

PINUS NUTTALII, *Parlatore.*

Mélèze d'Orégon. D'après Dufur, cet arbre atteint une hauteur de 200 pieds et fournit un bois fort et durable.

PINUS ABIES, *Du Roi* (Pinus Picea, Linné).

Sapin argenté. S'étend naturellement jusqu'au 50° de latitude nord. Atteint une hauteur de 200 pieds et une circonférence de 20 pieds. Dans le sable, sa croissance n'est ni rapide, ni extraordinaire. Il peut vivre pendant trois siècles. Ses produits sont la térébenthine, la résine et le bois d'ameublement. (Voyez aussi Parlatore.)

PINUS PICEA, *Du Roi* (Pinus Abies, Linné).

Sapin de Norvège. S'étend du centre de l'Europe au nord de l'Asie. Supporte les plus grands froids et croît dans toute espèce de terrain. Hauteur du tronc : 150 pieds. Fournit du bois de construction navale et produit de la poix et du tannin. (Voyez Parlatore et Steven.)

PINUS OBOVATA, *Antoine* (Pinus Schrenkiana, Antoine).

S'étend du nord de l'Asie au nord-est de l'Europe. Fournit un bois doux et pâle, pour l'ameublement. (Consultez Regel.)

Digitized by Google

PINUS PENDULA, *Bolander* (Pinus Microcarpa, Lambert).

Mélèze noir; mélèze américain; tamarack. Croît naturellement du Labrador au Canada et du Canada à la Virginie. *Aime les marécages*, où il atteint une hauteur de 100 pieds. « Bois fort estimé pour la construction navale. » (Robb.)

PINUS NIGRA, *Aiton*.

Pin noir canadien. Originaire du nord-est de l'Amérique. Existe partout entre le 44° et le 53° de latitude nord. Exige un sol pauvre. Hauteur du tronc : 80 pieds. Son bois est fort recherché pour les *vergues*. (Voir à ce sujet Cecil Clay.)

PINUS MITIS, *Michaux*.

Pin jaune d'Amérique. Atteint une hauteur de 60 pieds dans les terrains sablonneux et secs. Originaire de l'Amérique du Nord. Vasey le préfère au *Pinus Strobus* comme bois d'ameublement et de parqueterie.

PINUS LARIX, *Linné* (Pin Larix, *var.* Rossica).

Mélèze alpestre; mélèze Altai; mélèze commun; mélèze russe. Croît naturellement dans toute l'Europe, où il fournit, selon les latitudes, du tannin ou du bois de construction. Sa principale production est la térébenthine. Dans les Alpes, il s'élève à 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et atteint une hauteur de tronc de 160 pieds. Dans les monts Altai, à 5,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, il n'atteint qu'une hauteur de 80 pieds.

PINUS LARICIO, *Poiret*.

Pin de Corse. Fournit un excellent bois de construction. Acclimaté au centre de l'Europe, il y offre une protection admirable, même dans les régions les plus froides. Réussit aussi bien dans les sables que dans un terrain argileux.

PINUS HALEPPENSIS, *Miller*.

Pin d'Alep. Originaire du nord de l'Afrique, il s'est acclimaté jusqu'au centre de l'Europe. La variété bien connue *Pinus maritima* est la plus estimée. Croît bien au bord de la mer dans le sable pur. Atteint une hauteur de 25 pieds en dix ans. (Consultez J. Winter, Boitel et Bremontier.)

Digitized by Google

PINUS CANADENSIS, *Linné.*

Pin du Canada. S'étend du Canada au centre des États-Unis. Donne du tannin et du bois de construction. Atteint une hauteur de 100 pieds et, d'après Vasey, c'est le plus *gracieux* des pins américains.

PINUS BALSAMEA, *Linné.*

Sapin balsamique. Existe au Canada, dans la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Bretagne, la Pennsylvanie et le Wisconsin. Produit le célèbre *baume de Gilead.* Atteint une hauteur de 40 pieds et croît avec une rapidité extraordinaire dans les terrains marécageux et dans un climat froid.

PINUS CEMBRA, *Linné.*

Pin cembre. (Voir Bortier.) Se trouve dans les Alpes et s'étend jusqu'en Tartarie et en Sibérie. Produit de l'huile et de la térébenthine. Hauteur du tronc : 120 pieds. Bien que s'élevant à une plus grande altitude que le *Laricio*, il est beaucoup moins résistant.

PINUS STROBUS, *Linné.*

Pin Weymouth. Originaire du nord de l'Amérique, il s'est parfaitement acclimaté en Europe, où il produit de la térébenthine et fournit du bois de construction. Demande un sol riche et humide pour atteindre son plein développement (270 pieds), mais croît bien dans tous les terrains. C'est, sans contredit, le plus majestueux des conifères.

D'après ceci, nous pouvons déterminer notre choix. Il ne manque pas d'essences; le tout, c'est de choisir, et de choisir bien. Il y a d'abord à établir un ordre de précédence entre les deux tableaux. Il va sans dire que nous donnons la préférence au premier. Les arbres croissant naturellement au bord de la mer sont les plus propres à être acclimatés sur notre littoral.

Parmi ces derniers (bien que nous ne partagions pas les doutes de M. P. Bortier au sujet du *Pinus sylvestris*, doutes que M. A. du Breuil, du Conservatoire des Arts et Métiers

Digitized by Google

de Paris, ne partage pas non plus[1]), nous recommandons le *Pinus radiata*, de la Californie. Nos raisons sont patentes: acclimatation prouvée sur la côte ouest de l'Écosse, croissance naturelle dans une exposition nord-ouest, *croissance rapide* et transplantation facile, chose des plus importantes! Puis vient le *Pinus sylvestris*, qui, *sauf la croissance rapide*, ne le cède en rien au précédent. Au besoin, ces deux essences suffiraient, mais comme nous avons bien moins en vue le rapport que la beauté, nous recommandons de choisir, parmi celles du tableau *B*, les *Pinus Canadensis, Laricio, Rossica, Nuttalii, Balsamea* et *Cembra*, pour offrir de la variété et une gamme de verdure au boisement qui se ferait derrière le rideau de *Pinus radiata* ou de *Pinus sylvestris*.

Il convient ici d'expliquer que si nous faisons le silence sur les plantations de trembles, ce n'est pas que nous les désapprouvions, au contraire; mais notre but n'est pas, *a priori*, de faire produire du numéraire aux dunes; nous n'avons donc pas à nous en occuper. Au point de vue où se plaçait M. Bortier, il avait raison de rechercher la production; à celui auquel nous nous plaçons, ce serait folie. On peut prévoir le jour où les dunes, de La Panne à Knocke, seront pointillées de villas balnéaires; il est donc inutile de s'occuper de la question de production. La question de fixer les dunes reste seule debout, bien que les travaux de soubassement empierrés qu'on leur fait subir en aient diminué l'importance sur la plus grande partie de notre littoral.

Abandonnons maintenant un instant ces considérations générales sur la sylviculture maritime, pour nous occuper des moyens de développer le boisement, non seulement des dunes, mais des digues, des crêtes dénudées des provinces wallonnes et des parties déboisées du pays en général.

M. Bortier préconise des encouragements et de la répression.

Nous n'avons confiance ni dans l'un ni dans l'autre. L'histoire des encouragements n'est qu'une longue suite de

[1] *Manuel d'arboriculture des ingénieurs*, par A. DU BREUIL. Paris, Garnier frères, 1860

Digitized by Google

mécomptes. L'histoire de la répression, c'est le bilan de l'ignorance. Il ne faut ni encourager ni réprimer, il suffit d'instruire. Une preuve à l'appui : Le gouvernement de la Pennsylvanie a promulgué en 1879 une loi qui exemptait de certaines taxes ceux qui planteraient des arbres sur leurs fonds le long des routes. La loi resta lettre morte, comme l'a fort bien remarqué le gouverneur actuel de l'État, parce que les lois ne sont pas connues de la 99e partie de ceux qu'elles régissent.

Nous avons dit que M. Bortier préconisait la répression. Qu'on ne se trompe pas sur la portée de nos paroles. Il ne préconise la répression que pour protéger les campagnes ; il fait appel au gendarme et au garde champêtre pour réprimer la dévastation, mais il a soin de signaler les avantages de l'instruction.

L'exemple de l'Amérique vient confirmer notre foi dans les effets de l'éducation. Ces mêmes Pennsylvaniens qui, depuis six ans, ignoraient une loi qui leur était avantageuse, se sont laissé entraîner à faire sans aucun avantage pécuniaire ce qu'on leur demandait en vain par des encouragements. Ceux qui ont opéré ce miracle, ce sont les enfants. On a enseigné aux enfants à aimer les arbres, et les pères, frères, oncles et cousins n'ont pas voulu se laisser dépasser.

Les petits avaient un *arbor day*, les grands ont voulu en avoir un aussi ; et, ma foi, ils ont fait merveille! C'est ainsi que va le monde.

L'homme n'est pas, au fond, un si sot animal que Boileau a bien voulu nous le faire accroire. Mais il faut savoir comment le prendre.

Les dénicheurs d'oiseaux vous diront que pour attraper les grands, il faut d'abord se rendre maître des petits; alors ils tendent tout seuls le cou au piège.

Faisons aimer les arbres aux enfants. On respecte ce qu'on aime. On protège ce que l'on respecte.

Instituons des « arborales », l' « Arbor day » des Américains.

Digitized by Google

C'est à l'État de Nebraska que revient l'honneur d'avoir inauguré l' « Arbor day », ou jour officiellement désigné pour la plantation d'arbres et d'arbustes dans toutes les écoles publiques de l'État.

Cette fête « arborale » ou « sylvestrale » (je ne sais lequel des deux néologismes est préférable), instituée en 1875, a rallié les suffrages des États de Kansas, de West-Virginie, de Minnesota, d'Indiana, de Michigan, d'Ohio et de Pennsylvanie. Le Wisconsin s'y ralliera cette année-ci ; d'autres États se préparent à suivre l'exemple, de ce nombre est le Dakota.

Pour donner une idée de la rapidité avec laquelle on prépare et on exécute un tel mouvement aux États-Unis, il suffit de relater ce qui s'est passé l'année dernière en Pennsylvanie (1885). Dans le numéro du mois d'octobre 1884 du *Pennsylvania School Journal*, M. Nathaniel H. Egleston, du bureau forestier du département de l'agriculture de la Pennsylvanie, commença une série d'articles sur la sylviculture : *Tree-planting*. Le surintendant de l'instruction publique, M. E.-E. Highbee, qui est en même temps l'éditeur du *School Journal*, appuya ces articles de toute l'autorité que lui donnent ses doubles fonctions.

Dès le mois de janvier, les journaux et le public réclamaient un « Arbor day »; enfin, le Parlement de l'État s'émut et le 23 mars 1885, après qu'une loi eut été votée, à cet effet, par les deux Chambres, M. Robert E. Pattison, gouverneur de l'État de la Pennsylvanie, lança une proclamation ordonnant à toutes les écoles publiques de célébrer les « arborales » le jeudi 16 avril 1885, et invitant tous les habitants de la république pennsylvanienne à planter des arbres le long des voies publiques, dans les terres entourant les écoles et partout où ils le jugeraient nécessaire *pour l'utilité ou l'agrément de leurs descendants*.

La réponse à cet appel fut une manifestation grandiose de l'opinion publique en faveur de la sylviculture.

A l'université de Millersville, ce fut le gouverneur de

Digitized by Google

l'État lui-même qui présida aux « arborales »; à l'athénée (High School) de Lancaster, le surintendant de l'instruction publique les honora de sa présence; partout, le clergé protestant, sans distinction de secte, prit part aux fêtes. Un fragment du discours du Rév. Mr. Hark, de l'Église morave de Lancaster, mérite d'être cité : « Nous avons ravagé les « beautés de la terre », s'écrie-t-il en s'adressant à la divinité, « nous avons gaspillé tes dons. Nous avons brutalement « détruit tes forêts et tes bois. Nous avons ainsi transgressé « tes lois. Accepte ces « arborales », ces arbres que nous « plantons aujourd'hui comme un holocauste, afin que nos « descendants ne souffrent pas des erreurs que nous avons « commises. »

Cromwell avait l'habitude de dire à ses troupiers : « Ayez confiance en Dieu, mais ne laissez pas votre poudre se mouiller. » « Aide-toi et le ciel t'aidera, » avait dit la sagesse des nations longtemps avant Cromwell. Le Rév. Hark ne parle pas autrement. On le voit, en Amérique, la religion elle-même est obligée de se faire pratique; c'est une condition *sine qua non* de son existence, et cet esprit pratique fait aujourd'hui la force et fera plus tard la grandeur du peuple américain. Hélas! que ne sommes-nous tous comme le Rév. Hark et ses compatriotes, les dunes seraient bien vite boisées.

Mais revenons aux « arborales ». Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour raconter ce qui s'est passé en dehors des écoles; cependant, les journaux que nous possédons démontrent qu'il y a eu des milliers d'arbres plantés sur les grand'routes, au milieu du plus grand enthousiasme.

Dans les écoles, la cérémonie est à la fois des plus simples et des plus imposantes; et comme chaque établissement est libre de faire son propre programme, il n'y a guère lieu de craindre cette uniformité gouvernementale dont le dégoût naît toujours. Celui de l'athénée de Lancaster est typique :

Digitized by Google

1. Discours, par le Rév. J. Max Hark.
   Chœur : *Le Vaillant Vieux Chêne*, Loder.
   Chœur : *Chant montagnard du berger*, Abt.
   Discours : *Les arborales chez les enfants*, par le Dr E.-E. Highbee, surintendant de l'instruction publique.
   Chœur : *Une rêverie*, Kücken.
   Chœur : *Venez où les fleurs embaument*, von Flotow.
   Récitations : *Un hymne à la forêt* (Bryant), Myra Haverstick ; *Le Vieux Pin du Canada* (Holmes), W. E. Powell ; *En plantant le pommier* (Bryant), Lillie R. Marshall ; *Une lettre* (Oliver Wendell Holmes), Theo B. Appel.
   Causerie familière : *L'utilité des arbres*.
   Chœur : *O bûcheron, épargne cet arbre !* Russell.
2. Plantation des arbres dans les terres de l'établissement.

La cérémonie, commencée à dix heures du matin, était terminée à midi précis. Pendant que les discours étaient prononcés dans la salle académique, des ouvriers s'occupaient à mettre les arbres en terre, laissant un évasement suffisant pour que tous les élèves d'une classe pussent y jeter une pelletée de terre sans trop couvrir les racines. Un arbre ayant été alloué par classe, chacune d'elles donna un nom au sien à la majorité des voix, et un élève-parrain ayant été désigné, au préalable, par le même moyen républicain, il procéda au baptême de l'arbre de la classe, par la formule : « La classe de . . . . nomme cet arbre en l'honneur de . . . . . » Après quoi, chacun ayant placé sa motte de terre, les « arborales » furent considérées comme closes.

Inutile de dire qu'il y eut congé le reste du jour.

On sait que, en Amérique, tous les établissements d'instruction publique sont ouverts aux élèves des deux sexes. Il en est ainsi à l'athénée de Lancaster. Voici les noms choisis pour les arbres par les diverses classes :

FILLES :	GARÇONS :
Bryant, Alice Cary et Phœbe Cary (célébrités américaines), Longfellow et Whittier.	Robert E. Patison, premier gouverneur des arborales; E. E. Highbee, premier surintendant des arborales; Oliver Wendell Holmes et William Penn.

Digitized by Google

Les professeurs des deux sexes baptisèrent certains arbres plantés par eux des noms suivants : Élizabeth Barrett Browning, Washington Irwing, Sir Walter Scott et Bayard Taylor.

Comme M. le surintendant Highbee l'a fort bien dit dans son discours : « En faisant ainsi de l'arbre une espèce de symbole de ceux que nous aimons, nous développons à la fois notre faculté d'aimer la nature et l'art. »

Dans les écoles primaires, la cérémonie, bien que plus familière, n'a pas manqué d'enthousiasme et de poésie; quoi de plus touchant que d'entendre une petite fille ou un petit garçon de 7 à 8 ans baptiser un arbuste en disant : « Cher arbuste, nous te nommons Kate Greenaway et nous t'aimerons bien par amour pour elle » ?

A l'université, même enthousiasme avec plus de grandeur. M. le professeur-recteur B. J. Shaubee, parlant devant une audience comprenant le gouverneur de la Pennsylvanie, un grand nombre de sénateurs, de représentants et plus de 500 étudiants des deux sexes, a résumé la leçon pratique des « arborales » comme suit : « Nous avons appris 1° à planter ; 2° à aimer; 3° à étudier; 4° à protéger les arbres, et 5° à connaître la nature en général, mieux qu'auparavant. »

Quant aux résultats auxquels la Pennsylvanie peut logiquement s'attendre, le discours du gouverneur, M. Pattison, nous en donne une idée: « Maintenir ou améliorer un climat est une œuvre de haute civilisation : la sylviculture seule en est capable, et en faisant comprendre cette vérité aux millions d'enfants qui fréquentent nos écoles et aux vingt mille professeurs de la république, « les arborales » ont rempli leur mission. »

Voilà le langage qu'on tient, voilà les actes que l'on pose, en Amérique, dans des États, comme la Pennsylvanie, qui ne sont colonisés que depuis deux siècles, des pays neufs. Et nous qui datons d'avant l'ère chrétienne, nous qui n'avons pas seulement à *améliorer un climat, mais à sauver l'agriculture de toute une région et à lutter contre les sables mou-*

Digitized by Google

vants que la mer nous apporte à chaque flot, nous ne ferions rien? Ce serait presque du suicide!

Nous l'avons dit, ce n'est pas seulement le littoral de la mer du Nord, ce sont aussi les digues de l'Escaut et de ses affluents, ce sont aussi les crêtes du pays de Meuse qui appellent la sylviculture à grands cris.

Rien n'obligerait les autorités à instituer les « arborales » seulement le long des dunes, le pays entier pourrait en tirer profit. Quant à l'action du garde champêtre ou du gendarme pour la protection des bois et forêts, nous n'y avons pas la moindre confiance. Les autorités de Louvain vous diront que les étudiants de l'université mutilent les arbres des boulevards en dépit d'une surveillance des plus sévères. Si dans une ville on ne parvient pas à protéger, par la crainte de la force légale, les arbres des promenades publiques contre les actes de mauvais gré des savants en herbe, que pourront les gardes ou gendarmes, isolés dans les campagnes?

Il faut faire l'éducation des enfants, il faut instituer des « arborales », voilà le salut.

En attendant, commençons par Ostende.

A qui appartiendrait-il de réaliser un tel projet à Ostende? A l'État et à la ville, me répondra-t-on... Certes, mais ce sont là des corps politiques, qui peuvent ne pas toujours s'entendre et alors... adieu, vache, veau, cochon, couvée. Mettons plutôt notre espoir dans l'Association commerciale d'Ostende. A propos de la question des vacances, elle nous a fourni la preuve de sa compétence à sauvegarder les intérêts de nos plages, et nous ne croyons pas qu'elle dérogerait à la bonne opinion que le pays s'est faite de son activité et de son intelligence en prenant en mains ce nouvel intérêt.

Que demandons-nous? Qu'Ostende soit boisé, qu'Ostende ait de l'ombre; qu'Ostende ait de l'imprévu dans ses promenades; qu'Ostende réunisse tous les avantages des sapinières et de la plage; qu'Ostende soit protégé contre les vents du nord-est; qu'Ostende soit comme un nid caché au fond des

Digitized by Google

bois avec une échappée sur la mer ; qu'Ostende soit à peindre !

La chose est si facile à faire ! Il suffit d'un peu de bonne volonté. On demanderait au gouvernement un champ d'expérience au nord-est de la ville. (L'ancien champ de courses en entier et de là toute la dune jusqu'au fort Napoléon.) Une fois qu'un bois bien conditionné y aurait été créé, disons d'ici à dix ans, on le relierait, par des massifs bien disposés, au bois de Boulogne ; puis, contournant la ville, on viendrait aboutir, disons au bout de vingt ans, aux dunes de Mariakerke.

Remarquons que ce projet est propre à servir non seulement pour Ostende, mais pour toutes nos villes côtières.

Ce n'est pas tout, il faudrait planter des mélèzes, des pins ou des sapins dans toutes les grandes artères : boulevards, avenues ou rues. La ville de Victoria, en Australie, n'a pas de plus belles avenues que celles qui sont plantées soit avec le *Pinus Halappensis*, le *Pinus sylvestris* ou le *Pinus Laricio* Que l'on consulte les œuvres du baron Ferd. von Mueller, publiées par le gouvernement des Indes, à Calcutta, si l'on veut être édifié à cet égard.

Les essences ne manquent pas, tant pour les terrains sablonneux que pour les terrains humides.

Au Parc aussi, il s'agirait de mêler quelques essences résineuses aux arbres qui s'y trouvent déjà.

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité » est vrai en sylviculture comme en littérature.

Qu'on étudie les effets que nos voisins d'outre-Manche tirent des divers *Pinus* dans leurs parcs publics. Vienne l'hiver, nos parcs, nos promenades sont dépouillés de toute leur splendeur. En Angleterre, il reste toujours des massifs de verdure pour reposer les yeux.

Notre projet étant réalisé, quels sont les avantages qu'Ostende en retirerait ? 1° diminution notable, sinon totale, des vents du nord-est, les plus terribles de tous sur notre côte ; 2° amélioration certaine de la salubrité publique par la

Digitized by Google

purification constante de l'air opérée par les arbres et les effluves balsamiques qu'ils exhalent; 3° création de nombreux buts de promenade et de distraction pour les étrangers; 4° possibilité d'établir une saison d'automne et de printemps, comme cela se pratique dans plusieurs villes de bains anglaises, et 5° transformation probable du climat, les nuages et brouillards se résolvant plus vite en pluie dans les lieux boisés, et laissant par conséquent plus facilement percer le soleil. Reste le résultat le plus alléchant : l'accroissement certain du nombre des étrangers.

On vient de créer à Ostende un magnifique établissement hydrothérapique, qui s'ouvrira le 1er juin. Hastings, Brighton, Eastbourne, Scarborough, etc., ont des établissements pareils qui ne ferment pas de tout l'hiver. Il est vrai que ces villes se boisent continuellement en dépit de ce que la nature a déjà fait en leur faveur. Ainsi, Hastings vient de boiser un parc public au prix de 600,000 francs.

Ici, 10,000 francs suffiraient à la création du champ d'expérience et 2,000 francs par an pour son entretien et extension, pendant dix ans; soit en tout 30,000 francs, que l'on regagnerait amplement après par des coupes intelligentes.

Ne trouvera-t-on pas assez d'initiative pour réaliser Ostende-Arcachon? Nous nous refusons à le croire.

On parle à Ostende d'un essai de boisement qui n'aurait pas réussi, et l'on part de là pour en nier la possibilité. Nous avons voulu savoir à quoi nous en tenir à ce sujet. Nous nous sommes adressé à diverses personnes de la ville, ainsi qu'aux riverains, et nous sommes à même de déclarer que cet essai a parfaitement réussi, mais que l'on a méchamment détruit les plantations. Voici les faits :

Vers 1872-1873, un haut fonctionnaire des ponts et chaussées fit planter au sud-ouest du chalet royal, et sous le vent de deux baraques qui se trouvaient à cette époque dans les dunes, plusieurs pins maritimes et pins d'Amérique. Convenablement plantés, ils se mirent à croître. Malheureusement, les gamins en brisèrent plusieurs dès la première année.

Digitized by Google

Je ne sais si on surveilla mieux après cela; toujours est-il que, lorsqu'en 1879 on abattit les deux baraques, quelques-uns d'entre eux survivaient encore. Alors se passa un acte de vandalisme digne des personnages qui souillèrent le Palais de justice de Bruxelles lors de son inauguration. On enleva les sapins et on les transplanta dans divers champs et jardins riverains, où ils s'empressèrent de dessécher, ayant été mal replantés. Il n'en reste que deux ou trois que l'on peut voir encore près d'une chaumine à l'angle sud-est du chalet du Roi.

Nous sommes donc parfaitement autorisé à dire que l'essai de boisement aurait réussi, sans ce défaut de surveillance. Ajoutons que le haut fonctionnaire auquel nous avons fait allusion ci-dessus reste convaincu de la possibilité de boiser les dunes et des avantages que la ville d'Ostende ne manquerait pas d'en retirer.

Avant de conclure, avouons que nous entrevoyons un obstacle d'une autre nature : la spéculation règne. On ne travaille plus pour l'avenir.

Annoncez que vous avez découvert une mine d'or dans la vase de l'Escaut, fondez une société et promettez que vous payerez 100 p. c. d'intérêt par an, et soyez persuadé qu'il y aura force gens qui vous croiront et vous apporteront leurs économies; construisez un hôtel monstre et demandez des actionnaires, vous en aurez; tant qu'il y a espoir de gagner beaucoup et vite, on n'y regarde pas de près, mais travailler pour l'avenir, travailler pour la postérité n'est pas le fait des Belges du XIX^e^ siècle.

C'est là qu'est la pierre d'achoppement : Ostende-Arcachon ne peut se réaliser qu'en vue de l'avenir.

Brémontier l'a fait, et les Landes sont boisées et cultivées. On l'a fait en Campine, et la Campine se transforme de jour en jour. Boisons nos côtes, et nos plages seront les plus recherchées du continent. Réalisons Ostende-Arcachon et Ostende sera la reine des stations balnéaires continentales.

ROGER DE GOEY.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MYTHOLOGIE CLASSIQUE.

Mythologie de la Grèce antique, par P. DECHARME, doyen de la faculté des lettres de Nancy, ouvrage couronné par l'Académie française et par l'Association pour l'encouragement des études grecques. — 2e édition, revue et corrigée. — 1 vol. in-8°, XXXVII-693 pages. Paris, 1886

Tout en ne partageant point les vues des philologues qui ramènent l'interprétation des mythes à une question de linguistique pure, on doit reconnaître que la découverte du sanscrit a, en quelque sorte, révolutionné l'explication de la mythologie antique. Pour être venu trop tôt, même Ottfried Muller, qui a mérité, cependant, d'être appelé le fondateur de la science mythologique contemporaine, n'a pu élucider les mythes dont l'explication ne se trouvait pas dans les particularités de la géographie ou de l'histoire grecque. Encore, parmi les autres, beaucoup ne sont-ils qu'une adaptation à des circonstances locales, — une *fixation*, pour ainsi dire, sur quelque événement ou quelque personnage grec, — de traditions bien plus anciennes et plus générales. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le combat d'Hercule contre l'hydre de Lerne, où les Grecs eux-mêmes retrouvaient le dessèchement des marais de Lerne par les rayons du soleil, semble n'être qu'une localisation du mythe indo-européen qui dramatise la lutte de la lumière contre la nuée ténébreuse, d'Indra contre Ahi.

Ce sont surtout MM. Max Muller, en Angleterre, et Adalbert Kuhn, en Allemagne, qui ont donné l'impulsion — bien que parfois avec un peu d'exagération — aux tentatives pour chercher dans la langue et la littérature sanscrites l'explication des aventures attribuées aux personnages de la mythologie grecque.

En France, depuis l'étude — encore classique, bien que remontant à environ un quart de siècle — où M. Michel Bréal fit au mythe d'Hercule et de Cacus une application si heureuse des méthodes nouvelles, MM. Baudry, Renan, Darmesteter, Clermont-Ganneau, Albert Réville, etc., ont publié d'intéressantes monographies, qui

Digitized by Google

ont contribué, soit à résoudre des points encore obscurs, soit à propager les résultats obtenus à l'étranger, — alors que d'autres, tels que MM. Ménard, Bouché-Leclercq, Martha, J. Girard, Fustel de Coulanges, G. Boissier, etc., s'appliquaient à étudier, sous d'autres points de vue spéciaux, les religions de la Grèce et de Rome. Mais un traité d'ensemble sur la mythologie a longtemps fait défaut. Même les trois volumes si judicieux et si utiles de M. Alfred Maury sur les religions de la Grèce antique s'occupent moins des mythes que de la théologie proprement dite, du culte et des institutions religieuses.

Dans ces conditions, l'apparition de l'ouvrage de M. P. Decharme, en 1879, a été une bonne fortune pour le public de langue française, qui attendait depuis longtemps une exposition fidèle, sûre et complète de la mythologie grecque. Nous n'avons plus à faire l'éloge de ce livre, qui, dès son apparition, s'est recommandé aux érudits par l'étendue des informations, la sûreté des raisonnements et l'intuition des procédés de l'intelligence antique, en même temps qu'il restait, par la clarté du style et la précision de la méthode, à la portée des lecteurs même les moins familiarisés avec les côtés scientifiques de la mythologie. Mais un ouvrage de cette étendue et de cette importance devait nécessairement donner prise à certaines critiques de détail. En outre, les découvertes incessantes de l'histoire et de l'archéologie ont dû nécessairement modifier des vues qui, même il y a quelques années, étaient parfaitement légitimes. M. Decharme a largement tenu compte de cette double considération en revisant sa première édition. Plusieurs passages, tels que le chapitre sur Hermès, ont été complètement remaniés, et il y a peu de pages, nous dit l'auteur lui-même, où il n'ait été fait quelque correction de détail. On peut dire que cette nouvelle édition représente bien l'état actuel de la science mythologique, dans son application aux mythes de la Grèce; l'auteur nous donne, d'ailleurs, dans l'introduction, un excellent résumé des progrès réalisés par cette science depuis ses origines, en même temps qu'il y fait un exposé critique des différents systèmes d'interprétation à l'aide desquels on a trop souvent voulu résoudre indistinctement tous les problèmes de la mythologie.

Nous voudrions, à cette occasion, formuler un vœu. On tend partout à faire, dans l'organisation de l'enseignement, une part plus grande à l'histoire des religions. Même dans l'enseignement moyen, il n'est plus possible de s'en tenir à quelques notions élémentaires de mythologie, puisées dans les auteurs de l'antiquité. M. Maurice Vernes va jusqu'à demander qu'on introduise dans l'enseignement primaire

Digitized by Google

des explications sur les principaux personnages de la mythologie grecque et romaine, tels, non seulement, qu'Ajax, Hector, Achille, Agamemnon, Ulysse, mais encore Jupiter, Junon, Vénus, Mercure, Mars, Hercule, les Muses, les Nymphes, etc. [1]

Malheureusement, il faut reconnaître que les instruments de cette vulgarisation mythologique font absolument défaut. Les soi-disant manuels, abrégés, petit cours, éléments de mythologie, qu'on met entre les mains de nos enfants, — que ces productions commerciales soient ou non inscrites sur la liste des livres approuvés par les autorités académiques, — ne sont, pour la plupart, qu'un tissu d'inepties et d'enfantillages, en retard d'un siècle. Si l'ouvrage de M. Decharme est trop volumineux, trop complet même, pour que l'usage s'en généralise en dehors de l'enseignement supérieur, il serait hautement désirable que quelqu'un en condensât la substance dans un résumé écrit pour l'enseignement secondaire, et nul n'est aussi bien en état de le faire que le savant auteur de la *Mythologie de la Grèce antique*. Après avoir rendu un service signalé à la science, il en rendrait ainsi un non moins considérable à l'enseignement, dont il est, mieux que personne, à même de connaître les lacunes et les exigences.

GOBLET D'ALVIELLA.

Une étude juridique sur le mariage en Italie.

Del matrimonio, studio dell' avocato Pietro Pisani Ceraolo. — Volume primo — Messina. Dalla tipografia d'Amico. 1885.

On sait que l'Italie est, depuis 1865, régie par un nouveau code civil.

Une des parties les plus intéressantes de ce code, c'est le titre du mariage.

Le tome 1^er^ de l'ouvrage de M. Pisani, le seul qui ait paru jusqu'ici, comprend le commentaire des six premiers chapitres de ce titre :

Chapitre I^er^. — Des promesses de mariage et des conditions nécessaires pour contracter mariage ;

Chapitre II. — Des formalités préliminaires du mariage ;

[1] *Revue de l'Histoire des Religions*, ann., III, 1, p. 28. Voir aussi notre article sur la *Nécessité d'introduire l'histoire des religions dans notre enseignement public*. (*Revue de Belgique* du 15 mars 1882.)

Digitized by Google

Chapitre III. — Des oppositions au mariage;

Chapitre IV. — De la célébration du mariage;

Chapitre V. — Du mariage des Italiens en pays étranger et des étrangers en Italie;

Chapitre VI. — Des demandes en nullité du mariage.

L'auteur s'excuse d'avoir choisi un pareil sujet. Écrire sur le mariage, à la fin du XIXe siècle, écrire sur un sujet tant de fois traité, dit-il, c'est, semble-t-il, vouloir récolter dans un champ où il ne reste plus qu'à glaner quelques épis oubliés.

Mais, sans avoir la prétention de dire des choses neuves, M. Pisani promet, au début de son livre, d'étudier le titre de mariage sans se borner, comme on le fait ordinairement, à l'analyse des textes : il ne négligera pas l'aide que peuvent fournir en pareille matière d'autres sciences, telles que l'histoire et la philosophie du droit, la morale, l'économie politique, le droit international privé et même parfois l'hygiène. Et, en effet, fidèle à ce programme, il recherche avec soin les origines historiques, notamment dans le droit romain et dans le droit canon; il discute les textes et les principes au point de vue de la morale et de l'économie politique et sociale ; il lui arrive même de s'appuyer sur les travaux des physiologistes, par exemple en matière de mariages entre proches parents.

Son livre est ainsi un guide, non seulement pour ceux qui appliquent la loi, mais encore pour ceux qui l'enseignent ou qui la font.

Parfois, M. Pisani fait la critique des solutions adoptées par le code italien, et ses critiques sont le plus souvent marquées au coin du bon sens.

Ainsi, comme le code français et beaucoup d'autres, le code italien prohibe le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs. A tort, d'après M. Pisani. Rien à craindre ici, dit-il, au point de vue physiologique, puisqu'il n'existe pas de parenté entre beau-frère et belle-sœur. Le respect des liens de famille n'a rien à voir dans la question, puisque la belle-sœur n'est pas, comme la tante, *loco parentum*. Il ne faut pas non plus parler de moralité publique, car qui sera scandalisé en voyant un homme qui avait, du vivant de sa femme, accordé toute son estime à sa belle-sœur, épouser ensuite celle-ci en secondes noces? Il faudrait plutôt, dit l'auteur, encourager ces mariages, parce qu'ils sont extrêmement favorables aux enfants du premier lit et qu'ils fournissent aux époux des garanties de bonheur presque certaines. M. Pisani se rencontre ici avec le code des Pays-Bas, qui n'admet pas l'empêchement pour cause d'alliance.

Digitized by Google

Autant M. Pisani est hostile aux empêchements pour cause d'alliance, autant il tient à la stricte observation des empêchements pour cause de parenté. Il établit, par des preuves irrécusables empruntées à la physiologie, à la médecine et à la statistique, que les mariages consanguins, même au 3e et au 4e degré, sont grandement préjudiciables à la descendance. Ils prédisposent aux maladies du système nerveux, à l'hystérie, à l'épilepsie, aux scrofules, à la tuberculose; ils donnent lieu au développement incomplet des facultés mentales et à une grande mortalité dans l'enfance. Partant de là, l'auteur critique la disposition du code italien qui, après avoir interdit les mariages entre oncle et nièce, tante et neveu, permet au roi d'accorder des dispenses.

M. Pisani discute la plupart des questions de droit international qui sont à l'ordre du jour de la doctrine et de la jurisprudence. Sous ce rapport aussi, son livre offre une grande utilité pratique. Ses solutions sont d'ailleurs généralement empreintes d'un large esprit de tolérance. Par exemple, il estime que l'étranger divorcé en son pays peut contracter mariage en Italie. Cette doctrine, admise en 1860 par la cour de cassation de France, est approuvée par M. Laurent. (*Principes de droit civil*, t. I, n° 93.)

M. Pisani s'occupe longuement de la fameuse distinction entre les mariages inexistants et les mariages nuls. Il dit qu'elle n'est indiquée ni dans les travaux préparatoires, ni dans le texte du code civil italien. Cela peut être exact; mais doit-on en conclure avec lui que le législateur italien ait voulu la supprimer et assimiler ce qui n'a que l'apparence du mariage au mariage nul?

La distinction entre l'acte inexistant et l'acte nul semble fondée en raison. Non pas, comme on le dit parfois, parce qu'à l'égard de ce qui n'existe pas on ne conçoit pas l'action en nullité; car la seule apparence d'un rapport juridique peut être préjudiciable, et rien ne s'oppose à ce que l'on ait recours aux tribunaux pour faire cesser ce préjudice.

Mais l'acte auquel manquent les conditions essentielles ne peut produire aucun effet, quel que soit l'intervalle entre le moment où il se manifeste sous la forme d'une apparence et le moment où une action judiciaire en démontre l'inanité.

Au contraire, l'acte simplement nul produit ses effets en attendant l'annulation judiciaire et peut même, *tractu temporis*, devenir inattaquable.

Ainsi, la vente entachée d'erreur transfère la propriété et devient

Digitized by Google

inattaquable, si elle n'est pas annulée dans un délai déterminé. (Art. 1125 et 1300, C. civ. ital.)

Mais supposez que les marchandises vendues et non assurées eussent péri par cas fortuit, au moment de la convention, et qu'il existe un titre constatant et la prétendue vente, et la remise au prétendu acheteur des clefs du magasin dans lequel les marchandises étaient déposées. — Dira-t-on qu'une pareille vente a pu produire quelque effet et que, malgré le titre, elle est autre chose qu'une apparence? Et l'acheteur ne sera-t-il pas toujours à temps pour en faire déclarer la nullité, s'il estime que cette apparence peut être la cause d'un dommage?

Venons-en au mariage. Si le futur époux était ivre-mort au moment où on l'a déclaré uni en mariage avec une telle ; s'il n'a pas dit un mot ressemblant à un consentement, ou s'il a dit *non* et qu'on ait passé outre, comme s'il avait consenti; si l'officier de l'état civil a omis de déclarer les futurs unis par le mariage, ou si, enfin, cet officier s'est fait remplacer par un commis de l'état civil, il n'y aura pas là un mariage nul, mais simplement une apparence de mariage. Et si les prétendus époux s'étaient bornés à passer par la cérémonie religieuse, il n'y aurait pas même pareille apparence, car celle-ci ne se conçoit que s'il y a eu célébration à l'état civil. (Arg. art. 117 C. ital., 194 C. civ. franç.)

M. Pisani enseigne que, dans ces divers cas, le mariage sera simplement nul, qu'il subsistera jusqu'à annulation et que, après annulation, il pourra valoir comme mariage putatif. (Comp. dans ce sens Laurent, *op. cit.*, II, n° 531, et les arrêts qu'il cite.)

Cette doctrine ne semble pas s'appuyer sur le texte de la loi. La demande en nullité dans les cas où il n'y a qu'une apparence de mariage, ou bien pas même une apparence, diffère essentiellement de toutes les actions en nullité établies par la loi. (Art. 104 et suiv. du code ital.) Ainsi, elle n'a rien de commun avec l'action en nullité fondée sur l'erreur, ou sur la démence, ou sur l'incompétence de l'officier de l'état civil.

La loi est donc muette et l'analogie n'existe pas; et puisque le mariage est une institution dont les éléments constitutifs et les effets dépendent absolument du droit positif, quoi de plus juridique que de dire que les prétendus mariages, où les éléments essentiels prévus par la loi font défaut, ne sont aucunement protégés par le droit positif et ne sauraient produire aucun effet?

Qu'importe le silence du législateur au sujet des actes dits inexis-

Digitized by Google

tants? Ce silence se conçoit; car, à quoi bon légiférer sur ce qui n'arrive qu'une fois tous les cinquante ans, et à quoi bon dire dans la loi que, là où l'on est complètement en dehors des prévisions de la loi, là où il n'existe qu'une vaine apparence, là où toute apparence légale fait défaut, il n'y a rien qui puisse former l'objet de la protection du législateur?

Les observations qui précèdent suffisent pour montrer combien le livre de M. Pisani est intéressant. Il l'est, sans doute, pour les Italiens; mais il l'est surtout pour les étrangers, parce qu'il les met complètement au courant des innovations du code italien en matière de mariage. Ces innovations sont le plus souvent heureuses, et elles méritent, en tout cas, un examen attentif.

Le style de M. Pisani est, du reste, clair, souvent brillant, toujours agréable : son livre se lit sans effort.

Bien que M. Pisani ait, en quelque sorte, épuisé son sujet, il ne tombe pas dans la lourdeur ni dans le pédantisme. Nous lui aurions cependant conseillé de supprimer l'énumération de tous les mariages possibles — il en cite neuf, par numéros d'ordre — qui figure au début de son ouvrage. A. SÉRÉSIA.

PH. COLINET. *La Théodicée de la Bhagavadgîtâ*, étudiée en elle-même et dans ses origines. — Louvain, Ch. Peeters. 1885, 116 pages.

Après avoir énuméré sommairement les principaux travaux dont la *Bhagavadgîtâ* a été l'objet depuis un siècle (car la première traduction en langue européenne est justement de 1785), M. Colinet expose la méthode qu'il compte suivre pour résoudre la question qu'il s'est posée : Quelle est l'essence du système religieux et philosophique de la *Bhagavadgîtâ?* Comme le dit le titre même de ce savant travail, l'auteur ne s'est pas contenté d'explorer minutieusement le long poème, mais il a cherché à montrer comment les doctrines qu'il contient se rattachent aux documents plus anciens de la littérature hindoue. « Nos recherches, dit-il, n'ont d'autre but que d'aider à une intelligence plus parfaite du poème. » A notre avis, il a fait plus encore, et il nous semble que son livre serait un excellent guide pour aborder l'étude de la philosophie indienne en général. En effet, comme le dit l'auteur, « l'Inde n'est pas un pays de philosophies individuelles; les systèmes même les plus opposés, comme le *védânta sânkhya*, présentent des ressemblances étonnantes dès

Digitized by Google

qu'on les serre de près ». De sorte qu'en étudiant à fond un système, on est bien près d'être initié aux autres.

M. Colinet étudie d'abord le panthéisme dans l'Inde, il fait ressortir les causes qui l'ont produit, et, après avoir montré les premières formes qu'il a prises sur ce sol où il devait pousser de si profondes racines, il nous en donne, pour ainsi dire, la formule.

Dans le poème qui nous occupe, l'être panthéistique porte les noms de Brahma et d'Atmâ. L'auteur passe en revue ces deux notions, et, fidèle à sa méthode, en cherche d'abord les origines dans les Védas, pour faire connaître ensuite ce qu'elles sont dans la *Bhagavadgîtâ*. Le chapitre suivant est consacré à l'*Illusion*, le principe qui produit les formes individuelles et la divinité personnelle. Cette dernière est étudiée longuement dans le troisième et dernier chapitre.

L'examen des questions obscures et ardues qui se rattachent à ce sujet est mené avec une érudition pleine de tact. L'auteur, habitué aux recherches philosophiques, a su mettre de l'ordre et de la clarté dans son exposition : il cite toujours soigneusement les textes sur lesquels il s'appuie et les reproduit au bas des pages pour permettre aux initiés de contrôler ses assertions, et il semble qu'une pareille méthode inspire confiance même à ceux qui ne peuvent vérifier l'exactitude des traductions.

Espérons que M. Colinet n'en restera pas là dans ces belles recherches; après la théodicée, il reste encore bien des questions intéressantes à élucider dans la philosophie de l'Inde; la psychologie et la morale, notamment, fourniraient une abondante moisson à son activité, et il nous semble tout particulièrement préparé à les aborder.

L.

Digitized by Google

LA CRISE NATIONALE

L'épouvante causée par les sinistres événements d'il y a quinze jours est calmée, mais ces événements ont laissé un sentiment de profonde douleur à ceux qui, sous la croûte légère de la civilisation, ont soudain vu apparaître la sauvagerie des masses incultes et ont entrevu tout ce qu'il y a encore de défectueux dans une société dont nous vantons les progrès et les mœurs policées.

L'on a parlé même à l'étranger de l'influence des meneurs et des facilités que leur donnent nos lois pour égarer les ouvriers. Il est vrai que notre législation n'est pas faite pour les temps troublés, mais il est vrai aussi qu'il y a des meneurs et des agitateurs sous tous les régimes et qu'ils réussissent surtout là où il y a des souffrances à exploiter.

Si la situation reste grave, c'est parce que ces souffrances existent. En Belgique, comme ailleurs, il y a en ce moment des légions de malheureux de toute espèce cherchant un remède à leurs maux dans un bouleversement social et pour qui la bourgeoisie est la grande ennemie, comme la noblesse l'était pour les déshérités du siècle dernier. Dès que le nombre des mécontents et des déclassés l'emporte sur le nombre des satisfaits, il y a une question sociale.

Or, cette question, qui se dresse partout dans le monde, a chez nous un caractère d'autant plus redoutable que notre classe dirigeante a moins de cohésion.

Divisée en Flamands et Wallons, fractionnée en partis extrêmes, appuyée sur une armée recrutée dans les couches

Digitized by Google

inférieures, livrée à une sorte d'émiettement des forces sociales, la Belgique n'est point faite pour les longs ébranlements. Il est donc de l'essence d'une politique vraiment conservatrice de s'occuper de ces difficiles problèmes et de rechercher sincèrement les solutions possibles.

Pour atteindre ce but (je vais exprimer une opinion qui passera pour une formidable naïveté, mais les naïvetés peuvent être parfois très pratiques), je suis convaincu que l'accord des partis est absolument nécessaire. La question n'est pas politique mais nationale, un seul parti est impuissant à la résoudre. D'ailleurs, en faisant trêve à leurs dissensions pour unir leurs efforts sur le terrain économique, en donnant le pas aux lois économiques sur les lois politiques, nos partis se borneraient à refléter la réalité de la situation de l'Europe entière.

Beaucoup d'hommes politiques soutiennent qu'il n'y a pas, au malaise actuel, de remède topique. D'après eux, il faut laisser agir les événements et les lois naturelles. Si cela était vrai, si nous sommes désarmés, si l'histoire se répète avec une régularité tragique, si, la souffrance étant l'unique levier du monde, l'humanité doit acheter tout progrès au prix de révolutions sanglantes, nous n'aurions plus qu'à nous recueillir en répétant le monologue d'Hamlet ou à nous réfugier dans le nirvana bouddhique. Si, au contraire, l'homme n'est pas uniquement le jouet d'une destinée implacable, si son cœur et sa raison ont quelque empire, alors, faisons notre devoir et examinons jusqu'à quel point des réformes sages et fécondes peuvent nous épargner de folles aventures et des cataclysmes inutiles.

Il y a en ce moment en Europe une école délétère, un socialisme destructeur et purement négatif; il répudie l'ensemble des institutions actuelles et des traditions historiques; il en conteste le principe même, veut tout abattre et tout niveler et nous montre, derrière chaque révolutionnaire, un révolutionnaire plus exalté encore. Il prétend, au nom d'une justice idéale, assurer le règne de la force brutale, laisse planer sur l'avenir une sorte de vague mystère et rappelle, selon la remarque du prince de Bismarck, la poésie de Thomas Moore,

Digitized by Google

« Le Prophète voilé du Khorassan », qui cachait son visage pour ne pas terrifier ceux qui le regardaient. Ce socialisme-là effraye les classes dirigeantes et est la cause de tous les malentendus et de toutes les obscurités de la situation. C'est à lui que l'on pense dès qu'il est question de réformes sociales. Mais, on l'oublie, pour arriver à des progrès sociaux et se rapprocher de la justice sociale, il y a autre chose que des rêves dangereux et des négations; il y a des vœux positifs et légitimes. On peut conserver à la tradition son influence, à la civilisation, à l'intelligence, aux sciences leur rôle prépondérant et admettre cependant que, la société s'étant transformée depuis un demi-siècle, il faut, à des besoins nouveaux, des institutions nouvelles. Que l'on se reporte à cinquante ans en arrière, quand les chemins de fer venaient de naître, que l'industrie faisait ses premiers pas, que l'on ne se doutait encore ni du prodigieux développement de la force motrice, ni du rôle qu'allait prendre la fortune mobilière, ni de l'essor merveilleux des villes, et que l'on mesure la distance qui sépare le point d'arrivée et le point de départ, l'on verra la nécessité de rouages complémentaires.

1830 était une époque de romantisme. En politique comme en littérature, on rêvait le type conventionnel de l'homme parfait. Le bourgeois patient, modeste, instruit, simple et paternel; l'ouvrier sobre, économe, s'élevant par l'épargne; le délinquant ramené au bien par la persuasion; les partis tolérants, modérés, rivalisant de zèle pour le bien public; la presse contrôlant les abus et dirigeant l'opinion; l'instruction moralisant les citoyens; la liberté enfin réchauffant tous les cœurs à sa flamme bienfaisante. — Où sont les neiges d'antan?

Et tout d'abord, la bourgeoisie a-t-elle répondu à ce que l'on attendait d'elle; a-t-elle bien fait son devoir; a-t-elle conservé les nobles ambitions qui l'animaient il y a soixante ans?

Ne semble-t-elle pas avoir perdu ces dons du cœur et de l'esprit qui, de 1815 à 1830, la préparaient à de brillantes destinées et légitimaient toutes les espérances? Elle devient

Digitized by Google

égoïste et indifférente ; elle se consume en plaisirs frivoles ; la haute culture fait défaut et, en même temps que le luxe augmente, la vraie classe moyenne disparaît. On ne veut plus être petit bourgeois ; on se croirait déshonoré si l'on gagnait paisiblement sa vie et si l'on transmettait à ses héritiers le négoce modeste où l'on a trouvé l'honneur, la dignité et l'aisance. Non, il faut une fortune rapide qui, tout en faisant briller le père, permette aux enfants de renier les origines paternelles et de s'élever dans la hiérarchie mondaine. De là une société dépourvue de charme et de cordialité, où des coteries se toisent du haut de leur vanité puérile. De là cette vie à outrance, cette vie factice qui démoralise et corrompt, qui tue, avec la poésie du foyer domestique, la simplicité et la sincérité des sentiments, amène la satiété, dessèche les âmes, sème en haut la morgue et l'ostentation, en bas la haine et l'envie, et fait de la civilisation, comme le disait l'année dernière M. de Mun, un décor derrière lequel se cache une misère affreuse.

Bien loin de réagir, la presse flatte nos préjugés. Elle allait être le quatrième pouvoir de l'État, elle est devenue, sauf de rares exceptions, l'un des mille métiers de la mêlée humaine ; elle allait créer les courants de la pensée, elle obéit aux moindres remous de l'existence quotidienne ; elle devait diriger le monde, elle se traîne à la remorque des événements. Elle descend de plus en plus au niveau d'une polémique personnelle et violente, qui aigrit les esprits et détruit chez tous la notion du respect social, ou d'un reportage vide et enfantin, qui, en spéculant sur nos défauts, les accentue. M. de Puttkamer, au Reichstag, accusait la liberté de la presse ; il faut surtout accuser ceux qui n'ont pas su en profiter pour propager le vrai et opposer aux creuses déclamations les idées solides.

L'instruction elle-même n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait. « Le savoir, écrivait récemment M. Fouillée, devient moralisateur quand il n'est pas un outil, mais un art. » L'instruction incomplète est un outil dangereux, dont on peut se servir pour le mal comme pour le bien. Un rentier sachant

Digitized by Google

lire, écrire et calculer, mais n'ayant jamais cultivé son esprit, est un être fort nul. Un ouvrier doué d'une demi-instruction, mais accroupi toute sa vie dans la galerie d'une houillère, est un être fort malheureux, à qui l'on n'est pas en droit de reprocher de céder aux excitations malsaines. Son instruction lui permettra peut-être de sentir plus vivement sa misère et de mieux entendre les appels à la révolution.

L'instruction religieuse, dit-on, enseigne la résignation; la résignation dans l'adversité est le privilège des grandes âmes; je ne nie pas qu'elle ne soit une vertu chrétienne, mais je nie que la religion puisse l'inspirer à tous. Pour les catholiques eux-mêmes, la foi complète est une grâce, et les faits prouvent que cette grâce n'est donnée qu'à un petit nombre. Combien parmi les ouvriers les plus pratiquants la possèdent? L'homme du peuple qui meurt de faim ne se contente ni de la formule stoïcienne ni de l'espoir d'une vie future. D'ailleurs, les esprits religieux sont les premiers à repousser la doctrine qui ferait de la religion un moyen de contenir les pauvres et d'assurer la tranquillité aux riches. Pour eux, la religion doit évidemment, avant tout, inspirer non pas la résignation à ceux qui souffrent, mais l'esprit de sacrifice, de charité et de solidarité à ceux qui ne souffrent pas. Et si elle pouvait atteindre ce but, personne ne lui reprocherait son intervention.

La vérité, c'est que si l'éducation permanente est efficace, aux époques de crise, l'instruction primaire à elle seule ne suffit pas. Dans un naufrage, il importe, non de savoir lire, mais de savoir nager. Dans une tourmente économique, il importe que l'ouvrier puisse se retourner, qu'on ait développé chez lui le jugement, les aptitudes professionnelles, l'énergie, l'initiative allant jusqu'à l'émigration. Je n'ai garde de condamner l'instruction, je conteste l'efficacité d'une instruction en quelque sorte abstraite; il faut, non une instruction qui développe les appétits, mais une instruction qui cultive le bon sens, qui apprenne à l'ouvrier à ne pas se laisser prendre aux mots; à distinguer, par exemple, entre une grève utile et une grève inutile. L'instruction doit être appropriée à

Digitized by Google

l'ouvrier des villes et à l'ouvrier des campagnes; elle exige à côté d'elle un ensemble d'institutions sauvegardant la personnalité et la dignité humaines.

Ces idées n'ont malheureusement pas toujours été comprises; elles inspiraient, il y a vingt ans, les hommes généreux dont les efforts ont fait éclore en Belgique le mouvement en faveur de l'instruction publique. Que l'on relise à cet égard le beau livre de M. Tempels sur l'*Instruction du peuple*.

Devons-nous donc renoncer à nos espérances? Non pas. Mais nous devons d'abord user de la liberté pour le bien et ne pas nous borner à condamner ceux qui en usent pour le mal. Nous devons ensuite renoncer à notre égoïsme de classe. Il n'y a plus de classes au sens ancien du mot; jadis, la loi les créait, aujourd'hui, elle ne les reconnaît plus; jadis, elles étaient fermées, aujourd'hui, elles sont ouvertes, mais en fait elles existent encore. Nous avons aussi en fait une classe dirigeante : la bourgeoisie.

Or, l'histoire nous le démontre, une classe sociale ouverte ou fermée ne se maintient au pouvoir qu'en prouvant à tous son utilité. Il y a une morale pour les groupes comme pour l'individu, et le jour où un groupe dirigeant n'a plus d'idéal et se borne à défendre ses intérêts, il perd rapidement son prestige. La Belgique étouffe entre de puissants voisins entrés dans la voie de la protection; elle va traverser de rudes épreuves après de longues années de prospérité. Le bonheur engourdit, acceptons avec courage la souffrance qui réveille et mettons-nous à l'œuvre. Faisons taire l'esprit de parti, dont le souffle glacé ne saurait rien féconder en ce moment, et, au lieu de nous entre-déchirer, tournons-nous tous ensemble vers les déshérités. Ne leur disons pas que nous allons supprimer la misère, car ce serait mentir. Ne leur disons pas que nous avons pour tous leurs maux des solutions toutes prêtes, car ces énormes difficultés ne s'aplanissent pas en un jour. Mais montrons-leur que nous comprenons leurs souffrances et que nous sommes de bonne volonté.

Il y a dans tous les partis assez d'hommes de cœur et de raison pour empêcher l'abîme de s'élargir encore, pour s'unir

Digitized by Google

contre le péril et pour montrer à la bourgeoisie l'inéluctable nécessité de réformes; il y a dans la classe ouvrière assez de bon sens pour rendre hommage à des efforts loyaux et sincères de conciliation.

Un point essentiel dans le domaine de l'amélioration du sort du plus grand nombre, c'est celui dont je me suis déjà occupé plus d'une fois dans cette revue et que les événements mettent chaque jour plus en relief : le devoir de donner une vie organique à la masse ouvrière actuellement à l'état de poussière; de favoriser les groupements d'intérêts; de leur assurer la protection et la reconnaissance de la loi et d'adapter ainsi à la civilisation moderne, sous le nom d'unions ouvrières, de syndicats, le principe si fécond des anciennes corporations.

Préconisée il y a déjà un quart de siècle à l'étranger par des hommes de gouvernement comme le comte Grey, von Mohl, Bluntschli; défendue en Belgique par des savants appartenant aux écoles les plus opposées, tels que MM. Hector Denis, de Laveleye, Perin; présentée sous une forme pratique et saisissante par M. Buls, qui, dans son discours du 25 janvier 1885 sur l'organisation d'une bourse du travail, a montré tout ce qu'il y a d'avenir dans les unions syndicales, cette réforme est peut-être du socialisme, à condition que l'on veuille bien aussi appliquer ce nom à la politique suivie par Stein et Hardenberg quand ces grands patriotes, en donnant une vie organique aux paysans jusqu'alors asservis, assurèrent la grandeur et la stabilité de leur pays.

La furie dont nous avons eu le triste spectacle était un symptôme non de force, mais de faiblesse, une folle explosion de rage impuissante. Laissez les hommes errer comme des sauvages, végéter sans foyer, sans milieu, sans intérêt, sans but, sans moyens d'épargne, sans rien enfin qui les rattache à l'état social, et ils se dresseront un jour de tout leur élan de bêtes sauvages. Donnez-leur, au contraire, un rôle et une place dans la société; qu'ils se sentent, comme le bourgeois, vivre d'une existence propre; que dans leur milieu restreint ils aient, même à un degré infime, la notion du droit,

Digitized by Google

de la justice, de la famille, de l'intérêt social, la possibilité, sinon de l'épargne individuelle, au moins de l'épargne collective pour les jours mauvais, et assurément ils ne deviendront pas des anges, ils resteront des hommes avec des passions et des vices comme nous-mêmes, mais, l'ordre économique, la propriété et la vie acquérant pour eux une valeur et un sens, vous verrez en eux non plus des ennemis exaspérés, mais des défenseurs de ces biens désormais tangibles pour eux comme pour nous.

Assurément aussi, ils n'atteindront pas subitement l'âge d'or, ils seront encore exposés à des crises; mais ils trouveront dans leur organisme corporatif un centre de gravité et un point d'appui. Ils comprendront que, pour être heureux, il ne suffit pas de mettre en pratique ce dogme trompeur de l'égalité, et que l'on peut compter pour quelque chose dans ce monde même en ayant des supérieurs.

En outre, les groupes organiques, les associations d'intérêts présenteront, pour l'établissement du droit de suffrage, une base solide que l'individu isolé est incapable de fournir. La théorie du suffrage universel est erronée; elle écrase l'intelligence sous le nombre; elle voit dans la misère, la souffrance, l'abandon, l'ignorance, la faiblesse, qui ne sont qu'un titre à la protection de l'État, un titre au droit de vote; elle confie ainsi les destinées d'une nation à une foule désagrégée, sans expérience, sans idées, sans visées précises, incapable de rien fonder. Des ouvriers intelligents déclarent eux-mêmes que le suffrage universel ne changera rien à la situation, et la France est là pour prouver que ce système ne résout pas la question sociale.

Or, le groupement des intérêts, en assurant le droit de représentation de tous, est la seule formule scientifique et juste du suffrage de tous. Cette formule n'est que l'extension de l'idée de la représentation des minorités. Seulement, au lieu de ne prendre que les groupes politiques, elle s'adresse à tous les groupes sociaux. Elle est la vraie garantie de la paix sociale.

Enfin, je signalerai encore l'énorme importance de l'orga-

Digitized by Google

nisation corporative pour le succès d'une réforme qui, parmi toutes celles qui ont été signalées depuis quinze jours, me paraît l'une des plus indiscutables; je veux parler de l'assistance ouvrière, de l'assurance contre l'accident, la maladie et la vieillesse. Le fonctionnaire qui a travaillé toute sa vie pour l'État n'est pas exposé à mourir de faim et à laisser sa famille sur la paille; il ne faut pas que cet avenir horrible menace l'ouvrier, il ne faut pas que la société, après avoir utilisé les forces du travailleur, puisse jamais l'abandonner comme un outil hors d'usage. Il existe une obligation réelle envers lui, et, de l'avis de tous, la législation actuelle ne suffit pas pour en assurer l'exécution.

Cette mesure est nécessaire, encore une fois, non pas seulement au nom d'un idéal de justice, mais au nom du maintien de l'ordre. L'ouvrier qui n'est pas sûr du lendemain, que le moindre incident réduit à la mendicité, qui ne voit, tout au bout du chemin pénible qu'il gravit avec les siens, qu'un effrayant inconnu, est la proie des agitateurs. S'il regarde sans crainte devant lui, s'il ne sent pas sur ses épaules affaiblies peser le poids écrasant de l'égoïsme social, son âme, ouverte à l'espérance, s'apaisera.

Il faut donc que la loi intervienne et qu'elle assure l'existence d'un fonds de réserve pour les heures d'épreuves. Quelle doit être, dans cette organisation, la part de l'État, des réunions ouvrières et des syndicats de patrons ? Ce sont des points qui ne peuvent être étudiés dans un article de revue ; mais je recommande à ceux qui apprécient la grandeur de cette question les discussions si approfondies auxquelles elle a donné lieu au Reichstag allemand.

Je sais bien que toutes ces études se compliquent d'un antagonisme d'école; ceux qui veulent obliger l'État à protéger, dans une certaine mesure, les déshérités se heurtent à la théorie du laisser-faire. Mais, les événements actuels le montrent jusqu'à l'évidence, cette théorie ne peut aboutir qu'à la lutte chaque jour plus atroce de tous contre tous; et la naïveté des économistes qui, pour résoudre nos antinomies, s'en remettent simplement aux événements,

Digitized by Google

fait involontairement penser à ce mot (rapporté je ne sais plus où) d'un optimiste tombant des tours de Notre-Dame, et se disant en route : « Ça va bien, pourvu que ça dure. »

Une préoccupation d'un autre ordre qui s'impose à la Belgique, comme, sous le nom de politique coloniale, elle s'impose en ce moment à tous les États, c'est la nécessité de l'émigration. Nous avons des ouvriers sans travail et sans pain. Que faut-il en faire ?

Le code prussien, dans son titre 19, reconnaît une sorte de droit au travail en disant : « A ceux auxquels il ne manque que « les moyens et l'occasion de gagner leur subsistance et celle « de leur famille doivent être donnés des travaux convenant à « leur force et à leur capacité. » Quelque opinion que l'on ait sur la légitimité et l'applicabilité de ce principe, on est bien obligé, aux époques de crise, de décréter des travaux d'utilité publique. Mais que l'on y voie ou non la reconnaissance du droit au travail, dans un pays où les bras surabondent, de pareilles mesures ne seront jamais que des expédients. A moins d'imiter les Chinois noyant leurs enfants pour restreindre la population, le vrai remède pour un pays trop peuplé, c'est de déverser son trop-plein dans des régions moins encombrées. L'œuvre du Congo a été dénigrée avec passion ; l'idée du Roi répond cependant à l'objectif de toute la vieille Europe, et je ferai remarquer en passant que les Allemands ne craignent pas l'Afrique : les discussions du Reichstag nous apprennent que des villages entiers de la Thuringe vivent en ce moment de la fabrication du papier colorié et de la verroterie dont les colons se servent comme monnaie d'échange avec les nègres. Puisque le haut Congo n'est pas encore accessible et que le Congo ne peut être encore pour nous une colonie de peuplement, il faut, en attendant, choisir des contrées où la lutte pour la vie soit moins vive qu'en Belgique. Il n'en manque certes pas ; l'Australie et l'Amérique acceptent des bras ; la Nouvelle-Zélande et les îles de l'océan Pacifique sont ouvertes au travail, et bien que le Belge ne soit pas émigrant, il devra bien se résigner à s'expatrier. A côté de l'émigration des gens aisés qui partent pour accroître leur fortune, il y a

Digitized by Google

celle des malheureux qui partent pour ne pas mourir de faim. Jusqu'à présent, ce genre d'émigration a été toujours à la merci d'exploiteurs qui spéculaient sur la misère; il faut que les autorités agissent, qu'elles organisent l'émigration, contrôlent le départ et le transport et veillent sur les premiers pas des émigrés.

La grande difficulté pratique dans des temps comme ceux-ci, c'est toujours de trouver des ressources pour tous ces besoins et d'équilibrer les budgets. La première idée qui se présente est celle de réduire les dépenses publiques et d'exploiter les grands services publics avec économie; il est souvent bien difficile, toutefois, d'opérer ces réductions avec rapidité, et l'on est obligé alors de créer des ressources momentanées et d'étudier ce qui, dans la constitution de la fortune publique, est encore susceptible de taxes. A ce point de vue, le demi-siècle que nous venons de traverser a été l'essor triomphant de la fortune mobilière et des actions de sociétés. Personne n'aurait prédit qu'un jour donné, telle part de charbonnage vaudrait plus qu'une maison; tout a été sacrifié à ce développement énorme, dont les sociétés anonymes, en s'adressant aux sources de l'épargne, ont accentué la rapidité. Or, aujourd'hui que les charges publiques sont si lourdes, la fortune mobilière en actions, celle qui a le plus profité de ce mouvement colossal, est celle qui échappe le plus aux impôts. On peut posséder et transmettre des millions sans payer un centime à l'État; le droit de patente des sociétés anonymes n'est pas une compensation suffisante et il ne légitime pas cette exemption absolue qui rompt l'équilibre économique. En réalité, il y a disproportion entre les charges qui atteignent la fortune mobilière et les autres.

Il n'est pas nécessaire pour réagir d'aller jusqu'à l'impôt unique sur le revenu, et je comprends ceux qui soutiennent que frapper uniquement le revenu, c'est frapper le travail. Mais il me semble que s'il y a des ressources extraordinaires à créer, il faut surtout s'adresser à ce qui est le moins frappé, et la contribution personnelle ne répond pas ici à toutes les

Digitized by Google

nécessités. Les coupons d'action, les opérations de bourse, les profits des professions libérales, telles que le barreau, les traitements d'un certain import payés par l'État, la province et la commune, le revenu général, sont autant de sources qui peuvent tout au moins provisoirement alimenter le trésor public.

Encore une fois, je me borne à signaler ce difficile problème à l'accord des partis. Il s'agit d'un sacrifice à faire par le capital, dans son intérêt comme dans l'intérêt national, en vue de la sécurité comme en vue de l'équité. Je rappelle d'ailleurs que l'impôt sur la richesse mobilière, établi en Italie, en 1864, par M. Sella, à la suite de la crise nationale, et le *Classensteuer* allemand, tout en donnant lieu à des critiques de détail en ce qui concerne leur mode de perception, ne sont plus discutés par rapport à leur légitimité intrinsèque.

Je ne parle pas de la réforme du système militaire; ici, une solution immédiate est possible et elle est dans les vœux de tous. Tous ont, en effet, à la lueur des derniers troubles, compris ce qu'il y a de faux et d'illogique dans le système actuel, et ce qu'il y a de bon dans le service personnel. Nous avons eu d'ailleurs, pendant huit jours, le service personnel improvisé, et aussi dur qu'il le sera jamais en vertu de la loi. Une armée recrutée uniquement parmi les déshérités est livrée sans contre-poids à la propagande des agitateurs; une réserve composée des mêmes déshérités aggrave le mal, car des réservistes qui ont déjà vu la misère de près sont plus dangereux encore que de jeunes miliciens; une réserve composée de bourgeois l'aggrave aussi, en mettant en présence deux armées obéissant peut-être à des tendances différentes. Le remède, c'est le contact de l'ouvrier, du bourgeois et du noble dans les rangs; cela seul peut nous donner la cohésion dont nous avons besoin.

La cohésion, le ressort moral, voilà ce qu'il nous faut avant tout; telle est la vérité que les citoyens qui aiment leur pays doivent faire pénétrer dans les âmes. Cherchons à dissiper la défiance entre les patrons et les ouvriers, montrons-

Digitized by Google

leur qu'ils peuvent s'estimer mutuellement, rétablissons l'union des classes, efforçons-nous en même temps de faire passer sur nos luttes de partis un souffle de haute tolérance, et la Belgique pourra dire qu'elle a fait un mauvais rêve et retrouver la virile confiance des jours heureux.

Cela est-il impossible?

N'oublions pas que, dans l'atmosphère obscurcie, toutes sortes d'idées flottent sur l'horizon. Elles seront, suivant les circonstances, des semences de révolution ou de stabilité.

Si les gouvernements les repoussent en bloc, elles iront aux partis révolutionnaires et leur donneront une force invincible.

Si les gouvernements les acceptent dans ce qu'elles ont de raisonnable et de mesuré, ils arracheront à la Révolution ses armes.

Les bourgeois peuvent donc tenter cette chose, habile et sage à la fois, de faire, avec le programme même de leurs adversaires, de la politique conservatrice dans le sens élevé du mot.

Certes, nous ne sommes pas certains de réussir, car l'avenir ne nous appartient pas. Mais essayons cependant, et disons-nous qu'après tout, le dernier mot de la destinée humaine, qu'il s'agisse de la vie publique ou de la vie individuelle, c'est encore cette vieille et noble devise : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

ADOLPHE PRINS.

10 avril 1886.

Digitized by Google

LA CRISE MORALE ACTUELLE

Y a-t-il vraiment, de notre temps, une crise morale, et ce titre n'est-il pas déjà une exagération? On se trompe facilement sur la valeur morale de son temps. Il n'y a pas de moraliste qui n'ait, une fois ou l'autre, dénigré ses contemporains, et ne se soit imaginé que le bon vieux temps avait toutes les vertus, et le temps présent, tous les vices. Cette illusion vient de ce que nous connaissons beaucoup mieux les faiblesses de nos contemporains que celles de nos devanciers. Ne tombons-nous pas dans une erreur pareille en parlant aujourd'hui de crise morale ?

Je ne le crois pas. Le passé a eu ses faiblesses, ses égarements et ses vices, je ne le conteste pas; mais du moins, tout en s'écartant de la loi morale, il ne la méconnaissait pas; les principes en restaient intacts et incontestés; on y revenait après les avoir un instant oubliés; le bien, le devoir, le droit, la justice, restaient comme autant de phares brillants, qui guidaient l'humanité dans sa marche. Aujourd'hui, ces principes, les bases de toute morale, sont mis en question, ébranlés, perdent leur force et leur autorité; et comme rien ne les a, jusqu'à présent, remplacés, nous marchons un peu au hasard vers un avenir inconnu.

C'est précisément cette absence de direction supérieure qui constitue la crise morale actuelle. On ne s'en émeut guère, il est vrai, et elle passe à peu près inaperçue. Ce sont des questions plus passionnantes qui attirent surtout notre attention : question politique, question religieuse, question sociale. Mais aucune n'est plus importante, plus urgente, je dirais

Digitized by Google

même plus inquiétante, car la question morale est au fond de toutes les autres et leur donne leur véritable caractère et leur incontestable gravité.

Je voudrais rechercher les causes de cette crise morale, démêler le malentendu qui est au fond de la question, et indiquer la seule solution qui me semble possible.

I

La cause principale et essentielle est le grand développement de la science et de l'esprit positif qui est particulier à notre temps. L'avènement de la science et des méthodes rigoureuses qui lui ont fait faire tant de progrès est certainement un des faits les plus importants de l'histoire de l'humanité, et nous sommes loin d'être en état d'en prévoir aujourd'hui les lointaines conséquences. La science a agi sur la vie morale d'une façon indirecte d'abord, en ébranlant et en affaiblissant l'autorité des religions positives et, par suite, celle du sentiment religieux lui-même. Jusqu'à notre époque, la morale était étroitement rattachée à la doctrine religieuse. Elle en était une conséquence et une dépendance, et, de fait, la religion avait la direction morale de l'humanité. Il y avait là un danger : la morale devenait solidaire, non seulement de telle ou telle religion positive et historique, mais encore de telle ou telle doctrine que le progrès de l'esprit humain pouvait modifier ou transformer. C'est ce qui est arrivé : l'autorité de la morale s'est trouvée ébranlée du même coup que celle des religions établies.

Quand le fait s'est manifesté d'une façon indéniable, bien des esprits élevés s'en sont émus; on a essayé de séparer la morale de la religion et de lui donner une vie propre en créant la *morale indépendante*. L'idée était juste. La morale est indépendante en fait, sinon de tout sentiment religieux,— c'est une question que je n'ai pas à examiner ici, — du moins des religions établies, puisqu'aucune d'elles ne peut se flatter d'en avoir le monopole. Mais c'était un peu tard pour prévenir l'ébranlement; le mal était fait, et il n'est

Digitized by Google

résulté de cette tentative qu'une polémique assez vive entre les partisans de la morale indépendante et les membres des différents clergés, et des discussions philosophiques dont l'opinion publique ne s'est que médiocrement préoccupée.

Le succès, s'il eût couronné cette tentative, n'eût été, d'ailleurs, qu'un succès d'un jour, car la science n'allait pas tarder à s'en prendre directement aux principes mêmes de toute morale. La science a transformé les esprits; elle les a habitués aux constatations positives, aux déductions nettes, aux démonstrations claires et évidentes. Armé de nouvelles découvertes et de méthodes nouvelles, l'esprit humain a demandé à ses anciennes idées, à ses convictions traditionnelles, de se légitimer et de fournir leurs preuves; les idées morales ne pouvaient échapper à cette revue rétrospective : elles n'ont pu fournir la démonstration exigée : or, de nos jours, une chose non démontrée est bien près d'être une chose non avenue.

Il y a plus : le mouvement scientifique de notre temps semble conduire tout droit au déterminisme. Tous les phénomènes, même les phénomènes moraux, sont le résultat d'un mécanisme parfois très compliqué, mais dont on peut démêler les rouages et saisir les lois. Or, la morale est essentiellement basée sur la liberté, la responsabilité; elle suppose ainsi dans la vie humaine un élément qui échappe au mécanisme universel; la science, ne pouvant en rendre compte, est conduite à l'éliminer. Toute morale devient alors impossible. Et comme les faits de conscience sont toujours là, en dépit des systèmes, la théorie de l'évolution est venue juste à point pour en montrer l'origine et le développement, et les faire évanouir.

Toutes ces idées ont été, à l'origine, pure affaire de science, questions discutées par les savants et les philosophes. En d'autres temps, elles fussent restées dans les hautes sphères de la culture intellectuelle, et n'eussent exercé qu'une bien faible influence sur l'esprit public. Mais nous vivons à une époque où les idées et les systèmes ne restent pas confinés dans l'école et pénètrent par les mille canaux de la presse jusque dans

Digitized by Google

les couches les plus profondes de la société. Ce qui parvient ainsi jusqu'aux esprits les moins cultivés, ce n'est pas la science elle-même, qui leur est inaccessible, et qui, d'ailleurs, quand elle est digne de ce nom, conserve toujours en ces matières une allure réservée; ce sont des affirmations ou des négations détachées, des conclusions souvent hâtives, exagérées, présentées comme des oracles infaillibles, répétées sous mille formes, développées et rendues sensibles à tous par des procédés de vulgarisation qui transforment les idées et les choses.

A ces causes d'ordre intellectuel se sont jointes des causes d'ordre politique et social : guerres, révolutions, bouleversements, qui ont agi dans tous les temps, mais qui ont été trop souvent, à notre époque, une négation pratique du droit et de la justice, et une apothéose de la force brutale.

Telles sont les causes profondes de la crise; et quoique, dans le domaine moral, les théories ne se traduisent dans la pratique qu'après une assez longue incubation, on peut déjà en saisir dans nos mœurs les premières manifestations. Je ne veux pas noircir notre temps; mais on peut affirmer, sans aucun parti pris de dénigrement, qu'il y a dans nos mœurs, dans notre esprit public, des indices frappants d'une démoralisation rapide. Les grandes questions agitées dans le passé ont pu provoquer bien des violences et mettre à nu bien des passions inavouables, mais elles avaient un côté élevé et généreux que nul ne peut méconnaître; on luttait pour le droit, pour la liberté; on s'enthousiasmait pour une idée de justice ou d'humanité. Nous sommes loin aujourd'hui de ces agitations fécondes d'autrefois; ce qui tient la première place dans les préoccupations et dans les luttes du présent, ce sont les ambitions, les cupidités et les appétits; on ne cherche même pas à les voiler sous l'apparence de quelque sentiment plus noble. Les idées de droit, de justice, de liberté semblent ne plus exister. On va jusqu'à faire publiquement l'apologie des crimes les plus odieux, et tel est le désarroi moral qui se manifeste partout, que l'opinion publique n'a plus assez de ressort pour s'émouvoir ou s'indigner, qu'elle

Digitized by Google

s'habitue peu à peu à ces violences de parole et d'action, et ne semble plus avoir une juste idée du devoir et de la responsabilité. Le sentiment le plus répandu semble être une indulgence sans limites : on s'ingénie à expliquer toutes les actions humaines, même les plus détestables, et ce qui est expliqué est, par le fait même, excusé, j'allais dire justifié. Cet état de choses est inquiétant, et si nous parvenions à nous en dissimuler la gravité, les événements qui se pressentent ne tarderaient pas, sans doute, à nous ouvrir les yeux.

S'il y a un remède à la situation, c'est dans les causes mêmes du mal que nous pouvons le découvrir. Mais en les examinant, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles sont permanentes, qu'elles sont des éléments essentiels de notre civilisation, et que, songeât-on sérieusement à les éliminer ou à les restreindre, la chose serait absolument impossible. Les progrès de la science, son action légitime sur l'esprit humain sont des choses nécessaires et inévitables. Qui pourrait songer à les entraver? La grande publicité qui fait circuler la pensée d'un bout du monde à l'autre n'est pas non plus une chose qu'on puisse songer à restreindre. Cette circulation des idées dans le corps social peut y charrier le poison, mais elle est la condition de la vie, et elle est aussi nécessaire que la circulation du sang dans nos veines. L'action de ces causes continuera donc à se faire sentir, et en présence de cette certitude, on pourrait croire que la situation est sans issue, et que nous marchons d'un pas rapide vers un état social qui sera mille fois pire que la barbarie, toutes les armes fournies par la civilisation et par la science ne pouvant plus servir qu'à exaspérer et à rendre plus terrible le combat pour l'existence.

II

C'est là une sombre perspective; mais elle n'est pas fatale, et il n'est pas nécessaire que ces causes agissent dans le même sens, car leur action précédente est le résultat d'un malentendu et d'une erreur qui ne peuvent s'éterniser.

Digitized by Google

Cette erreur, il était bien difficile de l'éviter dans les premiers moments d'ivresse causés par les triomphes de la science et de ses applications. La première idée, celle qui s'est emparée irrésistiblement des esprits, a été qu'une ère nouvelle commençait pour toutes choses dans l'humanité. On avait vécu jusque-là de routine et d'empirisme; coutumes, traditions, préjugés, superstitions de toute espèce avaient jusque-là dirigé le monde. On allait désormais sortir de ces ténèbres et vivre de science et de certitude. Aussi, avec quelle ardeur on se mit à l'œuvre! avec quel entrain on travailla à démolir l'ancien édifice, à enlever les matériaux, à faire place nette pour fonder et construire l'édifice de l'avenir! Cette rénovation réussissait si bien pour tant d'autres choses : pour l'agriculture, l'industrie, le commerce! Bien plus, il fallait se soumettre à cette loi du progrès, il fallait marcher en avant et il n'y avait de salut que dans une application rapide des nouvelles découvertes; quiconque s'attardait dans la routine était écrasé par la concurrence. Pourquoi n'obtiendrait-on pas les mêmes résultats, dans la sphère morale, pour la direction de la vie?

Ce fut pourtant là la grande méprise, celle qui nous a déjà été fatale et qui le sera encore à notre génération.

La première erreur fut de croire que les lois éternelles de la morale, les lois du juste et du bien, pouvaient réellement être ébranlées par les progrès de la science, et que, pour n'être pas scientifiquement établies, elles perdaient quelque chose de leur importance et de leur valeur. Que penserions-nous, si on nous disait que les exemples de droiture, de vertu, de grandeur morale, de dévouement, d'héroïsme que nous lisons dans l'histoire, et qui sont la vraie tradition de l'humanité, peuvent être, en quoi que ce soit, diminués ou amoindris par les découvertes scientifiques de notre temps? Si étonnantes que soient ces découvertes, elles ne peuvent rien ôter à la beauté de l'Iliade, du Parthénon, d'une statue de Phidias, ou de tel autre chef-d'œuvre dont la perfection a bravé les siècles. Le bien reste le bien, comme la beauté reste la beauté, en dépit des fluctuations de la pensée humaine. Une

Digitized by Google

théorie est remplacée par une autre quand elle ne suffit plus à expliquer les phénomènes, un système s'établit sur les ruines d'un autre système, et quand notre science d'aujourd'hui aura subi l'épreuve du temps, il ne restera peut-être pas grand'chose de ces idées qui nous semblent si certaines et si solides. Et quand elles auront passé à leur tour, le bien, le droit, le juste seront encore là dans leur éternelle vérité. Ce sont des choses qui ne se démontrent ni ne se décrètent, qui n'en ont pas besoin, parce qu'elles se sentent et s'imposent, qui sont plus vraies et plus évidentes que nos vérités scientifiques les mieux établies; s'imaginer que ces lumières du monde moral peuvent ainsi disparaître, c'est imiter la naïveté de l'enfant qui croit le soleil éteint parce qu'un nuage le voile momentanément à ses yeux.

La seconde erreur fut de confirmer la première, en cherchant à établir une morale scientifique. La science ébranlait, détruisait, mais elle promettait de reconstruire; elle s'annonçait comme devant prendre la direction morale de l'humanité. La tentation était grande, j'en conviens, car on comprend sans peine les avantages qu'aurait, en apparence, une morale scientifique. Elle serait positive, on pourrait la démontrer comme un théorême de géométrie, la vérifier comme un procédé industriel. On ne pourrait plus dire : Vérité en deçà, erreur au delà. Ce serait la morale universelle qui conduirait infailliblement l'humanité au bonheur.

C'était chose plus facile à dire qu'à faire. Il s'est trouvé précisément, quand on a voulu l'essayer, que c'est cette morale scientifique et positive qui est une chimère. Placée en face du problème à résoudre, la science s'est trouvée comme un pilote, en plein océan, sans boussole et sans gouvernail. On a cru partir d'un principe incontestable et positif, en partant du principe d'utilité : la règle de la vie sera donc l'utile. Mais comment entendre cette utilité? L'utilité est toujours relative à quelque chose. Une chose ne peut être utile qu'en vue d'un but à atteindre. Il faut donc commencer par marquer le but, c'est-à-dire par déterminer la vocation de l'homme. Nous retombons donc en pleine métaphysique,

Digitized by Google

c'est-à-dire en pleine hypothèse. C'est, du reste, la vieille méthode *a priori*. La science ne peut l'accepter; elle procédera donc autrement : elle étudiera, observera, notera les diverses façons d'agir des hommes, avec leurs conséquences immédiates et lointaines, quand elle pourra les saisir; elle fouillera l'histoire, accumulera les documents, et quand ces documents seront suffisants, — dans quelques siècles peut-être, — un savant viendra qui classera méthodiquement ces documents, en établira les résultats. Nous aurons ainsi, ou plutôt nos arrière-neveux auront ainsi une morale véritablement scientifique. Mais, en attendant, que ferons-nous? Pouvons-nous attendre, suspendre notre existence, jusqu'au moment où la science nous aura fourni une morale positive? Non! il faut agir, parce qu'il faut vivre, et, chaque jour, à chaque instant, avoir une règle déterminante de nos actions.

Mais franchissons cet intervalle. Supposons-nous plus vieux d'un siècle, de deux siècles. La science a prononcé. Ses conclusions sont là, inattaquables. A quoi a-t-elle abouti? à nous donner une morale sur le papier, c'est-à-dire très peu de chose.

Aucune morale n'a d'action ni d'existence réelle sans un vif sentiment du devoir, car un sentiment puissant peut seul exercer une influence véritable sur la direction de la vie et lutter contre les autres sentiments, désirs, passions et convoitises, qui se manifestent dans le cœur de l'homme. Dès que la morale est pure affaire d'intelligence, elle n'existe plus. Or, un pareil sentiment du devoir ne peut se produire artificiellement.

III

La conclusion que je tire des considérations qui précèdent est très simple et très nette, et la voici : la morale n'est pas affaire de science, elle est affaire de conscience, c'est-à-dire affaire de foi. C'est là, je ne l'ignore pas, un mot qui sonne mal aux oreilles de nos contemporains. Parler de foi dans le siècle des

Digitized by Google

lumières! Mais nos préventions et nos préjugés ne changent pas la nature des choses. On a beau se payer de mots, s'insurger contre la réalité, considérer la foi comme une chose antique et qui n'est pas « dans le mouvement », nous n'en sommes pas moins réduits à vivre par la foi, et à agir, à chaque instant, non d'après ce que nous savons, mais d'après ce que nous croyons. Dans la vie morale pratique, c'est-à-dire dans la vie de tous les jours, il n'y a pas d'incrédules ni de sceptiques. Chacune de nos actions, quelque minime qu'elle soit, est l'affirmation d'une croyance et d'une conviction. L'égoïste, qui est à lui-même son tout, l'homme de plaisir à la recherche d'une sensation nouvelle, l'ambitieux sans scrupule agissent en vertu d'une conviction tout aussi bien que l'honnête homme qui ne transige pas avec sa conscience, le patriote qui se dévoue pour ses concitoyens, le philanthrope qui se consacre au bien de l'humanité, ou le croyant qui se sacrifie pour sa foi et ne recule pas devant le martyre. Leurs convictions diffèrent, comme l'affirmation diffère de la négation, la grandeur de la bassesse; mais ce sont des convictions au même titre, en ce sens que ni les uns ni les autres ne peuvent en rendre scientifiquement raison.

Si donc on croit que la science est incompatible avec la morale du bien et du devoir, telle que nous la trouvons tous dans notre conscience, ou qu'elle la combatte de quelque façon que ce soit, c'est une pure illusion; si on invoque la science pour se soustraire aux lois du juste et du bien, c'est un pur prétexte. J'ai entendu exprimer et j'ai lu d'éloquents regrets sur cette disparition fatale de la vieille morale condamnée par la science. Ces regrets sont superflus, car partout où cette déchéance se produit, elle est purement volontaire; elle vient de nos passions et de notre aveuglement, et nous n'avons pas plus d'excuse qu'il y a deux siècles pour nous soustraire à la loi du devoir.

Où donc est le remède? Il est dans une réaction énergique de l'opinion en faveur du bien, de la conscience, de la justice, du devoir. Que les cœurs droits, que les âmes honnêtes — et le nombre n'en est pas si diminué qu'on le pense — rendent

Digitized by Google

l'autorité de leur parole et de leur exemple à cette sainte et antique morale, aussi vieille que le monde, affirmée par le témoignage du genre humain tout entier, honorée par tous les siècles et toutes les races, qui a fait la grandeur de toutes les civilisations, et dont l'affaiblissement a toujours été pour les peuples une cause de ruine et de décadence irrémédiable!

Et puisque nous avons le choix de la direction de notre vie, pourquoi ne choisirions-nous pas de préférence ce qui est noble et élevé? Pourquoi ne nous efforcerions-nous pas de rendre force et vigueur, par un énergique effort de notre volonté, à la morale qui est la morale naturelle, à celle qui est écrite dans notre conscience, et qui est comme l'instinct supérieur de l'humanité? Mais ce n'est pas une affaire de choix, c'est une affaire de nécessité, une question de vie ou de mort; il faut absolument remonter le courant de dissolution qui entraîne à leur ruine les peuples modernes au milieu même des splendeurs de leur civilisation, il faut revenir au fondement de toute société, à la justice, à la droiture, au respect de la dignité humaine : cette foi vivante au bien élèvera nos pensées, ramènera nos contemporains à l'auteur de tout bien, et nous rendra la foi en Dieu, la vraie lumière de la vie!

Eugène Picard.

Digitized by Google

FOLK-LORE

LES DERNIERS GRECS D'ITALIE

LENORMANT, *La Grande Grèce*. Paris, 1881. — MOROSI, *Studii sui dialetti, greci, etc.* Lecce, 1870. — *Comparetti saggi dei dialecti greci.* Pise, 1886. — ZAMPÉLIOS. Ιταλοελληνικα. Athènes, 1885. — KIRKOLONIS, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen.* 1858, XXIV. — PAPARRIGOPOULO. *Histoire de la civilisation hellénique.* Paris, 1878. — MORELLI, *Cenni storici, etc.* Naples, 1847.

Peu de touristes s'aventurent jusque dans la Calabre et la Pouille; à part ses beaux paysages, cette partie extrême de l'Italie méridionale n'a rien qui puisse attirer le voyageur pressé de passer en Sicile ou de remonter vers le nord. Il y a bien là quelques grands souvenirs : Crotone, Tarente et la légendaire Sybaris, — mais de ces cités illustres, c'est à peine s'il reste des ruines; seuls, quelques peintres en quête de paysages peu exploités ou de *contadini* pittoresques s'arrêtent à de longs intervalles dans les petites villes d'aspect presque oriental qui s'échelonnent sur le golfe de Tarente et le littoral sud de l'Adriatique. D'ailleurs, il faut bien avouer que la *malaria* règne assez souvent dans ce pays ; les *locande* y brillent plus par leur richesse entomologique que par la propreté ou le confortable ; les *sciarrabà* sont des véhicules très primitifs; enfin, toute cette région conserve encore un fort mauvais renom, bien que, depuis l'unification, les gens les plus timorés n'aient plus à redouter d'y être volés autre part que dans les hôtelleries, comme partout ailleurs.

Digitized by Google

C est dans ces districts peu visités et tenus, par leur éloignement, à l'écart de la vie moderne jusqu'à l'établissement des *Ferrovie meridionali*, que se retrouvent encore les derniers vestiges de ces nombreuses colonies grecques qui ont donné à l'hellénisme du moyen âge tant de littérateurs et de poètes distingués. Bova, en Calabre; Martano, Calimera, Castrignagno, Zollino, Martignagno, Sternatia, Soleto, Corigliano, dans la terre d'Otrante, — voilà autant de villages toujours grecs de langue, sinon de religion et de mœurs. Évidemment, l'idiome parlé par ces 15,000 ou 20,000 Hellènes n'est pas la langue (un peu artificielle) qu'écrivent les littérateurs des *sullogoi* de Constantinople et d'Athènes; sous l'influence corruptrice de l'italien, sa phonétique s'est profondément altérée; il a emprunté nombre de mots aux patois méridionaux, mais il n'en est pas moins resté purement grec par le fond de son lexique et par sa grammaire, et il serait, somme toute, compris sans trop de difficulté de l'autre côté de la mer Ionienne.

En voici, d'ailleurs, un échantillon :

Korasi sà an ampari yenomeno
S'idane çe paidià çe paddicaria :
Ekame na gelasi olo to yeno;
Epese çimesa sa an animali!
Se gelasa ghynaikai çe paidia :
Eklase to chiancau *tis aklisia!*

Jeune fille faite comme un cheval,
Ils t'ont vue et les enfants, et les jeunes gens;
Tu as fait rire tout le monde;
Tu es tombée à terre comme une bête!
Les femmes et les enfants ont ri de toi :
Tu as brisé le pavement de l'église!

Certes, l'épigramme manque d'atticisme; mais, somme toute, à part les deux mots *animali* et *chiancau* (= *lastricato*), ce grec-là s'écarte peut-être moins de la langue courante que le singulier dialecte parlé par les Tsaconiens en pleine Morée.

Quelle est l'origine de ces Grecs? Sont-ils les derniers

Digitized by Google

descendants de ces colons doriens qui s'établirent dès le VIII^e^ siècle dans l'Italie méridionale et réussirent à l'helléniser entièrement? Leurs ancêtres se sont-ils plutôt fixés en Italie pendant la longue durée de l'empire byzantin? S'y sont-ils réfugiés plus tard encore pour échapper au joug des Turcs?

Les bons *contadini* n'en savent guère long sur leurs origines; tout ce qu'ils peuvent répondre à qui les interroge, c'est qu' « au delà de la mer, dans une île nommée Corfou, on parle une langue semblable à la leur ». Quant aux lettrés du pays, ceux qu'on appelle les *dotti*, ils ne demandent naturellement pas mieux que de se faire passer pour les descendants en ligne directe de ces habitants de la Grande-Grèce dont l'influence fut si puissante sur le monde grec, puis sur la civilisation et les mœurs romaines.

Les faits, cependant, ne semblent guère appuyer ces ambitieuses prétentions généalogiques.

Philologiquement, le grec italien du moyen âge n'a rien de ce qui constituerait l'individualité d'un dialecte issu directement de l'ancien parler dorien de la Grande-Grèce. Les lettrés écrivaient le byzantin, la masse avait un langage plus populaire, différant bien peu du romaïque, si ce n'est qu'il avait adopté quelques mots italiens.

Historiquement, l'accord unanime des inscriptions et des textes démontre que le latin avait fini par occuper tout le sud de la Péninsule; déjà à l'époque de Strabon, le grec lui avait fait place, excepté à Naples, Rhegium, Tarente, où il se défendit encore quelque temps avant de disparaître. Peut-être serait-il téméraire d'affirmer que le grec ne se conserva pas dans quelques localités écartées, sans contact immédiat avec les influences latines, surtout dans la Terre d'Otrante, si proche de la Grèce que du cap Leuca, par un temps clair, on distingue aisément les hautes cimes des monts Acrocérauniens. Dans tout le Royaume-Uni, l'anglais est la langue des actes officiels et privés; le celte est cependant resté l'idiome usuel de bon nombre de villages en Irlande, dans le pays de Galles et dans les Highlands d'Écosse. Mais en admettant même que

Digitized by Google

le grec se maintint par exception sur quelques points isolés, il n'avait certes pas conservé une vitalité assez puissante pour reprendre à son tour l'offensive, se substituer au latin, qui l'avait vaincu, et se perpétuer jusqu'à notre époque. C'est de Constantinople, de la Grèce byzantine que l'hellénisme est venu reconquérir l'Italie méridionale; sans doute, il fut puissamment aidé par les affinités géniales des habitants avec la Grèce, mais les derniers Doriens de la Péninsule, si toutefois il en restait, ne purent marquer l'hellénisme italien d'aucun cachet individuel et spécial; ils durent, au contraire, être rapidement absorbés par la masse des nouveaux venus, qui leur étaient de beaucoup supérieurs en richesse, en influence et en civilisation.

De prime abord, on serait tenté de croire que l'Italie méridionale recommença à s'helléniser lorsque les victoires de Bélisaire et de Narsès l'eurent rattachée à l'empire d'Orient, et cependant elle resta purement latine durant les deux premiers siècles de la domination byzantine. Lorsque Justinien eut reconquis l'Italie, il lui donna une organisation qui, tout en assurant la centralisation impériale, laissait une large place à l'élément indigène; c'est ainsi qu'au VIII^e^ siècle les diplômes du duché de Naples sont latins, mais ceux du X^e^ siècle sont grecs.

La cause première de cette transformation, ce fut l'explosion de l'iconoclasme sous le règne de Léon l'Isaurien. Aujourd'hui, grâce aux beaux travaux des savants d'Athènes, on comprend mieux l'histoire byzantine, et la politique de la dynastie isaurienne est appréciée bien autrement qu'elle ne l'était il y a cinquante ans, surtout depuis qu'une heureuse découverte d'Édouard Zachariæ nous a valu l'*Ehlogè tôn nomôn*, qui fut en quelque sorte le code civil de la réforme isaurienne.

Le but de Léon III était de faire de Constantinople le centre religieux et politique, non seulement de l'Orient, mais du monde. Or, la société byzantine était un bien mauvais instrument pour travailler à une si grande œuvre; le monachisme l'avait envahie tout entière. Un nombre d'hommes

Digitized by Google

vraiment incroyable, poussés par un zèle mal entendu, prenaient l'habit de moine, renonçant aux devoirs sacrés de père, de citoyen, de soldat; les couvents et leurs propriétés s'étaient multipliés outre toute mesure; l'agriculture, l'industrie, l'armée étaient privées de milliers d'intelligences et de bras; les légions ne se recrutaient plus qu'avec peine; les exemptions et les immunités des biens ecclésiastiques ruinaient les finances de l'empire. L'État ressemblait moins à une société vivante et active qu'à un immense monastère habité par des oisifs uniquement occupés à raffiner sur des arguties théologiques avec toute la subtilité de l'esprit grec.

Une société ainsi organisée ne pouvait aller loin ; ce n'était pas avec des armées de moines, ni à coups de syllogismes qu'on pouvait défendre l'empire contre les Avars, les Perses, les Slaves, les Arabes. Léon III comprit tout le danger de cette situation et la nécessité de remèdes énergiques; son œuvre fut une véritable révolution civile et religieuse.

L'*Eklogè* nous a conservé les modifications apportées à la constitution du mariage, de la puissance paternelle, de la tutelle, des successions. Le *concubinat* perdit son existence légale, le *stuprum* fut puni; les causes du divorce furent réduites à quatre; quant à la fortune des époux, le principe qui domine dans le nouveau code est la communauté de biens, communauté plus ou moins complète, suivant que les époux ont ou n'ont pas d'enfants. La mère obtint sur les enfants le même pouvoir que le père, son consentement devint nécessaire pour leur mariage; après la mort du père, l'exercice des pouvoirs paternels revint à la mère, non comme tutrice, mais comme les possédant de plein droit. Dans le droit ancien, si un défunt mort intestat ne possédait pas d'héritiers en ligne directe, les collatéraux étaient appelés à la succession conjointement avec les ascendants; aux termes de la nouvelle législation, le père et la mère héritèrent seuls.

L'état misérable de l'agriculture attira aussi l'attention de l'empereur; le *patrocinium*, qui surchargeait les paysans d'un double impôt payé l'un au patron, l'autre au fisc, disparut de la nouvelle loi ; le servage fut aboli.

Digitized by Google

La question religieuse surtout reçut les solutions les plus hardies. Le mariage fut déclaré licite entre chrétiens de communions différentes; on défendit aux soldats de quitter la cuirasse pour le froc avant l'expiration de leur temps de service; l'instruction publique fut enlevée aux moines; un grand nombre de couvents furent supprimés; certaines immunités dont jouissaient les biens ecclésiastiques furent retirées. Au fond, il s'agissait de reconstituer l'État sur des bases purement laïques, où l'Église était réduite à un rôle purement dépendant et subordonné; la suppression des images n'était que la manifestation extérieure, le symbole matériel de cette réforme, qui entraîna dans un mouvement national l'armée, les classes supérieures et même le clergé séculier, jaloux des prérogatives monacales.

Cependant,ces édits s'attaquaient trop directement aux convictions du plus grand nombre pour ne pas soulever une violente opposition. La brutalité soldatesque, parfois même cruelle, avec laquelle les ordres impériaux furent exécutés, provoqua de sanglantes émeutes; en Italie, Rome, Ravenne, la Pentapole se détachèrent violemment de l'empire. Mais tandis qu'il suivait dans les autres provinces un système de répression impitoyable, Léon III, craignant de perdre ce qui lui restait de possessions en Italie, y fit suspendre l'exécution des décrets.

L'Italie devint ainsi un lieu de refuge pour les iconophiles, cruellement persécutés partout ailleurs; certains d'y trouver la tolérance et la tranquillité, ils y affluèrent bientôt de tout l'Orient. D'ailleurs, cet exode servait à merveille les desseins de l'empereur; l'établissement en Italie d'une nombreuse population grecque était le plus sûr moyen de la rattacher solidement à l'empire et d'arriver à cette hégémonie qu'il rêvait pour la nouvelle Rome.

S'il faut en croire les chroniques contemporaines, plus de 50,000 orthodoxes émigrèrent dans la basse Italie; l'ordre de Saint-Basile, qui s'était distingué par son énergique résistance, s'y transporta presque tout entier; bientôt, il y compta plus de 200 monastères.

Digitized by Google

Ce fut une véritable colonisation hellénique, car les habitants avaient tout intérêt à s'assimiler à ces nouveaux venus, qui apportaient dans l'Occident barbare les sciences et les arts de l'Orient civilisé. Sous Basile Ier et Nicéphore Phocas, de nombreuses colonies, amenées du Péloponèse, vinrent encore renforcer l'élément grec, dont l'idiome fut dès lors prépondérant. Les monastères basiliens devinrent de puissants centres d'études et de science, alors que l'Occident latin était tout entier plongé dans la barbarie. La langue élégante qu'écrivaient ces moines instruits et lettrés contraste étrangement avec la barbarie inculte des écrivains latins de la même époque. Ce serait une longue liste que celle des érudits, des théologiens, des historiens, des poètes qui illustrèrent l'hellénisme italien depuis Neilos de Rossano et Eugène de Palerme jusqu'à Leontios Pilatos et Angélos de Calabre.

C'est donc sous la domination byzantine que l'Italie du Sud redevint grecque; ainsi, cet empire d'Orient, que l'histoire officielle continue à nous représenter croulant sous le poids d'une imbécile sénilité, avait conservé une vitalité si puissante, que non seulement il se défendait avec succès contre les ennemis qui l'assaillaient de toutes parts, mais qu'il réussissait même à gagner à sa civilisation et à sa langue de nouvelles provinces.

Naturellement, l'influence de l'élément grec alla toujours progressant pendant la durée de la domination byzantine. L'arrivée des Normands ne modifia pas sensiblement cette situation; la population grecque était la plus puissante par le nombre et la civilisation; les conquérants s'attachèrent d'autant plus à se la concilier qu'ils aspirèrent bientôt eux-mêmes à la couronne impériale; le grec devint une des langues officielles de leurs chancelleries. Les monastères basiliens, favorisés à l'égal des couvents latins, conservèrent leur influence féconde; des milliers de prisonniers amenés de la Grèce continentale vinrent s'ajouter aux descendants des réfugiés orthodoxes; puissamment protégées, les sciences et la poésie grecques ne brillaient pas moins à la cour

Digitized by Google

des princes normands qu'à celle du Basileus de Constantinople.

L'avènement de la maison de Souabe et surtout le règne de Frédéric II marquent tout à la fois l'apogée et le commencement de la décadence de l'hellénisme italien. Sans doute, ce monarque, l'homme le plus lettré de son époque, témoigna une constante faveur aux Grecs de ses États, surtout quand il fut entré en lutte ouverte avec la papauté; lui-même écrivait leur langue aussi élégamment que le latin, le provençal et l'arabe; des poètes d'un certain mérite, tels que Jean d'Otrante et Georges de Gallipoli, lui dédiaient leurs œuvres, mais le royaume de Sicile était désormais trop mêlé aux luttes, aux bouleversements, à la vie du reste de l'Italie pour qu'une nationalité distincte pût s'y maintenir, et cependant, dans la Sicile et l'Italie méridionale, le nombre de ceux qui comprenaient uniquement le grec était si considérable qu'en 1231, les constitutions de Frédéric II furent promulguées en latin et en grec.

La brutale conquête de Charles d'Anjou précipita la décadence. La papauté trouva en ce prince un docile instrument de ses méfiances et de sa haine contre le clergé grec et les moines basiliens; systématiquement opprimés, en butte à de continuelles persécutions, leurs monastères — ces foyers de l'hellénisme italien — ne conservèrent plus qu'une vie factice; chaque jour, ils allèrent diminuant en culture intellectuelle, en influence, en nombre.

Dès lors, le grec céda rapidement devant l'italien; peut-être serait-il déjà éteint aujourd'hui si, au lieu de se trouver en contact avec les patois méridionaux, il eût dû lutter contre la langue littéraire. L'élément grec a d'ailleurs été renforcé par des immigrations d'Albanais hellénisants et de Grecs réfugiés en Italie pour échapper au joug turc; en 1715, après la prise de Nauplie, de nombreux fugitifs vinrent encore chercher un asile dans la Terre d'Otrante. A défaut de témoignages certains, historiques, ces immigrations postérieures à la conquête ottomane se démontreraient facilement par les chants populaires même des paysans; dans un récit de la

Digitized by Google

mort du Christ, Judas est traité de chien de Turc (*skylo-tourkos*); une chanson de Bova n'est pas moins probante :

O Tourco agapise mia reomopoula,
I reomopoula en agapise to Tourco.
I skyla manati pou tin parakinai :
« Pare, yie mou, eftoun to çelo poedi ;
Sou pheri imati çe chrysomandili. »
— « Mana mou, mana mou, to Tourco en to perro ;
Çe perdikoula yenomè,
Çe me ta playia perro. »

Le Turc aimait une jeune Grecque,
La jeune Grecque n'aimait pas le Turc.
Sa chienne de mère (qui) l'exhortait :
« Prends, mon enfant, ce beau garçon ;
Il t'apporte des vêtements et un fichu d'or. »
— « Ma mère, ma mère, le Turc, je ne le prends pas ;
Et je deviens perdrix,
Et je me sauve dans la campagne. »

Au commencement du XVII^e^ siècle, le grec était encore d'un usage général sur le versant de l'Aspromonte, qui regarde la mer Tyrrhénienne; de mémoire d'homme, on le parlait encore à Malpignagno, Curse, Caprarico, Cutrifiano, Cannole, toutes localités purement italiennes aujourd'hui; actuellement, le grec n'est plus usité qu'à Bova, en Calabre et dans huit villages de la Terre d'Otrante; encore cède-t-il chaque jour davantage devant l'italien. « Les Grecs d'Italie, écrit avec quelque mélancolie M. Zampélios, même ceux qui s'y réfugièrent après la conquête turque, ont déjà perdu leur ancienne religion; ils auront bientôt oublié leur langue. »

Dès maintenant, on peut prévoir que la disparition des dernières traces de l'hellénisme italien n'est plus qu'une question de temps; l'italien est la langue de l'école, de l'administration, de l'église; les soldats qui reviennent au *paese* ont presque oublié leur premier idiome; le développement des moyens de communication, en mettant ces populations éloignées en contact immédiat avec le reste de l'Italie, portera le dernier coup à leur parler antique.

Digitized by Google

Les langues naissent, croissent, se développent comme les êtres vivants; comme eux, elles s'éteignent et disparaissent lorsqu'elles se trouvent aux prises avec d'autres idiomes mieux outillés pour soutenir la lutte pour la vie, parce qu'ils sont l'instrument de civilisations supérieures, ou bien parlés par des masses trop prépondérantes pour que la résistance à leur force d'absorption puisse longtemps se prolonger. Dans un siècle, le grec aura complètement disparu de l'Italie; mais alors, sans doute, la Grèce sera rentrée en possession de sa capitale naturelle et historique, et l'hellénisme, puisant à la fois dans les riches trésors des sciences modernes et de sa langue antique, aura, il faut l'espérer, une floraison littéraire comparable à celle de ses plus beaux siècles.

IVAN ORSOLLE.

Digitized by Google

LES CHEMINS ET LES RUES

I

Notre temps se complaît à détruire les vieux usages, les vieilles choses de tout genre qui rappellent les civilisations disparues, les goûts, les modes, les tendances de nos ancêtres. On fait table rase de tout ce qui ne porte point le caractère d'une modernité bien accentuée. C'est une fatalité, c'est une nécessité contre lesquelles il serait peu raisonnable de protester. Les temps sont ce qu'on les voit, non parce que les hommes ont décrété qu'ils seraient ainsi, mais parce que les circonstances, les évolutions sociales et les lois nouvelles leur donnent peu à peu leur signification et leur physionomie.

Tout n'était pas bon dans le bon vieux temps. L'hygiène et le confort paraissaient méprisés. On vivait en respectant toutes les traditions, même les mauvaises. L'esprit d'obéissance enchaînait la liberté de l'esprit. Les innovations, considérées comme inventions diaboliques, ne se réalisaient qu'à force de patience, de ténacité pénible. On suivait les voies tracées par les aïeux, dans le domaine de la pensée comme dans les champs de l'industrie.

Aujourd'hui, le temps ne compte plus. Nous avons fait en un siècle des progrès plus considérables que nos aïeux en des milliers d'années.

Mais tout ce que nous avons fait n'est pas bon.

Le XIX^e^ siècle a pour la ligne droite une affection immodérée. En morale, cela serait fort bon si l'on parvenait à bien penser et à vivre comme on pense, sans permettre à la

Digitized by Google

conscience de faire des zigzags : cet idéal n'est pas encore atteint; il ne sera pas atteint de sitôt. Notre nature imparfaite ne pourra probablement jamais arriver à la perfection. Et si nous aspirons à ce haut sommet qu'illuminent des blancheurs éternelles, c'est seulement avec l'espoir de nous en approcher toujours davantage, de satisfaire une illusion respectable, sachant qu'il s'éloigne à mesure que nous avançons.

Un autre idéal, au point de vue physique, semble plus rationnel. On peut le réaliser facilement : il suffit de tracer une ligne au moyen d'une règle. Cela est si facile que nous en avons immédiatement abusé. Le temps moderne, qui veut arriver vite, a décidé de rendre plus courtes toutes les distances entre deux points de l'espace. Pourquoi des détours, des lenteurs? Vivons beaucoup. Ne perdons pas un instant. La traction par la vapeur a satisfait à demi ce désir. A travers tout, on va vers son but. Si l'on pouvait construire un chemin de fer en droite ligne de Bruxelles à Pékin, on le construirait. Gagner une heure sur un trajet à faire, c'est vivre une heure de plus. Aussi, on commence à trouver que la traction par la vapeur est un peu lente; les savants étudient les transports atmosphériques : nous envions l'oiseau, qui fend l'air sans obstacles; et quand nous aurons trouvé le moyen de nous transporter d'un lieu à un autre sans toucher la terre, nous nous plaindrons des ouragans et des calmes, qui nous troubleront dans notre nouvelle conquête.

Pour la transmission de la pensée, la ligne droite a été adoptée avec enthousiasme; cela était d'accord avec la raison. La pensée tortueuse, zigzagante, oblique, n'a droit de servir que les consciences perfides; et qui voudrait avouer la perfidie de sa conscience? Aussi le monde entier, sans esprit de parti, se sert du télégraphe et du téléphone. Conquêtes admirables, qui aideront vigoureusement à établir la solidarité entre les peuples!

Malheureusement, la ligne droite a été considérée comme bonne en toutes circonstances et pour n'importe quel but. Nous nous en sommes engoués avec une vivacité enfantine.

Digitized by Google

Toutes nos vieilles villes ont été défigurées par la ligne droite. Tous les quartiers nouveaux et toutes les villes nouvelles ont été tracés au moyen de la ligne droite, pour obtenir des angles droits. Cela a paru bon et cela a été admis unanimement, sans protestations, peu à peu, comme une chose qu'il eût été insensé de discuter. L'air circulera mieux. On ne perdra pas un moment, puisque partout les voies seront le plus courtes possible. Toutes les habitations, faites sur des plans mathématiquement composés, intelligemment distribuées, auront un charme que nos pères n'ont pas connu. D'un bout à l'autre de boulevards sans fin, on verra venir voitures, chevaux et promeneurs, lents ou vifs. Et quelles belles perspectives, à perte de vue!... Ajoutez à cela que les maisons seront plâtrées et peintes de couleurs claires : peut-on rien rêver de plus aimable et en même temps de plus pratique?

II

Représentons-nous les pays primitifs, au temps des nomades, des chasseurs, des agriculteurs sans propriétaires. Il n'y avait alors ni administration des ponts et chaussées, ni géomètres, ni autorités quelconques, nécessaires aujourd'hui, décrétant les voies de communication. Le sol et les forêts étaient à qui voulait s'en servir. On ne les exploitait que selon les besoins du moment. Les passages fréquents dans les mêmes lieux, par les hommes et les animaux, traçaient des voies dans les vallées, ou à mi-côte des collines, ou sur les plateaux découverts. Ces voies contournaient les obstacles naturels, un rocher, un bouquet d'arbres, un talus, suivaient les bords du ruisseau ou de la rivière; aucune n'était directe, les régions les moins accidentées, les terrains les plus plans ayant encore des ondulations de nature à contrarier la marche.

Le sauvage, dans tous les pays du monde, dessine des sentiers et des chemins onduleux; il va vers son but comme les animaux, en se laissant surtout guider par l'instinct de conservation. Le sentier de la guerre, comme le chemin de la

Digitized by Google

tribu changeant de campement, comme la voie suivie par les bestiaux se rendant aux pâturages, fait des détours et des circuits selon l'état du terrain. C'est une loi générale comme celle qui force le ruisseau à suivre le creux des vallées et à contourner les collines ou les montagnes, les talus ou les groupes d'arbres qui s'opposent à sa descente en ligne droite.

Cette loi est universelle; elle est de tous les temps. Aujourd'hui, pas plus qu'il y a dix mille ans, ni l'homme, ni l'animal ne va vers son but en ligne directe. Non seulement le moindre obstacle matériel nous force à dévier, mais notre propre esprit nous entraîne à faire des méandres plus ou moins allongés, qui donnent toujours de la grâce à la ligne parcourue.

Traversez les champs et les bois, partout où une autorité n'est pas intervenue pour tracer un chemin, pour construire une route, vous serez bientôt convaincu de cette vérité. Tout sentier « naturel », c'est-à-dire produit par le passage des personnes allant d'un point à un autre, est toujours sinueux. On y voit pour ainsi dire le sillage de la pensée en ses ondulations incessantes, les préoccupations tourmentées, les espérances changeantes, les tristesses avec leurs réactions nécessaires. Au contraire, dès que le sentier se distingue dans les herbes, ou parmi les bruyères, on le suit avec une docilité inconsciente, sans essayer de le rectifier, et en peu de temps il ressemble à un serpent dont la tête se perd au loin, qui ondule dans les prés verts, à la lisière des bois, au flanc des coteaux, au bord des ruisseaux, dont le cours, en réalité, n'a rien de capricieux, quoi qu'en aient dit les poètes.

Pour exploiter la terre, l'agriculteur a peu à peu sillonné son domaine de chemins où le lourd chariot, repassant sans cesse par les mêmes courbures, a dessiné des voies de communication entre la ferme et les champs cultivés. Ces voies affectent partout des dessins plus ou moins sinueux, selon les accidents du terrain ou les nécessités du travail. La ligne droite n'a été employée que par exception. Livré à lui-même, l'agriculteur n'a pas construit les chemins dont il a besoin; il les a tracés au moyen de ses véhicules et de ses animaux,

Digitized by Google

dans des directions qu'il considérait à son seul point de vue; et, les années s'accumulant, les campagnards suivant toujours la première voie indiquée, lentement cette voie est descendue plus bas que le niveau des terres exploitées, creusant, avec les siècles, des tranchées profondes, sur les hauts talus desquels croissent les buissons et les arbres. Ces chemins creux, qui ont caractérisé pendant si longtemps les environs de Bruxelles avant qu'on les eut bouleversés et nivelés, avaient des allures de ruisseaux dont les eaux eussent été détournées : mêmes circuits, mêmes détours fantaisistes en apparence, qui leur donnent, à chacun des coudes de leur parcours, le charme et l'imprévu de tableaux inattendus se renouvelant incessamment.

Le hameau se construit lentement aux abords des chemins; sans alignement arrêté d'avance, les maisons sont bâties çà et là, avec de l'espace entre elles, indifféremment à toute symétrie; instinctivement hostile à la régularité, le paysan, sauvage en choses artistiques, fait sa maison telle qu'il l'a conçue et l'élève en quelque sorte au hasard. Tantôt, il choisit un monticule, tantôt il l'installe dans un creux. La façade sera tournée arbitrairement, quelquefois en ligne parallèle au chemin, quelquefois en ne tenant aucun compte de sa direction. Ce qui fait que les hameaux où les autorités ont laissé faire, n'ayant aucun intérêt à intervenir, sont composés de groupes d'habitations espacées qui ont l'air de se bouder, ou qui sont installées provisoirement, comme on s'installe dans la vie, en se tenant toujours prêt pour aller explorer les « régions inconnues ».

Cet aspect a de la naïveté; dans le mouvement des angles, il y a de la grâce; dans la liberté de l'emplacement se trouvent les lignes pittoresques. C'est ainsi que toutes les agglomérations ont commencé; la traverse des vieux villages affecte ces formes tourmentées, où l'on sent qu'une volonté n'a pu intervenir. La rue principale, où les maisons se sont peu à peu rapprochées et ont fini par se joindre, est un zigzag qui s'élargit pour former une sorte de place publique ou un carrefour; et c'est là qu'on élève l'église, la maison communale,

Digitized by Google

l'école. Il n'y a que les villages industriels modernes, créés pour l'exploitation d'une matière spéciale, houille, fer, etc., qui sont dessinés régulièrement. On voit là les maisons ouvrières alignées symétriquement, construites sur un seul plan, et c'est abominablement laid. Point de fantaisie, point de cachet personnel dans l'emplacement et dans la physionomie des logements. Le type répété n'est plus un type, lors même qu'il serait d'un choix exquis. Le hameau primitif, et le village qu'il est devenu, est varié partout, parce que chacune des demeures qui y ont été bâties a un caractère différent qui manifeste une volonté personnelle. Du moment que la voie est tracée d'une manière rigide, rasant les collines, comblant les vallées, ne formant plus qu'une ligne droite au long de laquelle sont placés des abris faits sur le même plan, toute beauté pittoresque disparaît; on sent l'œuvre commune, la volonté unique du propriétaire ou de l'association intéressée. Le circuit, si faible qu'il soit, est la voie naturelle; le chemin direct est la voie banale de la science économique, qui méprise le charme.

III

Les villes, petites et grandes, ont été hameaux et villages. En Europe surtout, les exceptions sont rares. Il n'y a que les peuples neufs, comme les Américains du Nord, qui aient créé des villes sur un plan étudié d'avance; alors, c'est l'utilité seule qui s'impose : les rues, à angles droits, formeront une sorte d'échiquier régulier. La pensée qu'une ville ainsi composée, monotone, ennuyeuse, ne dira rien à l'esprit et sera hostile au sentiment de l'art, ne préoccupe pas les peuples utilitaires. Absorbés par l'idée d'exploiter les richesses du pays, ils vont au plus court et au plus pressé; ils veulent que la cité réponde aux exigences matérielles; le reste viendra peut-être plus tard, par surcroît : cela importe peu.

En Europe, une défiance de caractère politique a pu également créer de grandes artères directes au travers des rues en zigzag de la ville ancienne; c'est ce qui a été fait à Paris, sous le second empire, et rien assurément n'est plus insipide

Digitized by Google

que tous ces grands boulevards alignés, au long desquels il n'y a pas un coin pittoresque où l'œil, fatigué de voir toujours la même chose, puisse enfin se reposer.

Saint-Pétersbourg, bâti tout d'une pièce par le czar Pierre, n'a pas non plus passé par les phases habituelles des villes qu'on pourrait qualifier de naturelles. Carlsruhe est une création de prince qui a cru exécuter une pensée originale en donnant à la ville de sa résidence la forme d'un éventail.

Mais ces rares infractions à la loi générale ne lui ôtent rien de sa force. Nos vieilles cités sont là qui peuvent encore démontrer la réalité de ce fait : la ligne droite est contraire à la marche instinctive de l'homme. Livré à lui-même, le voyageur, le promeneur, le travailleur qui s'engage sur un terrain vierge tracera des sentiers et des chemins ondoyants comme sa pensée. Le hameau, le village, la ville sont traversés par des voies sinueuses qui ont été des sentiers, des chemins pour les bestiaux et pour les moyens d'exploitation, dans les temps primitifs. Bruxelles, comme toutes les capitales de l'Europe, a conservé quelques-unes de ces voies de communication anciennes, caractéristiques : de l'ex-porte de Namur à l'ex-porte de Flandre, la rue Haute, les rues de Laeken et de la Montagne, etc. Dans les temps modernes, on a percé des rues nouvelles à travers tout : la rue Royale, les boulevards du centre, la rue Saint-Jean; on a créé le quartier Léopold, où règne, avec l'angle droit, la monotonie et l'ennui. La ligne droite gouverne également, à l'heure actuelle, dans toutes nos grandes villes : il n'est plus question que de redresser les voies tortueuses, ou de les détruire complètement pour les remplacer par des percées sans détour. Il y a dans les esprits une sorte d'horreur du pittoresque et de dédain de la grâce. On pourrait souvent élargir sans redresser, lorsque le mouvement de population exige de faire disparaître l'étranglement de certaines voies : on prend toujours le parti de couper dans les vieux quartiers comme avec une scie inflexible. C'est le géomètre qui est chargé de la transformation de nos anciennes cités.

Les arguments n'ont pas manqué pour ce beau travail. Au

Digitized by Google

nom de l'hygiène, on a dit qu'il fallait donner de l'air aux habitants des villes, donc redresser et élargir les rues, afin que l'atmosphère fût plus facilement renouvelée. Il a été entendu aussi que les terrains biscornus, avec des angles aigus ou obtus, se prêtaient mal à la construction de maisons confortables; qu'enfin, les habitations datant de plusieurs siècles n'étaient plus que des ruines et devenaient un danger public.

Pour l'hygiène, on avait tort d'exagérer, de décréter que les rues droites étaient plus saines que les rues en zigzag. La rue Royale, les boulevards du centre, la rue de la Loi, à Bruxelles, et toutes les voies qui vont directement d'un point à un autre, sont de véritables corridors, où les vents s'engouffrent avec une grande violence. Le passant, le promeneur n'y a d'abri nulle part; aucun tournant ne lui donne le moyen de se garer de ces courants sans obstacles. Les voies contournées, au contraire, pour peu qu'elles dévient de la ligne inflexible, vous laissent toujours un côté protecteur.

Les terrains irréguliers excitent l'imagination de l'architecte; les terrains à angles droits lui ôtent toute initiative. Depuis qu'on découpe les nouveaux quartiers en portions égales de six ou sept mètres de largeur d'un bout à l'autre, les maisons sont bâties sur un plan uniforme. Plus rien d'imprévu dans la distribution intérieure du *home*. Vous pouvez entrer chez vous ou chez votre voisin, sans pour ainsi dire vous en apercevoir. Il n'y a guère que le mobilier qui fasse aux pièces de l'habitation une physionomie à laquelle on reconnaît le chez soi. Aucune poésie possible dans l'uniformité; la régularité mathématique exclut le sentiment d'art. Les rues directes d'une manière inflexible font les maisons froides, symétriques, telles qu'on les voit dans nos villes modernisées. La distribution intérieure, adoptée à cause de la figure du terrain, est si connue de tous, que l'architecte est devenu inutile pour faire un projet : on donne au maçon l'ordre d'imiter la construction voisine, la construction ordinaire, avec les fenêtres de mêmes dimensions, les mêmes ornements de plâtre, les mêmes décorations du salon et de la

Digitized by Google

salle à manger. De sorte que les maisons ne diffèrent guère l'une de l'autre que par les tentures et par le mobilier. En fait, les percées directes ont eu pour résultat les maisons régulières, plates, monotones, industrielles.

IV

Pour les anciennes voies, il y aurait toujours moyen de les élargir, en conservant leurs sinuosités, si elles n'allongent pas l'espace à parcourir d'une manière exagérée.

Supposez que toutes les maisons de la rue Haute, ou de la rue de Laeken, menacent ruines, et qu'on se décide à les reconstruire. Pourquoi devrait-on donner à ces rues, doucement contournées, une direction inflexiblement droite? Qu'y gagnerait-on? Rien, absolument rien comme distance d'une extrémité à l'autre. Mais on y perdrait le pittoresque et l'inattendu. Ce qu'on devrait faire, et cela serait raisonnable et d'un sentiment d'art indiscutable, c'est les élargir dans toute leur longueur, en conservant leurs ondulations. Dans presque toutes les circonstances, pour toutes les améliorations de la voirie, la même détermination pourrait être prise, et les cités ne perdraient pas leur aspect ancien pour devenir banales et mortellement ennuyeuses.

S'il s'agit de tracer des voies nouvelles, le problème à résoudre n'est plus aussi simple; mais la difficulté n'est pas insurmontable.

Des architectes de grand talent déclarent que les voies sinueuses, ayant le caractère d'une voie naturelle, c'est-à-dire d'une création inconsciente, sont presque impossibles à dessiner. Cela est fort exagéré et peu réfléchi.

D'abord, on pourrait, au besoin, copier les ondulations de certaines rues des villes voisines, ou des villes étrangères. Bruxelles est traversé presque de part en part par une voie portant différents noms, partant de l'ex-porte de Namur et qui va jusqu'au bout de la commune de Molenbeek; c'est un véritable modèle de rue pittoresque.

Digitized by Google

On en trouverait ainsi dans toutes nos grandes et nos petites cités dont l'existence remonte au moyen âge.

Les vieilles rues de Paris, comme la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Denis, la rue du Faubourg-Montmartre, etc., sont également d'un dessin gracieux.

Au besoin, on relèverait le tracé des chemins et des sentiers de la campagne, qui s'en vont selon la direction fantaisiste que leur ont donnée les hommes naïfs et les animaux. Une rue nouvelle, d'ailleurs, répond à des nécessités qui donneraient des indications : il suffirait d'avoir la volonté bien arrêtée de ne point adopter la ligne directe.

Ces réflexions s'adressent à l'édilité de toutes nos grandes et petites villes. Il est temps de prendre un parti contraire à celui qui a été suivi depuis un demi-siècle; sans cela toutes nos cités, importantes ou non (car le mal sévit déjà jusque dans les campagnes), deviendront d'une insipidité insupportable.

Quelle est la raison qui a déterminé les autorités à décider que les rues nouvelles seront droites et que les rues anciennes auront leur parcours rectifié? Raccourcir les distances. Il n'y en a point d'autres; on n'a invoqué que comme un appoint la nécessité de donner à l'atmosphère plus de facilité pour circuler entre les habitations. Ces deux arguments sont mauvais : les rues légèrement sinueuses n'allongent pas l'espace compris entre deux points; les voies directes sont plus contraires à l'hygiène que les voies tortueuses. En somme, c'est la régularité et la symétrie qui triomphent en cette circonstance, alors que la régularité et la symétrie ne satisfont qu'un idéal vulgaire, ne favorisent que les conceptions banales.

Lorsqu'une rue nouvelle doit être ouverte dans un vieux quartier, s'il est impossible de suivre les emplacements indiqués par des tronçons d'anciennes voies, il est raisonnable de commencer par tracer à travers tout une ligne droite : le point de départ, le parcours et le point d'arrivée sont ainsi nettement déterminés.

Cela fait, quelle difficulté trouverait-on à établir de légères ondulations?

Digitized by Google

Il suffirait d'élargir çà et là les espaces et de détourner à peine le tracé des lignes directes pour obtenir des sinuosités qui rompent la monotonie; on aiderait ainsi d'une manière efficace au caractère pittoresque de toute la voie. Et enfin si, de loin en loin, les habitations sont construites de façon à s'harmoniser avec ce principe si simple, au moyen de surplombs, de retraits, de balcons saillants; si on laisse aux matériaux employés leurs couleurs naturelles, sans plâtrer et sans peindre; si une tourelle ou un pignon à gradins brise encore les lignes d'ensemble de toute la perspective, la rue aura un charme et une physionomie, ce que ne peuvent avoir les voies directes, le long desquelles on a bâti des maisons vulgaires, de style industriel, ayant l'aspect de constructions en carton.

ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

SŒUR DE LAIT[1]

Maurice, arrivé à une certaine distance, déposa Marthe à terre.

Il était hors de combat.

« Ouf! ceci peut compter pour une campagne! s'écria l'avocat en riant. Tu peux rassurer Laurence, chère femme, sa fille n'est pas faible de constitution. Quelle voix! »

Fernande, essoufflée par cette course rapide, s'assit sur l'herbe et prit Marthe sur ses genoux. Elle se laissa faire docilement; cette crise l'avait épuisée, et bientôt elle s'endormit, secouée encore de temps en temps par un sanglot convulsif.

« Vois, maman, comme elle est jolie! fit Georges.

— Tu l'aimeras bien, n'est-ce pas, Georges? Ce sera ta petite amie. »

Il regarda d'un œil moqueur la petite endormie, puis, relevant le filet endommagé :

« Mes pauvres papillons! » soupira-t-il.

L'éducation de Marthe était à refaire. Il fallait toute l'énergie patiente de Mme de Brêne pour entreprendre et mener à bonne fin une tâche aussi difficile.

L'enfant, dans ses colères, retenait son souffle, devenait toute bleue et se laissait tomber inanimée sur le sol, ce qui jetait les deux époux dans de véritables transes. La responsabilité de cette vie si chère ne cessait de les tourmenter et, un jour, Fernande, à la suite d'une de ces scènes, envoya chercher le médecin. Il examina Marthe, la trouva admirable et sourit :

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 mars 1886.

Digitized by Google

« Je vais vous donner une recette, madame; si vous avez le courage de l'appliquer, je vous réponds d'une guérison aussi rapide que radicale.

— Parlez, répondit-elle simplement.

— L'enfant a besoin d'une bonne correction; à la première crise, administrez-la-lui d'une main ferme. »

Mme de Brêne, prise à l'improviste, regarda le docteur avec une certaine répugnance.

« Mes paroles doivent vous choquer, madame, c'est évident; mais vous allez me comprendre. Votre nièce est très robuste; cependant ces crises, qui ne sont maintenant qu'une habitude, pourraient, à un moment donné, devenir chroniques et jeter le trouble dans l'organisme. Il importe donc de corriger, pour ne pas avoir à guérir. »

Une autre femme eût écouté la sensibilité de son cœur, pour échapper au devoir si dur de punir un enfant aimé; Fernande, comme toujours, se montra à la hauteur de la situation et Marthe, bien dirigée, changea bientôt à son avantage. Toutefois, on aurait dit qu'en l'allaitant, la fermière lui avait transmis son tempérament de campagnarde, avec ses ruses et son insouciance.

Denise ne pouvait se rassasier de voir son « chérubin ». Reine lui suffisait à peine pour le remplacer, car elle confondait les deux fillettes dans une même passion et cet amour absorbait tous ses autres attachements. Ses fils, maintenant qu'ils étaient des hommes, elle ne s'en occupait guère; de son mari encore moins, ce qui faisait dire à de Brêne :

« Denise me rappelle les poules, qui, tout à leur dernière couvée, ne se soucient plus de leurs premiers-nés. »

Sur ces entrefaites, une lettre des Candier arriva, annonçant leur retour pour la fin de l'été.

« Enfin, disait Laurence, notre exil touche à sa fin. Quelques semaines encore, et vous nous serez rendus. »

Il s'agissait maintenant de bien faire accueillir cette mère par son enfant. Mme de Brêne redoutait surtout de voir reparaître chez Marthe son humeur farouche.

« Il faut que Laurence trouve sa récompense dans sa fille.

Digitized by Google

Je veux que son premier baiser la dédommage de cette longue séparation.

— Maman revient, dit-elle à Marthe. Tu seras bien sage, n'est-ce pas?

— Moi, toujours sage, » répondit l'enfant.

Fernande sourit.

« Tu dois beaucoup l'aimer, ta maman. Montre-moi comment tu vas faire quand tu la verras. »

La petite regarda sournoisement sa tante.

« Je ne sais pas, balbutia-t-elle.

— Georges, montre à Marthe comment tu fais quand je reviens de voyage. »

Le jeune de Brêne déposa deux baisers sonores sur les joues de sa mère.

« A ton tour, maintenant, mignonne. »

Elle se jeta au cou de sa tante, avec cette gaucherie adorable de l'enfance.

« Très bien, dit Fernande en la retenant dans ses bras. Tu feras ainsi en voyant ta petite mère, et tu diras : Chère, chère maman! »

Tous les jours, la jeune femme faisait répéter la leçon à l'enfant et lui parlait de sa mère comme d'une fée, dont la baguette magique allait faire pleuvoir des jouets et des bonbons.

Ce n'est un secret pour personne qu'en province on s'occupe surtout de ses voisins. L'arrivée de Candier ne fut pas plus tôt connue, que chacun en parla. On avait beaucoup jasé sur le compte de cette jeune mère qui abandonnait sa pauvre petite fille pour voyager. Fallait-il avoir peu de cœur, et aurait-on jamais cru qu'après tant de prières pour avoir un enfant, elle aurait fait si peu de cas de cette enfant, etc.

Mme Candier eut l'avantage d'ignorer ces cancans; elle évita ainsi le chagrin que cause l'injustice, ce qui serait toujours si des amis dévoués ne se chargeaient pas, par charité bien entendu, de nous avertir des sots propos d'autrui.

Quel triomphe que ce retour de la Guyane! A la gare, ce

Digitized by Google

furent des discours, sur le chemin, des bouquets. Tous les amis souhaitaient la bienvenue aux voyageurs.

Laurence, blottie au fond de la voiture, serrait avec ivresse son enfant dans ses bras. Sa belle-sœur, trop attendrie pour parler, regardait, silencieuse, ce bonheur auquel elle avait contribué. C'est si bon de pouvoir contempler des amis heureux !

Lorsque les chevaux pénétrèrent dans l'allée du château, les domestiques accueillirent leurs maîtres avec joie. Partout l'influence de la femme de cœur se faisait sentir et, grâce à Fernande, les Candier retrouvaient leur foyer chaud d'affection.

« A mon tour, dit le docteur, lorsqu'ils furent tous réunis à l'intérieur. Viens ici, Marthe, que je t'embrasse. »

L'enfant se sauva avec une vivacité vraiment extraordinaire.

« Voilà un argument décisif contre la théorie de la voix du sang ! s'écria le médecin en éclatant de rire.

— Mais aussi tu l'effrayes, répliqua sa femme d'un ton piqué. »

Pendant ce temps, Georges avait déniché sa petite cousine, qui s'était cachée derrière les rideaux. Elle se laissait traîner, couvrant son visage de son petit bras. Son père la prit et, la soulevant à la hauteur de ses lèvres :

« Elle est vraiment superbe, ma fille.

— Oui, dit Maurice, et elle griffe comme un chat. Demande à Fernande. »

Tous se mirent à rire et Marthe, trouvant cela très drôle, rit plus fort que les autres.

Mme Candier s'était complètement transformée pendant son absence. De la provinciale, il ne restait plus rien. Son esprit, façonné par les voyages, était brillant, sa parole dégagée. Ce n'était plus « sœurette » d'autrefois; c'était une femme douée d'un prestige qui seyait bien à ses trente ans.

Son mari n'avait pas vieilli, et comme si le temps et les fatigues ne pouvaient rien ôter à sa virilité, il restait jeune sous sa chevelure grise.

Digitized by Google

Les belles-sœurs se tenaient l'une près de l'autre, parlant bas pour ne pas distraire les enfants occupés à admirer toutes les merveilles apportées par la bonne fée.

C'étaient des boîtes aux surprises sans fin, des joujoux grands comme nature, et un peu plus loin, à côté d'un herbier de plantes tropicales, s'étalait une collection de papillons dont les ailes miroitantes prenaient toutes les couleurs des pierres précieuses.

Georges s'extasiait là devant et, par précaution, retenait captives les petites mains touche-à-tout de Marthe. Alors, au milieu de la joie générale, pendant que chacun se livrait à ses propres épanchements, on entendit la voix mâle de Candier discutant avec Maurice.

« Une découverte, mon cher! J'ai fait une découverte, vois-tu, appelée à rendre les plus grands services à la science. C'est merveilleux! »

V. — La ferme.

La ferme « les Clairières » est coquettement située au pied d'une colline, à une vingtaine de minutes du château des Palmiers. Elle a l'aspect riant, malgré son toit de chaume. La façade blanche, sur laquelle s'ouvrent des fenêtres aux volets verts, est en partie recouverte d'une vigne, dont les grappes sont en ce moment dorées par l'automne.

De chaque côté du bâtiment s'élèvent de vastes granges, d'où s'échappe, par bouffées, le parfum pénétrant du foin. En face de la cour, pavée avec soin, s'étend un verger et, au delà, on aperçoit la silhouette d'un vieux moulin que fait mouvoir une rivière traversant la propriété en zigzags capricieux.

Nous trouvons Denise, par une chaude journée de septembre, occupée à cueillir des pommes, en compagnie de sa petite fille. De ses bras robustes, elle secoue un arbre.

« Gare, petite, les pommes vont tomber. »

L'enfant recule un peu et regarde en riant pleuvoir les fruits.

Digitized by Google

« A mon tour! s'écrie-t-elle, agitant ses mains mignonnes pour atteindre aux branches; à mon tour, maman! »

Sa mère la soulève et, pour la grandir encore, se hisse sur la pointe des pieds.

Vue ainsi, cette femme est belle à sculpter. Son corps, aux formes opulentes, se dessine souple sous sa robe de bure, et sa tête se relève superbe sous la tension du cou.

Les rayons du soleil, dardant en plein sur son visage, ne lui font point baisser les yeux.

Tout à coup, ses bras se détendent et déposent précipitamment la fillette à terre. Une dame se tient en face d'elle et la regarde en souriant.

« Madame Candier, balbutie la paysanne.

— Oui, Denise, madame Candier qui vient vous remercier de ce que vous avez fait pour son enfant.

— Ce n'est pas la peine, madame... J'ai soigné Marthe avec joie.

— Dites avec dévouement, » fit Laurence en lui tendant la main.

La fermière parut embarrassée, et rendit avec une certaine hésitation cette chaleureuse étreinte.

Tout en causant, elles étaient entrées dans la ferme. Denise offrit une chaise à la visiteuse; puis, posant doucement Reine à ses côtés :

« Laissez-moi vous présenter « Sœur de lait », madame.

— Chère petite, il faut que je t'embrasse », dit M^me^ Candier en asseyant Reine sur ses genoux.

L'enfant se laissa prendre sans résistance et se peletonna dans les bras de l'étrangère.

« J'aimerais, dit la châtelaine après un court silence, pouvoir m'acquitter envers vous, Denise. Je voudrais que vous choisissiez une récompense digne du service que vous m'avez rendu.

— Je désire voir Marthe tous les jours, voilà tout, madame. »

Laurence était prévenue par sa belle-sœur; elle savait que rien ne pourrait vaincre cette obstinée.

Digitized by Google

« Je comprends. Vous craignez qu'une fois ma dette acquittée, je vous prive de voir l'enfant, dit Mme Candier.

— Oui, dit la fermière en baissant la tête.

— Vous me jugez mal, Denise; certaines dettes ne s'acquittent pas. Je vous ai confié ma vie en vous confiant mon enfant... Je serai toujours votre obligée et, comme gage de ma reconnaissance, poursuivit la visiteuse, je veux doter Reine. Je lui donne le moulin de Basfond, je la fais propriétaire.

— Propriétaire! répéta machinalement la fermière.

— Oui, et Sœur de lait partagera les études de Marthe. Nous ferons de votre fille une demoiselle, dame Denise... »

Et pressant plus étroitement l'enfant dans ses bras :

« Tu veux bien être une demoiselle, n'est-ce pas, mignonne?

— Oui, » répondit l'enfant sans comprendre; puis, regardant timidement la dame : « Ça est-il beau, une demoiselle? demanda-t-elle.

— Très beau, » répondit Mme Candier en accentuant chaque parole d'un gros baiser.

En retournant au château, Laurence aperçut son mari qui venait à sa rencontre.

« Je viens de remporter une grande victoire, lui dit-elle d'un ton enjoué; Denise a accepté le moulin de Basfond pour sa fille.

— Bigre! rien que ça?

— Ce n'est pas trop, répondit vivement sa femme. Songe, Albert, s'il était arrivé malheur à notre enfant!

— J'y songe et j'en frémis... Continue... »

Mme Candier leva les yeux sur lui. Il paraissait très sérieux.

« C'est un singulier type de campagnarde que Denise, reprit-elle. Si nous étions sous le règne de la Terreur, je la prendrais pour une grande dame déguisée; son langage n'est pas celui de sa sphère.

— Tu oublies qu'elle a été élevée dans un couvent, répondit le médecin; elle a de l'éducation.

Digitized by Google

— Et du désintéressement, Albert. Ainsi, malgré mes instances, il m'a été impossible de lui faire accepter les mois de nourrice.

— Elle n'y a rien perdu, la fine mouche, » répliqua Candier en haussant légèrement les épaules.

Il était d'usage, au château, d'inaugurer tous les ans l'ouverture de la chasse en y conviant un cercle d'amis; mais cette année, la réunion devait être plus brillante que jamais. Jean-Baptiste, le mari de Denise, avait été chargé de faire une inspection générale pour s'assurer si chaque terrier était bien bloqué, afin de couper toute retraite au gibier. C'était un chasseur passionné, et l'on pouvait compter sur son zèle. Cependant il montra, cette fois-ci, une tiédeur qui étonna Candier.

« Qu'a donc le fermier? demanda-t-il à Maurice. Je le trouve si changé.

— Il l'est, en effet, et je crois qu'il nourrit un grand chagrin.

— Un grand chagrin! Où diable veux-tu qu'il aille le chercher? Il a tout pour être heureux.

— Ce n'est pas toujours une raison pour l'être, remarqua Maurice.

— Jean-Baptiste est peut-être malade, dit Candier. Je vais l'interroger. »

Il le questionna, mais n'en fut pas plus avancé. Avec un mutisme de parti pris, Jean-Baptiste ne se trahit pas; seulement, une grande pâleur mit un masque livide sur son visage.

Le médecin, qui l'observait, le trouva méconnaissable. Effectivement, le fermier était bien changé; toujours sombre, lui jadis si gai, il fuyait maintenant la société de ses compagnons; ses yeux si francs ne regardaient plus les gens en face et il évitait d'aller au château. Quel pouvait être ce mystère? Personne ne se l'expliquait, car Jean-Baptiste était trop honnête pour avoir à se courber sous le poids d'un remords.

Digitized by Google

Les mieux avisés — il y a toujours des malins — prétendaient que le fermier était jaloux et, à l'appui de leur perspicacité, ils disaient que, depuis la naissance de Reine, ce n'était plus le même homme.

« Eh bien, mon brave, lui cria Maurice lorsqu'il le vit sortir du château, la chasse s'annonce-t-elle bien pour demain?

— Mais oui, monsieur, il y aura surprise, répondit-il avec un étrange sourire.

— Une surprise, hein! Un véritable massacre!

— Un véritable massacre, répéta, comme un écho, la voix de Jean-Baptiste,... » puis, remettant sur sa tête la casquette qu'il tenait à la main, il reprit d'un pas lourd le chemin de la ferme.

Le lendemain, à l'aurore, on trouva le corps de Jean-Baptiste étendu sans vie près du vieux moulin. Sa poitrine était traversée d'une balle et son fusil gisait à ses côtés; la mort avait dû être instantanée.

VI. — Veuvage.

C'était une rude femme, Denise. Quand on lui apporta le corps de son mari, elle ne sourcilla pas, et cependant, s'il eût été possible de lire dans ce cœur, fermé par une volonté de fer, on aurait vu que ce sang-froid était du stoïcisme.

L'enquête sur la mort du fermier ne fut jamais bien claire. On prétendait que des braconniers s'étaient vengés de leur implacable adversaire; tout bas, bien bas, par égard pour la veuve, on disait que Jean-Baptiste s'était suicidé.

Trois jours après l'enterrement du fermier, on remarqua un étrange phénomène; les cheveux de Denise, ses beaux cheveux noirs, étaient devenus complètement blancs; mais cette créature, que rien ne semblait pouvoir vaincre, se tenait toutefois plus droite que jamais au milieu de ceux qui l'entouraient.

Laurence et Fernande se montrèrent pleines de dévouement

Digitized by Google

pour la veuve et la traitèrent en égale dans cette terrible circonstance.

La douleur a cela de grand, qu'elle rapproche les distances des rangs; devant elle on s'incline, comme si sa présence seule suffisait pour épurer nos âmes. Ne calomnions pas la douleur; elle est nécessaire et a fait plus d'un héros. C'est elle qui nous apprend à vivre; c'est à son contact que nous devenons meilleurs, que nous sentons le besoin d'aimer, le besoin de consoler. Oui, malgré tous ses déchirements, qu'elle soit bénie, car elle fait vibrer tous nos sentiments généreux et nous préserve de l'égoïsme en nous initiant aux souffrances des autres.

Dès cet instant, Denise entoura Reine d'une tendresse vraiment touchante, y mêlant quelque chose d'ému et de triste à la fois. Le malheur paraissait avoir stimulé l'énergie de cette femme, non l'avoir abattue. Elle devint d'une activité fiévreuse, âpre au gain, dure au travail et ne rappela aucun de ses fils pour remplacer le père; les deux aînés partirent pour l'Australie, chercher la fortune dans le trafic des laines, tandis que le plus jeune fut placé dans une maison de commerçe à Paris. Tous trois avaient généreusement abandonné leur part de succession à leur petite sœur.

« Travaille pour elle, mère; nous travaillerons pour nous, » avaient-ils dit d'un commun accord,... et Denise travaillait pour elle comme si elle n'avait eu que cette enfant.

Reine, en grandissant, devenait charmante; d'une nature fine, elle se développait, comme une plante rare, dans l'atmosphère aristocratique du château. Son intelligence précoce lui faisait surmonter les difficultés des études parfois ardues, et souvent Marthe, dont la mère indulgente flattait les caprices, se reposait sur Sœur de lait pour résoudre les terribles problèmes donnés par le non moins terrible précepteur.

« Tu gâtes beaucoup trop ta fille, disait parfois Fernande à M^me^ Candier; qui veux-tu qui la guide, si tu ne sais pas la guider?

— Toi, répondait-elle, se faisant caressante devant les sourcils froncés de Déesse Raison.

Digitized by Google

— C'est ta mission, Laurence.

— Tu t'en acquittes beaucoup mieux que moi. Si tu veux, nous nous partagerons Marthe ; tu la gronderas et moi je la gâterai...

— De manière que tu seras maman gâteau et moi tante grondeuse.

— Ces rôles opposés s'adaptent parfaitement à nos différentes natures, » répliquait l'intraitable, d'un ton rieur.

Mme de Brêne se taisait avec un soupir de regret et s'efforçait de réparer de son mieux les conséquences d'une éducation mal comprise. Cela n'empêchait pas Marthe d'adorer sa tante, car il est à remarquer que la perception du juste se développe très vite chez les enfants ; sentant sous la parole sévère la réprimande méritée, elle l'acceptait docilement.

Laurence, en dépit de son amour fanatique, n'avait aucune autorité sur sa fille, qui la traitait en camarade. Cette camaraderie faisait la joie de Mme Candier. Elle trouvait cet esprit « gamin » très original, s'en amusait fort et en devenait volontiers la complice, pour échapper à la réprobation de Tante.

La beauté de Marthe s'annonçait radieuse pour l'avenir et, à dix ans, la petite Candier passait pour être la plus belle enfant de Blois. La vie pétillait en elle comme un vin généreux dans la coupe. A son tempérament fougueux, il fallait l'espace, le plein air, la liberté. La contrainte irritait cette indisciplinée, que Georges nommait Mlle Sans-Souci.

Reine était tout l'opposé. Aussi craintive qu'une fauvette, son cœur s'effarouchait vite ; la moindre impression se reflétait sur son doux visage. Sa croissance, qui, par une bizarrerie singulière, s'était toujours maintenue au niveau de celle de Marthe, s'arrêta soudain, fatiguée de lutter plus longtemps avec la jeune châtelaine.

Quoique blonde, ses sourcils se dessinèrent bientôt sous une courbe plus foncée et devinrent tout à fait noirs. On ne pouvait le nier, les sourcils de Reine paraissaient être calqués sur ceux de M. Candier. Ce qui en rendait la ressemblance plus évidente, c'est que ceux du médecin étaient de la même

Digitized by Google

teinte, quoique sa chevelure fût maintenant très argentée. Cette coïncidence faisait sourire le voisinage et chacun croyait lire au-dessus des yeux bleus de Sœur de lait l'histoire du pauvre Jean-Baptiste.

Un jour que Laurence avait réuni quelques robes de Marthe pour en faire cadeau à Reine, elle vit la figure de Denise se contracter et ses lèvres trembler en la remerciant. Il était visible que la fermière acceptait pour ne pas se brouiller avec le château ; mais si l'enfant porta les robes, elles furent garnies de manière que personne ne put les reconnaître.

« L'orgueilleuse ! pensa Mme Candier, blessée dans son amour-propre ; je lui fais l'honneur de lui donner les toilettes de ma fille et elle me fait l'injure de les cacher. »

La race des Sainlois n'était pas complètement éteinte dans les veines de Laurence.

Soudainement, la tranquillité du château fut bouleversée. Maurice de Brêne, à la suite d'une plaidoirie où la tête d'un homme était en jeu, se mit au lit, en proie à une fièvre cérébrale. Candier disputa son ami à la mort, avec la désespérance d'une lutte inutile, car ni la science, ni l'amitié ne pouvait sauver l'existence de l'avocat, qui venait de sauver une vie.

Fernande devina tout. Elle savait que la dernière page de son beau roman était écrite sur les lèvres closes de son mari. Bientôt le livre serait fermé ; il ne resterait que le souvenir.

Était-ce possible ? Cette voix, tour à tour passionnée et caressante, ne retentirait-elle plus ? Ce cœur si généreux devait-il cesser de battre sous l'étreinte de la grande implacable ?

La mort arriva toute nue, sans voiles.

Aucune illusion, aucun espoir n'avait masqué sa présence, elle enleva Maurice des bras de Fernande, sans pitié pour la veuve, sans compassion pour l'orphelin.

Ce deuil atteignit non seulement le château, mais la ville entière, où l'avocat était aimé depuis son enfance. Toutes les sympathies volèrent au-devant de la famille éprouvée.

Candier était hors de lui. Il montrait le poing à ce destin qui

Digitized by Google

lui ravissait un frère... Voir mourir Maurice et se sentir impuissant à le sauver... Ah!

Mme de Brêne, malgré sa force de caractère, ne parvenait pas à surmonter sa douleur. Déesse Raison était anéantie. La vie, pour elle, devenait un pénible devoir et, pendant plusieurs semaines, elle ne voulut voir personne, vivant de sa douleur au milieu de tout ce qu'avait touché Maurice, au milieu de toutes ces choses auxquelles sa mort semblait avoir donné une âme.

C'était surtout dans son bureau qu'elle aimait à s'isoler. Elle y retrouvait plus intimement le souvenir de son mari et y puisait un calme semblable à celui de la prière. C'est que Fernande avait aimé Maurice comme peu de femmes savent aimer. Ces deux êtres n'en formaient qu'un et la pauvre femme se survivait à elle-même.

Georges souffrait de voir que sa tendresse ne pouvait adoucir le deuil de sa mère. Un soir qu'il la surprit, les yeux rouges, l'air malade, il la regarda avec une expression de touchant reproche; puis, la voix mouillée de larmes refoulées :

« Ne suis-je donc plus rien pour toi, que tu te laisses mourir? »

Fernande éprouva la sensation d'un remords.

Cette femme, toujours généreuse, se sentit égoïste dans sa douleur.

« Mon pauvre Georges! s'écria-t-elle.

— Courage, ma mère, je t'aimerai pour deux, je ne te quitterai jamais, » dit-il en lui ouvrant ses bras.

La veuve se laissa serrer contre cette jeune poitrine et comprit que là était le refuge. Elle essuya ses larmes en se promettant de vivre pour son fils.

« Je ne te quitterai jamais, répétait Georges, heureux de la voir sourire.

— Je ne puis accepter le sacrifice de ton avenir, mais je te remercie de ta généreuse pensée, mon enfant.

— Ne puis-je rester près de toi? »

Elle secoua la tête.

« Non. Tu dois suivre la carrière tracée par ton père. Le

Digitized by Google

mois prochain, tu partiras pour l'université y étudier le droit... C'était convenu.

— Es-tu sûre de pouvoir supporter notre séparation en ce moment, mère?

— Je suis sûre de pouvoir tout supporter lorsqu'il s'agit de ton bonheur.

— Je partirai, alors; mais j'étudierai double, afin de revenir plus vite à tes côtés. »

Il disait cela d'une voix ferme, en portant à ses lèvres les deux mains qu'on lui tendait.

Mme Candier resta stupéfaite quand sa belle-sœur lui annonça le prochain départ de Georges.

« C'est insensé! s'écria-t-elle.

— C'est nécessaire.

— Ah! répondit étourdiment Laurence, moi, j'aime trop ma fille pour pouvoir jamais m'en séparer.

— J'aime Georges pour lui-même, dit simplement Fernande. »

Candier assistait à ce dialogue; il déposa son journal et regarda la veuve.

« Fernande a raison, dit-il; elle comprend son devoir en faisant de son fils un homme. »

Marthe et Reine virent partir leur ami avec beaucoup de regret, car, élevés ensemble, ils s'aimaient tous trois sincèrement. Georges avait seize ans; aux yeux des fillettes, il était l'oracle, le grand frère toujours prêt à réparer leurs maladresses, au besoin même à endosser la responsabilité des grosses fautes. Il racontait mieux qu'un autre les histoires et soufflait, sans qu'on s'en aperçût, la leçon mal apprise. Aussi son absence leur pesa-t-elle comme un second deuil.

Laurence surtout en gardait rancune; elle trouvait son neveu assez riche pour se passer de travailler.

Le 27 octobre arriva. Cette date, que de Brêne fêtait avec tant d'amour, ravivait cruellement les souvenirs de la veuve. Elle s'enferma dans sa chambre et y pleura longuement son bonheur perdu.

« La santé de notre sœur commence à m'inquiéter, dit Laurence à son mari; de jour en jour, je la vois dépérir.

Digitized by Google

— Le moyen, répondit-il, de ne point se morfondre quand la mort vous arrache brutalement un être adoré!

— Ne te fâche pas, Albert; nous devons nous soumettre...

— Et accepter avec résignation toutes les épreuves, interrompit le médecin avec impatience. Je connais ces préceptes; ils me font l'effet d'un emplâtre sur une jambe de bois! »

Marthe, entrant à ce moment, coupa la réplique sur les lèvres de Mme Candier. L'enfant tenait dans ses mains un paquet de lettres.

« Père, c'est de Georges! s'écria-t-elle victorieusement; je reconnais son écriture.

— C'est de lui, en effet, ma fille; va vite les porter à sa mère. »

Peu après, Fernande descendait, la figure rassérénée.

« Georges a eu la bonne pensée de m'écrire chaque jour. Il m'envoie ses lettres sous la forme d'un journal. »

Et, s'asseyant près du fauteuil vide de son mari :

« Je vais vous les lire, » dit-elle doucement.

Georges relatait brièvement l'emploi de ses journées. On sentait qu'au milieu de son travail, la grande préoccupation de l'étudiant était sa mère.

M. et Mme Candier écoutaient, très émus. Lorsque la veuve eut cessé de lire, son beau-frère lui posa la main sur l'épaule :

« Quand on a un fils comme celui-là, on ne pleure plus, Fernande. »

VII. — Sœur de lait.

Il faut à l'étudiant une certaine dose de courage pour résister à l'entraînement de ses camarades. Les quolibets ne manquent pas au réfractaire... Malheur à celui qui veut se soustraire à cette sorte de solidarité. Il est de bon ton d'être blasé, de savoir gaspiller son argent, dissiper sa jeunesse; de donner libre volée, sans esprit de retour, aux saintes illusions, de remplacer tout ce que l'homme a de vraiment noble par ce qu'il a de matériel.

Grâce à Candier, Georges de Brêne eut l'énergie de se soustraire à cette influence pernicieuse.

Digitized by Google

L'oncle avait accompagné son neveu à Paris. Il le mena partout, lui montra le vice à nu, le disséquant comme avec un scalpel sous les yeux du jeune homme.

« A ton âge, mon garçon, on pèche autant par ignorance que par faiblesse. J'ai voulu te mettre en garde, te voilà averti. »

Tandis qu'à l'université le futur avocat s'efforçait de conquérir son diplôme, Marthe et Reine se transformaient en jeunes filles. La nature avait tenu toutes ses promesses à l'égard de Mlle Candier : elle était sans rivale.

Leurs études, faites ensemble, avaient néanmoins produit des résultats opposés. Marthe s'était contentée d'apprendre les choses d'une manière superficielle; toutes ces sciences diverses s'embrouillaient dans sa tête de linotte et elle en passait charitablement la partie indigeste à Sœur de lait.

Reine, douée d'un esprit observateur, sut profiter de l'instruction que sa compagne dédaignait. A peine sortie de l'adolescence, elle était déjà une personne accomplie.

Fernande l'appréciait et faisait grand cas de cette jeune fille, qui, intelligente et généreuse, semblait faite pour le bonheur des autres.

« Vois, Laurence, comme Sœur de lait est ravissante; avec sa robe de mousseline et son chapeau de bergère, elle me rappelle un Watteau! » ne put s'empêcher de s'écrier Mme de Brêne, un jour que, assise sous la véranda, elle regardait la jeune fille cueillir des fleurs.

Mme Candier haussa les épaules.

« Denise est ridicule d'habituer sa fille à un genre de vie si en dehors de sa condition.

— Mais c'est toi-même qui l'a exigé, répliqua son interlocutrice.

— Reine était alors toute petite... la distance entre elle et ma fille se faisait moins sentir.

— Il n'y a de véritable distance que la distance morale, Laurence, et celle-là sépare plus sûrement que les lois sociales l'être inférieur de l'être supérieur. Reine est née privilégiée; elle possède ce que j'appellerais volontiers l'aristocratie de l'âme.

Digitized by Google

— Sa mère est fermière, dit Laurence en plissant dédaigneusement les lèvres.

— Le mérite est de toutes les sphères; vous ne pouvez classer la valeur intrinsèque d'une personne d'après son origine, » répondit la veuve.

Mme Candier ne pouvait pas plus réfuter la logique de sa belle-sœur que nier une solution mathématiquement démontrée. Au fond de sa raison, elle reconnaissait la supériorité de Reine, mais son cœur maternel en souffrait trop pour l'avouer hautement. Admettre qu'une fille de paysanne pût égaler une fille de race, c'était donner un démenti à ses plus chères théories.

Denise s'effaçait devant sa fille, et, comme le disait Mme Candier, lui donnait le genre d'une héritière.

Sa chambre, à la ferme, était pareille à celle de Marthe au château. Jamais ses blanches mains ne pouvaient toucher un ouvrage grossier; elle possédait une bibliothèque choisie et, dans cette littérature de bon goût, Reine trouvait un aliment à ses aspirations poétiques. On la nommait « la petite demoiselle »; aussi, aucun gars du pays, non, pas même le plus huppé, n'eût osé aspirer à cet inaccessible trésor.

Sœur de lait passait ses journées chez les Candier, où, à la nuit tombante, sa mère allait régulièrement la chercher.

A cette occasion, la fermière n'oubliait jamais d'embrasser Marthe, qui lui témoignait une grande affection.

Le dimanche, Denise gardait sa fille près d'elle; aucune considération n'aurait pu l'en séparer.

« C'est mon jour, disait-elle en riant, un jour à toi toute seule. »

Reine l'embrassait alors et lui lisait à haute voix les plus belles pages de son riche répertoire. La fermière comprenait cette lecture, à laquelle l'intonation de sa fille prêtait quelque chose de vivant. Souvent alors, cette mère, aux cheveux blanchis par quelque pensée mystérieuse, se perdait dans une muette contemplation. Les mains jointes sur les genoux, les yeux perdus dans le vague, elle tressaillait, comme si, devant sa fille, s'était soudainement dressée une apparition redoutée.

Digitized by Google

Reine interrompait de temps en temps sa lecture pour sourire à sa mère et ramener par un regard l'attention qui s'éloignait.

Un dimanche, Reine surprit de grosses larmes sous les paupières baissées de Denise. Elle ferma le livre et, entourant sa compagne de ses bras :

« Tu pleures, mère?... dis-moi pourquoi. »

Les lèvres de la pauvre femme s'agitèrent, mais se posèrent silencieusement sur la tête penchée de son enfant.

« Tu n'as pas de chagrin, dis?... tu me le confierais, n'est-ce pas?

— Oui, ma chérie, je te le confierais... » et, d'une voix que l'émotion rendait presque indistincte : « Et toi, Reine, si tu avais un chagrin, me le dirais-tu?

— Oui, ma mère.

— Ne regrettes-tu rien?

— Que puis-je regretter près de toi?

— Que sais-je!... Tu es toujours au château... tu pourrais regretter ne pas y être née.

— Je t'ai, tu me suffis, dit la jeune fille en rougissant.

— Ainsi..., Marthe..., tu ne l'envies pas?

— L'envier!

— Je veux dire, es-tu contente de ton sort..., ne souffres-tu pas d'être la fille d'une paysanne?

— Oh! ma mère, fit Reine avec reproche, comment peux-tu parler ainsi! D'abord, tu ne ressembles pas à une paysanne, et, ensuite, je suis fière d'être ta fille, car tu es une mère admirable! »

Elle prit Sœur de lait et la couvrit de baisers.

« Répète-moi ces bonnes paroles, répète-les-moi souvent, ma Reine, elles me font du bien! »

Et, secouée par une insurmontable douleur, cette femme, à la volonté d'acier, se mit à sangloter comme une enfant.

VIII. — Georges.

Le grand jour arriva... Georges reçut son diplôme d'avocat... Il faut avoir ressenti soi-même l'ivresse d'un premier

Digitized by Google

triomphe pour comprendre ce qu'éprouva alors l'étudiant... La vie lui semblait plus douce; l'avenir réaliserait les rêves du présent; son ciel serait bleu,... bleu comme les yeux de Sœur de lait.

Mme de Brêne, retenue chez elle par une indisposition, attendait impatiemment le retour de son fils.

Mais Candier était là. Il souleva son neveu dans ses bras, le serra énergiquement; il éprouvait le besoin de mouvement pour dissiper l'émotion qui lui montait à la gorge.

« Bravo! Georges,... bravo!... » Puis, avec un serrement de main : « Ah! si ton père te voyait!...

— J'y pensais, répondit le jeune homme, le front subitement assombri.

— Je le remplacerai auprès de toi, tu seras mon fils, » continua le médecin, qui se moucha bruyamment pour cacher l'attendrissement qui l'envahissait.

L'original redoutait toute démonstration sentimentale autant qu'un poltron redoute le danger... Georges aurait voulu se jeter au cou de son oncle; mais, connaissant le point faible du savant, il se contenta de glisser son bras sous le sien, et tous deux se dirigèrent en silence vers la gare.

... Candier était arrivé au faîte de la renommée. Ses travaux, couronnés par l'Académie, recherchés par la Faculté, classaient son nom parmi les célébrités du jour. Sa fortune, déjà grande, s'était triplée par un héritage inattendu, ce qui lui permettait d'augmenter le nombre de ses bienfaits. Cet homme n'avait pas la bonté stérile des lèvres; sa générosité partait du cœur et il puisait volontiers dans sa bourse. Philanthrope sincère, il aidait d'abord, conseillait ensuite, méprisant ouvertement ceux qui ne joignent point l'action à la parole. Lorsqu'il tenait un de ces faux bonshommes, il l'attaquait avec sa verve, incisive comme une dent de loup, et ne le lâchait que meurtri par l'humiliation d'une défaite. Autant Candier se montrait inflexible devant l'hypocrisie, ce masque des âmes viles, autant se montrait-il indulgent pour les fautes irréfléchies. Quant au sentiment de l'honneur, il le poussait jusqu'à la rigidité.

Digitized by Google

... Les grandes joies et les grandes douleurs, tout ce qui secoue la pensée, reporte vers le passé et fait revivre les souvenirs... La jeunesse du savant défila devant la jeunesse de Georges; cette journée mémorable, il l'avait vécue avec Maurice; ce succès, il en avait ressenti l'orgueil; ces félicitations, il les avait entendues; et ces émotions, attiédies par les années, renaissaient avec une vigueur nouvelle dans l'âme du médecin.

Quant à Georges, aussitôt son diplôme reçu, il prit le premier train en partance pour Blois. Son oncle, pour avoir la tranquillité d'un tête-à-tête, loua un coupé et nos deux voyageurs continuèrent leur route sans être importunés.

« Il me semble, fit tout à coup le jeune avocat, que nous n'arriverons jamais,... ce train marche avec une lenteur...

— Proportionnée à ton impatience, interrompit son compagnon. Dame, mon neveu, on n'a pas encore découvert le moyen de marcher aussi vite que l'imagination; il faut se contenter de la vapeur.

— Je m'en contente, dit Georges gaiement; mais il me tarde de revoir ma mère.

— Ta mère seulement? »

Le regard perçant du médecin fouillait dans les yeux de Georges en posant négligemment la question.

« Oh! répondit le jeune homme, je serai très heureux aussi de revoir ma tante, ma cousine, et... et Sœur de lait.

— Tout le monde, enfin, mais ta mère surtout, » appuya Candier avec sa placide bonhomie.

Le terrain devenait glissant, Georges fit volte-face.

« Que se passe-t-il dans notre bonne ville de Blois, mon oncle?... Aucun événement nouveau?

— Aucun... Le barreau attend patiemment qu'un foudre d'éloquence vienne ébranler les murs de notre vieux palais de justice. Les vieilles perruques ont jeté leur dévolu sur un nommé Georges de Brêne. »

Georges se mit à rire.

« Je souhaite bonne chance à l'élu d'un choix aussi flatteur, répondit-il en découvrant sa belle tête.

Digitized by Google

— Et moi, je lui prophétise pleine réussite. Les débuts sont toujours rudes, mais le feu sacré, dans une âme bien trempée, finit toujours par triompher.

— Il me sera difficile de m'équilibrer sur un piédestal aussi élevé, fit Georges, souriant à l'enthousiasme de son oncle.

— Tu t'y maintiendras, mon neveu; tu dois cela à la mémoire de ton père.

— Et à votre affection, mon oncle.

— Nous arrivons, » fit le médecin, montrant dans le lointain la ville éclairée par un soleil radieux. En effet, à travers les portières abaissées, Blois apparaissait, bâti sur le versant d'une colline que caressent les eaux de la Loire.

L'air natal est doux à respirer; il conserve une fraîcheur vivifiante, un parfum plein de réminiscences. Georges le huma à pleins poumons et sauta d'un pied léger dans le landau conduit par Pierre, le vieux cocher du château.

Fernande, afin d'apercevoir son fils plus vite, l'attendait devant la grille du parc. Elle avait peine à se soutenir et s'appuyait au bras de Reine.

« Vous me paraissez fatiguée, madame; voulez-vous vous asseoir ici », dit la gracieuse jeune fille.

Du bout de son ombrelle, elle désignait un banc rustique.

« Merci, mon enfant, il ne peut tarder à venir, répondit la veuve... Ne te semble-t-il pas entendre le bruit d'une voiture? »

Reine tendit l'oreille pour la forme; son cœur l'avait déjà avertie.

« En effet, j'entends un roulement.

— C'est lui, c'est mon Georges! » s'écria la mère en joignant les mains.

En ce moment, les chevaux tournèrent le coude de la route et Georges apparut, brandissant joyeusement son chapeau en l'air. Il venait de reconnaître les deux silhouettes qui, serrées l'une contre l'autre, se dessinaient vaguement sous l'ombre des grands ormes.

Le paysage, teinté des chaudes couleurs de l'automne, fai-

Digitized by Google

sait un cadre ravissant à ce tableau de famille, dont pas une note ne dérangeait la parfaite harmonie.

Pour Georges, c'était une fête discrète et douce de retrouver réunies pour son retour les deux plus puissantes affections de son cœur.

D'un bond, il fut dans les bras de la veuve.

« Oh ! ma mère, murmura-t-il en la serrant passionnément dans ses bras,... ma mère,... me voici enfin près de toi,... près de vous,... reprit-il, se dégageant pour tendre la main à Sœur de lait.

— Nous sommes heureux de vous revoir, dit-elle de sa voix mélodieuse.

— Et moi, on ne me dit rien !... » interrompit Candier, oublié au milieu de cette effusion.

Sa belle-sœur eut un élan vers lui.

« On vous dit merci, Albert,... merci pour votre appui, merci pour votre dévouement.

— Ta, ta,... la belle affaire d'aller à Paris chercher ce gaillard-là,... un voyage de plaisir tout au plus. »

Marthe accourait. Elle était suivie de sa mère, qui pressait le pas pour rejoindre le petit groupe.

« *Proficiat*, Georges, s'écria la jeune fille hors d'haleine,... *proficiat*, mon cousin. »

Et avec un grand sérieux, lui tendant ses joues rosées.

« Je vous permets de m'embrasser.

— La pénitence est douce,... nous la recommencerons, » dit Georges, qui riait.

Elle eut une petite moue significative.

« Dites une récompense, monsieur l'impertinent; mais votre pénitence sera de ne plus recommencer. »

M^me^ Candier venait d'accaparer son neveu, et nos personnages pénétrèrent dans la grande salle du château.

Reine, restée la dernière, s'arrêta au seuil.

« Au revoir, dit-elle,... je retourne à la ferme. »

Et, légère comme un sylphe, elle disparut.

(*A suivre.*) LÉONTINE MUSIN.

Digitized by Google

PAUPÉRISME ET MILITARISME[1]

Chaque guerre produit toujours un double mal : un mal matériel dont le vaincu est surtout la victime, et un mal moral qui affecte également les deux parties belligérantes. De part et d'autre, il y a oubli de la notion du bien et du mal ; il semble aussi qu'il y ait dégénérescence dans ce que la nature humaine a de plus noble et de plus élevé.

La statistique a parfaitement établi qu'après chaque guerre, les meurtres, les vols et les autres crimes ont augmenté dans une proportion très notable. La guerre a fait revivre les passions malsaines et la bête féroce a reparu dans l'homme, comme aux plus mauvais jours de la barbarie.

De plus, la guerre a pour résultat de diviser en deux catégories bien distinctes les citoyens d'un même pays : l'une qui aspire à la paix, l'autre qui s'y refuse obstinément. La première se compose surtout d'industriels, de commerçants, de propriétaires, en un mot de ceux qui voient leurs intérêts matériels menacés. La seconde comprend tout particulièrement le monde officiel, les hauts fonctionnaires, les hautes charges à la cour et le militaire. L'existence de deux courants si opposés est un fait qui, au premier abord, peut paraître singulier et inexplicable, mais dont on se rend bientôt compte si l'on se rappelle que la vie politique des gouvernements est encore soumise, sous bien des rapports, à l'influence d'anciennes traditions, tandis que le peuple, marchant avec le progrès, a entièrement rompu avec les idées d'autrefois.

Nous voyons partout les nations éprouver le besoin de se

[1] Voir *Revue de Belgique* du 15 mars 1883.

Digitized by Google

rapprocher, d'échanger leurs idées et leurs produits. Pour cela, elles rompent des barrières qui paraissent infranchissables, réunissent les océans, perforent les montagnes et exécutent des travaux qui sont l'honneur des siècles. Chaque peuple sait qu'il peut, sans nuire à ses voisins, s'élever par son activité et par son instruction. Eh bien, malgré toutes ces causes de prospérité, qui ne demandent que la paix pour se développer, les nations, même les plus favorisées, regardent encore la guerre comme une nécessité, comme un droit naturel des gouvernements. Pour elles, un guerrier heureux est toujours un homme supérieur et l'art de la guerre est plus estimé que la jurisprudence, le commerce, l'industrie, car on lui consacre la plus grande partie des revenus.

Les immenses armées que les gouvernements entretiennent n'ont pas seulement fait de l'Europe un véritable camp retranché, mais elles ont encore anéanti tous les sentiments d'humanité, de condescendance, d'estime mutuelle et de sympathie qui s'étaient développés pendant plus d'un demi-siècle, à la suite des guerres du premier Empire.

Depuis 1870 surtout, le maintien des grandes armées a réveillé la passion des conquêtes, rallumé la haine des races, fait taire toute idée de justice et de légalité, éteint la bonne entente entre les nations et éloigné pour longtemps le moment où les peuples comprendront enfin qu'ils sont frères, qu'ils doivent s'estimer et se respecter et non s'entre-déchirer et se porter envie, comme l'avaient si bien dit les philosophes du XVIII^e^ siècle et comme l'a si bien établi la doctrine d'Emmanuel Kant.

Nous nous demandons pourquoi les principes de justice et d'humanité, que la morale universelle a conservés pour les relations privées, ne pourraient pas être appliqués aux relations internationales.

Trois agents principaux concourent à rendre les relations pacifiques très difficiles.

C'est d'abord la place prépondérante que l'élément militaire a su conquérir dans toutes les classes de la société, mais surtout auprès des souverains, dont il forme le principal entou-

Digitized by Google

rage. Il a voix délibérative dans tous les conseils, et par sa profession même il est tout naturellement porté à désirer une solution par les armes et non par la plume. La guerre seule peut donner aux officiers un avancement plus rapide.

Le second agent, ce sont les ministres du culte. S'ils avaient en tout temps enseigné les véritables principes de la religion sublime du Christ, s'ils avaient prêché l'amour du prochain, le pardon des offenses, l'oubli de la haine, s'ils avaient combattu tous les mauvais instincts de l'homme et lui avaient inculqué une horreur salutaire de la guerre, s'ils avaient usé avec discernement du pouvoir que leur ministère leur donnait pour faire sentir aux souverains de quelle responsabilité effrayante ils se chargent par les milliers de malheureux qu'ils exposent à la mort, par les ruines qu'ils amoncellent, par les profondes douleurs et les pertes irréparables qu'ils causent en enlevant le père à ses enfants, le mari à sa femme, l'enfant à ses parents; si les ministres du culte, disons-nous, avaient rempli fidèlement leur mission, ils auraient fait faire un grand pas aux idées de paix.

Mais, au lieu de prêcher les préceptes du Christ, ils prêchent la guerre, la haine; ils appellent les bénédictions d'un Dieu de la paix sur une armée prête à combattre et chantent des actions de grâce pour fêter une victoire qui a coûté la vie à des milliers d'innocentes victimes. Ils fomentent la désunion et la discorde, en condamnant tous ceux qui ne veulent pas admettre sans discussion toutes leurs élucubrations, ni se soumettre aveuglément à leur domination. La chaire de vérité est devenue une tribune et la politique a remplacé la religion.

Le troisième agent, c'est l'éducation que l'on donne aux princes appelés un jour à devenir des souverains. Cette éducation est profondément déplorable et nullement en rapport avec les besoins de notre siècle. Dès leur plus tendre enfance, ils sont confiés à des officiers choisis et leur instruction, comme leur éducation, est toute militaire. Les compagnons de jeux sont élevés de la même manière. Tout leur entourage appartient à l'armée et ils n'entendent parler que

Digitized by Google

de choses militaires. Leurs plus grandes distractions consistent en manœuvres, revues et autres fêtes militaires. En revanche, on leur apprend bien peu de chose de ce qui forme les besoins, les désirs et les aspirations de ceux qui, plus tard, seront leurs sujets. Est-ce bien là l'éducation qu'il faudrait donner à ces princes qui doivent régner sur de bons et pacifiques bourgeois?

Ne devrait-on pas faire comprendre à ces jeunes princes que la gloire ne consiste pas à régner sur un peuple puissamment armé, mais sans industrie, sans commerce et succombant sous la charge des impôts? Serait-ce si difficile de leur montrer que la vraie gloire, pour un souverain, doit consister à faire le bonheur de son peuple, et que le seul moyen d'atteindre ce but est de développer toutes les forces vitales de la nation, favoriser l'industrie, le commerce, l'agriculture; protéger les arts et les sciences, accorder des distinctions honorifiques aux hommes d'élite qui font connaître au loin le nom de la patrie? Que l'on fasse comprendre aux princes ces grandes vérités, et l'on ne tardera pas à voir la situation économique de l'Europe changer du tout au tout.

L'éducation que nous donnons à nos fils est aussi beaucoup trop imprégnée des idées militaires. Leurs premiers jouets sont ordinairement des soldats ou des armes; leurs idées, comme leurs jeux, s'en ressentent. Dans plusieurs pays, on va même plus loin : on semble disposé à imiter la France et à créer partout des bataillons scolaires pour apprendre les exercices militaires et le maniement des armes à de pauvres bambins de neuf à dix ans.

Que dire des malheureux manuels à l'aide desquels on enseigne l'histoire à nos enfants? Ils ne se composent que d'une suite de récits de batailles et de crimes de toute nature. Ce n'est plus l'étude de l'humanité dans ce qu'elle a de grand et de noble, c'est l'étude de l'humanité dans ce qu'elle a de plus critiquable et de plus barbare. On apprend à nos enfants les hauts faits d'armes des grands conquérants; ils sauront dans leurs moindres détails les faits et gestes d'Annibal, de César, de Frédéric le Grand, de Napoléon Ier, et ils ignoreront

Digitized by Google

même les noms des citoyens illustres qui, modestement et sans bruit, auront, du fond de leur cabinet, reculé les limites des connaissances humaines. On aura trouvé moyen d'exalter, en la faussant, leur jeune imagination si impressionnable, mais on aura négligé de leur parler des vraies beautés de l'histoire et de leur faire connaître les seuls grands hommes dont les noms ne rappellent pas l'idée du sang répandu.

Un grand écrivain français a dit : « D'abord nous voudrions que l'enseignement de l'histoire fût plus général et qu'il fût autre. L'histoire doit, autant que possible, être partout enseignée, car, qui ne la connaît pas se trouve privé de ces enseignements précieux que le genre humain a rassemblés dans les vingt et quelques siècles de son existence. Mais telle qu'elle est, l'histoire n'est pas une science. Pour les classes élevées, c'est un art, tel que la peinture, qui tantôt se perd dans les minuties du genre, tantôt se restreint aux banalités du drame. Pour les classes populaires, ce n'est qu'une nomenclature aride, sans but et sans portée. Il faut que l'histoire prenne un caractère pratique, positif, économique. Il faut que le peuple y apprenne les progrès lents, mais continus, des institutions et de la richesse, la transformation interrompue de la société dans un sens plus démocratique et plus conforme aux lois économiques; il faut qu'il voie se dégager, dans le cours des siècles, les idées de liberté, de tolérance, de solidarité, dont l'avènement définitif est la gloire de notre temps. L'histoire doit perdre surtout ce caractère de patriotisme dont elle a été empreinte jusqu'à ce jour. Au lieu d'exalter les passions guerrières, l'histoire doit avoir pour but de les détruire. Au lieu d'entretenir ces haines nationales, ces préjugés de conquêtes et de domination par la force, l'histoire doit répandre les idées de conciliation, de paix, de prépondérance par l'intelligence et par le travail. »

Au lieu d'inculquer à nos enfants, dès l'âge le plus tendre, des idées qui leur font aimer la profession des armes, ne serait-il pas beaucoup plus rationnel et plus sensé de les initier à la vie des grands citoyens qui, par leurs travaux, leurs talents ou leur génie, ont été l'honneur et la gloire de leur

Digitized by Google

patrie? Ne serait-il pas de première utilité de leur faire connaître que les grands conquérants, dont on leur a si souvent fait l'éloge, n'ont jamais été que de véritables fléaux de l'humanité et que leur passage a toujours été marqué par des larmes et des ruines?

Nos enfants comprendraient alors que la prospérité d'une nation dépend de sa tranquillité et qu'il ne peut y avoir de bonheur et de prospérité pour un peuple que pour autant qu'il jouisse d'une paix certaine et durable.

Le besoin d'une paix stable et universelle, basée sur des fondements sérieux et solides, admis par toutes les nations, a fait beaucoup de progrès depuis le commencement de notre siècle.

Il s'est formé en Angleterre, en France, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, des ligues de la Paix, qui ont à leur tête des hommes éminents : hommes d'État, jurisconsultes et savants. Malheureusement, l'opinion publique est encore contre ces ligues et elle considère comme une utopie de vouloir résoudre par la paix des questions que l'on n'a jamais résolues que par les armes. Il faut admettre que, si c'était une utopie, elle serait au moins basée sur le bon sens, sur la raison, la justice et l'humanité. Il serait hautement désirable que toutes les personnes intelligentes qui sont persuadées que la guerre est la ruine des nations, qu'elle est contraire à la civilisation et à la justice divine, osassent se déclarer ouvertement les défenseurs de la paix et cherchassent, par tous les moyens possibles, à faire prévaloir leurs idées, sans prendre souci des critiques de l'opinion publique ni des préjugés.

Nous disons l'opinion publique. Mais qu'est-ce que l'opinion publique? C'est le plus souvent une espèce de girouette qui, pour le moment, est au vent du militarisme; mais que quelque grande puissance proclame demain le désarmement et admette le système antimilitariste, et l'on verra aussitôt cette opinion virer de bord. D'ailleurs, généralement elle ne raisonne pas, elle suit l'impulsion qu'on lui imprime et est presque toujours

Digitized by Google

opposée à toutes les inventions qu'elle ne comprend pas et qu'elle combat par indifférence ou mauvais vouloir. Si, au commencement de ce siècle, des personnes avaient proclamé le succès des chemins de fer, du téléphone, de l'électricité comme moyen d'éclairage, comme force motrice, etc., si elles avaient proposé l'abolition de l'esclavage, ces personnes auraient été considérées comme ne jouissant pas de toutes leurs facultés et l'on aurait émis l'avis charitable de les colloquer dans une maison de santé. Il en est de même pour ceux qui auraient proposé de soumettre les différends à un arbitrage ou à un tribunal international, afin d'éviter toute guerre et de ramener en Europe la tranquillité aujourd'hui si troublée.

Nous avons également prononcé le mot préjugé.

La croyance que la guerre est une institution nécessaire et que sa suppression présenterait des obstacles insurmontables est un préjugé qui est malheureusement trop répandu et qui a un grand nombre d'adeptes dans tous les pays. Pendant les quarante dernières années qui viennent de s'écouler, nous avons pu voir, à vingt reprises différentes, les questions les plus délicates, pendantes entre gouvernements, être aplanies d'une manière pacifique par l'arbitrage. Le cas le plus remarquable fut celui de l'Alabama, qui faillit occasionner une guerre sanglante entre l'Angleterre et l'Amérique. Il fut d'un commun accord soumis à un tribunal international siégeant à Genève. Après avoir examiné attentivement la question, les arbitres décidèrent en faveur de l'Amérique. Quoique l'opinion publique, en Angleterre, fût excessivement surexcitée, non à cause de l'indemnité à payer, mais parce qu'elle croyait que l'honneur national était atteint, elle voulut forcer le gouvernement à ne pas se soumettre à la décision; mais le ministère, reconnaissant la grande impartialité qui avait présidé à toutes les opérations des arbitres, s'inclina et s'empressa de mettre à exécution toutes les clauses de la sentence.

Nous voyons, d'après cela, qu'il n'y a aucun obstacle infranchissable pour mener à bonne fin les difficultés les plus graves qui peuvent s'élever entre nations. Le succès dépend uniquement du bon vouloir des gouvernements.

Digitized by Google

Le journalisme a acquis, dans notre siècle, une force prépondérante. Il dirige l'opinion publique et serait, s'il le voulait, le facteur le plus important d'une politique de paix. Il lui suffirait, pour cela, de bien comprendre sa mission et de travailler au bonheur du peuple en arborant franchement le drapeau des idées pacifiques. Il devrait éviter d'envenimer par ses polémiques dangereuses les contestations qui sont souvent suivies de guerres désastreuses; il devrait surtout chercher à apaiser les esprits et à ramener le calme et la raison chez un public exalté. Une entente générale ne serait plus alors impossible et les gouvernements pourraient se mettre d'accord pour établir un conseil d'arbitre qui traiterait, sans appel, tous les différends entre peuples.

Nous citons ici l'avis de M. Émile de Laveleye sur les ministres du culte et les journalistes [1].

« Pour prévenir la plupart des conflits, il suffirait même que deux classes d'hommes qui forment aujourd'hui l'opinion publique, les ministres du culte et les journalistes, consacrassent l'influence énorme que la chaire et la presse leur donnent à faire détester la guerre et à exposer les avantages de l'arbitrage.

« Ministres de l'Évangile, soyez chrétiens; journalistes, soyez philanthropes; à chaque différend qui s'élève entre peuples, montrez qu'il peut se régler sans l'emploi de la force, faites voir l'atroce folie d'en remettre la solution aux chances des armes, et vous serez les sauveurs de la civilisation.

« Ne nous laissons pas endormir par les moments de repos dont nous jouissons maintenant. Tout fait craindre que, vers la fin de ce siècle, l'Europe deviendra un enfer.

« Conflit des classes pour les questions sociales;

« Conflit des races pour la question des nationalités. Voilà ce qui fauchera les générations et fera flamber les cités!

« Les passions les plus violentes arment les nations et les classes les unes contre les autres pour des intérêts de l'ordre matériel, des territoires, des richesses. Si les hommes de bien

[1] Préface des *Causes actuelles des guerres en Europe et de l'arbitrage.*

Digitized by Google

voulaient s'entendre et agir de concert, il serait peut-être temps encore de désarmer les haines avant que la mêlée suprême s'engage. »

Avant de terminer, nous voulons citer l'opinion que sir Henry Richard, membre du Parlement, a émise, à propos de l'arbitrage, dans la séance du 7 septembre 1875, à l'Association pour la réforme et la codification du droit des gens :

« Personne n'oserait affirmer que l'arbitrage soit un remède infaillible pour tous les conflits internationaux. On reconnaît généralement qu'il peut se présenter des cas, exceptionnellement rares, où l'on ne pourrait pas l'appliquer; mais l'on doit convenir qu'il existe plusieurs espèces de contestations qui trouveraient une solution aisée au moyen de l'arbitrage; telles sont les questions relatives au commerce, aux délimitations des frontières, aux revendications ayant trait à la juste définition du droit des gens. Il est maintenant de mode — et un grand nombre de personnes manifestent une certaine tendance à amoindrir toutes les conquêtes que l'on doit porter à l'actif de la civilisation — de prétendre que ces sortes de questions ne présentent aucun intérêt et qu'elles ne peuvent jamais donner lieu à des guerres. Ceux qui avancent de telles affirmations prouvent qu'ils ont bien mal lu l'histoire pour ne pas se souvenir que ces mêmes questions ont provoqué les luttes les plus sanglantes. »

Si nous admettons que dans certains cas les différends entre États ne peuvent guère être aplanis par la voie de l'arbitrage, il est bien entendu que nous n'admettons pas les idées de certaines personnes qui donnent à l'application de ce système les limites les plus restreintes et les plus fantaisistes.

Beaucoup de personnes qui ont une confiance entière en elles-mêmes et qui semblent ne vouloir admettre aucune contradiction, posent parfois cette question pour embarrasser leur interlocuteur : Croyez-vous que telle ou telle question puisse être soumise à l'arbitrage? Nous répondons simplement : Pourquoi non? Et nos antagonistes ne trouvent ordinairement d'autre moyen de se défendre qu'en faisant appel à l'honneur national.

Digitized by Google

Comme nous reviendrons plus tard sur ce point, nous ne nous y arrêterons pas davantage pour le moment.

D'autres avancent des hypothèses qui sont tellement singulières qu'on a peine à admettre qu'elles soient sérieuses. Pensez-vous, osent-elles dire, que les grands conquérants de toutes les époques, dont la volonté était d'assujettir l'univers, auraient consenti à soumettre leurs prétentions à un arbitrage?

Il est évident que non!

Mais avec un tel raisonnement, ces personnes pourraient prétendre que les tribunaux sont inutiles parce que les grands criminels s'obstinent à ne pas vouloir reconnaître l'autorité que la société a confiée au corps judiciaire.

La réponse à ces objections est bien simple : Dans un pays où règne la justice, l'existence de tels hommes n'est plus possible. Les peuples sont assez éclairés pour comprendre que les conquérants sont, pour la plupart, des tyrans, des dévastateurs, que la soif de la gloire entraîne à ruiner l'univers. Ils sauraient bien s'en débarrasser comme on se débarrasse des corsaires et des voleurs de grands chemins.

On se plaît à citer des cas qui n'auraient pu être soumis à l'arbitrage, et l'on aime à donner comme exemple les causes qui ont amené la guerre de Crimée. C'est bien certainement un des plus défectueux que l'on pût choisir, puisque dans cette question on a d'abord eu recours à l'arbitrage. En effet, les représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse, en se réunissant à Vienne, constituèrent une conférence ayant pour but de résoudre pacifiquement la question. La fameuse note, connue sous la dénomination de note de Vienne, qui sortit de cette réunion fut leur sentence, et si elle ne reçut pas son exécution, c'est que plusieurs des arbitres s'étaient imprudemment prononcés en faveur de la partie qui avait repoussé le caractère arbitral de la conférence. On sait que la Russie avait déclaré accepter les décisions de la conférence, mais que la Sublime-Porte, malgré les efforts unanimes des envoyés des puissances, resta immuable dans ses conclusions et rejeta la sentence. C'est seulement alors

Digitized by Google

que l'Angleterre et la France, prenant fait et cause pour la Turquie, déclarèrent la guerre à la Russie.

Une grande difficulté que l'on fait valoir pour montrer combien l'arbitrage est impossible dans beaucoup de cas, c'est que les motifs apparents des conflits n'en sont pas les causes réelles. C'est bien vrai ; les raisons invoquées cachent souvent l'ambition des hommes d'État, les rivalités entre peuples, le besoin qu'éprouvent les chefs militaires de montrer leur talent. Mais tous ces motifs s'opposent-ils bien à l'établissement d'une cour de justice internationale? Il nous semble que non; bien au contraire, cette cour suprême, devant laquelle toutes les contestations devraient être portées, présenterait les plus grands avantages, car elle serait de nature à arrêter les souverains dans leurs prétentions injustes, parce qu'ils seraient persuadés de ne pouvoir obtenir gain de cause devant un aréopage aussi éclairé et aussi intègre.

Tout avocat plaidant sait que l'existence seule de nos tribunaux suffit pour aplanir bien des querelles et empêcher bien des crimes, parce que les malfaiteurs n'ignorent pas qu'en comparaissant devant ces tribunaux, ils ne pourraient défendre leur cause. La haute cour internationale produirait sans doute les mêmes effets sur les rois, princes, hommes d'État, militaires ambitieux qui entraînent aujourd'hui les pays dans des malheurs incalculables, parce qu'ils savent qu'ils peuvent cacher au public leur but égoïste. La seule idée de devoir justifier leurs prétentions et de les soumettre à un tribunal sur lequel les yeux du monde entier seraient fixés suffirait pour les ramener à de meilleurs sentiments et étouffer leurs velléités belliqueuses.

Nous allons tâcher de développer les grandes difficultés que l'arbitrage pourrait rencontrer.

On prétend que les questions qui touchent particulièrement à l'honneur et à la dignité d'un peuple ne peuvent être soumises à l'arbitrage. Que doit-on entendre par l'honneur et la dignité d'un peuple? Cette expression est sujette à tant d'extension, la véritable valeur en est si incertaine, qu'elle est bien difficile à expliquer. On reconnaît généralement que

Digitized by Google

l'honneur national est engagé chaque fois qu'un différend surgit entre deux pays. Or, un différend suppose que l'une des parties, au moins, émet des réclamations, fait valoir des droits réels ou non. Doit-on admettre que, pour que l'honneur reste intact, il faut que cette nation maintienne ses prétentions, qu'elle ne peut reculer sans avouer qu'elle a tort et compromettre par là sa dignité? Si l'honneur d'un pays doit être ainsi compris, aucun conflit ne saurait être soumis à l'arbitrage et il ne pourrait être vidé que par les armes. Il y a malheureusement beaucoup d'hommes d'État qui ont cette fausse idée de l'honneur national.

Lorsque le gouvernement américain fit proposer par M. Adams au gouvernement anglais de soumettre la question de l'*Alabama* à des arbitres, lord Russell refusa d'une manière hautaine, prétendant que les ministres de Sa Majesté la Reine étaient les seuls gardes de l'honneur national. Quelque temps plus tard, l'honorable lord reconnut, avec une sincérité louable, que l'*Alabama* aurait dû être retenu, et que s'il avait pu s'échapper, la faute en était à lui, secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Heureusement que cette manière d'envisager l'honneur national ne fut pas partagée par les autres ministres.

Nous avons souvent rencontré dans la vie privée des gens qui agissaient d'après ce principe. Dès qu'ils avaient exprimé leur opinion, aucune bonne raison n'était capable de modifier leurs idées. Ils prétendent que l'amour de la vérité et de la justice a seul dicté leur manière de voir et qu'ils ne peuvent, pour aucun motif, même devant l'évidence, rien changer à leur première opinion. Un tel système de raisonnement sera sévèrement jugé par tous les hommes de bon sens.

Est-il jamais venu à l'esprit de quelqu'un d'accuser de faiblesse deux voisins qui se seront mis d'accord pour terminer une contestation ou qui auront soumis la question à un tribunal compétent? Si l'honneur privé ne souffre pas de cette méthode employée par les particuliers, pourquoi l'honneur national serait-il atteint si les peuples suivaient une marche analogue pour vider leurs différends?

Digitized by Google

C'est donc avec infiniment de raison que Hugo de Groot disait : « La partie qui refuse l'arbitrage peut être considérée de mauvaise foi. »

Lorsqu'une difficulté surgit entre deux personnes, doivent-elles se prendre à la gorge, se maltraiter, s'accabler de coups et de horions? Ne feraient-elles pas acte de sagesse et de bon sens de soumettre le litige à des juges qui prononceraient une sentence équitable? Pourquoi les moyens employés par les particuliers ne pourraient-ils l'être par les gouvernements? Pourquoi tous les différends devraient-ils être suivis de guerres désastreuses et non soumis à des arbitres qui, après avoir étudié la question avec le plus grand soin, rendraient un jugement contre lequel la critique n'aurait pas prise?

Mancini, dans un discours remarquable qu'il prononça au Parlement italien, discours dans lequel il flétrit la guerre, rappelle cette opinion de Cicéron :

« Il y a deux manières de combattre : par la force et par le raisonnement. La première appartient à la bête déraisonnable, la seconde à l'homme civilisé et raisonnable. Si nous examinons ce que la guerre entraîne après elle, non pas accidentellement et exceptionnellement, mais nécessairement et inévitablement, nous voyons un massacre en grand d'innocentes victimes, la dévastation et la destruction de ce qu'une Providence libérale a donné à l'homme pour qu'il pût se rendre la vie agréable, l'abrutissement du caractère au point que des êtres créés à l'image de Dieu tombent souvent plus bas, par leur inhumanité et leur cruauté, que la bête féroce, l'espionnage, le mensonge, la tromperie, le mépris pour les faibles et les abandonnés, enfin la pratique ouverte de tous les vices qui, dans des temps ordinaires, seraient réputés exécrables. »

Le grand orateur romain nous donne là une description saisissante de la guerre, et il est cependant loin d'indiquer toutes les calamités dont elle est accompagnée. On reste stupéfait quand on pense que tant de maux ne produisent pas une réaction salutaire et que les États civilisés se refusent

Digitized by Google

encore à admettre qu'il serait bien plus louable pour eux de résoudre à l'amiable leurs contestations que de toujours avoir recours à ces guerres maudites.

Si nous disons clairement ce que nous pensons du mot *honneur*, on nous jettera la pierre; mais cela ne nous empêchera pas d'exprimer le désir de le voir rayer définitivement des affaires internationales et de le voir remplacé par un mot bien plus élevé : *justice* ou *intégrité*. Ce serait un grand bonheur pour l'univers entier si l'on parvenait à convaincre les gouvernements et les peuples que, lorsqu'ils ont un différend à régler entre eux, ce n'est pas l'honneur national qu'ils devraient consulter, mais bien voir si leurs prétentions sont compatibles avec la loyauté, si elles s'accordent en tout point avec les lois éternelles de la justice divine.

Une autre objection que l'on fait encore valoir contre l'arbitrage, c'est que les décisions des arbitres pourraient être entachées de partialité.

Il nous paraît que l'expérience a prouvé le contraire. Dans son remarquable ouvrage sur le droit des gens, le docteur Twis s'exprime comme suit : « Les exemples de fourberies et de corruptions d'arbitres sont très rares, et ceux dans lesquels les décisions des pouvoirs arbitraux sont directement opposés à l'intégrité sont presque impossibles. »

On a émis le doute que, s'il y avait beaucoup de concurrence et d'intérêts différents entre les États, le chef politique de l'un d'eux, choisi pour arbitre, pourrait se laisser séduire et profiter de sa charge pour prononcer une sentence injuste dans le but d'affaiblir une puissance rivale.

Depuis un demi-siècle, on a fait bien souvent appel à l'expérience et aux lumières des chefs des États; à diverses époques, le roi de Hollande, le roi des Belges, l'empereur de Russie, l'empereur d'Allemagne, l'empereur des Français, le président des États-Unis, la reine d'Angleterre, le président de la Confédération suisse, le président de la République française, etc., ont bien voulu accepter les fonctions délicates d'arbitre, et jamais l'on n'a entendu exprimer le moindre doute sur l'intégrité des jugements qu'ils avaient portés. Mais,

Digitized by Google

comme le fait observer le docteur Twis, il serait nécessaire, si les nations se décidaient à avoir régulièrement recours à l'arbitrage, qu'elles choisissent pour arbitre un souverain régnant sur un État indépendant. Au moyen âge, il arrivait fréquemment que des peuples soumettaient leurs différends à des facultés de jurisprudence dont ils reconnaissaient la haute capacité en matière de droit. C'est ainsi que l'université de Bologne fut bien souvent appelée à prononcer dans les contestations si nombreuses qui survenaient entre les différentes républiques italiennes.

D'un autre côté, les plus puissants États de notre époque n'ont pas hésité à soumettre à un tribunal de commerce les difficultés commerciales qui existaient entre eux. Par deux fois, la Grande-Bretagne choisit le Sénat de Hambourg pour régler des prétentions que des négociants anglais avaient élevées contre le gouvernement portugais. Le Sénat de Hambourg accepta deux fois : sa première décision fut favorable aux Portugais; dans la seconde, les Anglais eurent gain de cause.

Pendant ces derniers temps, de simples particuliers ont été choisis comme arbitres. Dans une question d'indemnité à régler entre l'Angleterre et les États-Unis, le choix des deux pays se porta sur un commerçant anglais nommé Josué Bates. Dans une question identique, les États-Unis et la Nouvelle-Grenade eurent recours à un nommé Uphast du New-Hampshire. Enfin, un des cas les plus remarquables fut celui d'un sieur Johnson, du Tennessee, qui fut désigné pour arbitre par les États-Unis et le Paraguay et qui décida, quoique citoyen américain, en faveur de ce dernier pays.

Les défenseurs de la guerre qui paraissent craindre de voir les conclusions des arbitres irrégulières, injustes ou partiales, oublieraient-ils qu'il n'y a pas d'alternative, et que repousser l'arbitrage, c'est reconnaître que la guerre est nécessaire, indispensable? Et acceptent-ils comme axiome que le sort des armes est toujours favorable à la cause juste?

C'est ce qu'ils semblent affirmer dans leurs conversations. Ils veulent bien reconnaître que la guerre est terrible dans ses

Digitized by Google

effets, qu'elle ne présente rien d'humain, que les grandes tueries devraient être évitées autant que possible; mais en compensation, la justice aura son plein effet, le dieu des batailles ne pouvant favoriser que le parti qui défend ses droits lésés.

Nous avons rendu en termes clairs la valeur de l'argument que les militaristes font valoir contre l'équité de l'arbitrage; mais si ces messieurs voulaient se donner la peine d'examiner à fond la force de cet argument, oseraient-ils continuer à le défendre?

Considérer la guerre comme un dernier refuge de la justice, c'est un peu fort et c'est bien mal apprécier les leçons de l'histoire, qui nous montre partout la force primant le droit et acquérant un ascendant irrésistible au détriment de la justice.

Nous ne voulons pas soutenir que les décisions arbitrales soient toujours marquées au coin de la plus stricte légalité; elles peuvent être injustes, partiales : la nature humaine n'est pas infaillible. Mais si nous considérons que les jugements sont rendus à la face du monde, par des hommes choisis par les deux parties, il est bien difficile d'admettre qu'ils se trompent volontairement, qu'ils commettent un déni de justice en favorisant ouvertement l'une d'elles. D'ailleurs, le passé est garant de l'avenir, et ce passé est assez pur pour ne nous laisser aucune inquiétude sur la valeur des sentences que l'arbitrage sera encore appelé à prononcer.

Si les arbitres peuvent parfois se tromper de bonne foi, serait-ce un motif pour écarter définitivement l'arbitrage? Mais nos tribunaux, même nos hautes cours de justice, ne sont-elles pas sujettes à erreur? Cependant, il n'est jamais venu à l'esprit de personne de les soupçonner de partialité, jamais on ne les a accusées d'avoir rendu un jugement intéressé. Que faudrait-il penser d'un homme qui, sous prétexte que la justice peut se tromper, se refuserait d'avoir recours aux tribunaux et provoquerait son adversaire en duel comme le seul moyen de terminer leur différend? Personne ne peut révoquer en doute la vérité de l'assertion de Vatel : « Que

Digitized by Google

si les arbitres peuvent se tromper dans leurs sentences, il est bien plus à craindre que la justice de cette sentence ne soit complètement supprimée par un appel aux armes. »

Généralement, la qualité d'arbitre n'est que temporaire. C'est un mal. Ce qu'il faudrait, c'est que tous les peuples civilisés se missent d'accord pour créer une haute cour arbitrale permanente, armée de tous les pouvoirs nécessaires pour prononcer sur tous les différends. Pour arriver à cette organisation, il est indispensable de préparer un système de lois, un code particulier reconnu et accepté par toutes les puissances. Malheureusement, nous ne sommes pas encore près d'atteindre à ce résultat, quoique d'illustres jurisconsultes aient admirablement préparé le terrain par de précieux documents sur le droit des gens. Nous croyons pouvoir affirmer que cette dernière science n'en est pas encore arrivée à sa perfection, et c'est aussi l'opinion du savant Rossi :

« On dirait que, dans le droit des gens, il faut se contenter de l'à-peu-près, qu'il n'y a pas de principes qui puissent supporter toutes les conséquences, pas de règles qui ne se trouvent étouffées sous de nombreuses exceptions, pas de doctrine qui ne soit forcée de transiger à de dures conditions avec la doctrine opposée; tout paraît indécis, arbitraire, mobile comme les événements, comme les intérêts, les opinions et les vues de ceux qui président aux transactions politiques des États. »

Si c'est une consolation, dans la situation actuelle, de voir tous les plus grands jurisconsultes s'occuper de cette grave question et chercher les moyens de l'améliorer, on reste ébahi et attristé de voir des hommes de loi, dont toute la vie se passe à arranger des différends, ne pas montrer plus de répulsion pour la guerre et ne pas la désavouer hautement. Cependant, leur mission est toute de paix, puisqu'ils ont à protéger la justice contre la force brutale. *Silent inter arma leges.*

Les personnes qui se donnent la peine d'étudier attentive-

Digitized by Google

ment le plus grand mouvement de la politique et de la société contemporaines reconnaissent unanimement, sans pour cela être pessimistes, que l'époque dans laquelle nous vivons est une époque très critique et qui ne présage rien de bon.

L'horizon politique est bien sombre, et l'on sent que, pour les militaristes, la période de paix dont nous jouissons depuis quelque temps a déjà trop duré. Si la question de l'Afghanistan et celle des Carolines ont pu être arrangées à l'amiable, la question actuelle de la presqu'île des Balkans est loin d'être résolue et peut encore donner lieu à des incidents qui provoquent la guerre.

Il y a encore plusieurs autres questions semblables dont la solution est grosse de périls et qui pourraient bien donner lieu à des conflits sanglants.

Les rivalités malsaines n'existent pas seulement entre les gouvernements; elles sont on ne pourrait plus violentes ni plus acerbes entre les partis qui se disputent le pouvoir. Ces malheureuses luttes intestines laissent les portes toutes grandes ouvertes au communisme. Cette secte malfaisante sait profiter des avantages qu'on lui laisse prendre : ce n'est plus secrètement qu'elle répand ses théories subversives et qu'elle cherche des adhérents; c'est ouvertement qu'elle tient ses meetings; c'est en public et en plein jour qu'elle ose faire ses démonstrations menaçantes; ses organes, qui se répandent de plus en plus, commencent à réclamer hautement les droits qu'elle croit avoir à la direction des affaires; enfin, elle sent qu'elle est une force avec laquelle il faut compter. Si les gouvernements et les partis politiques ne font pas preuve de sagesse en calmant leur ardeur irréfléchie, le jour arrivera bientôt où le communisme régnera en maître.

Il est plus que temps que ceux qui dirigent le char de l'État comprennent enfin que le système militaire actuel nous conduit droit à la ruine des finances, à l'appauvrissement général et au triomphe du communisme; que le seul moyen de ramener la tranquillité, le calme, la prospérité parmi les citoyens et de rendre aux gouvernements la force qui leur échappe, réside dans la paix, mais dans une paix

Digitized by Google

stable, sans équivoque, basée sur des fondements solides et qui entraînerait une grande réduction des armées permanentes.

Espérons, en terminant, que bientôt nous pourrons dire, avec Émile de Girardin :

« Un jour, peut-être plus proche qu'on ne le croit généralement, on s'étonnera que la guerre ait survécu si longtemps en Europe au règne du libre-échange, des chemins de fer, de la navigation à vapeur, du téléphone et de l'électricité. L'on s'étonnera qu'on ait contraint, sous peine de mort, des centaines de milliers d'hommes à s'entre-tuer, lorsqu'on aurait pu les employer si utilement à porter partout la vie, la salubrité, la prospérité et la civilisation. »

A. DE HOMPESCH.

Digitized by Google

DEUX RÉFUGIÉS POLITIQUES EN ÉGYPTE

MILLE ANS AVANT NOTRE ÈRE

Il est un fait que l'histoire nous rappelle presque à chacune de ses pages : c'est que les réfugiés politiques, à quelque classe qu'ils appartinssent et dans quelques circonstances qu'ils se trouvassent, n'ont jamais fait de bien aux pays qui les ont accueillis, s'ils n'y sont pas restés calmes et ne se sont pas bornés à y travailler dans la paix.

Voyez les huguenots chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes; ils ont enrichi la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et les autres contrées qui leur ont servi d'asile; ils ont contribué puissamment à leur développement et à leur prospérité, et, au point de vue politique, c'est la France seule, et non pas les nations voisines, qui a eu des motifs pour regretter la violence de Louis XIV. Mais ceci vient de ce que les émigrés, dans leur immense majorité, renoncèrent dès l'abord à travailler, dans le sein des populations qui les avaient reçus, contre la patrie qui les expulsait; ils ne cherchèrent pas à renverser par la force, avec l'aide de l'étranger, leurs persécuteurs; ils n'intriguèrent pas dans les cours, ne firent pas de propagande en faveur de leur vengeance; ils courbèrent la tête devant l'orage et le laissèrent passer; même ils le laissèrent passer si bien que, quand le calme fut revenu, la plupart d'entre eux ne songèrent plus à en profiter; ils ne rentrèrent pas en France, conservèrent leur patrie d'adoption et ne lui firent par là que du bien. Aujourd'hui, les Français qui réfléchissent reconnaissent eux-mêmes que c'est leur pays qui y a le plus perdu. On

Digitized by Google

pourrait faire, avec certaines modifications, une remarque analogue à propos des juifs, si souvent persécutés et chassés du milieu des peuples avec lesquels ils habitaient depuis la diffusion du christianisme jusqu'aux temps modernes.

Et, à l'inverse, quel mal les nobles, émigrés à l'époque de la Révolution française, n'ont-ils pas fait non seulement à leur propre patrie, mais encore aux pays voisins qui les avaient accueillis! Sur la France même, ils ont attiré, par leurs incessantes menées, des guerres atroces. Mais celles-ci ont coûté de l'argent, des larmes et du sang aux princes et aux peuples qui se sont laissé entraîner à épouser la cause des royalistes vaincus. Les intrigues de Coblentz et de Pilnitz provoquèrent à la fois l'invasion prussienne, la prise de Verdun, le bombardement de Lille, la déroute de Francfort, bien d'autres événements qui furent payés cher par la France, et les batailles de Valmy, de Jemmapes, l'incendie de Mayence, la conquête de la Belgique, de la Hollande, toute cette suite de défaites des alliés qui aboutit pour eux à la ruineuse paix de Bâle. Et nous ne faisons pas ici entrer en ligne de compte l'influence qu'eurent sans doute les violences des émigrés sur les violences des républicains, bien que cette influence ait été grande et néfaste; car les royalistes ont indirectement une part importante de responsabilité dans la mort de Louis XVI, les massacres de septembre, etc. Enfin, nous ne faisons que rappeler la haine et le mépris que les menées des émigrés excitèrent en France contre les protecteurs de ces émigrés, tellement que « Pitt et Cobourg », dans la bouche des Parisiens sous la Convention, était la plus terrible des injures.

Mais nous ne voulons pas appuyer plus longtemps là-dessus. Nous désirions seulement rappeler par des exemples que, dans l'histoire moderne, quand des réfugiés politiques ont été les fauteurs de révoltes et de guerres dans lesquelles ils ont entraîné contre leurs propres ennemis leurs protecteurs, ils sont parvenus quelquefois à faire du mal à leur pays, ils en ont fait souvent en même temps à celui qui les avait accueillis, et jamais ils n'ont fait du bien ni à l'un ni à l'autre. Nous voudrions maintenant exposer deux cas tout à fait analogues,

Digitized by Google

quoique distants de nous de près de trente siècles, et d'où l'on peut tirer aussi, en faisant la part de la diversité des lieux et des époques, une utile leçon.

Transportons-nous d'abord à Tanis, dans la partie orientale du delta du Nil. Aujourd'hui, sous le nom de *San*, ce n'est plus qu'un petit village perdu au milieu des sables, près des lagunes qui bordent la Méditerranée : quelques cabanes et quelques ruines. Jadis, c'était une ville importante, fondée ou agrandie déjà par les vieux rois-pasteurs, puis ornée par Ramsès le Grand et par plusieurs des Pharaons qui lui succédèrent. Les plaines qui l'entouraient et qui portaient son nom, *plaines de Tanis* ou *campagnes de Çoan*, occupant une grande partie de l'emplacement du lac Menzaleh actuel, étaient sillonnées de routes et couvertes d'habitations. Elle donnait aussi son nom de Tanitique à la branche du fleuve sur laquelle elle se trouvait. On l'appelait elle-même le « commencement de la contrée orientale » et l' « entrée des champs cultivés ». C'était de là que partaient les armées qui se dirigeaient du côté de l'Asie; de même les caravanes de commerce et les amateurs qui voulaient voyager et voir la Palestine et la Syrie; son nom même, purement sémitique à cause des Asiates, qui y étaient nombreux, signifiait l'endroit d'où l'on part, le lieu où l'on charge les bêtes de somme avant de se mettre en route. Comme toutes les cités importantes de l'Égypte, elle avait ses quais, ses palais, ses obélisques, ses allées de sphinx, son temple. Les savants ont retrouvé de celui-ci quelques restes, attestant le luxe avec lequel il était orné et les majestueuses dimensions qu'il atteignait.

Mais à l'époque dont nous voulons parler, l'étoile de Tanis semblait perdre de son éclat. C'était le moment où David régnait en Israël, où l'histoire assyrienne commence à se dégager de la légende, où les savants placent approximativement la guerre de Troie. L'Égypte, ce pays dont les annales remontent si haut, l'Égypte alors était déjà un vieil empire et elle dépérissait. La vingt-unième dynastie était sur le point de s'éteindre, et le Pharaon qui la représentait sur le trône

Digitized by Google

de Tanis — car elle avait fait de cette ville sa capitale, en laissant de côté les anciennes cités, comme Thèbes et Memphis — sentait le pouvoir lui échapper. Certes, il y avait pour lui des raisons de craindre, et sa position n'était pas rassurante. Il portait bien le titre royal, mais il n'était pas seul à le porter. Dans le sud de l'Égypte, il restait encore des descendants des dynasties précédentes, les Ramessides, princes efféminés et sans pouvoir, mais qui étaient sous la tutelle des grands prêtres d'Ammon; à ces rivaux des rois de Tanis, les populations de la haute Égypte obéissaient souvent, et elles ne reconnaissaient que par intervalles l'autorité du Pharaon du Nord. A chaque instant, il eût fallu pouvoir envoyer contre elles des troupes pour percevoir les impôts et réprimer les tentatives de révolte. Plus loin encore, en remontant le Nil, on arrivait à des peuplades qui s'étaient complètement affranchies et ne se souvenaient plus que d'une façon très vague du joug égyptien. Si, de ces contrées qui échappaient à son sceptre par suite de la distance, le Pharaon reportait ses yeux plus près de lui, à ses côtés, le spectacle n'était guère plus encourageant. Partout l'anarchie et la décadence. Les indigènes n'étaient plus les maîtres chez eux; les Sémites, arrivés de plus en plus nombreux sur les bords du Nil, accaparaient tout, les commandements militaires, les fonctions civiles, les honneurs religieux; l'armée n'était presque plus composée que de mercenaires, elle ne respectait que ses chefs et n'obéissait pas volontiers directement au Pharaon. Parmi ces officiers dangereux, presque ses rivaux, le roi pouvait distinguer déjà une famille à laquelle il devait prendre garde. Établie à Bubaste, au sud-ouest de Tanis, elle y avait acquis une grande influence, malgré son origine syrienne, ou peut-être même à cause de cette origine. Un de ses représentants, *Sheshonq*, avait jadis épousé une princesse thébaine, ce qui lui donnait de l'autorité dans la haute Égypte. Son fils *Namurot* avait revêtu à la fois de hautes dignités ecclésiastiques et le commandement en chef des *Mashouash*, soldats libyens qui occupaient le premier rang dans l'armée. Son petit-fils, enfin, appelé aussi *Sheshonq* et à peine plus jeune

Digitized by Google

que le Pharaon régnant, commençait à briguer à son tour les honneurs. Et l'invasion asiatique continuait toujours, et le flot montait sans cesse à la suite de cette famille ambitieuse, et le roi craignait pour son trône.

Au dehors des limites de l'empire, le spectacle était plus triste encore. L'Égypte avait perdu toute prépondérance. Des anciennes conquêtes faites par les Pharaons en Orient, il ne restait plus trace; les expéditions victorieuses des Thoutmès, des Séti, des Ramsès étaient finies et oubliées; les peuples jadis réduits à l'état de vassaux s'étaient débarrassés de leurs suzerains et déclaraient ne leur plus rien devoir; une armée égyptienne qui se serait hasardée au delà du petit désert qui sépare le Delta de la Palestine aurait couru au-devant d'une mort certaine; on ne recevait plus de l'Asie ni tributs ni hommages; on était, au contraire, obligé de mendier, presque toujours sans succès, l'amitié des princes syriens. Et, derrière ceux-ci, apparaissait l'empire d'Assyrie, grandissant, se constituant, devenant de jour en jour plus solide et de jour en jour aussi plus redoutable; car il n'était pas difficile de prévoir que les monarques ninivites, belliqueux et avides de gloire, se jetteraient une fois ou l'autre sur le riche bassin du Nil. Pourtant, pas la moindre barrière à leur opposer. Au contraire, entre eux et l'Égypte, un autre prince aussi dangereux, David, qui se taillait un empire au milieu des Cananéens, s'appuyait sur les rois de Tyr et écrasait leurs compatriotes de la Palestine, se fortifiait de son côté et brisait toutes les résistances. Telle était la situation dans laquelle se trouvait alors notre Pharaon.

Nous n'avons jusqu'à présent pas dit son nom. Il s'appelait *Hor-Psiounkhâ-Meïamoun; Hor* n'étant que le titre d'une divinité sous la protection de laquelle il s'était placé, et *Meïamoun* ou *Meriamen* signifiant « chéri d'Amon », le grand dieu de Thèbes, nous pouvons le nommer plus brèvement *Psiounkhâ;* c'est l'appellation qu'il porte dans les hiéroglyphes et que d'autres savants ont transcrite *Pisebchan;* les Grecs l'ont transformée en *Psusennès* pour la rendre plus facile à prononcer. Il ne nous a laissé presque aucun monu-

Digitized by Google

ment original; son cartouche ne se retrouve que sur un ou deux objets sans importance. Il n'avait pas, en effet, assez de temps, ni, sans doute, l'esprit assez libre pour s'occuper des beaux-arts, et il ne fit, pour autant que nous le sachions, aucune de ces constructions énormes et admirables, auxquelles certains de ses prédécesseurs prenaient tant de plaisir et qui leur acquéraient une gloire durable. Pourtant, à défaut d'autre chose, il usurpa quelques œuvres plus anciennes en y faisant graver son nom; ce fut le cas pour une pièce de granit gris qui était depuis longtemps à Tanis et qui représentait deux porteurs d'offrandes; ce fut le cas aussi pour un superbe sphinx de granit noir, de facture très ancienne, antérieur même aux rois-pasteurs : ce sphinx portait sur sa poitrine le cartouche de celui qui l'avait fait sculpter; deux rois postérieurs, déjà, avaient fait mettre les leurs sur l'épaule et sur la base de la statue; Psiounkhâ, plus audacieux ou plus naïf, fit gratter le nom primitif, abaissa ainsi la poitrine et grava ses titres à lui à cette place d'honneur.

Mais arrivons-en enfin à notre réfugié politique, un prince édomite, chassé par les révolutions du pays de ses pères. Dans cette contrée, qui s'étend entre la mer Morte et le golfe d'Akabah, le long de la vallée d'Arabah et sur les montagnes qui l'environnent, des faits graves venaient de se produire. Les Édomites étaient peu aimés des Israélites; David, pour se débarrasser d'eux à tout jamais, leur avait infligé une sanglante défaite, puis Joab, son terrible officier, avait fait dans leur pays même une descente en armes; tous les hommes d'Édom en état de servir, les principaux d'entre eux, du moins, et ceux qui avaient des attaches avec la famille royale, avaient été impitoyablement massacrés; la contrée fut soumise et devint tributaire de David; celui-ci y plaça sans doute des employés israélites et rétablit l'ancienne subdivision en tribus. Psiounkhâ n'était pas directement touché par cette catastrophe; Brugsch, l'illustre égyptologue, avait bien cru retrouver la mention d'Édom, sous le nom d'*Atuma*, parmi les pays vassaux de l'Égypte, et si cette identification était exacte, on comprendrait l'effet produit sur le Pharaon

Digitized by Google

voyant David s'immiscer ainsi dans les affaires d'une nation soumise aux monarques du Delta et les y supplanter; mais il n'en est rien, car M. Édouard Naville, de Genève, a récemment prouvé qu'Atuma n'avait rien de commun avec Édom et désignait le désert d'*Etham*, beaucoup plus près du Delta. Néanmoins, l'invasion de David chez les Édomites dut frapper les Égyptiens; c'était un voisin redoutable, qui progressait encore et se rapprochait. D'ailleurs, Psiounkhà allait entrer personnellement en rapports avec les victimes du roi d'Israël.

La famille princière d'Édom n'avait pas été complètement anéantie; un jeune homme de cette famille, probablement le fils du monarque vaincu, avait échappé par la fuite. Il s'appelait, comme plusieurs de ses ancêtres, *Hadad*, du nom d'une divinité solaire de la Syrie, adorée aussi dans les montagnes d'Édom. Accompagné de quelques rares serviteurs fidèles, il quitta à la hâte la ville de *Maôn*, résidence de ses pères, se lança, à travers les rochers et les précipices, dans la direction du désert qui est au nord de la péninsule sinaïtique; là, il prit avec lui quelques Bédouins pour lui servir à la fois de guides et d'escorte, afin de ne pas risquer de s'égarer et pour être aussi en mesure de se défendre au cas où on l'eût poursuivi. Grâce à eux, il parvint en Égypte et se présenta au Pharaon.

L'Égypte, en effet, à cette époque, était le refuge naturel de tous les Asiatiques qui, pour l'une ou l'autre raison, devaient abandonner leur patrie; ils y trouvaient des compatriotes nombreux, prêts à les bien accueillir; d'ailleurs, l'hospitalité était une vertu que pratiquaient les habitants des bords du Nil; leur *Livre des morts* mettait dans la bouche du défunt cette confession, que chacun devait pouvoir répéter pour être reconnu juste : « J'ai donné du pain à celui qui avait faim et de l'eau à celui qui avait soif; j'ai donné des habits à celui qui était nu et un hospice au pèlerin. » Psiounkhà avait d'autres raisons encore pour recevoir favorablement Hadad. Aussi ne se borna-t-il pas à lui offrir du pain, de l'eau et des habits; d'abord, il mit à sa disposition

Digitized by Google

des terres, pour les cultiver et nourrir ses compagnons, comme jadis un autre Pharaon l'avait fait en faveur de Jacob et de sa famille; puis il jugea bon de se l'attacher plus étroitement encore et d'en faire son parent en lui donnant en mariage sa belle-sœur. Les rois d'Égypte avaient de véritables harems; mais, parmi toutes leurs femmes, une occupait le premier rang et portait le titre de « grande épouse royale ». Celle de Psiounkhâ, nous disent les textes hébreux, s'appelait *Takhpenès;* c'est un nom qu'on retrouve, en effet, dans les hiéroglyphes soit pour désigner une ville, appelée par les historiens grecs *Daphnae* et de nos jours *Tell-Defeineh*, soit même comme nom propre féminin de personne, de divinité, etc.; mais les monuments égyptiens ne l'appliquent pas à la femme principale de Psiounkhâ, la vraie reine d'Égypte à cette époque. Quoi qu'il en soit, cette reine avait une sœur nubile, et le Pharaon fit de Hadad le mari de sa belle-sœur.

C'était aller aussi loin que possible en fait d'hospitalité, mais Psiounkhâ croyait avoir de bons motifs pour cela. L'hospitalité, en effet, n'est trop souvent que le résultat de deux sentiments fort mesquins, égoïstes au fond et, le premier du moins, sots : la vanité et l'intérêt. La vanité n'avait pas grand'chose à voir ici, car il ne résultait pas pour la cour de Tanis beaucoup d'honneur du fait qu'on y recevait un petit prince arabe, battu par un voisin puissant, dépossédé de sa couronne et chassé de ses États. Mais on pouvait en retirer quelque intérêt. Jaloux de la puissance israélite, qui s'accroissait sans cesse, Psiounkhà trouvait en Hadad un allié dont peut-être il pourrait se servir plus tard contre David, si celui-ci continuait à devenir trop puissant; c'était une arme à retourner une fois ou l'autre contre ce dangereux rival. La cause du jeune prince était en elle-même excellente; il était la victime d'une injuste usurpation, et là-bas, dans son pays, il conservait sans doute des adhérents cachés; c'était, en somme, un patriote malheureux, et le jour de la revanche pourrait venir. Ainsi le Pharaon avait tout avantage à le protéger; il s'acquérait par là son amitié et sa reconnaissance; il pouvait le former au métier des armes et l'aider de

Digitized by Google

ses conseils; il pouvait, en tout cas, cultiver en lui le souvenir de l'iniquité dont il avait souffert, attiser sa haine contre David et, au moment propice, le lancer contre Israël pour reconquérir le trône auquel il avait droit, rendre de nouveau son pays indépendant, et en même temps le servir, lui Pharaon, en châtiant un de ses rivaux. Si ces plans avaient été mis à exécution et couronnés de succès, Psiounkhâ y aurait gagné un allié de quelque valeur, qui aurait été une barrière entre lui et l'empire israélite.

Hadad et la princesse égyptienne eurent un fils, auquel on donna le nom de *Gnubat*, ou plutôt le titre de *ganbut*, qui désignait certains personnages de la cour égyptienne; il fut élevé au milieu des jeunes princes de la famille royale, comme l'avait été Moïse quelques siècles auparavant, mais dans un but inverse : pour combattre plus tard la nation que Moïse avait formée. Lorsqu'à l'âge de deux ou trois ans, suivant la coutume ancienne, il fut sevré, une fête eut lieu dans le palais où devait se faire son éducation. Puis il grandit, et peut-être même joua-t-il un certain rôle dans les événements qui suivirent; sans cela, on ne s'expliquerait que difficilement pourquoi il aurait été mentionné et pourquoi ses premières années seraient racontées avec tant de détails. En tous cas, ce rôle a été passé sous silence par l'histoire, et dès ce moment nous perdons de vue le jeune homme.

Mais son père ne resta pas inactif, car il n'avait oublié aucune de ses anciennes rancunes, ni comme fils rendu violemment orphelin, ni comme roi légitime expulsé de ses États, ni comme patriote souffrant avec difficulté le joug étranger qui pesait sur son pays; et il se promettait bien de mettre en œuvre l'expérience et les talents qu'il avait acquis en Égypte. L'occasion se présenta enfin : après bien des années d'exil, il se trouva tout à coup débarrassé de son ennemi. David mourut et fut remplacé à Jérusalem par son fils Salomon. Il était bien naturel de chercher à profiter de ce changement de personne; le héros redouté qui avait usurpé sa couronne n'était plus; Joab l'invincible avait aussi disparu avec bien d'autres guerriers de marque; le nouveau roi

Digitized by Google

d'Israël était jeune, pacifique de caractère (son nom même l'indiquait, puisqu'il signifiait « l'homme du repos, de la concorde, de la paix ») et n'avait, semble-t-il, jamais pris part à des expéditions guerrières. Les peuples qui avaient été jadis soumis par la force devaient, par la nature même des choses, penser à se révolter. Hadad se croyait sûr de l'appui de son beau-frère et par conséquent du succès. Il alla donc le trouver et lui exposa son intention de rentrer en Édom, d'y provoquer une émeute, d'enthousiasmer ses compatriotes par son titre de descendant des anciens rois, de se mettre à leur tête et de reprendre son rang avec gloire. Mais il se produisit alors un phénomène qui n'est pas rare. Psiounkhâ avait sans doute déposé lui-même dans le cœur de Hadad l'idée primitive de la révolte; en tout cas, il n'avait rien fait pour l'en arracher, il s'était dit qu'il en profiterait lui-même, il avait soigneusement cultivé ces projets qui pouvaient lui servir. Au moment où le jeune prince voulut passer à l'exécution, le Pharaon, plus vieux et plus prudent, recula. Il vit les conséquences possibles de cet acte; il remarqua que le succès était incertain, que le danger, par contre, était certain. Sans doute, son affection pour Hadad pesait dans la balance et le poussait à épargner à son beau-frère les chances d'une défaite et d'un écrasement définitif. Peut-être aussi avait-il réfléchi, songeant à la faiblesse des Édomites, à la puissance d'Israël, à la victoire qu'un peuple bien exercé dans le métier des armes comme les Hébreux ne manquerait pas de remporter sur une tribu longtemps tenue opprimée et qui avait oublié l'usage de la liberté. Il aperçut encore l'énorme responsabilité qui pèserait sur lui s'il laissait la guerre s'engager; car c'était en tout cas se brouiller définitivement avec Israël et, si celui-ci était le plus fort, attirer sa vengeance sur l'Égypte, déjà si peu solide. Il pensa à tout cela et, à l'avis de Hadad qu'il allait repartir pour Édom, il répondit avec affection, mais aussi avec habileté : « Que te manque-t-il donc auprès de moi, pour que tu désires rentrer dans ton pays? » Il y avait dans cette simple question à la fois un reproche muet et un avertissement. Hadad ne voulut écouter ni l'un ni l'autre...

Digitized by Google

Ici, nous devons nous arrêter un instant pour dire un mot de nos sources. Tout ce que nous savons de la vie de Hadad nous est rapporté dans un court fragment biblique, contenu dans le troisième livre des Rois, à la fin de ce qui concerne le règne de Salomon. La place donnée à ce récit est déjà étrange; elle vient des idées préconçues du rédacteur, qui voulait faire de la révolte de Hadad un châtiment de l'idolâtrie de Salomon; or, Salomon ne se laissa entraîner à adorer des divinités étrangères que dans la seconde partie de son règne, tandis que, d'après les termes mêmes de l'historien, Hadad se souleva peu après la mort de David. En outre, notre document se trouve dans un assez triste état; le texte est passablement délabré; le verset qui parle de l'accueil fait par Psiounkhâ à Hadad contient une interpolation de deux mots qui n'offrent aucun sens; nous avons dû, dans notre exposé, faire deux corrections, à propos de la ville de Maôn, qu'un copiste a confondue avec celle de Madian, et à propos de la reine, qui s'appelait en Égypte « la grande » et non pas « la forte », comme dit le texte. Enfin, le document biblique est incomplet et offre une lacune grave. Après avoir relaté la brève discussion entre Psiounkhâ et Hadad à propos du départ de celui-ci, il s'arrête court et passe à un autre sujet. Il dit quelques mots d'un second adversaire de Salomon, Rézon de Damas. Enfin, il semble revenir à Hadad et terminer son histoire par ces mots : « Tel fut le mal que Hadad fit à Salomon. Il brava Israël et régna sur Édom. » Évidemment, il manque ici quelque chose. Par bonheur, cette lacune n'est pas difficile à combler.

On peut considérer comme certain que Hadad retourna dans son pays; c'est d'ailleurs ce que dit la version grecque de l'Ancien Testament, appelée *Version des Septante*. Il est des plus probables aussi qu'il remonta sur le trône de ses pères, chassa les fonctionnaires israélites, et, avec ses partisans, s'efforça de nuire à Salomon. C'est ce qui est impliqué dans les mots par lesquels le rédacteur des livres des Rois commence son récit : « L'Éternel suscita un ennemi à Salomon, Hadad, etc. », et surtout dans la phrase qui le termine

Digitized by Google

et que nous citions quelques lignes plus haut : « Hadad fit du mal à Salomon, brava Israël et régna sur Édom. » Cette notice semble indiquer, en effet, quelque chose de plus que des menaces qui ne furent pas mises à exécution et que des plans qui ne se réalisèrent pas; Hadad ne dut pas se borner à être un contradicteur théorique et à semer l'agitation dans son pays. Tout nous porte à croire qu'il alla, au contraire, jusqu'au bout. La chose est admise ainsi aujourd'hui par tous les historiens que ne retiennent pas les préjugés. Du reste, Salomon aurait eu beaucoup de peine, aux débuts de son règne, à comprimer un soulèvement dans ce pays d'Édom, montagneux, plein d'embarras et de cachettes, et habité par des gens altérés de vengeance, qui se battaient pour leur liberté.

Mais, d'un autre côté, il faut reconnaître que les succès de Hadad ne furent pas de longue durée et n'embrassèrent même pas toute l'étendue du pays d'Édom. Lorsqu'en effet Salomon se livra à ses grandes entreprises commerciales, la vallée d'Arabah lui demeura ouverte et il put faire partir ses flottes, sans danger, du port d'Éçion-Gheber, au point où cette vallée débouche dans le golfe d'Akabah. Seule, la région montagneuse fut reconquise par le prince légitime. D'ailleurs, l'indépendance d'Édom lui fut rapidement de nouveau enlevée. Quatre-vingts ou cent ans plus tard, sous Josaphat de Juda, c'était un gouverneur israélite qui commandait aux Édomites, et non plus un roi national; l'ancienne dynastie s'était-elle naturellement éteinte? avait-elle plutôt été renversée par la force? Nous n'en savons rien. Le fait est que l'entreprise de Hadad n'eut pas les résultats qu'on pouvait espérer, qu'il ne parvint pas, malgré son indomptable courage, à affranchir définitivement et totalement son pays et que, somme toute, ce fut une œuvre manquée. Quant à Psiounkhà, le Pharaon de Tanis, il avait reconnu l'inutilité de ses efforts et renoncé à lutter contre la destinée. Décidément, le royaume d'Israël était trop puissant pour qu'on pût s'opposer à lui; lui-même n'avait pas à sa disposition les moyens matériels ni, sans doute, la confiance et l'entrain

Digitized by Google

nécessaires pour cela; mieux valait laisser Salomon grandir à son aise et tâcher même d'en profiter. Il parvint à placer une de ses filles à Jérusalem comme femme du jeune roi; il en donna une autre à l'un de ces officiers de Bubaste qui aspiraient à le supplanter. Il sentait le pouvoir lui échapper, il se voyait sans descendants mâles capables de continuer sa dynastie, il ne s'inquiétait donc guère de l'avenir, pourvu qu'on le laissât finir ses jours sur son trône de Tanis. Et probablement, dans sa vieillesse, il lui vint plus d'une fois à l'esprit cette pensée mélancolique, presque découragée, à laquelle un Romain donna plus tard une forme devenue historique : « Le soleil levant a plus d'adorateurs que le soleil couchant. »

Laissons maintenant s'écouler une trentaine d'années et passons d'Égypte en Palestine.

Nous sommes à la cour de Salomon, vers la fin de son règne. Il vit tranquille, couvert de gloire et confiant dans sa puissance. Au dehors, nul ennemi à redouter. Il a conclu un traité d'alliance avec les rois de Tyr, il échange avec eux des lettres amicales; Hiram lui a envoyé des ouvriers habiles et des bois de construction pour les travaux du temple; ils se sont, en outre, trouvés rapprochés par les vastes expéditions commerciales qu'ils ont entreprises en commun et dont ils se partagent les bénéfices. Du côté du Nil, il n'y a rien non plus à craindre; Psiounkhâ, dont Salomon est devenu le gendre, est mort, il est vrai, et Sheshonq, l'officier syrien dont nous parlions plus haut, a fondé une dynastie nouvelle; mais il est trop occupé à l'intérieur même de son royaume pour pouvoir songer à quelque attaque contre Israël. L'empire assyrien lui-même, qui commence à se développer et à se rendre redoutable, n'a pas encore osé menacer l'empire de Salomon. Celui-ci n'a pas été troublé longtemps par Rézon, le révolté de Damas, qui a secoué le joug et reconquis son indépendance, qui, pendant quelques années, a commandé à une troupe d'aventuriers, mais a bientôt disparu sans laisser la moindre trace. Quant aux Édomites, le roi de Juda les a aussi

Digitized by Google

laissés s'affranchir, jugeant inutile de perdre ses soldats pour un si petit bénéfice, sachant bien, d'ailleurs, que pareil mouvement n'aurait qu'un succès éphémère, et qu'un jour ou l'autre les anciens sujets de Hadad redeviendraient les vassaux d'Israël. Et, du reste, l'empire était encore assez grand comme cela. Ses frontières s'étendaient plus loin que jamais; au nord, il touchait au royaume d'Hiram, son ami; à l'est, il allait jusqu'au désert; au sud-ouest, il était borné par le « ruisseau d'Égypte », ce torrent presque toujours desséché qui vient de la péninsule sinaïtique et se jette dans la Méditerranée à l'orient du lac Sirbonis; au sud-est, il atteignait le bras oriental de la mer Rouge, ou golfe d'Akabah, et possédait le port d'Éçion-Gheber. De là, Salomon et Hiram lançaient leurs flottes, qui s'en allaient dans des contrées lointaines chercher toutes sortes d'objets précieux et rapportaient aux deux armateurs couronnés des gains importants.

A côté de la puissance extérieure, Salomon avait la renommée d'une sagesse imperturbable; entouré d'archivistes, d'écrivains, de poètes, il avait fait de sa cour une sorte d'académie. Lui-même surpassait en science les plus cultivés d'entre ses contemporains; il excellait à condenser en de brefs proverbes le résultat de ses méditations et de ses expériences, et était pour ce fait hautement estimé des Orientaux, toujours grands amateurs de cette sorte de littérature. On venait de fort loin pour l'entendre, l'interroger, lui poser des problèmes ardus ou d'ingénieuses énigmes; une reine était même arrivée dans ce but du Midi et était repartie confondue de l'intelligence de Salomon et lui laissant en témoignage de son admiration de l'or, des aromates et des pierres précieuses.

Ce don vint s'ajouter à toutes ses autres richesses. Il était, en effet, si opulent et si large dans ses dépenses, que, disait-on, « il rendit, à Jérusalem, l'argent aussi commun que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui croissent dans la plaine ». Sous cette expression imagée et hyperbolique, on reconnaît un fond de vérité. Le luxe était immense. Autour de la personne du roi se groupaient, comme dans les empires voisins, des courtisans, des officiers, des hauts per-

Digitized by Google

sonnages de tout genre, et la cour de Jérusalem, en fait de gloire mondaine, ne le cédait en rien à celles de Tyr, de Memphis ou de Ninive. La capitale abondait en monuments remarquables. Le temple était unique en son genre, petit relativement aux sanctuaires égyptiens et babyloniens, mais d'une infinie richesse. Partout, dans le reste de la ville, des palais. Et Salomon n'était jamais fatigué de constructions, sans cesse on en inaugurait de nouvelles, et quand ce n'était pas simplement pour orner Jérusalem, c'était pour rendre les communications plus faciles ou pour fortifier l'enceinte.

Au moment où nous sommes arrivés, on était précisément occupé à de vastes travaux. David s'était inquiété surtout de rendre la cité haute imprenable; Salomon songea à la basse ville. Il y avait, séparant deux des collines sur lesquelles était construite Jérusalem, une large et profonde crevasse, qu'on appela plus tard le Tyropéon et par laquelle l'ennemi aurait pu s'introduire au cœur de la place; Salomon décida de fermer cette sorte de brèche naturelle, et pour cela il la renferma dans la ville même par une solide muraille. En outre, à l'extrémité opposée de cette vallée, il fit élever la forteresse de Millo, qui défendait encore le passage. Ces travaux considérables étaient exécutés soit par des prisonniers étrangers, soit même par des sujets du roi, soumis à des corvées plus ou moins régulières dans un but d'utilité publique. Un jour que le roi se promenait, visitant les ouvrages pour juger de leur avancement, il aperçut un jeune homme qui travaillait avec une habileté et une vigueur remarquables. C'était un Éphraïmite, c'est-à-dire un Israélite originaire de cette grande tribu du nord qui longtemps avait disputé l'hégémonie à celle de Juda; il venait soit de la ville de Çerèda, située non loin des bords du Jourdain, soit de Çerira, sur le Garizim. Son père était sans doute mort depuis un certain temps, car il était connu comme « fils d'une veuve ». Il s'appelait Jéroboam. Tel est du moins le nom que lui donnent les textes hébreux dès le commencement; il est à remarquer cependant que *Jéroboam* signifie ou bien le défenseur de la nation, ou bien celui dont le peuple est étendu, et que ni l'une ni l'autre de ces deux appellations ne semble bien natu-

Digitized by Google

relle pour un simple ouvrier; on a donc supposé que notre personnage ne se fit désigner comme Jéroboam que plus tard, et que nous ignorons le nom propre qu'il portait d'abord; la chose est encore douteuse et n'a d'ailleurs pas grande importance.

Quoi qu'il en soit, Salomon remarqua le jeune homme. Habile à reconnaître tous les talents et à les utiliser, il donna aussitôt à Jéroboam un avancement inattendu. Un mot du maître tout-puissant suffisait pour cela. Le maçon devint en un jour surveillant de tous les Éphraïmites employés aux corvées royales.

Nous ignorons quels étaient les sentiments de Jéroboam à l'égard du roi avant son élévation; nous ne savons pas davantage quelle impression celle-ci produisit sur lui. Il est permis néanmoins de supposer que, dès le début, son ambition s'enflamma; il se sentait jeune et fort et voyait Salomon approcher du terme de sa carrière; on ignorait auquel de ses nombreux enfants passerait, après lui, la couronne. Pourquoi ne pas la saisir lui-même? Et, s'il fallait renoncer d'emblée à l'idée de devenir jamais roi de tout Israël, pourquoi au moins ne pas se faire proclamer le chef des Hébreux du Nord? Les Éphraïmites n'aimaient pas les Judéens, qui, à ce moment-là, détenaient le pouvoir. Leur ancêtre Joseph avait jadis eu le premier rang et le plus glorieux parmi les enfants de Jacob, et il était humiliant de renoncer à cette suprématie. La tribu se sentait des instincts belliqueux et dominateurs; déjà sous David, elle s'était révoltée et avait voulu reconquérir en tout cas son indépendance; elle n'avait pas réussi, elle était courbée encore sous le joug d'un Israélite du Midi et, pour ne pas laisser éteindre cette antipathie nationale, on trouvait bien des prétextes à portée, lors même qu'ils n'étaient pas des plus valables; on pouvait invoquer l'espèce de servage auquel on était réduit, l'oppression que le roi faisait peser sur des gens qui étaient, en somme, ses égaux, bien d'autres choses encore. La vieille haine était toujours vivace, Éphraïm serait facile à soulever, et alors... Sans doute, Jéroboam pensait à toutes ces possibilités, il comptait les chances qu'il avait et

Digitized by Google

les trouvait nombreuses; en tout cas, en attendant, il ménageait ses compatriotes, les traitait avec douceur, n'abusait pas de son titre de chef de corvées et gagnait ainsi l'affection des foules. Une rencontre, un jour qu'il se promenait seul dans les champs, non loin de Jérusalem, le décida. Il se trouva en face d'un prophète nommé Akhiya. Celui-ci, comme sans doute bon nombre d'autres Israélites pieux de ce temps-là, n'était pas satisfait de Salomon; il voyait avec dépit la cour ressembler de jour en jour davantage à l'entourage d'un monarque païen; tout le luxe qu'on affichait était d'un mauvais augure et cachait une grande dépravation; le roi prêtait l'oreille aux insinuations de ses femmes étrangères et des personnes de leur suite, il tolérait l'idolâtrie en Juda, bien plus, il s'y livrait lui-même; bref, il était infidèle à la mission que l'Éternel lui avait confiée, et l'Éternel l'en punirait. Et là-dessus Akhiya annonça à Jéroboam, toujours de la part de Dieu, que, de même qu'on peut enlever un manteau de dessus ses épaules et le déchirer, de même le royaume serait arraché à la maison de David, partagé violemment et livré presque en entier aux Éphraïmites en la personne de Jéroboam. Salomon lui-même ne verrait pas le schisme, mais il se produirait tôt après sa mort, et l'empire de David passerait en grande partie aux descendants de Joseph.

Jéroboam ne sut pas contenir sa joie. Il était certain maintenant que son ambition se réaliserait; il verrait sa tribu reprendre le rang éminent auquel elle avait droit; il saisirait le sceptre à son tour. Mais l'attente était pour lui trop dure. Il oublia la reconnaissance qu'il devait à Salomon, son bienfaiteur, celui qui l'avait tiré de son humilité pour l'élever à de hautes fonctions. Il ne voulut pas souffrir patiemment la venue du moment fixé par Akhiya. Il chercha à précipiter les événements et à hâter le jour de sa gloire. De quelle façon s'y prit-il pour cela? Le texte biblique nous dit simplement qu' « il leva la main contre Salomon », et cette expression est ambiguë. S'agit-il d'un affront personnel fait au roi, d'une tentative de meurtre, peut-être? Faut-il voir là plutôt un commencement de révolte en masse? Cette dernière supposi-

Digitized by Google

tion est la plus probable. Jéroboam voulut mettre à exécution ses ambitieux projets. Mais l'heure n'était pas encore venue; le peuple n'était peut-être pas assez préparé ou bien n'osait pas s'attaquer à un monarque aussi puissant que Salomon, et qui, en somme, avait acquis tant de gloire à toute la nation; les mesures n'avaient pas été bien prises, trop de précipitation nuisit au succès et la tentative de soulèvement avorta. Or, les princes anciens n'ont jamais été tendres pour ceux qui en voulaient à leur pouvoir, et ils ne reculaient devant aucun moyen, quelque violent qu'il fût, pour réduire à la soumission les mécontents. Son coup étant manqué, Jéroboam n'était plus en sûreté en Palestine. Devant Salomon, il s'enfuit comme Hadad devant David, et comme lui il chercha un refuge en Égypte.

Nous avons dit déjà quelle dynastie il y trouva. Ce fut la vingt-deuxième, celle que venait de fonder Sheshonq, le descendant des officiers asiatiques de Psiounkhâ. Sheshonq avait probablement remplacé son prédécesseur sur le trône sans avoir dû recourir à la violence, car la race royale ancienne s'éteignait sans descendants mâles. Il n'y avait donc pas eu de révolution proprement dite, mais un grand changement s'était opéré dans le gouvernement. D'abord Tanis, la capitale précédente, avait été abandonnée et Bubaste avait pris sa place. Elle était située au sud-ouest de Tanis et, comme San, elle n'offre plus aujourd'hui aux regards du voyageur que quelques ruines et un monticule nommé *Tell-Bastah*, tout près de la station plus importante de Zagazig. A cette époque, au contraire, c'était une cité florissante; une des branches du Nil la traversait; sur l'une et l'autre rive s'étalaient des habitations diverses, des palais, élevés, à l'aide de remblais, à un niveau suffisant pour ne pas être menacés par les crues du fleuve; au milieu, sur une île, se dressait un temple magnifique, entouré de bosquets et dans les matériaux duquel prédominait le granit rose. On y venait chaque année en grand pèlerinage pour les fêtes. La protectrice de Bubaste était, en effet, la déesse *Bast* ou *Sekhet*, très révérée, qui était une des formes d'Isis et qu'on représentait tantôt comme une lionne

Digitized by Google

pleine d'ardeur, tantôt comme une chatte plus douce, mais non moins respectable.

A ce changement de résidence, Sheshonq en ajouta d'autres plus graves. Ainsi, il se fit considérer comme le roi de la haute et de la basse Égypte; tandis que les princes thébains étaient toujours demeurés les rivaux des Pharaons de la vingt-unième dynastie, Sheshonq se réconcilia et vécut en bonne amitié avec eux; nous avons dit plus haut qu'il leur était, du reste, apparenté par son grand-père. Il mérita de cette manière de porter ces titres : « Celui qui s'est couronné roi pour réunir les deux mondes, celui qui est arrivé à la royauté en réunissant les deux régions. »

Puis il s'occupa de beaux-arts. Outre plusieurs scarabées de pierre portant ses cartouches, on possède quelques monuments plus grands qui datent aussi de son règne. M. Naville a retrouvé une tablette de lui à Pitoum [1]. Le Musée britannique a deux statues de Bast, le Louvre en a une, toutes trois munies de son nom. Plus tard, il fit élever un tombeau monumental à son père et, à la fin de son règne, fit agrandir et orner le temple de Karnak. De plus, comme pour imiter son prédécesseur, il usurpa un sphinx antique de granit rose, qui est aujourd'hui au Louvre, en faisant graver ses cartouches sur l'épaule et une inscription circulaire autour de la base.

Au point de vue politique et spécialement de ses relations avec l'Asie, la conduite de Sheshonq présente une double face. Il était Sémite. D'un côté, il ne l'oublia jamais; il introduisit dans le panthéon égyptien plusieurs divinités syriennes, en tout cas il les cultiva lui-même; il rassembla autour de lui de nombreux esclaves venant de la Palestine et même de plus loin; il continua à s'intéresser à tout ce qui se passait dans son pays d'origine; il donna à ses enfants et à ses petits-enfants des noms empruntés à la langue de ses pères; il attira à sa cour tous les Asiatiques qui voulurent bien s'y prêter; il resta donc, au fond du cœur, Sémite. D'autre part, il sut sacrifier ses préférences aux

[1] Voir « La résurrection d'une ville égyptienne », dans la *Revue de Belgique* du 15 décembre 1885.

Digitized by Google

nécessités de la situation; roi d'Égypte, il voulut relever l'Égypte et se fit, en apparence du moins, Égyptien; il prit le surnom de *Meriamen*, chéri d'Ammon; au dieu de Thèbes, il ajouta dans son culte ceux de Memphis et de Pitoum, Phtah et Harmakhis, et se fit représenter sur une stèle de Silsilis rendant ses hommages à ces trois divinités à la fois; il surveilla d'un œil jaloux les événements de l'Asie antérieure et laissa décider, toujours par les intérêts de son empire, la question de savoir s'il devait considérer les rois et princes sémites comme des ennemis à combattre ou comme des alliés à utiliser. Ce problème se posa à lui quand Jéroboam arriva en suppliant dans ses États.

La puissance de Salomon portait ombrage à Sheshonq. Ce royaume d'Israël, vaste, d'une inépuisable richesse, solide en apparence, pouvait devenir un voisinage dangereux pour l'Égypte, qui commençait seulement à se relever. Après le prince fastueux et pacifique qui occupait le trône, un autre était capable de saisir le pouvoir, qui serait plus belliqueux, ne craindrait pas les aventures et s'attaquerait peut-être à l'empire du Nil. Il fallait prendre ses mesures contre une telle éventualité. Un instrument lui était offert en la personne du fugitif éphraïmite; celui-ci était populaire, fort, sans scrupules quant aux moyens de satisfaire son ambition, haïssant Salomon pour ces deux excellents motifs, que Salomon lui avait fait du bien et que lui, Jéroboam, ne lui avait rendu que du mal. Il fallait donc non seulement le ménager, mais même l'accueillir favorablement et le faire entrer dans son jeu. Jéroboam ne demandait pas autre chose; il voyait aussi tous les avantages qu'il pourrait retirer d'une union étroite avec l'Égypte; il sentait qu'il serait bien plus fort pour produire le schisme et fonder le royaume éphraïmite s'il était appuyé, ouvertement ou en secret, par le Pharaon. Au cas où le successeur de Salomon voudrait maintenir l'unité de l'empire et faire de force rentrer les Israélites du Nord sous sa domination, Sheshonq serait là pour l'arrêter; en tout cas, on pourrait l'attirer contre Jérusalem en faisant miroiter à ses yeux les richesses énormes qui y étaient rassemblées et par là

Digitized by Google

affaiblir, pour plus de sûreté, le royaume du Sud. Or, Jéroboam, tout nous le prouve, était un habile diplomate. Il conclut donc avec le roi de Bubaste une alliance offensive et défensive, mais secrète. Il sut bien employer les quelques années qu'il dut passer à la cour égyptienne pour éviter la colère de Salomon, il promit l'appui d'Éphraïm, obtint l'assurance qu'on le laisserait libre dans ses mouvements pour provoquer et exécuter le schisme, puis, si cela était nécessaire, qu'on interviendrait en armes au bon moment pour donner le dernier coup au royaume de Jérusalem; il travailla, fit ses préparatifs, prit ses précautions, attendit, tout en restant sans doute en communication suivie avec ses compatriotes palestiniens.

Un certain temps s'écoula, pas très long, semble-t-il. Tout à coup, Jéroboam apprit par ses amis que Salomon venait de mourir et que Roboam montait sur le trône. Roboam, fils d'une princesse ammonite, était alors dans la force de l'âge; il avait attendu longtemps le pouvoir, il allait en user à sa guise. Son rival vit que le moment d'agir était arrivé. Il dit au revoir à son protecteur Sheshonq, se lança dans le désert, parvint en Palestine grâce à une rapidité surprenante, entra à Sichem au moment où le nouveau roi allait se faire reconnaître de tous ses sujets; il se mit à la tête de ses partisans éphraïmites et autres : le feu qui depuis tant d'années couvait sous la cendre éclata enfin, et l'incendie fut terrible.

Nous n'avons pas à raconter ici cet événement si important pour toute l'histoire postérieure du peuple d'Israël. Les faits sont connus. Roboam, en ne voulant rien céder, perdit presque tout et vit la majeure partie de son royaume lui échapper. Jéroboam poussa le vieux cri des mécontents du Nord : « Qu'avons-nous affaire avec David et sa famille? Rien ne nous lie aux descendants du prince judéen. A vos tentes, Éphraïmites! » Le délégué qui se présenta aux rebelles pour leur faire entendre raison fut lapidé; le fils de Salomon dut fuir en hâte dans sa capitale, suivi par quelques rares fidèles; le fils de la veuve de Çerèda fut reconnu comme le chef des dix tribus schismatiques, il prit aussitôt en mains le gouvernement,

Digitized by Google

il choisit une nouvelle résidence royale, et la séparation violente prédite par Akhiya s'accomplit. Il ne semble pas que Sheshonq soit intervenu directement dans cette lutte, dont les péripéties se succédèrent d'ailleurs très rapidement et qui fut terminée en quelques jours à peine; il suffisait à Jéroboam de sentir le Pharaon derrière lui, protecteur et défenseur prêt à entrer en guerre. A Jérusalem, on connaissait sans doute l'union secrète conclue entre les deux princes, et on la craignait; lorsque Roboam voulut châtier les révoltés par les armes, ses conseillers, prophètes et diplomates, l'en dissuadèrent; ils lui firent remarquer le danger qu'on courrait et la ruine certaine qui atteindrait Juda s'il se laissait prendre entre les Éphraïmites au nord, enthousiasmés par leur affranchissement et rendus terribles par leur haine contre Jérusalem, et les Égyptiens au sud, tout disposés à concourir à la bataille pour pouvoir prendre leur part des dépouilles. Roboam baissa la tête, Jéroboam ne fut pas inquiété, et Sheshonq put se féliciter de l'habileté dont il avait fait preuve en voyant le royaume d'Israël qu'il avait redouté partagé maintenant en deux tronçons, dont l'un, le plus considérable, était son allié, dont l'autre, le plus voisin, était à sa merci.

Nous arrivons au terme de notre étude. Quelques mots encore sur ce qui se passa peu après. Jéroboam resta en rapports avec Sheshonq et, tout en organisant ses États, chercha à donner à l'Égypte des gages d'amitié. Voulant détacher ses sujets de Jérusalem même au point de vue religieux, il institua, au lieu du culte de Jéhova invisible, l'adoration des taureaux d'or; il est permis de croire qu'en cela il imitait ce qu'il avait vu en Égypte, où l'on vénérait Apis et Mnévis; nous savons bien que la question est encore controversée, qu'on a élevé contre cette hypothèse de fortes objections; en tout cas, ce n'est pas ici le lieu de la discuter; nous pouvons faire remarquer seulement que l'institution du culte des taureaux en Israël coïncide exactement avec une période de l'histoire égyptienne pendant laquelle le culte du taureau parvint à l'apogée de son développement et de sa splendeur;

Digitized by Google

du reste, s'il y a eu imitation par Jéroboam des cérémonies observées par lui sur les bords du Nil, ce fut un hommage indirect rendu au Pharaon et à ses sujets et un moyen de conserver leur affection. En outre, le roi d'Éphraïm changea la date de la plus grande fête annuelle et la plaça à un moment qui semble aussi avoir été, en Égypte, sacré et célébré par de nombreuses cérémonies.

Roboam, au contraire, garda rancune à l'Égypte; ce fut contre elle qu'il éleva toutes ses fortifications nouvelles, placées sans exception sur la frontière méridionale de son reste de royaume. Mais elles ne suffirent pas à le protéger.

On remarqua que Jérusalem était solide encore; les Judéens étaient peu nombreux, mais ils formaient une tribu unique et compacte; ils avaient une administration bien organisée, une capitale très forte, une dynastie qui profitait de la gloire et des richesses acquises par ses fondateurs; le royaume du Sud était fortifié aussi moralement par le fait qu'il possédait l'ancien sanctuaire religieux, qu'il conservait au moins de nom la foi nationale, qu'il accueillait les prêtres et tous les gens pieux du Nord dégoûtés par l'idolâtrie de Jéroboam. Celui-ci voulut en finir, et il appela Sheshonq. Les armées égyptiennes arrivèrent, pénétrèrent en Juda presque sans combats, prirent Jérusalem et la pillèrent, puis retournèrent au bout de peu de temps dans leur pays, chargées d'un butin précieux et couvertes d'une facile gloire. Et Sheshonq, avant de mourir, inscrivit sur les murailles du temple de Karnak les fastes de cette expédition, comme si Juda n'était plus qu'un pays vassal de l'Égypte et comme si, de ce côté, tout danger était désormais impossible. La suite de l'histoire nous montre que le royaume d'Israël devait tomber avant celui de Juda, que la famille de David était abattue, mais non écrasée, et qu'elle se relèverait bientôt.

Nous ne croyons pas qu'ici-bas le vice soit toujours puni et la vertu toujours récompensée. Et pourtant il nous faut tirer une conclusion des deux récits que nous venons de faire.

Digitized by Google

Hadad avait pour lui le droit; il combattait pour affranchir son pays et venger ses ancêtres. Psiounkhâ avait mille raisons pour le soutenir et l'aider. Que serait-il arrivé si les armées égyptiennes, à la mort de David, avaient marché avec le prince édomite et l'avaient replacé de force sur son trône? Un embrasement général de toute l'Asie antérieure. Salomon se serait mis à la tête des troupes aguerries que lui léguait son père, ses alliés tyriens seraient venus à son secours, le pays d'Édom aurait été transformé en vaste champ de bataille; sans doute, l'Égypte aurait eu le dessous, déchirée et faible comme elle l'était alors, et, même dans l'hypothèse contraire, elle aurait dû payer cher une victoire. Au lieu de cela, Psiounkhâ sut rester tranquille et tout le monde y gagna. Le mouvement édomite était peu important, Salomon le laissa s'accomplir sans rien dire, et Hadad vit ses vœux réalisés. Le vieux Pharaon continua à jouir de la paix, se lia même d'amitié avec le jeune roi de Jérusalem et passa sans inquiétudes les dernières années de sa vie. L'empire israélite put se reposer, se développer à l'intérieur, s'enrichir et acquérir dans le monde oriental un renom qu'il n'avait jamais eu jusqu'alors.

Si, plus tard, Jéroboam et Sheshonq avaient profité de cette leçon, que se fût-il passé? Notre imagination même ne peut le dire, car les conséquences du maintien de la paix eussent été incalculables, et le royaume hébreu, en restant un, aurait peut-être changé tout le cours de l'histoire. Mais nous voyons ce qui s'est produit. La Palestine s'est trouvée partagée en deux empires, ennemis et rivaux, toujours acharnés l'un contre l'autre et destinés à périr à quelques siècles de là. Les Israélites du Midi perdirent, avec les dix tribus leurs anciennes alliées, toute autorité et toute force. Les Israélites du Nord ne purent que par instants conquérir leur place au soleil; Jéroboam se vit l'objet de prophéties redoutables, il disparut d'une façon obscure et à son nom furent toujours attachés la haine et le mépris; ses États passèrent d'une dynastie à une autre dynastie, au milieu d'une suite de crimes, d'assassinats et de rébellions, et deux siècles et demi ne s'étaient pas écoulés

Digitized by Google

que le royaume tombait et s'évanouissait à toujours. Quant à Sheshonq, il mourut quelques mois après l'expédition de Jérusalem; celle-ci avait d'ailleurs été aussi courte en elle-même que peu durable dans ses résultats, et l'Égypte n'y gagna que des richesses vite dissipées et un motif pour quelques inscriptions de plus; elle ne conserva aucune suzeraineté en Juda; bien loin de là, elle fut désormais haïe de tous les patriotes et de tous les prophètes hébreux; on la compara à un roseau perçant la main de celui qui s'y appuie et se brisant lui-même sous le poids. Après Sheshonq, la vingt-deuxième dynastie n'eut plus guère de gloire, l'Égypte n'eut plus guère d'autorité. Et voyez le mystérieux retour des choses : lorsque Cambyse, vers l'an 525, conquit l'empire du Nil et fit disparaître les Pharaons proprement dits, ce fut grâce à un officier de Memphis qui, mécontent du roi son maître, le trahit, livra au monarque perse les secrets de la cour et les moyens d'attaquer l'Égypte, ouvrit les portes de celle-ci et satisfit sa vengeance.

Toute cette histoire, si on l'a lue jusqu'au bout, aura peut-être son utilité. Partout les mêmes causes produisent les mêmes effets; un système qui n'a jamais réussi ne réussira jamais, à moins que les circonstances ne changent, et les leçons du passé doivent être appliquées dans le présent et méditées pour l'avenir. Or, nous voyons que dès les temps anciens, les manœuvres des réfugiés politiques ont été vaines ou nuisibles, que le recueillement et la soumission patiente ont toujours été la conduite la plus favorable à tenir et qu'en tout cas, suivant le mot du poète, on n'est jamais héros contre son pays.

Et nunc erudimini.

RODOLPHE CHATELANAT.

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1886.

ÉM. DE LAVELEYE. En Roumanie, souvenirs de voyage 5

L. VANDERKINDERE. Les doctrinaires 37

HÉLÈNE FRÉDÉRICQ. Contes serbes 56

É. VAN ELEWYCK. Le livre de Stanley. 66

A. MICHEL. La poésie au théâtre. Les *Jacobites*, de M. Coppée. . . 90

ESSAIS ET NOTICES :

A. RAHLENBECK. Le recueil des instructions données aux ministres de France . . 106

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1886.

GOBLET D'ALVIELLA. Histoire religieuse du feu. — III. La mythologie du feu 109

Lt BECKER. De Zanzibar à Karéma 129

A. LAVACHERY. Dans un cloître (*nouvelle*) 157

O. CAMBIER. L'instruction primaire aux États-Unis 181

CH. POTVIN. Chronique littéraire 199

ESSAIS ET NOTICES :

A. SÉRÉSIA. La femme dans l'histoire du droit privé italien. 207

Ch. P. L'Annuaire populaire de la Belgique pour 1886, par J.-C. Houzeau . . . 208

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 MARS 1886.

E. DE LAVELEYE. La propriété collective à Java et la famille primitive à Sumatra. 213

EUGÈNE ANSPACH. Comment redevenir majorité. 235

LÉONTINE MUSIN. Sœur de lait, *nouvelle* (1re *partie*). 258

AD. DE HOMPESCH. Paupérisme et militarisme 282

ROGER DE GOEY. Ostende-Arcachon. 305

ESSAIS ET NOTICES :

G. d'A. De l'enseignement de la mythologie classique 321

A. S. Une étude juridique sur le mariage en Italie 323

L. De la théodicée de la Bhagavadgità 327

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1886.

A. PRINS. La crise nationale 329

E. PICARD. La crise morale. 342

I. ORSOLLE. Les derniers Grecs d'Italie 352

E. LECLERCQ. Les chemins et les rues. 362

LÉONTINE MUSIN. Sœur de lait, *nouvelle* (2e *partie*). 373

AD. DE HOMPESCH. Paupérisme et militarisme 395

R. CHATELANAT. Deux réfugiés politiques dans l'Égypte ancienne . . 414

Digitized by Google

Le *Daily Chronicle*, de Londres, annonce, par télégramme, qu'une conférence a été donnée, dans la ville d'Hastings, le 30 décembre, sur *le peintre belge Antoine Wiertz*, par M. Roger de Goey, professeur à l'athénée d'Ostende. Cinq grands journaux d'Hastings nous apportent les détails de cette réunion, qui a eu lieu à trois heures de relevée, en présence d'un public nombreux. Le conférencier, qui parlait en anglais, a intéressé l'auditoire pendant près de deux heures, en l'initiant à la vie, aux idées et aux œuvres du peintre belge. Des photographies en grand format des principales œuvres du musée Wiertz étaient exposées dans la salle de l'École des sciences et des arts. Des projections par la chambre obscure ont fait voir, en de plus grandes dimensions, quelques œuvres plus spécialement étudiées par l'orateur.

La séance, annoncée sous le patronage officiel, s'est terminée par une motion de M. Macer Wright, appuyée par le secrétaire de l'École des beaux-arts et votée par l'auditoire en faveur du conférencier; puis le public est resté dans la salle, à regarder l'exposition des photographies.

Les journaux d'Hastings constatent le succès; l'un d'eux, le *Hastings Observer* dit que le style irréprochable et le débit, à la fois ferme et agréable, de l'orateur ont charmé l'auditoire, et le *Hastings and Saint-Leonards Times*, du 2 janvier, a commencé à publier le texte de la conférence.

Plusieurs reporters de Londres étaient présents et nous donneront leur opinion à leur tour. On annonce aussi que les photographies ont été exhibées, dès le 2 janvier, chez la veuve du célèbre critique d'art, artiste lui-même, M. Paton, un de ceux, on le sait, qui ont le plus contribué à la création du *Kensington Museum*, à Londres.

— *Anvers à travers les âges*, par P. Gérard, archiviste de la ville d'Anvers. Les bons exemples sont bons à suivre. Depuis que *Paris à travers les âges* a paru, il était naturel que la Belgique eût son *Bruxelles à travers les âges*, et « l'immense succès » de cette publication a décidé les éditeurs à appliquer l'idée à notre métropole commerciale et artistique. Personne n'était mieux désigné ni plus capable que M. Gérard pour mener à fin cette œuvre, et la voilà annoncée dans un prospectus qui fait voir aussitôt que rien ne sera négligé pour la bonne exécution et la belle illustration du livre. Quarante livraisons à 2 francs, payables par livraison, qui paraîtront une ou deux par mois, et l'ouvrage sera enlevé à la satisfaction des souscripteurs.

Vient de paraître chez Muquardt :

PRÉCIS

DES

L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

ARCHITECTURE — PEINTURE — SCULPTURE — MUSIQUE

Revu par le professeur Dr W. LUBKE

Traduit et augmenté par M. E. MOLLE

Un beau volume in-8° orné de 134 gravures

Prix : 6 francs broché; 8 francs relié, plaque spéciale.

Digitized by Google

— *Joseph Lies, sa vie, ses œuvres, ses écrits et ses juges*, par Émile Lefèvre. Illustré de dix eaux-fortes d'après ses œuvres, par des artistes anversois, et de vingt reproductions phototypiques de ses dessins et tableaux, par J. Maes. Anvers, chez l'auteur.

Ce livre n'a pas, comme le précédent, un grand éditeur, ayant la confiance d'une vaste clientèle et maître de tous les moyens de succès; il s'annonce comme devant être imprimé par M. Ernest Gilon, de Verviers, qui a fait ses preuves en fait de typographie, et comme devant être souscrit au modeste domicile de l'auteur. Mais le sujet est intéressant : c'est l'histoire d'un peintre qui a su être original dans son école et qui a été enlevé trop tôt à son art. Des artistes comme MM. Verlat, Lamorinière, Verhaert, etc., ont voulu concourir à honorer sa mémoire par des eaux-fortes; le meilleur photographe anversois d'œuvres d'art reproduira des œuvres choisies de l'artiste, et le texte sera rédigé d'après les lettres du peintre. L'auteur dit qu'il a consacré dix années à rechercher ses matériaux, et cela se comprend, car les œuvres vendues par nos peintres se disséminent par le monde entier. Le travail achevé, l'auteur s'en remet au dévouement des Belges « amateurs du beau » pour le soin d'assurer « le succès d'un ouvrage consacré à une de nos gloires nationales ». Il a raison. Ce sera faire œuvre de patriotisme que de souscrire à ce petit monument élevé à un artiste de premier ordre, qui fut aussi un homme de caractère.

L'ouvrage coûtera 40 francs, qu'il eût peut-être été préférable de répartir par livraisons à 2 francs. Il sera orné du portrait de l'artiste. On souscrit chez l'auteur, rue de la Justice, 47, à Anvers. La ville d'Anvers a donné l'exemple, que suivront les amateurs des belles choses de l'art.

INSTITUT NATIONAL DE GÉOGRAPHIE

18-20-22, rue des Paroissiens, à Bruxelles

Vient de paraître :

CINQ ANNÉES

AU CONGO

VOYAGES — EXPLORATIONS

FONDATION DE L'ÉTAT LIBRE DU CONGO

PAR

Henry-M. STANLEY

Traduit de l'anglais par Gérard HARRY

Un gros volume grand in-8°, impression de grand luxe, de 716 pages, **illustré de 112 gravures** *et de 4 cartes, dont une murale :* **Bassin du Congo et des pays limitrophes,** *résultat de 400 observations nouvelles, mesurant 1m10 sur 1m00,* **dressée par H.-M. Stanley.**

Prix : 20 francs. — Relié, fers spéciaux, 25 francs.

P. Weissenbruch, imp. du Roi. Bruxelles.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Un homme de cœur, Charles Kingsley, d'après les « Lettres et Souvenirs de sa vie, éditées par mistress Charles Kinsley ». 1 vol., Paris, Fischbacher. — Charles Kingsley, en dehors de sa valeur littéraire, a été une des figures les plus populaires et les plus sympathiques de ce que les Anglais appellent l'Église large. On a de lui un drame et plusieurs romans, dont l'un, *Westward Ho!* est une véritable épopée racontant la lutte de l'Angleterre contre l'Espagne au temps d'Élisabeth et de Philippe II. Pasteur de la petite paroisse d'Eversley, qu'il desservit pendant trente-trois ans, prenant part aux occupations matérielles aussi bien que spirituelles de ses ouailles, il mérita, par ses efforts pour appeler sur les avantages de l'éducation physique l'attention de ses compatriotes, d'être surnommé l'apôtre du « christianisme musculaire ». Son livre *At last*, où il raconte son voyage aux Antilles, non moins que certains épisodes de son *Westward Ho!* nous montrent en lui un appréciateur enthousiaste des beautés de la nature, de même que son roman d'*Hypatia* nous le révèle comme un admirateur compétent de tout ce qu'il y avait de beau et de grand dans la civilisation antique. Mais il était surtout un homme de cœur, et c'est principalement sous cet aspect que le montrent ces souvenirs recueillis par une main autorisée. Nous devons remercier Mme la comtesse de Gasparin d'en avoir donné au public français un résumé substantiel et attrayant.

— *Solution de la question d'Orient par l'Europe et par la Porte*, avec une carte, par Mathias Ban. Belgrade, imprimerie d'État, 1885. — Après avoir exposé les points saillants de l'histoire serbe, l'auteur examine la situation que les traités de San-Stephano et de Berlin ont faite aux Etats du Balkan. Cette brochure semble écrite pour protester contre la sévérité avec laquelle l'opinion européenne a jugé l'agression dirigée par la Serbie contre les Bulgares; elle préconise diverses mesures qui tendraient à augmenter le territoire de la Serbie, de la Grèce et du Montenegro; l'Europe reconnaîtrait la réunion de la Roumélie avec la Bulgarie; mais cette dernière devrait céder à la Serbie Widin, ainsi que la lisière territoriale. On en viendrait ainsi à une répartition politique basée sur l'ancienne répartition ecclésiastique du Balkan entre les divers patriarcats serbe, bulgare et grec, tout en laissant à la Porte les districts où prévaut l'élément musulman, c'est-à-dire la Thrace. Toutefois, mieux vaudrait, suivant l'auteur, que ce remaniement se fît par l'initiative et sous les auspices de la Porte; bien plus, une confédération orientale des quatre États groupés autour de la Porte rendrait à l'équilibre européen les mêmes services qu'autrefois la domination ottomane, quand elle s'étendait toute la Péninsule.

Digitized by Google

Les Précurseurs de la Réforme aux Pays-Bas, par J.-J. Altmeyer, 2 volumes in-8°. — On sait que le professeur Altmeyer a travaillé toute sa vie à une histoire du XVI^e^ siècle. A sa mort, il n'en avait publié que des fragments et il laissait un vaste manuscrit.

Cet ouvrage en a été détaché. Il présente un sujet bien limité, du plus haut intérêt ; un ensemble complet et érudit, avec des idées d'un libéralisme qui respecte la vérité et veut créer la science.

Tous les soins désirables ont été donnés à cette édition, que l'auteur ne pouvait pas revoir. L'ouvrage, tel qu'il est offert au public, se lira d'un trait, avec intérêt et s'étudiera avec fruit. Il fera souhaiter à tous ceux qui le liront que les éditeurs détachent un autre des manuscrits d'Altmeyer : *Charles-Quint et la réforme aux Pays-Bas*, par exemple.

— *L'Art de vivre*, etc., par M. Dr Boëns, nouvelle édition, grand in-8°, 20 ou 24 fascicules à 25 centimes. Verviers, Gilon, 1886. Les premiers fascicules de ce traité d'hygiène ont paru. « Caractères neufs, choisis avec goût, disposés artistement ; papier légèrement teint, suivant la mode, etc., » rien n'y manque.

Le premier fascicule est envoyé gratuitement, avec un prospectus de M. Gilon, à toute personne qui en fera la demande à l'éditeur.

— *Commentaire pratique et critique de la loi du 18 mai 1873 sur les sociétés commerciales*, par Adolphe De Vos. Quatre volumes in-8°. — Prix : 60 francs.

Parmi les lois élaborées sous l'empire de la Constitution belge, il n'en est guère de plus importante, au point de vue juridique et au point de vue économique, que la loi sur les sociétés. La confection de cette loi, qui a duré dix années, devait soulever des difficultés qui font sentir la nécessité d'un commentaire ; c'est ce que l'auteur annonce, et il a été en position de comparer les avantages et les inconvénients des lois étrangères et de constater les abus du régime en vigueur dans notre pays.

Il y consacrera le volume qu'annonce la maison Callewaert comme devant paraître prochainement.

— *De la coopération et de la mutualité comme remèdes aux abus de la spéculation et du garantisme*, par Adolphe De Vos. Deux volumes in-8°. — Prix : 20 francs.

Autre ouvrage du même auteur, annoncé par le même éditeur spécialiste.

— *Revue de l'histoire des religions*. — Livraison de novembre-décembre 1885. *La Maya et le pouvoir créateur des divinités védiques*, par M. Paul Regnaud. — *Le Mythe de Kronos*, à propos d'une nouvelle méthode en mythologie comparée, par M. C.-P. Tiele. — *Le Présent de l'homme lettré*, traduction inédite de l'arabe. (Suite.) — *Le Musée Guimet, à Paris*. — *Un mémoire espagnol sur le Nirvâna bouddhique*, par M. Ed. Foucaux, etc.

— *La Critique philosophique*. Janvier 1886. F. Pillon, *L'Année climatérique*. — Renouvier, *La Morale athéiste et la Critique de M. A. Fouillée*. — Lionel Dauriac, *Nos grands classiques*. — F. Pillon, *L'Anatomie et la Physiologie d'Aristote*. — *Notices bibliographiques*.

— Nous avons reçu : *Étude sur la propriété artistique et littéraire*, par Victor Janlet, avocat à la cour d'appel de Bruxelles. Bruxelles, Alliance typographique, 1886. — *La Revanche du libéralisme progressif*, par J. Fontaine. Bruxelles, Office, 1885. — *Les Radicaux anglais*, conférence donnée le 12 janvier 1886, à la Ligue libérale, par M. Gustave Jottrand. Bruxelles, Martens, 1886.

P. Weissenbruch, imp. du Roi. Bruxelles.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A travers Londres, par Albert Dubois. Mons, Manceaux, 1886. — M. Albert Dubois, qui nous a déjà promenés dans tant de sites alpins et alpestes, s'essaye aujourd'hui à la description de la capitale la plus intéressante et, soit dit sans paradoxe, la moins connue de l'Europe. La plupart de nos compatriotes se contentent de poursuivre à Londres ce que M. Dubois appelle la visite classique des monuments, depuis le palais de Westminster jusqu'à la galerie de Mme Tussaud. Ici, le champ d'observation est plus considérable. L'auteur ne se borne pas à nous introduire à la Poste, au Télégraphe, au Parlement, dans les prisons et les bagnes, mais il fait encore défiler sous les yeux des lecteurs toute une série de types britanniques. L'auteur n'a point la prétention d'être complet; mais ce qu'il a observé semble bien saisi.

— *Des dangers de la montagne*, indications pratiques pour les ascensionnistes, par le Dr Emile Zsigmondy, traduit de l'allemand par M. Abel Lemercier, vice-président du Club alpin français. 1 vol. avec illustrations, Paris, Fischbacher, 1886.— Ce qui donne une funèbre actualité à l'apparition de cet ouvrage, consacré spécialement aux accidents de la montagne et aux moyens de les prévenir, c'est le sort de son auteur, le Dr Zsigmondy, qui, quelques semaines après la publication de l'édition allemande, au mois d'août dernier, trouvait lui-même la mort à l'ascension de la Meije. Celui qui devait être son traducteur l'avait quitté, le matin, pour tenter une autre excursion. En dehors même de ces circonstances, on doit féliciter M. Lemercier de cette traduction, qui initie le public français à l'histoire dramatique de tous les principaux accidents survenus dans les Alpes depuis une vingtaine d'années, en même temps qu'il renferme de précieux avertissements pour nos jeunes touristes. La traduction est bonne, sauf quelques incorrections : ainsi, en français, le non-initié à un art ou à une science se dit un « profane » et non un « laïque », comme on l'imprime dans plusieurs passages.

— *Notice sur Louis Hymans*, par J. Stécher. Bruxelles, Hayez, 1886.— M. J. Stécher a rempli un pieux devoir en rédigeant, pour l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, une notice racontant la carrière et résumant les travaux d'un homme qui fut un des publicistes les plus féconds de notre pays. Il est peu de sujets qu'il n'ait effleurés, car sa facilité égalait, comme M. Stécher le montre en termes fort heureux, son opiniâtreté au travail. Peu d'hommes ont excité plus d'oppositions, mais peu ont compté plus d'amitiés, et aujourd'hui que les premières se sont apaisées devant la tombe, les secondes seules demeurent.

— *Bulletin du Club alpin belge*, n° 8. — Notre Club alpin, pour être jeune encore, donne des signes de vitalité croissante, tant par ses exploits que par le récit qu'il nous en donne. La majeure partie du présent Bulletin est naturellement consacrée au Dauphiné, où le Club a fait, l'an dernier, son excursion annuelle. Mais on y trouve aussi des récits inédits d'excursions accomplies par ses membres dans des parages plus lointains, au sommet de l'Etna, au lac Yellowstone, etc.

— *L'Art de vivre*, de M. le Dr Boëns. (Ouvrage complet en 23 fascicules à 25 centimes. — Éditeur : Ernest Gilon, à Verviers.) En est à sa septième livraison. Sommaire : Education des organes; maladies de l'adolescence; la jeunesse; la puberté; hygiène des organes externes.

— *Almanach de l'université de Liége*, publié par un comité d'étudiants, 1885-1886. Liége, Desoer. Le dernier essai semblable remonte à 1879. Celui-ci, après une partie universitaire, comprenant le calendrier de l'année académique, la liste des autorités et des étudiants inscrits, des monographies sur l'université,— ses cours pratiques, — l'union générale des anciens étudiants, — les cercles universitaires anciens et actuels — et cinq *chansons d'étudiant*, — cette première partie prend la moitié du volume,— contient ensuite une partie littéraire où l'université et Liége n'ont qu'une place minime, et dont voici les titres : *Liége*, par C. Lemonnier; *Les femmes artistes*, par Ed. Picard; *A la mer*, poésie, par A. Fontainas; *Répétition générale*, par Edm. Cattier; *Variations*, poésie, par A. Giraud; *Outre-Meuse*, par H. Chainaye; *Delzire Moris*, par A. Goffin; *La complainte du carabin*, poésie, par Th. Hannon; *Une déception*, par A. Jottrand; *Fragments*, par Ch. Magnette; *La fin d'un jour de gloire*, par E. Mohaim; *La Saint-Sylvestre*, par O. Maus; *Dégoût*, poésie, par Rodenbach; *Le bonhomme*, par A. Mockel; *Une poésie liégeoise*, par H. Simon; *Plus jamais*, par X. Neujean; *Primes neiges*, par Pétrus Pirus; *Un berceau*, poésie, par F. Van der Elst; *Biedaserie*, par P. Olin; *Nuit boréale*, poésie, par E. Verhaeren; *Miss Dispute*, par Gust. Rahlenbeck, et *Cadeau de fée*, par M. Siville.

Digitized by Google

Bibliothèque internationale d'histoire militaire.

PUBLIÉE PAR MERZBACH & FALK, ÉDITEURS, A BRUXELLES ET LEIPZIG.

25 volumes reliés avec croquis dans le texte vendus séparément 4 francs.

Prix de souscription à la collection complète **80** fr. au lieu de **100** fr.

Première série : Guerres des XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles.*

1. Précis des campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne (1630-1632) (précédé d'un Précis sommaire des campagnes d'Alexandre, Annibal et Jules-César).
2. Précis des campagnes de Turenne sur le Rhin (1644-1648 et 1672-1675). [**Paraîtra le 30 avril.**]
3. Précis des campagnes du Prince Eugène en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas (1701-1712).
4. Précis des campagnes de Frédéric II. Tome I^er^ : Guerre de la succession d'Autriche (1740-1745). Guerre de la succession de Bavière (1778).
5. Précis des campagnes de Frédéric II. Tome II : Guerre de Sept-Ans (1756-1762).

Deuxième série : Guerres de la Révolution et de l'Empire.

6. Précis des campagnes de 1796 et 1797 en Italie et en Allemagne.
7. Précis de la campagne de 1799 en Italie, en Allemagne et en Suisse.
8. Précis de la campagne de 1800 en Italie et en Allemagne.
9. Précis de la campagne de 1805 en Allemagne et en Italie. [VIENT DE PARAITRE.]
10. Précis des campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne.
11. Précis des campagnes de 1807 à 1814 dans la péninsule ibérique et le midi de la France.
12. Précis de la campagne de 1809 en Allemagne.
13. Précis de la campagne de 1812 en Russie.
14. Précis de la campagne de 1813 en Allemagne.
15. Précis de la campagne de 1814 en France.
16. Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas.

Troisième série : Guerres contemporaines.

17. Précis des campagnes de 1848 et 1849 en Italie et en Hongrie.
18. Précis des campagnes de 1853 à 1855 en Orient.
19. Précis de la campagne de 1859 en Italie.
20. Précis des campagnes de 1848-1850 et de 1864 dans le Schleswig-Holstein et le Jutland.
21. Précis de la guerre de la Sécession aux États-Unis (1861-1865).
22. Précis de la guerre de 1866 en Allemagne et en Italie. [**Paraîtra le 31 mars.**]
23. Précis de la guerre de 1870-1871. Tome I^er^ : Campagne des armées allemandes contre les armées de l'Empire.
24. Précis de la guerre de 1870-1871. Tome II : Campagne des armées allemandes contre les armées de la République.
25. Précis des guerres russo-turques de 1828-1829 et de 1877-1878 en en Europe et en Asie.

P. Weissenbruch, imp. du Roi. Bruxelles.

Digitized by Google

Vient de paraître chez Muquardt :

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

ARCHITECTURE — PEINTURE — SCULPTURE — MUSIQUE

Revu par le professeur Dr W. LUBKE
Traduit et augmenté par M. E. MOLLE

Un beau volume in-8° orné de 134 gravures
Prix : 6 francs broché; 8 francs relié, plaque spéciale.

INSTITUT NATIONAL DE GÉOGRAPHIE

18-20-22, rue des Paroissiens, à Bruxelles

Vient de paraître :

CINQ ANNÉES

AU CONGO

VOYAGES — EXPLORATIONS
FONDATION DE L'ÉTAT LIBRE DU CONGO

PAR

Henry-M. STANLEY

Traduit de l'anglais par Gérard HARRY

Un gros volume grand in-8°, impression de grand luxe, de 716 pages, **illustré de 112 gravures** *et de 4 cartes, dont une murale :* **Bassin du Congo et des pays limitrophes,** *résultat de 400 observations nouvelles, mesurant 1m10 sur 1m00,* **dressée par H.-M. Stanley.**

Prix : 20 francs. — Relié, fers spéciaux, 25 francs.

Digitized by Google

Bibliothèque internationale d'histoire militaire.

PUBLIÉE PAR MERZBACH & FALK, ÉDITEURS, A BRUXELLES ET LEIPZIG.

25 volumes reliés avec croquis dans le texte vendus séparément 4 francs.

Prix de souscription à la collection complète **80** fr. au lieu de **100** fr.

Première série : Guerres des XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles.*

1. Précis des campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne (1630-1632) (précédé d'un Précis sommaire des campagnes d'Alexandre, Annibal et Jules-César).
2. Précis des campagnes de Turenne sur le Rhin (1644-1648 et 1672-1675). [**Paraîtra le 30 avril.**]
3. Précis des campagnes du Prince Eugène en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas (1701-1712).
4. Précis des campagnes de Frédéric II. Tome I^er^ : Guerre de la succession d'Autriche (1740-1745). Guerre de la succession de Bavière (1778).
5. Précis des campagnes de Frédéric II. Tome II : Guerre de Sept-Ans (1756-1762).

Deuxième série : Guerres de la Révolution et de l'Empire.

6. Précis des campagnes de 1796 et 1797 en Italie et en Allemagne.
7. Précis de la campagne de 1799 en Italie, en Allemagne et en Suisse.
8. Précis de la campagne de 1800 en Italie et en Allemagne.
9. Précis de la campagne de 1805 en Allemagne et en Italie. [VIENT DE PARAITRE.]
10. Précis des campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne.
11. Précis des campagnes de 1807 à 1814 dans la péninsule ibérique et le midi de la France.
12. Précis de la campagne de 1809 en Allemagne.
13. Précis de la campagne de 1812 en Russie.
14. Précis de la campagne de 1813 en Allemagne.
15. Précis de la campagne de 1814 en France.
16. Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas.

Troisième série : Guerres contemporaines.

17. Précis des campagnes de 1848 et 1849 en Italie et en Hongrie.
18. Précis des campagnes de 1853 à 1855 en Orient.
19. Précis de la campagne de 1859 en Italie.
20. Précis des campagnes de 1848-1850 et de 1864 dans le Schleswig-Holstein et le Jutland.
21. Précis de la guerre de la Sécession aux États-Unis (1861-1865).
22. Précis de la guerre de 1866 en Allemagne et en Italie. [**Paraîtra prochainement.**]
23. Précis de la guerre de 1870-1871. Tome I^er^ : Campagne des armées allemandes contre les armées de l'Empire.
24. Précis de la guerre de 1870-1871. Tome II : Campagne des armées allemandes contre les armées de la République.
25. Précis des guerres russo-turques de 1828-1829 et de 1877-1878 en en Europe et en Asie.

P. Weissenbruch, imp. du Roi. Bruxelles.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER, Kgl. Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Weinstrasse No. 19

Digitized by Google